

ANDREAS BLINKENBERG

L'ORDRE DES MOTS
EN FRANÇAIS MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

TROISIÈME ÉDITION

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab
Historisk-filologiske Meddelelser 17, 1



Kommissionær: Munksgaard

København 1969

Kr. 30.-

DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB udgiver følgende publikationsrækker:

THE ROYAL DANISH ACADEMY OF SCIENCES AND LETTERS issues the following series of publications:

	<i>Bibliographical Abbreviation</i>
Oversigt over Selskabets Virksomhed (8°) (<i>Annual in Danish</i>)	Overs. Dan. Vid. Selsk.
Historisk-filosofiske Meddelelser (8°) Historisk-filosofiske Skrifter (4°) (<i>History, Philology, Philosophy, Archeology, Art History</i>)	Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. Hist. Filos. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Matematisk-fysiske Meddelelser (8°) Matematisk-fysiske Skrifter (4°) (<i>Mathematics, Physics, Chemistry, Astronomy, Geology</i>)	Mat. Fys. Medd. Dan. Vid. Selsk. Mat. Fys. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Biologiske Meddelelser (8°) Biologiske Skrifter (4°) (<i>Botany, Zoology, General Biology</i>)	Biol. Medd. Dan. Vid. Selsk. Biol. Skr. Dan. Vid. Selsk.

Selskabets sekretariat og postadresse: Dantes Plads 5, 1556 København V.

The address of the secretariate of the Academy is:

*Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab,
Dantes Plads 5, 1556 København V, Denmark.*

Selskabets kommissionær: MUNKSGAARD's Forlag, Prags Boulevard 47,
2300 København S.

The publications are sold by the agent of the Academy:

MUNKSGAARD, *Publishers,*
47 Prags Boulevard, 2300 København S, Denmark.

Réimpression inaltérée (1. édition 1928).
Uforandret genoptrykt (1. udgave 1928).
Offsettrykt i Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser. **XVII**, 1.

L'ORDRE DES MOTS EN FRANÇAIS MODERNE

PREMIÈRE PARTIE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI

1928

INTRODUCTION

Remarques générales sur la phrase.

Le but de la présente étude est de décrire les règles et les tendances qui déterminent l'ordre des mots dans le français moderne, en réunissant dans une étude d'ensemble ce que d'ordinaire on trouve dispersé dans les différents chapitres de la syntaxe. Nous espérons que les pages suivantes montreront l'avantage d'une telle méthode et qu'elles feront pardonner des omissions — volontaires ou non — de beaucoup de questions de détail.

Définitions de la phrase.

L'étude complète de l'ordre des mots sera synonyme de l'étude de la phrase, et elle pourra commencer naturellement par se poser la question: Qu'est-ce qu'une phrase?

Les définitions ne manquent pas. Pour H. Paul, la phrase est l'expression d'une association qui se fait entre plusieurs représentations ou groupes de représentations et le moyen de reproduire la même association chez celui qui écoute. Pour Wundt, la phrase est l'analyse d'une représentation d'ensemble. Pour Karl Bühler, qui discute ces deux définitions en s'appuyant sur la psychologie expérimentale, les définitions de Paul et de Wundt ne s'excluent pas; les deux processus sont également possibles;

des définitions ne comprend donc tous les cas possibles. Bühler propose à son tour la définition suivante: «Les phrases sont les unités de sens du langage». Cette définition de bon sens, mais assez vague, est à peu près celle adoptée par Brugmann, pour qui la phrase est «une expression en langage articulé dont le sens apparaît à celui qui parle et à celui qui écoute comme un tout formant une unité complète». Cette dernière définition a l'avantage, qu'avait aussi celle de Paul, de considérer en même temps le sujet parlant et le sujet écoutant, distinction essentielle à la compréhension des différentes formes de la phrase; car celle-ci se présente autrement à celui qui parle qu'à celui qui écoute; pour le premier, un sens donné s'exprime sous la forme d'un mot ou d'une série de mots; pour celui qui écoute, un mot ou une série de mots évoquent un sens. Dans une situation donnée, l'arrangement de la phrase peut être déterminé tantôt par le besoin de celui qui parle de s'épancher, pour ainsi dire, en parlant, et c'est l'ordre subjectif, tantôt par le besoin de se faire comprendre le mieux possible, et c'est l'ordre objectif (v. plus loin).

On peut accepter la définition de Brugmann tout en reconnaissant ce qu'elle a de vague (car qu'est-ce en définitive qu'une unité?) et de provisoire. Nous tâcherons de préciser mieux l'idée de la phrase en étudiant les différentes formes principales qu'elle peut adopter.

La phrase à terme unique.

La phrase peut ne contenir qu'un seul terme. Cela peut être le cas dans une phrase subjective où le but de l'énoncé domine à ce point qu'il se fait seul entendre, et dans une phrase objective quand la situation accompagnée ou non

de gestes, complète la phrase. C'est par des phrases à terme unique que commence le langage de l'enfant, et qu'a commencé indubitablement le langage tout court. Le langage à ses débuts est toujours fortement lié à une situation dans laquelle baignent celui qui parle aussi bien que celui qui écoute, et où intervient la parole comme épanchement d'une émotion ou comme appel à l'action. Ce n'est que par un développement ultérieur, mais essentiel, que la langue se dégage de la tutelle de la situation et parvient à se suffire à lui-même. Arrivé à ce point, le langage possède une phrase plus complète, à deux termes au moins; mais la phrase à terme unique continue à exister à côté des autres formes de la phrase, et dans la vie de tous les jours le langage reste essentiellement lié à la situation. Nous disons: *Un bock! Silence! Attention! Pardon! Délicieux! Bien! Oui! Impossible! Evidemment! Pauvre Garçon!* etc. en nous appuyant sur une situation donnée. Si l'on garde la terminologie employée pour l'analyse de la phrase complète, on constate que la situation fournit le plus souvent le sujet, le terme unique étant prédicat (*e. g. Excellent = Ce vin est excellent*); quelquefois on n'exprime que le sujet (*e. g. Ton père = Ton père vient*), et c'est alors la situation, accompagnée ou non d'un geste ou d'une intonation spéciale, qui fournit le prédicat. Mais il est évident à quel point l'application de l'analyse ordinaire à ces phrases est artificielle. Comme les pronoms personnels sont aussi essentiellement des «mots de situation», on peut rapprocher des phrases à terme unique les phrases à sujet pronominal, d'autant plus que les pronoms sont atones et soudés au verbe au point de former avec celui-ci une unité qui approche de l'unité qui constitue le mot. Il y a en effet très peu de différence entre: *Impossible!* et *C'est impossible!*; et on verra au cours de

notre étude à quel point des phrases à sujet pronominal se comportent en français moderne comme des unités, qui sont tantôt des phrases à terme unique, et tantôt le prédicat d'une phrase à deux termes (*e. g. C'est stupide, cette idée. Elle est stupide, cette idée. Cette idée, elle est stupide*). Ce développement appartient au langage familier et populaire; cela s'explique naturellement par le fait qu'à ce niveau le langage reste déterminé en très grande partie par la situation, ce qui donne une prépondérance marquée aux constructions pronominales très fortement automatisées et déclanchées comme un tout indivisible. Il est à remarquer que pour les derniers exemples cités il y a, ou du moins il y a eu à l'origine de la construction une pause séparant les deux termes, et il faut regarder aussi le terme nominal comme une phrase à terme unique. (*Cette idée!* peut avoir à peu près le sens de: *Cette idée, elle est stupide!*) Bien souvent, un nom est ainsi détaché de la construction régulière des phrases; c'est alors un premier énoncé inarticulé, l'ébauche d'une phrase. On dit par exemple: *Mon stylo!* et tantôt on s'en tient là, tantôt on continue: *où est-il donc?* ou bien: *je ne l'ai plus*. De même: *Mon chapeau!* peut signifier, et peut être complété: *il s'est envolé, où est-il, donne-le-moi, etc.* (Il est à remarquer à quel point le nom de la chose a le pas sur le nom de l'action et de la personne intéressée à l'action; une fois la chose nommée, la situation fournit le reste). Le langage populaire complète souvent ce premier terme par une proposition relative et dit couramment: *Ton père qui vient! Mon chapeau qui s'envole!* type de phrase qui fait nettement sentir le point de départ de toutes ces constructions dans des phrases à terme unique. Assez rarement, la phrase à terme unique est employée en style littéraire impressionniste, hors de son domaine naturel, pour

mettre en évidence un mot, comme dans l'exemple suivant: *Blanche! il y eut alors une minute toute blanche où scintillaient parfois les astres colorés des pierreries* (Voisins: *Laurier 236*).

La phrase à deux termes.

Si la situation ne peut pas compléter l'énoncé, la phrase a besoin de deux membres au moins, correspondant aux deux termes dont le rapport constitue le sens de la phrase: le sujet et le prédicat. Même dans les cas où la situation fournirait facilement un des membres de la phrase, c'est souvent par la phrase complète qu'on s'exprime, aussitôt qu'on sort du domaine du langage fortement émotif ou bien du style télégraphique, où l'économie est de mise. Dans la phrase complète à deux membres, c'est encore le plus souvent le prédicat qui reste prédominant dans l'esprit de celui qui parle. C'est le but auquel il vise, et souvent il est à ce point occupé de ce but qu'il s'y dirige directement et ne fournit qu'après coup le point de départ de sa pensée. Nous avons alors l'ordre: attribut-sujet, qui est l'ordre subjectif, émotif; la phrase ainsi construite a le caractère d'une exclamation et est assez apparentée à la phrase à terme unique; et l'ordre: attribut-sujet est regardé souvent comme l'ordre primitif, justement à cause de cette parenté et de son caractère émotif. Qu'on adopte ce point de vue ou qu'on suppose simplement que l'ordre des deux termes de la phrase à ses débuts a dû être plutôt flottant, vu l'indépendance beaucoup plus grande des différents membres de la phrase à cet état du langage, le même problème se pose. Car l'ordre: sujet-attribut tend à devenir dans toutes les langues l'ordre normal; on peut donc se demander à quelle cause est dû ce changement. ELISE

RICHTER (dans Grundlinien) y voit un arrangement tout conscient de la part de celui qui parle au profit de celui qui écoute, allant, de propos délibéré, du connu à l'inconnu, donc du sujet à l'attribut. Cet ordre supposerait ainsi par sa nature une préméditation et une certaine lenteur. Il est hors de doute que toutes les fois qu'on a l'intention de conduire ainsi l'auditeur par un enchaînement logique, facile à suivre, on adopte l'ordre: sujet-attribut. Il est moins certain, cependant, que ce soit là la seule manière d'y arriver. Et il serait peut être douteux, malgré toute l'importance qu'il faut attribuer au facteur conscient dans le développement du langage, qu'on fût jamais arrivé à une telle généralisation de l'ordre sujet-attribut, si d'autres forces n'étaient pas en jeu. Il y a d'abord un assez grand nombre de cas où l'attribut ne se présente pas à l'esprit en même temps que le sujet, des cas où l'on hésite, reste dans le doute, où l'esprit travaille pour arriver à caractériser, par un seul ou plusieurs attributs, un sujet donné. Si l'on parle en pensant, ou du moins si les mots se présentent à l'esprit au fur et à mesure de l'élaboration de la pensée, l'ordre sujet-attribut reflétera tout naturellement la marche progressive de la pensée, et cela sans aucun égard pour l'auditeur. Ce n'est pas du tout un phénomène rare que tout en parlant on trouve de nouveaux attributs à ajouter à ceux qu'on est en train de formuler en une phrase; pour ceux-là, la postposition est une simple nécessité (v. dans JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 26 sqq. quelques pages sur les phrases qu'on construit en parlant). Pourtant ce fait non plus ne suffirait pas à notre avis à résoudre le problème, étant donné que de tels cas ne pourraient jamais former qu'une petite minorité dans la vie de tous les jours. Cette explication, comme

celle de Richter, pêche par son caractère trop peu primitif. Plus importante, décisive, nous pensons, est une explication qui prend pour point de départ le caractère automatique de la parole. La très grande majorité des phrases que nous disons le long de la journée ont à ce point le caractère d'habitudes solidement établies qu'elles sont déclanchées automatiquement. Mais la question est de savoir de quelle manière se fait ce déclanchement. On sait que dans tout automatisme, c'est justement le déclanchement du mouvement qui importe. C'est la mise en mouvement qui est le point difficile; ce point une fois passé, le reste des mouvements qui composent l'acte automatisé s'enchaîne et se déroule avec la plus grande facilité. C'est une expérience que tout le monde a faite, par exemple en apprenant des vers par cœur; une fois le premier mot du vers trouvé, le reste vient tout seul; le musicien connaît des déclanchements analogues. Enfin, dans le langage ordinaire, beaucoup de mauvaises habitudes, beaucoup de tics, sont l'effet de la même difficulté du déclanchement. Le bégaiement, par exemple, a lieu surtout sur la première syllabe d'une phrase. Beaucoup de personnes toussotent avant de parler, d'abord par une raison physiologique, mais ensuite par une simple habitude, qui est un signal, un déclanchement. Ou bien on commence par un mot favori, qui est devenu un mot vide, un simple déclancheur (en français: «*Eh bien!*» en anglais: «*Well!*» en danois: «*Altsaa!*», ou d'autres mots suivant des habitudes individuelles). Même, ce tic peut dégénérer en une vraie maladie de la parole, mentionnée e. a. par Pick (dans Schw. Archiv f. Neurol. u. Psychiatr., vol. 12, 1923, p. 192 sqq.). Pick cite, d'après Dieulafoy, le cas d'un malade qui ne pouvait rien dire sans commencer par le mot «tout». Par

exemple il ne pouvait pas dire: même, mais bien «tout de même»; pas «jour», mais bien «toujours», pas «vin», mais bien «tous les vins sont bons», pas «rideau», mais bien «tous les rideaux sont blanchis». Pick mentionne également (d'après Kirschner) un autre malade (atteint d'une aphasie traumatique), qui pendant les premiers jours de sa maladie ne pouvait prononcer que les mots «oui» et «non», bien que, d'après ce qu'il a expliqué plus tard, il connût les mots tout en ne pouvant pas les articuler. La première chose qu'il dit (une semaine après son opération) fut un «Guten Morgen, Herr Professor», déclenché par le «Guten Morgen» du médecin entrant.

Ces cas de maladie (auxquels on pourrait ajouter l'écholalie des enfants et de certains malades) nous font mieux comprendre l'importance capitale du premier mot de la phrase, le déclencheur de l'automatisme. Quel sera ce mot? Si les phrases étaient isolées, sans lien entre elles, le fait que nous venons de constater n'aurait pas de conséquences pour l'ordre des mots; les déclencheurs, s'il y en avait, seraient des mots vides comme: «*Eh bien!*» «*Dis donc!*» en dehors de la phrase. Mais la plupart des phrases ne sont pas isolées, elles sont enchaînées à d'autres; une phrase en amène une autre, elle la déclenche; et le point d'aboutissement d'une phrase est très souvent la notion initiale de la phrase suivante; le prédicat de la première devient sujet de la deuxième et ainsi de suite; ou bien, dans d'autres cas, un même sujet reçoit une série d'attributs successifs; là encore, le sujet a plus d'«actualité», suivant la terminologie de v. GINNEKEN, que les autres membres de la phrase, puisqu'il est donné dans la ou les phrases précédentes, et il servira naturellement à déclencher la phrase. On trouvera autant d'exemples qu'on voudra

de cet enchaînement qui est même à un certain point impliqué dans l'idée même de sujet; nous ne prendrons donc qu'une seule phrase à tout hasard pour appuyer sur un exemple notre point de vue: *Amélie: Vous ne comprenez que le mouvement, le travail. — Courtin: Le travail est la clef de voûte de l'édifice social! Je n'en démordrai pas! — Amélie: Mais en quoi l'édifice social est-il menacé parce qu'un mari mange tranquillement ses revenus auprès de sa femme qu'il aime? (Labiche: Petites Mains III, 10).*

Il nous semble donc que dans cet enchaînement naturel, dans ce rattachement du premier mot de la phrase à la phrase précédente, nous avons une cause de l'antéposition du sujet qui est beaucoup plus primitive que celle alléguée par E. RICHTER, et qui s'appuie sur le caractère essentiel du langage comme habitude inconsciente, automatisée. Cette cause n'est pas nécessairement la cause unique de l'ordre sujet-attribut; c'est même une faute méthodique trop souvent commise que de s'en tenir uniquement à une seule explication d'un phénomène donné; nous serions donc tenté de croire que les trois causes mentionnées ici, le déclenchement de l'automatisme, l'ordre naturel dans les phrases qu'on construit en parlant, et l'ordre dicté par la commodité de l'auditeur, sont toutes les trois, bien qu'à des degrés différents, des causes réelles et qui agissent dans le même sens.

Ajoutons que l'importance particulière du rattachement à la phrase précédente pour l'antéposition du sujet est démontrée indirectement aussi par le fait (que prouveront les différents chapitres de notre étude) que la cause normale d'antéposition d'un membre de phrase autre que le sujet se trouve justement dans ce rattachement à un terme de la phrase précédente.

Coordination et subordination.

Nous avons opéré jusqu'ici avec une phrase toute simple, primitive, répondant à un sens également simple, contenant un seul jugement (*La maison est vieille, la maison est au bord du lac, la maison est pittoresque*). Mais par un développement important, la langue est arrivée à exprimer dans une même phrase tout un complexe de jugements; à côté du jugement exprimé dans la phrase proprement dite, jugement actuel présenté à l'auditeur comme le but principal de l'énoncé, la phrase contient des jugements accessoires, qui ne sont pas proposés, mais présumés (*La vieille maison au bord du lac est pittoresque*). C'est dès lors une phrase à plusieurs plans; à côté de la coordination, la langue possède un nouveau mécanisme, la subordination, qui fait du rapport: sujet-attribut une unité pouvant servir de membre d'une nouvelle phrase. C'est une construction qui suppose une intelligence plus développée, une forte synthèse, et un perfectionnement du mécanisme linguistique, perfectionnement dont on peut suivre la marche chez les enfants comme on peut suivre chez eux le développement précédent de la phrase à membre unique vers la phrase avec sujet et prédicat. Et de même que les deux termes de cette première évolution continuent à coexister dans le langage actuel sous la forme d'une différence de «style» (pris dans un sens très large), de même c'est une des caractéristiques essentielles du style d'un individu ou d'une langue à une époque donnée, que la mesure dans laquelle la subordination remplace la coordination.

La phrase complexe.

La phrase se complique encore par l'augmentation du nombre des membres de phrase. A côté du sujet et du

prédicat, qui nomment une chose ou un être et une qualité ou une action qu'on leur attribue, se met une série d'autres déterminations, la manière, l'instrument, le lieu, le temps etc., toute la série des compléments. Dans l'ensemble de l'énoncé, ces différentes déterminations peuvent avoir une importance, un degré d'«actualité» très différents. Et si, dans une phrase simple à deux termes, les idées de «notion initiale» et de «but de l'énoncé» correspondent le plus souvent aux idées contenues dans les termes grammaticaux de «sujet» et de «prédicat», les mêmes rapports sont beaucoup moins simples dans une phrase à plusieurs déterminations. Tantôt c'est un complément qui donne la notion initiale: *Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent: ça ne fait rien. Les enfants, on les fait taire* (Lichtenberger: Trott p. 34), tantôt celle-ci est constituée par le sujet et le verbe ensemble, de sorte que le complément à lui seul forme le but de l'énoncé: *Quand viendra-t-il? Il viendra demain.* Pour rendre compte de cette complication, cette tension dans les rapports entre la forme de la phrase et son contenu, on a depuis longtemps scindé les idées de sujet et de prédicat en deux, opposant les termes de sujet (prédicat) psychologique et de sujet (prédicat) grammatical. Comme d'autres linguistes (e. a. JESPERSEN, dans *Philosophy of Grammar* p. 147) n'ont pas voulu reconnaître l'utilité de cette distinction, et que d'autre part le problème posé est beaucoup mieux qu'une simple question de terminologie et même un des problèmes essentiels de toute étude sur l'ordre des mots, nous croyons utile d'examiner la question de plus près.

En effet, cette question de terminologie est aussi la question des rapports entre le fond et la forme de la phrase, et on ne pourra la résoudre sans s'occuper de la

question de la genèse de la phrase. Le problème qui se pose est celui-ci: La même pensée peut-elle s'exprimer dans des phrases de forme à ce point divergente qu'au même «membre» de la pensée articulée correspondent des membres de phrase différents? Autrement dit: Dans le processus qui va de la conception de l'idée à son expression par la parole, y a-t-il un point où il y a possibilité de choix entre deux ou plusieurs formes de la phrase? L'importance de ce problème pour l'étude de l'ordre des mots est évidente.

On peut arriver à une solution par plusieurs méthodes convergentes. Et d'abord par l'observation de sa propre parole. Tous ceux qui ont d'autres besoins linguistiques que ceux qui sont satisfaits par les petites phrases de tous les jours, savent qu'il peut y avoir un moment d'arrêt où la pensée se dessine déjà assez nettement, mais où pourtant l'esprit hésite devant un choix; cela peut être le choix du mot précis qu'on sait qui existe mais qui tarde à se présenter; cela peut être aussi le choix entre plusieurs constructions également possibles de la même pensée. La rapidité avec laquelle se fait ce choix varie beaucoup avec la disposition du moment. On peut observer avec plus de régularité encore les mêmes étapes dans un domaine où tout le processus se fait au ralenti, à savoir quand on manie une langue étrangère (et que bien entendu on ne traduit pas simplement de sa propre langue).

Le processus de la genèse de la phrase peut être étudié encore par une autre méthode qui offre l'avantage d'une riche documentation, je veux dire par l'étude des maladies de la parole (v. dans H. DELACROIX: *Le Langage et la Pensée* (1924) les chapitres sur l'aphasie, avec bibliographie, qui peuvent servir utilement d'introduction à l'étude).

Suivant le caractère et l'étendue de la lésion, l'aphasie se présente sous différentes formes nettement délimitées: 1) La destruction de la parole est un phénomène secondaire, signe de la destruction de la pensée elle-même. La maladie sort dans ce cas du domaine de l'aphasie propre. 2) Les mots sont atteints; le malade les reconnaît difficilement ou pas du tout, ou bien il perd la juste notion de leurs rapports avec d'autres mots de même sens ou de sens apparenté — destruction des associations qui relient le mot à la chose, le mot à d'autres mots. 3) La maladie n'atteint pas le mot en tant que signe, mais seulement la faculté de l'articuler. Le malade reconnaît le mot et sait souvent l'écrire. 4) La langue peut être atteinte enfin dans sa partie morphologique et syntaxique. Les mots persistent, la grammaire est seule atteinte.

Cette possibilité d'une classification suffit pour montrer que la parole n'est pas le résultat d'un processus simple, mais une coordination de plusieurs fonctions délimitées. Parmi les formes mentionnées de l'aphasie c'est la dernière, l'aphasie morphologique et syntaxique qui intéresse l'étude des rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical. Elle a été étudiée par différents neurologues (HEAD, PICK, ISSERLIN, VAN VALKENBURG, v. Bibliographie), et elle présente deux types qui nous intéressent. L'un appelé par Isserlin «paragrammatisme», peut être caractérisé ainsi: l'articulation de la pensée («die gedankliche Gliederung») est intacte; intacte aussi l'ébauche linguistique, le schéma linguistique («der sprachliche Entwurf, das sprachliche Schema») dans ses traits essentiels. Le trouble n'atteint que la forme de la phrase, la construction syntaxique. Malgré la pensée apparemment juste et les rapports également justes entre les membres principaux

de la phrase, le malade tombe dans des constructions fausses (qui disent souvent le contraire de ce qu'il avait voulu dire), et dans des anacoluthes.

L'autre type, l'agrammatisme propre, consiste en ceci que le malade, le plus souvent après une période de mutisme complet, recouvre l'usage du langage (aidé par l'enseignement), mais sous une forme qui peut être appelée «style télégraphique»; il n'emploie que les mots absolument nécessaires, mais leur ordre, qui est la seule «grammaire» de cette langue, est régulier, comme le montre cet exemple, déjà cité par DELBRÜCK (dans *Jena'sche Zs. f. Naturwiss.* vol. 20, 1887, p. 97): «Eine Auge immer Tränen», qui signifie: «das eine Auge ist immer voll Tränen». Le malade ne réussit qu'à juxtaposer les mots essentiels en une phrase nue qui est l'expression d'une détresse linguistique et rappelle les formes primitives de la phrase; de celle-ci il n'y a pour ainsi dire que le squelette. Il est caractéristique que le malade le plus souvent a conscience de sa propre détresse; il se sent maladroit et n'ose pas se risquer dans des constructions plus complètes. Trait encore plus caractéristique: le malade qui parle en style télégraphique écrit souvent avec une correction presque tout à fait complète; seulement il y met un temps excessif. Voici, d'après ISSERLIN (dans: *Zs. f. die ges. Neurologie und Psychiatr.* vol. 75, 1922, p. 342), un exemple de langage agrammatique: c'est un malade qui raconte, environ cinq ans après la blessure qui a causé le trouble, la mort de son beau-frère: «Dieb gewesen — Schwager auf Posten, gar nichts gemerkt — zwei Tage — in den Pregel geschmissen — in Königsberg überhaupt sehr schlecht — nur Marken — nichts zu essen. Mörder später gefunden — aus Bett genommen — Arbeiter». On voit que le malade

a réappris un peu de grammaire, mais ses phrases restent gauches et se réduisent le plus souvent au seul «prédicat psychologique».

Nous avons décrit le plus brièvement possible ces troubles linguistiques qui démontrent clairement que dans la genèse de la phrase, l'ajustement grammatical vient en dernier lieu dans le processus psychologique; la phrase grammaticalement parfaite est précédée d'une ébauche de la phrase qui n'en contient que les mots essentiels, constituant pour ainsi dire le squelette de la phrase. La maladie atteint la dernière phase du processus, la mise à point de la phrase, qu'on réussit mal ou qui manque complètement; elle n'est qu'une généralisation de phénomènes qui se trouvent à l'état plus ou moins sporadique chez les individus bien portants.

Les résultats de ces recherches recevront une vérification intéressante, si, par une analyse de textes, on est en état de prouver que chez le même auteur, la même pensée peut recevoir plusieurs formes grammaticalement différentes, mais pourtant identiques quant aux mots essentiels, quant au squelette de la phrase. Voici quelques exemples d'une telle différenciation :

Car il y a dans la compréhension du langage, comme nous l'avons vu et le verrons encore, toute une technique, tout un savoir, tout un automatisme, qui ne sont plus de l'intelligence intellectuelle (Delacroix: Le Langage et la Pensée, p. 545). Quelques pages plus loin, la même pensée est reprise sous cette forme: En effet, tout en disant que la compréhension du langage est pour une bonne part un automatisme, que ça a été mais que ce n'est plus de l'activité intellectuelle . . . nous n'avons pas l'intention de nier . . . (ibid. 548). Donc la même pensée, ex-

primée par les mêmes mots essentiels à la même place, mais avec une construction grammaticale différente. Si l'on accepte la distinction: sujet (prédicat) grammatical — sujet (prédicat) psychologique — et ce sont des exemples comme celui-ci qui nous paraissent parler nettement en faveur d'une telle terminologie — on dira que dans la première construction il y a opposition entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical, dans la seconde il y a conformité des deux ordres. La conformité donne une construction plus simple, ce qui cadre très bien avec les autres différences stylistiques des deux phrases. Voici un autre exemple: *Il existait en indo-européen un thème *yo — —. L'indo-européen possédait d'autre part un thème démonstratif *to — —* (Meillet-Vendryes: *Gram. comp. des l. class.*, p. 570). Même identité des deux membres principaux que dans l'exemple précédent. Quelquefois les variations ne touchent pas la phrase entière, mais une partie de celle-ci, par exemple des compléments qui ont entre eux les rapports d'un sujet à un prédicat, comme dans l'exemple suivant, pris d'un article du *Matin*: *Il (sc. un mouvement diplomatique) a pour point de départ la nomination comme directeur . . . de M. B.* La phrase est reprise environ dix lignes plus loin sous cette forme: *. . . mouvement diplomatique ayant son point de départ dans la nomination de M. B. comme directeur . . .* Quelquefois enfin le parallélisme est moins parfait, mais pourtant réel; en voici un exemple: *Les moissons se firent. Je sus ce qu'étaient les Rebendart dans le jugement des moissonneurs, des faneurs, des betteraviers et enfin, jugement suprême, des vignerons. La chasse fut ouverte. Je sus ce que pensaient des Rebendart les chasseurs qui ont des permis, puis les braconniers* (Giraudoux: *Bella*, 52). Ici encore, deux des

membres principaux suivent le même ordre, malgré la différence grammaticale, qui cette fois est due nettement au désir d'éviter la monotonie d'un parallélisme complet. Seul le mot qui exprime le jugement change de place, et cela parce que ce mot, dans les deux constructions, appartient à des catégories grammaticales différentes. Il y a donc une limitation quant à la possibilité de suivre partout l'ordre psychologique malgré les variations de construction. (Une construction comme: *Je sus ce que des Rebendart pensaient les chasseurs etc.* serait trop libre et hardi même pour un Giraudoux). On n'a donc qu'une liberté relative de préférer l'ordre psychologique à l'ordre grammatical; et la constatation de l'étendue et des limites de cette liberté sera un des buts principaux de notre étude.

On pourrait suppléer enfin aux méthodes précédentes à l'aide de la psychologie expérimentale, en demandant à des personnes de construire des phrases complètes sur des squelettes de phrases donnés et en comparant les résultats. Nous n'avons pas nous-même pratiqué cette méthode, surtout parce que nous croyons qu'un succédané très simple, et qui nous ramène en quelque sorte à cette observation de soi-même par laquelle nous avons commencé, la remplace avantageusement: c'est d'analyser des phrases données et d'essayer de les remanier en variant les rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical, ce qui n'est autre chose que l'utilisation d'un procédé stylistique commun dans un but scientifique, qui est la compréhension de ce procédé même. Dans l'exemple cité plus haut: *Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent . . . Les enfants, on les fait taire*, cette analyse constatera la possibilité d'une autre construction qui amènerait la concordance des deux ordres: . . . *Les enfants doivent se*

taire. Comparez aussi: Les problèmes que cette question sou-
lève ne se présentent jamais sous le même aspect. A chacun
d'eux, il faut une solution différente = . . Chacun d'eux de-
mande une solution différente. — — De cela, tu ne diras mot
à personne = Cela, tu ne le diras à personne = Cela restera
entre nous. Il serait facile de multiplier les exemples; je
crois que ceux-ci suffiront provisoirement pour montrer
comment cette analyse d'une forme spéciale, par le jeu
des remaniements et la recherche des équivalences (absol-
ues ou approximatives) fournira dans bien des cas l'ex-
plication d'un ordre donné. Le mot antéposé sera souvent
un sujet psychologique, et aurait pu être aussi bien, rai-
sons stylistiques à part, le sujet grammatical de la phrase.
 Le mot antéposé sert donc essentiellement (ce qui est aussi
 normalement le rôle du sujet grammatical) à rattacher une
 phrase à une phrase précédente; ainsi on pourra classer
 de tels exemples ou bien sous la rubrique «sujet psycho-
 logique» ou bien sous celle de «rattachement» (la place à
 l'avant s'expliquant par le déclenchement de l'automatisme,
 par l'enchaînement logique et par les besoins de la clarté
 de l'exposition, comme nous l'avons vu plus haut). Mais
 il y a pourtant, entre les deux notions de «sujet psycho-
 logique» et de «rattachement», une différence qui tient à
 ceci, que l'idée de sujet a moins d'étendue mais plus d'élé-
 ments de détermination que l'idée de rattachement, puis-
 qu'elle contient en plus de l'idée de notion initiale celle
 de substratum de qualités (phrases nominales) ou de prin-
 cipe d'action (phrases verbales). L'emploi des deux termes
 n'est donc pas indifférent dans tous les cas, comme le
 montre la comparaison de ces deux phrases: *Ce moment*
décida de l'issue de la bataille. — En ce moment se décida
l'issue de la bataille. Le premier terme des deux phrases

sert de rattachement à une phrase antérieure, mais n'est pas dans la seconde sujet psychologique; car «ce moment», en tant que sujet, a un sens plein (= ce qui se passa à ce moment), plus actif que le même mot simple complétement de temps. La nuance est sans doute subtile, mais elle existe. Pour cette nuance, l'idée contenue dans le sujet joue le rôle important. Par exemple, l'idée de moyen ne diffère souvent pas beaucoup de l'idée de sujet: *Par un traitement énergique on réussit quelquefois à guérir le mal.* = *Un traitement énergique réussit etc. . . .* (Notez le contenu très faible du sujet grammatical «on»). Mais si on dit plus souvent: *Par ce moyen il avait été sauvé de la ruine* que *Ce moyen l'avait sauvé . . .*, et si au contraire on dit plus naturellement: *Cet homme l'avait sauvé de la ruine* que *Par cet homme il avait été sauvé*, c'est dû à l'idée contenue dans le premier membre de la phrase, puisque l'idée d'une personne sert plus naturellement de sujet que l'idée d'un moyen ou d'une manière. Pourtant, dans tous ces cas, les deux constructions restent possibles. On peut en conclure que les différentes formes de phrases possibles dans lesquelles peut être coulée une même donnée primitive conçue d'abord sous sa forme la plus fruste, ne sont pas nécessairement identiques en tous points. Au contraire, l'arrêt, si court soit-il, et le choix qu'il permet, crée la possibilité de nuancer la pensée primitive, et plus encore sans doute que la pensée, le style. A la même construction on donne des façades différentes.

La phrase disloquée.

L'antéposition d'un membre de phrase autre que le sujet grammatical prend deux formes différentes en français moderne. Dans l'une, elle n'affecte pas l'unité de la

phrase; c'est une ancienne liberté sauvegardée (e. g. *Par ce moyen il avait été sauvé de la ruine*). Dans l'autre, c'est justement la question de l'unité de la phrase qui se pose tout d'abord. En effet, l'indépendance relative des membres de la phrase qui caractérise les premières étapes du développement des langues (v. e. a. les remarques de MEILLET-VENDRYES, dans: *Traité de gramm. comp. d. l. cl. 1924*, p. 519), continue à un certain point à caractériser la langue parlée (v. JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 26 sqq.), dans laquelle souvent, sous l'influence d'une émotion, la phrase se disloque, pour employer la terminologie de BALLY, qui a étudié à fond ce phénomène dans son «*Traité de Stylistique française*». Les termes «disloquer» et «dislocation» ont le désavantage de faire trop penser à un mouvement qui irait d'un état organisé vers un état désorganisé de la phrase. Ce mouvement a lieu réellement quelquefois, p. ex. quand on répond à un: *Tu es riche!* par: *Riche! Moi!* Dans d'autres cas, la «dislocation» représente un état inorganisé plutôt que désorganisé de la phrase; il nous semble pourtant juste et pratique de ne rien changer à la terminologie de Bally. Voici quelques exemples qui serviront à éclaircir cette question: *Et cet homme! je ne sais si je le hais ou le prends en pitié!* (Voisins: Laurier, 103) — *La gloire! un inconnu s'en est emparé! Ah! pourquoi n'irais-je pas la demander aux saints figurés en pierre qui me souriaient jadis? . . .* (ibid. 66). Après le premier mot, il y a une pause et une intonation très montante de fin de phrase. Il s'agit d'une phrase à terme unique, suivie d'une ou de plusieurs autres phrases qui la développent et pour lesquelles le premier mot sert de thème. Prenons encore quelques exemples de la langue de tous les jours: *La faim, je n'y pense plus.* — *Mon stylo, je*

ne le vois plus. — Cet homme, je le connais. Dans ces exemples, la pause est plus courte, une nouvelle unité se fait, de sorte que ces phrases deviennent équivalentes d'autres phrases ayant le premier mot pour sujet (*La faim est oubliée. — Mon stylo a disparu. — Cet homme m'est connu*). Quelquefois même, on serait tenté de voir dans de telles constructions une sorte d'anacoluthie, c. a. d. au lieu d'une dualité devenue unité, un développement en sens inverse. En voici un exemple: *Au silence, puis à la baisse indéniable de l'amour de Dieu en Jacques, à cette sorte de desséchement, il y eut deux ordres de raisons: les unes extérieures et même matérielles; les autres, il les faut chercher dans sa nature même, et peut-être — — dans les desseins de Dieu sur lui (Madame Rivière, Nouv. Rev. Fr. 1—3—26, 383).* On voit comment dans cette pensée antithétique (raisons extérieures — raisons intérieures) le dernier membre n'a pas gardé la forme qui a dû être la première esquissée; l'équilibre a été rompu, sans doute pour permettre d'ajouter, avec plus d'élégance dans la forme, un développement ultérieur (les desseins de Dieu). Dans le langage familier aussi on trouvera des exemples apparentés: *Jeanne: Moi, je vais faire ma prière. — Julie: Moi, elle est faite (Prévost: Dernières lettres de femmes, 242).* Enfin une phrase tout à fait usuelle: *Et toi, comment ça va? — Et vous, Pierre, ça va toujours (Boylesve: Enf. Bal. 360).* Dans ces cas, nous avons une phrase qui commence par le sujet, mais qui est coulée ensuite dans un autre moule grammatical, dont la possibilité se présente en même temps à l'esprit. On pourrait donc parler, dans ces exemples, de contamination aussi bien que de dislocation; et il est tout naturel que la contamination, qui est une désorganisation de deux unités en conflit, suivie d'une nouvelle organisation comprenant

des parties de chacune de ces unités, se présente très facilement dans la phrase, qui forme en général une unité moins fortement liée que le mot. Si les éléments de deux mots peuvent se désagréger en se présentant simultanément à l'esprit, il est évident que la même chose peut avoir lieu dans la phrase, ou la cohésion est moins grande.

Un nouveau type de phrase est donc constitué, dans lequel un membre antéposé est repris dans la suite sous forme du pronom personnel correspondant. La pause qui sépare les deux parties autrefois indépendantes de la phrase, n'a pas disparu, mais tend à disparaître; on entend des phrases de ce type sans pause, et on trouve chez les auteurs des exemples sans virgule. Souvent la nouvelle construction, avec les variations qu'elle rend possibles, sert utilement à éviter la monotonie, témoin l'exemple suivant, trouvé dans quelque journal littéraire, et dans lequel a été employé aussi un autre procédé qui sert souvent à introduire le thème, à savoir la préposition «quant à»: *Bourcier n'a, en effet, écrit pour ainsi dire aucun de ses livres chez lui. «Paul, mon frère» et «Gens du front», il les a écrits dans les tranchées, sur ses genoux, au crayon. «La Beleba» fut composée, feuillet après feuillet, dans les trains que son métier de reporter oblige Bourcier à prendre plus souvent peut-être qu'il ne le voudrait. Quant à «La Rouille» et à «Jeanne», c'est sur un petit calepin de poche que chaque jour, pendant ses allées et venues à travers Paris, en métro, en autobus, en taxi, notre romancier en écrivit le premier manuscrit. Gageons que son prochain volume, Bourcier l'écrira sur quelque paquebot ou dans la carlingue frémissante d'un avion.* Ce n'est que dans une seule de ces phrases que le sujet psychologique est en même temps sujet grammatical, accompagné

d'un verbe au passif et laissant inexprimé le sujet personnel. La construction varie d'une phrase à l'autre. Dans d'autres exemples, la construction anacoluthique paraît inconditionnée, preuve que le nouveau type de phrase est adopté par les écrivains, du moins par quelques-uns d'entre eux. Gide écrit dans son journal, racontant une excursion en auto aux chutes de la M'Bali: *La chute de la M'Bali, si l'on était en Suisse, d'énormes hôtels se seraient élevés tout autour* (Gide, N. R. F. 1—12—26, 685). — *Ainsi, toute l'histoire des événements qui depuis cinq ans régissent la politique française et continueront de l'influencer pendant longtemps encore selon une progression géométrique, cette histoire-là, à peine cinq personnes la connaissent: M.M. Clemenceau, Poincaré, Tardieu, Mandel et le maréchal Foch* (P. Lombard, *Ami du lettré* 1926, 264). Dans les deux cas, les auteurs dédaignent la construction passive qui aurait régularisé la construction (*La chute . . . aurait été entourée d'hôtels. Cette histoire est connue de cinq personnes . . .*), en lui préférant, sans raison apparente, la construction disloquée. Celle-ci est enfin très usitée dans les cas où l'on nuance sa pensée en ajoutant une phrase «subjective» comme: «je crois», «je pense» etc. et où l'on ne donne pas à ces phrases la forme d'une incise. Un seul exemple suffira ici: . . . *Si j'examine ma vie, le trait dominant que j'y remarque, bien loin d'être l'inconstance, c'est au contraire la fidélité. Cette fidélité profonde du cœur et de la pensée, je la crois infiniment rare* (Gide, N. R. F. 1—12—26, 772).

Enfin, dernier point: Le type de phrase: *Cet homme, je le connais*, qui est né de la soudure de deux phrases d'abord indépendantes, ne doit pas sa fortune uniquement à la commodité de commencer tout de suite par le thème et de laisser en suspens la construction du reste de l'énoncé;

il le doit aussi à la vitalité particulière de la forme pronominale qui caractérise la fin de la construction. Il ne suffit pas de dire, selon la théorie psychologique, que «Cet homme» est le sujet de l'énoncé, puisque c'est la notion initiale, le terme connu. «Je» aussi est un terme connu et ne forme pas unité de sens avec le verbe. Il faudrait dire du moins qu'il y a deux termes connus, deux «sujets», dont l'un (je), qui est constant dans la situation donnée, est plus effacé et prend donc naturellement la place la plus faible au milieu de la phrase, tandis que le sujet actuel (Cet homme) se rattache directement, et rattache la phrase à ce qui précède.

Plus fécond sera pourtant un autre point de vue, celui de l'automatisme. S'il n'y a pas unité de sens entre «je» et «connais», il y a, si on peut dire, unité de déclanchement pour tout le groupe «je le connais». Ces constructions avec sujet et complément pronominaux (et avant tout avec le sujet «je») appartiennent au fonds de roulement du langage de tous les jours, langage où la situation entoure ceux qui parlent, de sorte que des phrases comme «je le connais» sont automatisées au point de constituer des groupes de cohésion très forte, ou pour mieux dire, des unités linguistiques. La phrase: «*Cet homme, je le connais*», s'explique donc, pour le premier membre, par le rattachement à ce qui précède, pour le second, par le caractère automatique et l'unité de cette construction pronominale beaucoup plus populaire que la construction passive qui réaliserait pourtant la forme normale de la phrase (*Cet homme m'est connu*). D'autres formes de la même construction renforcent particulièrement cette explication. D'abord l'existence du type inverse: «*Je le connais, cet homme*», où la reprise sert à insister sur une partie de la phrase trop effacée

dans la première construction toute faite, sortie automatiquement. Puis, un autre type de phrase. Le garçon de café vous demande: *Le journal, c'est fini?* ou: *C'est fini, le journal?* (pour: *Vous avez fini de lire le journal?*); le garçon de bibliothèque vous dit: *Berr, c'est prêté* (pour: *Le livre de Berr est prêté*). Et ces formes s'expliquent encore, du point de vue «mécanique», par l'usage énorme que fait le langage parlé du mot de situation le plus vague, vrai passe-partout: «ce», accompagné de «est» (qui tend à devenir invariable); la phrase qui commence par «c'est» élargit de plus en plus son domaine, automatiquement (v. plus au loin, livre I).

Rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical.

Dans les pages précédentes nous avons essayé de rendre compte, en nous appuyant sur de vieux et de nouveaux arguments, de la méthode d'analyse psychologique de la phrase qui cherche à réduire toute phrase donnée à deux termes principaux, sujet et prédicat psychologiques, notion initiale et but de l'énoncé, et à montrer que l'ordre de ces deux termes est plus fixe que l'ordre grammatical de la phrase. Cette méthode est d'une utilité certaine, elle est même indispensable à notre étude; seulement il ne faut pas en exagérer la portée, il faut se garder de trop simplifier le problème. La phrase ne se laisse pas toujours réduire à deux termes psychologiques. Tantôt, il y a deux (ou plusieurs) termes connus (v. plus haut); tantôt la phrase contient plusieurs termes nouveaux; il faudrait alors parler de plusieurs prédicats psychologiques dans la même phrase (et STROHMEYER dans: *Stil der franz. Sprache*,

ne recule pas devant cette conséquence). Mais dans ce cas, ce n'est plus la dualité: sujet-prédicat psychologique qui expliquera tout. Il y a des phrases, où tous les membres sont nouveaux (*e. g. Un mendiant tomba un jour épuisé de faim au bord de la route*). C'est alors l'ordre grammatical qui reprend ses droits, qui est sans doute à l'origine un ordre psychologique mais qui est devenu forme, modèle, moule préexistant, s'offrant à celui qui parle pour qu'il y puisse couler sa pensée. Même, et c'est là le point important, cette forme, cet ordre grammatical peut entrer en lutte avec l'ordre psychologique. Dans une phrase toute simple comme celle-ci: *Cinq heures sonnent*, le prédicat psychologique est indubitablement: «cinq heures», la notion initiale: «sonnent». Et pourtant on dit toujours: *Cinq heures sonnent*; l'ordre grammatical l'a emporté sur l'ordre psychologique. (En danois, on suit normalement dans ce cas l'ordre psychologique: *Klokken slaar fem*). La même chose arrive souvent dans des phrases contenant des pronoms personnels (ou possessifs), qui sont prédicats psychologiques sans que la construction grammaticale en soit influencée: *ça me regarde*. — *S'il ne l'épouse pas, ce sera un autre (Capus)* (le dernier ex. cité avec d'autres dans STROHMEYER; op. cit., p. 91—92). Strohmeyer, qui voit lui-même cette restriction à la méthode psychologique qu'il préconise, n'a pas évité pourtant d'être victime de cette même méthode. L'argumentation n'est pas convaincante par laquelle il essaye de prouver (op. cit., p. 82) qu'il y a réellement ordre psychologique dans l'exemple que voici: *Presque toutes les prophéties sont des prophéties de malheur. La biologie nous fournit l'explication à ce phénomène*. Malgré les arguments de Strohmeyer, il nous paraît naturel de dire que «la biologie» est bien «prédicat psychologique», et que

la construction psychologique demanderait donc cette forme: *L'explication à ce phénomène nous est fournie par la biologie* ou: *c'est la biologie qui . . .* La construction donnée représente au contraire la victoire de l'ordre grammatical normal sur l'ordre psychologique. Pourquoi cette victoire, puisque la construction avec «c'est» est aussi des plus usitées? Nous croyons qu'il faut s'abstenir de répondre et laisser aussi sa part au hasard. Voici d'autres exemples où la construction grammaticale nous paraît nettement victorieuse sur l'ordre psychologique, (en plus des exemples innombrables de phrases de la forme: «*Je connais cet homme*», qui sont pour le moins aussi nombreux que celles qui présentent l'ordre inverse, traité plus haut): *Misérables que nous sommes, nous ne pouvons rien contre la nature des choses. Les enfants sont volontaires, un grand homme ne l'est pas (Anat. France) — Il sait comme tout est relatif, et l'incohérence et la vanité de nos raisonnements l'ont surtout frappé (Charpentier, Merc. Fr. 1—11—26, 666).* Il y a encore des mots comme: «beaucoup, tout, tant, seul», qui ont très souvent l'importance d'un prédicat psychologique sans rompre pour cela l'ordre grammatical. Il y a enfin des cas où deux termes d'une phrase s'opposent à deux termes d'une autre phrase, ce qui donne deux «prédicats psychologiques» dans chacune des phrases; là aussi intervient l'ordre grammatical, comme dans cet exemple: *Cela même que Dominique rejette, ne sachant qu'un seul personnage, le sien, n'est-ce point ce que nous demandons aux romans (Massis: Jugements II, p. 290).*

Réduits en schéma, les rapports suivants peuvent exister entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical:

1) Concordance des deux ordres; c'est la construction la plus simple et qui comprend la grande majorité des phrases.

2) Opposition des deux ordres, ayant pour résultat la victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique, c. a. d. de la forme sur le fond.

3) Opposition des deux ordres, aboutissant à la victoire de l'ordre psychologique.

4) Absence de la notion d'ordre psychologique, dans les cas où il y a équilibre entre les membres principaux, ceux-là étant ou bien également connus ou bien également nouveaux.

5) Absence de la notion d'ordre grammatical, quand, sous le coup d'une forte émotion, la phrase se disloque («Toi, ici, à cette heure!»).

On voit donc que toutes les combinaisons possibles sont représentées; et cette constatation servira à nous faire éviter de tout ramener dans nos explications à un seul principe. Dans un ordre donné, il faut voir en même temps la réalisation d'une pensée et le fonctionnement d'une mécanique, collaboration ou opposition d'un choix conscient et d'un automatisme. Il faut tâcher de comprendre cette double nature du langage, en se tenant à égale distance d'une simple classification extérieure et de la rage de tout vouloir expliquer. Plus peut-être que dans aucun autre domaine de la linguistique il est nécessaire ici de ne jamais perdre de vue qu'une explication de cas particuliers par une cause générale n'aura pas une valeur absolue; nous n'arrivons qu'à l'expression d'une tendance, à laquelle notre esprit, qui demande pour comprendre les choses des cadres d'une certaine solidité, risque de donner plus de réalité et plus de rigidité que n'en comportent les faits eux-mêmes. Les lois, les systèmes nous aident à penser et nous emprisonnent. Celui qui veut se servir d'un tel système (par exemple

l'idée de «l'ordre psychologique») pour expliquer tous les faits de l'ordre des mots, tombe dans l'erreur d'être plus systématique que ne l'est celui qui parle ou qui écrit. Car celui-ci n'arrive pas toujours à exploiter toutes les possibilités de la langue. Il y a, pour employer l'excellente expression de MAROUZEAU (qui développe lui-même une idée de GRAMMONT), une valeur latente des procédés d'expression qui ne se réalise que si la situation, l'état momentané de celui qui parle et l'idée qu'il désire exprimer, y collaborent; il faut une certaine complication, une rupture de l'automatisme. Voici un exemple concret: Strohmer (op. cit. p. 106) dit que dans les deux constructions: *Quand ton frère est-il parti?* et *Quand est parti ton frère?* le dernier mot est dans les deux cas le prédicat psychologique. Même si l'on admet (ce qui ne nous paraît guère possible) que le «prédicat psychologique» puisse être autre chose que l'adverbe interrogatif, il est exagéré de présenter la différence de poids des deux membres en question comme une différence absolue; dans neuf cas sur dix, sans doute, ces deux phrases très communes sont tout à fait automatiques et n'impliquent aucune mise en relief d'un des membres de la phrase. Mais cependant cette mise en relief reste comme une valeur latente dans les deux formes, dont on pourra se servir le cas échéant. Il y a beaucoup de stations intermédiaires entre le simple besoin de se faire comprendre et l'utilisation de toutes les richesses de la langue. Et ces richesses, celui qui parle peut même y ajouter de son propre fonds; car il y a dans le langage, et c'est très important pour l'ordre des mots, un élément de jeu avec lequel il faut compter, jeu qui se plaît à renverser les règles établies ou en train de s'établir, qui désorganise mais qui organise aussi sur de nouvelles bases,

qui sauvegarde enfin la liberté créatrice individuelle et permet d'exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment. Nous arrivons là en plein champ stylistique et sur les confins de la grammaire; mais une ligne de démarcation nette n'existe pas; voilà pourquoi nous croyons impossible d'exclure (comme le veulent faire Sechehaye et Boer) la stylistique de la syntaxe, d'opposer l'application des règles aux règles mêmes. Il y a bien des nuances entre l'usage individuel et l'usage collectif, entre la liberté et la règle; ce qu'on constate c'est beaucoup moins une opposition absolue qu'un glissement de l'un à l'autre. Et c'est justement une question du plus grand intérêt qu'on exclut en voulant exclure la stylistique de la syntaxe. Car l'usage individuel ne prend pas ses libertés avec toutes les règles de la syntaxe; et n'est-il pas extrêmement important de savoir justement quels sont les domaines de la langue qui permettent ces libertés et quels sont ceux qui ne les permettent pas; de distinguer les parties qui sont en mouvement de celles qui sont stationnaires; par là aussi on arrive à comprendre le caractère un peu trop absolu d'une autre distinction en vogue, celle entre grammaire synchronique et grammaire diachronique, distinction féconde mais qui risque aussi de nous faire perdre contact avec la réalité vivante.

Plan de l'étude et principes d'explication.

La présentation des résultats de notre enquête suivra un plan purement grammatical. Si celui qui parle va de la pensée à la langue, celui qui étudie, tout comme celui qui entend, va en sens inverse, de la langue à la pensée. C'est donc un ordre naturel, c'est en même temps l'ordre le plus pratique; c'est enfin celui qui fait mieux com-

prendre l'importance de la forme même, de l'ordre grammatical. Et cette manière de présentation ne nous empêchera pas d'arriver, si c'est possible, à des résultats d'ordre plus général, à une synthèse qui relie ce que l'analyse aura provisoirement séparé.

Le point de départ sera donc la phrase, expression d'un sens relativement complet par le moyen d'un certain nombre de mots qui se déterminent mutuellement et forment entre eux des groupes plus ou moins intimement liés. Le degré de cohésion de ces groupes n'est pas toujours le même; c'est un facteur variable qu'il s'agit partout de déterminer. Il y a pourtant une limite relativement fixe entre les groupes plus relâchés dont les composants forment les membres principaux de la phrase, et ceux fortement unis qui constituent ensemble un seul membre de la phrase; d'un côté des groupes comme: Sujet-attribut (nominal), sujet-verbe, verbe-complément, et de l'autre des groupes comme: substantif-adjectif (et autres déterminants du subst.), verbe-adverbe, etc.; distinction pour laquelle nous ne voyons pas de terme d'un usage général, mais qui est en principe celle pour laquelle JESPERSEN propose les termes «nexus» et «jonction» (dans *Philosophy of Grammar*).

A l'intérieur de chaque groupe, l'étude aura pour but de distinguer, et autant que possible d'expliquer l'ordre des membres du groupe. Presque toujours il est possible d'opposer à un ordre habituel un ordre occasionnel, qu'on peut expliquer par différentes raisons générales d'ordre psychologique. Il y a d'abord l'idée de rattachement ou de notion initiale, déjà étudiée. Puis le déséquilibre résultant d'une forte émotion donne ce qu'on peut appeler l'ordre impulsif ou emphatique. Il y a aussi les cas où

les groupes se désorganisent pour se réorganiser d'une façon différente en formant une unité nouvelle, tantôt due seulement à un contact d'ordre extérieur, tantôt à la naissance d'une nouvelle unité sémantique. Il y a enfin tous les cas où il s'agit plutôt de l'arrangement conscient que de l'ordre naturel de la phrase (opposition qui cependant n'a rien d'absolu), c. a. d. les cas où la volonté de celui qui parle ou, surtout, qui écrit, intervient directement et arrange ou réarrange la phrase pour les besoins de la clarté, de l'harmonie, du rythme; pour éviter la monotonie; pour appeler l'attention sur un mot par le procédé de la disjonction, c. a. d. la séparation, à l'aide d'autres mots, des deux parties d'un groupe. A cheval sur les deux ordres, naturel et artistique, se trouve la figure du chiasme, qui s'explique dans bien des cas par un rattachement naturel, un déclanchement dû au mot qui précède, dans d'autres cas par la recherche stylistique de la variation.

Ce sont là les principes les plus importants qui trouveront au cours de l'étude même leur développement ultérieur.

LIVRE PREMIER.

Sujet et attribut.

Sujet et attribut nominal forment ensemble la phrase nominale qui sert à exprimer que le sujet est, ou paraît être, ou entre, ou reste dans l'état qu'indique l'attribut. Au point de vue du sens, la phrase nominale ne se distingue pas nettement de la phrase verbale, l'état et surtout l'entrée dans un état étant souvent marqué par un verbe: *pâlir* — *devenir pâle*. Au point de vue de la forme, la distinction est le plus souvent nette; il y a cependant des cas de limite, dus à l'existence de la copule, c. a. d. le verbe de sens très général qui relie ordinairement le sujet à l'attribut. Si c'est un des verbes «être, devenir, rester, paraître, sembler», l'analyse est facile, ce sont les copules ordinaires. D'autres combinaisons montrent une généralisation plus ou moins avancée du sens du verbe: *tomber malade, sortir vainqueur, passer maître, se faire vieux, naître aveugle, vivre vieux*. Cependant, copule ou verbe, attribut ou apposition, la question n'est, au point de vue de l'ordre des mots, qu'une question de classification — arbitraire dans quelques cas —, la place de l'attribut (dans le sens le plus large) restant la même dans les deux cas.

CHAPITRE I.

Ordre habituel : Sujet-attribut.

A. La phrase simple.

L'ordre habituel est l'ordre sujet-attribut : *La maison est grande.* — *Les deux jeunes gens sont devenus inséparables.* — *Tu es déraisonnable, et à plaindre.* — *C'est stupide.* — *C'est moi etc.* (v. dans l'Introduction, les considérations générales sur l'ordre sujet-attribut).

Dans les derniers exemples : *C'est stupide, c'est moi*, le sujet est un pronom démonstratif atone qui représente la situation sous la forme la plus vague, la moins déterminée. Le grand nombre de phrases introduites par *c'est*, d'un côté, et de l'autre le groupe solidement établi : substantif—adjectif épithète, rendent compte du fait qu'il peut y avoir deux formes à peu près équivalentes d'une phrase nominale. Ainsi, à la question : *Comment trouvez-vous la maison?* on répondra tantôt : *La maison est belle*, tantôt : *c'est une belle maison*; et c'est certainement la dernière forme qui est la plus usuelle¹

Une construction avec «*c'est*» arrive aussi quelquefois à empiéter sur le domaine des phrases verbales, comme dans cette phrase : *Même, un jour, elle a pris à pleines mains*

¹ Surtout dans les cas où le substantif ne se trouve pas déjà dans la phrase précédente, la construction qui en fait le sujet est plutôt rare et purement littéraire; témoin les exemples suivants : *Elle essaie de mettre un ordre logique dans le désordre apparent et superficiel des Brins d'Herbe. La tentative est méritoire* (J. Cortel, Merc. Fr. 15—11—26, 233) — *Vous alléquez que la mode actuelle ... présente une parfaite convenance aux nécessités de la vie contemporaine. L'argument est sans poids ni force* (P. Lièvre, Merc. Fr. 1—2—27, 540) ... *un écrivain si plein de santé qu'elle déborde dans ses livres : le cas est rare, depuis Ronsard, Rabelais, La Fontaine et notre Ponchon* (M. Coulon, Merc. Fr. 1—10—26, 106) ... *ils ne pensent plus, ne s'expriment plus que par images. Le symptôme est grave* (Boulenger et Thérive : Soirées 228).

la sciure de bois d'un cendrier et l'a jetée dans le cou de la bonne qui ramassait la balle sous un meuble. C'est une chose qui a beaucoup scandalisé Philippe, mais enfin cela ne permet plus qu'il oublie sa petite amie (Barrès: Amitiés 47) (= Cette chose a beaucoup scandalisé Philippe). De même dans les phrases du type: *C'est son rêve accompli = Son rêve est accompli.* Nous ne voulons pas poursuivre dans le détail le jeu de ces nuances dans la répartition entre le sujet et l'attribut des éléments de la phrase. Si nous mentionnons le fait, c'est pour montrer que la distinction entre sujet—attribut d'un côté et substantif—adjectif épithète de l'autre, exactement comme celle entre sujet—attribut et substantif—adjectif en apposition (v. plus haut p. 35), n'est pas absolue. Quelquefois, la forme même de la phrase est abandonnée; le groupe substantif—adjectif fait fonction de phrase: *Voilà la logique de l'histoire. Logique assez déconcertante, il est vrai, mais à laquelle on ne saurait se soustraire (E. Martinet. Rev. Hebd. 25—6—27, p. 397).* — *Séance du 27 juillet 1926. Une séance brève, mouvementée (Temps).* Rarement, les deux fonctions, épithète et attribut, sont réunies dans une même phrase, comme dans cet exemple: *Des quais vides, et vides encore, à la sortie, les tramways, les fiacres, les innombrables omnibus d'hôtel (Barrès: Amitiés 205).*

Dans la langue parlée, de telles phrases à terme unique ne sont pas rares; elles sont tantôt simples: *Bien! Possible! Impossible! Inutile! Magnifique! Etrange!* tantôt composées d'adjectif + substantif: *La belle affaire! Le joli chapeau que tu portes là! La belle raison!* Nous avons enfin la phrase constituée par un substantif + une proposition relative: *Ah, mon Dieu, et Harquenin qui n'est pas ici!* (Régnier: *Escapade*, 140 — v. d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN:

Bisætningerne § 88). Il s'agit là à l'origine d'une phrase à terme unique: *Et Harquenin!* qui se complète mais qui en se complétant garde sa forme primitive de phrase à terme unique et aussi sa valeur affective (v. Introduction p. 6). C'est cette valeur affective qui caractérise toutes les phrases à terme unique; l'émotion est concentrée dans le terme essentiel qui est seul exprimé ou complété au moyen d'une subordination; il s'en faut de beaucoup que tous les attributs se prêtent à une telle construction; on remarquera l'emploi fréquent de certains termes négatifs: «Inutile!» est extrêmement commun, l'équivalent d'un «non» énergique, «Utile!» n'est guère possible.

B. Cohésion et disjonction.

Dans le style simple et naturel, le sujet et l'attribut ne se suivent pas seulement dans l'ordre indiqué; il y a aussi entre eux une certaine cohésion; l'un est relié immédiatement à l'autre par la copule, et les autres membres de la phrase, s'il y en a, se répartissent avant et après les membres principaux qui forment le noyau central de la phrase: *Avant d'être promu au cardinalat, Mazarin avait été nommé chanoine de Saint-Jean-de-Latran par le pape Urbain VIII.* Au contraire, un style plus tendu aime à suspendre la phrase entière entre les deux termes, pour éveiller l'attention par l'effet même de cette suspension, qui laisse l'auditeur (le lecteur) un certain temps dans l'attente du mot qui va compléter la phrase commencée. Cette disjonction tend donc à mettre le sujet à la place initiale et l'attribut à la dernière place non seulement du groupe formé par ces deux membres de phrase, mais de la phrase entière: *Ils font remarquer que Mazarin, avant d'être promu*

au cardinalat, avait été nommé par le pape Urbain VIII chanoine de Saint-Jean-de-Lafran, preuve certaine, nous dit-on, qu'il était prêtre (L. Bertrand: *Louis XIV*, 105). La disjonction n'est cependant pas ici d'ordre purement stylistique; l'antéposition du sujet est logique, puisque Mazarin est sujet aussi de la proposition infinitive intercalée. Dans les exemples suivants, c'est le procédé stylistique seul qui rend compte de l'intercalaison: *Les logements sont, pour un bâtiment de guerre, relativement confortables* (Temps 28—7—26) — *Ce n'est, je le sais bien, qu'un épisode de l'histoire des mœurs et qui n'est pas inédit.* (P. Lièvre, *Merc. Fr.* 1—2—27, 547) — *Car les témoignages, je l'ai déjà dit, sont abondamment contradictoires* (L. Dumur, *Merc. Fr.* 1—11—26, 762) — *Mais Louis XIV, à dix-huit ans, — nous l'avons déjà remarqué, — était un peu snob* (L. Bertrand: *Louis XIV*, 137) — *Ils précédaient la puissante nappe des vainqueurs, dont l'odeur immonde de graisse, de cuir, de chicorée, m'est aujourd'hui encore présente* (Barrès: *Amitiés* 24) — *Les larves, ou les chrysalides, lorsqu'elles sont encore d'un blanc de lait, sont, nous disent nos gens, délectables* (Gide, *N. R. F.* 1—2—27, 181).

On voit que le terme intercalé est mis tantôt avant, tantôt après la copule, toujours après quand le sujet est un pronom atone. La copule, à l'infinitif, peut être aussi disjointe de son attribut: *On l'a justement noté: Il est malaisé d'être dans notre siècle un chrétien* (Massis: *Jugements II*, 252) — *Minet-chéri goûte la contrition délicieuse d'être — pareille à la petite horlogère, à la fillette de la lingère et du boulanger, — une enfant de son village, hostile au colon comme au barbare — —* (Colette: *Maison de Cl.* 36) — *M^{me} Maurice du Plessys . . . nous prie d'être, auprès de nos lecteurs qui ont apporté au poète tant de marques d'estime*

et une aide si spontanée, l'interprète de sa reconnaissance émue (Nouv. Litt. 8—3—24).

C. Dislocation.

Dans plusieurs des exemples cités ci-dessus, l'élément disjonctif est une phrase indépendante qui sert à nuancer l'énoncé principal. Assez souvent ces deux phrases s'enlacent d'une autre façon qui est beaucoup plus près de la langue parlée; l'arrêt qu'il y a après le sujet cause une rupture dans la construction; après l'incise, la phrase principale est reprise avec un pronom sujet et sous la forme d'une proposition conjonctive: *Cette perfection de la forme à laquelle je tiens tant, je ne crois pas du tout qu'elle soit un purisme glacé* (E. Marsan, *Candide* 13—1—27) — *Ces jeunes, M. Béraud prévoit qu'il seront romantiques* (Hirsch, *Merc. Fr.* 15—11—26, 208) — *Cette résignation, ce fatalisme, notons comme ils sont dans l'air, incorporés, si l'on peut dire, à l'atmosphère de notre époque* (Boulenger et Thérive: *Soirées* 149) — *Que sait-on, avec les traumatismes moraux! Ils abolissent la résistance. La résistance, vous m'avez entendu dire qu'elle est le souverain remède, le vrai médecin* (Boylesve: *Jardin détruit* 130). — *L'écrivain dont M. Hermant nous raconte l'histoire, nous sentons à chaque page du livre que c'est M. Hermant lui-même* (M. Arland, *N. R. F.* 1—3—26, 358). — *Même celles que le travail ou le deuil avait assombries de bonne heure, je savais bien, moi, qu'elles n'étaient qu'amour et invitation à l'amour, attente et promesse* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 21). Dans tous ces cas, il ne s'agit pas d'une disjonction comme celle traitée ci-dessus; c'est au contraire un style relâché mais naturel; la construction commence par le thème, qui est repris plus loin comme sujet grammatical, mais dans une proposition subordonnée.

Cette construction disloquée se retrouve aussi où il n'y a pas d'intercalaison, mais seulement une pause: *Autour de lui, chacun vit double et s'en console par l'orgueil de continuer ainsi à vivre dangereusement. Le danger! Il est encore si proche, partout ici, et tout près d'ici* — — (B. G. Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 206). — *Son idée, elle n'est pas difficile à saisir* (Bainville: *Hist. de France* 98). — *Ce drame entre la glèbe et l'homme, que Millet suit avec une mâle émotion, il n'est agrémenté d'aucun effet pittoresque* (Hourticq: *France* 401).

Il n'y a aucune limite précise entre les cas où l'on distingue nettement deux phrases, dont la première à terme unique, et l'usage populaire, où la soudure est complète: *Le tramway il passe devant* (v. exemples chez PLATTNER III. II. 40).

A côté de cette construction, une autre se fait de plus **en plus** commune, dans laquelle le sujet est repris non plus par le pronom personnel correspondant, mais par l'invariable «ce», forme qui est extrêmement usitée dans la langue populaire et commence à pénétrer dans la langue écrite: *Le journal, c'est fini?* — *Berr, c'est prêté* (phrases entendues) — *Albert, voyez-vous, c'est un très bon garçon* (Tr. Bernard: *Petit Café* I. 1) — *Tous les clients du café, ce matin, c'est pour moi* (ibid. III. 4) — *Elle sait bien que les seuls bonheurs qui seraient de vrais bonheurs, ce n'est pas pour moi!* (ibid. III. 4) — *Et ce sabre de bois sur lequel tu caracoles, il servit de monture à Vigny enfant! Les enfants — c'est la parure du Square des Vosges* — — *Et c'est la guirlande de la maison Hugo* (Brousson, *Nouv. Litt.* 21—5—27) — *Pourtant, l'art, c'est beau* (Daudet: *Sapho* 23) — *Ces gens de la campagne, c'est si rapace* (ibid. 32) — *Les liens de famille, c'est sacré* (Zola: *Ventre de Paris* 192) — *Si la*

politique, c'est l'art de faire vivre des gens côte à côte ...
(Barrès: *Amitiés* 79).

L'origine de cette nouvelle construction se trouve sans doute dans les cas où le sujet n'est exprimé d'abord que sous la forme la plus vague, pour être précisé après par le moyen d'un sujet explétif: *C'est impossible, cet arrangement*, amène naturellement: *Cet arrangement, c'est impossible*. (Pour la construction avec sujet explétif v. ci-dessous p. 45).

CHAPITRE II.

L'ordre: attribut-sujet.

A. Inversion de caractère plus ou moins impulsif.

I. Inversion simple.

Cet ordre est d'abord l'ordre impulsif (v. Introduction). Comme tel, il se trouve avec un certain nombre d'adjectifs dont le sens exprime naturellement l'émotion; parmi les plus usitées sont: heureux, nombreux, rare, grand: *Bienheureux sont les pauvres d'esprit*. — *Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle* (Péguy) — *Grande est mon admiration pour ce volume si intéressant* (Bull. Soc. Ling. XXIV, 126) — *Caron croyait tout arrangé. Aussi grands furent son étonnement et sa fureur quand sa maîtresse lui signifia une seconde rupture* (Matin) — *Bien bizarre serait la langue qui s'imposerait cette espèce de construction chronologique* (Marouzeau: *Ordre des mots* 3) — *Très longue et très ancienne, en effet, était la liste des griefs nationaux et les ressentiments du Roi contre les Espagnols* (Bertrand: *Louis XIV*, 248). — *Cependant, rares sont les sociétés qui ont usé de cette clause* (Le Temps 1—8—26) — *Aussi, comme l'autre soir les jeunes époux Michel se trouvaient dans un café du boulevard Gam-*

beta, vive fut la fureur du chauffeur en voyant Puccini pénétrer dans l'établissement (Pet. Parisien 19—1—27) — Presque doux lui fut le refuge de sa chambre, qu'il referma à double tour (Chateaubriant: Monsieur des Lourdines 66). La construction est cependant purement littéraire, donc plutôt emphatique qu'impulsive, et elle a pour plusieurs adjectifs le caractère d'une formule figée plutôt que d'une forme vivante. Il est à remarquer aussi que le sujet est souvent accompagné d'une proposition relative ou d'une autre détermination, qui le rend d'abord très long et qui lui donne en outre un contenu prédicatif qui peut être le vrai but de l'énoncé. La postposition d'un membre de phrase sensiblement plus long qu'un autre membre avec lequel il est en rapport est un phénomène très connu qui s'explique par la tendance à éviter la suspension qui serait le résultat de l'ordre habituel quand de longs déterminants devraient s'intercaler entre le premier membre du groupe et le second qui est son complément nécessaire et attendu; il s'explique aussi en partie par le contenu même de ces déterminants qui font souvent du mot ainsi déterminé le membre essentiel, et dans ce cas naturellement postposé, du groupe. Ainsi, dans une phrase comme celle-ci: *Nombreux sont les lecteurs qui nous ont demandé de poursuivre notre enquête*, c'est la proposition relative qui contient l'essentiel de l'énoncé; une construction équivalente serait: *De nombreux lecteurs nous ont demandé de poursuivre notre enquête*; tandis que l'ordre sujet-attribut: *Les lecteurs qui nous ont demandé de poursuivre notre enquête, sont nombreux*, tout en restant possible, changerait l'équilibre intérieur aussi bien qu'extérieur de la construction par l'attente prolongée de l'attribut, et serait donc dans la phrase ainsi constituée le vrai ordre emphatique. Une dernière possi-

bilité enfin sauvegarde en même temps l'ordre habituel: sujet-attribut, et la postposition du prédicat essentiel: *Les lecteurs sont nombreux qui nous ont demandé etc.* Si cette construction ne se généralise pas, c'est parce qu'elle cause une autre rupture de groupe, à savoir du groupe constitué par la proposition relative et son antécédent (v. II^e partie). C'est donc avec une certaine réserve qu'il faut appliquer le terme «ordre emphatique» à tous les exemples précédents; le contenu émotif varie d'un adjectif à l'autre et d'un emploi du même adjectif à l'autre; le fait même que cet ordre s'est généralisé pour certains adjectifs en diminue la valeur émotive et tend à en faire un ordre banal.

L'inversion paraît peu usitée avec un sujet pronominal; on trouve bien: *Béni soit-il, maudit soit-il*, mais nous ne croyons pas avoir vu d'exemples d'une forme comme: *Heureux sont-ils!* ou: *Heureux ils sont!* Sans doute la construction est-elle possible avec un attribut composé et réparti avant et après le sujet, comme: *Ah oui! belle était-elle, et gentille, et douce!* Mais dans les phrases simples, l'émotion s'exprime bien plus naturellement par d'autres formes impulsives de la phrase nominale. La construction avec inversion simple reste cependant possible quand là copule reçoit une importance particulière par l'effet d'une opposition: *Veuf je suis et veuf je resterai.* — *Dans une conférence sur Vieuxtemps . . . le grand artiste se définissait ainsi lui-même: Romantique j'étais, romantique je suis resté (Nouv. Litt.)* — *Qu'on y prenne garde: une vague du bon sens révolté, à défaut des gouvernants, pourrait bien, avant peu, balayer ces prétentions, au dam de l'école laïque. Ces mêmes syndiqués, qui la compromettent à plaisir, n'ont pas manqué, une fois encore, d'en réclamer la défense éperdument. Laïcs nous sommes et demeurons, mais nous tenons en même temps,*

et avec une foi inébranlable, pour la liberté. Laïcs nous sommes, mais nous estimons — — (*Temps, 12—8—26*). Dans ces exemples, la copule n'est plus, au fond, une vraie copule; le verbe prend une valeur prédicative; et l'attribut nominal sert de point de départ à l'énoncé. Ces exemples sont des formes archaïques de la construction moderne mentionnée ci-dessous: *Laïcs, nous le sommes* (v. p. 57 sqq).

II. Construction disloquée avec reprise du sujet.

A côté de l'inversion simple, limitée à un nombre de cas assez restreint et au style littéraire, nous en trouvons une autre, de beaucoup plus usitée, et typique de tout le système de constructions pronominales par lesquelles le français moderne est en train de recouvrer d'anciennes libertés, perdues ou en train de se perdre par la victoire de l'ordre habituel sur l'ordre occasionnel, c. a. d. de l'automatisme grammatical sur la libre adaptation de la phrase à la pensée. Dans les nouvelles constructions pronominales, dont nous rencontrons ici la première, un membre de la phrase est isolé au début ou à la fin de la phrase et repris ou anticipé dans la phrase même à l'aide d'un pronom personnel (ou démonstratif). Dans cette construction — disloquée mais de nouveau soudée — se trouve réalisé un compromis entre l'ordre libre et l'ordre grammatical, le membre isolé représentant pour ainsi dire la liberté et le pronom l'automatisme grammatical. Il s'agit ici de phrases du type: *Il est heureux, ton frère. — C'est très gentil ce qu'elle chante!* A l'origine, la première partie de la construction: *Il est heureux.* — *C'est très gentil* a constitué une phrase complète. C'est seulement après l'avoir prononcée que celui qui le dit s'est rendu compte qu'il n'avait pas assez précisé le sujet de sa phrase, qu'il laissait

trop à deviner à son interlocuteur. Il a donc repris sa phrase, après une pause, par un terme plus précis, substantif ou proposition substantive. Nous avons ainsi d'abord une construction à deux temps, en réalité deux phrases, la première inconsciente, automatique, la seconde déterminée par les besoins d'abord négligés de celui qui entend et qui risquait de ne pas comprendre. Mais une fois créée, la construction nouvelle tend elle même à devenir régulière. Les deux parties se soudent, la pause se raccourcit ou disparaît; d'abord exceptionnelle mais cependant très fréquente, la construction tend à devenir normale. Cette extension du domaine primitif de la construction se laisse facilement constater, et elle a lieu dans deux directions opposées. D'abord, il y a une foule de cas où la reprise du sujet est parfaitement inutile, puisque le sujet est nettement indiqué par la situation et que la phrase ne serait aucunement équivoque même sans cette reprise. C'est le cas lorsque, après avoir entendu chanter une chanson ou exécuter un morceau de musique, on s'écrie: *C'est très gentil ce qu'elle chante!* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 9*) — *C'est joli, ce morceau!* (*ibid. II, 12*). Quelquefois la reprise peut avoir une valeur affective; mais très souvent la raison qui motivait à l'origine la construction a disparu; celle-ci s'est donc généralisée. Dans le sens opposé aussi bien, car l'on emploie régulièrement la nouvelle construction dans des cas où l'idée contenue dans le sujet est nouvelle, présentée et non plus simplement rappelée à l'auditeur. C'est ainsi que: *Il est heureux celui qui ne possède rien* en arrive sinon à supplanter, du moins à faire double emploi avec la construction à inversion simple: *Heureux celui qui ne possède rien.*

Il y a dans cette généralisation d'une construction nou-

velle un facteur que nous n'avons pas encore considéré. Ce qui se généralise, la forme grammaticale dont l'image persiste à l'esprit (pronom-copule-attribut-sujet) et se présente au moment du déclenchement de la parole, peut être regardée aussi sous un autre aspect, qui est l'aspect musical. En effet la nouvelle construction est accompagnée d'une intonation particulière, montante sur le mot qui précède la pause (dans notre cas l'attribut), puis descendante sur le dernier mot. La phrase est emmagasinée — s'il est permis de parler par métaphores — non seulement sous la forme d'un «moule grammatical» mais aussi sous celle d'un «moule mélodique». L'importance de ce point de vue sera évidente à tous ceux qui connaissent la persistance des souvenirs mélodiques. Mais il y a plus que ce caractère particulier de la mémoire mélodique. Car le domaine de la forme mélodique en question est bien plus étendu que celui de la forme grammaticale qui nous occupe. En effet il comprend toutes les phrases de forme variable où le ton montant d'une exclamation ou d'une interrogation est suivi d'un membre de phrase unique sur lequel le ton redescend. En voici des exemples: *C'est très bien, ça!* — *C'est une brute, hein?* — *Il est bien, n'est-ce pas?* — *C'est une canaille, allez!* — *C'est un piston, quoi!* — *Ce doit être charmant ici!* — *Vous ne dites plus rien, Mademoiselle!* — *Est-ce que tu me feras connaître Suzon, un jour?* — *Il a toujours des idées comme ça, le patron.* — *Il m'embête, celui-là!* — *Vous l'avez aujourd'hui, la risette!* (*Flers et Caillavet: Roi I. 3*) — *Ah! Tu l'as, la fibre!* (*ibid.*) — *Eh bien, il en a une vue!* (*ibid.*) — *Eh bien, tu en a pris un souffle!* (*ibid. I. 9*) *Je sais même qu'il était furieux de voir son fils, le comte Sernin, fréquenter chez moi.* — *Oh! Parlons-en du comte Sernin! Il est jovial, celui-là.* (*ibid. I. 4*).

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, présentent tous, quelles que soient leur origine et leur signification, un même type de phrase à deux temps, et surtout, car la pause peut faire défaut, à l'intonation montante-descendante. On peut supposer que la vogue dont jouit ce type est due au fait qu'il présente un compromis, puisqu'il combine le ton montant des exclamations et des questions avec le ton descendant normal en fin de phrase. C'est surtout dans les cas où la reprise du sujet est superflue au point de vue de la communication que ce rôle de l'élément musical nous paraît visible; c'est un rôle secondaire en tout cas, de consolidation d'une forme et non pas de création. Voici maintenant des exemples de ce type pour la phrase nominale: *Qu'est-ce qu'il y a de drôle? Il est très bien, ce garçon!* (Tr. Bernard: *Petit Café* I. 13) — *Garçon, est-ce qu'elle est bonne cette fine champagne?* (ibid. I. 13) — *Si je glissais, dessous, ce pan de velours qui me sert pour mes fonds? C'est chaud, le velours...* (Louis Codet, cit. Merc. Fr. 1—10—26) — *C'est renversant, cette idée de papa!* (Flers et Caillavet: *Roi* I. 6) — *Ce n'est pas une pièce à spectacle: un décor unique, grande hutte. N'importe, c'est curieux et intéressant, cette petite association de boucaniers du nord* (Rouveyre, Merc. Fr. 1—11—26, 670) — *Ils étaient nombreux ceux qui, à ses côtés, ne voyaient le salut de la France que dans le retour à toutes les doctrines traditionnelles* (Demi-siècle de civilis. franç. 179). — *Ils ne sont pas rares, les gens que l'on voit arriver aux rendez-vous avec une demi-heure d'avance* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 205).

Le caractère émotionnel de la construction est plus prononcé quand il y a ellipse du pronom sujet et de la copule, ou quand la phrase commence par un adverbe ou un pronom (comme, que etc.): *Des bêtises, tout cela!* —

Cher monsieur, très intéressante, votre galerie! (Flers et Caillaudet: *Roi* I. 13) — *Admirables, les paroles que vous avez prononcées sur les morts!* s'écria Garden (Tharaud: *Ville et Champs* 35) — *Et comme c'est bon ce qu'on mange!* (Vallès: *L'Enfant* 320) — *Qu'elle était belle cette grande masse de feuillage poreux!* (Voisin: *Laurier* 12) — *Ce qu'elle est gentille, cette petite!* — *Dieu que c'est sot les femmes!* (Louis Codet: cit. *Merc. Fr.* 1—10—26. 99) — *Une paix sans nom s'étendait de vallon en vallon dans ce Val-Sans-Retour! Quel parc d'amusement, cette solitude légère, au sol tapissé par merveille* — — (Pourrat, *N. R. F.* 1—3—26, 322—3).

Rappelons enfin que le sujet est souvent introduit par que: *C'est un grand trésor que la santé — Mais ce n'était rien que l'art auprès de ce qu'avait à me révéler la nature* (Bainville: *Jaco* 104) . . . *et cependant, est-ce un passé si lointain que celui du nationalisme turc?* (Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 204) — *C'est une fort bonne fille que cette Chopette à laquelle il ne peut même consacrer de la manière qu'elle entendrait les rares moments qu'elle lui accorde* (*Journal* 17—1—27) — *Livre désespéré, que celui-ci, mais voilé d'une discrétion que l'on goûte* — (Rob. de Saint-Jean, *Rev. Hebd.* 12—3—27, 242).

III. Reprise du «sujet» à l'aide de «comme».

Dans la langue parlée on trouve enfin une dernière construction qui, pour le contenu et pour l'ordre respectif des membres principaux, est identique aux constructions précédentes, mais dont l'origine est toute différente. Nous pensons à des phrases comme: *Ce n'est pas bête comme idée* (= *Elle n'est pas bête, cette idée*) — *C'est très fin comme travail* (= *Le travail en est très fin*). On voit que ce tour s'apparente à la construction précédente dans la mesure

où «comme» se vide de son sens qualificatif pour ne garder qu'un sens très vague d'identification. MARCEL BOULLENGER, dans *Le Figaro*, 18—4—27, dit en parlant de cette construction nouvelle: «... si même aucune vendeuse de magasin n'oserait plus dire: «c'est d'un joli ton, c'est une belle étoffe», mais nous fait invariablement observer que «c'est joli comme ton, c'est beau comme étoffe», on peut essayer de se consoler en tâchant de croire que seuls s'expriment ainsi... des demoiselles plus gracieuses que lettrées». — Vaine consolation, car on entend jusqu'à des professeurs à la Sorbonne user — ou abuser — de ce tour nouveau.

B. Inversion par rattachement.

I. Inversion simple.

Si le sujet est normalement le terme qui contient la notion initiale de l'énoncé, et qui, dans une série de phrases, rattache chaque phrase à la précédente, ce n'est pourtant pas là une nécessité absolue. Le rattachement peut se faire aussi, dans la phrase nominale, par l'idée contenue dans l'attribut; le lien entre les phrases est formé par le mot qui qualifie et qui amène l'idée d'une substance possédant la qualité. Si le terme de qualification garde la forme normale d'un attribut (adjectif ou substantif indéterminé), et que l'ordre habituel: sujet-attribut ne l'emporte pas sur l'ordre psychologique, on aura donc un ordre: attribut-sujet d'un caractère tout différent de celui des constructions précédentes. Soit le passage suivant: *Il faut n'avoir jamais songé à écrire un roman pour ne pas connaître ces suggestions de la paresse. A ne les pouvoir surmonter, beaucoup ont pris conscience qu'ils n'étaient pas nés romanciers: plus*

nombreux sont, hélas! ceux qui ne se l'avouèrent pas (Massis: *Jugements II*, 292), On voit que l'attribut «plus nombreux», qui introduit la dernière phrase, est parallèle, quant à l'idée, au sujet de la phrase précédente «beaucoup», et il y a le même parallélisme entre le dernier sujet et l'avant-dernier prédicat. Aussi, la phrase pourrait-elle être facilement remaniée de manière à faire du sujet psychologique le sujet grammatical; on aurait alors: *Un plus grand nombre, hélas, ne se le sont point avoué.* (Ainsi, par exemple dans Boulenger-Thérive: *Soirées 149: Un plus grand nombre de gens, sans tomber dans un tel modernisme, se bornent au fatalisme scientifique*). Si une telle substantivation n'a pas lieu, la phrase débute, et très normalement, par l'attribut. En voici des exemples supplémentaires: *Dans les romans de Dostoïevsky, il s'enchant de voir que «l'intelligence joue toujours un rôle démoniaque». Démoniaques toutes les grandes questions où s'exprime la conscience de notre humanité . . . Démoniaque, l'artiste, en tant qu'il pose des questions - - -* (Massis: *Jugements II*, 73—74). — *En vérité, si l'Allemagne veut compenser, faire oublier sa catastrophe universelle, il est naturel qu'elle aille chercher des armées, des dissolvants spirituels chez les ennemis de l'Occident, les Asiatiques. Oriental aussi est ce soviétisme qui de Russie rêve de mettre le feu à l'Asie et à l'Europe* (R. Vallery-Radot, *Rev. Hebd.* 21—5—27, 366) — *M. Sartiaux fait surgir un certain nombre de personnalités intéressantes. Bède le vénérable . . . Jean Scot Eri-gène . . . Particulièrement intéressant le chapitre VIII, Spéculations théologiques et métaphysiques et Philosophie scientifique* (G. Bohn, *Merc. Fr.* 1—9—26, 425) — *Plus on examine la vie française, plus on voit qu'elle est surtout administrative, statique, étatisée, fonctionnarisée . . . Qui n'est pas un peu fonctionnaire en France? Fonctionnaire, au fond, le fils unique*

du paysan, sûr d'être nourri toute sa vie par le champ paternel; fonctionnaire, le fils unique du bourgeois, qu'un ou deux diplômes, un héritage, une dot, des «espérances» assurent contre l'imprévu; fonctionnaire, le commerçant etc. etc. (Saillens : *Touté la France*, 158—9).

Il est naturel que ce rattachement ait lieu très souvent par le moyen d'un terme de comparaison :

Certes, les mensurations ont une grande importance, mais dans le cas donné, plus importantes encore me semblent les appréciations qu'un savant comme M. S. déduit d'observations globales — — (Merc. Fr. 15—9—26) — Mais tout cela est bien général et France ne livre pas, ici, le fond de sa pensée. Bien autrement révélatrices sont les phrases apparemment peu cohérentes, où, cum grano salis, il félicite le traducteur d'être ... bon musicien (Fauconnet, Merc. Fr. 1—2—27, 530—1) — Son art n'est fait que de coups de barre imprévisibles (pourtant logiques): et tout semblable est l'art de Strawinsky (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—4—27, 97).

Il y a un attribut auquel son sens même attribue un rôle de rattachement et qui est normalement antéposé; c'est «tel»: *Tels ont été mes premiers pas dans les jardins et dans les vergers de Martigues (Maurras: Musique 3) — Tel est ce Dominique dont les infirmités de nature nous sont proposées comme l'exemple des plus rares délicatesses (Massis. Jugements II, 286).* Dans ces exemples, la valeur qualificative de «tel» est encore très nette. Mais dans de nombreux cas cette valeur s'affaiblit, le mot prend un sens plus général d'identification, et sa fonction de rattachement se renforce dans la même mesure; le mot a le sens d'un démonstratif, et le rapport entre les deux membres de la phrase est renversé: *Et telle est bien la conséquence de l'«évangélisme gidien» (Massis: Jugements II, 73) — Cela est*

*fort bien dit, docteur, dit Aurelle, mais je vous retourne le compliment: pourquoi, si tel est votre sentiment, vous donnez-vous la peine d'être vous-même homme de parti? (Maurois: Bramble 25—26) — Telles sont, mon frère, les nouveautés que j'ai à vous apprendre (Régnier: L'Escapade 177) — Le sculpteur, moins libre que le peintre, ne peut même pas choisir; il est toujours ramené à exprimer par la forme seulement. Par exemple le Cicéron antique ne parle pas; et telle est sans doute la raison cachée qui fait préférer si souvent le buste, car on ne supporterait pas un buste la bouche ouverte et criant (Alain: Système des Beaux-Arts 221) — Dans ces cas, «tel» équivaut à un «voilà», ou à un «cela» sujet de la phrase. Ce ne peut donc être que des considérations purement formelles et assez arbitraires qui détermineront l'analyse des phrases en question; les notions de sujet et d'attribut sont les deux pôles de la phrase, mais il est quelquefois impossible de discerner dans quelle direction va le courant qui les relie. Notons qu'un autre développement de «tel» l'apparente à un ad-
verbe; c'est quand «tel» sert à introduire un exemple ou une comparaison: *Faut-il qu'il y ait des problèmes passionnants! Il y en a d'excentriques. Tel celui de l'écrivain défini par lui-même. Voilà une question!* (G. Picard, *Ami du lettré* 1926, 96) — *Le développement de l'industrie dans toute la région a provoqué l'extension de plusieurs maisons de mécanique et de chaudronnerie: tels les Joua, Jay et Jallefier. (Cambon: Lyon . . . 162) — . . . une délicate odeur, celle de la nuit, s'échappa des plis de son vêtement et, une seconde, flotta sur les autres, telle une fleur entraînée dans un torrent de boue (Duhamel: Deux hommes 22).* Ce n'est plus une phrase indépendante, mais un membre de phrase subordonné; «tel» n'est plus un attribut, mais un outil gram-*

matical, une sorte d'adverbe qui est laissé quelquefois invariable. Dans cette dernière fonction, «tel» est toujours antéposé au mot qu'il détermine; pour «tel» attribut, c'est aussi la place normale; cependant, l'ordre sujet-attribut reste toujours possible; il n'est guère nécessaire de mentionner, que dans les cas où «tel» se rattache à la phrase suivante, c'est là l'ordre normal: *La situation devint telle bientôt qu'il ne se sentit pas assez sûr de lui-même (Temps 20—7—26)*. Si, dans ce cas, le mot est antéposé, la phrase aura un caractère émotif; «tel» sera l'équivalent d'un «si grand» antéposé: *... et tel est son zèle, son ivresse, qu'il pardonne même à nos alliés espagnols d'y lutter (A. Hermant, Temps 30—7—26)*.

«Autre», tout en étant beaucoup moins employé comme attribut que «tel», suit la même règle générale et pour la même raison: *Autre fut le sort des bourgeois d'Italie (Guizot, cit. PLATTNER III, 2, 170)*.

II. Chiasme.

Le chiasme qui peut se trouver dans deux phrases nominales consécutives, l'ordre attribut-sujet de la dernière s'opposant à l'ordre habituel de la première, est souvent un simple effet de l'inversion par rattachement traitée ci-dessus. L'attribut est le pivot autour duquel tourne la pensée et les phrases; antéposé dans la dernière, il y joue le rôle assez effacé d'un simple rappel: *M. Jules Laroche ... ne sera pas remplacé. Les fonctions sont supprimées. Supprimées également les fonctions de directeur politique adjoint, présentement exercées par le très distingué M. Seydoux (Echo de Paris 10—1—26)* — *Le langage intérieur, prêt à s'extérioriser, est intact, et intact aussi l'appareil d'extériorisation des*

mots (Delacroix: Langage et Pensée 487) — Mais le temps des croisades est passé. Passé aussi le temps des pieux massacres qui réjouissaient tant l'âme de Barrès (Delhorbe, Merc. Fr. 1—2—27, 690) — Ce serait donc vrai? s'écria-t-il. Tout ce que l'on m'enseigna naguère serait vrai? et vrais aussi les contes de fées? Vraies les aventures de Riquet à la Houppe? Vraie la querelle de Marsyas avec Apollon? Les forêts seraient vraiment peuplées de déesses fugitives? (Voisins: Laurier 22) — Il était vieux, mais frais encore et ses moustaches blanches semblaient un paradoxe, un paradoxe aussi son bégaiement (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 74) — Considérée sous l'angle où la voit M. Lenormand, la guerre n'est que petitesse comme n'est que petitesse la lâcheté de son héros (Crémieux, N. R. F. 1—2—26, 245). — Et chacune de ces Albertine était différente comme est différente chacune des apparitions de la danseuse — — (Proust: Ombre 2, 221) — Moins le rattachement à l'attribut est direct, et plus le chiasme devient un procédé stylistique artificiel, une figure de rhétorique, dictée par le désir de varier la construction, comme dans les exemples suivants: . . . une personne dont l'éducation (comme pour moi celle d'Albertine) nous est inconcevable, inconnus les penchants, les lectures, les principes, — — (ibid. 2. 164) — A cinq heures et demie du matin, sous le rayon horizontal et la rosée, le blé jeune est d'un bleu incontestable, et rouge la terre ferrugineuse, et rose de cuivre les pruniers blancs (Collette: Maison de Claudine 177—8) — Sans doute, l'atmosphère y est humide en hiver, pesante en été, fréquents et épais les brouillards, nés de l'abondance des eaux et de la proximité des étangs de la Dombes (Cambon: Lyon 8) — Quant aux nuages méditerranéens, ils sont rares, sauf en hiver, et la plupart survolent la plaine. Mais lourdes sont les pluies

*d'hiver sur les montagnes du Sud-Est (Saillens: Toute la France 16)*¹.

III. Inversion dans les définitions, comptes rendus et avis.

Dans les définitions, comptes rendus et avis, l'attribut qui rattache à ce qui précède ou qui constitue autrement le point de départ de la phrase, élément constant ou formule consacrée, précède le sujet qui est le but de l'énoncé. Au point de vue formel, cette inversion se distingue de la précédente en ce que la copule s'unit plus intimement à l'attribut et se trouve amenée ainsi en tête de la phrase (V. livre II p. 99—100). La construction a son domaine naturel dans les manuels et dans les avis au public, mais elle est quelquefois employée hors de ce domaine et confère dans ce cas au style un certain ton rigoureux et dogmatique.

En grec et en latin, conformément à l'usage indo-européen, est brève toute syllabe qui se termine par une voyelle brève; est longue toute syllabe comprenant une voyelle longue ou une diphtongue (Meillet-Vendryes: Gram. comp. d. l. cl. 125) — Peut être dit qualificatif, en principe, tout adjectif à valeur subjective (Marouzeau: Ordre des mots 75). — Sont à noter de plus, pour le latin vulgaire et le bas-latin, les abréviations suivantes (Bourciez: Eléments l. r. XVII) — Sont électeurs en principe tous les citoyens français âgés d'au moins vingt et un ans (Isaac et Carrère: Institutions actuelles de la France 4) — Légion d'Honneur: Par décret rendu sur la proposition du ministre des travaux publics, est nommé che-

¹ Le chiasme, en tant que figure rhétorique, est aussi d'un emploi très étendu dans les répétitions de termes coordonnés, témoin l'exemple caractéristique suivant, qui montre à quel point les exigences du style peuvent braver celles de la logique: *Dans tous les arts, les peuples de race intelligente se sont éloignés ou rapprochés de la beauté indubitable, selon qu'ils se rapprochaient ou s'éloignaient de l'habitude d'être nus (Maeterlinck: Le double jardin 174).*

valier de la Légion d'honneur, M. Casenave, administrateur d'hôtels à Royat-les-Bains (Temps 16—7—26) — L'Index: Sont désormais condamnés par l'Index les ouvrages suivants de Charles Maurras: Le Chemin de Paradis . . . Nous n'avons point à commenter les décrets du Saint Office. Contentons-nous de rappeler que sont depuis de nombreuses années à l'Index toutes les œuvres de Stendhal, de Voltaire — — Sont à l'Index Les Misérables de Victor Hugo — — (Candide 13—1—27) — Mais oui, appuya Diaghilev. Est maître celui qui va plus que jusqu'au bout de lui-même (Georges-Michel: Montparnos 145) — Il m'aurait paru que ces êtres . . . se seraient naturellement joué la comédie et que sont sincères seuls ceux dont les sentiments sont modérés et raisonnables (Edm. Jaloux, Nouv. Litt. 13—3—26) — Le problème n'est certes pas nouveau! . . . Demain, comme aujourd'hui, et comme hier, on lui cherchera une solution, sans parvenir d'ailleurs à lui en trouver une. Et c'est tant mieux. Ne sont intéressants que les problèmes qui n'ont pas de solution, tout au moins de solution définitive (Martinet, Rev. Hebd. 25—6—27, 399).

Très rarement, dans cette inversion, la copule garde la place au milieu de la phrase, comme dans l'exemple suivant: *Classique est l'écrivain qui porte un critique en soi-même* — — (Valéry, préf. Baudelaire, cit. Echo de Paris 2—12—26).

IV. Inversion disloquée.

Si l'on compare les quatre phrases suivantes: *Il est bête* — *Bête, il l'est* — *Sa bêtise est hors de doute* — *Qu'il soit bête, cela est hors de doute*, on voit que seule la première est l'énoncé d'un jugement simple; les trois autres ont en commun de porter un jugement (d'affirmation) sur un jugement donné. Dans l'avant dernier cas, le prédicat antérieur prend la forme d'un substantif abstrait et la fonc-

tion de sujet de la phrase, et il y a une relation directe entre ces deux transformations (JESPERSEN nomme «prédicative substantives» ces substantifs abstraits, v. *Philosophy of Grammar* 136). Cette construction, comme la dernière, qui reprend le jugement antérieur sous la forme d'une proposition subordonnée, fait de la notion initiale, c. a. d. du jugement antérieur, sur lequel porte le jugement actuel, le sujet grammatical de la phrase. La phrase: *Sa bêtise est hors de doute*, étant tout à fait régulière, ne donne lieu à aucune remarque spéciale, si ce n'est qu'elle a un caractère très peu populaire; en effet, les substantifs abstraits, prédicatifs, caractérisent certaines langues (le sanscrit, l'allemand, v. JESPERSEN, op. cit. p. 139) et surtout certaines périodes de l'évolution des langues et certains styles (e. g. l'impressionnisme du siècle dernier: *des blancheurs de colonnes* = *des colonnes blanches*; *la rapidité de sa marche* = *sa marche rapide*; *l'horreur de sa fin* = *sa fin horrible*, etc. — V. d'autres exemples: STROHMEYER, op. cit. 157). La construction avec proposition subordonnée sujet sera mentionnée plus loin. Reste la construction où le prédicat antérieur est répété, isolé au commencement de la phrase nouvelle et repris dans celle-ci par le pronom neutre «le». Comme nous l'avons remarqué plus haut (p. 45), la copule sort dans ce cas de son effacement; elle reprend le sens d'un verbe plein ou est suivi d'un complément qui est le vrai prédicat de l'énoncé. C'est là la construction qui sert normalement dans la langue parlée à affirmer ou nier un jugement antérieur, si l'on ne se sert pas simplement de: «oui», «non», «c'est sûr» et autres expressions équivalentes, qui d'ailleurs peuvent suivre l'attribut isolé.

Oui, je sais, mais que puis je faire comme Président de la République? Des discours, c'est tout! Ah! si j'étais prési-

dent du Conseil! M. Charles Maurras prend un temps qu'il emploie à me verser avec précaution un marc plein d'arome et de force. Puis il conclut: — Président du Conseil, M. Poincaré l'a été depuis et l'est redevenu (*Rev. de Paris* 15—10—26, 761) ... La nouvelle exposition ... vivra ... dans la mémoire ... comme une des plus belles et des plus instructives qu'il leur aura été donné d'admirer. Belle, elle l'est non seulement par ce qu'elle nous montre, mais aussi par le décor, merveilleusement approprié, où elle nous est présentée (*Marquillier, Merc. Fr.* 15—3—27, 708—9) — (*Ch. III Le Réalisme*) ... C'est seulement dans la prose que la réaction antiromantique pouvait atteindre toute son ampleur. Rien n'y prêtait mieux que ce genre entre tous plastique, le roman. Réalistes, les romans de Balzac ne l'avaient été qu'en un sens; ... en revanche, son romantisme s'était complu à idéaliser — — (*Lalou: Hist. de la litt. fr. contemp.* 48). Remarquez le parallélisme dans ce dernier exemple entre l'attribut isolé: réalistes (sujet psychologique) et le sujet suivant: son romantisme. — Qu'elle grâce vous savez mettre à nous traiter, vous et moi, d'infâmes menteurs! ... Or, le peintre espagnol protesta: Menteurs? certes! mais infâmes? non! (*Cl. Farrère: Histoires de très loin ou d'assez près* 61, cit. BILLER 188) — Et qu'avait donc votre femme, cher ami? des vapeurs, comme la mienne? Des vapeurs? non! des remords, oui! (*ibid.* 152) — Républicain, oui! Auguste-Abdon de Laversée l'était jusqu'aux moelles (*Pailleron: Cabotins III.* 7. 154) — Élégantes, certes, elles l'étaient toujours (*Daudet: Sapho* 166).

A côté de sa fonction logique décrite plus haut, cette construction, plus populaire que les autres constructions auxquelles nous l'avons comparée, a en puissance une valeur émotive très nette. La brisure de la phrase permet une intonation très montante sur l'attribut isolé, d'ou ré-

sulte une mise en relief qui affecte en même temps l'attribut et le verbe d'affirmation ou de négation; ce caractère particulier est attesté dans plusieurs des exemples précédents par la ponctuation employée. Le domaine de la construction s'étend considérablement par l'effet de cet esprit «dramatique» qui fait que souvent on n'attend pas le jugement de son interlocuteur pour se prononcer là-dessus; on l'imagine d'avance: *Un menteur! (direz vous que je suis un menteur?) je ne le suis pas.* Le jugement n'est pas donné antérieurement, il est anticipé; de cette façon la construction devient une nouvelle forme de phrase nominale régulière à valeur emphatique. Voici quelques exemples littéraires où l'attribut ne se rattache pas à une phrase antérieure: *Charmante, elle l'est dès maintenant, ou je suis le plus faible des esclaves de l'erreur (Maurois: Ariel 77) — Comme Faust dans son apostrophe à Chiron, il s'écrie: «Guéri, je ne veux pas l'être. Mon esprit est puissant». (Masis: Jugements II, 17) — C'est sur cette demi-consolation que l'on quitte la misérable humanité qui trébuche dans les fautes et plonge dans la disgrâce des «Souffrances perdues». Bien écrit, ce livre l'est sans le paraître trop (Rob. de Saint-Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 241).*

La construction analogue mais à ordre inverse: *Nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués!* mentionnée par MAROUZEAU (Rev. de Phil. 1911, 214), a la même valeur emphatique; elle nous paraît beaucoup plus rare que l'autre. Mentionnons pour finir que l'attribut anticipé peut être introduit par «pour»: *Pour heureux, je suis sûr que je ne le suis pas. — Pour jolie, elle l'avait toujours été comme personne, il le savait bien, mais il lui parut qu'elle l'était encore davantage depuis sa pauvreté et son deuil (Loti: Pêcheur d'Islande 243).*

C. Inversion par attraction, formation de groupe.

La place de l'attribut peut dépendre jusqu'à un certain degré de celle d'autres mots qui le déterminent, et qui sont à la première place de la phrase.

Si. L'adverbe *si* forme groupe indissoluble avec l'attribut qu'il détermine, et se place le plus souvent en tête de la phrase: *Si régulière est la propulsion que cette énorme vitesse paraît fort modérée (Temps 28—9—26). — Si satisfaite est mon âme qu'elle est pleine de découragement (Rivière, cit. Massis: Jugements II, 89) — Si grande a été l'action des lettres espagnoles sur notre littérature, depuis Corneille jusqu'à Hérédia, qu'un tel sujet fait vraiment partie du bagage de culture requis chez des Français (Nouv. Litt. 10—4—26).* L'ordre sujet-attribut reste pourtant possible: *Sa stupeur fut si grande qu'elle le dégrisa du peu d'ivresse qu'il avait (Voisins: Laurier 79).* Si l'attribut est composé de deux termes, ils peuvent être répartis des deux côtés du sujet: *... et si grave était ce chant, si religieux, que la fête s'arrêta comme sous l'injonction d'une divinité (ibid. 288).*

Tant. Dans une phrase nominale, «tant» prend invariablement la première place. Dans la mesure où l'adverbe est senti comme déterminant l'attribut ou la copule et non pas la phrase entière, il attire l'attribut à l'avant. Trois ordres sont possibles: *Tant les éléments sont complexes. — Tant sont complexes les éléments. — Tant complexes sont les éléments.* — Voici des exemples de ces différents ordres: 1) *Cela ne m'étonne point, tant son orgueil est prodigieux (Bertrand: Louis XIV 133) — ... le mystère de ces beaux romans dont il est si difficile de tracer un portrait exact, tant ils sont variés, et tant les éléments qui entrent dans leur composition sont complexes! (E. Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — 2) ... et son commentaire semble avoir*

inspiré M. André Gide, tant sont identiques leurs vues (Massis: Jugements II, 42, note 2) — Toute originalité leur était suspecte, tant était grand leur souci de ne faire que ce qu'ils avaient toujours vu faire autour d'eux (Chauveau, Merc. Fr. 1—11—26, 542) — Il m'introduisit dans une grande pièce dont j'eus d'abord quelque peine à distinguer les occupants, tant y était épaisse la fumée du tabac (Duhamel: Pierre d'Horeb 155) — Tant était grande l'occupation des invités et des hôtes qu'aucun ne nous avait vu venir (Giraudoux: Bella 158) — 3) Cette évaporation qu'est la parole n'arrivait pas à se produire sur elle, tant souterraine ou éloignée d'elle-même était sa pensée (ibid. 72) — Les villes et les villages, autrefois familiers, vous sont à peine reconnaissables, tant rapide, tant énorme est le progrès (Rev. bl. 1894, II, 74 b).

Combien. Cet adverbe présente les mêmes possibilités que «tant»: 1) *Combien l'ornementation romane, avec toute sa richesse, paraît aride auprès d'une telle fraîcheur! (Hourticq: France 83) — 2) Combien est préférable le silence de l'intraitable maréchal Joffre (P. Lombard, Ami du Lettré 1926, 261). — Combien est noble dans son assertion identique cet hymne de tous les siècles, cette constante invocation: Eros! le premier des dieux! (Comtesse de Noailles, Nouv. Litt. 18—9—26) — Si nous pouvions entrer dans le détail des exportations françaises, nous montrerions combien sont nombreuses les branches dans lesquelles les industriels... ont réussi... à s'assurer une sorte de monopole mondial (Un demi-siècle de civilisation française 225) — 3) Notre histoire d'hier nous rappelle combien cher se payent ces impatiences (Rev. bl. 1882 II 503 a, cit. avec d'autres exemples du même ordre, dans TOBLER V. B. III, 2—3, note).*

Plus-plus (Moins-moins, etc.). Ici encore les mêmes attractions se produisent: *Plus vous allongez le b d'imbécile,*

plus grande sera l'injure. — Plus on va vile et en plus d'endroits, plus amusant est le parcours (P. Marguerite: L'Eau qui dort 204) — Plus l'encre est noire, meilleure elle est (Pour d'autres exemples, v. ROBERT: Questions p. 107).

Jamais, aujourd'hui, seul. Les adverbess cités plus haut, qui sont des adverbess de degré, attirent naturellement ou la copule ou l'attribut. Dans quelques autres cas, le premier mot de la phrase ne peut former d'unité plus intime qu'avec la copule; deux ordress et non plus trois sont donc possibles après le mot initial: Sujet-copule-attribut ou copule-attribut-sujet. C'est le premier qui est de beaucoup le plus usité; voici pourtant quelques rares exemples de l'ordress qui présente l'attraction entre le premier mot et la copule: *Jamais ne fut plus saisissant le conflit entre le passé et l'avenir (Demi-siècle de civilis. fr. 173) — Aujourd'hui sont mortes les foires de Beaucaire, de Provins, de Saint-Germain, de Besançon et tant d'autres. (Saillens: Toute la France 310) — ... un fait: c'est que seules sont constamment bonnes l'influence espagnole et l'influence italienne (Marsan, Candide 13—1—27).*

L'ordress relativement libre de ces phrases introduites par un adverbe, ou par seul, dont la fonction approche de celle d'un adverbe, n'est pas nécessairement un ordress indifférent; dans chaque cas, il peut être déterminé par des raisons rythmiques ou de mise en relief.

A quoi bon. Cette locution forme un groupe figé, dans lequel souvent l'attribut reste invariable: *A quoi bon ces détails? — A quoi bon cette querelle? etc.*

CHAPITRE III.

Proposition conjonctive ou infinitif sujet
ou attribut.

A. Proposition conjonctive.

Parmi les phrases nominales, celles dont le sujet est une proposition conjonctive ont une place à part. Comme dans la construction précédente, la phrase est complexe et constitue souvent un jugement sur un énoncé antérieur; c'est ce qui fait la parenté entre: *Bête, il l'est*, et: *Qu'il soit bête, cela est certain*. Mais la phrase peut aussi ne pas se rattacher à ce qui précède: *Il est possible qu'il vienne demain*. Les rapports logiques entre les deux parties de la phrase restent les mêmes dans les deux cas, mais non pas leur importance respective dans l'énoncé, le but principal de celui-ci pouvant être contenu dans la proposition subordonnée: *Il est vrai que je n'y suis jamais allé*. Cette différence se fait très nettement saisir, si l'on compare cette phrase avec celle-ci: *Il n'est pas vrai que je n'y soit jamais allé*. Dans ce dernier cas, le contenu de la phrase conjonctive est vraiment présupposé; c'est un sujet réel; dans le premier, au contraire, «il est vrai» ne fait que nuancer l'énoncé principal; c'est l'équivalent d'un adverbe subjectif: «en vérité» (v. livre IV, p. 230 sqq.).

L'ordre normal est l'ordre: attribut-sujet, l'attribut étant précédé d'un sujet pronominal, «ce» ou «il»: *Il est possible qu'il ne l'ait pas compris*. — *Il est évident qu'il cherchera à se disculper etc.* Les exemples sont superflus; c'est l'ordre dominant, que le sujet se rattache à ce qui précède ou non. Si cet ordre s'est généralisé à ce point, cela tient sans doute au caractère particulier des attributs qui se trouvent en général avec une proposition subordonnée pour

sujet. Ces attributs marquent la nécessité, la possibilité, la convenance, l'intérêt, la certitude, la commodité, ou le contraire; ils sont tous l'expression d'une appréciation subjective, qui rend l'antéposition naturelle dans une foule de cas; l'attribut introduit par un pronom sujet est une phrase entière; la proposition subjective, ajoutée après coup, n'a qu'une valeur explétive. Après, l'ordre se généralise, devient norme grammaticale.

Cependant, l'ordre sujet-attribut reste possible dans la langue écrite; étant exceptionnel, cet ordre sert à mettre en relief et le sujet et l'attribut de la phrase.

Il prit aussitôt la diligence pour Londres, terriblement agité. Qu'il eût des devoirs envers cette enfant, c'était indiscutable (Maurois: Ariel 68) — Que certains éléments relevant plus ou moins directement des organisations révolutionnaires macédonniennes veuillent créer ou entretenir à ce sujet une agitation factice, c'est possible (Temps 18—7—26) — Que Moscou s'efforce de manœuvrer Angora, et que le gouvernement turc veuille se servir de l'influence russe pour résister à certaines pressions extérieures, — — c'est l'évidence même, mais il y a loin de là à conclure — — (ibid. 13—11—26). Rarement, le sujet pronominal est absent: Les petits Péborde! Que le seul nom de ces gens-là ait été prononcé dans son salon est déjà pour marraine une souffrance, un commencement de sacrilège (Lichtenberger: Notre Minnie 132, cit. SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne p. 6)¹.

La proposition subordonnée peut être aussi l'attribut de la phrase; dans ce cas, elle se met toujours à la fin:

¹ Une donnée antérieure qui est un «nexus», est quelquefois contenue dans un sujet composé (substantif + participe ou proposition relative), qui est ainsi l'équivalent d'une proposition conjonctive sujet: *Et puis un valet de chambre qui apporterait des fleurs à son maître, ce serait d'un bête* (v. SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne, p. 120—121).

Le fait est qu'il s'en tire toujours sans accident (Daudet: Tartarin s. l. A. 250 cit. avec d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne p. 10) — Le résultat de tout cela, c'est qu'il va rester à mon service pendant vingt ans (Tr. Bernard: Le petit café 117). Si l'on compare cette phrase: Le dommage, c'est que ces années-là ont compté pour la formation intérieure des écrivains, des artistes, et qu'en lisant il n'y paraît point (Massis: Jugements II 109) avec une autre, commençant ainsi: C'est dommage que ces années-là etc., on voit que, toute fine qu'est la nuance, l'équilibre de la phrase est changé: la définition plus étroite marquée par l'article fait de «dommage» le sujet de la phrase. Il y a enfin des phrases où il n'est plus possible de distinguer entre sujet et attribut: Le plus raisonnable serait que la Chambre laissât à la Commission des finances le délai maximum (Léon Blum, Temps 29—7—26).

B. Infinitif.

Un infinitif sujet se place normalement à la fin de la phrase: *C'est une honte que de mentir. — Il est nécessaire de le faire. — C'est du propre, de le conduire comme ça avec cette pauvre petite premier lit (Flers et Caillavet: Le Roi I. 3) — A table, on laisse parler Trott tant qu'il veut. Mais ce n'est pas amusant de parler tout seul (Lichtenberger: Trott 232) — Impossible de suivre l'histoire des idées de ce temps-là sans rencontrer cette haute figure énigmatique (Massis: Jugements II 266) — Libre à vous de le faire.*

Comme pour le groupe précédent, l'ordre peut s'expliquer par le caractère des attributs en question, mais il faudrait considérer aussi, ce qui mènerait ici trop loin, les origines historiques de la construction (v. e. a. LERCH: Hist. franz. Syntax I, 214 sqq.).

L'ordre inverse (sujet-attribut) peut être dû à un rattachement plus ou moins direct à ce qui précède; dans d'autres cas, l'ordre sert à mettre en relief les différentes parties de la phrase, que celle-ci d'ailleurs soit simple ou disloquée: *Une Nouvelle Vie de Stendhal. Ecrire la vie de Stendhal, quelle délicate entreprise!* (P. Arbalet, *Nouv. Litt.* 6—8—27) — *Je m'arrête; insister serait cruel* (Miomandre, *Nouv. Litt.* 10—7—26) — *Sans doute vous demandera-t-on de chanter aussi... Vous abstenir serait de mauvais goût* (Voisins: Laurier 292) — *Sylvius songeait qu'être soi-même est chose difficile* (*ibid.* 338) — *Hâter les choses paraissait inutile et dangereux, mais Harriet pouvait se rassurer* (Mauvais: Ariel 69) — *Des charges inattendues sont survenues. Les faire supporter par la trésorerie eût été plus que dangereux* (Temps 5—28—26) — *Ils croient que d'employer telle ou telle forme du subjonctif, telle ou telle négation, cela est indifférent à l'esprit* (Boulenger et Thérive: *Soirées* 226) — *Faire de la France et spécialement de Paris comme un résumé de l'univers, voilà le fond de sa pensée* (L. Bertrand: *Louis XIV* 169). Dans le dernier cas, le terme postposé pourrait être regardé aussi comme le sujet de la phrase (qu'on compare, pour mieux comprendre la marche de la pensée: ... *il eut la vision de faire de la vie de ses sujets et de la sienne propre une fête perpétuelle* (*ibid.* 164). Une telle analyse s'impose dans d'autres cas, où l'autre terme de la phrase est un substantif qui est à la première place: *L'Asie les sollicitait; la difficulté fut de se dérober à ses avances* (B. G. Gaulis, *Rev. Hebd.* 14—5—27, 202) — *Le malheur est de l'avoir revue, il n'aurait pas fallu la revoir* (Mauriac: *Désert de l'amour* 255).

Nous retrouvons ici les différences dans la répartition entre le sujet et l'attribut des éléments de la phrase que

nous avons mentionnées plus haut (p. 36): *L'entreprise est délicate de résumer la dernière œuvre de M. André Thérive (R. de Saint-Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 240) — Ne vous dissimulez pas que le mérite est grand dans son cas d'échapper aussi simplement au vertige de l'orgueil (Pierrefeu, Quotidien 21—6—26) (= C'est une entreprise délicate etc.).*

Plus exceptionnel encore que dans la proposition principale est l'ordre infinitif (sujet)-attribut dans la subordonnée; nous n'avons noté qu'un seul exemple: *La prison, c'était cela, ce qu'il voyait, un lieu d'ignominie, auquel livrer son fils lui semblait monstrueux, quand on n'avait pas tout fait jadis pour le mettre dans le droit chemin (Chateaubriant: M. des Lourdines 71).*

CHAPITRE IV.

Mise en relief à l'aide de «c'est».

Nous avons encore une construction extrêmement répandue qui se rattache, du point de vue formel, aux phrases nominales mais qui sert les besoins des phrases verbales aussi bien; c'est la construction dans laquelle on met en évidence un membre de phrase au moyen de «c'est»: *C'est lui qui est bête.* Le sujet de la phrase, c'est la proposition relative substantive, indépendante à l'origine et souvent antéposée (v. sur cette construction: SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne*, p. 94 sqq.)¹

¹ Dans les rares cas où la langue emploie encore les propositions relatives substantives, dans une syntaxe plus ou moins figée, on retrouve les deux ordres: *Qui ne sait pas cela n'est ni chrétien ni citoyen (Laboulaye: Paris) — Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie. — Bien avisé qui vous y trouverait (Mérimée: Colomba 127) — Il n'est pas un monstre qui veut (V. Hugo, cit. Plattner I. 378) — L'écho... Ce petit article de quinze lignes doit être savamment figolé... N'est pas échohier qui veut (Temps 5—12—26).*

Le point de départ est donc dans une phrase (ou du moins une pensée) antérieure, dans laquelle l'attribut seul est déterminé, tandis que le sujet ne l'est pas suffisamment ou ne l'est pas correctement, et c'est la fonction de la phrase nouvelle de déterminer ce sujet: *Qui est bête, c'est lui*, ou bien, dans un ordre plus émotionnel, avec reprise du sujet représenté d'abord par ce: «*c'est lui, qui est bête*». C'est ce dernier ordre qui est devenu l'ordre normal au point de déterminer plusieurs sortes d'attractions dans la proposition relative à l'origine indépendante: *C'est moi qui ai fait cela*. — Or *c'est surtout les sottises humaines qu'a peintes Flaubert* (cit. SANDFELD-JENSEN p. 97), et des changements aussi dans la première partie de la construction: *C'est de vous que nous parlons*, et non pas: *C'est vous de qui nous parlons* (SANDFELD-JENSEN p. 98).

La construction sert maintenant à mettre à la première place d'une phrase n'importe quel terme qu'on veut mettre en évidence:

C'est mon oncle qui habite ici. — *C'est ici, c'est dans cette maison qu'il habite*. — *C'est le livre qu'il m'a donné*. — *C'est à moi qu'il a donné le livre*. — «*Vous voulez arriver à de hautes destinées? Ayez le sens du mystère?*» «*Il se trompe, interrompit la petite japonaise! C'est de patience que vous avez besoin!*» (Voisins: Laurier 60) — *C'est à maintenir l'équilibre de la personne humaine, en lui apprenant à connaître un objet extérieur, à l'aider, la soutenir... que s'applique, en effet, l'idéal classique et chrétien* (Massis: Jugement II 51) — ... *et sous prétexte de risquer, c'est échapper à tous les risques qu'il s'efforce* (ibid. 59) — *C'est fini, les cloches; ou plutôt c'est les sonneurs dont il n'y a plus* (Huysmans: Là-bas 46) — *C'est appelée par eux que la peinture italienne franchit les Alpes* (Hourticq: France 87) — *C'est*

parce que tu ne voulais pas que je ne suis pas venu. — Seul, le verbe de la phrase ne se prête pas à cette construction, parce que seul ce terme ne se laisse pas représenter dans la proposition relative par «qui» ou «que». On peut arriver à une construction analogue par le verbe représentatif «faire», mais avec postposition du verbe (à l'infinitif) introduit par c'est: *Ce que j'ai fait, c'est de le lui promettre*).

L'ordre: proposition relative + c'est + prédicat se trouve, mais plus rarement: *Mais ce qui dort encore le mieux dans tout l'hôtel, c'est le prince Herbert.* (Daudet: *Rois* 86). Remarquez que seul cet ordre permet à l'auteur de mettre le «ce qui» neutre. — *Ah! par exemple, ce qui fut gentil à voir, c'est la rentrée à la maison* (Maupassant: *Contes choisis* 60). L'ordre est plus fréquent, lorsque la proposition relative est introduite par «où», ou remplacée par une proposition commençant par un «si» qui n'est plus hypothétique: *Où nous dirons que Lièvre a tort carrément, c'est lorsqu'il s'étonne que notre ami . . . n'ait pas été . . . un contempteur systématique des mœurs contemporaines* (*Action française* 27—1—27) — *Mais où Massis nous met aussitôt en garde, c'est quand cette nouvelle sagesse asiatique — — profite du désarroi* (Vallery-Radot, *Rev. Hebd.* 21—5—27) — *Où l'on voit le mieux l'effet de cette loi c'est dans le midi* (*Temps*) — *Si je reste attachée à toi, c'est par une espèce de fatalité* (*Tr. Bernard: Petit Café I.* 4) (Pour le dernier exemple, comp. livre III, p. 227).

Le caractère prédicatif du terme introduit par «c'est» est net, quand la proposition relative contient une donnée antérieure et qu'elle garde donc son rôle de terme explétif. Mais ce rôle est vite dépassé, avec la consolidation du type

et de l'ordre commençant par c'est; la proposition relative peut très bien contenir une idée nouvelle; c'est là la différence entre les deux sens des phrases souvent discutées: *C'est mon ami qui sera content.* — *C'est lui le maître.* La première signifie d'abord: *Celui qui sera content, c'est mon ami*, et c'est le prédicat qui est introduit par «c'est», le terme nouveau qui complète une donnée antérieure. Mais la phrase arrive à signifier aussi: *Quelqu'un sera content, et c'est mon ami*; elle contient alors deux faits nouveaux, et enfin elle devient une forme affective de la phrase simple: *Mon ami sera content.* Cette dernière étape se laisse reconnaître plus facilement dans la forme: *C'est lui le maître*, où le pronom peut rattacher directement à ce qui précède et s'approcher ainsi du rôle d'un sujet ordinaire, en même temps qu'une intonation montante sur «maître» donne à ce mot une valeur prédicative. Ce rôle de sujet apparaît nettement dans les exemples que voici: *A ta place, c'est moi qui achèterais un joli bateau* (Maupassant: *Pierre et Jean* 89, cit. SANDFELD-JENSEN, p. 95) — *Quel est cet homme? Personne ... un ami, répondit elle ... Ton ami, sans doute, ton mari aussi, dit-il sur le ton le plus paisible. Ah! c'est vous le mari! répartit l'officier ...* (Tharaud: *La Ville et les Champs* 49) — Mais entre les cas de limite, où l'analyse est nette, il y a place pour bien des nuances dans les rapports entre les deux membres principaux. La valeur de la construction glisse d'une signification à l'autre, de la construction double à la construction simple; entre sujet et attribut il n'y a pas de cloisons étanches; toute discussion sur l'analyse de phrases comme celles-ci risque d'arriver à des conclusions trop absolues, parce que nous ne possédons pour les besoins de notre analyse que des termes antithétiques où la réalité possède des nuances à l'infini.

(Pour des exemples supplémentaires nous nous bornons à renvoyer à SANDFELD-JENSEN, p. 95—96, STROHMEYER, p. 334; v. aussi BALLY: *Traité de styl. fr.* I. 262, MALMSTEDT: *Des locutions emphatiques*, p. 76 sqq., SPITZER: *Neutralpronomen*, dans: *Idealistische Neuphologie*, p. 136).

Notons enfin que l'emploi de «c'est» pour introduire le prédicat psychologique n'est pas généralisé au point de constituer une règle absolue; assez souvent la construction simple l'emporte: *Misérables que nous sommes, nous ne pouvons rien contre la nature des choses. Les enfants sont volontaires. Un grand homme ne l'est pas* (Anatole France: v. *Introduction*, p. 28—29). Dans l'exemple suivant, les deux constructions se trouvent réunies: *Veauchenu: Alors c'est moi qui veux vous offrir . . . Isabelle: C'est vous qui commencerez, je paierai la deuxième tournée* (Tr. Bernard: *Petit Café I.* 2).

Résumons-nous en schématisant: Deux idées sont identifiées: «X» et «maître», mais l'identification peut avoir lieu dans les deux sens opposés:

$$\begin{aligned} X &\rightarrow \text{maître (1)} \\ \text{maître} &\rightarrow X \text{ (2)}. \end{aligned}$$

La langue possède pour rendre la différence deux constructions:

$$\begin{aligned} X &\text{ est le maître (1)} \\ \text{C'est X, le maître (2)}. \end{aligned}$$

Dans la grande majorité de cas, la pensée (1) s'exprime par la phrase (1), et (2) par (2); mais quelquefois, c'est la phrase (2) qui exprime la pensée (1), et inversement; dans d'autres cas enfin, la marche de la pensée est indiscernable. Toutes les combinaisons sont donc possibles; la règle: pensée (1) s'exprime par phrase (1), pensée (2) par phrase (2) formule une tendance, et non pas une loi absolue.

Remarque. STROHMEYER (op. cit. p. 334) a tort de confondre les deux constructions: *C'est mon ami qui sera content*, et *C'est le chien qui rêvait*. La dernière phrase n'a pas la valeur logique ou affective de la première; elle est la réponse à une question (exprimée ou impliquée dans la situation): *Qu'est ce que c'est?* Et cette réponse est déclanchée automatiquement par la répétition de *c'est*, exactement comme la question: *Qu'est ce qu'il y a?* peut déclancher: *Il y a que madame est un chameau* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 17*). La dernière réponse aurait pu prendre aussi cette forme: *Il y a madame qui est un chameau*, comme inversement la question *Mais qu'est-ce que c'est donc?* peut déclancher la réponse: *C'est que madame me renvoie*. Une fois établis, ces déclancheurs de phrases n'ont plus besoin de s'appuyer directement sur un terme final identique dans la phrase précédente: *Qu'est ce qu'il y a? C'est maman qui me bat* (v. des exemples dans SANDFELD-JENSEN, p. 122—3) — *Philibert: Qu'est-ce qu'ils ont donc à s'en aller comme ça? Pardon, messieurs, qu'est-ce qui vous a mécontés?* — *Xavier: Il y a que vous devriez faire un peu plus attention au recrutement de vos garçons* (Tr. Bernard: *Petit Café III. 2*) — *Veux-tu mon idée, la vraie: il y a que Lydia fait maintenant la bombe* (Thérive, *Rev. Par. 15—12—27, 830*). Que l'on compare aussi les cas nombreux, où «j'ai», qui introduit naturellement un nombre énorme de phrases, agrandit son domaine, devient lui aussi déclancheur de phrase et détermine ainsi la construction d'une manière analogue: *J'ai les jambes qui me rentrent dans le corps*. — *J'ai le cœur qui défaille*. — *J'ai mon fils Etienne et ma fille qui connaissent bien l'écriture*. Ces exemples se trouvent avec d'autres — presque tous, ce qui est caractéristique, à la première personne, — dans SANDFELD-JENSEN, p. 118. Dans

tous les exemples que cite M. Sandfeld, le complément-sujet est précédé de l'article défini ou d'un pronom possessif; c'est là justement ce qui donne à ce terme le caractère d'un faux complément et d'un vrai sujet, et confère à la phrase son unité. Dans une phrase comme celle-ci: *J'avais une petite maison qui ne se louait pas*, il y a deux communications, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la phrase: *J'avais ma petite maison qui ne se louait pas*. On peut dire que la dernière est formée analogiquement sur la première, mais nous croyons que la notion du déclanchement (v. Introduction p. 9 sqq.) aide à comprendre pourquoi l'analogie agit dans ce sens. (Pour la dernière construction, comp. livre III, p. 189 sq.).

LIVRE DEUXIÈME.

Sujet et verbe.

Le sujet et le verbe forment ensemble le noyau de la phrase verbale comme le sujet et l'attribut forment celui de la phrase nominale. Aussi, l'ordre respectif des termes dans ces groupes présente-t-il des analogies nombreuses et essentielles. Cependant, il y a aussi des divergences caractéristiques, dont la raison se trouve dans le caractère plus compliquée de la plupart des phrases verbales. Tandis que, dans la phrase nominale, le groupe sujet-attribut domine complètement la majorité des phrases, de sorte que leur ordre respectif est déterminé dans la plupart des cas par leur rapport entre eux, il y a dans la phrase verbale un nombre beaucoup plus grand d'éléments autres que le groupe sujet-verbe, et dont la place, par l'effet de la cohésion entre les mots ou par les variations dans leur importance relative dans la phrase, est un des facteurs déterminants de la construction. C'est la façon dont la phrase commence qui joue surtout un rôle important, de sorte que la lutte entre l'ordre grammatical et l'ordre psychologique se complique ici de nouveaux éléments. Bref, le groupe sujet-verbe est bien moins autonome que le groupe sujet-attribut, et la syntaxe s'en ressent.

CHAPITRE I.

Ordre habituel : Sujet-verbe.

A. La phrase simple.

L'ordre habituel, dans les phrases non-interrogatives, est l'ordre sujet-verbe : *Ton père vient* (v. Introduction p. 7 sqq.). Les phrases à terme unique sont rares, en dehors de l'impératif, où elles sont la règle : *Viens!* (Si le sujet est exprimé, il forme une phrase à part : *Viens ici, toi, là-bas!* — *André, viens!* — *Viens, André!*). En dehors de l'impératif, le verbe ne peut constituer seul la phrase, si ce n'est sous la forme d'un substantif verbal : *Grand remue-ménage.* — *Et puis, un cri, un hurlement.* — *Reginfridus et Hilpericus voient au matin marcher contre eux la forêt. Ils s'épouvaient : la forêt les poursuit. Leur défaite.* (Bédier : *Lég. ép.* III. 31). Rappelons enfin la construction : *Ton père qui vient.* — *Et Albert qui n'arrive pas* (*Tr. Bernard : Petit Café* II. 9) — *Les chevaux qui ont de la neige dans les pieds!* (*Barrès : Amitiés* 54) etc. — qui est aussi une phrase à terme unique, à valeur émotive (v. Introduction, p. 6; livre I, p. 37--38). Même dans les cas où le sujet est tout à fait indéterminé, le verbe ne se suffit pas à lui-même mais est accompagné d'un sujet pronominal : *Il pleut* — *Il a été procédé à un inventaire.* — *Un rien de raideur dès qu'il est parlé de cette mort* (*Pourrat, N. R. F.* 1—3—26, 310). — ... *auteur d'autres bons ouvrages . . . , dont il a été parlé ici* (*Merc. Fr.* 1—10—26, 180).

B. Cohésion et disjonction.

Pour les généralités, voir au livre I, p. 38.

La cohésion du groupe sujet-verbe, que ce soit un verbe plein ou une copule, est presque complète dans le cas d'un

sujet pronominal atone qui ne permet d'intercalaison que celle d'autres pronoms atones et de la négation «ne» (v. livre III, p. 199 sqq.).

Avec un sujet nominal aussi, le contact avec le verbe est la norme; la tendance est assez forte pour qu'on préfère souvent faire précéder le groupe sujet-verbe d'une ou de plusieurs propositions subordonnées, dont le sujet reste provisoirement indéterminé: *Si passionnés qu'ils fussent, les adversaires de l'Italien étaient bien forcés d'en convenir: cela crevait les yeux (L. Bertrand: Louis XIV, 92) — Quoi qu'il pense de son ministre, le jeune Prince lui est reconnaissant de mettre au-dessus de tout le salut de son Etat (ibid. 108)*. Il est très facile de multiplier les exemples de cette construction, qui sauvegarde l'unité du groupe sujet-verbe au dépens de l'ordre logique. L'ordre logique, qui tend à faire commencer la phrase par le sujet, entre en concurrence avec la tendance à la cohésion, et l'emporte souvent sur celle-ci: *Anne d'Autriche, pour donner une couleur innocente à sa passion, répondait à ses amies... que... (ibid. 107) — Le jeune Brienne, dans ses Mémoires, nous le représente à la veille de sa mort (ibid. 115) — Louis XIV, au cours de ces leçons, dut s'émerveiller plus d'une fois de ce que cet homme d'Eglise fût si habile homme de gouvernement (ibid. 121) — La lampe, par l'ouverture supérieure de l'abat-jour, éclairait une paroi cannelée de dos de livres, reliés (Colette: Maison de Claudine 47) — Chaque pays, après s'être informé des autres, a le droit d'en revenir strictement à lui-même (Gaulis, Rev. Hebd. 14—5—27, 224)*.

Le dernier exemple de L. Bertrand montre qu'il ne s'agit pas d'une mise en relief du sujet, Louis XIV étant le sujet constant du livre. (Pour la différence stylistique entre les deux ordres en lutte, comp. livre III, p. 227—229).

La disjonction est plus forte, étant plus artificielle, quand elle est obtenue par le moyen d'une incise. En voici des exemples: *M. Gilbert Maire, cela est visible, déplore que les éléments biographiques manquent pour définir la véritable psychologie de Pascal (E. Magne, Merc. Fr. 15—11—26, 149) — Les fidèles de M. Farrère — et ils sont nombreux! — m'en voudraient de leur gâter leur plaisir (Charpentier, Merc. Fr. 15—11—26, 159) — L'auteur est jeune encore; et cela, louanges lui en soient rendues, se voit bien (Martial-Piéchaud, Rev. Hebd. 21—5—27, 374)*. Dans l'exemple que voici: *M.M. Léon Deffoux et Pierre Dufay, dans les deux tomes de leur ouvrage, nous promènent à travers tous les pastiches classiques, romantiques, parnassiens et symbolistes (J. de Gourmont, Merc. Fr. 1—10—26, 154)*, on serait tenté d'abord de voir une disjonction d'ordre strictement logique; mais comme le contenu des mots intercalés a été déjà donné dans une phrase précédente, il s'agit d'un pur remplissage qui n'a d'autre but que d'opérer la disjonction.

C. Dislocation.

I. Dislocation avec intercalaison: *Quelques instants plus tard, le sénateur de la Sarthe, à qui une Américaine audacieuse demandait — — des nouvelles de Clemenceau, avait cette phrase désinvolte: Clemenceau! Mais j'espère qu'il va très bien! (L. Treich, Rev. Hebd. 14—5—27, 228) — Le caractère d'une prose d'illettré, vous savez sans doute où il se trouve (Boulenger et Thérive: Soirées 226) — Mais celui qui a la bonne fortune à son foyer et qui soudain la joue d'un coup de dés, j'estime qu'il choit (Boylesve: Jardin détruit 107) — M. le Goff, au contraire, on pourrait croire qu'il a sténographié (L. Latzarus, Ami du Lettré 1926, 105) — Mais*

Jarry, tout en s'amusant, je crois qu'il se venge (Chauveau, Merc. Fr. 1—11—26, 592) — Tous ces traits réguliers, mais un peu gris et ternes, il est amusant de penser qu'ils s'appliquent à la famille d'Alfred Jarry (ibid. 583). Le sujet peut ainsi quelquefois précéder un membre de la phrase mis en relief à l'aide de «c'est»: *Il est tout simple de croire que cette évolution de ses idées ou plutôt cette transformation, qui lui fait modifier jusqu'au sujet même du roman, chaque fois qu'il reprend ces thèmes à plusieurs années d'intervalle, c'est uniquement sous l'influence de l'âge qu'elle s'opère (René Dumesnil: Merc. Fr. 15—11—26, 101).*

II. Dislocation sans intercalaison: *L'agrégation des lettres formait à un certain genre de critique qui avait des qualités précieuses et quelques limites. Je ne crois pas que cette critique ait eu de représentant plus éminent, ni surtout plus vivant et plus savoureux que Jules Lemaître. Les qualités, elles éclatent dans tant de pages délicates et justes, vraie crème de tête, des Contemporains et des Impressions de Théâtre. Les limites? Lisez son «Jean Jacques Rousseau» et son «Fénelon» — — (A. Thibaudet, Nouv. Litt. 21—5—27).*

III. Construction populaire avec soudure complète: *Elle n'entrait jamais dans les chambres pendant que les messieurs ils y étaient (Daudet, Tartarin s. l. A. 32. 2) — Heureusement que le singe mannezingue il a mis un peu d'eau dedans (Tr. Bernard: Petit Café I. 7).*

Quelquefois, la longueur d'un déterminant du sujet peut amener la reprise du sujet, répété simplement ou remplacé par le pronom personnel: *Notez qu'il est huit heures du matin et qu'à cette heure-ci, où les banques ne sont pas encore ouvertes, le garçon de café, qui doit veiller jusqu'à minuit et même davantage, le garçon de café est déjà à son poste (Tr. Bernard: Petit Café III. 2) — Un normalien lan-*

sonien en qui s'associeraient la pratique de l'histoire littéraire passée et le sens de l'histoire littéraire qui se fait, qui se distinguerait par des travaux dans les deux ordres, il aurait sa place naturelle parmi nous: on ne le voit pas (A. Thibaudet, *Nouv. Litt.* 21—5—27).

IV. Reprise du sujet à l'aide de «ça». Qu'il y ait intercalaison ou non, le sujet peut être repris au moyen du démonstratif neutre: «ça»: *La jeune fille: toute grâce, toute candeur. Jusqu'à ce jour fatal, elle n'était rien. Et voici soudain qu'elle existe . . . Un jeune homme! On sait trop ce que c'est, et comment ça s'est formé, et tous les endroits où ça c'est roulé. Ça n'a plus aucune innocence, c'est entendu (Miomandre: Ecrit sur de l'eau. 7—8) — Un vautour, c'est comme vous et moi, ma fille, ça mange tous les jours, et deux fois quand Dieu le permet (ibid. 30).* Cette construction garde encore une signification particulière, péjorative ou de généralisation (relevée, avec quelque peu d'exagération par L. SPITZER: Neutralpronomen); quelquefois cependant, la nuance est légère, et la construction peut bien être appelée à former le point de départ d'une syntaxe nouvelle.

CHAPITRE II.

Construction disloquée avec reprise du sujet.

Construction identique à celle traitée au livre I (p. 45), auquel, nous renvoyons. Voici des exemples pour la phrase verbale:

Il a toujours des idées comme ça, le patron (Tr. Bernard: Petit Café II. 7) — Elle a une très jolie voix, cette femme-là! (ibid. II. 9) — Il m'embête, celui-là! (ibid. III. 5) — Oh! bien! il n'a qu'à attendre, votre comité! (ibid. I. 2) — Voyez-

vous, on se promène pas, nous autres (Pourrat, N. R. F. 1—3—26, 313) — Ah! que ça me fait de la peine ce que vous me dites (Tr. Bernard: Petit Café I. 2) — Ça ferait tuer les copains pour une cibiche, ces enfifrés-là (Barbusse: Le Feu 38) — Viendra-t-il jamais le poète qui rythmera une histoire authentique et justicière où les faits seront repris honnêtement, à mon point de vue? (Voisins: Laurier 180).

La langage populaire et familier se sert de «pour», «pour ce qui est de», «quant à», pour rattacher à ce qui précède ou simplement pour mettre en lumière le verbe (comp. livre I, p. 60).

Labrise: Il y a des jours où je me console de n'avoir rien fait, puisque tu as travaillé pour deux. — Cabon, profession de foi: Ça, oui! Pour avoir travaillé, j'ai travaillé. Je n'ai jamais su pourquoi. .! (Bost, Rev. Hebd. 8—1—27, 146) — Et Célestin Maloisel répondait: C'est mé, pé Toine. C'est-il que tu regalopes, gros lapin? — Toine-ma-Fine prononçait: Pour galoper, point encore (Maupassant: Contes choisis 273) — Eh bien! ça va-t-il? Toine répondait: Pour aller, ça va (ibid. 278).

CHAPITRE III.

Verbes introducteurs.

A. Inversion avec sujet pronominal vide.

I. *Il y a.*

Dans une phrase comme celle-ci: *Il y a quelqu'un qui vous demande*, le sujet suit un verbe qui le caractérise de la manière la plus générale, la plus vague, en ne faisant qu'indiquer son existence. De même: *Il y a beaucoup de monde aujourd'hui — Il y a de très jolies choses — Il y avait là sept ou huit couples de noirs, qui, sur un rythme trépidant,*

haletant dansaient une danse pour nous toute nouvelle (Temps, 3—7—26) etc.

«Il est» sert aussi de verbe introducteur, mais appartient dans cette fonction à la langue littéraire: *Est-ce la fatigue? — Non, il est une autre cause — — (Goncourt; Frères Zemganno 222) — Il est des hommes qui vivent d'une maîtresse (Zola: Fort. d. Roug. 153) — Puis il est des gens contre lesquels tu ne peux me défendre (ibid. 217) — Mais il n'est plus d'autre moyen de protéger les belles résidences de la vieille France que de les utiliser pour un service public (Hallays: Touraine 58).*

Ce qui caractérise un sujet précédé ainsi d'un verbe de présentation, c'est qu'il est normalement indéterminé, ce qui veut dire qu'il n'est pas donné d'avance. La place d'un tel sujet s'explique donc par le fait qu'il ne constitue pas la notion initiale de l'énoncé, qu'il ne se rattache pas à ce qui précède, et cette exception à l'ordre habituel sujet-verbe sert à mettre en lumière la fonction normale du sujet comme point de départ connu et la raison de sa place habituelle en tête de la phrase. Si donc on dit plus naturellement: *Il y avait un homme qui avait trois fils* que: *Un homme avait trois fils*, bien que les deux formes restent également possibles, c'est que dans le dernier cas, «un homme», tout en étant sujet grammatical, n'est pas sujet psychologique, étant un terme nouveau. Le verbe introducteur sert précisément à faire d'un substantif indéterminé un terme intermédiaire entre un sujet dans le sens complet du mot et un prédicat; encore un cas où l'analyse antithétique est en défaut¹.

¹ L'emploi de l'article indéfini ne marque pas nécessairement une indétermination réelle, voilà pourquoi les deux phrases suivantes diffèrent quant au sens: *Il y aura toujours un bandit qui le fera. — Un bandit le fera toujours.* Dans le dernier cas, le sujet est en réalité déterminé (= *tout bandit . .*)

Qu'un sujet introduit par «il y a» s'apparente à un attribut, c'est ce qui apparaît clairement, si l'on compare des phrases équivalentes (ou à peu près) comme celles-ci: *Il y a là une difficulté = C'est là une difficulté. — Il n'y eut là, de sa part, aucune jalousie, aucun égoïsme despotique, mais simple prudence (Bertrand: Louis XIV 328) = Ce ne fut pas de la jalousie — —. Rien de plus varié que les formes de l'interrogation en français moderne (L. Foulet, Romania 1921, 243) = Il n'y a rien de plus varié = Rien n'est plus varié . . .*

La parenté avec un complément se laisse constater par la comparaison de la phrase: *Il y a un train à 6 heures*, avec les autres formes usuelles: *J'ai (vous avez, on a) un train à 6 heures*, qui nous ramènent tout près de l'origine historique de l'expression (Qu'on compare l'équivalent allemand: «Es gibt . . .» qui régit l'accusatif, sauf dans quelques dialectes où le nominatif l'a emporté — nouvel indice du caractère flottant de ce membre de phrase). Pour les équivalences suivantes: *Beaucoup de nos clients nous en ont parlé = Il y a beaucoup de nos clients qui . . . = Nous avons beaucoup de nos clients qui . . .*, comparez aussi les remarques à la fin du livre précédent sur le rôle de ces déclencheurs de phrase (p. 73—74).

Du rôle de verbe introducteur, «il y a» («il est») passe à la fonction de mise en relief d'un sujet ou d'un complément; ce qui est naturel, puisqu'il donne au terme en question un plus grand développement et le place sous l'accent: *Moi, il n'y a que cela que je trouve joli (Lacretelle: La vie inquiète de Jean Hermelin, 100) — Et, si vous voulez vous envoyer du café à la hauteur, il n'y a qu'ici qu'on le fait comme ça (Tr. Bernard: Petit Café I. 13) — Il y a aussi le papier de la chambre qui est bien intéressant*

(Lichtenberger: *Trott* 177) — *Il n'est aucun lecteur qui ne pourrait, sans nostalgie, parcourir le récit du voyage de l'auteur à l'intérieur de Ceylon (J. Dorsenne. Nouv. Litt. 9—4—27).* Dans ce dernier exemple, le «ne» explétif montre la contamination des deux constructions logiquement équivalentes: *Aucun lecteur ne pourrait parcourir . . . = Il n'y a aucun lecteur qui pourrait (puisse) parcourir — —.* Voici enfin deux exemples où «il y a» remplit exactement la fonction de «c'est»: *Quand on a, comme dans notre famille, le buste long sur les jambes courtes, il n'y a que sur mesure que l'on puisse être bien habillé (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 28—29).* — *Il n'y a que pour les athées en somme que l'index serait utile (M. Thiébaud, Rev. Par. 1—5—28, 235).*

II. «Si analyse il y a».

Dans un seul cas, «il y a» se place après le terme qu'il détermine, c'est quand ce terme se rattache directement, en le répétant, à un terme précédent. C'est alors un sujet complètement défini; et en même temps, «il y a» passe du rôle de verbe introducteur à un sens plus nettement prédicatif

L'analyse, si analyse il y a, ne se rencontre que dans l'écriture (Bourdon: Expression des émotions 274) — Le danger — si danger il y avait — devenait, par ce jeu, cent fois pire que — — (Boylesve: Meilleur ami 56) — C'est même pourquoi, à mon avis, le Lac salé (si l'on admet que Lac salé il y a) se serait beaucoup mieux prêté à l'exécution en film, en y ajoutant les ingrédients du genre (A. Rouveyre, Merc. Fr. 1—10—26, 378).

Nous n'avons noté qu'un seul exemple de ce renversement avec rattachement à un mot suivant, préparé cependant par ce qui précède: *Puis il a voulu [Vigny], de son*

aveu, faire de nous les témoins de ce spectacle: un poète authentique, affamé et supplicié par la société; celle-ci écrasant féroce-ment cette malheureuse victime, ce «martyr», comme dit le quaker, de ces forces coalisées. Holà, ce n'est pas tout à fait cela, et si antagonisme il y a, c'est antagonisme entre deux complices — — (A. Rouveyre, Merc. Fr. 15—10—26, 395).

III. «*il existe, se trouve, vient, arrive, s'ensuit, manque, reste qch.*»

S'apparentant plus ou moins au simple «il y a», un certain nombre de verbes, précédés du sujet pronominal «il», ouvrent souvent la phrase et introduisent un sujet qui est en général indéterminé et qui est le but de l'énoncé.

Ainsi, correspondant à: *Il y a un endroit ...*, on trouve: *Il existe un endroit ...*, *il se trouve un endroit ...*. De même, à: *Il y a un train à 6 heures*, correspond, avec seulement un peu plus de précision dans le sens verbal: *Il arrive (part, passe) un train à 6 heures*. Comparez: *Il y eut ensuite une querelle = Il s'ensuivit une querelle*. — *Il y eut de la neige = Il tomba de la neige*. — *Il y a eu un assassinat = Il a été commis un assassinat*. — *Il y a une nouvelle édition de ce livre = Il a été publié une nouvelle édition ...*

Donc, que ce soit un verbe d'existence, ou de mouvement, ou un verbe au passif, il sert dans tous les cas à annoncer, à introduire un fait nouveau. Il peut y avoir plus ou moins de précision dans l'idée verbale; mais pour autant qu'il ne s'agit pas d'un des verbes précités, qui sont les plus usités dans cette fonction, le verbe introducteur est presque toujours le verbe attitré, pour ainsi dire, du substantif en question, un verbe qui postposé n'ajouterait que peu ou rien à l'idée contenue dans le substantif, mais qui, antéposé, la prépare et la fait attendre: *Il tombe de la*

neige, il court des bruits étranges, il souffle une tempête violente etc. Le fait que le verbe introducteur est mis au singulier avec un sujet au pluriel est une conséquence naturelle du caractère particulier des rapports des deux termes de la phrase¹.

Remarquons que la construction passive est en concurrence avec une construction active ayant le sujet «on» (*Il a été publié une édition = On a publié une édition*), qui laisse, comme le passif, le sujet agissant indéterminé et qui ramène le sujet passif à son rôle naturel de complément d'objet.

Le nombre des verbes pouvant servir à introduire un sujet nouveau, indéterminé, n'est pas limité; à côté des emplois naturels, on trouve des cas individuels de recherche stylistique. On peut dire que plus rare (ce qui veut dire ici plus précis) est le verbe dont se sert un auteur pour introduire le sujet, et plus grande est sa valeur stylistique de mise en relief de la phrase entière. Il y a cependant une limite au delà de laquelle on ne se hasarde guère: quand l'action verbale se précise au moyen d'un complément, le verbe n'a plus la fonction d'une simple présentation du sujet; c'est un verbe au sens plein, le vrai prédicat de la phrase, naturellement postposé.

Voici maintenant des exemples de cette construction:

Il existe, dans les projets financiers du gouvernement, un article sur lequel il est impossible de ne pas appeler l'attention (Temps 30—7—26) — Avant de répondre à ces questions, remarquons qu'il s'est trouvé quand même un petit nombre de gens et principalement d'artistes et d'écrivains, pour com-

¹ Rappelons aussi qu'en vieux français, le «sujet logique» postposé d'un verbe impersonnel était souvent mis au cas régime (v. NYROP: Gr. hist. V, § 94, 1^o Rem.).

prendre et pour aimer l'Education Sentimentale (Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 110) — Il courait des bruits quelque peu alarmants de vols audacieux et même d'attaques à main armée (Régnier: L'Escapade 61) — Le temps était mauvais et il était tombé de la neige, à laquelle avait succédé un grand vent (ibid. 67) — Il nous monta aussitôt l'arome exquis de ces pâtés de ménage que l'on ne sait faire qu'en province, dans les bonnes maisons (Boylesve: Enf. Bal. 367) — Il s'écoula un temps infinitésimal (ibid. 350) — Qu'est-ce que ces journaux racontent? Pour moi, il finira par venir une guerre (Pourrat, Nouv. Rev. Fr. 1—3—26, 343) — D'après Uexkull, il se formerait dans l'œuf toute une hiérarchie d'organiseurs, reliés entre eux par des rapports de finalité — — (Bohn, Merc. Fr. 1—10—26, 176) — Monsieur le président, — Il s'est élevé entre les trois grands pays alliés et associés de la guerre de France des divergences d'opinion sur des règlements de comptes — — (Clemenceau, Le Temps 9—8—26) — Il se mêle aux vertes ramures, à l'audace joyeuse des oiseaux, à notre émoi de la beauté, le roman vapoureux de la mort (Barrès: Amitiés 179) — — et il s'ensuivit un combat qui se termina par un véritable massacre (Temps 18—7—26) — Sous le nom de «stabilisation», il est formé des projets qui prétendent, en réalité, détruire le franc (Temps 5—8—26) — des moustiques qui, la nuit, les couvraient de boutons et d'enflures. Il en mourut plusieurs (Zola: Ventre de Paris 103) — Il pleuvait de la lumière à travers la verdure encore grêle (Maupassant: Une Vie 196) — Il flottait sur Paris le pâle et frais azur des jours attiédés de l'hiver (Bourget: Crime d'amour 149). — Il ne lui manque que l'expression (Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — Il ne manquait à l'appel que l'oncle Jules, qui — — (Giraudoux: Bella 154).

IV. «*Un jour viendra*».

Si naturelle et normale que soit l'ordre: verbe introducteur—sujet indéterminé, il n'est pourtant pas le seul possible. L'ordre habituel, sujet-verbe, lui fait concurrence, mais garde cependant, vis-à-vis de l'ordre inversé, un caractère assez net de construction exceptionnelle; c'est bien, si l'on veut, une victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique; ce n'est pourtant pas un effet d'automatisme, mais plutôt une rupture d'automatisme, un cas de style volontaire.

Un jour vint où il fallut reculer, renoncer à Constantinople — — (Temps 11—7—26) — Mais un moment vient où l'homme trouve une joie douloureuse à exposer ses blessures (Maurois: Ariel 164) — Une idée leur vint (Giraudoux: Bella 152) — Un regret vient: ce féérique printemps romantique ne durera pas plus que les roses de Floréal (J. J. Brousseau, Nouv. Litt. 21—5—27) — De la grêle était tombée dans la nuit au milieu d'un orage épouvantable (Daudet: Evangéliste 141) — De l'ombre tombait avec du silence (Goncourt: Manette Salomon 135) — ... je pressentais que du nouveau se préparait pour moi et que je n'avais plus longtemps à demeurer dans ce réduit (Bainville: Jaco 80).

B. Inversion sans sujet pronominal.

I. *Reste(nt) les avoués.*

Le verbe «rester» se distingue des verbes précités en pouvant se construire sans sujet pronominal. Malgré l'absence de celui-ci, le verbe peut être invariable devant un sujet au pluriel. Si la phrase contient un complément indirect pronominal, seule la construction avec sujet pronominal est possible.

Reste la question des accords de Washington et de Londres (Temps 7—11—26) — Restait à réaliser la deuxième partie de leur programme: louer une maison au Pays (Maurois: Ariel 116) — Restaient les bâtards, pour lesquels le Roi nourrissait une prédilection secrète (L. Bertrand: Louis XIV, 328) — Reste les avoués, grosse pierre d'achoppement, semblait-il, de la suppression des tribunaux insuffisamment occupés (M. Coulon, Merc. Fr. 1—11—26, 683) — Restait son fils aîné, mais: Il lui restait son fils aîné.

II. *Arrive le général.*

Egalement sans sujet pronominal peuvent se construire des verbes indiquant l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose; le sujet postposé est tantôt déterminé, tantôt indéterminé, mais dans tous les cas nouveau dans la situation.

Bien qu'il s'agisse encore ici d'un ordre psychologique, préparant un sujet nouveau sur lequel porte l'intérêt, par le moyen d'un verbe introducteur, la valeur stylistique particulière de la construction est incontestable; c'est une forme émotive, qui sert à marquer l'intérêt, la surprise qui s'attache à l'arrivée de la personne ou du fait en question.

Comme l'ordre respectif des deux termes ne rend pas compte de cette valeur stylistique, on peut supposer que celle-ci est due à l'existence d'autres constructions logiquement équivalentes, auxquelles celle-ci s'oppose comme une construction abrégée à une construction complète, normale; ainsi: «Arrive le général» a pour équivalent normal: *Alors arrive le général* (v. ci-dessous p. 103 sqq.), et *Survient une difficulté* équivaut à: *Il survient une difficulté*; et c'est sans doute cette opposition qui crée ou du moins qui précise la valeur particulière de la forme courte, exactement comme

par exemple l'absence de l'article défini peut avoir un rôle stylistique analogue.

En 1888, lui-même donna un important travail sur les manuscrits de Nanius. En 1895 paraît sa magistrale édition des Fables de Phèdre. Eclate l'Affaire (Casanova, Nouv. Litt. 7—2—25) — Mais en ces dernières années, nous aurions pu nous laisser persuader qu'il avait changé. Vient M. Le Goff, qui regarde, écoute, et rapporte tout ce qu'il a vu et entendu (Lazarus, Ami du Lettré 1926. 105) — Rastellial! Rastellial! Il dit que s'il rencontrait des disciples de Stirner, il les ferait fusiller. — Suivit une âpre discussion en russe, à laquelle je ne pouvais prendre aucune part (Duhamel: Pierre d'Horeb 164) — Ces femmes, à mes yeux, n'étaient pas «des femmes comme les autres»: en elles je distinguais déjà des condisciples, des concurrentes. Me vint tout de suite à l'esprit l'idée qu'il faudrait les vaincre deux fois, que les prendre dans ses bras ne suffirait pas ... (ibid. 39) — Vint un temps où ses forces l'abandonnèrent (Colette: Maison de Cl. 169).

III. *Venait ensuite le janissaire.*

Dans des énumérations, les verbes «précéder, suivre, venir ensuite» prennent la première place, sans sujet pronominal. Ce sont les verbes attitrés de l'énumération, très peu accentués; ils se laissent remplacer par des adverbes (avant, derrière, puis), qui les accompagnent d'ailleurs souvent. La possibilité de remplacer un: *Vient derrière la fanfare de l'arrondissement* par un: *Puis c'est la fanfare ...* montre le caractère prédicatif du sujet grammatical.

Une frêle fillette et sa mère fermaient la marche, toutes deux en grand deuil; les précédait immédiatement un monsieur en redingote (Gide: Caves du Vatican 258) — Venait derrière, avec les coussins, les oreillers, les tabourets, M. des

Lourdines (Chateaubriant: *M. des Lourdines* 13) — *Le classificateur le plus général est ko* — — ; viennent ensuite *tchie* — — ; *kuen* — — etc. (R. de la Grasserie: *Etudes de Gram. Comp. De l'antériorité du génitif* etc. 51—52) — *Ces quais sont quadrillés comme un échiquier, de soleil et d'ombre, d'Annamites en longue robe de satin ciré noir et de coloniaux en toile blanche. Suivent de mornes perspectives de magasins militaires, Intendance, Génie* (Morand, *Rev. Par.* 15—5—27, 266).

IV. *Entre* (sort) *Albert*.

Ce sont des verbes clichés, des formules techniques, les verbes qui indiquent l'entrée en scène ou la sortie des personnages d'une pièce de théâtre, et c'est un ordre naturel qui met l'élément constant à la première place, l'élément variable à la dernière: *Entre Albert*. — *Paraît Hernani déguisé en pèlerin*. etc.

V. *Peuvent voter toutes les personnes âgés d'au moins 21 ans*.

Dans les définitions, comptes rendus et avis, le verbe, qui rattache à ce qui précède ou qui constitue une formule consacrée, un élément constant, se met avant le sujet qui est le but de l'énoncé (Comp. livre I, p. 56).

Art. 8. Seront punis d'une amende de seize à deux cents francs — — *ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'art. 5. Seront punis* — — *les fondateurs* — — *qui* — — . *Seront punis de la même peine les personnes qui* — — (Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association). On voit que ce sont les punitions qui forment le «sujet» de l'article cité. — *Est entré dans cette classe le mot minà* — — *y sont aussi entrés norà, sorà, mais récemment* — — (Bourciez: *Eléments l. r.* 545). Un ordre de rattachement plus commun

serait: Dans cette classe est entré — — (v. livre III, p. 212—213); mais l'ordre qui fait commencer la phrase par le verbe est d'un style plus technique, style de légistes et d'auteurs de manuels. *Ont été utilisés en particulier: Plaute et Térence, les traités d'agriculture — — (Marouzeau: Ordre des mots dans la phrase latine, 9).* Là aussi, le caractère stylistique de la construction ressort d'une comparaison avec la construction plus simple: «J'ai utilisé en particulier — —». *Conseil Municipal — —. L'extension du Métropolitain. Est adopté un rapport de M. L. T. tendant à rattacher — — (Temps 14—7—26) — La commission est composée de membres des différentes organisations techniques de la Société des Nations — —. Prennent part, notamment, aux travaux de la session actuelle M.M. Jouhaux (France), von Mælandorf (Allemagne) — — (ibid. 2—10—26) — Assistent à la séance: Le Président, Anselme, Jérôme — — (Boulenger et Thérive: Soirées 180) — Vient de paraître: ... — Repart en vacances qui revoit ses photos «Kodak» (Ill. 30—6—28) — L'amour, l'amitié sont d'éblouissantes surprises, et trahirait leur richesse celui qui voudrait s'élever contre le courant glacé qui va vers ce passé et le noie (Rouveyre, Merc. Fr. 15—3—27, 568) — Poésie est Théologie, affirme Boccace ... Ontologie serait peut-être le vrai nom, car la Poésie porte surtout vers les racines de la connaissance de l'Être. Le savent bien tous ceux qui, sans boire à la coupe, en ont reconnu le parfum! (Maurras: Musique 84).* Une comparaison avec cette autre forme possible: *Ils le savent bien tous ceux qui ...* montre la différence qu'il y a entre ce dernier style plus intime et le style rigoureux adopté par l'auteur. C'est le même style rigoureux, mais avec une intention ironique, qu'a recherché Giraudoux dans la phrase que voici: *Démocrates pour l'univers, ne pouvaient les visiter dans leur maison*

de campagne que les nobles et les bourgeois (Giraudoux: *Bella* 57).

L'ordre verbe—sujet peut alterner avec l'ordre habituel sujet—verbe, comme dans le chiasme suivant: *Les crédits inscrits au budget de l'Etat pour les dépenses du matériel du Conservatoire . . . seront désormais attribués à cet établissement à titre de subvention, et versés à son budget. Seront également comprises parmi les recettes annuelles du budget du Conservatoire les droits d'immatriculation, d'inscription d'études* — — (Le Figaro 30—12—26).

VI. *Vive(nt) les vacances.*

L'ordre verbe—sujet est prépondérant dans ce qui reste de phrases optatives simples, sans «que» initial.

Vive le roi! — Périssent les traîtres! — Vogue la galère! — Fasse le ciel qu'il en soit ainsi! — Puisse le ciel vous récompenser! — Puissent donc les Balkans demeurer divisés et centrifuges! (Vallaux, *Merc. Fr.* 1—11—26, 696). Comparez cependant: *Dieu le veuille — Dieu vous bénisse — Dieu vous garde — Le diable te confonde.* Dans ces derniers exemples c'est l'existence du pronom atone précédant le verbe qui rend compte de la non-inversion.

Toutes ces phrases sont des formules dans lesquelles n'entre qu'un nombre restreint de verbes. Bien qu'il y ait des exemples des deux ordres, pour chaque cas l'ordre est fixe. Ce sont des locutions toutes faites. «Vive» peut se trouver au singulier avec un sujet au pluriel (v. FOLET, *Romania*, vol. 49, p. 125, et NYROP: *Gr. hist.* V, p. 111). L'absence d'accord n'est cependant pas regardée comme correcte (Comp. ci-dessus p. 86 et 88: *reste, il arrive, etc.*).

Pour l'emploi de cette construction comme proposition subordonnée, v. ci-dessous p. 126—127.

Avec «que» initial, la construction est moins figée. On trouvera tantôt: *Que les amputations soient répudiées qui* — —, tantôt: *Que soient répudiées les amputations qui* — — *constitueraient un manquement aux engagements de l'Etat* (Temps 5—8—26). Cependant, l'ordre sujet—verbe est ici prépondérant: *Que chacun balaie devant sa porte.* — *Que le Seigneur Tigre y repose en paix sa vieillesse* (L. Treich, Rev. Hebd. 23—4—27, 482).

VII. *Sauve qui peut.*

Un certain nombre de propositions relatives substantives se placent après le verbe.

Sauve qui peut. — *Rira bien qui rira le dernier.* — *Comprendra qui pourra.* etc. Comparez cependant: *Qui ne dit mot consent.* *Qui m'aime me suive.* etc. Ce sont tous des cas de syntaxe figée, des formules. Les constructions libres sont rares: elles présentent toujours l'ordre sujet—verbe (v. SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* p. 84).

A noter spécialement: «*qui veut*», qui n'est qu'à moitié formule, puisque le contenu du reste de la phrase est variable; l'ordre est fixe, le sujet étant toujours en fin de phrase: *Elle ne l'entoura seulement pas d'une pallissade; entra qui voulut* (Zola: *Fort. d. Roug.* 5) — *Ne lui plaît pas qui veut* (Gyp: *Leurs âmes* 50) — *Venait qui voulait* (Lavedan: *Bon temps* 149) — *Mais n'a pas qui veut ce tour alerte et dégagé* (P. de Julleville: *Hist. de la litt. fr.* III, 117) — La plupart de ces exemples sont pris dans SANDFELD, op. cit. 84. La phrase de P. de Julleville présente le cas extrêmement rare, pour ne pas dire unique, d'un sujet accentué qui sépare le verbe du complément direct (v. livre III, p. 160—162).

CHAPITRE IV.

Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou complément.

A. Proposition conjonctive.

Comme dans les phrases nominales (v. livre I, p. 64), la place normale d'une proposition conjonctive sujet est après le verbe. Ce verbe est tantôt un verbe introducteur: «il advient, il arrive, il reste, il résulte, il s'ensuit» etc. et la postposition de la proposition, qui est sujet grammatical, est une conséquence naturelle de son caractère prédicatif. Tantôt le verbe marque une nécessité, une possibilité, une convenance, une commodité ou le contraire, bref une appréciation subjective, pour laquelle il y a une tendance naturelle à l'antéposition, que la proposition conjonctive se rattache à ce qui précède ou qu'elle contienne une donnée nouvelle: «il faut, il paraît, il semble, il convient, il suffit, il vaut mieux, il vaut autant, il importe, cela me surprend, cela m'agace», etc.

Il arrive que je l'oublie. — Il reste que chacun d'eux, à sa façon, a contribué à la renaissance de l'esprit (Massis: Jugements II. 266). — Il faut qu'il soit là. etc. Les exemples sont superflus, c'est l'ordre dominant.

L'ordre sujet—verbe, étant exceptionnel, sert à mettre en relief les deux parties de la phrase: *Que ces idées-là soient moins d'un philosophe que d'un idéaliste passionné ou d'un homme qui a fait du problème de l'instinct sexuel le grand tourment de sa vie, il n'importe, car — — (Charpentier, Merc. Fr. 15—11—26, 158) — La fuite de Mlle Fréval le troublait davantage. Que signifiaient cet étrange coup de tête, cette fugue inconcevable? Qu'une demoiselle de bonne*

*maison décampât ainsi sans crier gare, cela dépassait l'imagination (Régnier: Escapade 253)*¹.

B. Infinitif.

L'ordre verbe—sujet est normal comme pour le groupe précédent; les verbes appartiennent aux mêmes catégories, et l'infinitif a le plus souvent une valeur prédicative ou complétive. Qu'on compare: *Il lui arrive d'oublier l'heure.* — *Il oublie parfois l'heure,* pour la valeur prédicative; et pour la valeur complétive: *Il vaut mieux faire des excuses.* — *Il faut faire des excuses.* — *Tu dois faire des excuses.* — Il y a d'ailleurs les mêmes correspondances pour les propositions conjonctives sujet: *Il paraît qu'il va venir.* — *On dit qu'il va venir.* — *Il me semble que . . .* — *Je pense que . . .* On voit que, psychologiquement, il n'y a pas d'opposition comme celle établie par l'analyse grammaticale ordinaire. Il y a cependant des nuances, le sujet personnel étant plus ou moins nettement exprimé, ou même sous-entendu. M. Brunot propose (dans: *La Pensée et la langue* 13 et 289) de réformer l'analyse grammaticale et de «considérer comme un véritable complément d'objet les séquences des impersonnels». C'est une solution qui n'est pas tout à fait satisfaisante. D'abord, le développement mentionné par Brunot: *de mensonge vient honte* — *de mentir vient honte* — *de mentir est honteux* — *il est honteux de mentir*, montre qu'à un moment donné, «de mentir» a été senti nettement comme le sujet de la phrase; sans cela «*de mentir est honteux*» n'aurait pas pu remplacer «*de mentir vient (est) honte*».

¹ Rappelons, comme au livre I (p. 65 note), les nexes équivalents: subst. + part. passé, subst. + proposition relative: *Le verrou poussé l'avait surpris.* — *Deux jurys qui condamnent un homme, ça vous impressionne* (v. SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* p. 120—121).

Puis, le caractère complétif, pour être certain dans bien des cas, ne l'est pas partout. Soit ce bout de conversation: «*Je ne le ferai pas!*» — «*Mais il faut le faire!*» Incontestablement, le point de départ de la dernière phrase se trouve dans l'infinitif qui est sujet psychologique aussi bien que grammatical.

Qu'on appelle donc l'infinitif ou la proposition conjonctive sujet logique ou complément, l'appellation ne sera exacte que pour certains cas; elle sera fautive pour d'autres. La valeur réelle du membre de phrase en question glisse entre ces deux extrêmes, variant avec le caractère de nouveauté de l'infinitif ou de la proposition conjonctive, variant aussi avec le caractère plus ou moins effacé du sujet personnel: *il est convenable de l'utiliser* — *il me convient de l'utiliser* — *je veux bien l'utiliser*.

Malgré ces variations, l'ordre est fixe, automatisé. L'ordre sujet—verbe est encore plus exceptionnel que pour le groupe précédent: *S'il est des institutions dont Lyon peut être fier, il en est d'autres sur lesquelles se taire vaut mieux* (Cambon: *Lyon* 48) — *Je n'avais jamais tenu un fusil. Chasser ne m'attirait nullement* (Lacretelle: *Silbermann* 12).

CHAPITRE V.

Verbes de liaison.

Dans un très grand nombre de cas, les places respectives du verbe et du sujet sont déterminées par la présence dans la phrase d'un troisième terme, attribut, complément ou adverbe. Dans ce cas, le verbe peut faire fonction d'agent de liaison, de terme intermédiaire, et garde souvent sa place au milieu de la phrase, quand l'ordre des deux autres

termes est renversé. C'est en partie l'effet de la cohésion établie entre le verbe et le troisième membre, qui d'ordinaire suit directement le verbe; antéposé, ce terme appelle naturellement le verbe, avec lequel il se trouve d'habitude en contact. Mais c'est aussi la conséquence du rôle plus ou moins effacé d'un tel verbe intermédiaire, qui peut se vider de son contenu au point de devenir une simple copule dans laquelle ne subsiste que la fonction abstraite de liaison. Un seul exemple suffira ici pour expliquer provisoirement ce point de vue, qui trouvera son développement dans les pages suivantes. Soit la phrase: *Mon angoisse vient de là*, qui peut prendre aussi la forme: *De là vient mon angoisse* (jamais: *De là mon angoisse vient*). On voit que l'inversion a lieu entre le premier et le dernier membre de la phrase; le verbe forme le pivot de la phrase, préparant l'adverbiale quand celle-ci est à la fin; préparé par celle-ci quand elle commence la phrase. Dans ce dernier cas surtout, le rôle du verbe est effacé, puisque son sens est pour ainsi dire impliqué déjà dans le sens de l'adverbiale; c'est alors qu'on peut parler d'un verbe vide, agent de liaison, de copulation. Un tel verbe disparaît naturellement dans le style télégraphique: *De là mon angoisse*.

Nous avons choisi pour cette démonstration provisoire un exemple dans lequel les rapports entre les membres de la phrase sont nets et faciles à déterminer. Il va sans dire que la langue possède une infinité de nuances, allant par dégradations insensibles du verbe «plein» au verbe «vide»; entre les cas extrêmes, où l'un des deux ordres: sujet—verbe ou verbe—sujet est nettement indiqué, il y a des cas intermédiaires, où il a y presque équilibre des deux ordres possibles. Enfin, comme les deux ordres coexistent et peuvent se présenter en même temps à l'esprit de celui qui

parle ou qui écrit, il y a la possibilité que l'un d'eux empiète sur le domaine de l'autre, tantôt par une extension analogique (automatique), qui se fait surtout à l'avantage de l'ordre habituel: sujet—verbe, tantôt par la volonté plus ou moins consciente de mise en relief, qui agit surtout dans le sens inverse. La lutte entre ces tendances forme un jeu très compliqué dont nous essaierons de dégager au moins les règles principales.

A. L'inversion dans les principales.

I. Inversion après un attribut.

Le verbe le plus effacé est la copule, le verbe de liaison par excellence. Pour la copule, l'ordre verbe—sujet est le seul possible, quand l'attribut est à la première place de la phrase et que l'inversion est simple. Le livre I en a déjà fourni les exemples. L'inversion affecte surtout le sujet nominal; pour le sujet pronominal, que l'on rencontre assez rarement, il y a hésitation: *Béni soit-il.* — *Belle était-elle, et douce . . .* — *Si jeune étais-je.* — *Quelle leçon heureuse et féconde - - - pour les étrangers - - - : heureuse et féconde serait-elle aussi pour les Français* (J. Brunhes, dans: *Pressac: Les Forces historiques de la France*, p. X). — *Tel il est resté.* — *L'an dernier votre venue a été presque immatérielle, si courte elle fut et si mal j'étais* (*Lettre privée*).

On trouve également l'inversion dans les rares cas où l'attribut d'un complément commence la phrase: *Témoin l'a-t-on nommé: médium plutôt* (v. ci-dessous, livre III, p. 187).

Dans deux cas, la copule n'est pas au milieu de la phrase. Elle est en tête dans les phrases du type: *Est brève toute syllabe* (v. livre I, p. 56). Cette particularité est due probablement à l'influence des phrases où «est» sert d'auxi-

liaire d'un verbe au passif avec lequel il forme un groupe fortement consolidé, moins effacé que la copule simple (*Est nommé chevalier . . .*), et dont l'antéposition s'appuie à son tour sur celle des phrases verbales analogues (ci-dessus p. 91 sqq.). La copule est à la fin de la phrase, quand l'attribut est un pronom, que la phrase soit simple: *Vous êtes fatigué? — Oui, je le suis*; ou composée: *Fatigué, je le suis*. Nous avons déjà remarqué que le verbe n'est plus ici une vraie copule, mais un verbe pleinement prédicatif, donc naturellement postposé.

II. Inversion après «seul».

L'antéposition de «seul» en apposition au sujet amène assez souvent l'inversion (sur «seul», v. 2^e partie).

Surtout, surtout, ne me dites pas: «Tout cela ne vit que dans votre esprit». Seul compte ce qui se passe là. (Duhamel: Confession de Minuit 245) — Seule persistait la verdure d'un bouquet de sapins (Lacretelle: Silbermann 64) — Sur les amendements, seuls peuvent parler le gouvernement et l'un des signataires (Temps 27—7—26) — Sur chaque article du projet de loi, seul un membre de la minorité de la commission des finances pouvait prendre la parole . . . Puis l'article était mis aux voix. Seuls nécessitèrent des scrutins, sur lesquels fut posée la question de confiance, l'article 3 - - - et l'article 19 (Temps 2—8—26). On voit que le dernier exemple réunit un cas d'inversion et un autre de non-inversion; dans les deux cas, le verbe est accompagné d'un complément.

III. Inversion après un complément indirect.

L'inversion ne se trouve qu'avec un verbe sans complément direct; elle n'affecte que le sujet nominal; elle n'est

jamais de rigueur; l'ordre dépend de l'importance respective, du degré de nouveauté des termes.

1) verbe—sujet: *A ces impôts . . . sera joint un relèvement de l'impôt sur les transports (Temps 27—7—26) — A ce parallélisme extérieur répond, plus nette encore, la ressemblance interne (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—4—27, 98) — A chaque jour suffit sa peine.*

2) sujet—verbe: *Aux impôts indirects, le gouvernement est bien contraint, car c'est le seul procédé qui lui reste (Temps 4—8—26) — A ceux qui sortent de la grande guerre, ces définitions, ces énumérations prêtent quelque peu à sourire (ibid. 24—7—26) — A cet ex-révolutionnaire, l'autorité, sur ses paysans, d'un homme de l'ancien régime ne déplaisait pas (Peslouan, Rev. Hebd. 1—1—27) — A cela, tout d'abord, il n'avait pas songé (Chateaubriant: M. des Lourdines 62) (Pour d'autres exemples, voir au livre III, p. 176 sqq).*

IV. Inversion dans les incises.

Le sujet, pronominal aussi bien que nominal, suit toujours le verbe qui indique une citation dont une partie du moins le précède: . . . *dit-il, fit-il, répondit-il, pensa-t-il, demanda un tel.* Dans tous ces cas, le verbe est impliqué dans la citation elle-même; presque atone, il ne fait que marquer un arrêt ou introduire le sujet, si celui-ci a besoin d'être précisé. Quelques auteurs, cependant, aiment à varier le verbe et y introduisent des significations plus explicites que d'autres expriment plus naturellement par le moyen de phrases complétives. Au lieu donc de dire: . . . , *disait-il en soupirant*; on dit: . . . *soupirait-il (Voisins: Laurier 9).* De même: «*bredouille-t-il*», «*ponctua Maroussia*», «*insista M.*»; «*Qu'ai-je raconté? lamenta-t-il*». — «*Non, me refusa-t-elle, je n'ai pas le désir de sortir*». — Nous prenons

les exemples aux «Soirées du Grammaire-Club» de MM. BOULENGER et THÉRIVE (p. 242 sqq.), qui discutent ces emplois d'un point de vue esthétique, et qui ne les admettent pas. Il est certain du moins que l'antéposition de ces verbes au sens très plein compromet singulièrement l'équilibre naturel de l'ordre verbe—sujet; elle restera le fait d'un style très personnel.

En langue vulgaire, l'incise est introduite par «que» et le sujet pronominal précède le verbe: *Qu'il me dit, etc.*

Si l'incise ne marque pas une citation, mais constitue une courte phrase subjective (v. ci-dessous livre IV, p. 232), l'ordre est moins fixe. Si le sujet est «je», il est régulièrement antéposé: *je pense, je crois etc.* De même «ce», dans: *ce semble*. Pour les autres pronoms, l'ordre est libre et indifférent: *il semble, semble-t-il*. — *D'autres propositions semblables sont, nous croyons, soumises à la Chambre (Temps 30—7—26) — Il suit, croyons-nous, de cette observation que - - - (Delacroix: Le langage et la pensée 554) — Ces tendances, avons-nous vu, créent un mode d'expression - - -*. S'il y a un complément, cependant, l'ordre sujet—verbe est fixe: *Van Woerkom aboutit, nous l'avons vu, à une conclusion assez voisine (Delacroix: Le langage et la pensée 554) — Elle nous emmènerait avec elle à Paris, ville qu'elle se réjouissait de voir, et qui, elle l'assurait, éclipse Pernambuco (Bainville: Jaco 43).*

Les raisons de ces différences de l'ordre dans les incises sont en partie d'ordre phonétique¹.

¹ Dans l'exemple suivant, la phrase subjective précède, tout en gardant l'inversion, le terme qu'elle est destinée à nuancer: *Un livre comme La Dictature de l'argent, d'un nommé Charnet, paraît-il député de l'Isère, est un document bien instructif (H. Mazel, Merc. Fr. 1—10—26, 179)*. C'est là, croyons-nous, un usage purement individuel.

Un sujet nominal est régulièrement postposé: ... *pensa le pauvre homme*. — *Politique d'abord, souhaite un apôtre de l'âge moderne; politique partout, peut-il constater, politique toujours, politique uniquement* (Benda, *N. R. F.* 1—8—27, 134).

V. Inversion après un adverbe.

Un certain nombre d'adverbes, surtout des adverbes de lieu ou de temps, se mettent assez régulièrement à la première place. Ce sont des adverbes comme: 1) ici, là, de là, par là, partout, nulle part; 2) d'abord, après, puis, alors, enfin, de nouveau, peu à peu, déjà, jadis, toujours, jamais, aujourd'hui, (tant); — 3) ainsi, lentement, etc. La série n'est pas close une fois pour toutes; nous en avons cité les plus usités, qui se répartissent en deux groupes assez distincts, ceux dont le sens les rapproche des pronoms, leur contenu étant déterminé par la situation, le contexte, et qui sont donc le point de départ naturel, logique de la phrase: ici, là, puis, ainsi... (comparez: *Ici est le point difficile = Ceci est...*; *puis = après cela*; *ainsi = de cette façon, etc.*), et d'autre part ceux dont l'antéposition est due à une valeur émotionnelle constante ou occasionnelle de l'adverbe: toujours, jamais, tant, lentement...

L'inversion, qui n'est obligatoire qu'avec les verbes complètement vides de contenu, est employé moins souvent avec les adverbes du dernier groupe qu'avec ceux du premier. C'est sans doute parce que dans le cas de l'antéposition émotive, l'inversion ne s'explique que par la force de cohésion qui unit le verbe à l'adverbe; tandis que pour les adverbes pronominaux, la raison de l'inversion se trouve dans les rapports logiques des termes de la phrase, l'adverbe étant le point de départ, et le sujet grammatical le

but de l'énoncé, le verbe faisant fonction d'agent de liaison, de copulation. Les verbes qui précèdent sont donc normalement ceux qui n'ont qu'une faible valeur prédicative, dont le sens est impliqué dans le sens de l'adverbe qui les précède ou du sujet qui les suit, de sorte qu'ils ne font que compléter la phrase grammaticalement, et peuvent même faire défaut complètement comme dans les exemples suivants: *Comme les esthéticiens de son temps, il a horreur de la confusion des genres. De là la beauté singulière de sa mort* (Bertrand: *Louis XIV*, 384) — *De là tant de déclamations plus ou moins sincères . . .* (*ibid.* 348). Nous retrouverons ici en grand nombre les verbes d'existence, de mouvement, et les verbes au passif qui font fonction aussi, sans adverbe précédent, de verbes introducteurs (v. ci-dessus), mais qui, après l'adverbe, s'appuient rarement sur un sujet pronominal provisoire. Si l'on compare, avec BOER (op. cit. p. 52), les deux phrases: *Ensuite marchaient les soldats* — *Ensuite, les soldats marchaient*, on voit que la première est normale quand il s'agit d'énumérer les différentes catégories de gens qui sont en marche, la seconde quand on énumère les différents actes des soldats. La phrase progresse logiquement du constant au variable, du connu à l'inconnu.

L'inversion n'a lieu normalement qu'avec un sujet nominal. Cette restriction qui est la même pour tant de groupes d'inversions s'explique par le caractère fortement automatisé, très uni, du groupe sujet pronominal—verbe, en même temps que par le contenu même du pronom, terme naturel de rattachement à ce qui précède, de sorte que la tendance à l'antéposition des adverbes pronominaux mentionnés ci-dessus est tenu en échec par la même tendance inhérente au sujet pronominal, avec ce résultat que

l'antéposition de ces adverbes est très rare avec un sujet pronominal et un verbe de valeur faible.

On comprendra par les remarques qui précèdent que l'inversion dont il est question ici a un caractère très libre, très vivant, peu mécanisé; elle est fonction du rapport psychologique des termes de la phrase; plus le verbe est «vide» et le sujet «plein» de valeur prédicative, plus normale est l'inversion, et inversement. Ainsi s'explique par exemple la postposition normale d'un verbe accompagné d'un complément et celle d'une copule accompagnée d'un attribut: *Ici, mon frère a beaucoup d'amis.* — *Là, tout le monde est content.* Mais, la liberté même de l'ordre grammatical permet à un écrivain conscient de son art de sortir des limites naturelles des deux ordres respectifs et d'obtenir une mise en relief en mettant à la fin un verbe de faible valeur logique, ou en plaçant avant le sujet un verbe d'un contenu plus précis, plus pittoresque que n'en comporte le verbe de liaison ordinaire.

Si donc l'inversion naturelle dépend du contenu respectif des termes, le mot relativement «vide» précédant le mot «plein», la valeur stylistique de mise en relief dépend d'une rupture de cet équilibre naturel. C'est là un phénomène que nous retrouvons partout où deux ordres s'opposent et par leur opposition créent la possibilité d'une richesse de nuances. Voici maintenant des exemples de cette inversion:

1) *Ici repose (ci-gît) un tel.* — *Ici est tout le caractère original de l'aventure (Boylesve: Jardin détruit 26)* — *Là vivait, disait-il, un vieil alchimiste à longue barbe, le terrible Cornélius Agrippa (Maurois: Ariel 14)*¹ — *Un peu plus loin,*

¹ «y», l'équivalent atone de «là», ne se trouve qu'exceptionnellement en tête de la phrase: *Je commençais à être inquiet de cet envoi qui n'arrivait pas, mais je l'ai reçu intact . . . , y était inclus à mon adresse*

grimpait un interne de la Pitié (Goncourt: Manette Salomon 1) — De là vient (Par là s'explique) sa passion pour le théâtre. — Presque partout, nous l'avons vu, s'érigent les rudes pierres druidiques. Presque partout aussi se retrouvent les temples des Romains, leurs arènes, leurs thermes, - - -. Partout survivent des constructions romanes, plus fréquentes et plus belles dans le Centre et le Midi (Sail lens: Toute la France, 320) — Enfin nulle part ne fut réalisée plus complète harmonie entre un monument et un paysage (Hallays: Touraine 49).

2) *Après, venait le cabriolet de Monsieur Laballue (Boylesve: La Becquée 39) — Puis revenait un ciel dépoli (Goncourt: Manette Salomon 4) — Puis il se fit un silence qu'un bruit d'ailes troubla soudain (Bainville: Jaco 271) — Et alors flottaient autour de lui les trucs qui s'appellent l'audace, l'assassinat, le suicide, même l'espérance, truc en émeraude (Giraudoux: Bella 177) — Enfin vient l'armée des chèvres et des moutons (Goncourt: Manette Salomon 45) — De nouveau soufflait le grand vent du premier jour (Alain Fournier: Grand Meaulnes 108) — Peu à peu revenaient la modestie et l'obéissance, l'ordre et la décence (Régnier: L'Escapade 174) — Voyez que déjà s'apaise la querelle entre stabilisateurs et revalorisateurs (Lazarus, Rev. Hebd. 14—5—27, 241) — Jadis n'écrivaient que ceux qui plus ou moins avaient appris à écrire (Boulenger et Thérive: Soirées 200) — Et toujours renaît l'invincible optimisme du grand travailleur (Hallays: Touraine 38) — Presque chaque jour partaient à son adresse quelques pages pressantes et vertueuses (Maurois: Ariel 99) — un billet charmant (Flaubert, cit. Bourdon: L'expression des émotions dans le langage 213) . . . ces salons «bien parisiens», le leur parfois, où il suffit d'un nom vaguement connu pour avoir ses entrées! S'y coudoient ministres passés, futurs et même présents, écrivains, financiers, diplomates (Comoedia 29—12—26).*

De temps en temps passait un employé balançant sa lanterne (Daudet: Rois 213) — Trois fois par semaine, venait en journée de couture, à Castelet, une jolie fille de pêcheurs, Divonne Abrien (Daudet: Sapho 95) — Sur cette côte militaire, jamais ne chanta le violon des tziganes, qui soupire, pleure et se pâme (Barrès: Amitiés 119) — Aujourd'hui sont promulgués au Journal Officiel les décrets, en date du 23 juillet 1926, consacrant la formation du quatrième cabinet Poincaré (Temps 25—7—26) — Aujourd'hui sont mortes les foires de Beaucaire, de Provins, de Saint-Germain, de Besançon et tant d'autres (Saillens: Toute la France 310). «Tant» n'est employé ainsi que dans la syntaxe figée d'un proverbe: *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.*

3) *Lentement se déroule le paysage, se découvre le plateau vivarais, en des proportions émouvantes (Sauzède, Merc. Fr. 1—9—26, 431) — Fabien se trouve au nord de Turrog et nage vers l'île en plongeant pour échapper à l'odeur de guano. Surtout l'effraient les myriades d'oiseaux qui le dissimulent aux navires (Aurenche, N. R. F. 1—12—26, 659) — Malheureusement arrive quelques jours plus tard, la nouvelle du désastre maritime de Trafalgar (Moreau-Vauthier: Napoléon 29. 2).*

L'exemple de Maurois cité ci-dessus: *Presque chaque jour partaient à son adresse quelques pages pressantes et vertueuses,* montre comment peuvent s'harmoniser les exigences de l'ordre logique et le souci d'éviter la banalité. En style banal, on aurait dit: *Presque chaque jour il lui envoyait quelques pages . . .* En faisant du complément un sujet (par l'omission du sujet personnel) et en y adaptant le verbe, tout en maintenant l'ordre logique, ce qui amène donc l'inversion, l'écrivain a obtenu une phrase d'un style plus personnel.

On peut ajouter enfin à ces emplois libres de l'inversion des cas de syntaxe figée tels que: «mieux vaut, peu importe»: *Mieux vaut peu que rien; peu importe cela*. Dans l'exemple suivant, «il vaut mieux» paraît dû à l'influence des phrases où le sujet est un infinitif, et où les deux formes «mieux vaut» et «il vaut mieux» sont en concurrence: *Et par mauvais temps il vaut mieux, pour une enfant de cet âge, un ouvrage de couture qu'un livre romanesque* (Colette: *Maison de Cl.* 181).

Pour terminer, nous donnerons un exemple qui montrera la victoire de l'ordre sujet—verbe dans un cas où l'ordre inverse serait plus naturel: *Puis un long silence se fit, dont Mèrault s'étonna* (Daudet: *Rois* 119) (Comp. ci-dessus p. 88).

Après «ainsi», adverbe modal, l'inversion est régulière, aussi bien avec un sujet pronominal que nominal: *Ainsi s'expliquerait la filiation des deux œuvres* (Nouv. Litt. 11—12—26) — *Ainsi ont été liquidées la question de Fiume, celle du Dodécanèse* - - - (Temps 3—7—26) — *Ainsi finit le roman du Roi* - - - (Bertrand: *Louis XIV*, 145) — *Ainsi ai-je procédé pour la figure de Louis XIV* (ibid. 32) — - - *ainsi nomme-t-on les vigneron d'Issoudun* (Merc. Fr. 1—3—27, 319). L'inversion sert ici quelquefois à distinguer la valeur adverbiale de la valeur conjonctive de «ainsi» (v. ci-dessous p. 132). L'inversion ne se trouve pas, si la phrase contient un complément qui doit prendre la dernière place et qui par sa cohésion avec le verbe empêche l'inversion: *Ainsi les vapeurs de l'encens pressent l'extase du néophyte, ainsi les violons du mélodrame nous déterminent aux sanglots* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 170). Pour le sujet pronominal, l'ordre sujet—verbe est aussi régulier que l'ordre inverse: *Ainsi j'ai toujours fait*. — *Quelqu'un du même âge que lui a dit:*

... Ainsi il a pu dire lui-même (*Sainte Beuve: Œuvres choisies* [Delagrave] 214).

A part le cas de «ainsi», l'inversion est très rare avec un sujet pronominal; en voici un exemple que j'emprunte à Plattner (II. III. 19): *Enfin trouvons-nous, par bonheur, deux vieux bonshommes qui consentent à nous y conduire par eau* (*P. Loti*). Dans l'exemple suivant, c'est le sujet formel de «il vaut mieux» qui est inversé irrégulièrement: *Non, la liberté, l'aventure, la vie sauvage sont aux portes d'Arles, mais mieux vaut-il qu'on ne le sache pas* (*Jaloux, Nouv. Litt. 30—10—26*). Très rarement aussi, l'inversion n'est pas simple, mais disloquée, comme celle employée régulièrement après les adverbes qui se rapprochent des conjonctions et les adverbes subjectifs (v. ci-dessous p. 130 sqq). En voici deux exemples: *De là vient que - - - . De là aussi saint Thomas d'Aquin, ayant précisé la nature des miracles qui s'accomplissent sur l'autel, cède-t-il au besoin de leur chanter sa foi* (*Maurras: Musique 115*) — *Ainsi le monde honore-t-il le malheur: il le tue ou le chasse, l'avilit ou le châtre* (*Balzac: Peau de Chagrin 247*).

VI. Inversion après une préposition avec régime.

Ce groupe fait suite directement au groupe précédent, avec plus de variations seulement, à cause des possibilités illimitées de contenu différent du membre de phrase introducteur. Verbes d'existence, verbes impliqués dans un des deux termes principaux de la phrase se placent naturellement avant le sujet. Le style simple et naturel fait à peu près le même usage de l'inversion que le style littéraire; seulement le premier s'en tient presque uniquement aux verbes d'existence les plus simples: «être» et «y avoir», qui peuvent même tomber en style rapide, tandis que le style

plus recherché aime à varier la monotonie par l'emploi de verbes plus pittoresques, impliqués cependant dans les autres termes, rarement tout à fait inattendus, très rarement aussi accompagnés d'un complément qui leur confère une valeur plus amplement prédicative.

Les exemples suivants sont rangés autant que possible de manière à faire sentir combien de nuances relie l'usage naturel, et même obligatoire, de cette inversion, à l'usage purement individuel, sciemment irrégulier.

Au milieu du jardin, il y a un bassin octogonal. — Au centre, sont les instruments communs aux deux industries (Cambon: Lyon . . . 140) — La lésion --- explique aussi qu'en dehors du langage il se présente d'autres troubles (Delacroix: Langage et Pensée 481) — En latin, s'est produite une évolution analogue, mais dans des conditions assez obscures (Meillet-Vendryes: Gramm. comp. des I. clas. 125) — Il est clair que dans l'intervalle il est né une langue correcte, distincte de la langue populaire (Foulet, Romania 1921, 285) — A Lyon également a pris naissance la fabrication de l'acide sulfurique aux pyrites (Cambon: Lyon . . . 106). Dans l'exemple précédent, le groupe verbe + complément forme une unité sémantique (= est née); une telle locution verbale n'enlève rien de son caractère naturel à l'inversion. *Et dans cette vallée, il se faisait une étonnante musique de cigales (P. Loti) — Derrière les communs s'étendait un potager bien pourvu en fruits et en légumes (Régnier: L'Escapade 54) — A droite s'élevaient les communs: écuries, remises, buanderies (ibid. 52) — Autour du temple s'ouvrent des boutiques, des comptoirs, un marché s'installe (Fl. Delhorbe, Merc. Fr. 15—10—26, 406).* Dans l'exemple précédent, l'inversion n'atteint que la phrase qui suit immédiatement la préposition et son régime, après quoi la phrase ultérieure, bien qu'elle

fasse suite à l'autre, revient à l'ordre habituel sujet—verbe. Mais on trouve aussi des cas d'inversion dans deux phrases coordonnées, comme dans l'exemple suivant: *Dans cet esprit sont étudiés les classiques, les œuvres littéraires, et sont explorées les terres inconnues du folklore, de l'ethnographie* (A. Maybon, *Merc. Fr.* 15—11—26, 236) — *Dans les châteaux voisins n'habitaient que de vieilles gens* (Chateaubriant: M. des Lourdines 98) — *Dans la voiture, est assise une jeune femme toute couverte de fourrures - - -* (M. Coulon, *Merc. Fr.* 1—10—26, 103) — *Sur sa table de travail, depuis la veille, était ouverte une invitation de Mme Morille, la femme du distingué M. Morille, le riche entrepreneur de démolitions* (Miomandre: *Écrit sur de l'eau* 9) — *A dater du 2 août, paraîtra dans le Temps un Bulletin météorologique établi par la section des avertissements de l'Office national météorologique* (Temps 28—7—26) — *Ses cheveux étaient crépus, sa barbe grise, annelée. Parmi tout ce poil, rayonnait un regard intelligent et bon* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 62) — *Au fond des terrains s'allumait une petite lumière* (Chateaubriant: M. des Lourdines 46) — *Dans ses reins se mouvaient des souplesses de lézard* (ibid. 9) — *Trop peu de temps pour descendre à terre; mais du rivage s'amènent deux grandes barques pleines de Croumens* (Gide: *Voyage au Congo*, N. R. F. 1—11—26, 567) — *Au tour des amants heureux peut voltiger l'esprit captif et pur* (Maurois: *Ariel* 303) — *Entre les feuillets, comme des fleurs, éclatent, ressuscités par le miracle de la technique moderne, les plus éblouissantes reproductions* (Brousson, *Nouv. Litt.* 11—12—26) — *Une brise errait, si nourrie de parfums qu'on eût dit que s'effeuillait en elle un immortel rosier* (Voisins: *Laurier* 272) — *Dans nos pays du nord souffrait un petit peuple opprimé depuis des siècles* (Duhamel: *Le Prince Jaffar* 111) — *Le bain est blanc. Au milieu de la cour, souffre un jardinet*

en forme d'étoile (ibid. 96) — Par places couvraient l'étendue de vastes ombres charmantes de mystère (Montherlant, Nouv. Litt. 25—10—24) — Entre mes fantômes passait parfois la tête une petite réflexion de rien du tout (ibid.). — Dans cette chambre, dans ce lit, a passé la nuit Maurice Barrès (ibid.).

Il découle directement du principe qui a présidé à l'arrangement de ces exemples et à leur explication comme une série de dégradations suspendue entre des cas typiques d'inversion obligatoire et d'autres d'inversion nettement irrégulière, qu'on trouvera au milieu des cas où l'inversion et la non-inversion sont également possibles et ont à peu près la même valeur stylistique. Les deux ordres équivalents pourront donc servir à l'écrivain, en lui permettant de varier sa construction dans le cas où il aura besoin d'une série de phrases parallèles. Voici un exemple d'une telle variation:

Tout au fond d'une longue salle - - - un trône d'argent s'érigait mince et haut. Là était assise, dans la gaîne d'ombre de sa robe, une femme grave et belle. Au-dessus de sa tête tremblait le très mince croissant d'une lune verdâtre et sept étoiles vertes scintillaient sur son front. Au pied du trône, un homme était couché, les tempes ceintes d'un diadème de feuillage - - -. Le long de son corps coulaient les plis d'un manteau rouge - - -. Un parfum s'exhalait dans l'air, un parfum léger de pourriture où se mêlaient mille odeurs de décomposition - - -. Dans l'air flottaient des nuages, couleur d'étang malsain - - - (Voisins: Laurier 314—5).

Terminons, comme pour le groupe précédent, par une couple d'exemples où l'inversion fait défaut bien qu'elle eût été ici plus naturelle: *Au milieu de l'atelier, une table de quatorze couverts est dressée (Donnay: Educ. de prince III) — Sous une tente, s'ouvrant sur la nuit, un millier de spectateurs*

étaient assis (*Morand: Rev. Par. 1—5—27, 31*) — Parmi les auteurs préconisant le raffinement des paroles et des gestes, Nervèze, Des Escuteaux, Du Souhait, Loys Guyon, La Serre, Du Périer, René Bary, Du Reffuge, Gomberville, se signalèrent surtout (*Emile Magne, Merc. Fr. 15—9—26, 666*). Dans le dernier cas, l'inversion n'aurait pas seulement été plus naturelle, elle aurait évité au lecteur le choc qui peut venir de l'équivoque qui subsiste jusqu'à la fin de la phrase du fait qu'on est tenté de voir d'abord dans les noms cités une apposition à «auteurs...» et non pas le sujet de la phrase.

VII. Inversion après une proposition subordonnée.

Abstraction faite des cas d'inversion après les verbes introducteurs ordinaires avec sujet pronominal provisoire, qui ne se distinguent pas de ceux qui commencent la période et qui sont traités au commencement de ce chapitre, l'inversion après une proposition subordonnée est assez rare et ne se trouve, croyons-nous, qu'après les seules subordonnées temporelles.

Aussitôt que le diamant rose eut été apporté à la Sûreté Générale - - -, se tint une grande conférence, que présidait M. Albert Sarraut (Candide 30—12—26) — *Pendant que les troupes régulières occupaient de vive force la capitale, eurent lieu le massacre des otages à la Roquette, l'incendie des Tuileries, de la Cour des Comptes etc. (Larousse Universel: Commune)* — *Au moment même où le revolver est à sa tempe, arrive une charmante Américaine (Rouveyre, Merc. Fr. 1—11—26, 672)* — *A mesure que l'on s'avance vers le Sud, s'altère davantage le style français (Hourticq: France 60)* — *Au fur et à mesure que la saison s'avança, changea le tableau que je trouvais dans la fenêtre (Proust: Ombre 2. 95)* — Mais

les préparatifs achevés, commence enfin la «Semana Santa» (G. Grappe, *Nouv. Litt.* 11—12—26). Dans ces exemples, on distingue la même opposition que pour les groupes précédents, entre l'inversion naturelle et l'inversion artistique. En effet, dans les trois derniers exemples, le sujet postposé n'est pas nouveau; le verbe, et le verbe seul est vraiment prédicatif; l'inversion, cependant, est facilitée par le rattachement naturel du deuxième verbe au verbe précédent, chiasme naturel (v. Introduction p. 34), qui est surtout visible dans le dernier exemple: *achevés-commence*. Le rattachement n'empêche pourtant pas cette inversion de rester peu ordinaire, d'un emploi très restreint.

B. L'inversion dans les propositions subordonnées.

Dans les subordonnées se retrouvent les mêmes inversions que dans les propositions principales, avec seulement un peu plus de régularité, puisque les subordonnées commencent nécessairement par un pronom relatif ou interrogatif, ou par une conjonction, et ont donc plus souvent que les principales un autre terme que le sujet en tête de la proposition, ce qui augmente évidemment le nombre des cas où le verbe pourra avoir la fonction d'agent de liaison.

I. Propositions relatives et interrogatives.

Dans la proposition relative qui complète une mise en relief à l'aide de «c'est», le caractère de subordonnée est très effacé et l'inversion est exactement la même que pour les propositions principales correspondantes: *C'est aujourd'hui que commence notre Grand Concours de Problèmes Littéraires* (*Nouv. Litt.*) (= *Aujourd'hui commence . . .*) — *Ce fut ainsi, sans doute, que se nouèrent des relations entre M. de Margonne*

et la famille de Balzac (Hallays: Touraine 34) — C'est au cours de cette discussion que me prit le désir d'aller visiter cette Asie si magistralement décrite par Ossendowski (Benoît, Nouv. Litt. 3—7—26) — C'est au hameau de la Nougardé, près de Montirat, dans ce même département, que vit le jour, en 1746, le père du plus grand romancier du XIX siècle en France (Merc. Fr. 1—11—26, 765). Dans ce dernier exemple, le complément n'a pas empêché l'inversion, puisqu'il forme une unité sémantique avec le verbe (vit le jour = naquit); il sera superflu de continuer de noter cette particularité dans les exemples qui vont suivre; c'est une exception constante à la règle.

Dans la proposition relative ou interrogative ordinaire, la place privilégiée du pronom relatif ou interrogatif en tête de la proposition explique que bien souvent un complément, direct, indirect ou circonstanciel, commence la phrase. C'est le terme avec lequel le verbe se trouve normalement en contact, et la cohésion naturelle qui en résulte explique déjà à un certain point la tendance que peut avoir le verbe à suivre immédiatement ce complément. Le plus souvent cependant, cette tendance générale est renforcée par des raisons particulières, entre autres la volonté de mettre en relief le sujet ou d'éviter la suspension inutile que causerait un sujet très long, très développé, s'il était antéposé. Comme dans la proposition principale, la nature du verbe, son rôle plus ou moins effacé, plus ou moins purement formel doit être considéré. C'est dans le rapport intérieur entre le sujet et le verbe qu'il faut chercher la raison des nuances dans l'usage de l'inversion (degré de naturel, valeur de mise en relief), que le principe de cohésion invoqué plus haut ne fait qu'expliquer sommairement.

a) La copule a comme toujours sa place normale au

milieu: *L'écrivain, l'artiste qu'est Rivière* (Massis: *Jugements II*, 97) — *Un vieil immeuble ayant vue - - - sur la forêt qu'était la propriété Desréaux* (Boylesve: *Jardin détruit* 28) — *Ils ne peuvent plus imaginer ce que fut, pour nous autres, la rencontre avec Claudel, avec Péguy* (Massis: *Jugements II*, 267) — *On voit - - - quel merveilleux instrument est l'oreille* (Rousselot: *Principes ... 34*) — *Il se rappelle quelle fut son attitude pensive, la veille, au souper* (L. Codet, *Merc. Fr.* 1—10—26, 103). Le dernier exemple montre bien le caractère purement formel, d'ordre stylistique, de l'inversion dans de tels cas, par l'équivalence logique avec cette autre construction: *Il se rappelle son attitude pensive ...*

Le verbe «être» n'est copule pure qu'au présent (ou à l'imparfait). Dans les autres temps, ou accompagné d'un complément, le verbe prend un sens plus plein; ainsi s'explique que l'inversion, qui est obligatoire dans le premier cas, est facultative dans le second: *Le parfait gentilhomme qu'est le colonel X.* — *Le parfait gentilhomme qu'a toujours été le colonel X.* — *Le parfait gentilhomme que le colonel X. a toujours été.*

b) Les verbes d'existence, simples ou nuancés, forment encore ici un groupe nombreux d'inversions, avec le même glissement que nous avons constaté plus haut, de l'usage naturel, voire obligatoire, avec les verbes d'existence simples, à l'usage plus personnel, quand le verbe choisi est d'un sens plus nuancé, quand le rapport logique ne suffit pas à l'écrivain, qui veut que le verbe en même temps fasse image.

Ce sont de bons résumés de sujets complexes sur lesquels existe une littérature considérable et beaucoup d'ouvrages de vulgarisation (Van Gennep, *Merc. Fr.* 15—10—26, 419) —
... *les conditions historiques au milieu desquelles se trouve*

le peuple parlant une langue donnée (Bourciez: Eléments l. r. 16) — ... une galerie où ont trouvé place trois importants fragments d'anciennes architectures (Musée Carnavalet, Guide du Visiteur, 1925) — ... l'illégitime annexion de la Bosnie, où se parle un dialecte serbe, n'avait fait qu'accroître le nationalisme des Serbes (Richet: Initiation à l'Histoire de France 158) — Vers le soir, remontée en pirogue jusqu'à X --- où nous attendent les autos (Gide, N. R. F. 1—12—26, 670) — ... un très petit sentier presque indistinct, où nous précède un indigène armé d'une machette pour frayer la route (ibid.) — On voit tout de suite où vont les conséquences de tout cela (Bertrand: Louis XIV, 400). Le dernier exemple montre bien le rôle formel du verbe qui disparaîtrait dans le style rapide: *On voit tout de suite les conséquences.*

c) Verbes impliqués dans l'antécédent. L'importance de la cohésion entre le verbe et un complément précédent, mentionnée plus haut en tant que principe général et un peu vague, se précise et prend une importance particulière quand le verbe est le verbe attiré de l'antécédent du «que» relatif; il est donc déjà impliqué dans celui-ci, et attiré naturellement par lui. A cette grande attraction correspond le peu de poids du verbe en lui-même, préparé, attendu et par là insignifiant, jouant un rôle formel, verbe typique de liaison, qui se laisse remplacer dans presque tous ces cas par l'agent de liaison le plus vide de sens propre, à savoir la préposition «de». Qu'on compare: *Le journal que lit M. Chantal = le journal de M. Chantal; — la vie que menait la noblesse = la vie de la noblesse.* Ce rôle effacé du verbe est apparent dans la plupart des exemples suivants.

Il est assez curieux, à ce propos, de suivre la courbe qu'a décrite l'idée de modèle (Fosca: Marquet 8) — Quelques-unes

des pages les plus charmantes et les plus pures qu'ait signées M. Giraudoux (Jaloux, Nouv. Litt. 6—8—27) — Cette merveilleuse perspective que forme la Galerie des Glaces (Bertrand: Louis XIV, 46) — Le péril qu'avait fait courir à la France l'encerclement par l'Espagne et la Maison d'Autriche (ibid. 286) — La solution des problèmes que soulève l'étude du langage (Rousselot: Principes 3) — Le rôle que jouèrent chez nous les artisans amenés d'Italie par Charles VIII (Halloys: Touraine 51) — Les inquiétudes que ressentait la mère du futur roi (Bainville: Jaco 55) — Une découverte que fit Shelley (Maurois: Ariel 104) — La façon de se comporter qu'ont les honnêtes gens (Régnier: L'Escapade 174) — Cette science de la toilette masculine qu'ont si naturellement les mauvaises femmes - - - (Giraudoux: Bella 69).

Il va sans dire qu'il y a encore ici des nuances dans l'effacement du verbe, qui est moindre quand le verbe est dans un temps composé ou quand il est accompagné de compléments. A mesure que le sens du verbe se complique ainsi, l'inversion devient moins usuelle.

d) *Ordre logique.* Même si le verbe n'est pas impliqué dans l'antécédent, mais porte un sens «plein», l'inversion peut être naturelle et représenter un ordre logique. Soit cette phrase: *Le principe de la liberté - - - comporte d'assez nombreuses exceptions que justifie l'intérêt public.* L'idée des exceptions amène celle de la cause ou justification des exceptions, laquelle est déterminée après comme étant «l'intérêt public»; le verbe est sujet psychologique, le sujet grammatical est prédicat psychologique. De même dans cette description d'une figure: *une large face pourvue d'un assez gros nez et de petits yeux que surmontaient de hauts sourcils* (Régnier: L'Escapade 8). La description procède du nez aux yeux, puis, au-dessus, («surmontaient») les sourcils.

Le même ordre se trouve souvent avec des verbes apparentés: «précéder, suivre, flanquer», si l'on n'emploie pas le passif qui résout le problème de la même façon quant à l'ordre des mots: *de petits yeux, surmontés de hauts sourcils etc.*

e) Nous terminerons comme ci-dessus par les exemples qui représentent à des degrés divers l'usage plus personnel, et qui sont donc à l'autre bout de la chaîne — ininterrompue — suspendue par le bout opposé aux exemples contenant la copule pure:

L'entrelacs des lianes où ne peut les atteindre mon filet (Gide, *N. R. F.* 1—12—26, 673) — *Devant nous se développait un décor âpre et doux de grandes montagnes nues, où chantent faux quelques maisons improvisées dans le style bain de mer* (Barrès: *Amitiés* 205—6) — *Les araignées y suspendaient de lourdes mousselines, où facilement se fussent fournies de châles toutes les mariées du pays* (Chateaubriant: *M. des Lourdines* 32) — *On n'en cite plus que quelques-uns pour qui soit resté sacré le rite quotidien du vermouth cassis ou de la tasse sur laquelle vient s'incliner la verreuse au long col* (A. Billy, dans: *Montfort: 25 ans de litt. franç.* II, 199) — *Pour se représenter à quel point est réelle et immédiate l'influence des esprits des ancêtres sur la vie quotidienne des indigènes* (Lévy Bruhl: *La Mentalité primitive* 57) — *Mosaïque humaine, dont est captivant l'examen détaillé, lorsqu'il est présenté - - - en une langue limpide* (G. Brunhes, dans *Presnac: Les forces historiques de la France*, IX) — *Au moins, aujourd'hui où est éclatante ton incurie, dis-le à tous ces jeunes gens qui te sont confiés* (Rouveyre, *Merc. Fr.* 1—2—27, 675) — *Même cour carrée, plantée de quelques arbres, dont faisait le tour une haute galerie couverte, élargie à un endroit pour former préau* (Lacretelle: *Silbermann* 7). Si l'on con-

sidère la construction équivalente et beaucoup plus naturelle: *entourée d'une haute galerie*, on voit aisément la fonction stylistique de la tournure employée; elle rompt la monotonie d'une série de participes. *J'imagine avec quelle délectation liraient une telle page un Marcel Boulenger, un Maurice de Noisay (Miomandre, Nouv. Litt. 14—8—26) — Dans les greniers et les capharnaüms de nos musées, où s'entassent sous la poussière et achèvent de se détériorer une foule de toiles dédaignées sous prétexte qu'elles n'ont aucune valeur esthétique (Bertrand: Louis XIV, 31) — Une jeune reine soutenue par les libéraux — Maria en Portugal, Isabella en Espagne — était combattue par un prétendant appuyé sur les absolutistes — en Espagne don Carlos, en Portugal dom Miguel. Les libéraux appelèrent à leur secours l'Angleterre et la France. Elles n'intervinrent d'ailleurs qu'en Portugal, d'où fut chassé dom Miguel (Malet: Nouv. Hist. de France ill. 389).* Dans ce dernier exemple, le sujet postposé se rattache directement à ce qui précède, tandis que le verbe est nouveau et essentiel. C'est donc un cas d'inversion irrégulière, et qui ne se laisse pas expliquer par le souci de style non plus. Il faudra reconnaître qu'autour des noyaux de cas réguliers et explicables flotte un certain nombre de cas où le hasard seul a présidé à l'ordre réalisé. Pour celui qui les écrit, et au moment où il les écrit, l'ordre sujet—verbe ou verbe—sujet n'a pas seulement été libre, il a été aussi indifférent. Il se peut cependant que l'inversion dans un cas comme celui-ci soit due à une notion vague que l'inversion serait caractéristique des propositions relatives; dans ce cas nous aurions donc une extension analogique dans le sens de l'inversion, comme nous en avons une qui est plus certaine, dans le sens de l'ordre sujet—verbe, ainsi que le montrent les exemples suivants où l'on aurait pu attendre l'inversion:

Je n'ai pas le sou pour aller au café où les collégiens vont (Vallès: *L'Enfant* 383) — *Ce qui donne au salon de Mme Auberon une véritable importance, - - - c'est la place que le théâtre y tint* (Revon et Billotey, dans *Montfort: 25 ans de litt. fr. II. 169*).

C'est évidemment le dernier développement analogique, celui qui tendrait vers un ordre immuable sujet—verbe, qui est le plus fort; il l'est d'autant plus que le langage est plus automatisé; il y a moins d'inversions dans la langue parlée que dans la langue littéraire.

f) Comme partout ailleurs, les deux ordres coexistants créent la possibilité de chiasmes. En voici quelques exemples:

Il demande seulement - - - qu'à la veille de s'engager dans une bataille où le régime est en jeu, où sont en jeu les destinées du pays, on fasse trêve un instant aux sournois bavardages - - - (*Le Quotidien* 19—6—26) — *Ils voyaient devant eux une colonnade carrée qui formait un grand cloître où des algues poussaient, où nageaient des poissons* (*Voisins: Laurier* 206).

II. Propositions comparatives.

Nous retrouvons ici, avec quelques nuances, les traits caractéristiques du groupe précédent, auquel nous renvoyons pour les remarques générales.

a) Copule: *La beauté de leurs phrases est imprévisible, comme est celle d'une femme qu'on ne connaît pas encore* (*Proust: Ombre I. 114*).

b) Rattachement à la proposition principale par la répétition simple du verbe ou son remplacement par un verbe représentatif («faire»). C'est là un type de propositions comparatives extrêmement commun; le rôle du verbe

est purement formel; il sert surtout à arrondir harmonieusement la phrase:

Il traite le sujet comme l'eût traité Musset (Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 102) — Il voudrait toujours que sa pensée s'accomplisse comme s'est accomplie la vie de Jésus (H. Petit, N. R. F. 1—7—26, 46) — Jusqu'au jour où on nous le ramènera à la maison - - - pour y mourir d'apoplexie, comme y mourut, du couteau, le pauvre Chaumusy (Régnier: L'Escapade 177) — Le Christ grandit et sa stature se développa comme se développe une fumée (Voisins: Laurier 72) — J'ai une cravate qui fait trois fois le tour de mon cou, comme en portaient les incroyables, comme en avaient les royalistes sous la Restauration (Vallès: L'Enfant 246) — ... toute cette machine gouvernementale - - - qui donne aujourd'hui à un ministre médiocre plus de pouvoir réel que n'en avait un Richelieu (Sailens: Toute la France 133) — Leur intention - - - était - - - d'administrer leur domaine aussi sagement qu'avaient fait les Romains (ibid. 121) — La queue, décrivant autour de lui un ovale parfait, semblait l'isoler du reste du monde, comme fait la chenille sur laquelle repose un globe de pendule (Boylesve: Jardin détruit 32). — V. d'autres exemples: Littré: faire, 71, dont quelques-uns présentent l'ordre sujet—verbe, avec victoire de l'ordre grammatical sur l'ordre psychologique.

c) «dire» et les verbes de même sens. L'inversion est étroitement apparentée à celle de l'incise citative, mais n'a pas le même caractère obligatoire: ... *comme dit l'autre (formule figée) — Comme le dit fort bien Head, il n'y a pas de faculté du langage, mais un ensemble de fonctions qui concourent au langage (Delacroix: Langage et Pensée 482) — ... comme l'a fait remarquer le comité des experts (Temps 29—7—26).*

d) Sporadiquement quand le verbe a plus d'indépendance: ... *ces études aussi absorbantes que les exige la recherche des dérivés colorés du goudron* (Cambon: *Lyon 97*) — *Comme le conseillait M. de la Minière* (Régnier: *L'Escapade 160*). Dans le dernier cas, et dans beaucoup d'autres cas de propositions adverbiales, on peut supposer que l'équivalence de celles-ci avec des constructions substantivées: *comme le conseillait M.* = *suivant le conseil de M.* peut prêter un certain appui à l'ordre verbe—sujet. Il va sans dire qu'il est impossible de fournir la preuve d'une telle influence, mais peut-on la demander toujours à la linguistique qui doit bien se résigner à faire partie, elle aussi, des «pauvres sciences conjecturales». Cependant, puisque dans bien d'autres cas la coexistence d'expressions équivalentes amène des contaminations qui, elles, prouvent clairement l'influence d'une expression sur une expression équivalente, et cela souvent malgré des différences formelles importantes, il nous semble du moins très probable qu'une locution adverbiale (préposition + régime) peut influencer, dans une certaine mesure, une autre locution adverbiale (proposition subordonnée) de même sens.

III. Propositions temporelles.

L'inversion est assez usitée, et avec les mêmes catégories de verbes que dans les propositions traitées plus haut. A noter que la conjonction forme souvent une unité très forte avec le verbe qu'elle amène directement, unité qui est réalisée aussi par la langue sous la forme d'une préposition avec un substantif verbal pour régime ayant le même sens que la proposition (v. ci-dessus). Ainsi: *Quand arriva la lettre . . .* = *A l'arrivée de la lettre . . .* — *Quand tombe la nuit* = *A la tombée de la nuit . . .* — *Après que sera voté le*

budget . . . = après le vote du budget Dans d'autres cas, le verbe est à ce point simple agent de liaison, que le groupe conjonction + verbe se laisse remplacer par une préposition. Ainsi: *Tous les ans, quand revient le moment des concours du Conservatoire = au moment des concours . . .* — *Enfin, quand viendra l'heure où l'ode sera parfaite = Enfin, à l'heure où . . .*

Voici quelques exemples de cette inversion, arrangés comme les groupes précédents: *Quand fut venu l'instant de descendre vers notre voiture - - - (Barrès; Amitiés 133)* — *Quand survinrent la mort de mon père et puis la mort de ma mère (ibid. 181—2)* — *Et, quand tombait la nuit, la forge s'éclairait de sa seule lueur - - - (Jammes: Roman du Lièvre 226)* — *Depuis que courait cette sombre histoire - - - (Maurais: Ariel 202)* — *Et quand alors passait sur son front un de ces nuages apparents à mes yeux comme une hallucination - - - (Boylesve: Jardin détruit 117)* — *Elle se stabilisera à son tour, aussitôt que sera rétabli l'équilibre entre les prix intérieurs et le cours des devises - - - (Temps)* — *Ainsi une faune terrestre a existé chez nous sans interruption, variant de millénaire en millénaire, à mesure que variaient le climat et la roche - - - (Saillens: Toute la France 40)* — *La langue latine - - - au moment où la parlait et l'écrivait la génération contemporaine de César et de Cicéron (Bourciez: Eléments de ling. rom. 3—4)* — *Les droits spécifiques - - - deviennent singulièrement inefficaces lorsque s'accroît la dépréciation de la monnaie (Poincaré, v. Temps 29—7—26).*

Chiasme: *Mais, quand avait retenti la fanfare, quand le prélat avait étreint le jeune vainqueur, ceint son front naissant de lauriers en papier, Dieu avait parlé (Brousson, Nouv. Litt. 3—7—26)* — *A mesure qu'on s'avance dans le XIV siècle,*

le caractère décoratif du vitrail s'atténue, tandis qu'augmente le réalisme de cette peinture (Hourticq: France 65).

IV. Autres subordonnées adverbiales.

Dans les subordonnées finales, causales, conditionnelles, on trouve aussi quelquefois, bien que beaucoup moins régulièrement que dans celles traitées jusqu'ici, l'inversion du sujet après un verbe de sens plus ou moins effacé, moins souvent dans les propositions causales et conditionnelles que dans les propositions finales. Les conjonctions qui les introduisent déterminent le sens de toute la proposition et ne se laissent pas rattacher plus intimement à un seul de ses termes (le verbe). C'est sans doute dans cette absence d'une attraction particulière qu'il faut chercher la raison de l'emploi plus restreint de l'inversion, hors des cas où le verbe est un verbe introducteur simple et régulier accompagné de son sujet pronominal provisoire, auquel cas l'ordre verbe sujet est de la même régularité dans toutes les espèces de propositions. A ces verbes introducteurs simples s'apparentent d'ailleurs la plupart des verbes antéposés qu'on trouve en français moderne dans les propositions finales, causales et conditionnelles, comme il appert clairement des exemples suivants:

Cet accord est la condition nécessaire pour que se réalise cette chose merveilleuse qu'est la communication de la pensée. — Aussi --- plaça-t-il entre ses lèvres une pastille ambrée afin que s'en parfumât son haleine (Régnier: L'Escapade 127) — Il fallait lever la tête, regarder le plafond, pour que ne ruissellent pas soudain toutes les chaudes larmes de mon enfance (Mauriac, N. R. F. 1—7—26, 25) — Cela se lie cependant, et cela est vivant parce qu'y circule librement une pensée devenu plus lucide et plus concrète à la fois (Fer-

andez, *N. R. F.* 1—3—26, 356) — C'est sans doute en partie parce qu'est si aiguë chez lui l'expérience la plus étrangère qui soit aux décrets arbitraires de la pensée (*G. Marcel, N. R. F.* 1—11—27, 686) — Tout, pourvu que cesse la conscience de soi-même (*Montherlant, N. R. F.* 1—6—27, 745) — Roland dont le personnage poétique ne saurait se concevoir si n'était partout présente dans le poème l'idée de la mission dévolue à l'empereur qu'il sert (*Faral, dans Bédier et Hazard: Hist. litt. fr. I.* 10) — Cette âme française si fragile qu'elle risque de se friper, comme l'on sait, si passe sur elle un vent nouveau (*Jaloux, Rev. Par.* 15—7—27, 443).

Remarquons enfin qu'il y a une espèce de propositions conditionnelles qui par son origine même présente toujours l'inversion (inversion complexe pour le sujet nominal, simple pour le sujet pronominal); c'est celle qui est formée d'une proposition principale suppositive ou interrogative ayant perdue son indépendance: *Vienne l'hiver, vienne la neige, et ce paysage flottant deviendra plus flottant encore (Rev. Bl. 1886, II. 100 a).* — *N'était un embonpoint précoce, il ne craindrait pas à la course les plus jeunes gens du village (Droz: Entre nous 36)* — *Formulait-il des objections, il recevait aussitôt quelque cinglant: Toi, tu es toujours avec les plus forts (Duhamel: Deux hommes 207)* — *Lui parlait-on, il se prêtait à la conversation sans familiarité (P. Marguerite: Le cuirassier blanc 138).* La plupart de ces exemples se trouvent, avec d'autres, dans SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* (pp. 192—194).

Dans les propositions concessives aussi, on trouve des inversions semblables, qui s'expliquent par l'origine particulière des constructions dans lesquelles elles figurent: *Non, vivrait-il cent ans, le pion Daniel Eyssette n'oubliera ja-*

mais - - - (Daudet: Petit Chose 77) — - - - fût-on tout seul, - - - ne fût-ce qu'à ce titre, - - - si bonnes que soient vos raisons - - -. — Un dictionnaire, si complet soit-il, ne nous donnera jamais - - - (Brunot: Hist. l. franç. I. 103)
Mais, rien que d'imaginer l'embarras où me jetterait une réponse, quelle fût-elle, je m'arrêtai, l'haleine courte, hérissé d'angoisse (Duhamel: Pierre d'Horeb 24). J'emprunte la plupart de ces exemples aussi à l'excellent livre de M. SANDFELD (pp. 204—205).

V. Propositions participiales.

Dans ces propositions, qui sont, quant au sens, temporelles ou finales presque toutes, l'inversion est très usitée:

- - - satisfaite cette vengeance - - -, - - - une fois enterrée sa vie de garçon - - -, - - - passée l'église - - -, - - - vue cette difficulté - - -, - - - étant données ces mesures - - -, etc.

Le verbe antéposé peut même se vider, dans une certaine mesure, de son contenu concret et devenir un outil syntaxique, une particule (préposition) invariable: *Vu cette difficulté etc.* C'est pourquoi nous aurons l'occasion de revenir sur ces constructions (v. II^e partie).

VI. Propositions conjonctives substantives.

Dans ces propositions, l'inversion, sans être très répandue, n'est pourtant pas tout à fait exceptionnelle non plus. Elle est d'autant plus naturelle que le verbe est plus effacé. Ainsi: *Voici que surgit un vol de papillons, fleurs frêles du jour - - - (Voisins: Laurier 113) = Voici surgir un vol de papillons = Voici un vol de papillons.*

Les exemples suivants sont rangés comme ceux des groupes précédents:

Il attend que se développe une belle coloration rouge (Duhamel: Deux hommes 245) — On peut gager que lui surviendra encore quelque défenseur (Merc. Fr. 1—11—26, 711) — Il paraît bien que se dégagent maintenant quelques règles de méthode et quelques principes acceptés par tous (C. Vallaux, Merc. Fr. 1—11—26, 695) — Ils attendaient que criât un oiseau, que chantât un jet d'eau (Georges-Michel: Montparnos 170) — Reste comme seul but pratique, qu'enfin désabusés de l'idéal, réalisent une oasis de douceur mutuelle et de simplicité ceux qui ayant usé leur inquiétude de l'au-delà, se résigneront à «vivre monotone», à «pâture les vergers empiriques» (Nouv. Litt.) — Lorsque je pense à elle, il me semble que jase une fontaine intarissable dans mon cœur (Fr. Jammes: Clairières dans le ciel 28). Comment Spitzer, qui cite cette phrase (Neutralpronomen p. 140, note) peut-il supposer qu'il s'agisse ici d'une imitation de l'allemand?

Nous terminerons en renvoyant le lecteur à la discussion purement stylistique, chez BOULENGER et THÉRIVE (Soirées 246), de cette phrase: *Je veux que soient réalisés des économies dans tous les chapitres du budget*, et de ses équivalences: *Je veux voir réaliser des économies. Je veux la réalisation des économies* (comparez pour cette dernière forme le point de vue développé plus haut p. 123). Il est intéressant de remarquer que le même ordre est maintenu sans doute inconsciemment à travers ces trois constructions si différentes. C'est, évidemment, que le squelette de la phrase est celui-ci: «Je veux des économies», constatation qui confirme de nouveau l'idée principale des pages précédentes.

On peut rapprocher aussi de ces constructions les propositions interrogatives commençant par un «comment» dont la valeur modale est effacée au point d'en faire l'équi-

valent — on presque — de la conjonction «que», comme dans l'exemple suivant: *On a vu comment alternaient dans la sensibilité véhémement et riche de M. Barrès tension et détente, cruauté sèche qui le rétracte en lui, amour, pitié, larmes - - -* (Thibaudet: *Barrès* 54). Comme les propositions interrogatives admettent facilement l'inversion pour les raisons données plus haut, on peut voir dans cette facilité la raison pourquoi, dans les cas où l'inversion est l'ordre le plus naturel, on préfère une telle proposition interrogative qui n'en est plus une, à la proposition conjonctive propre, dans laquelle l'inversion est, après tout, assez exceptionnelle.

CHAPITRE VI.

Inversion formelle, grammaticale.

On pourra établir une distinction, à laquelle il importe cependant de ne pas attacher une valeur trop absolue, entre les inversions précédentes qui dépendent des rapports logiques entre le sujet et le verbe, ou d'un emploi stylistique qui en est fonction, d'un côté, et de l'autre, les inversions dont il sera question par la suite, celles qu'on trouve après les adverbes conjonctifs et subjectifs et dans les interrogations, et dont le rôle est plus purement formel, grammatical.

Au point de vue de la forme, les deux sortes d'inversions se distinguent aussi, le premier groupe d'inversions affectant généralement le sujet nominal seul, qui est postposé par une inversion simple, le second affectant tous les sujets et ayant la forme d'une inversion simple pour le sujet pronominal, et pour le sujet nominal celle d'une inversion composée, c. a. d. une inversion dans laquelle le

sujet nominal précède le verbe mais est répété après celui-ci par le pronom correspondant, particularité qui précise assez bien le caractère formel de l'inversion. Ce que cette dernière distinction peut avoir de trop absolu, se trouve corrigé par les remarques sur la forme de l'inversion qui ont été faites ou qui seront faites le long de l'exposé, quand l'occasion s'en présente. Ce n'est ici qu'une caractérisation générale des deux formes d'inversion qui s'opposent, mais sous forme de tendances plutôt que de systèmes rigides et complets.

A. Inversion après les adverbes conjonctifs et subjectifs.

Les conjonctions ordinaires de coordination, «et, ou, mais, car», n'entraînent aucun changement à l'ordre des mots dans la phrase, hormis des cas tout à fait sporadiques, irréguliers, de style personnel: *En plus du capitaine Gazangel, nous sommes les seuls blancs à bord; mais voyage avec nous le «fils Méléze», un mulâtre assez agréable d'aspect et de manières* (Gide, *N. R. F.* 1—12—26, 675) (V. encore quelques exemples: PLATTNER II. III. 18).

Mais la question se présente autrement pour un certain nombre d'adverbes conjonctifs et subjectifs, qui ont en commun de déterminer la phrase entière, et qui se répartissent, sans que pourtant les limites soient bien nettes, en deux groupes: le premier — les adverbes que nous appelons conjonctifs, et qu'on pourrait peut-être ranger simplement parmi les vraies conjonctions — comprend des mots d'un sens plutôt logique qu'affectif, mais pourtant moins dépouillé, moins abstrait que le simple: «et», «mais», et qui servent comme ces derniers à relier la phrase à une phrase précédente; le second groupe, les adverbes subjectifs,

comprend des mots affectifs qui indiquent la facilité, difficulté, probabilité etc. d'une action, nuances subjectives d'une affirmation.

Voici la liste — qui n'est pas complète, puisque le système n'est pas clos une fois pour toutes — de ces adverbess: «ainsi, de même, aussi, aussi bien, au moins, du moins, à tout le moins, toujours, encore, encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant; — à peine; — sans doute, peut-être, probablement, en vain, vainement, inutilement, difficilement, rarement, volontiers.

Ces mots se trouvent tantôt avec, tantôt sans inversion du sujet (i. simple ou composée, v. plus haut), les deux indifféremment dans la plupart des cas. Pour quelques-uns des adverbess en question un seul ordre est possible; c'est le cas aussi pour tous les adverbess avec un certain nombre de verbes à la première personne du singulier, où l'inversion du sujet pronominal n'est pas employée (dors-je, etc. v. NYROP: Grammaire historique II. § 222). La différence, d'ailleurs, est toujours formelle, indépendante du contenu de la phrase. Au point de vue stylistique, il y a cette différence, que l'inversion appartient principalement à la langue littéraire; mais son emploi ne comporte pas de nuances stylistiques, si ce n'est peut-être que l'emploi de l'inversion après une longue intercalaison de compléments circonstanciels, et celui de deux inversions après le même adverbe, est plus rare, d'une style plus tendu que l'ordre sujet--verbe. L'inversion est normalement conditionnée par l'antéposition de l'adverbe conjonctif; à cette règle il y a pourtant de rares exceptions: *Pour admirer quelqu'un, faut-il encore le connaître un peu mieux que vous me connaissez*

(*Daudet* — exemple cité avec d'autres dans PLATTNER II. III. 16). L'inversion est simple avec un sujet nominal déterminé par «ne-que»: *Aussi n'existe pour lui que cette seule idée.*

Voici maintenant des exemples (qui n'ont pas besoin d'être très nombreux, puisqu'il n'est pas question de nuances stylistiques) de l'ordre inversé et non-inversé pour les différents adverbess:

Ainsi.

Pour l'inversion après «ainsi» adverbe modal, voir plus haut (p. 108). La distinction entre les deux fonctions n'est pas nette, l'une se développant de l'autre. Voici un exemple à peu près intermédiaire: *Ainsi y a-t-il en notre France et du très vieux et du nouveau* (*J. Brunhes, dans: Pressac: Les Forces historiques de la France IX*).

Et voici des exemples des ordres différents:

1) *Ainsi rencontre-t-on chez Plaute - - -* (*Meillet-Vendryes: Gramm. comp. 578*) — *Ainsi, dans les réponses à la première question, pourrons-nous noter celui-ci* (*Temps 24—7—26*).

2) *Ainsi, l'entente franco-allemande ne peut-elle se réaliser hâtivement* (*d'Ormesson, Rev. Par. 1—1—27, 88*) — *Ainsi son charme s'était-il imposé si puissant!* (*Maurras: Musique 112*).

3) *Et ainsi on peut affirmer que - - -* (*Bertrand: Louis XIV, 339*) — *Ainsi, en dépit de tout ce qui les séparait, il lui demeurait attaché* (*ibid. 328*).

4) *Ainsi, le malentendu s'explique.*

Une comparaison de la dernière phrase, qui pourrait avoir aussi la forme: *Ainsi, le malentendu s'explique-t-il*, avec celle-ci: *Ainsi s'explique le malentendu*, sert à bien mettre en lumière la différence entre «ainsi» adverbe et conjonction (déterminant de verbe—dét. de phrase), et à

montrer le rôle grammatical que joue ici l'ordre des mots. La différenciation formelle n'est cependant pas une règle absolue; elle n'est jusqu'ici qu'une tendance.

De même.

De même a-t-il pris soin de mettre en valeur la conquête d'Alexandre (Paul Feyel, Nouv. Litt. 9—4—27).

Aussi.

1) *Aussi se hâtaient-ils vers le nouvel hôtel (Giraudoux: Bella 138) — Aussi, quand ils n'écrivent pas des romans d'aventures, dans lesquels ils s'efforcent d'ailleurs de montrer la personnalité de l'homme s'exaltant dans la solitude ou son énergie se fortifiant à vaincre les obstacles (on trouve rarement une intrigue amoureuse dans les romans d'aventure anglais), composent-ils de longues histoires domestiques, sans incidents notables (Charpentier, Merc. Fr. 1—10—26, 166—167) — Aussi, les chevaux du carrosse entrant dans la cour des Espignolles, rajusta-t-il avec soin sa perruque et plaça-t-il entre ses lèvres une pastille ambrée afin que s'en parfumât son haleine (Régnier: L'Escapade 127) — Aussi ne concluons-nous pas que M. Benda est devenu «traditionnaliste» et nous ne tuons point le veau gras, car ses préoccupations essentielles n'ont guère changé (Massis: Jugements II. 218).* Les deux derniers exemples sont caractéristiques en ceci qu'ils présentent deux propositions coordonnées déterminées par le même adverbe, avec double inversion dans le premier, retour à l'ordre non-inverti dans le second.

2) *Aussi tous ses jours se ressemblaient-ils (Chateaubriant: M. des Lourdines 12) — Aussi, sauf pour de très rares esprits ayant conservé de la jeunesse le don spontané d'imitation, les auteurs, formés à l'école du siècle dernier, qui tentent d'accommoder leur style à celui du jour, y réussissent-ils aussi mal que les vieux beaux à attraper l'allure de nos éphèbes*

(Merc. Fr. 1—9—29, 409) — Aussi l'artiste qui méditerait seulement sur les conditions de son métier, en prolongerait les lois dans l'ordre spirituel, généraliserait les leçons de sa technique, arriverait-il jusqu'aux premiers principes de toute philosophie (Massis: Jugements I. 274). Dans les deux derniers exemples, l'inversion composée sert utilement à marquer la reprise de la proposition principale.

3) Aussi l'on trouvait chez nous, à la fois, les animaux des pays chauds et les animaux des pays septentrionaux (Rambaud: Histoire de la civilis. fr. I. 1—2).

4) Aussi l'église romane est en général assez sombre (Mallet: Histoire de France ill. 81) — Aussi le rythme de la langue était manifestement un rythme à trois temps (Meillet-Vendryes: Gramm. comp. d. l. cl. 128) — Aussi la joie de vivre éclairait leurs figures (Loti: Pêcheur d'Islande, 2).

Aussi bien.

1) Aussi bien ne doit-il provenir que d'une erreur ou d'un oubli (Temps 30—7—26) — De même, quand, jadis, au pied d'un olivier, Platon essayait une conjecture, ne doutons point que le bel arbre l'aidât de toutes ses branches retordues, comme, aussi bien, serait-il folie d'imaginer qu'aux jours où Prométhée hurlait sous le vautour, les cèdres du Caucase ne se lamentaient pas (Voisins: Laurier 37). Ce dernier exemple montre l'emploi, très rare, de cette inversion dans une subordonnée.

2) Aussi bien toute cette littérature sur l'adolescence est-elle fortement imprégnée de bergsonisme (Massis: Jugements II. 120).

3) Aussi bien ils manquent d'accent. — Aussi bien il a été à bonne enseigne (L. Vaillat, Temps 27—7—26).

4) Aussi bien, le scepticisme d'Anatole France et ce qu'on pourrait appeler le «fidéisme» de Romain Rolland, cachent

une même infirmité de la pensée (Massis: Jugements II. 138) — Aussi bien, loin d'être un état amorphe d'aspirations confuses et contradictoires, le mysticisme est un état volontaire (ibid. 148). Les exemples cités sous 2) et 4) montrent, chez le même écrivain, à quelques pages de distance, les deux ordres possibles employés indifféremment.

Du moins (au moins, à tout le moins...).

1) *Parvenu depuis longtemps — du moins le croit-il — à cette impassibilité (R. Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 102) — Incapables de s'installer dans le réel, du moins créent-ils de la réalité autour d'eux (B. Crémieux, N. R. F. 1—5—27, 665).*

2) *Du moins, la solution de ce problème difficile --- a-t-elle été obtenue dans des conditions extrêmement brillantes (Temps, 28—7—26) — Du moins Mauriac ne frémit-il pas inutilement et M. André Thérive ne sent-il point en vain (Rob. de Saint Jean, Rev. Hebd. 12—3—27, 239) — A tout le moins, le caractère hermétique d'une œuvre qui exige pour qu'on l'aborde un état d'âme aussi particulier, risque-t-il de compromettre la foi dont le poète s'est fait le missionnaire et l'apôtre (Massis: Jugements II. 256).*

3) *Mais du moins elle peut lui dire que, lui, elle ne l'épousera pas (Michaut: Débuts de Molière 111).*

4) *A tout le moins, le claudélisme n'est plus un «germe agissant» dans les lettres françaises (Massis: Jugements II. 267).*

Toujours.

Cet adverbe est employé avec inversion dans la locution conjonctive «*toujours est-il que...*» : *Toujours est-il qu'il n'y eut rien d'insolite dans la façon dont M. et Mme Plancoulaine nous accueillirent (Boylesve: Enf. Bal. 42).*

Encore.

1) *Point ne suffit de tailler. Encore faut-il recoudre (Temps, 21—7—26) — Encore pouvait-on s'estimer heureux de l'issue*

de l'aventure (Régnier: L'Escapade) — Nous n'en savons point davantage, et encore ne sommes-nous pas bien sûrs de ce que nous savons (Hallays: Touraine 50).

2) *Encore votre main n'est-elle pas une bûche et pouvez-vous la tendre (Fr. Jammes: Roman du Lièvre 78).*

3) *Une fois ma vaisselle finie, je redeviens une femme comme les autres, n'est ce pas? Eh bien! je suis libre, je sors. Et encore on peut dire que je me tiens (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 69) — Un seul exemplaire d'un ouvrage lui suffit; et encore il ne se fera pas faute de prêter cet exemplaire à plusieurs amis (Davray, Merc. Fr. 15—5—27, 79).*

Encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant.

Le plus souvent, le roi les secondait bien peu; encore moins les stimulait-il (Saillens: Toute la France 136) — La vie n'est pas un roman bien composé où tout personnage doit revenir, s'il y parut une fois; bien plutôt serait-elle un songe, oui, un songe (Voisins: Laurier 26—27) — Les difficultés rencontrées ne l'ont pas arrêté. Tout au plus l'ont-elles retardé (Temps 24—7—26) — Tout au plus peut-on démêler, dans cette singulière attitude, la bouderie d'un enfant très personnel (Bertrand: Louis XIV, 69) — Tout juste la fameuse Compagnie répand-elle, pour un temps, quelques brouillards (Revon et Billotey, dans: Montfort: 25 ans de litt. fr. II. 7) — Mais nous n'en savons pas la date exacte. A plus forte raison ignorons-nous les circonstances qui l'ont entourée (Doumic: Hist. litt. fr. 129) — Et lorsqu'on se rend compte de cette grande différence de vues entre critiques et directeurs, à plus forte raison la différence d'appréciation doit-elle être grande dans un public aux idées si diverses (Comœdia 29—12—26) — Autant il y a le plus grand intérêt à assurer l'active collaboration de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Alle-

magne - - -, autant y aurait-il un véritable danger, pensons-nous, - - - à créer une sorte de nouveau conseil suprême européen (Temps 5—12—26).

Cette dernière inversion est peu régulière. Normalement, «autant-autant» (de même que «plus-plus», «moins-moins», etc.) présente l'ordre sujet—verbe dans les deux phrases parallèles. C'est aussi tout à fait sporadiquement que l'inversion se trouve après «c'est pourquoi»:

Cependant Raymond Courrèges - - - sentit le besoin de la salir encore, et c'est pourquoi, à peine rentré, souhaita-t-il de voir son frère (Mauriac: Le Désert de l'Amour 192) — C'est pourquoi les vilains, surtout ceux des campagnes, qu'il n'était pas nécessaire de ménager comme ceux des grandes villes, étaient-ils, eux aussi, soumis à un pouvoir le plus souvent illimité (Duruy, cit. PLATTNER II. III. 15).

A peine.

A peine a deux fonctions distinctes, qui placent cette locution au point de jonction des deux groupes d'adverbes, conjonctifs et subjectifs. En tant que «conjonction» cependant, la locution se particularise en ceci qu'elle ne relie pas la proposition à une proposition précédente, mais en fait attendre une autre, formellement subordonnée, réellement principale, introduite par «que». Dans cette fonction, la locution peut se placer aussi à l'intérieur de la phrase, auquel cas il n'y a pas d'inversion.

a) *A peine avait-on mis le pied dans le potager du presbytère, que l'on apercevait de loin - - - madame Français - - - (Boylesve: La Becquée 133) — A peine Claude était-il parti, qu'une légende se forma - - - (Boylesve: Meilleur Ami 57) — Elle était à peine sortie de la chambre que la porte s'ouvrit (Bourget: L'émigré 391, cit. avec d'autres exemples: SANDFELD-JENSEN: Bisætningerne § 95).*

b) *Les péripéties de notre politique sont si précipitées qu'à peine peut-on trouver le temps de les commenter (Temps 3—8—26) — Et tous ces compagnons de misère, du reste, étaient si lamentables qu'à peine retrouvait-on une lueur d'intelligence en leurs yeux (Gide, N. R. F. 1—3—27, 338).*

Les cas de non-inversion sont rares: *A peine l'enfant est né, qu'il faut le nourrir, le laver, le brosser, le bercer (Alain: Propos sur l'Esthétique 57) — A peine il peut se baisser, à peine pourra-t-il saluer demain (Vallès: L'Enfant 63).*

Si l'on compare cette phrase: *A peine quelques centimètres d'eau couvraient-ils le sable, que l'on ne voyait plus déjà la ligne fuyante de l'imperceptible flot*, avec celle-ci, où l'adverbe a un sens tout différent: *A peine quelques centimètres d'eau couvraient le sable, mais on ne voyait plus déjà la ligne fuyante de l'imperceptible flot (Maupassant: Contes choisis 39)*, on voit comment l'inversion aide à différencier la phrase selon la fonction différente de l'adverbe, qui dans le premier cas détermine la phrase (adverbe de temps conjonctif), dans le second le membre suivant (adv. de degré). L'inversion tend donc ici encore à avoir une fonction nettement grammaticale. (Dans les deux fonctions, l'on pourrait mettre l'adverbe à l'intérieur de la phrase, mais placé différemment: *Quelques centimètres d'eau couvraient à peine le sable. — Quelques centimètres d'eau à peine couvraient le sable).*

Sans doute.

1) *Sans doute se sont-ils trompés (Echo de Paris 13—1—26) — Sans doute, est-ce une assez pauvre histoire que celle de Salavin (Massis: Jugements II, 194) — Sans doute est-il bouleversé, subit-il des crises, mais toujours aussi les tient-il en connaissance et en échec (Rouveyre, Merc. Fr. 15—7—27, 404).*

2) *Sans doute cette véhémence protestation marque-t-elle, par cette conclusion, la logique de son esprit et de ses idées (Temps, 24—7—26) — Sans doute la composition des Amourables est-elle bien faite pour troubler - - - (Massis: Jugements II. 216).*

3) *Sans doute il a raison (A. Fontainas, Merc. Fr. 1—10—26) — Sans doute il est facile aux historiens prévenus de ramener ce fait à des proportions ridicules (L. Bertrand: Louis XIV, 257).*

4) *Sans doute les artistes du temps, interprètes du rêve glorieux de la nation, continuent à le peindre en Dieu-Soleil, en Apollon aurige, ou citharède (ibid. 44) — Sans doute, la Grande Bretagne, malgré la faillite de la politique géorgienne et grâce à la permanence de ses agents politiques, garde, en Orient, figure de victorieuse (Temps 11—7—26).*

Peut-être.

1) *Peut-être en était-il las (Boylesve: Meilleur Ami 16) — Lui-même, peut-être ne le sait-il pas encore! (Treich, Rev. Hebd. 14—5—27, 230).*

2) *Mais peut-être l'heure est-elle venue (Rev. Hebd. 21—5—27, 368) — Peut-être le chagrin provoqué par la mort de Jacques était-il arrivé à son terme, et avait-il suffi - - - de cette légère peine (Giraudoux: Bella 214).*

3—4) Excepté les cas où «peut-être» a gardé sa fonction primitive de proposition principale: *Peut-être qu'il viendra etc.*, la non-inversion ne se trouve qu'assez rarement: *Peut-être, sur la tombe d'un des plus féconds d'entre eux, du plus inventif assurément qu'elle ait produit, c'est l'heure de redire que cette littérature a fourni son école et fait son temps (Sainte-Beuve: Lundis II, M. de Balzac) — Peut-être elle craint tout bonnement la désillusion (Travieux: Escapade II. 1) — Mais peut-être, comme on n'invente plus de vraie*

musique ni de vraies danses, l'âge des villes est passé aussi (Alain: *Système des Beaux-Arts* 193).

En vain, vainement.

1—2) *En vain avait-il consulté ses collaborateurs et ses amis* (Nouv. Litt. 16—10—26) — *En vain lui montre-t-on les beaux effets du soleil sur les pentes et là-bas, jusque dans la vallée du Rhône; en vain la montagne de sapins finit-elle en neige, et, plus haut encore, en brouillards indéterminés* (Barrès: *Amitiés* 52) — *En vain Fleury, toujours pacifique, s'efforça-t-il de maintenir la France hors du conflit* (Malet: *Hist. de France* ill. 244) — *Vainement, depuis, essaya-t-il d'en faire un autre* (Daudet: *Trente ans* 239).

3—4) *En vain je lui avais tout expliqué. — En vain d'ailleurs les souverains, Louis Philippe et la reine Victoria, par des entrevues répétées, en 1843, 1844, 1845 essayèrent de fortifier l'entente cordiale* (Malet: *Nouv. Hist. de Fr.* ill. 390).

Inutilement, rarement, si peu.

Avec ces adverbes et quelques autres encore, on trouve aussi l'inversion, mais elle y est d'un usage plus restreint.

Bien inutilement se défend-il d'avoir écrit un guide (E. Magne, *Merc. Fr.* 15—10—26, 380) — *Rarement ai-je éprouvé à lire un livre exotique plaisir égal à celui que m'a procuré ce roman* (Charpentier, *Merc. Fr.* 1—11—26, 666) — *On eût dit une voix de l'air, si peu pouvait-on comprendre d'où cette voix était issue* (Voisins: *Laurier* 296).

B. Phrases interrogatives.

Cette inversion, à la fonction grammaticale si précise, est une des questions d'ordre des mots les mieux étudiées jusqu'ici; elle est entrée définitivement dans les grammaires, et codifiée. L'intérêt qui continue à s'y attacher est dû

en partie au fait que plusieurs d'entre les emplois corrects sont assez menacés par d'autres venant de la langue vulgaire et qui, s'ils pénètrent rarement dans la langue écrite, sont déjà en partie assez usités dans la conversation familière des classes cultivées. La lutte des constructions intéresse donc aussi la stylistique, non pas tant parce qu'elle permet à l'écrivain de nuancer son style personnel, mais parce qu'elle lui permet d'évoquer le milieu social de ses personnages à l'aide de leur système grammatical.

I. Questions sans pronom ou adverbe interrogatif.

Dans les questions qui portent sur le contenu même de la phrase et qui appellent une réponse simplement affirmative ou négative, l'interrogation peut être exprimée par une inversion qui est simple pour le sujet pronominal, c. a. d. pronoms personnels atones, ce et on, composée pour le sujet nominal, c. a. d. substantifs, pronoms possessifs et démonstratifs (excepté ce). Avec les pronoms indéfinis il y a hésitation: *L'autre est-il rentré?* se dit normalement; *Quelqu'un est-il venu?* *Tout n'est-il que rêve?* est possible, mais peu usité; pour les autres pronoms indéfinis on a le plus souvent recours à d'autres formes de phrases interrogatives.

En ce qui concerne l'inversion simple: *Vois-tu?* *Irez-vous?* etc. nous rappelons qu'il y a la même restriction que pour le groupe précédent (v. p. 131) en ce qui concerne l'emploi des formes de la première personne.

Quand à l'inversion composée: *La voiture est-elle arrivée?* etc. on peut faire remarquer que cette construction forme normalement une unité complète, une phrase régulière; cependant, la construction emphatique à deux temps (phrase à terme unique + phrase complétive), d'où elle est

sortie elle-même par soudure (v. Introduction p. 21 sqq.), continue à exister. Ainsi, à côté d'une phrase comme: «*Mon stylo est-il là?*» la langue possède toujours la même phrase à l'état inorganisé: «*Mon stylo! Est-il là?*», forme qui est très usitée dans le langage négligé ou fortement affectif, plus rarement indiquée dans la langue écrite par la ponctuation.

La forme inverse de la même construction disloquée est extrêmement commune: *Est-il là, mon stylo? Est-elle vraie, cette histoire? etc.* (comp. livre I, p. 45 sqq. et livre II, p. 80—81).

La construction à inversion composée réalise un compromis entre un ordre «réel» sujet—verbe et un ordre formel, grammatical, verbe—sujet. L'élément formel qui marque l'interrogation est placé après le verbe. Si l'on veut indiquer dès le début, et très énergiquement, l'alternative que pose la phrase interrogative, on peut le faire en commençant par «oui ou non?»: *Il leur suffira de poser clairement la question: — Oui ou non, le commissaire du gouvernement dans les débats parlementaires, M. Germain Meyer, est-il désigné pour devenir «le secrétaire général de la future entreprise?»* (*Ch. Maurras, Action franç.* 25—1—27),

II. Particule interrogative -ti-.

On connaît le développement par lequel cet élément formel marquant l'interrogation et placé après le verbe, dont nous parlions ci-dessus, est devenu, par une extension analogique intéressante, une formule invariable d'interrogation: -ti-, placé après le verbe. En effet, la phrase interrogative: *Ton père vient-il?* se distingue de la phrase affirmative: *Ton père vient*, par une syllabe en plus, qui est -ti-, et qui a été sentie à un certain moment (le sens

de la phrase noyant celui des mots dont elle se compose) comme ayant la fonction abstraite de signe d'interrogation, sans contenu propre, — un mot qui perd son contenu concret pour devenir un outil syntaxique, un mot vide, grammatical. On pourra donc dire: *Ta femme est-elle aisée? je pouvais-tu choisir? elle t'écrit-tu souvent? c'est-il juste? etc.* (v. des exemples dans NYROP: *Gramm. hist.* II, § 225, p. 168—9; et dans l'étude très complète de L. FOULET sur l'interrogation, dans *Romania*, 1921, p. 269—71, 278—80).

Cette forme d'interrogation a été reconnue par la langue écrite dans: «Voilà-t-il», «ne voilà-t-il pas» — pour la simple raison qu'aucune autre forme interrogative n'est possible avec voilà. Elle est, croyons-nous, en train de pénétrer dans la langue de la conversation familière des classes cultivées dans «c'est-il»: *C'est-il vrai, c'est-il juste etc.*, fait qui s'explique très bien par la fonction très importante de «c'est» comme déclancheur (v. Introduction, p. 27, livre I, passim). Même, avec «c'est», cette forme se fourvoie, mais très rarement, jusque dans la langue littéraire, comme dans l'exemple que voici: *C'est-il la logique et l'idéologie, ou bien c'est-il la comparaison historique, qui nous mettent à même d'établir des rapprochements de ce genre et d'aboutir à des conclusions aussi suggestives?* (*Millardet: Linguistique et dialectologie romanes* 450).

III. Questions avec pronom ou adverbe interrogatif.

a) Inversion simple et inversion composée.

Quand l'interrogation porte sur un seul terme de la phrase, terme que la réponse doit fournir, un pronom ou adverbe interrogatif représente ce terme dans la question. Le mot interrogatif se met en tête de la phrase (v. livre V) et détermine normalement l'inversion du sujet, excepté dans

le cas où il est lui-même sujet. M. FOLET dit (Romania, 1923, p. 119—20; et 1921, p. 290) qu'on peut entendre: *Lequel veut-il y aller? Combien sont-ils morts?* et cite même quelques exemples littéraires (v. aussi quelques exemples que nous citons ci-dessous, pp. 155—156); ces constructions ne sont pourtant pas d'un usage constant et encore moins reconnu. Un pronom interrogatif sujet représenté après le verbe par un pronom ne se trouve régulièrement qu'avec des verbes employés impersonnellement: *Que se passe-t-il? Qu'est-il arrivé?* etc., mais là justement, M. FOLET nie qu'il s'agisse d'un sujet; pour lui, «il» est sujet, «que» predicat de la phrase (v. la discussion avec M. YVON dans Romania, vol. 47 (p. 243, 289, 299—300), vol. 49 (p. 118)). Il nous semble qu'une analyse formelle, logique, doit attribuer à «que» dans: *Qu'est-il arrivé?*, le même rôle qu'à «un malheur» dans la phrase: *Il est arrivé un malheur*, ou *Est-il arrivé un malheur?* — phrases sur lesquelles, sans aucun doute, *Qu'est-il arrivé?* est formée; comparez aussi: *Il est arrivé quelqu'un.* — *Qui est arrivé?* L'analyse logique doit donc reconnaître dans «que» un sujet; mais les considérations qu'on a lues plus haut (p. 82) sur le caractère particulier du sujet d'un verbe impersonnel et sur l'insuffisance de l'analyse antithétique pour ces phrases (auxquelles s'ajoutera encore pour «que» ce qu'on peut dire sur le caractère «prédicatif» de tout mot interrogatif), serviront à mieux faire comprendre la possibilité de ce débat entre deux grammairiens, et aussi les péripéties de l'histoire même de ces expressions, invoquée par M. FOLET dans l'article cité.

Comme il faut cependant des cadres pour des raisons pratiques, c'est sous la rubrique pronom interrogatif sujet que nous placerons ces tours, qui ne donnent d'ailleurs

lieu à aucune remarque spéciale, *que se passe-t-il?* correspondant régulièrement à: *Il se passe quelque chose*, comme *qui vient?* à *Il vient quelqu'un*. C'est d'ailleurs le seul cas, où, en français moderne, le pronom interrogatif neutre sujet permet une construction simple. Partout ailleurs, la transcription «qu'est-ce qui» est de rigueur (v. ci-dessous p. 149).

A part les cas où le pronom interrogatif est sujet, l'inversion est de rigueur dans la langue littéraire et dans la langue de la conversation soignée.

Dans le cas d'un sujet pronominal, l'inversion est toujours simple: *Que fais-tu? Qui cherches-tu? A qui le donnerons-nous? Quand vous reverrai-je? etc.*

Avec un sujet nominal, il y a tantôt inversion simple, tantôt inversion composée, et en général, les deux ordres sont également possibles: *Quand arrivera ton père? — Quand ton père arrivera-t-il?* Cela ne veut pourtant pas dire que les deux ordres soient toujours équivalents. LERCH (*Historische französische Syntax* I. 11—12) et STROHMEYER (*op. cit.* p. 106) disent qu'à la différence de construction correspond une différence de sens (de prédicat psychologique), de sorte que dans la phrase: *Quand arrivera ton père?* la question porterait sur «ton père», et dans *Quand ton père arrivera-t-il?* la question porterait sur «arrivera-t-il». Cela semble un peu exagéré. Il nous paraît plus exact, car plus nuancé, de dire que cette distinction se trouve dans les deux ordres comme une valeur latente (v. Introduction p. 31). On peut dire aussi qu'il existe entre l'inversion composée et l'inversion simple les mêmes rapports que ceux qui existent entre l'ordre sujet—verbe et l'ordre inverse après les adverbes et les prépositions avec régime, et dans les propositions subordonnées. Suivant les règles

formulées plus haut, où ces types de phrases sont étudiés, le verbe copule entraînera dans les questions l'inversion simple: *Où est ton père?* le verbe accompagné d'un complément terminera normalement la phrase et entraînera donc l'inversion composée: *Où ton père a-t-il trouvé ce beau tableau?* et entre ces deux pôles il y a place pour toutes les nuances de la pensée et du style.

Voici des exemples des deux ordres:

1) *A quelle heure (est) le déjeuner? — Où est Charles? — D'où vient ce bruit? — En quoi consistent tes nouvelles fonctions? — A quoi sert cet instrument? — Comment donc s'appelle cette ville où il avait passé ses vacances l'année dernière? — Quelle rage avait donc cette fille de ne pas faire chez elle ses affaires? (Bertrand: Louis XIV, 227) — Dans quelles conditions s'est ouverte la dernière crise ministérielle? (Temps 25—6—26) — Comment donc sont faits les hommes, pour qu'ils négligent ainsi la santé (Louis Codet, Merc. Fr. 1—10—26, 106) — Combien (coûte) ce livre?*

2) *Mais où ces animaux ne passent-ils pas? (Boylesve: Jardin détruit 32) — Combien de monuments durables tout ce travail a-t-il ajoutés à l'ensemble de la Poésie française? (Valery Larbaud, N. R. F. 1—1—26, 65) — Comment l'artiste qui veut engendrer de l'être, en augmenter la création, pourrait-il construire sur ce néant? (Massis: Jugements II. 269).*

En plus des restrictions à la liberté d'emploi des deux ordres qui découlent directement du principe général, il y en a quelques autres, plus spéciales:

1) «Que» se construit toujours avec inversion simple: *Que fait ton frère? — Que me veut cet homme? — Que comporte la procédure d'extrême urgence? (Temps 29—7—26).*

2) «qui», complément direct, nécessite souvent l'inver-

sion composée. En effet, une phrase comme: *Qui cherche ton frère?* prête trop facilement à l'équivoque pour qu'on ne préfère pas l'autre construction possible: *Qui ton frère cherche-t-il?*

3) «Pourquoi» se trouve presque exclusivement avec inversion composée. M. FOULET dit (Romania 1921, p. 294—5): «Peut-être n'est-il pas impossible de dire: *Pourquoi crie cet enfant?* mais la tournure: *Pourquoi cet enfant crie-t-il?* est tellement plus naturelle qu'on peut assurer qu'elle est la seule bien vivante». M. FOULET ne trouve pas d'explication à cette particularité, si ce n'est que les phrases avec «pourquoi» sont à la tête du mouvement qui va vers la disparition générale de l'inversion simple. Reste à expliquer pourquoi ces phrases ont abouti les premières à cette généralisation. On peut constater un parallélisme intéressant entre les phrases commençant par «pourquoi» et les propositions causales, où nous avons déjà remarqué la rareté de l'inversion, et où nous avons essayé de l'expliquer par le fait que «parce que, puisque» etc. déterminent la phrase entière et ne se rattachent pas directement au verbe (v. p. 125); et la même explication vaudra pour l'absence d'inversion simple après «pourquoi».

b) Antéposition absolue du sujet.

En plus des deux constructions étudiées ci-dessus, la langue en possède une autre pour les phrases avec pronom ou adverbe interrogatif, à savoir les phrases du type: *Mon stylo, où est-il?*

On voit que cette construction, extrêmement répandue dans la langue parlée, est la contrepartie exacte de la phrase du type: *Mon stylo est-il là?* Seulement, cette dernière construction est la seule possible pour les phrases sans mot interrogatif, et les deux parties dont elle se com-

pose se sont soudées complètement, tandis que pour la construction dont il s'agit ici, la soudure n'est pas encore complète; le caractère de phrase à terme unique reste le plus souvent assez prononcé: *Et ton frère? que fait-il en ce moment?* (On connaît le développement curieux d'une telle phrase à terme unique: *Et ta sœur?* qui a abouti à peu près à la même signification que celle d'une autre question tronquée: *Et avec ça?*). Cependant le grand usage que fait la langue parlée de la construction, est en train d'en faire un nouveau type de phrase normal qui s'appuie d'ailleurs sur tant d'autres constructions disloquées qui font leur chemin dans la langue moderne.

Voici quelques exemples littéraires de cette construction:

Madame sourit: Je pense qu'il cause avec mon mari. — Labrise: Ah! Avec votre mari? ... Votre mari, que dit-il de mon fils? (P. Bost, Rev. Hebdomadaire, 8—1—27, 148) — Voilà bien longtemps, dit-elle, qu'il n'a pas eu un malade aussi exigeant ... Ce malade, qui est-ce? (Boylesve: Jardin détruit 90) — Ce pays à la fois si accessible et si attirant, quelles commodités offre-t-il pour la défense? (Sailens: Toute la France 27) — Ce jeune époux, dans toute l'ivresse de sa virilité, qu'allait-il faire pour elle, pour cette Epouse si chérie ...? (Bertrand: Louis XIV. 152).

La langue littéraire se sert surtout du tour pour rattacher le sujet directement à ce qui précède et pour équilibrer une phrase compliquée.

c) Reprise du sujet.

Construction également très usitée dans la langue parlée (comparez les autres phrases du même type, livre I p. 45 sqq., livre II p. 80).

Où était-il, le patron? (Tr. Bernard: Le Petit Café I. 3) — Et à ton idée, pourquoi vient-il, le Chamarande? (Flers et

Caillabet: Le Roi I. 4) — En effet, où était-il donc ce Yann (Loti: Pêcheur d'Islande 4) — Quand donc viendra-t-elle cette gloire qui doit me couronner d'un laurier double et vert? (Voisins: Laurier 9).

d) Mot interrogatif postposé. V. Livre V, ch. II.

IV. Constructions périphrastiques.

Le français moderne possède une construction qui marque le caractère interrogatif d'une phrase, non pas par une inversion dans celle-ci, mais par le moyen d'une formule interrogative antéposée, dans laquelle entre l'inversion ordinaire: *Est-ce que... Quand est-ce que..., Où est-ce que..., Qui est-ce qui (que)... Qu'est-ce qui (que) etc.* Après la formule interrogative, la phrase se construit avec l'ordre normal sujet—verbe:

Est-ce que tu me feras connaître Suzon, un jour? (J. Cassou, Rev. Hebd. 11—6—27, 216) — Qu'est-ce qu'ils ont donc à se sauver comme ça? (Tr. Bernard: Le Petit Café I. 1) — Qu'est-ce qu'il y a de drôle? (ibid. I. 13) — Quand est-ce que je te reverrai? (ibid. I. 4) etc.

Dans deux cas particuliers cette construction est la seule possible. C'est d'abord dans: «Qu'est-ce qui»: *Qu'est-ce qui te fait croire ça? etc.*, c'est à dire quand le pronom interrogatif neutre serait sujet de la phrase. C'est ensuite dans tous les cas où il s'agit d'éviter des inversions du pronom de la première personne: *Est-ce que je sors trop souvent? etc.* (v. ci-dessus p. 131 et 141).

A part ces cas, la construction fait double emploi avec la construction à inversion, et souvent avec cette seule différence que la forme avec formule interrogative est plus usitée dans la conversation que dans le style littéraire. Il y a quelquefois cette nuance, que la formule introduit une

question plus hésitante, ou seulement plus polie, parce que moins brusque: *Est-ce que votre fille ira à cette soirée* (v. FOULET, Rom. 1921, p. 313, et SAALBACH: Studien zum Satzbau des Neuf Franz. p. 74—76). D'un autre côté, seule la tournure inversée est possible avec le sens d'un impératif: *Veux-tu te dépêcher!*, ou d'une exclamation: *Est-elle jolie!* (v. ci-dessous p. 152—153).

Les constructions périphrastiques permettent les mêmes variations disloquées que les constructions précédentes:

Les filles, qu'est-ce qu'elles doivent penser quand elles te voient? (Loti: *Pêcheur d'Islande* 7) — *Après cela, tout Wagner et tout Nietzsche et leur solide administration, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?* (Barrès: *Amitiés* 24) — *Qu'est-ce qu'il a ce garçon-là?* (Tr. Bernard: *Le Petit Café I.* 10) — *Garçon, est-ce qu'elle est bonne, cette fine champagne?* (ibid. I. 13) — *Qu'est-ce que c'est encore que cette canaillerie?* (ibid. I. 6).

V. Interrogation marquée uniquement par le ton.

Cette forme de l'interrogation, qui est la plus primitive, est toujours très vivante et comprend même le plus grand nombre de questions de la conversation ordinaire. Elle est la seule possible quand la question reprend une phrase qu'on vient d'entendre et qu'on voudrait avoir confirmée; dans ce cas la question marque souvent la surprise: *Je ne veux pas. — Vrai? Tu ne veux pas? etc.* Dans d'autres cas, la situation fournit la donnée, et la question a encore le même but, ou bien c'est une simple formule de politesse, ou, ce qui revient un peu au même, une manière indirecte de poser une question. Ainsi, en voyant quelqu'un mettre son pardessus, on dira: *Tu sors?* simplement pour dire quelque chose, ou peut-être dans l'espoir de savoir

où l'autre ira. Mais en dehors de ces cas, où l'emploi de l'ordre simple s'impose, la même forme de questions fait concurrence à la forme avec inversion, et à celle introduite par «est-ce que» sans aucune différence de sens. L'usage est tellement courant qu'il nous paraît superflu d'en donner des exemples; toute conversation et toute pièce moderne en fournit à profusion¹.

VI. Formes populaires de l'interrogation.

En plus des différentes formes de l'interrogation traitées ci-dessus, la langue populaire possède d'autres tours qui lui sont particuliers, mais qui commencent à pénétrer dans le langage des enfants des classes cultivées, dans la conversation libre des jeunes gens aussi, et même un peu partout dans la conversation.

Ce sont les types suivants:

a) *-ti-*: *Tu les avais-ti vus? c'est -ti bien sûr? etc.* (v. ci-dessus p. 142). Avec mot interrogatif ce type est rare: *Où j'ai-ti vu ce nom-là?* excepté avec «c'est-ti»: *Où c'est -ti que t'as vu ça?*

b) *Où tu vas?* Cette forme est très usitée dans la conversation familière dans de courtes phrases simples comme: *Combien ça vaut? — A quoi ça sert? — Comment ça va? — Combien c'est? — Quel jour ce sera donc? (dit le petit Philippe dans Barrès: Amitiés 90) — De quoi ça avait l'air, tous ces mecs, ces marchands de femmes, des détrousseurs d'autos (Thérive, Rev. Par. 15—12—27, 843).* Plus on s'éloigne de

¹ M. SAALBACH a pris la peine de compter les phrases interrogatives dans deux pièces modernes avec ce résultat, que les cas où le ton seul marque l'interrogation étaient 4—5 fois plus nombreux que ceux dans lesquelles il y avait inversion, et 6—8 fois plus nombreux que les questions avec «est-ce que».

ces phrases très communes, plus les formes d'interrogation reconnues reprennent le dessus.

c) *Où que tu vas?* Autre forme qui commence à pénétrer dans la conversation familière, surtout peut-être avec «pourquoi»: *Pourquoi que tu as dit que c'était une pauvre bête?* (Barrès: *Amitiés* 70) — *Comment qu'il s'appelle?* — *Quelle heure qu'il est?* — *D'où que tu viens?* — *De quoi que tu te plains?* — *A qui que tu l'as dit?* etc. Là encore les phrases toutes simples forment l'avant-garde qui a déjà battu en brèche les vieilles constructions.

d) *Qui c'est qui vient? Où c'est que vous avez vu ça? Quand c'est qu'il viendra?* Ce tour est moins souvent adopté par les classes cultivées que les tours précédents; et plus rarement encore le tour suivant:

e) *Où que c'est que tu vas?*

Toutes ces formes populaires dérivent de propositions interrogatives subordonnées. Celles-ci prennent à leur tour quelquefois la forme d'une question directe dans le parler populaire: *Je vais lui demander qu'est-ce qu'elle prend.* — *Vous voulez savoir où qu'est le patron.* etc.

Pour plus de détails, nous renvoyons à l'étude de M. FOULET, à laquelle plusieurs des exemples cités sont empruntés. On trouvera aussi quelques exemples pris dans la littérature moderne dans SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* § 22, note (p. 32).

C. Phrases exclamatives.

Une question par laquelle on fait appel à l'assentiment de son interlocuteur est devenue une forme très usuelle d'une exclamation:

Crois-tu qu'elle est jolie: (Daudet: *Numa Roumestan*,

176) — *Est-il beau!* (*ibid.* 165) — *Es-tu dans un état!* (*Daudet: Evangéliste* 273) — *Es-tu enfant!* (*Martin du Gard: Les Thibault III, 1. 224*) — *Es-tu chatouilleuse!* (*ibid.*) — *Est-il impressionnable!* (*Tr. Bernard: Le Petit Café II. 12*) — *Est-il assez jaune! hein!* (*Voisins: Laurier 159*) — *M'embête-t-elle!* (*Flaubert: Education sentimentale II. 94*).

Un sujet nominal ne pourra pas précéder le verbe, mais sera ajouté après coup, conséquence directe du caractère impulsif de la phrase:

Est-ce bête, les convenances! (*Flaubert: Education sentimentale II. 71*) — *Est-ce horrible, tant de vies humaines sacrifiées...?* (*Daudet: Tartarin s. l. A. 67, 2*) — *Faut-il qu'elle soit chienne, cette Rosario!* (*Daudet: Sapho 159*).

Une autre forme de l'exclamation, d'un caractère plus littéraire, a son origine dans une question avec mot interrogatif et négation: *De quel remède n'ai-je pas essayé?* phrase par laquelle on défie l'interlocuteur de rien ajouter, de sorte qu'on dit indirectement que tout a été essayé.

Tant que l'exclamation garde cette forme primitive avec négation, elle garde aussi nécessairement l'inversion interrogative:

Que n'as-tu pas fait pour moi! — *Quelle idée n'aura-t-il pas de ma conduite!* — *De quel œil et de quelle oreille avides, cet adolescent timide et toujours en défiance de lui-même, ne va-t-il pas recueillir les leçons d'un tel maître!* (*L. Bertrand: Louis XIV, 108*).

Mais nous trouvons aussi des phrases exclamatives sans négation et dans celles-ci le plus souvent l'inversion interrogative est abandonnée, changement dû peut-être à l'influence d'un autre tour exclamatif comme: *Les services que tu m'as rendus!* ou simplement à la victoire de la construction habituelle sur la forme interrogative, transforma-

tion de la phrase d'autant plus facile, que le premier terme est souvent isolé et forme seul l'exclamation: «*Quelle idée! Quelle injustice!*» après quoi la phrase est complétée normalement: «*... j'ai eue! tu commets!*»

L'inversion simple d'un sujet nominal se trouve naturellement dans les conditions habituelles:

Quelle offense à l'homme eût été le singe parlant et, en même temps que nos gestes, contrefaisant notre voix! (Bainville: *Jaco* 17) — *Ah! quelle détestable influence ont les formules!* (Rev. Par. 1—3—27, 228) — *Quelle leçon nous donne cet aventurier de génie qui a enfin transposé le lyrisme dans la vie réelle* (J. Gourmont, *Merc. Fr.* 1—11—26, 657).

A côté de l'inversion simple, on trouve aussi assez souvent l'inversion composée:

Et, pourtant, combien cette dernière anecdote est-elle curieuse pour les mœurs d'aujourd'hui...! (Temps, 24—7—26).

L'inversion d'un sujet pronominal se trouve aussi, mais rarement; l'ordre sujet—verbe est ici l'ordre normal:

Quelle injustice commettrait-on si on le jugeait sur l'extérieur! (Maur. Martin du Gard, *Nouv. Litt.* 10—4—26) — *Quelles vastes perspectives il propose, et le beau travail pour un psychologue qui disposerait de toutes ses journées!* (*idem, ibid.*) — *Quelle singulière idée j'ai eue, vraiment, ce soir-là, de choisir pour reine Mlle Perle* (Maupassant: *Contes choisis* 46) — *Quel beau son elle rend, par elle-même, indépendamment de la voix! Quelle vigueur en reçoit le faible langage!* (Maurras: *Musique* 91).

Le caractère beaucoup plus artificiel, moins naturellement impulsif que peuvent avoir ces phrases exclamatives, si on les compare aux exclamations du type: *Est-elle jolie!* appert clairement dans des cas comme les suivants, où un sujet assez développé est antéposé à «l'exclamation»

dans une dislocation de caractère beaucoup plus logique qu'émotif :

Le jeune souverain, qui attend son heure, qui guette le moment précis de son entrée en scène, et qui, jusque là, se dérobe, cache le plus intime de sa pensée, — avec quelle justesse, quelle pénétration, il a été traduit par Lebrun, dans un petit pastel qui se trouve actuellement au musée du Louvre! (L. Bertrand: Louis XIV, 42) — Mais cet enfant «obtenu par prières», que de larmes, de tribulations, de supplications au ciel, de vœux et de pèlerinages, il lui avait coûtés! (ibid. 54).

On a vu que l'ordre dans les phrases exclamatives est assez flottant, mais que cependant l'inversion y perd terrain. Toutefois, dans un cas particulier, l'inversion composée paraît être en train de pénétrer, au contraire, sur un domaine où elle n'est pas reconnue dans des phrases interrogatives à proprement parler; il s'agit des phrases exclamatives, avec ou sans négation, dans lesquelles le mot interrogatif se trouve dans le sujet de la phrase.

En effet, les phrases citées par M. FOULET et qui sont tirées d'une dissertation française, concours d'entrée à une école du Gouvernement, juin 1920, ont ce caractère exclamatif: *Combien de maladies anciennement réputées incurables sont-elles maintenant guéries, combien de malheureux sont-ils rendus à la vie! (v. Romania 1921, 294).* Nous pouvons ajouter quelques exemples signés par de bons écrivains: *On peut lui objecter qu'il remplace une hypothèse par une autre hypothèse; mais néanmoins, quelle magnifique simplification et quelle belle harmonie ne se trouvent-elles pas ainsi introduites dans l'univers sensible? (Emile Borel, Nouv. Litt. 18—6—27) — Si nous trouvons en un temps trois écrivains qui citent les Annales de Tacite, par exemple, combien de milliers d'hommes n'ont-ils pas dans le même temps lu les*

*Annales de Tacite sans les citer? (Bédier: Lég. ép. II, 432) —
Combien de femmes n'aimeraient-elles pas mieux voir leur
amant mort qu'infidèle? (Donnay: Affranchie I. 3).*

Il faut cependant convenir qu'il s'agit ici d'une tendance encore mal assurée qui n'est pas encore, qui ne sera peut-être jamais reconnue, ni dans son emploi exclamatif, ni dans les vraies interrogations.

LIVRE TROISIÈME.

Le verbe et les compléments.

L'idée d'une action exprimée par le verbe peut être complétée, déterminée de différentes façons par des mots qui indiquent l'objet ou la personne qui subit l'action ou dans l'intérêt duquel elle est faite, l'instrument, le lieu, le temps, la mesure, la manière etc., bref une très grande variété d'aspects de l'action. Grosso modo, ces mots avec lesquels le verbe forme groupe, se répartissent en deux catégories: Les compléments, qui ont un caractère relativement indépendant du verbe, vu qu'ils peuvent devenir, le cas échéant, le point de départ d'un énoncé; et les déterminants, qui se subordonnent à l'idée du verbe qu'ils ne font que nuancer. Au point de vue de l'ordre des mots, les deux catégories se distinguent en ceci que la cohésion est en général plus forte entre le verbe et les déterminants qu'entre le verbe et les compléments; ces derniers appartiennent aux termes principaux de la phrase; ce sont des substantifs, tandis que les déterminants sont des adverbes. Entre les deux catégories se placent les substantifs régis par une préposition, dont le degré d'indépendance est très variable. D'ailleurs, les rapports entre le verbe et les compléments substantifs présentent, eux aussi, bien des nuances dans l'interdépendance des deux termes du groupe et dans

le degré d'unité de celui-ci. De sorte qu'une classification comporte nécessairement une certaine somme d'arbitraire, une rupture de continuité qui n'est pas dans les faits. C'est par une nécessité pratique de présentation que les seuls compléments (directs, indirects et circonstanciels) trouvent leur place dans ce chapitre, tandis que les déterminants du verbe seront étudiés dans la seconde partie de notre étude.

CHAPITRE I.

Le complément direct.

A. Construction simple.

I. Ordre habituel: verbe—complément.

Si on laisse de côté les pronoms personnels atones, et les pronoms relatifs et interrogatifs, qui seront étudiés à part, l'ordre verbe—complément direct est un des ordres les plus fixes du français actuel, pour toutes sortes de compléments directs:

Je connais cet homme. — J'entends la sonnette. — J'entends sonner. — J'entends qu'on sonne. — J'aime (à) le faire. — J'oublie de le faire. — Invitez qui vous voudrez. — Je me demande s'il va venir. — J'aime quand tu fais cela (v. pour le dernier exemple: SANDFELD-JENSEN: *Bisætningerne* § 108, p. 152 sqq.).

Le même verbe peut être accompagné de plusieurs compléments directs coordonnés: *Cela demande de la patience et de l'habileté*. Plus rarement, les deux compléments appartiennent à des catégories grammaticales différentes: *Il comprit son erreur et que le Mont-Blanc faisait toute cette clarté* (cité avec d'autres exemples dans SANDFELD-JENSEN, *op. cit.* § 1).

Inversement, le même complément peut appartenir à deux verbes coordonnés: *Il lut et relut la lettre. — Je t'ai dit et redit que c'est défendu.* Cependant, quand les deux verbes sont moins naturellement unis, le complément se place après le premier, pour être répété dans la seconde partie de la phrase par le pronom personnel correspondant: *Il prit un cigare et l'alluma.*

Si le complément est un infinitif, celui-ci peut recevoir lui-même un complément: *A l'endroit de la grammaire où nous sommes, certains auteurs croient devoir donner les principales règles classiques de la prosodie (Abel Hermant: Xavier 95).*

D'autres formes de compléments composés seront étudiées plus loin.

Il existe une construction qui joue un rôle stylistique très important, dans laquelle l'idée de l'action se réfugie dans le complément, tandis que le verbe ou bien nuance cette idée, remplissant la fonction ordinairement remplie par un déterminant du verbe (1), ou bien ne fait que présenter l'action sous son aspect le plus abstrait, par le moyen d'un verbe passe-partout (avoir, faire) ou du verbe attitré du substantif verbal (2).

1) *Il ne fait que pleurer. — Il n'arrête pas de gémir. — Il finit par se taire. — L'intérêt ne cesse de croître. — Il continue de se bien porter. — Il se hâte de vous rejoindre.*

2) *Avoir le désir (de), faire bon accueil (à), faire montre (de), faire des aveux, prendre intérêt (à), prendre une résolution, donner sa démission, donner son adhésion, jeter un regard, jeter un défi, pousser des soupirs, adresser un salut, fournir une preuve, trouver une solution, soutenir une lutte etc. etc.*

Tantôt ces tours ont un sens nettement distinct du sens

du verbe simple (ainsi: montrer — faire montre de), tantôt la différence est une simple nuance (lutter — soutenir une lutte). Tantôt enfin, la transposition devient un procédé d'un caractère plus formel, qui permet de terminer la phrase par l'idée verbale; c'est par là que ces tours intéressent particulièrement l'étude de l'ordre des mots; ils permettent l'intercalaison d'autres termes de la phrase, qui autrement prendraient la dernière place (v. ci-dessous: Cohésion et disjonction). Le procédé développe dans le français moderne ce caractère de style nominal auquel nous avons fait allusion dans notre Introduction; il crée des possibilités de variation, mais il peut dégénérer aussi en poncif encombrant et inutile.

II. Cohésion et disjonction.

L'interdépendance naturelle du verbe et du complément fait de ces deux termes un groupe solidement constitué dans la phrase. Le verbe ne précède pas seulement le complément, il l'appelle aussi directement, et d'autant plus que le contenu propre du verbe est plus général. Il y a donc cohésion assez forte, mais cependant variable, des deux termes; cette cohésion est moins prononcée dans des cas comme: *il chante une petite chanson*, que dans des expressions telles que: *perdre patience, tenir boutique, avoir envie, avoir peur, faire fi, prendre congé, livrer bataille etc.*, où la cohésion est presque complète, vu que ces locutions constituent une unité sémantique.

Dans tous les cas, le style naturel et simple ne permet, dans le groupe: verbe—complément, d'autre intercalaison que celle d'un adverbe (déterminant du verbe, v. II^e Partie), dont la cohésion avec l'adverbe est encore plus forte que celle du complément: *Il joue bien la musique russe. — Je n'avais pas vraiment peur etc.*

Il en est tout autrement pour le style plus tendu, plus synthétique, qui a même trouvé dans la disjonction du groupe verbe—complément un de ses procédés favoris. En effet, le rejet du complément à la fin de la phrase, par l'intercalaison d'incises et de compléments indirects ou circonstanciels, est un des caractères distinctifs du style littéraire moderne. Comme nous l'avons déjà remarqué, la disjonction ne signifie pas la dissolution du groupe disjoint; au contraire elle suppose une forte synthèse. L'unité du groupe est la condition même de l'effet de suspension, qui est ici le but de la recherche stylistique; le complément devient le terme attendu et définitif de la phrase, suspendue toute entière entre celui-ci et le sujet.

Voici quelques exemples, qui se laisseraient facilement multiplier, de la disjonction en question:

Cette satanique créature lui fit voir, au pied de la lettre, incarné et dardant sur lui ses prunelles fascinatrices, — le Diable (L. Bertrand: *Louis XIV*, 235) — *Daria mit, à m'accompagner, quelque résistance* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 182) — *M. Spanieu, avocat de Mme Seret, mère de la victime, prend au début de l'audience la parole et - - -* (*L'Œuvre* 20—1—27) — *Henriette Charasson n'occupe plus rue Ernest Renan, d'où elle écrivait ses premières lettres, un appartement* (Claudel, *N. R. F.* 1—10—26) — *Le lendemain, pour la première fois, il n'attendit pas pour se rendre au cimetière l'après-midi* (Giraudoux: *Bella* 219) — *Il place sans cesse avant le verbe l'attribut* (Vianey: *Chefs d'œuvre poétiques du XVI^e s.* 424) — *Quand elle triomphe, c'est que la Providence a sur sa personne les plus grands desseins* (Bertrand: *Louis XIV*, 134).

Souvent, la longueur du complément final fait de la disjonction non plus le moyen d'obtenir une suspension,

mais au contraire le moyen d'en éviter une autre trop violente, ou peut être des malentendus, comme dans les exemples que voici: *Il faisait faire pour sa femme à des prix fous des ombrelles, des chapeaux, des manteaux qu'il avait appris à Albertine à trouver charmants et qu'une personne sans goût n'eût pas plus remarqués que je n'avais fait* (Proust: *Ombre* 2. 167) — *Il en vint, lui aussi, à concevoir, d'abord en secret, puis à voix haute, au sujet de la «boîte», des réserves dont l'examen et l'expression lui procuraient une volupté douloureuse* (Duhamel: *Deux hommes* 207) — *Il éprouvait ce soir contre son frère une prévention instinctive, qui ne s'exprimait pas, mais qui le murait dans une sorte de silence, bien que la conversation entre eux fût amicale autant qu'à l'ordinaire* (M. du Gard: *Thibault III*, 1. 210).

Comme la disjonction intéresse aussi l'étude de l'élément disjonctif, qu'il soit complément indirect ou circonstanciel, ou autre chose, la question sera reprise plus loin à l'occasion: elle est assez importante, au point de vue stylistique, pour mériter une attention particulière. Mentionnons ici cette restriction importante à la possibilité de la disjonction, que le terme intercalé n'est jamais le sujet de la phrase. Aussi avons-nous déjà vu, dans le chapitre précédent, que la présence d'un complément empêchait ordinairement l'inversion du sujet, et que, dans les cas où l'inversion avait lieu tout de même, le complément précédait nécessairement le sujet.

III. L'ordre: complément direct—verbe.

L'inversion simple du complément direct est normale dans le cas d'un pronom relatif; elle se trouve en concurrence avec l'inversion composée quand le complément est un mot interrogatif (v. ci-dessus livre II, p. 145, et plus loin

livre V). Dans ce dernier cas, un complément composé se trouve quelquefois réparti de manière à respecter en même temps la place attirée du mot interrogatif (exclamatif) et la place normale du complément, comme dans ces exemples: *Ah! qu'il se sentait d'amour pour tout être faible qui eût sollicité, ou seulement accepté, l'appui de sa force!* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 78*) — *Que l'ignorance peut donc faire de mal à une démocratie!* (*Echo de Paris 26—3—26*) — *Un chiffre qui indique combien le métronome doit battre de temps à la minute* (Roudet: *Eléments de Phonétique générale 228*). De même pour «tant» antéposé: *Elle ne pouvait s'empêcher de rire, tant elle avait de joie au cœur* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 187*). Cependant, le plus souvent, le groupe en question présente une cohésion complète; c'est toujours le cas pour la langue parlée: *Que de lettres j'ai reçues! Que de mal j'ai eu à vous trouver! Combien de temps demandez-vous pour le faire?*

L'exemple que voici réunit les deux ordres possibles: *Hélas! Que d'avatars, que de refus polis des éditeurs j'essayais cependant malgré tous ces calculs, et qu'il me fallait d'entêtement pour ne point me lasser!* (*Fr. Carco, Rev. de Par. 1—11—26, 49*).

L'inversion simple est normale aussi quand le complément est une citation: *Non, dit-il. — Une voix criait: Shelley! Shelley! reprenait une autre voix* (*Maurois: Ariel 8*).

Enfin, elle se trouve dans des cas particuliers de rattachement à ce qui précède, régulièrement dans une phrase comme: *C'est là le commencement du conflit, si conflit on peut dire* (comparez livre II, p. 84), sporadiquement dans d'autres cas, comme: *Moins vous affecterez de prétention dans votre mise, meilleur effet cela fera.*

L'inversion simple du complément se trouve enfin dans

quelques cas de syntaxe figée, des formules comme: *Grand bien vous fasse!* — *Qui terre a, guerre a!* — *Tes père et mère honoreras! Vendredi chair ne mangeras!*

A part ces cas particuliers, le français moderne ne reconnaît pas l'inversion simple du complément direct; ou presque pas. Cette dernière réserve est due à une phrase comme la suivante, qui est bien d'un écrivain de naissance étrangère, mais qui paraît pourtant correcte: *C'est là tout l'appui que tu prêtes à un Job comme moi? demanda Anghel. Trois enfants j'ai eus, et tous trois je les ai perdus. Quel crime ai-je commis - - - (Panaït Istrati: Oncle Anghel 42).* Une telle inversion emphatique: *Trois enfants j'ai eus*, n'est sans doute pas commune, mais elle ne choque pas non plus une oreille française, comme nous avons pu nous en rendre compte en soumettant la question à des juges compétents.

A cheval sur les deux formes de l'inversion du complément simple ou disloquée se trouvent les phrases très communes du type: *Ça je (ne) sais (pas), ça je (ne) crois (pas), ça je ne dis pas, ça je ne peux pas vous dire*, c. a. d. une inversion simple du complément «ça», ne se trouvant que dans les cas où l'absence du pronom qui le représenterait dans la dernière partie de la phrase dans l'inversion disloquée (v. ci-dessous) serait possible aussi dans les mêmes phrases sans «ça»: *Je (ne) sais (pas), je ne dis pas; etc.* C'est donc bien une inversion d'origine disloquée, mais où toute trace de la dislocation a disparu.

VI. Complément précédant un infinitif ou un participe.

La place du complément d'un infinitif ou d'un participe passé offre quelques exceptions à la règle générale. Devant ces formes du verbe se placent le plus souvent les

compléments: «tout, rien, beaucoup, tant, trop, assez, plus»: *Il vaut mieux tout dire. — Je ne peux rien faire. — C'est assez dire. — Ce n'est pas trop dire. — Il avait tout oublié. — On n'avait rien omis. — Nous avons beaucoup fait pour vous. — J'ai déjà assez vu. — Il avait tant fait.*

L'ordre inverse existe aussi, mais l'usage en est moins courant et en revanche plus expressif: *Je pourrais faire tout pour lui. — Il avait appris beaucoup. — Il n'est pas de chapitre de syntaxe qui dût être plus libre, et il n'en est point où des règles rigides aient davantage embrouillé tout* (Brunot: *La Pensée et la Langue* 897). La postposition devient cependant l'ordre naturel quand le complément est accompagné d'une détermination ultérieure:

Il faut apprendre beaucoup de choses. — J'ai oublié tout ce que tu m'as dit. — Le dîner s'acheva sans qu'on eût dit rien à retenir (Maupassant: *Contes choisis* 49). Comparez cependant: *Je ne t'ai jamais rien entendu dire de plus sensé* (Mauriac, *N. R. F.* 1—7—26, 19). Il s'agit ici d'une lutte entre l'ordre habituel et la tendance à l'unité du groupe complément + déterminant, lutte dont le résultat est fixé pour quelques cas: *beaucoup de choses, tout ce que tu m'as dit*, et tout à fait en suspens pour d'autres: *Je n'ai rien vu d'intéressant. — Je n'ai vu rien d'intéressant.*

Le complément peut enfin précéder un infinitif ou un participe présent (gérondif) dans un certain nombre de locutions figées: *geler à pierre fendre, sans bourse délier, sans coup férir, sans mot dire, à vrai dire, chemin faisant, à son corps défendant.*

Quelques-unes de ces formules sont quelquefois recréées selon la syntaxe moderne; on trouve alors: *sans dire (un) mot, à dire (le) vrai, il gelait à fendre les pierres.*

B. Construction disloquée.

I. Ordre: verbe—complément.

Une construction dans laquelle le complément est représenté d'abord par un pronom personnel, puis repris dans sa forme pleine après le verbe, lequel est suivi ou non d'une pause, est extrêmement commune, dans la langue parlée surtout. Pour les considérations générales, nous renvoyons à notre Introduction (p. 26) et aux pages qui traitent de reprises apparentées dans les deux premiers livres (pp. 45 sqq. et 80).

Nous pouvons donc nous borner ici à donner un certain nombre d'exemples qu'il serait facile de multiplier:

J'ai hérité de huit cent mille francs. Je vais la mener, maintenant, la grande vie (Tr. Bernard: *Le Petit Café* I. 8) — *Ils en avaient de l'appétit!* (ibid. I. 6) — *Vous voyez ça d'ici?* — *Parfaitement!* — *Eh bien! il en a une vue!* (Flers et Caillavet: *Roi* I. 3) — *Ecoute-moi, je ne la sais pas assez, la prière* (Barrès: *Amitiés* 157) — *Mais vous savez où le trouver ce soir, lui, le Docteur?* (Boylesve: *Jardin détruit* 90) — *Je l'adore, moi, mon futur gendre* (Bourget: *Le Disciple* 264) — *Nous ne le croyions pas certes ni l'un ni l'autre, que la vie fût un rêve, si vite écoulée - - -* (F. Gregh, *Nouv. Litt.* 6—8—27).

Nous avons mentionné au livre I (p. 49—50) une construction curieuse qui reprend un sujet à l'aide de «comme»; la même construction se trouve aussi quelquefois avec un complément:

Comment est-ce qu'il est? — *Un grand monsieur avec une barbe grise.* — *Soyez tranquille, on vous enverra tout ce qui vient ici comme barbes grises* (Tr. Bernard: *Petit Café* III. 9) — *Une collation champêtre où l'on vit exposé tout ce qu'il y*

avait de plus rare et de plus précieux comme vaisselle et comme orfèvrerie (Bertrand: Louis XIV, 167).

II. Ordre complément—(sujet)—verbe.

Cette construction a été également étudiée dans l'Introduction (p. 21 sqq.), où il a été montré comment elle a pour point de départ une dislocation, ou plutôt un premier état inorganisé de la phrase; une phrase à terme unique en est la première esquisse fortement émotive, qui est reprise après sous une forme plus explicite qui fait tenir le premier terme dans un complément pronominal. Il a été montré également que cette construction disloquée s'est normalisée, que les deux parties se sont soudées, et qu'elle sert désormais à remplir une fonction plus souvent logique qu'émotive, à savoir le rattachement du complément à ce qui précède; autrement dit, à mettre le complément en tête de la construction quand il est le point de départ, le sujet psychologique (de premier plan) de la phrase. Le français retrouve par cette nouvelle construction la possibilité d'antéposer librement un complément direct; par un détour, la langue recouvre une ancienne liberté perdue; la langue parlée et la langue littéraire en font un usage également étendu. Voici maintenant quelques-uns des exemples sur lesquels se basent les pages de l'Introduction auxquelles nous renvoyons:

a) Antéposition emphatique: *Le nom de cet homme, de ce voyou . . . Je veux savoir (Flers et Caillavet: Roi II. 12) — Mon ami, pourriez vous me dire s'il est venu un tapissier ce matin présenter une facture pour M. de Vatinelle? Un tapissier! à sept heures du matin! on ne l'aurait pas reçu! (Labiche: Petites mains I. 2) — Et ce mari . . . si je l'avais trouvé? (ibid. I. 5) — On devait la retrouver (sc. sa*

philosophie) dans tout son théâtre. — Le théâtre! Il l'a adoré, de tout temps (F. Gregh, Nouv. Litt. 6—8—27).

Remarquons que souvent le complément est répété dans la phrase complète et non pas représenté par le pronom: *Avec un habit qui me gêne, une cravate qui m'étrangle et de la pommade qui m'empeste! Oui de la pommade, j'ai mis de la pommade, parole d'honneur! (Pailleron: Cabotins II. 7).* Quelquefois, une série de compléments antéposés est représentée dans la phrase par «tout»: *Philosophie, science, poésie, théâtre, romans, on traduisait tout.*

Rappelons aussi que le terme antéposé peut être introduit par «quant à», «pour», «en fait de», «comme»: *Quant à lui, je ne le vois plus jamais. — Pour le nécessaire, on se le procurait à la petite ville de Verronces (Régnier: L'Escapade 53). — Comme tactique, celui-là les a employées toutes (Rey et Savoir: Ce que femme veut I. 3).*

b) Rattachement à une phrase précédente par un mot qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité:

Cornélia avait l'habitude de lire - - - à son réveil un sonnet de Pétrarque. Ce sonnet, elle le méditait et s'en nourrissait tout le jour (Maurois: Ariel 151) — Des progrès considérables ont été accomplis. Ces progrès, M. Daniel Mieg - - - les a indiqués brièvement (Temps 4—7—26) — Il les souhaitait en prospérité et respectés de tout l'univers. Ce respect, on le devait assurer par l'habileté des négociations et, au besoin, par la force des armes (Régnier: L'Escapade 25) — Je l'aime, mais mon amour le recevrais-tu dans ton sein ou n'y verrais-tu qu'une exaltation orgueilleuse - - - (H. Petit, N. R. F. 1—7—26, 48) — Ils ne seraient heureux que quand, rejeté le joug de l'Eglise, ils se seraient émancipés avec l'autorisation du comte; celui-ci je suis allé le trouver, accompagné de plu-

sieurs d'entre vous (H. Bachelin, Merc. Fr. 15—9—26, 621) — Ainsi parlaient les néréides, ainsi parla Lautonne, et toutes ces paroles dites par des mouvements, Sylvius les entendit bien (Voisins: Laurier 207) — Il faut participer à l'essence des choses, ses raisons de croire, et créer ensuite! Cela, vous ne l'avez jamais fait, Sylvius! (ibid. 356).

c) Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle:

Les grandes personnes peuvent parler tant qu'elles veulent: ça ne fait rien. Les enfants, on les fait taire (Lichtenberger: Trott 34) — Son père l'a reconnu, il n'y a rien à dire. Mais sa mère, une femme d'une condition très modeste, il ne la connaît pas (Nouv. Litt. 3—7—26) — Oui... Celui qui apprendra aux hommes qu'ils sont bons, celui-là finira le monde. Celui qui le leur a appris, ils l'ont crucifié (trad. de Dostoïewsky, cit. Massis: Jugements II. 182) — Que deviennent les magistrats des 227 tribunaux supprimés? Une partie se trouve incorporée dans les 131 restants. Les autres, sans leur ôter aucun de leurs droits, le Décret les affecte provisoirement à la suite de quelqu'un de ces tribunaux (M. Coulon, Merc. Fr. 1—11—26, 682) — M. André Beucler a fait ses débuts littéraires avec trois nouvelles, dont l'une a reparu depuis aux éditions de la N. R. F. - - - La première est restée dans un fascicule de la Revue de Bourgogne - - - La troisième, qui s'appelait Ténébreuse, nous la retrouvons sous le nom de la Belle de Baulieu (E. Jaloux, Nouv. Litt. 6—8—27) — Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. La patrie, il lui en voulait de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. La religion, il l'ignorait depuis sa première communion. L'amour, il ne l'avait rencontré que vénal et criard. La Littérature,

alors? ou bien l'Art, avec des majuscules (Merc. Fr. 1—3—27, 324).

d) Le complément est une proposition subordonnée:

Qui se fait brebis, le loup le mange. — Que la découverte soit vraie, je le crois, je le dis, et comme, en outre, je le chante, il n'y a pas la moindre illusion à me faire (Maurras: Musique 86) — Que ce temps ne ressemble guère à celui d'Anatole France, la chose est indiscutable. Mais qu'il lui soit inférieur, je ne le pense pas, et je crois même le contraire (Fr. Miomandre, Nouv. Litt. 6—8—27).

Dans plusieurs de ces derniers exemples, il n'y a pas rattachement à ce qui précède, mais mise en relief du verbe.

e) Le complément antéposé est repris dans une proposition subordonnée qui dépend d'une principale intercalée:

Dites donc, ce monsieur qui est là-bas, il me semble que je le connais (Tr. Bernard: Petit Café I. 5) — A peine eus-je entendu le cri, je fis, par dessus les banquettes, un bond dont je ne me serais jamais cru capable. Ce bond, il me parut que tous les gens des derniers gradins l'avaient fait en même temps que moi (Duhamel, N. R. F. 1—12—26, 701—2) — Reste à savoir si cette nouvelle et admirable «Apologie pour le ballet classique» M. Levinson avait besoin d'un essai de Paul Valéry pour nous la proposer (Charensof, Nouv. Litt. 9—4—27).

Si nous avons cru utile de donner d'assez nombreux exemples de cette construction, c'est pour bien montrer le caractère logique de l'antéposition du complément dans la grande majorité des cas; l'existence d'un pronom démonstratif ou de «tel» dans le complément est souvent le signe

direct du rattachement. Le caractère du sujet grammatical est variable; ce sujet peut avoir un sens très plein, prédicatif, comme dans l'exemple que voici: *L'effort pour coordonner les données tactiles et visuelles, reste l'un des plus prodigieux efforts de ma vie, constate Mme Hejn. Cet effort, chaque enfant en bas âge l'accomplit* (Labadie, *Nouv. Litt.* 7—8—26). La construction passive, avec laquelle le tour étudié ici est continuellement en concurrence, répondrait encore mieux ici à l'ordre psychologique, le verbe étant le verbe attiré du complément antéposé et attiré naturellement par lui: *Cet effort est accompli par chaque enfant en bas âge*. Comparez: *De même que la notion de «pensée symbolique et expression symbolique» débordait le cadre du langage où la doctrine classique enfermait l'aphasie, de même cette notion serait elle-même débordée par celle de «distinction et de découpage dans l'espace»* (Delacroix: *Langage et Pensée* 512). C'est ici une des fonctions essentielles du passif.

Où la construction disloquée est au contraire la plus naturelle et où elle a son domaine le plus étendu, c'est quand le sujet grammatical est très effacé, et surtout quand c'est un pronom personnel.

Le sujet grammatical représente alors un sujet constant et par là même plus effacé («sujet d'arrière plan») que le «sujet actuel» (ou «sujet de premier plan») contenu dans le premier terme. Cet effacement peut aller jusqu'à une fonction purement formelle, surtout avec un verbe impersonnel ou avec «on» pour sujet grammatical, comme dans les exemples suivants:

Le goût de Philippe II, les sombres délices de sa pensée, il faut les chercher sans aucun doute dans les quelques tableaux de la sacristie (Lacretelle, *N. R. F.* 1—6—26, 656) — («il faut les chercher» = «se trouvent» = «sont») — *Et puis les*

typographes, à rebours de la femme de César, on doit toujours les soupçonner (A. Thérive, *Nouv. Litt.* 3—10—25) (= «sont toujours suspects») — *Péguy, Claudel, et bien d'autres avec eux parmi nos contemporains, on les reconnaît à ce signe qu'ils n'aiment pas l'époque où ils sont nés* (Massis: *Jugements II.* 249) (= «sont reconnaissables» ...) etc.

Il ne paraît pas douteux que le domaine central de la construction est formé par les cas à sujet pronominal; et que c'est le caractère très fortement automatisé de ces constructions pronominales qui rend compte de son succès.

Au point de vue stylistique, ce tour sert avant tout à des besoins de variation dans la construction, pour remplacer ou alterner avec la construction passive regardée généralement comme inélégant. Cela ressort surtout des exemples de notre troisième groupe. Le tour sert aussi à mieux mettre en relief le verbe; on en a vu des exemples dans notre quatrième groupe; en voici quelques exemples supplémentaires;

(*Commencement d'un article: De la statue à l'épithaphe*).
La louange écrite par une main amie ou salariée, ou par soi-même, la pluie l'effrite, les herbes la recouvrent, le temps l'efface (*Temps* 12—12—26) — ... *et tout ce qui reste en nous de refoulé, d'inconscient, si nous ne pouvons pas précisément le supprimer, du moins cessons-nous d'y attacher de l'importance* (Massis: *Jugements II.* 51) — *Tu sais, Philippe, tes camarades, jamais, jamais tu ne les reverras* (Barrès: *Amitiés* 49).

L'antéposition logique du complément n'exclut aucunement la mise en relief d'un autre terme de la phrase par le moyen de «c'est»; dans ce cas, le «thème» précède le terme introduit par «c'est»:

... *cette fois, le titre est trouvé. Et ce titre, ce n'est pas*

à la légère que Flaubert l'a choisi (R. Dumesnil, *Merc. Fr.* 15—11—26, 99) — La cause d'une telle injustice, c'est, je me le figure, à la clientèle cosmopolite qui a envahi le marché qu'il faut l'attribuer (Charpentier, *Merc. Fr.* 15—11—26, 157) — Un effort de volonté virile le retient, toutefois, de succomber. Mais cet effort, c'est au prix seulement d'une farouche résolution qu'il parvient à le réaliser (*idem, ibid.* 1—2—27, 671) — Cette Compagnie de Saint-Sulpice, peu nombreuse, - - - c'est avec raison, je crois, que Renan nous la représente comme le lieu religieux le moins accessible à l'intrigue humaine (Lasserre: *Jeunesse d'Ernest Renan I.* 361) Les accidents du jour, c'est la nuit qui les efface (Voisins: *Laurier* 19).

On voit par ces exemples à quel point l'antéposition dont il s'agit ici est absolue; en effet nous n'avons noté qu'un seul exemple où un autre terme, un complément de temps, précède le complément disloqué: *N'avais-je pas été usqu'à me souvenir tout à coup de ce ménage dont m'avait parlé Mme de Pons Mais presque dès les premiers jours, le ménage, je l'avais trouvé* (Boylesve: *Jardin détruit* 44).

Il n'est guère nécessaire d'ajouter que le fait qu'un complément se rattache à ce qui précède, n'amène pas nécessairement son antéposition. Langue parlée et langue littéraire se servent également bien de la construction simple, habituelle: *A ses confrères? Même à ses vieux camarades? Je connais ce monde-là: non. C'est à vous qu'il aurait pu parler* (Boylesve: *Jardin détruit* 99).

La construction disloquée est une possibilité entre plusieurs autres. Les phrases: *On connaît cette histoire — Cette histoire, on la connaît — Cette histoire est connue — C'est une histoire connue* (Comparez au livre I p. 57 les variations: *Il est bête — Bête, il l'est — Sa bêtise est certaine*),

représentent autant de types de phrases à disposition, mais plus ou moins fortement automatisés, de sorte qu'il peut y avoir lutte — et une lutte dont le résultat est impossible à déterminer d'avance — entre l'ordre le plus général, donc le plus mécanisé, et l'ordre qui suit le mieux la marche de la pensée.

CHAPITRE II.

Le complément indirect.

A. Construction simple.

I. Ordre habituel: verbe—complément indirect.

Le complément indirect normal (pour les pronoms personnels atones, relatifs et interrogatifs, v. ci-dessous) est introduit par une préposition, le plus souvent «à» ou «de»: sa place normale est après le verbe ou la locution verbale, dans la phrase nominale après l'attribut:

1) *Je réponds du reste. — Il ne se souvient de rien. — Vous ne vous doutez pas de sa mauvaise foi. — Il avait pensé à tout. — Il a hérité d'une fortune énorme. — Cela pourra nuire à votre réputation. — Le tableau est dû à un grand artiste. — Le tableau est peint par un grand artiste.*

2) *Il fait grand cas de votre frère. — Il fait montre de son opulence. — Cela pourra faire du tort à votre réputation. — J'ai peur d'une telle justice. — J'ai horreur de cela.*

3) *Cela sera utile à votre avancement. — Il est content du changement. — Il est capable de tout. — Il est identique à l'autre. — Il est charmant pour moi. — Tu es méchante avec moi.*

II. Cohésion et disjonction.

La question se présente à peu près comme pour le complément direct: seulement la disjonction est loin d'avoir trouvé ici la même faveur; elle existe pourtant comme le montrent les exemples suivants:

... *tout vieux débris quel qu'il soit, même s'il est dépourvu, pour MM. les conservateurs, de tout intérêt et de toute signification* (Bertrand: *Louis XIV*, 31) — *La voix - - - est, dès les premières phrases, complètement voilée, brisée - - - . Nouvelle habileté sans aucun doute, car il nous souvient, cette même voix fragile, de l'avoir entendue, claire, aiguë, presque forte, parler à la Chambre pendant trois, quatre heures d'horloge* (Léon Treich, *Rev. Hebd.* 19—3—27, 365) — *Je n'ai pu me rendre à R. - - - où j'ai coutume depuis quinze ans de célébrer le culte deux fois par mois* (Gide: *Symphonie pastorale* 11).

III. Complément indirect à l'intérieur de la phrase.

Quelquefois le complément indirect précède le verbe ou une partie du verbe sans pourtant être en tête de la phrase. C'est un procédé purement littéraire de mise en relief:

... *le développement d'une pensée qui à elle-même suffit* (H. Rambaud, *Nouv. Rev. Fr.* 1—7—26, 96) — *Il - - - s'inquiétait du nom, se réjouissait si c'était pour elle une jeune compagne* (Giraudoux: *Bella* 80) — *Les nouveaux chants de Don Juan parurent à Shelley admirables* (Maurois: *Ariel* 289).

On voit que les derniers exemples pourraient figurer parmi les exemples de la disjonction du groupe: sujet (+ copule) — attribut (v. ci-dessus p. 38 sqq.).

Les rapports entre les compléments directs et indirects demandent une étude spéciale qu'on trouvera plus loin.

IV. Complément indirect en tête de la phrase.

Par opposition au complément direct, le complément indirect (qui est resté immédiatement reconnaissable comme tel par sa forme) a gardé la possibilité d'antéposition dans une construction simple.

L'antéposition s'explique d'ailleurs par les mêmes raisons que celle du complément direct; mise en relief du complément ou du verbe (ou des deux à la fois), ou rattachement logique à ce qui précède, avec grand emploi du pronom démonstratif dans le complément antéposé.

A cela, tout d'abord, il n'avait pas songé! (Chateaubriand: *M. des Lourdines* 62) — *A cet ex-révolutionnaire l'autorité, sur ses paysans, d'un homme de l'ancien régime ne déplaisait pas* (Peslouan, *Rev. Hebd.* 1—1—27) — *A ces inconnus condamnés pour leurs opinions, Shelley écrivait souvent en offrant de payer l'amende encourue* (Maurois: *Ariel* 138) — *A cette affection, il répond par des sentiments tout paternels* (Bertrand: *Louis XIV.* 325) — ... *la terre de Morambert, marquisat dont l'aîné de la famille portait le nom et le titre, tandis qu'au second était réservé la terre de Verdélot, érigée en baronie* (Régnier: *L'Escapade* 24) — *De tout cela M. de Verdélot s'étonnait fort* (ibid. 109) — *Certes il est heureux - - mais, de ce bonheur, il veut jouir sans être vu* (Voisins: *Laurier* 68) — *La proximité d'âge leur avait permis des maîtres communs et on n'avait rien négligé pour leur en procurer d'excellents. A ces maîtres, les jeunes Morambert avaient fait honneur* (Régnier: *L'Escapade* 30) — *Il leur en demeure une franchise de nature qui n'est pas sans charme et, à cette sauteur de naturel, M. de Chaumusy n'était pas insensible* (ibid. 38) — *Et de tout cela Trott est atterré* (Lichtenberger: *Trott* 231) — *De cette ville elle est lasse; et de tous ceux autour d'elle, qui osent se dire les siens* (P. J. Toulet, *N. R. F.* 1—3—26, 283).

L'antéposition est particulièrement naturelle avec des verbes tels que: «correspondre, répondre, ajouter, joindre, falloir, convenir». Pour ces verbes, l'antéposition s'appuie souvent sur des constructions équivalentes qui font du premier terme le sujet grammatical:

A chacun d'eux correspondrait une substance chimique spéciale et un rythme donné (G. Bohn, Merc. Fr. 1—10—26, 178) — A ce parallélisme extérieur répond, plus nette encore, la ressemblance interne (A. Cœuroy, Rev. Hebd. 2—3—27, 98) — A cette répulsion s'ajoutait une sorte de terreur (Bainville: Jaco 243) — A ces impôts sera joint un relèvement de l'impôt sur les transports (Temps 27—7—26) — Pourtant à l'administration urbaine il fallait un hôtel où s'installer (Hourticq: France 98) — Pour cette monarchie nouvelle, il fallait un cadre nouveau (Rimbaud: Civilisation française II. 5) — A ces belles pièces neuves convient un ameublement non moins moderne (Bertrand: Louis XIV. 185).

Rarement, un complément circonstanciel précède le complément indirect: ... *et dans l'existence aussi, à ceux-là même qui paraissent des âmes à ras de terre, il arrive qu'ils soient soulevés par un surcroît d'énergie (Barrès: Amitiés 8).*

L'antéposition se trouve enfin dans quelques locutions figées: *A Dieu ne plaise! — Qu'à cela ne tienne! — A chaque jour suffit sa peine.*

A part ces cas, où l'ordre est fixe, l'antéposition n'est qu'une possibilité; c'est encore un ordre psychologique en concurrence avec l'ordre habituel, et souvent ce dernier l'emporte, comme dans l'exemple suivant que nous citons un peu au long pour montrer le jeu des deux ordres dans un même passage:

A ce passé d'enfance, elle ne faisait jamais aucune allusion. Cette répugnance à ces souvenirs des tout premiers temps

d'elle-même étonnait quelque peu M. de Verdelot. Qu'en avait-elle donc retenu qu'elle évitait ainsi de se rappeler? M. de Verdelot s'inquiétait parfois de ce parti pris et d'autres inquiétudes se joignaient à celle-là (Régnier: L'Escapade 113).

B. Construction disloquée.

I. Ordre: verbe—complément indirect.

Construction à reprise analogue à celles mentionnées auparavant (v. pp. 45, 80, 166), et comme celles-là extrêmement commune, dans la langue parlée surtout; très souvent la soudure est complète des deux parties de la phrase:

A l'écluse, tout le monde en parlait de ces chasses effroyables (Daudet: L'Évangéliste 258) — Il s'y entendait le Fénat à ces aventures villageoises (Daudet: Sapho 95) — Tu y crois si bien à ces idées-là, mon cher, que ... (Huysmans: (Là-bas) — Et que veux-tu que je lui dise, moi, à Gabriel? (Bost, Rev. Hebd. 15—1—27, 317).

II. Ordre: «complément indirect»—verbe.

Si nous mettons entre guillemets le terme de complément indirect, c'est pour indiquer dès l'abord ce que ce terme a ici d'inadéquat. Le plus souvent, le rôle grammatical de ce mot antéposé n'est pas marqué, simplement parce que la phrase se construit à mesure qu'elle se dit; elle commence donc par un thème, ou si l'on veut, un «sujet», pour être coulée ensuite dans un autre moule de phrase qui reprend le premier mot sous forme d'un complément indirect. Seulement, le grand usage qu'il est fait de cette construction relâchée, est en train de refaire l'unité de la phrase selon cette nouvelle distribution, et d'en faire un type de phrase normal (comp. Introduction p. 23).

Ça, j'en suis sûr. — Moi, ça m'est égal. — Moi, votre idée me convient. — Agathe, quand elle était au château, ça lui est arrivé l'avant-veille du malheur (Pourrat, N. R. F. 1—3—26, 321) — La réalilé, on en est las: c'est la fiction que l'on veut (Rimbaud: Civilisation française II. 323) — Etre un bon soldat - - il s'y applique autant qu'il peut (Bertrand: Louis XIV. 301) — ... une recrudescence de misère. Ajoutons que cette misère, la fainéantise, l'inertie et la routine des paysans ou des ouvriers des villes en étaient souvent responsables (ibid. 349) — L'émotion communiquée par le geste et l'attitude, il est bien plus difficile d'y résister qu'à celle qui parle (B. Valéry, N. R. F. 1—5—27, 614).

Quelquefois les deux constructions, simple et disloquée, se contaminent: la préposition marque dès le début le rôle grammatical du complément qui est cependant isolé par une pause et repris plus loin par l'adverbe pronominal:

De livres enfantins, il n'en fut jamais question (Colette: Maison de Cl. 48) — Et de l'amour, Anne-Claude de Fréval avait tout de même dû en entendre parler! (Régnier: L'Escapade 116).

CHAPITRE III.

Rapports du complément direct avec le complément indirect.

A. Ordre: complément direct—complément indirect.

Si la phrase contient en même temps complément direct et indirect, et que l'un d'eux ne soit pas en tête de la phrase suivant les règles données ci-dessus, (ou à donner, pour les pronoms), c'est normalement le complément direct qui précède l'autre; on en a vu déjà des exemples pour les locutions verbales où cet ordre est déterminé par l'unité

sémantique que forme le complément direct avec le verbe (v. p. 159); mais l'ordre est normal aussi où cette unité n'existe pas:

J'aurais besoin de demander un service à votre compagnon. — Il dit cela à tout le monde. — Il a su donner une publicité ingénieuse à ses projets. — Il emprunte de l'argent à son gendre, etc.

B. Ordre complément indirect—complément direct.

Si le complément direct est déterminé par une proposition relative, il prend normalement la dernière place, non seulement parce qu'un membre de phrase très long a en général une tendance à se mettre à la dernière place, mais plus particulièrement (dans bien des cas du moins) pour les besoins de la clarté: *Il sut parler à la France le langage qui convenait* (Bertrand: *Louis XIV.* 285), signifie autre chose que: *Il sut parler le langage qui convenait à la France.*

De même, cet ordre est normal, quand le complément direct est une proposition subordonnée ou un infinitif:

Il fit demander au ministre quel jour il pourrait le recevoir. — Il avait promis à mon frère qu'il reviendrait le lendemain. — Il avait promis à mon frère de revenir le lendemain.

Dans les cas où le complément indirect est lui-aussi déterminé par une subordonnée, l'ordre est libre:

... et préférerait au monde véritable, dont l'incohérence l'épouvantait, la douce vision que l'esprit, a des choses à travers les vaporeuses murailles des Nuées (Maurois: *Ariel* 27)
... toute la supériorité immédiate qui permet de vivre aux personnes qui se suffisent (P. Valéry, *Rev. Par.* 1—4—27, 486).

Mais ce ne sont là que des aspects particuliers de la

question des rapports des deux compléments. On peut dire en général que, dès qu'on s'éloigne de la langue parlée, où l'ordre: complément direct—c. indirect regne avec des exceptions peu nombreuses, l'ordre respectif des deux compléments est un ordre libre, c. a. d. que dans chaque cas, ce sont les rapports intérieurs des deux termes, et non plus leur fonction grammaticale, qui détermine l'ordre. Ainsi, dans la langue littéraire, le complément indirect précédera naturellement, s'il ne fait que répéter ou rappeler un terme connu: *Ce qui donne à la crise de l'esprit sa profondeur et sa gravité, c'est l'état dans lequel elle a trouvé le patient* (P. Valéry: *Variété* 17). Le complément indirect n'a ici qu'une simple fonction de rappel, «la Crise de l'Esprit» étant le titre (et le «sujet constant») de la lettre dans laquelle se trouve la phrase. *Un gouvernement - - - qui aurait assuré à la France la paix et la prospérité* (*Echo de Paris*, 17—3—26) — *L'attique est devenu une langue littéraire à la suite des guerres médiques qui avaient donné à la ville d'Athènes un grand prestige* (Meillet-Vendryes: *Gramm. comp. des I. class.* 9) — *Le soir même, il écrivit à celui-ci une longue lettre de confidences* (Maurois: *Ariel* 29) — ... [il] *n'exigeait pas d'elles de liaison suivie* (Régnier: *L'Escapade* 33).

Evidemment, l'effacement du complément indirect peut se combiner avec un développement très long du complément direct, ce qui renforce la tendance: ... *les lecteurs qui ont apporté au poète tant de marques d'estime et une aide si spontanée* (*Nouv. Litt.* 8—3—24) — *L'abbé Henri Brémond a donné à ce livre une longue et spirituelle préface, appendice nécessaire au volume sur Port-Royal de sa grande histoire littéraire du sentiment religieux* (*J. Morierval, Ami du Lettré* 1926, 243).

Mais la question a encore un autre aspect plus pure-

ment, plus formellement stylistique. Bien souvent, en effet, nous trouvons l'ordre complément indirect—complément direct dans des cas où rien, dans les rapports intérieurs des deux termes, ne l'explique, où quelquefois même cet ordre est contraire à la règle naturelle. L'inversion (puisque c'en est une par rapport à l'ordre normal) sort de son domaine propre, comme cela peut être le cas pour l'inversion du groupe sujet—verbe, pour servir à mettre en relief par la rupture même de l'ordre normal, attendu. Le complément indirect sert à obtenir cette disjonction du complément d'avec le verbe, dont nous avons parlé plus haut et dont nous voyons ici un des aspects les plus importants. Même, chez certains auteurs, le procédé peut dégénérer en poncif ou devenir tout simplement une habitude. En effet, dans plusieurs des exemples ci-dessous, on ne trouve ni raison intérieure, ni raison stylistique à l'ordre en question :

C'est un devoir de justice à remplir que d'essayer de restituer à ce héros, si absurdement défiguré par les passions politiques, son vrai visage (Bertrand: Louis XIV. 25) — ... quel ministre a jamais témoigné à un écrivain un intérêt plus flatteur? (ibid. 369) — C'est un travail que, malgré son intérêt, nous laissons à de plus compétents et de mieux informés, le soin d'entreprendre (Foulet, Romania 1921, 325 — notez la virgule qui sépare les compléments) — En exigeant trop de l'homme, cette doctrine ne le rend-elle pas moins productif que celle qui fait à la tradition sa place? (Massis: Jugements II. 143) — Montrant au malade un objet, on prononce devant lui plusieurs syllabes (Delacroix: Le Langage et la Pensée 515) — Parmi les cadavres, entre Wærth et Niederbronn, quel est celui qui de mon cœur prend la plus forte

possession? (Barrès: *Amitiés* 196) — *M. de Miomandre opposait Montmartre à Montparnasse pour donner à celui-là sur celui-ci la préférence* (J. Charpentier, *Merc. Fr.* 1—1—27, 145). La dernière phrase, qui signifie «préférer celui-là à celui-ci», est un exemple frappant de ce style nominal, combiné avec la disjonction, dont nous avons parlé plus haut (p. 159—160). En voici un autre, encore plus curieusement contourné: ... *mais l'excès même de ses vertus ne fut point à quelques-uns sans donner de l'irritation* (Maur. Martin du Gard, *Nouv. Litt.* 26—2—26).

Chiasme: *Voulez-vous dépouiller la nuit de ses songes, la mer de ses soupirs, et priver de leur poussière les rayons du soleil?* (Voisins: *Laurier* 18).

CHAPITRE IV.

Complément composé formant proposition.

Un complément peut être composé de deux termes qui se rapportent l'un à l'autre comme un sujet à un attribut nominal ou verbal (v. JESPERSEN: *Philosophy of Grammar*, p. 122 sqq.: «Nexus-object»). Entre les deux groupes, compléments composés nominaux et verbaux, il y a une parenté étroite; comparez: *Il sent le combat proche* = *Il sent le combat approcher*. — *Il fera successeur de ce normalien un autre normalien* = *Il fera succéder à ce normalien un autre normalien*. Un lien direct entre les deux groupes est formé par les cas où l'attribut est un participe: *J'ai trouvé le pauvre homme mourant* = *il était mourant, il mourait*.

Cependant, les deux groupes se distinguent assez pour qu'il soit pratique de les examiner séparément.

A. Complément composé nominal.

I. Ordre: complément—attribut.

L'ordre normal de ce groupe est l'ordre normal de la phrase nominale: complément (sujet)—attribut:

«*Sapristi!*» se dit-il, Satan n'a pas l'air de rendre ses fidèles heureux (Huysmans: *Là-Bas* 369) — Il en avait toujours les poches pleines (Maurois: *Ariel* 25) — La vaillante Harriet sentit le combat proche (ibid. 91) — Cette fille avait perdu sa situation et elle disait sa réputation, sa santé ruinées par leur barbarie (ibid. 134) — Je n'ai trouvé personne à la maison. — C'est une bien vieille terre que le Languedoc. Vous y trouverez partout les ruines sous les ruines; les Camisards sur les Albigeois, les Sarrasins sur les Goths, sous ceux-ci les Romains, les Ibères (Michelet: *Hist. de France II.* 49). On remarquera que dans les deux derniers exemples, l'attribut pourrait être pris aussi pour un complément de lieu de la phrase; aucune limite précise ne sépare les deux significations, de sorte que l'analyse sera quelquefois arbitraire dans de tels cas.

II. Ordre: attribut—complément.

Cet ordre est le seul possible quand le complément est un infinitif ou une proposition subordonnée: *Je trouve absurde de le dire.* — *Je crois superflu d'insister.*

Je trouve absurde qu'il le dise. — *Mais nous croyons indispensable que - - - la Banque de France ait à sa disposition - - - une masse de manœuvre (Poincaré, Temps 7—8—26)* (Comparez au livre I, p. 64 sqq.).

C'est aussi de beaucoup l'ordre le plus usité, quand le complément est très long, et surtout quand il est déterminé par une proposition relative:

... un besoin maladif de faire souffrir à son tour, de

rendre malheureux ceux qui l'entourent (Bertrand: *Louis XIV.* 135) — *Il rendit possibles les quatre-vingts années de prospérité matérielle sans exemple qui suivirent son règne* (ibid. 16) — *L'on rendit responsables ceux qui l'avaient choisi, c'est à dire l'administration de Louis XVIII* (Fels, *Nouv. Litt.* 26—4—24) — *La hauteur de la voûte fait paraître courte une nef dont le plan est encore de proportion romane* (Hourticq: *France* 53).

Dans ce dernier cas, on trouve cependant aussi l'ordre normal, avec rupture du groupe: antécédent—proposition relative; en voici un exemple: *On commençait à tenir les fenêtres ouvertes d'où l'on apercevait un ciel pur et léger* - - - (Régnier: *L'Escapade* 103).

Quelquefois l'inversion est amenée par le besoin de la clarté. Ainsi, la phrase: *Je n'ai pas trouvé cette maison intéressante*, est équivoque, car l'adjectif peut être ou attribut ou épithète de son substantif, jugement actuel ou présupposé («nexus» ou «jonction» avec la terminologie de Jespersen). De même: *Dans son dernier livre, je trouve cette réflexion curieuse* Si donc on veut éviter tout malentendu, toute hésitation sur le sens, on a recours à l'ordre inverse: *Je n'ai pas trouvé intéressante cette maison. — Je trouve curieuse cette réflexion.* — - - - *essayant de maintenir vivante la physionomie de notre génération* (P. Hazard, *Nouv. Litt.* 9—4—27) — *La nécessité où il était pour trouver jolie sa figure de limiter aux seules pommettes roses et fraîches, les joues qu'elle avait si souvent jaunes, languissantes* - - - (Proust: *Swann II.* 10). Dans le dernier exemple, il est évident que la dernière partie de la phrase redresserait une erreur commise dans l'interprétation d'un «trouver sa figure jolie» hypothétique; la forme choisie évite même ce choc léger.

Cependant, l'emploi de l'inversion est beaucoup plus étendu que celui qui résulterait de l'application des règles particulières précédentes. Et cette inversion prend l'aspect d'une cohésion entre le verbe et l'attribut du complément, donc la formation d'un groupe nouveau. A ce développement, il y a d'abord une raison extérieure, à savoir le contact direct qui existe, d'abord dans les cas d'inversion obligée, puis dans les cas où le complément est un pronom personnel ou relatif: *Je trouve absurde de procéder ainsi. C'est un procédé que je trouve absurde. — Ce procédé, je le trouve absurde.* Ces constructions amèneront par une analogie naturelle: *Je trouve absurde cette façon de procéder (ou: ce procédé).*

A cette raison extérieure s'ajoute une raison intérieure particulièrement forte, qui est la facilité avec laquelle, dans un grand nombre de cas, le verbe et l'adjectif forment ensemble une unité sémantique, qui pourrait souvent s'exprimer par un verbe équivalent: *rendre content = contenter; rendre facile = faciliter; rendre impossible = empêcher; trouver singulier = s'étonner; tenir secret = cacher etc.*

De là une forte tendance à préférer l'ordre qui respecte ce groupe, puis d'en élargir encore par analogie le domaine. Et en effet, cet ordre est d'un emploi très étendu:

J'éparpille mes ordres et tiens secrets, autant qu'il est possible, mes mouvements (Rev. Hebd. 21—5—27, 354) — Nous vous proposons de rendre définitif ce tarif de 25 % (Poincaré, Temps 29—7—26) — C'était rendre à peu près impossible le vote du projet (ibid. 3—8—26) — Elle avait entendu la marquise appeler Berthe une jeune femme (Flaubert: M^{me} Bovary 98) — Les Allemands appellent volontiers «aphasie ataxique» l'aphasie motrice (Delacroix: Langage et Pensée 519). L'auteur a mis l'attribut entre guillemets, ce qui aide à en

préciser la fonction grammaticale; cependant le fait que c'est le dernier terme qui est accompagné de l'article défini montre assez que c'est là le sujet du nexus.

Chiasme: . . . *pour rendre aux Français la vie en commun insupportable, impossible l'activité en commun* (Maurras: *Kiel et Tanger* 235) — *C'est seulement une fois que je vis, un matin, la cuisine froide, la casserole d'émail bleu pendue au mur, que je sentis proche la fin de ma mère* (Colette: *Maison de Cl.* 173).

Dislocation: Pour le groupe complément—attribut on trouve des exemples de constructions disloquées qui ne se distinguent en rien de celles des compléments simples: *Je trouve ça magnifique, de se lever de bonne heure et d'être actif* (Gyp: *Le prix Gontard* 4) — *Cette boîte, Bernard la vit pleine de feuillets fanés* (Pourrat, *Nouv. Rev. Fr.* 1—3—26, 324) — *Mais notre affection, notre peine, nous les sentons touchées de la même fidélité* (J. Paulhan, *N. R. F.* 1—3—26, 344).

III. L'attribut du complément en tête de la phrase.

Cet ordre est très peu usité; en effet, nous n'avons noté que les exemples suivants: *Témoin, l'a-t-on nommé: médium plutôt, médium entre une faiblesse présente et une force espérée* (Fernandez: *N. R. F.* 1—3—26, 357) — *La tête, un peu penchée, est étrangement beethovénienne: très vaste front frappé par la pleine lumière, bouche large et serrée - - - . Tel, pendant trente ans le virent, chaque dimanche, ses élèves; tel le 3 avril 1866, l'avait vu Franz Liszt* (H. Casanova, *Nouv. Litt.* 1—5—26).

IV. L'un des termes du nexus est régi par un préposition.

Quelquefois, l'un des termes du nexus est régi par une préposition. C'est le cas pour des expressions comme: *prendre qn. pour compagnon, avoir qn. pour ennemi etc.*

Dans ces cas aussi les deux ordres sont possibles. Généralement, le premier membre, que ce soit le complément grammatical où le terme régi par la préposition, est le sujet psychologique du nexus; cependant cette règle n'a rien d'absolu, comme le montrent quelques-uns de nos exemples: *Dès ses débuts au ministère, Mazarin eut les dévots pour ennemis* (Bertrand: *Louis XIV.* 113) — *Ils représentèrent au Roi que prendre pour femme une simple particulière, une étrangère comme Marie Mancini, c'était d'abord exciter la risée de toutes les Cours de l'Europe* (ibid. 143) — *D'un commun accord, les pouvoirs publics ont désigné pour être ce missionnaire, M. Gaston Gérard, maire de Dijon, président de la Fédération des foires en France* (Temps, 14—7—26) — *La rixe de la rue Belhomme avait pour origine la rivalité de deux bandes* (Matin) — *Pour armes, il a l'épée et le poignard.*

Terminons par cet exemple trouvé dans «Le Matin» (déjà cité dans notre Introduction p. 18), où le même complément composé revient deux fois à quelque dix lignes de distance, avec les deux termes dans le même ordre («sujet»-attribut), mais avec des différences quant à la forme:

Il (sc. un mouvement diplomatique) a pour point de départ la nomination comme directeur - - - de M. B. . . . Mouvement diplomatique ayant son point de départ dans la nomination de M. B. comme directeur.

L'exemple est particulièrement intéressant parce que l'attribut constitue lui-même un nouveau nexus; dans lequel les termes ont la même forme dans les deux phrases; seulement, cette fois, c'est leur ordre respectif qui varie; aussi, dans ce dernier cas, il est très difficile de distinguer entre sujet et prédicat psychologique.

Avec le verbe faire, le sujet du nexus est le plus souvent introduit par «de» et précède dans ce cas le plus

souvent le complément direct du verbe qui est l'attribut du nexus :

1) *Louis XIV fait de Racine un gentilhomme de sa chambre* (Bertrand: *Louis XIV*. 368) — *Une promotion régulière, qui doit combler d'aise l'auteur de l'Étape, fait du fils d'instituteur un bachelier, un normalien, un professeur, un grand critique* (Thibaudet, *N. R. F.* 1—2—26, 213) — *Les socialistes font du vote de cette ratification une condition de leur participation au pouvoir* (Temps 29—7—26).

2) *J'ai manqué ma vie, disait-il, j'aurais du être marin. — On ne peut faire un marin d'un homme qui ne fume, ni ne jure, répondait Trelawny* (Maurois: *Ariel* 309) — *Je m'étais habitué à faire ainsi ma société de la poésie* (Maurras: *Musique* 108).

V. Complément composé dépendant du verbe «avoir».

Le complément composé dépendant du verbe «avoir» présente un intérêt particulier.

Que l'on compare les phrases suivantes: 1) *Elle a des cheveux châtons. Elle a une petite bouche. Il a un caractère assez indécis et faible.* 2) *Elle a les cheveux châtons. Elle a la bouche petite. Il a le caractère assez indécis et faible.*

Malgré l'étroite parenté de sens, qui fait que dans une description on peut changer d'une construction à l'autre pour varier l'expression, l'analyse révèle une différence assez nette entre les deux séries. Dans la première, le complément est simple, forme un groupe serré: substantif—adjectif épithète, mis en rapport avec le sujet à l'aide du verbe «avoir», qui a ici son sens «plein». Dans la deuxième série, le complément est composé, forme un groupe libre: sujet—attribut. Le substantif sujet est caractérisé comme tel par l'article défini (comp. ci-dessus p. 186—187), et le verbe

a un sens très affaibli; il fait le pont entre le sujet précédent «il», «elle», et le sujet actuel: «cheveux», «bouche», «caractère»: *Elle a les cheveux châtons = ses cheveux sont châtons etc.* Comme on a vu ci-dessus (livre I, p. 73—74) nous proposons de préciser ici l'idée un peu générale d'analogie en y ajoutant celle de «déclanchement».

L'usage de cette construction est assez connu et commun pour qu'il soit presque superflu d'en donner des exemples supplémentaires: *avoir le cœur plein, la démarche lente, l'oreille dure, la main heureuse, etc.* L'ordre est invariable: complément—attribut. Il est intéressant de noter que, quelquefois, le verbe «voir» peut se vider de son sens d'une manière analogue pour servir de lien formel, de pont entre deux sujets, comme dans les phrases que voici: (*Article sur Prichard*): *Hostile à l'établissement du protectorat français sur Taïti, où il était consul général et marchand, il vit ses magasins détruits par la marine française (Larousse Univ.) — Deux autres lignes [sc. d'omnibus] reprenaient leur service en 1918 - - -. En 1921, toutes les lignes fonctionnaient à nouveau: quelques-unes avaient vu modifier leur parcours. De nouvelles avaient été créées (P. Dufay, Merc. Fr. 1—2—28, 639).* De même «porter»: *Il porte les cheveux longs etc.*

Si nous ne nous trompons, les professeurs de composition conseillent de ne pas changer trop brusquement de sujet dans une période. On peut voir dans cette règle la mise en système à l'usage des classes de la tendance naturelle, inconsciente, sur laquelle se basent les expressions traitées ci-dessus, à faire le pont, à rattacher un sujet à l'autre à l'aide d'un pronom et d'un verbe faible.

Un complément composé introduit par «avoir» est particulièrement employé avec un participe pour attribut:

On a les yeux fixés sur vous. — Elle croyait que j'avais

les yeux fermés. — *J'eus à peine le dos tourné que...* — *M. Coolidge considère qu'il a les mains liées (Temps 11—8—26)* — *Cet accent parisien auquel je n'avais pas l'oreille faite (Duhamel: Pierre d'Horeb 12)* — *La Comédie Française où j'ai une pièce reçue (Mauriac, N. R. F. 1—7—26, 25).*

Le groupe nouveau: verbe + participe qui s'est formé à l'intérieur d'une telle construction dès les premiers siècles de notre ère (*J'ai la lettre écrite — J'ai écrite la lettre — J'ai écrit la lettre*), a fait depuis longtemps sortir la construction ainsi recréée des cadres des compléments composés. Les phrases: *J'ai tourné le dos — J'ai le dos tourné*, appartiennent maintenant à des catégories différentes. Les deux sens ont eu longtemps la même forme dans les cas où le complément avait gardé sa place devant le participe; ainsi, chez Molière: *Je n'ai rien fait*, a les deux sens différents; mais ici la langue moderne a éliminé l'équivoque en réservant cette forme au verbe composé, tandis que le complément composé demande maintenant la forme: *Je n'ai rien de fait*¹.

Pour un autre complément composé de même nature, la lutte est encore pendante dans le français moderne, à savoir quand l'attribut est formé d'un infinitif régi par «à»: *J'ai une lettre à écrire — J'ai à écrire une lettre*. Un nouveau groupe «verbe auxiliaire + à + infinitif» est ici en formation. Seulement, ce groupe n'est pas encore nettement constitué, et les deux ordres sont à peu près également usités, excepté quand la longueur du complément fait pencher la balance pour le second ordre:

1) *Ecoute, Albéric, j'ai un service à te demander (Bainville:*

¹ Pour l'emploi de «de», précisant le rôle prédicatif d'un participe, comparez: *Je crois que nous avons une bielle de fondue (Tr. Bernard: Le Voyage imprévu 27)* — *Ce n'était que huit à dix minutes de perdues (ibid. 147).*

Jaco 114) — *A Passy où il avait «une pneumonie à voir» (Boylesve: Jardin détruit) — J'ai bien d'autres chiens à fouetter.*

2) *J'ai à faire sept ou huit lieues (Halévy: L'Invasion 12) — Aura-t-on à craindre de l'orage? (Temps 28—7—26) — Il avait aussi à relire les épreuves d'un rapport (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 181) — En réalité, il avait à défenestre des acquisitions précaires (Bertrand: Louis XIV. 153) — Ils croyaient avoir encore à effacer cette honte (ibid. 154) — ... ayant à faire nos paquets pour le départ du lendemain (Gide, N. R. F. 1—2—27, 189).*

Chiasme: *Louis XIV avait à venger contre elle non seulement des injures nationales, mais des affronts personnels, toute une longue suite d'humiliations. Enfin, nous avons une revanche à prendre contre nos voisins du Sud (Bertrand: Louis XIV. 248).*

B. Complément composé verbal.

Un complément composé verbal est formé régulièrement d'un substantif + infinitif, dépendant de verbes tels que: faire, laisser, entendre, écouter, voir, sentir.

Presque aussi régulièrement constitué est le nexus, dont la dernière partie est un participe (présent ou passé) ou une proposition relative.

On pourra donc dire: *J'ai vu les deux individus sortir (sortant, qui sortaient) de la boutique. — La chambre préfère voir poser (posée) la question de confiance.*

Un autre nexus équivalent est celui qui exprime l'idée verbale par le moyen d'un substantif verbal. Et ces différentes constructions peuvent servir ensemble à obtenir la variation dans une série de compléments consécutifs:

Oh! Quand je me suis vu montant cet escalier du Palais de Justice - - - j'ai senti ma tête qui tournait et mes jambes

s'en aller sous moi (Daudet: *Nabab* 466) — *Il entendit sur la colline les pins bruire, les ruisseaux lointains murmurer, les pierres grincer sous leur manteau de mousses, — dans son jardin il entendit les insectes escaladant les brins d'herbe, le soupir des fleurs encore assoupies, le frémissement triomphal du petit laurier qui secouait ses gouttes de rosée* (Voisins: *Laurier* 359).

Enfin, une dernière équivalence, la proposition subordonnée complète, ressort directement de cette correction apportée par Buffon à une phrase de son secrétaire Bexon: *Nous avons vu la nature marchant d'un pas égal, nuancer tous ces ouvrages; en lier l'ensemble par une suite de rapports constants etc.* — Buffon corrige: *Nous avons vu que la nature - - - nuance tous ces ouvrages; que leur ensemble est lié - - -* (v. *Albalat: Le travail du style* 163).

Dans ces nexus, l'ordre est fixe pour les substantifs verbaux («verbe»—sujet), et pour les propositions relatives (sujet—verbe); pour le participe présent la postposition est normale; l'antéposition (*Il vit, montant l'escalier, deux hommes et un petit garçon*) est accompagnée d'un arrêt, qui fait qu'on hésite à voir un complément nexus dans cette construction, bien qu'évidemment la limite est ici incertaine entre le participe attributif et appositionnel.

Enfin, pour les participes passés, plutôt rares, et les infinitifs très communs, l'ordre est variable et il n'est guère possible de parler ici d'un ordre habituel. Toutes conditions égales, l'ordre est libre et indifférent; on dira également bien et également souvent: *Il faut laisser les enfants s'amuser.* — *Il faut laisser s'amuser les enfants.* — *J'ai entendu un oiseau chanter.* — *J'ai entendu chanter un oiseau.*

Peut-être que la balance penche légèrement pour l'ordre «sujet»—verbe, quand le sujet est déterminé, et inverse-

ment; de sorte qu'on préférerait: *Je sens l'orage venir*, et: *Je sens venir un orage*. Mais la différence, si elle existe, est du moins très faible:

Voici des exemples des deux ordres:

1) *Ils rentrèrent dans le salon, laissant l'enfant s'amuser dans le jardin* (Berton, *Nouv. Litt.* 27—7—26) — *Il n'avait point entendu cette vieille s'approcher* (Voisins: *Laurier* 15) — ... *en écoutant les corneilles crier au-dessus des éteules* (Duhamel: *Pierre d'Horeb* 85) — *Ses deux aides sentirent son regard passer sur eux* (Martin du Gard: *Les Thibault* III. 1. 130) — *Il vit maman Juju venir le plus naturellement du monde se mêler au groupe de Marie-Josèphe* (ibid. 87).

2) *Le Roi voyait se dresser devant lui une coalition européenne* (Bertrand: *Louis XIV*, 268) — *Dans la cour, on entendait crier les petits valets et jacasser les vieilles servantes* (Régnier: *L'Escapade* 104) — *Au même moment, la commission internationale --- voit réduire son autorité et croître les conflits* (Temps 11—7—26).

Chiasme: *Par dessus les pignons des maisons de bois, ils voyaient filer vers le ciel ses faisceaux de nervures, et sa silhouette entière se terminer en pointes innombrables* (Hourticq: *France* 61) — *Elle --- regardait battre les cils démesurés sur l'humide et vaste prunelle sombre, les dents briller sous une lèvre sans pareille, et laissait partir l'enfant, qu'elle suivait des yeux, en soupirant: c'est prodigieux!* (Colette: *La Maison de Cl.* 121—2) — *On verra des peuples émigrer; des empires se guerroyer, s'étendre, et puis s'écrouler; s'insurger des esclaves; se soulever des provinces; les classes se révolter; les partis, les clans, les chapelles s'entre-déchirer et s'entre-tuer: toute l'horrible et déprimante gamme de la lutte pour la vie au détriment de la vie elle-même* (E. Martinet, *Rev. Hebd.* 25—6—27, 398).

Que l'ordre normal sujet—verbe ne l'ait pas emporté dans ces compléments composés, le fait trouve sans doute son explication dans des raisons de même ordre que celles invoquées ci-dessus pour les compléments composés nominaux. D'abord, le verbe et l'infinitif se trouvent en contact direct quand l'infinitif n'a pas de sujet ou que le sujet en est un pronom: *J'ai entendu chanter.* — *Cette cantatrice, je ne l'ai jamais entendue chanter.* — *La cantatrice que j'ai entendue chanter.*

L'équivalence des deux phrases: *J'entends les cris des oiseaux* — *J'entends crier les oiseaux*, agit dans le même sens. Remarquons enfin que dans de nombreux cas l'infinitif a une valeur assez affaiblie, qui n'ajoute que peu ou rien au sens de la phrase; il trouve donc sa place naturelle, la plus effacée, à l'intérieur de la phrase: *J'entends (chanter) un oiseau.* — *Je vois (venir) ton frère.*

Enfin, et c'est surtout le cas pour le verbe «faire», verbe et infinitif forment souvent une unité sémantique: *Cela fera naître (= créera) des difficultés.* — *On était sûr qu'elle avait fait mourir (= tué) son premier mari.* — *Je n'ai pas encore fait partir (= envoyé) la lettre, etc.*

C'est donc une sorte de locution verbale; dans l'exemple suivant on la voit coordonnée à un verbe simple avec lequel elle a en commun le complément: *Tous les faits extérieurs, tous les personnages ne sont là que pour lui fournir l'occasion de traduire et de faire jouer ses sentiments (Massis: Jugements II, 132).*

Cette explication cadre bien avec le fait que parmi les verbes qui prennent un complément composé avec infinitif, c'est justement «faire» qui forme avec l'infinitif le groupe le plus fortement consolidé: car pour ce verbe il n'y a plus d'équilibre entre les deux ordres; il forme un groupe

presque indissoluble avec un infinitif intransitif: *Je regarde un berger qui fait brûler des plantes mortes (Duhamel: Pierre d'Horeb 8) — Il y avait deux enfants qui faisaient tourner une toupie et voler un ballon (Voisins; Laurier 4).*

Aux verbes intransitifs s'ajoutent les verbes réfléchis: *Elle s'exerçait à faire se plaire les deux jeunes gens (Mauissant: Fort comme la mort 236) — ... ce presque rien qui fait s'éloigner une voile quand le vent tourne (ibid. 239).*

Pourtant, la rupture du groupe est possible bien que rare: «*Les Souffrances perdues*», dont l'intrigue est assez compliquée mais qui fait l'essentiel de son drame se passer surtout dans les âmes (J. Charpentier, *Merc. Fr.* 15—3—27, 666). L'ordre est ici déterminé par l'existence d'un complément circonstanciel de l'infinitif; v. ci-dessous.

La constitution du groupe verbe + infinitif n'empêche pas sa disjonction par un complément circonstanciel; l'infinitif et son sujet peuvent être également disjoints. Voici des exemples de ces deux formes de disjonction: .

C'est alors que Sylvius vit, entre les arbres, briller la mer (Voisins: Laurier 271) — Il entend, dans la cuisine, remuer paresseusement M^{me} Lhomme, la femme de ménage (Duhamel: Deux hommes 29) — Les Romains furent obligés de faire repasser au sud du Danube leurs légions (Bourciez: Eléments de l. r. 133) — Ceux qui voient aujourd'hui, face au Jardin des Plantes, sourire, comme une allusion à d'autres climats, les coupes et les tours de l'Institut Musulman --- (Duhamel: Pierre d'Horeb 77).

L'ordre des deux termes du complément composé n'est indifférent que quand ils ont à peu près la même longueur. Dans le cas contraire le terme plus développé se met naturellement à la fin.

J'écoute s'éloigner, ferme, égal, ce rythme de deux bâtons

et d'un seul pied qui a bercé toute ma jeunesse (Colette: Maison de Cl. 26—27) — On peut espérer voir entrer en service, avant la fin de cette année, une bonne partie des unités qui composent la première tranche du programme naval, dont la mise en chantier fut décidée par M. Georges Leygues, pendant son premier ministère (Temps 28—7—26).

Aussi bien, l'existence dans la phrase d'un attribut ou d'un complément de l'infinitif détermine-t-elle normalement l'ordre: sujet—infinitif—complément dans le nexus:

Je gravissais ces pentes; je voyais se rapetisser Beaumont, se ratatiner son monde, et la maison Plancoulaine elle-même devenir quelque chose de moindre qu'une fourmilière (Boylesve: Enf. Bal. 377) — Nuit et jour on voyait fumer légèrement le Vésuve, et la mer réfléchir ses flammes et son ombre (Maurois: Ariel 257) — Daniel vit Favery lever le menton comme s'il prenait le vent, et fixer sur Rinette son regard clignotant (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 85) — J'avais entendu M. Briognolin dire qu'il y avait du diamant dans les éclats de mine (Vallès: L'Enfant 191).

Dans ce cas, même le groupe faire + infinitif se dissout quelquefois: . . . *de ces mots de passion qui faisaient l'amant frôler son visage au papier satiné (Daudet: Sapho 136) — Dieu lui-même fit pendant un instant le Père capucin suspendre son discours (Ch. L. Philippe: Dans la petite ville 63) — Deux longues veines d'eau tarissant au fond du grand paysage écorché, faisaient Gide demander: «Qu'eût dit Barrès de ceci?» (M. Chadourne, Nouv. Litt. 3—7—26) — Et il fait, en outre, les sirènes lui suggérer, avec l'idée de la sphéricité de la terre, le principe de la pesanteur et le pouvoir détonant de la poudre (J. Charpentier, Merc. Fr. 1—10—26, 165).*

L'antéposition d'un infinitif avec complément est très rare, sans être pourtant complètement exclue; en voici un

exemple: *Cependant, on a vu entrer dans la critique et s'y créer un nom important des philosophes, des historiens, des journalistes, des romanciers* (A. Thibaudet, *Nouv. Litt.* 21—1—27).

Le groupe verbe + infinitif peut résister à cette dissolution causée par l'existence d'un complément de l'infinitif (excepté dans le cas où il y a en plus un complément indirect de l'infinitif; v. l'exemple de Charpentier ci-dessus). — Si le groupe est maintenu, le sujet du nexus est régi par la préposition «à» ou «par», et se place après ou avant le complément de l'infinitif:

J'ai fait voir ça à maman. — Je fis observer ce désordre à Valentine (Boylesve: *La Becquée* 39) — *Combien souvent elle avait entendu dire à petite mère: «Mais c'est fait pour être dépensé, l'argent»* (Maupassant: *Une Vie* 132) — *J'ai souvent entendu parler de vous par mon fils* (Camerlynck: *Au pays de France* 96) — *Cela fait dire à leur tendresse que «le petit est intelligent»* (Maurras: *Musique* 2) — *Il fait prendre à Reyvil, le mari, dix billets à vingt sous* (Martin du Gard: *Les Thibault III.* 1. 57).

La construction se trouve surtout avec le verbe faire, ce qui cadre bien avec l'unité plus forte déjà observée, que forme ce verbe avec l'infinitif.

En fait d'antéposition absolue de ce complément indirect d'un caractère particulier, nous n'avons noté que le proverbe: *A barque désespérée Dieu fait trouver le port.* Il nous semble cependant qu'il doit être possible de dire: *A l'autre on avait vite fait comprendre qu'il n'avait plus rien à dire dans cette affaire,* et d'autres phrases semblables avec mise en relief ou rattachement à ce qui précède.

L'antéposition disloquée est tout à fait régulière, que l'infinitif s'accompagne d'un complément ou non: *Ce tra-*

vail, Frédéric Lefèvre veut le faire figurer à une place d'honneur (P. Hazard, Nouv. Litt. 9-4-27) — Ce monsieur, je voudrais lui faire comprendre que - - -.

CHAPITRE V.

Compléments pronominaux.

Parmi les compléments, les pronoms personnels atones ont une place à part.

Mots de situation et de rappel, leur fonction même donne aux pronoms dans la majorité des cas ce caractère de terme connu, attendu, constant, et par conséquent atone, qui rend compte de leur peu de volume et de leur place fixe à l'intérieur de la phrase. Par leur nombre restreint aussi bien que par l'emploi continuels qu'il en est fait dans la conversation, ils donnent prise, plus que les autres membres de phrase, à la tendance à l'automatisation.

L'automatisation dépasse même ses limites naturelles et se trouve dans des cas où l'on pourrait s'attendre à une forme accentuée des pronoms, moyen ordinaire de mettre en relief l'idée qu'ils représentent (v. Introduction p. 28).

Les règles sont donc ici très fixes dans la plupart des cas. De plus, elles ont depuis longtemps leur place acquise dans la syntaxe des pronoms; nous pourrions ainsi nous borner à résumer ces règles souvent exposées.

A. Complément simple.

Les pronoms se mettent immédiatement avant le verbe (dans les temps composés avant le verbe auxiliaire), dont ils ne se laissent séparer que par d'autres pronoms atones (parmi lesquels se rangent «en» et «y», aussi bien dans leur fonction adverbiale que pronominale).

Je le vois. — Je l'ai vu. — Tu lui plais. — Il leur fait peur. — Le saviez-vous? — Ne le faites pas! — J'y renonce. — J'en prends. — Je l'y enverrai. — Je m'en vais. — Il n'y en a plus. — On n'y en voit plus. — Ces preuves suffiront; il est inutile d'y en ajouter d'autres. — C'en est le contraire. — L'histoire en est assez connue, etc.

Sous forme de syntaxe figée on trouve une antéposition semblable du pronom démonstratif «ce»: *à ce faire, pour ce faire, ce disant, ce faisant.*

«Y» précède normalement «en». Seulement on dira sans doute: *Je m'en y vais* — si l'on n'évite pas le problème en disant: *Je m'en vais là-bas*. Notons encore que «en» a une tendance à se souder avec le verbe: «s'en-fuir» etc. «S'ensuivre» s'est arrêté à mi-chemin: *Il s'ensuit. — Il s'en est suivi. — Mon imagination --- conçut tout le drame et même tout ce qui s'en suivrait* (Lacretelle: *Silbermann* 93). «S'en aller» hésite, bien que la langue correcte ne reconnaisse pas encore les formes agglutinées: --- *et s'est en allé en murmurant «Paysan»* (J. Vallès: *L'Enfant* 314) (v. d'autres exemples dans Tobler: V. B. II, p. 89 note).

Exception: Le complément d'un impératif sans négation se met après le verbe:

Regarde-moi! — Tais-toi! — Aide-le! — Penses-y! etc. Autrefois, le pronom reprenait sa place avant le verbe dans le dernier de deux impératifs consécutifs. Les restes très rares de cette règle dans la langue actuelle sont de purs archaïsmes: *Patientons donc et l'attendons* (Boulinger et Thérive: *Soirées du Grammaire-Club* 264) (v. des exemples PLATTNER III. 2. 28 et NYROP: Gr. hist. V § 185).

Un développement tout nouveau se dessine actuellement pour les impératifs avec négation, du fait que «ne» est en train de disparaître. On entend donc d'abord: *Le dis pas*

à *maman*. — *Le mets pas là-dessus!* Mais on entend également, bien qu'évidemment la forme ne soit pas reconnue correcte: *Dis-le pas à maman*. — *Mets-le pas là-dessus!* par analogie avec l'impératif affirmatif (v. FOULET, *Romania* 1924, p. 87; et MARCEL BOULENGER, qui s'en alarme dans le *Figaro* (18—4—27): «Un effort! on y renonce immédiatement. Bientôt l'on s'exprimera comme les enfants de l'école: «Dis-lui pas. Fais-le pas»).

«Y» et «en» suivent encore ici le pronom personnel dans la bonne langue, et «en» se met après «y»: *Va-t'en!* *Apporte-m'en!* *Mets-l'y!* *Porte-l'y!* *Mets-y en!*

Mais à l'exception de locutions toutes faites comme: *Va-t'en*, les formes subissent une forte concurrence de formes populaires telles que: *Mets-y toi!* — *Mets-toi-z-y!* — *Souviens-toi-z-en!* — *Entre parenthèses quand tu auras choisi ton genre de clientèle, tiens-y toi* (*Max Jacob: N. R. F. 1—4—28, 478*). Et l'hésitation entre ces formes amène souvent ce résultat connu qu'on les évite toutes et arrange autrement sa phrase: *Mets-toi là!* *Veuillez m'y conduire!* etc.

B. Complément direct et indirect.

Si un seul des compléments est un pronom, il n'y a rien à ajouter aux règles précédentes: *Je lui donne le livre*. — *Je le donne au garçon*. — *Donne-lui le livre*. — *Donne-le à l'autre*, etc.

Si les deux compléments sont des pronoms, leurs places respectives sont comme suit: Le complément direct prend la place la plus proche du verbe:

Il me les donne. — *Il te l'expliquera*. — *Tu nous l'avais promis*. — *Je vous l'enverrai*. — *Ne me le cachez pas!* — *Dites-le-moi!* — *Promettez-le-lui!* — *Montre-la-nous!*

Exception: Avant le verbe le complément indirect de la troisième personne (lui et leur, mais non pas le pronom réfléchi: se) suit le complément direct: *Il les lui donne.* — *Il les leur donne.*

La combinaison de deux compléments pronominaux n'est possible que si le complément direct est de la troisième personne. Sinon, le complément indirect prendra la forme tonique du pronom, régie par «à»; comparez: *Il me le présente* — *Il me présente à lui* — *Soumettez-le-vous!* — *Soumettez-vous à lui!* — *Tenez, je me fais un malin plaisir de vous voler à lui. Dansons-nous?* (Miomandre: *Ecrit sur de l'eau* 83).

Rarement, c'est le complément direct qui prendra la forme accentuée: *Ce qui te rappellera nous* (P. Géraldy: *Aimer II*) — *Ce qui te rappellera moi* (*ibid.* III). On trouve cependant quelquefois: *On se me dispute*, — *on se m'arrache*, — *on se l'arrache*, formés sur: *On se l'arrache*. Rappelons que le complément prend aussi la forme accentuée après ne-que: *Je n'aime que toi*; de même quand il se combine avec des compléments nominaux: *La victoria défraîchie et la jument noire âgée chargèrent, les temps venus, lanterne à projections, cartes peintes, éprouvettes, tubes coudés, le futur candidat, ses béquilles, et moi* (Colette: *Maison de Cl.* 56) — *... une de ces retraites qui servaient de refuge à lui et à ses hommes en cas de besoin* (Régnier: *L'Escapade* 123). Enfin, dans de rares cas, le complément peut se placer ainsi quand on veut l'accentuer: *Je ne sais, répondit madame Martin. Mais les gens raisonnables m'ont toujours paru bien ennuyeux. Je puis le dire à vous, monsieur Choulette* (A. France: *Le Lys rouge* 120) — *Qui regardes-tu?* — *Je regarde toi* (v. SANDFELD: *Syntaxe du fr. cont.* I p. 72).

A l'impératif affirmatif, «en» complément direct (partitif) suit le complément indirect: *Donne-m'en!*

A l'impératif, d'ailleurs, l'usage est hésitant. A côté des formes reconnues correctes: *Donne-la-moi! Apporte-les-nous!* on trouve aussi (et CLÉDAT, dans sa Grammaire raisonnée p. 155, met les deux ordres sur un pied d'égalité): *Donne-moi-la! Apporte-nous-les!* Il est certain qu'on trouve dès maintenant cet ordre dans la littérature: *Mais ce qui, dans les réalités mêmes, correspond aux catégories de l'esprit, qu'est-il en soi? Demandons-nous-le précisément à propos des catégories de substance et d'essence (Lasserre: La Jeunesse de Renan. II. 21).* Dans l'expression: *Tenez-vous-le pour dit!* c'est l'ordre régulier, si l'on ne tourne la difficulté par un: *Tenez-vous cela pour dit!* (v. FOULET, Romania 1924, p. 88—89).

C. Complément composé formant proposition.

Le complément composé nominal n'offre pas de particularités; seul le sujet du nexus peut être représenté par un pronom, qui précède comme toujours le verbe: *Oh! je te vois triste! Qui vous a fait son maître? etc.*

Pour le complément composé verbal aussi, la règle générale reste la même: *Je le vois tendre (tendant, qui tend) la main comme pour recueillir mes paroles. — Je l'entends venir. — Je le fais (se) taire. — Je le laisse reposer etc.*

A l'impératif affirmatif, le pronom, tout en étant postposé, reste rattaché au verbe principal et ne forme pas groupe avec l'infinitif: *Fais-le arriver à temps! Regarde-le donc danser!*

Mais cet ordre, qui était une simple application de la règle générale sur la place du pronom, s'est propagé aussi

au pronom qui est le complément de l'infinifit, et non pas du verbe principal (faire, laisser, entendre, voir etc.).

Ainsi: *Je l'entends chanter* a deux sens: *J'entends l'homme chanter, j'entends chanter la chanson*; et on dit: *Je l'ai fait chercher*, tout comme on dit: *Je l'ai fait arriver*. De même: *Tu l'as entendu injurier?* — *Il l'a envoy  chercher*. — *Je me suis senti entra ner, etc.*

On voit par l    quel point le groupe: verbe + infinitif est fortement consolid . Si l'infinifit a en m me temps un sujet nominal, celui-ci est mis   la fin, r gi par « » ou «par»: *Je l'ai fait comprendre   votre mari*. — *Il vous a fait demander par son domestique*. — *Je me sens entra ner par une force myst rieuse etc.*

L'emploi de «par» montre un renversement dans les rapports du pronom et de l'infinifit, parce que cette pr position implique un sens passif du verbe. Ces rapports renvers s ressortent aussi du fait que l'usage h site souvent entre un infinitif et un participe pass : *Je me sens entra ner (entra n ) par une force myst rieuse*. — *Je suis humili  de me voir traiter (trait ) ainsi*. (v. des exemples PLATTNER II. 3. 143—144).

A l'imp ratif, le pronom se rattache r guli rement au verbe principal et non pas   l'infinifit: *Faites-le enlever!* — *Fais-moi attendre!* — *Faites-les introduire!* (sans liaison). — *Envoie-moi chercher!* — Cependant on trouve aussi: *Envoie l(e) chercher!* — *Envoie me chercher!* mais la dissolution du groupe ne para t affecter que le seul «envoyer», o  elle est possible aussi hors de l'imp ratif: *il faut envoyer le chercher* (v. FOULET, Romania 1924, 91).

L'ordre qui met le pronom, compl ment d'un infinitif, avant le verbe principal, s' tait appliqu  aussi   des verbes tels que: vouloir, devoir, pouvoir, savoir, aller,

venir, falloir et quelques autres. Seulement, le groupe que formaient ces verbes avec l'infinitif s'est de nouveau disjoint, et l'ordre logique est redevenu l'ordre normal, de sorte qu'on dit toujours et écrit le plus souvent: *Je peux le faire. — Tu devrais le dire. — Il faudrait l'essayer. — J'irai le voir, etc.*

Cependant la langue littéraire maintient encore vivant l'usage classique, pratiqué systématiquement par quelques écrivains archaisants, sporadiquement par la plupart des autres. En voici quelques exemples:

Il le devait faire, par politesse (A. Hermant: Xavier 62) — Il me protesta cependant qu'il ne les croyait pas tous mériter (ibid. 49) — Dormir? Il n'y fallait pas songer (Duhamel: Pierre d'Horeb 140) — Bien balayer, ce n'est pas aussi facile qu'on le pourrait croire (ibid. 202) — Je secouai ma pipe et m'allai promener jusqu'au soir sur le boulevard Saint-Michel (ibid. 16) — Il m'alla chercher un assez gros paquet (ibid. 12) — Il reste là longtemps, longtemps, jusqu'à ce que Marguerite lui vienne poser sa douce main sur l'épaule (Duhamel: Deux hommes 124) — ... celui qu'on a aimé jusqu'à en penser mourir (Mornet: Histoire des Grandes Œuvres 191) — --- dans un sens mystique, cela se doit entendre (Maurois: Ariel 271) — Le fils Leriche l'y vint chercher (Colette: Maison de Cl. 126).

Dans des cas comme: *Qu'est-ce que j'y peux faire? — Je n'y peux rien faire. — Cela se peut faire, cet ordre est normal; l'infinitif peut tomber: Je n'y peux rien. — Cela se peut. — Se peut-il que cela soit vrai? (mais aussi: Peut-il se faire que ...).* Comparez: *Si faire se peut; partout où faire se pouvait.*

Si le nexus a en même temps un sujet et un complément pronoms, chacun des deux pronoms précède le verbe

dont il est le complément (1), ou les deux se mettent avant le verbe principal, auquel cas le complément de celui-ci est toujours au datif (2). Egalement, si le verbe principal est à l'impératif, un seul ou les deux pronoms peuvent s'y rattacher.

1) *On me laisse le faire.* — *Je l'ai entendu la chanter.* — *Silbermann - - - ne me laissa point l'oublier (Lacretelle: Silbermann 104)* — *Parfois le poème était trop touchant pour qu'elle pût supporter de s'entendre le dire (Maurois: Ariel 151)* — *Si la fièvre des sens le faisait la reprendre pour la quitter ensuite (Bourget: Crime d'amour 192)* — *- - - attendre une occasion qui me fît la rencontrer (Proust: Ombre 2, 159)* — *Laissez-moi le faire.* — *Laissez-moi vous le dire.* — *Voyez-le donc la porter.*

On voit que même pour «faire» le groupe se dissout assez facilement. Cette répartition est le seul ordre possible, quand le complément de l'infinitif n'est pas un pronom personnel de la troisième personne: *La cloche qui nous fait nous connaître - - - (Barrès: Amitiés 180)* — *Un motif qui demeurait secret l'avait fait me convoquer (Boylesve: Jardin détruit 64).* Dans ce cas, pourtant, la construction avec «par» reste possible, et par là aussi l'unité du groupe: *... m'avait fait convoquer par lui.*

2) *Il me le laisse faire.* — *Je ne le lui fais pas dire (deux sens différents)* — *Je la lui ai entendu chanter* — *Il se l'est vu refuser.* — *C'est autre chose de se l'entendre dire.* — *C'est ça qui nous les a fait oublier.* — *... allier à une redoutable pénétration de nos cœurs une grâce qui nous la leur fait pardonner (Sully Prudhomme, discours à l'Acad. Fr. v. Ann. polit. et litt. 4—2—1900, 78)* — *La tristesse aspire sans cesse à la liberté: elle sait qu'il la lui faut bien durement gagner (Suarès, N. R. F. 1—4—26, 385)* — *Si pourtant, ô*

Jésus, l'hypothèse théologique était vraie, oh! fais-le-moi connaître (Renan, v. Rev. Par. 15—9—20, 260).

D. Datif éthique.

Le datif éthique se place avant (à l'impératif après) tous les autres pronoms: *Je vous le lui ai répété deux fois! — Je te lui en flanquerais, des tartines! — Donnez-leur-moi sur les oreilles!* (cit. Plattner III. 2. 41—2).

E. Cohésion.

Nous avons déjà dit qu'aucun mot ne peut être intercalé entre les pronoms (et adverbess pronominaux) et le verbe. Cette règle ne souffre d'exceptions que si le verbe est à l'infinitif. Dans ce cas un des compléments ou déterminants de l'infinitif: «tout, rien, bien, mal, mieux, assez, tant, trop» peut s'intercaler entre le pronom et l'infinitif:

On est tenté - - - de se tout accorder en conséquence (Massis: Jugements II, 248) — *... sans songer à en rien faire* (ibid. 211) — *Je n'avais pas le goût - - - d'en rien communiquer à âme qui vive* (Maurras: Musique 107) — *... sans y rien perdre de sa grâce* (Régnier: L'Escapade 160) — *Alors il redevint curieux de lui-même et chercha à se mieux connaître* (Maybon, Merc. Fr. 15—11—26, 235).

Cependant l'ordre contraire des deux termes en concurrence est l'ordre le plus usuel:

Je ne peux pas tout te dire (Martin du Gard: Les Thibault II, 90) — *Je ne voudrais rien vous dire devant les consommateurs* (Tr. Bernard: Petit Café I. 7) — *Il avait refusé de rien me dire* (L. Dumur, Merc. Fr. 1—11—26, 762) — *Sous prétexte de tout me donner, tu m'as tout pris* (Duhamel: Deux hommes 272).

CHAPITRE VI.

Les compléments circonstanciels simples.

Les compléments circonstanciels servent à indiquer le lieu, le temps, le but, le motif, l'instrument et encore d'autres particularités de l'action exprimée dans la phrase. Ils ont la forme d'un substantif (*Il y est resté deux ans*), d'une préposition avec régime (*Il y est resté pendant deux ans*), d'un adverbe (*Il y est resté longtemps*).

Dans la plupart des cas, les compléments circonstanciels gardent une certaine indépendance dans la phrase; quelquefois même ils forment proposition à part (v. ci-dessous: Place des propositions subordonnées «adverbiales»). Les compléments circonstanciels doivent donc être comptés parmi les membres principaux de la phrase. Cependant aucune limite précise ne les sépare des déterminants d'un des membres de la phrase: sujet, verbe ou complément; il y a un glissement de la coordination (et de l'ordre assez libre) des premiers à la subordination (et la place plus fixe) des seconds; nous donnerons ici principalement des exemples de l'usage libre, mais en les faisant suivre d'autres qui feront comprendre le glissement mentionné; pour la subordination complète nous renvoyons à la seconde partie de notre étude.

La place de la plupart de ces compléments, nous l'avons déjà dit, est assez libre. Par exemple, on dira sans grande différence: *On voit le château d'un côté, l'église de l'autre.* — *D'un côté on voit le château, de l'autre l'église.* — *On voit d'un côté le château, de l'autre l'église.* Seulement, pour être libre, d'un point de vue général, l'ordre est loin d'être indifférent dans la majorité des cas. Ce qui compte alors, c'est la valeur intrinsèque du complément; ordre libre signifie ordre psychologique.

Provisoirement, nous pouvons déterminer ainsi la valeur des places différentes que peuvent prendre les compléments circonstanciels : en fin de phrase, ils ont un caractère prédicatif : placés en tête, ils forment le point de départ de l'énoncé, sujet psychologique ou terme de rattachement. La place au milieu, enfin, est la place naturelle des compléments les plus effacés, ceux qui ne font que reprendre un terme précédent ; fonction de rappel, si l'on veut. Il ne faudrait cependant pas trop forcer ce point de vue ; le système se complique par la possibilité d'un ordre impulsif d'un côté, qui aura surtout pour résultat de mettre un complément prédicatif en tête de la phrase ; et de l'autre côté par l'arrangement volontaire de la phrase selon des vues d'ordre stylistique, répartition harmonieuse de plusieurs compléments autour du noyau de la phrase, ou bien au contraire — style synthétique — leur intercalaison au milieu des groupes sujet—attribut, sujet—verbe, verbe—complément direct (et indirect) ; ou bien encore, dans des phrases consécutives, variation de l'ordre pour éviter la monotonie.

Ces différents facteurs interviennent irrégulièrement, à dosage très variable suivant qu'on soigne plus ou moins sa phrase. De sorte que, à tout prendre, les fils sont assez brouillés, plus peut-être que dans aucun autre domaine de l'ordre des mots. Essayons cependant de dégager quelques traits essentiels.

A. Complément circonstanciel en fin de phrase.

D'une indication de lieu, seul attribut de la phrase, à l'emploi prédicatif d'un complément circonstanciel avec un verbe de sens plus plein, il y a une série de dégradations :

Il est à Paris. — Il est allé à Paris. — Il viendra à Paris. — Il viendra ici. — Il habite à Paris, — Il habite une belle maison à Paris.

Souvent, le complément circonstanciel est l'équivalent plus ou moins parfait d'un complément direct: *Il voyageait en France = Il parcourait la France. — Une forteresse se trouve au-dessus de la ville = Une forteresse domine la ville. — Il y est allé avec l'inspecteur = Il y a accompagné l'inspecteur etc.*

La valeur prédicative est souvent due au fait que le complément circonstanciel est le seul terme nouveau de la phrase: *Quand viendra-t-il? — Il viendra demain. — A quelle heure vous levez-vous? — Je me lève à 7 heures.*

Mais même en dehors de ces cas particuliers, la place normale d'un complément circonstanciel dont le contenu est nouveau et essentiel, est à la fin de la phrase:

Ils reprennent leur travail à deux heures. Alors c'est convenu que je dois les prévenir avec un coup de timbre, trois minutes avant: comme ça ils peuvent jouer jusqu'à la dernière minute (Tr. Bernard: Petit Café I. 1) — Edouard déjeunait d'ordinaire, avec quelques camarades, sur le quai, dans un infime restaurant écrasé sous une bâtisse boiteuse (Duhamel: Deux hommes 22).

Si plusieurs compléments circonstanciels terminent la même phrase, il se peut qu'un seul d'entre eux soit nouveau et vraiment prédicatif; il prend alors naturellement la dernière place; sauf ce cas, et aussi ceux où il y a une différence sensible de longueur, d'importance relative, entre les compléments, il est impossible de donner des règles pour leur place respective.

La postposition d'un complément peut avoir cependant un tout autre caractère; c'est quand il est précédé d'une pause,

et d'une intonation montante, après laquelle le ton descend sur le dernier terme. Le terme postposé a dans ce cas une valeur explétive, c'est une reprise d'un terme donné d'avance, qui se placerait aussi naturellement en tête de la phrase, construction parallèle à celle qui contient une reprise du sujet (v. livre I, p. 45). Ainsi la phrase: *Vous n'avez pas de table, par ici?* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 3*), se distingue, par le sens aussi bien que par la forme, de cette autre, également possible: *Vous n'avez pas de table par ici?* Seul dans le dernier cas, où le ton monte sur «ici», ce complément fait partie du prédicat. Comparez les cas suivants de reprise: *Qu'est-ce que vous avez fait, l'autre jour? — Que diriez vous, dans ce cas? — Je suis presque de la famille. Ils sont heureux dans cette famille! C'est cordial, bavard, bon enfant* (Vallès: *L'Enfant 97*). Le caractère explétif est encore plus net dans le cas où il y a dislocation, c. a. d. où le terme postposé est déjà contenu sous forme pronominale dans la première partie de la phrase: *Il faudra y retourner, dans ce petit café* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 3*).

La place après le verbe est la seule possible pour les compléments de prix et de mesure:

Ce livre coûte 12 frs. — Je l'ai acheté pour 10 frs. — Le paquet pèse 5 kilos. — Il mesure 1 m. de long sur 25 cm. de large.

Ces compléments peuvent précéder ou suivre d'autres compléments (directs ou circonstanciels): *Il a payé la place 100 frs. — ... payant cinq cents francs une entrée au concert* (Daudet: *Nabab 141*).

B. Complément circonstanciel en tête de la phrase.

I. Antéposition emphatique.

L'antéposition d'un complément circonstanciel peut être un ordre impulsif ou de mise en relief. Ainsi, tandis qu'une

phrase comme la suivante: *Il m'accompagne chez ma marchande de modes*, représente un cas d'ordre absolument fixe, il suffit d'ajouter un mot de sentiment comme «jusque» pour que l'ordre inverse devienne possible (mais non pas nécessaire): *Jusque chez ma marchande de modes il m'accompagne*.

Voici quelques exemples d'une telle antéposition plus ou moins consciente:

Ni au collège, ni dans la rue, l'opinion publique n'est une cause de progrès (Maurras: Musique 25) — Enfin, maintenant - - - dès trois heures de l'après midi, je ne me fatiguerai plus les yeux (Chateaubriant: M. des Lourdines 37) — Dindiki sortait de sa torpeur, entreprenait une ronde étrange. Aux angles des meubles, aux plis des tentures, le long des cintres de portes, des armes aux murs, il gravitait (M. Chardourne, Nouv. Litt. 3—7—26) — De la table où il est assis, le père Govys s'est dressé - - - A côté de lui, après avoir posé devant moi le grog de bon accueil, Mme Govys s'est assise - - - A la porte d'une maisonnette de cette rue étroite de Concarneau, j'ai frappé (Un «envoyé spécial» du Journal, 18—1—27). On voit par les derniers exemples à quel point une telle antéposition peut devenir manière personnelle, voire même poncif irritant.

II. Rattachement direct à une phrase précédente par un mot qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité.

Il y avait un testament. Et sur ce testament, il léguait huit cent mille francs à Albert (Tr. Bernard: Petit Café I. 6) — - - - regarder - - - dans le tiroir, ouvert quoique fermé, il n'en faut pas plus: le roman s'enchaîne et, bientôt, se déchaîne. Dans le tiroir une liasse de lettres; dans une lettre - - - oh!

oh! rien que cela? Bernard, ta mère a trompé ton père - - - (H. Hertz, N. R. F. 1—3—26, 345) — Elle portait au cou un collier de vieil ambre - - - Et, sous l'ambre, sa chair avait un rayonnement laiteux, troublant (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 166) — Elle donnait alors l'impression de n'être plus là et de s'être perdue pour quelque voyage en esprit. Parfois, de ses fuites elle revenait comme brisée d'une étrange lassitude (Régnier: Escapade 162) — Ces femmes n'étaient pas «des femmes comme les autres»: en elles, je distinguais déjà des condisciples, des concurrentes (Duhamel: Pierre d'Horeb 39).

III. Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle.

Il le lut d'un trait. L'après-midi y passa. Vers le soir, il sortit (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 39) — Et si ses premières publications - - - étaient trop fondées sur des conceptions schématiques, dans ses ouvrages récents on constate la réaction d'une vue plus directe (v. Gennep, Merc. Fr. 1—11—26, 699) — Sa chair olivâtre était couverte de pierreries, ses mains et les doigts de ses pieds délicats étaient chargés de bagues - - -. Une ceinture d'émeraudes entourait sa taille, sa poitrine soutenait deux boucliers d'or, ses cheveux, une tiare de perles, et dans sa main droite il y avait un lys fleurissant, tandis que de la gauche tombaient des saphirs (Voisins: Lauerier 235).

(Le livre II, p. 103—113 contient un grand nombre d'exemples d'antéposition d'un complément circonstanciel par rattachement, qui pourraient également figurer ici.)

IV. Chiasme (qui n'est le plus souvent qu'une forme particulière du rattachement précédent).

Ce fut tout pour ce soir-là. Dès le lendemain, Edouard revint à la charge (Duhamel: Deux hommes 83) — Le chemin de Grand Fons, qui remontait vers la route, était un ruisseau l'hiver et, l'été, un ravin impraticable - - - (Alain Fournier: Le Grand Meaulnes 218) — Car le patriotisme peut être partout: éclairé ici, là obscur (Maurras: Kiel et Tanger 229) — Ses échappées viennent de ses restreintes, comme de son dénuement ses fraîcheurs (H. Pourrat, N. R. F. 1—9—26, 367) — Et peu de temps avant la halte, il y avait eu un étonnant passage de rivière. Un peuple de noirs était sur la berge; en face, sur l'autre rive, un autre peuple attendait (Gide, N. R. F. 1—12—26, 685).

Ce dernier exemple peut servir en même temps à montrer que le rattachement naturel d'un complément circonstanciel à ce qui précède n'amène pas nécessairement celui-ci en tête de la phrase («passage de rivière» appellerait naturellement «sur la berge»); l'antéposition n'est qu'une tendance, mais qui est loin d'être une nécessité, pas plus que dans les autres cas d'antéposition d'un membre autre que le sujet. Cependant, telle qu'elle est, cette tendance est une tendance logique; elle prend, dans les compléments de temps et de lieu, une rigueur plus grande, quand les idées qui y sont exprimées servent de cadres fixes au récit. Ainsi, dans un journal, cet ordre devient presque invariable; le caractère dépouillé du style télégraphique qu'on adopte souvent dans son journal, renforce encore la tendance: 16 août. — A deux heures du matin, nouvelle alerte, et nous voilà encore pendant trois heures la bride au bras. A six heures nous passons la Moselle - - -. A huit heures et demie, halte, et nous déjeunons sur le bord d'un des fossés de la route (Halévy: L'Invasion, 37—38).

De même pour les compléments de lieu, quand c'est

la topographie qui sert de cadre: *La Normandie a construit des cathédrales*, - - - à Rouen, *la cathédrale et Saint-Ouen*: - - - *A Coutances, la façade a l'élan orgueilleux de Saint-Etienne de Caen* - - -. *Sur l'étroit Mont Saint-Michel, l'architecte a bâti et a creusé* - - -. *Jusqu'à l'extrémité de la Bretagne s'est propagée l'architecture ogivale* - - -. *La cathédrale de Poitiers* - - - *montre une évidente parenté avec Notre Dame la Grande* - - -. *Dans toute cette région, le gothique n'a pas toujours remplacé le roman* - - -. *Limoges, Clermont-Ferrand, Rodez, Narbonne possèdent de grandes églises du XIII siècle* - - - (*Hourticq: France 57—60*). Cette citation montre en même temps comment l'écrivain cherche à éviter la monotonie de sa longue description. Il est intéressant de remarquer ici que la variation qu'il recherche, il l'obtient beaucoup moins par un changement de l'ordre des mots que par un changement dans la construction; le complément de lieu deviendra sujet ou déterminant du sujet. Par là nous revenons à cette évidente parenté de ces compléments circonstanciels avec un sujet. Nous n'avons pas cru nécessaire de souligner dans nos exemples les nombreux cas où un remaniement facile ferait du complément antéposé le sujet grammatical de la phrase; il serait très facile de multiplier les exemples suivants d'équivalences de cette espèce: *Dans les affaires, on ne se rase que le matin* (*La-biche: Petites Mains I. 1*) (= *Un homme d'affaires ne se rase que le matin*). — *D'une chute de trapèze lui reste la cicatrice qui retrousse sa lèvre* (*J. Cocteau, N. R. F. 1—7—26, 34*) (= *Une chute de trapèze lui a laissé la cicatrice* - - -).

Nous pouvons remarquer ici que les notions de temps et de lieu, dans lesquelles n'entre aucune idée d'activité, peuvent être personnifiées et fournir ainsi le sujet grammatical de la phrase, comme dans ces exemples: *Le soir*

d'après, un à un, les voyait revenir (Tharaud: *La Ville et les Champs* 20) — *Cette ville a vu naître un de nos plus grands poètes.*

V. Place initiale sans emphase et sans rattachement.

Même dans les cas où les compléments de temps ou de lieu ne sont pas rattachés directement à une phrase précédente, ils servent souvent à commencer l'énoncé; que l'indication qu'ils contiennent soit précise ou vague, elle forme un point de départ naturel, une notion initiale plus ou moins indépendante du reste de l'énoncé:

Demain, à six heures, tu entreras dans ma chambre pour me raser (Labiche: *Petites Mains* I. 1) — *A trois heures, la maison se vida pour les vêpres.* (Martin du Gard: *Les Thibault* III. 1. 193) — *De saison en saison, je me sens devenir un être dans le genre de Marius* (Maurras: *Musique* 10) — *A deux reprises, hier, à la Chambre, le Gouvernement a obtenu, dans deux scrutins décisifs, une majorité écrasante* (Temps 29—7—26) — *Il y a un an, à peu près à pareille époque, nous revenions de la campagne à Washington, un soir, à la nuit tombante* (Temps 3—7—26). Dans les deux derniers exemples, on voit jouer en même temps le principe de répartition.

VI. Dislocation.

La construction disloquée est possible aussi, témoin les exemples suivants: *Les routes françaises d'Italie, nous y chercherons les trains de nos jongleurs de geste* (Bédier: *Lég. ép.* II. 142) — *Le cimetière des Aliscamps, Jésus-Christ lui-même s'y était agenouillé* (ibid. I. 368) — *Notre pays, nous n'admettons pour lui aucune diminution d'influence. Nous croyons à sa vitalité* (d'Ormesson, *Rev. Par.* 1—1—27, 91).

C. Complément circonstanciel à l'intérieur de la phrase.

I. Cas particuliers.

Si le complément direct est un infinitif ou une proposition subordonnée, le complément circonstanciel ne peut pas terminer la phrase, mais doit suivre le verbe principal (ou commencer la phrase): *Il m'a promis ici même, devant témoins, de s'en occuper (qu'il s'en occuperait) — Je prends sur moi de le lui dire.*

D'autre part, un complément naturellement antéposé suit nécessairement un mot à place initiale privilégiée (pronom relatif, conjonction, verbe citatif): *Là-dessus, les mêmes critiques qui tout à l'heure se moquaient de son style, se sont récriés - - - (Massis: Jugements II, 215) — Je sais - - - qu'en Turquie s'est manifestée une certaine inquiétude - - - (Temps 3—7—26) — Lorsque, le 10 novembre de l'année 1700, Louis XIV accepta le testament du Roi Catholique - - - (Bertrand: Louis XIV, 281) — Détrompez-vous, me dit, un après-midi de l'hiver suivant, Anatole France lui-même (Maurras, Nouv. Litt. 20—3—26).* Un autre cas spécial de l'emploi de cet ordre résulte de la tendance à commencer la phrase par une formule d'introduction commune, un déclancheur, comme: *il y a, on a, c'est*, tendance qui l'emporte assez souvent sur la tendance à antéposition d'un complément circonstanciel:

Il y a, dans ce Dostoiewsky, une page bien significative à cet égard (Massis: Jugements II, 50) — Mais, il y a, au sujet de cette éducation royale, un malentendu - - - (Bertrand: Louis XIV, 73) — Il y avait, dans une telle décision prise par un jeune homme de vingt-deux ans, une bravoure qu'on n'admire pas assez aujourd'hui (ibid. 150) — Il y a, dans le Bar de la Fourche et dans l'Esprit impur, des scènes d'une

imagination tragique - - - (Jaloux, *Nouv. Litt.* 3—7—26) — *On a, avec M. Gilbert de Voisins, l'impression que chacun de ses livres contient une sorte de secret et que ce secret, il ne le dit pas tout à fait* (ibid.) — *M. F. professeur à la faculté de commerce de Tokyo. On a de ce dernier de nombreux ouvrages sur l'évolution économique* - - - (Maybon, *Merc. de France* 15—11—26) — *Mais il a du moins du poète le don de voir ce que les poètes voient d'habitude* (Jaloux, *Nouv. Litt.* 3—7—26) — *C'est aujourd'hui marche de nuit* (Dorgelès: *Croix de Bois* 177) — *C'est aujourd'hui, dans son box, entre des gendarmes, un étrange déchet d'humanité* (Echo de Paris 26—3—26) — *C'était le lendemain grande foire à Poitiers* (Chateaubriant: *M. des Lourdines* 17).

II. Fonction normale: reprise et disjonction.

A l'intérieur de la phrase se met d'abord le complément circonstanciel qui contient une donnée antérieure (souvent «sujet constant, d'arrière plan»), laquelle, sans former le point de départ actuel de la phrase, est rappelée à la mémoire de l'interlocuteur, comme incidemment. C'est donc une reprise qui est seulement intercalée avant la fin de la phrase, au lieu d'être postposée comme c'était le cas pour celles mentionnées jusqu'ici (et sans doute pourrait-on trouver aussi pour le sujet grammatical des cas de reprise intercalée de la forme: *Et il croit, ce grand bêta, à toutes ces histoires!*)

Voici des exemples qui montreront la valeur assez effacée du complément amené par une telle reprise intercalée:

La chère paraît avoir été, à la Cour, plus abondante que délicate (Bertrand: *Louis XIV*, 186) — *Suivant le sens, un adjectif servant de prédicat pouvait être en indo-européen du même genre que le sujet ou bien avoir un genre propre,*

le neutre (Meillet-Vendryes: *Grammaire comp. des l. class.* 543) — *Nous voyons encore les ruines imposantes des castra praetoria sur le Viminal d'où ils dominaient Rome. Bientôt la milice nationale fasciste aura à Rome, elle aussi, une caserne modèle* (Temps 18—7—26) — *Les nécessités présentes ont-elles modifié, à cet égard, son opinion?* (Temps 25—6—26) — *Qu'elle lui plaisait! Il ne trouvait pas seulement en elle une partenaire incomparable* (Martin du Gard: *Les Thibault III. 1. 176*) — *Il était inévitable que cette ingestion, en quantité excessive, d'aliments non digérés, finit par déterminer chez le Roi une entérite chronique* (Bertrand: *Louis XIV, 400*).

Mais si, dans de tel cas de reprise, de rappel d'une donnée préalable, nous avons l'emploi le plus naturel et comme le foyer même de cet arrangement de la phrase, il est facile de constater que l'usage individuel dépasse de beaucoup les limites ainsi tracées. L'intercalaison existant comme une possibilité, on peut s'en servir, d'une manière plus ou moins consciente, volontaire, dans un but stylistique. L'intercalaison, que nous avons regardée jusqu'ici au point de vue du terme intercalé, joue un rôle dans l'ensemble de la phrase par le simple fait d'être une intercalaison, c'est à dire de causer un arrêt au milieu de la phrase, de séparer des groupes de cohésion. Le complément intercalé sert ainsi d'élément disjonctif, et dans cette fonction, il peut avoir un contenu beaucoup plus essentiel à l'énoncé que celui d'un terme de rappel; il peut appartenir à la partie prédicative de la phrase. Et tout comme dans les autres cas d'emploi stylistique d'une inversion, on peut dire que plus cette inversion s'écarte de son emploi naturel, c. a. d. plus le terme antéposé a un sens plein, un caractère prédicatif, plus forte est la valeur stylistique de l'inversion; ce qui revient à dire, pour le cas qui nous occupe ici, que

la disjonction causée — et recherchée — par l'intercalaison d'un complément circonstanciel est d'autant plus forte que le terme intercalé a plus de poids. Les groupes de cohésion qui peuvent être ainsi disjoints sont les suivants: sujet—attribut, sujet—verbe, verbe—complément (direct ou indirect), verbe auxiliaire—participe passé. Pour chacune de ces différentes disjonctions nous pouvons nous borner à donner ici un ou deux exemples caractéristiques en renvoyant pour des exemples supplémentaires aux sections des chapitres précédents qui traitent de la disjonction, excepté pour les verbes composés, dont la disjonction n'a pas été mentionnée jusqu'ici.

Sujet—attribut: *Elle fut, pour un amant volage, la plus gênante des maîtresses (Bertrand: Louis XIV, 231).*

Sujet—verbe: *Dans les bosquets le merle une dernière fois pépie (Chateaubriant: M. des Lourdières 80) — L'aînée surtout par la grâce de son visage me ravissait (Maurras: Musique 14).*

Verbe—complément: *Moïse eut quelque espoir d'avoir avec Rebendart une conversation humaine (Giraudoux: Bella 87) — Il a fait à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, un long voyage (Strowski: Introduction à l'édition de Montaigne X).*

Rappelons que c'est souvent la longueur du complément direct qui le fait mettre à la fin; dans ce cas nous avons tout le contraire d'une disjonction (v. ci-dessus p. 161—162).

Verbe auxiliaire—participe passé: *La route s'étail, depuis le matin, déroulée sans encombre sous le pas des chevaux (Régnier: L'Escapade 6) — En effet, le malade a, la plupart du temps, conservé la totalité ou la presque totalité des articulations élémentaires (Delacroix: Langage et Pensée 519) — Quand elle l'avait pour la première fois entendu parler de ses idées sur la religion et la politique ---*

(*Maurois: Ariel* 69) — *M. M. D. - - - vient d'être, après plaidoirie de M^e Benjamin Montoux, acquitté par la cour (Temps 29—7—26)* — *M. Jacques de Lacretelle s'est, avec une habileté inquiétante, assimilé cette manière puritaine et guindée - - - (Massis: Jugements II, 126)* — *On lui reproche d'avoir, par lettres patentes enregistrées au Parlement, conservé au duc d'Anjou ses droits à la Couronne de France (Bertrand: Louis XIV, 283)* — *Je m'étais, suivant les conseils de mon père, fait inscrire à l'amphithéâtre de Clamart (Duhamel: Pierre d'Horeb 37)* — *Le jeune amant qu'elle s'était la veille choisi (Miomandre: Ecrit sur de l'eau 97).*

III. Cas de limite.

Quelquefois, l'intercalaison a un caractère plus logique, le complément intercalé étant en réalité le sujet du terme suivant, comme dans ces exemples :

Toute détérioration d'ouvrage constatée peut entraîner pour le lecteur l'obligation de remplacer cet ouvrage. — La reine aimait en Mazarin non seulement un amant. . . , mais le protecteur de son fils (Bertrand: Louis XIV, 55).

D'autre part, l'intercalaison peut trouver son explication dans le fait que le complément intercalé se rattache plus intimement au terme qu'il suit qu'au reste de la phrase. Nous avons déjà mentionné ce glissement qu'il y a des compléments libres vers les déterminants d'un des membres de la phrase.

Voici pour le sujet et le complément qui le suit des exemples arrangés de façon à former une série de dégradations reliant le complément libre du premier exemple au déterminant subordonné du dernier :

La Banque de France, aux termes de ses statuts, ne se confond pas avec l'Etat (Poincaré, Le Temps 7—8—26) —

Le gouvernement, par le présent projet de loi, se propose pour unique but de restaurer le crédit intérieur (Poincaré, Temps 29—7—26) — Seule l'action politique, par la concentration qu'elle exige et sa tension nerveuse, et sa prise sur l'être réel, devait raréfier la veine trop facile --- (Maurras: Musique 39) — En même temps que l'armée de Kluck s'avancait sur Paris, deux autres armées à l'Est attaquaient (Richet: Initiation à l'Hist. de la France 161) — Le fémur, dans sa partie moyenne, présente trois faces --- (Duhamel: Pierre d'Horeb 42) — Rien, dans sa conduite, n'autorise à l'affirmer (Bertrand: Louis XIV, 112) — Tout le monde ici le sait.

Dans le cas d'un complément circonstanciel qui suit le verbe, le groupe de cohésion se forme encore plus facilement. Les raisons sont ici en même temps extérieures et intérieures. Elles sont en partie extérieures, puisque les deux termes sont en contact aussitôt que le complément direct est un pronom personnel ou relatif. Ainsi, dans les phrases: *Il le cherche des yeux. — Celui qu'il cherche des yeux*, le groupe «chercher des yeux» se forme nécessairement et servira de point d'appui à l'ordre: complément circonstanciel—complément direct dans les cas où les deux compléments sont postposés et entrent en concurrence: *Il cherche des yeux son ami*, à côté de: *Il cherche son ami des yeux*.

A cette raison extérieure s'ajoute la même raison intérieure que pour des groupes précédents, formation d'une unité de sens qui resserre les liens des deux termes. Dans les exemples suivants nous avons essayé comme auparavant d'établir une série de dégradations:

Il s'agissait de défendre contre l'agresseur la Bourgogne, la Champagne, la capitale du Royaume (Bertrand: Louis XIV, 277—78) — On venait de poser sur la table deux

chopes de bière mousseuse (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 166) — J'emportai donc de la maison quelques meubles, l'indispensable (Duhamel: Pierre d'Horeb 15) — J'avais, sous le bras, une serviette pleine de livres (ibid. 137) — Elle tenait à la main son fard à lèvres (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 55). Les groupes du type: *tenir à la main, chercher des yeux, suivre des yeux etc.* sont assez fortement liés. Mais dès que le complément contient une détermination ultérieure, il reprend son indépendance vis à vis du verbe; ainsi: *tenir à la main droite* est loin de former un groupe aussi solide que le simple: *tenir à la main*.

Bien loin que tout fût terminé, lorsqu'il prit en main le pouvoir, le plus difficile de la tâche commençait (Bertrand: Louis XIV, 153) — La foule des petits épargnants prenant d'assaut Wall Street - - - (Rev. Hebd. 21—5—27, 355) — Bientôt on perdit de vue la grosse tour d'angle (Régnier: L'Escapade 184) — Mais un vice profond - - - frappe de stérilité son action (Massis: Jugements II, 139) — Par cette critique ironique, il met en garde les jeunes écrivains contre la tentation trop facile d'imiter sérieusement ces maîtres - - - (J. de Gourmont, Merc. Fr. 1—10—1926, 154) — Elle était morte en mettant au monde une fille (Maurois: Ariel 106).

Nous avons ici toute la longue série de locutions verbales formées d'un verbe et d'un complément circonstanciel et qui ont souvent pour équivalents des verbes simples: *mettre en liberté = affranchir; mettre d'accord = concilier etc.*

Pour tous ces cas, l'ordre des deux compléments qui peuvent suivre le verbe reste libre, mais avec une tendance assez nette vers la consolidation du groupe verbe—complément circonstanciel.

Voici enfin un exemple curieux qui présente le cas d'un complément de lieu à valeur fortement prédicative à l'origine,

réduit à la fonction d'un adverbe de manière: . . . *s'il tenait à honneur que le voyage s'achevât sans incident et que les personnes dont on lui avait confié le soin arrivassent à bon port où elles allaient* (Régnier: *L'Escapade* 8).

C'est un bon exemple pour terminer l'étude des compléments circonstanciels et pour justifier un renvoi à sa suite naturelle dans le chapitre sur les déterminants du verbe.

CHAPITRE VII

Place des propositions subordonnées adverbiales.

Dans certains cas, le complément circonstanciel peut avoir un sens très plein, qui le rapproche d'une proposition complète. En voici quelques exemples:

Ils ne parlaient du reste que très peu en présence d'autres personnes; entre eux, ils causaient beaucoup. — A Paris, je pourrai le faire. — A votre place, je ne le ferais pas. — Clara Tambour . . . promène . . . une très agréable échine. De ces augures, l'épine dorsale se portera cet hiver à nu chez ces dames (Rouveyre, *Merc. Fr.* 1—11—26, 672) — *Mais de façon ou d'autre, voilà l'excitation et l'amusement préférés* (Maurras: *Musique* 10).

Cette valeur du complément est normale quand le complément contient un substantif verbal, un infinitif ou un participe: *A sa vue* = *à le voir* = *en le voyant* = *quand je le vis. etc.*

Il y a donc une parenté indubitable entre le complément circonstanciel et la proposition subordonnée «adverbiale». Seulement, à la forme plus développée d'un tel complément ayant la forme d'une proposition correspond

une valeur psychologique plus pleine et une indépendance plus grande dans la phrase; et s'il est vrai que d'un côté la proposition «adverbiale» rejoint les compléments circonstanciels, d'un autre côté elle rejoint la proposition principale. L'évolution de la langue montre assez que la limite entre coordination et subordination n'est pas toujours nette; coordination devient subordination et inversement.

Le terme de proposition subordonnée peut aussi ne pas être très exact. Qu'on compare en effet ces différents états d'un même récit et l'on voit le caractère purement formel de la distinction entre principale et subordonnée: *Il le vit et se sauva.* — *Aussitôt qu'il l'eut vu, il se sauva.* — *Il ne l'eut pas plus tôt vu qu'il se sauva.*

Le rôle essentiel des conjonctions de subordination se trouve donc moins dans la subordination d'une proposition à une autre que dans la réalisation d'une synthèse de deux propositions, conçue d'avance par celui qui parle et exprimée dans une forme adéquate. La différence des deux constructions que voici: *Je ne peux pas le faire; car je n'ai pas le temps.* — *Je ne peux pas le faire, parce que je n'ai pas le temps;* — consiste en ceci que l'emploi de «car» indique une pensée qui se développe en plusieurs temps; celui de «parce que», au contraire, l'unité de conception. Cette unité est encore plus grande dans cette phrase-ci: *Comme je n'ai pas le temps, je ne peux pas le faire.* C'est la forme la plus synthétique de la construction, la plus littéraire sans doute aussi. On peut remarquer que les propositions causales qui commencent par les conjonctions populaires: «à cause que, rapport que», se placent presque toujours après la principale (on trouvera des exemples dans Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* 165—66). Au con-

traire, la proposition qui commence par «comme» se place toujours avant la principale; elle y a sa place naturelle, puisqu'elle donne la cause connue, ou du moins supposée telle, de l'action principale; pour «puisque», la règle est moins absolue, bien que l'antéposition soit là aussi l'ordre le plus commun, et pour la même raison.

Ces remarques ont pour but de faire comprendre que souvent l'explication de l'ordre des propositions subordonnées par rapport aux propositions principales ne diffère pas de celle qu'il faudrait chercher à l'ordre des propositions principales entre elles. Nous sommes ici à la limite d'une étude qui, pour s'être occupée constamment de la stylistique et de la marche de la pensée, n'a voulu les considérer que dans leurs rapports avec le système grammatical. Il y a là une borne à placer un peu à l'arbitraire mais qu'il faut pourtant placer pour que le champ des études ne devienne pas illimité. Il suffira d'ailleurs de peu d'exemples pour dégager, ce qui veut dire aussi retrouver, quelques traits essentiels.

A. La proposition subordonnée suit la principale.

Dans ce cas la subordonnée a la valeur d'un prédicat, et plus particulièrement quand la proposition principale se rattache à une phrase précédente:

Vous y allez souvent? Oui, j'y vais quand j'ai un peu de temps (ou: parce que ça m'amuse, etc.) — Ah! si seulement il était monarchiste! Mais il le serait tout de suite si seulement il y avait une monarchie (Flers et Caillavet: Roi I. 6) — Je vous dirai qu'on ne me voit pas trop souvent au café. Je suis venu aujourd'hui parce que j'avais un peu d'avance et que je n'avais pas pris mon café chez moi (Tr. Bernard:

Petit Café I. 2). Comparez ci-dessus p. 225, sur «parce que, rapport que», etc.

B. La proposition subordonnée précède la principale.

C'est ici la subordonnée qui contient la notion initiale, avec ou sans rattachement à un énoncé précédent :

«*C'est vous!*» «*Ah! bon! Si c'est moi, je n'ai rien à dire*» (Tr. Bernard: *Petit Café I. 3*) — *Si vous pouviez trouver une façon de me mettre en évidence, ça me ferait tellement plaisir* (Tr. Bernard: *Petit Café II. 9*) — *Et bien, je vous laisse pour que vous lui parliez. S'il me trouvait là, ce serait épouvantable* (Flers et Caillavet: *Roi I. 6*) — Cette phrase ne diffère pas, logiquement, d'une construction avec proposition subjective: *Qu'il me trouvât là, ce serait épouvantable*. Seulement la première forme est beaucoup plus naturelle. Dans de nombreux cas il y a une parenté évidente entre une proposition subordonnée antéposée et un sujet: *Quand j'ai fait cette enquête j'ai pu constater...* = *Cette enquête m'a permis de constater...etc.* Comparez ci-dessus, p. 226 sur «comme et puisque». Notons aussi qu'une proposition de forme hypothétique, mais qui affirme en réalité un fait donné, se place toujours avant la proposition principale, excepté s'il y a reprise:

Si je vous dis cela, c'est pour vous aider à y voir clair (v. exx. Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* p. 183 sq.).

C. La proposition subordonnée s'intercale dans la principale.

La proposition intercalée a une valeur disjonctive:

L'histoire de Jeanne d'Arc, pourvu qu'on cueille les fruits sur la branche, c'est à dire qu'on prenne les faits dans les

registres du procès, est belle en toutes ses parties (Barrès: Amitiés 162) — Vous me reconnaissez bien le droit, alors que je vois mon fils malheureux, de m'inquiéter auprès de vous de ce qui fait sa peine (Brieux: La Couvée II. 10).

Très souvent, cependant, l'intercalaison représente un ordre logique. Ainsi au lieu de dire: *Du plus loin qu'il apercevait le curé, Jean mettait son cheval au galop*, où le sujet de la subordonnée reste provisoirement indéterminé, on peut dire: *Jean, du plus loin qu'il apercevait le curé, mettait son cheval au galop (Halévy: Abbé Constantin 54).* La phrase commence ici par le sujet commun et devient ainsi compréhensible dès le début. C'est là un ordre assez fréquent aujourd'hui:

L'orateur, après avoir montré les avantages positifs et immédiats de cette taxe, s'attache à faire ressortir la difficulté d'établir tout de suite une taxe unique à la production (Echo de Paris, 31—3—26) — La succession, si l'on oublie les rapports préalables de ses éléments, n'est jamais connaissable (Delacroix: Langage et Pensée 417) — Un homme ayant couvert la moitié du chemin, quand il sent s'éloigner les figures de la jeunesse et parvient à l'avant-dernier tronçon de la voie, peut être surpris par quelque passion tardive --- (Maurras: Musique 49) — Et sa foi, parce qu'elle fut elle-même douloureuse, difficile, aime et cherche les difficultés (Massis: Jugements II. 253) — M. Faivre, en même temps qu'un artiste, est un philosophe, je serais tenté d'écrire désabusé (Charpentier, Merc. Fr. 1—11—26, 666). — Mais un premier amour, s'il n'a pas été satisfait, laisse chez les femmes aussi peu de traces que l'oiseau dans l'air (Bainville: Jaco 210) — Mes Amis, le premier roman d'Emmanuel Bove, faisait surgir un monde où il semblait que chacun des hommes

qui le liraient, s'il était sincère et sensible, pourrait trouver sa place (J. Cassou, *Nouv. Litt.* 11—12—26).

L'intercalaison, par l'arrêt qu'il cause nécessairement, donne à la phrase un caractère assez dur, saccadé; c'est un style plus rigoureux qu'élégant. On voit par les exemples cités, que cette construction est employée souvent pour éviter la monotonie d'une série de coordonnées; ainsi: *L'orateur montre les avantages... et s'attache à faire ressortir la difficulté...*, devient: *L'orateur, après avoir montré les avantages..., s'attache etc.* Dans d'autres cas, la proposition intercalée détermine le sujet qu'elle suit; ainsi, dans la phrase de Bainville: *Mais un premier amour, s'il n'a pas été satisfait, laisse...*, la proposition intercalée est l'équivalent plus accentué d'un adjectif («insatisfait»). Parmi les exemples cités, d'autres présentent la même particularité.

Les règles données ici pour la place des propositions subordonnées «adverbiales» sont vraies d'une manière générale, mais en même temps approximative. La liberté est trop grande dans ce domaine pour qu'une étude détaillée soit fructueuse, du moins au point de vue du grammairien.

LIVRE QUATRIÈME

Adverbes subjectifs et phrases subjectives.

CHAPITRE I.

Adverbes subjectifs.

Un certain nombre d'adverbes ont pour fonction de nuancer le fait énoncé dans la phrase à laquelle ils s'ajoutent, en indiquant l'attitude, le sentiment qui accompagne chez celui qui parle l'énoncé principal, plaisir, déplaisir, affirmation, doute: «heureusement, malheureusement, décidément, sûrement, certainement, évidemment, vraiment, naturellement, sans doute, peut-être»; ou bien la notion d'une connexion avec un énoncé précédent, auquel le second énoncé s'ajoute en s'y conformant, en s'y opposant ou en le résumant: «en effet, d'ailleurs, en outre, du reste, en tout cas, cependant, toutefois, pourtant, en somme, donc». Le second groupe se rapproche, on le voit, de la fonction des conjonctions, avec seulement un sens un peu plus plein, et une place plus libre.

En effet, ces mots, qui déterminent la phrase entière sans se rattacher plus intimement à aucun des mots ou groupes de mots qui la composent, se placent librement en tête, à la fin, ou à l'intérieur de la phrase, avec une tendance assez marquée, et surtout pour les adverbes (et adverbiales)

du dernier groupe, à prendre la première place, comme le font naturellement les mots de sentiment et de rattachement.

Voici quelques exemples, auxquels on peut ajouter, pour la place initiale, les exemples de notre livre II. p. 130 sqq.

A. Place initiale.

Heureusement, c'est fini. — Décidément, je n'ai pas de chance. — Évidemment, celui-là n'est pas l'idéal (Tr. Bernard: Petit Café II. 6) — Sans doute, un roi n'est pas fait pour être un théologien, ou un mystique (Bertrand: Louis XIV 326) — En effet, elle rit (Boylesve: Le meilleur ami 110) — D'ailleurs le gouvernement ne s'endort pas sur cette certitude (Temps 18—7—26) — En tout cas, la situation était franche (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 179).

B. Place finale.

Je l'ai oublié, malheureusement. — Il le fera, évidemment. — Tu m'as oubliée encore, naturellement (Flers et Caillavet: Roi I. 2) — ...s'il avait existé des documents de ce genre je ne l'eusse pas ignoré, sans doute (Martin du Gard: Jean Barois 259) — Trott n'a pas mal d'ailleurs (Lichtenberger: Trott 178).

On remarquera que l'adverbe subjectif vient ici toujours après une pause qui le détache du reste de la phrase.¹

¹ Dans un sens dérivé, «peut-être» se place presque toujours à la fin de la phrase, à savoir quand le mot, par un développement particulier, en est venu à représenter une affirmation énergique: *Je suis le roi, peut-être!* (A. Jarry: *Ubu Roi*).

C'est le cas aussi pour «déjà», indiquant l'irritation de ne pas trouver un mot qu'on cherche: *Comment est-ce qu'il s'appelle, déjà?*

C. Place à l'intérieur de la phrase.

J'ai décidément horreur de votre quartier latin (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 33) — Il y a certainement là quelque chose à faire (Chateaubriant: M. des Lourdines 39) — Tous, évidemment, n'ont pas cette force égale (Jaloux, Nouv. Litt. 3—7—26) — Ces maisons anciennes ont vraiment beaucoup de cachet (Duhamel: Deux hommes 117) — Toute la faute n'en est pas sans doute à M. Paul Claudel (Massis: Jugements II. 258) — On a souvent, en effet, parlé de l'influence d'André Gide (ibid. 87) — M. de Lacretelle est-il, d'ailleurs, un romancier? (ibid. 126) — Il y a, du reste, toutes sortes d'échos (Temps 8—12—26) — L'air toutefois restait houleux, inquiet (Duhamel: Deux hommes 20) — Tout ce qui était, en somme, le véritable sens, la beauté de l'univers! (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 18). Des trois ordres, c'est là le plus littéraire. Il est, cependant, tout à fait naturel après les déclancheurs: c'est, il y a, etc.

CHAPITRE II.

Phrases subjectives.

Les adverbess subjectifs de notre premier groupe s'apparentent étroitement à des phrases subjectives telles que: *c'est heureux, malheureux, certain, etc.; on le voit, je le crois, il est vrai, etc.*

De telles phrases peuvent avoir la même indépendance vis-à-vis de l'énoncé principal que les adverbess subjectifs, et se placent librement, comme ceux-là:

A. Place initiale.

C'est curieux! Ça n'y est plus! — Chose curieuse! le monarque, qu'on accuse d'avoir été si efféminé, fut poussé

par ses maîtresses - - - à prendre la direction des armées (Temps 25—7—26) — Mais, chose plus troublante, la douce et pure héroïne de cette histoire est la même que l'exquise Marie Arnoux de l'Education sentimentale (R. Dumesnil, Merc. Fr. 15—11—26, 96).

B. Place finale.

Monsieur Bigredon, vous êtes un homme de la plus vaste intelligence, c'est entendu (Tr. Bernard: Petit Café II. 7) — Je suis même étonné de mon calme. Voici deux nuits que je dors d'un sommeil de plomb. Au point que, le matin, j'en suis fourbu. Très calme, je t'assure (Martin du Gard: Les Thibault III. 1. 9).

C. Place à l'intérieur de la phrase.

*Le père Agais continue, je crois, ses recherches (v. Gennep, Merc. Fr. 1—11—26, 698) — Bois, dit-il. Tu as, je le vois, besoin de te purifier (Duhamel: Pierre d'Horeb 215) — Ce langage n'a jamais été, bien entendu, celui du gouvernement (Poincaré, v. Temps 5—8—26) — La situation à faire aux différents éléments qui peuplent la Macédoine et qui, on le sait, sont fortement travaillés par diverses propagandes (Temps 18—7—26) — L'esprit de précision dans l'espace, comme dans le temps, a singulièrement compliqué, on le voit, et aggravé les relations entre les hommes (E. Martinet, Rev. Hebd. 25—6—27, 398) — Les phrases subjectives peuvent aussi se subordonner l'énoncé principal: *Il est (c'est) heureux qu'il soit là etc. (v. livre I. p. 64).**

L'équivalence des phrases subjectives et des adverbes subjectifs a pour résultat que ces derniers peuvent se subordonner l'énoncé principal de la même façon:

Heureusement, cher monsieur, que votre parti n'a pas encore supprimé l'armée (Flers et Caillavel: Roi III. 6) — Oui, certainement que je la déteste, mais ça ne serait pas une raison (Tr. Bernard: Petit Café III. 8) (v. d'autres exemples: Sandfeld-Jensen: Bisætningerne p. 27).

Très rarement, la subordonnée précède l'adverbe subjectif: *Qu'elle soit déchirante pour qui la subit, sans doute: mais - - - (A. Fontainas, Merc. Fr. 1—10—26, 160).*

C'est là une contamination d'une espèce rare, d'un adverbe avec une proposition principale; mais aussi l'adverbe a-t-il une valeur nettement prédicative, et d'autre part, la proposition a un caractère très uni, qui la rapproche du mot.

LIVRE CINQUIÈME

Parties du discours à place privilégiée.

CHAPITRE I.

Pronoms et adverbess relatifs.

Ces mots qui ont pour fonction de rattacher une proposition subordonnée à un terme de la phrase précédente¹, se mettent régulièrement en tête de la proposition. L'antéposition d'un terme de rattachement que nous avons constatée partout au cours de notre étude, et plus particulièrement quand le terme en question contenait un pronom démonstratif, — le pendant coordonnant du relatif subordonnant —, est pour ce dernier une règle invariable, qui l'emporte sur la plupart des autres règles déterminant les places normales des membres de la phrase :

A l'heure qu'il est. — Une famille que tu ne connais pas.
— *Une pauvre vieille à qui elle avait donné une aumône.*
— *La maison où il était né . . . etc.*

¹ La définition ne tient pas compte des propositions relatives substantives, rares en français moderne, qui constituent par elles-mêmes un des membres de la proposition principale.

Les pronoms et adverbess relatifs ne rattachent pas seulement la subordonnée à l'antécédent, ils représentent aussi ce terme corrélatif dans la proposition relative, excepté dans la syntaxe du langage vulgaire, où «que» est devenu une pure particule relative, qui garde la fonction de rattachement et de subordination mais qui ne représente pas l'antécédent dans la subordonnée: *Mon cousin que vous avez diné avec lui l'autre jour.*

Les seuls termes de la proposition qui peuvent précéder le pronom relatif sont :

1) les conjonctions : et, mais, ou, puis (la dernière rarement), qui coordonnent la proposition relative à une autre proposition relative ou à un adjectif : *Une femme de quarante ans et qui ne les portait pas* (v. Sandfeld-Jensen, op. cit. § 52—53, p. 69—72).

2) les prépositions : *L'homme avec qui elle vit*.

3) des substantifs déterminés par le pronom relatif régi par «de» : *C'est un peintre devant les tableaux de qui on a passé vingt fois* (*J. Romains, N.R.F. 1—10—27, 419*) — . . . lieu fort propre à s'y reposer et dans l'herbe duquel il s'assit (*Voisins: Laurier 156*). Si le substantif déterminé est régi par une préposition, c'est là le seul ordre possible. Dans les autres cas, les deux ordres sont possibles : *Son cousin de qui l'existence lui était insupportable* (*Bourget: Cruelle énigme 201*) — *M^{me} de Bouillon de qui elle guettait l'entrée* (*Gyp: Leurs âmes 309* — cit. avec d'autres exemples dans : Sandfeld-Jensen: *Bisætningerne* p. 48—49). «Dont», qui remplit la même fonction, se trouve toujours en tête de la phrase. Le substantif déterminé par «de qui» ou «dont» ne forme pas groupe avec ce mot mais garde sa place normale dans la proposition : *L'homme dont tu connais le fils etc.*

Pour les rapports entre la proposition relative et l'antécédent, v. II^e partie, livre I: Le substantif et ses déterminants.

La proposition relative se complique quelquefois en se combinant avec une autre proposition, proposition subjective le plus souvent, qui n'est pas simplement intercalée dans la proposition relative sous forme d'incise, mais qui se la subordonne sous la forme d'une proposition conjonc-

tive ou d'une nouvelle proposition relative; le pronom relatif dépend tantôt de la deuxième proposition sans y être représenté, tantôt il est repris dans la deuxième proposition, dont il est dans ce cas le sujet.

Les raisons qu'il a cru que j'approuverais. — Les guerres qu'on sait qui avaient marqué la fin de la période romaine, etc.

La dernière construction est peu usitée en français moderne; elle est remplacée par la construction avec incise, par une construction avec infinitif ou enfin par une autre construction double, dans laquelle le pronom relatif est «dont», qui est représenté à son tour dans la proposition conjonctive par le pronom personnel correspondant: *Les guerres qui — on le sait — avaient marqué la fin de la période romaine. — Les guerres qu'on sait avoir marqué la fin de la période romaine. — Les guerres dont on sait qu'elles avaient marqué la fin de la période romaine.* (V. sur ces constructions: Sandfeld-Jensen, op. cit. § 76—77, p. 106—110, et: Malmstedt: Sur les «Propositions relatives doubles»).

CHAPITRE II.

Pronoms et adverbes interrogatifs.

Ces mots ont la même place privilégiée en tête de la phrase que les pronoms relatifs; mais c'est plutôt ici une antéposition d'origine émotive qui s'est généralisée.

Même victoire sur la plupart des autres règles d'ordre des mots: *Qui voyez-vous? — Que fait-il? — A qui le dites-vous? — Où allait-elle? etc.*¹

¹ Dans beaucoup de cas, la proposition interrogative subordonnée se réduit par ellipse au seul mot interrogatif: *Je ne sais plus qui. N'im-*

Mêmes exceptions aussi:

1) Conjonctions: *Et que demande-t-il? — Mais où est-elle?*

2) Prépositions: *A quoi bon? — Pour qui travailles-tu? — Depuis quand êtes-vous ici?*

3) Rarement après un substantif + de: *Le journal de quelle date cherchez-vous?*

Rappelons enfin que les constructions disloquées étudiées dans nos chapitres précédents (v. surtout livre II. p. 147 — 148) peuvent amener un autre terme que le mot interrogatif en tête de la construction: *Ton père, où est-il?* Un terme de rattachement peut aussi précéder le mot interrogatif: *De ce tableau de la France, volontairement borné à des faits, quelles conclusions se dégagent? (Saillens: Toute la France 431) — Non! non! pas de Russan! mais des deux autres, lequel? (Merc. Fr. 15—11—26).*

On trouve, comme pour les pronoms relatifs, des constructions doubles dans lesquelles le mot interrogatif dépend de la seconde des deux propositions qui le suivent: *Que voulez-vous qui se passe? — Où croyez-vous qu'il se trouve maintenant? etc.*

Quelquefois le mot interrogatif est rejeté à la fin de la phrase:

1) La phrase contient deux mots interrogatifs; cela porte *qui, etc.* Il s'est formé ainsi des locutions, dont l'unité se rapproche de celle du mot. Ainsi, une préposition peut précéder la locution entière, et on trouve tantôt l'ordre analytique, tantôt l'ordre synthétique: *Cet homme «venu on ne sait d'où», disait-elle (Lacretelle: Silbermann 39) — Norrois, dans je ne sais quel marché, avait volé mon père, mais là, volé, ce qui s'appelle voler (ibid. 156) — Un troisième, un quatrième, arrivent ainsi à toute vitesse, de l'on ne sait quel centre (Giraudoux: Lectures 21) — On pourrait transporter ce bout du monde n'importe dans quel hémisphère (Fromentin: Correspondance et Fragments inédits) — D'après Bose, on peut obtenir, avec n'importe quelle plante, de semblables réactions (Bohn, Merc. Fr. 1—11—26, 678).*

peut arriver quand on veut se faire répéter une question avec plus de précision dans les détails: *Quand y retourneriez-vous? — Quand retournerai-je où? — Qu'en pensez-vous? — Ce que je pense de quoi?* De même à un enfant qui au lieu de dire: *Bonjour maman, merci maman*, dit simplement: *Bonjour, merci*, on dira pour lui apprendre la politesse: *Bonjour qui? merci qui?*

2) La proposition est en même temps relative et interrogative: ... *le voilà qui se laisse engluer par une femme qu'il a pêchée où? je me le demande* (Huysmans: *Dilemme* 249).

3) Indépendamment de toute condition particulière, le mot interrogatif peut se placer à la fin dans le parler négligé. C'est que, si l'on construit la phrase en parlant, elle peut ne pas se préciser, en tant que phrase interrogative, qu'après avoir été commencée comme une phrase ordinaire; après, cette forme relâchée peut se généraliser; on dira alors: *Et vous revenez quand? — Vous demeurez où? — Le bateau arrive à quelle heure? etc.* (v. Bally, dans *Archiv* 128, p. 117, et Marcel Boulenger, qui a consacré un article dans le *Figaro*, 18—4—27, à «cette affreuse, cette vulgaire et lamentable habitude»).

CHAPITRE III.

Conjonctions.

Nous avons déjà vu comment des adverbes peuvent déterminer la phrase entière et indiquer en même temps une connexion de la phrase avec la phrase précédente. Ces adverbes tendent vers une place fixe au commencement de la deuxième phrase (v. livre II. p. 130 sqq.; livre IV p. 230

—231). Il n'y a entre ces adverbes et les vraies conjonctions aucune limite précise. On voit au cours de l'histoire de la langue des adverbes perdre une partie de leur sens plein et de leur indépendance pour devenir des outils syntaxiques. Arrivés au terme de ce développement, ils prennent invariablement la place initiale, servant ainsi de lien entre les deux phrases. Si l'on veut réserver le nom de conjonctions à ces derniers, la question de leur place se trouve donc impliquée dans la définition. Si, au contraire, on choisit la définition plus large: «un mot qui détermine une phrase et indique sa connexion avec une phrase précédente», il faudra comprendre parmi les conjonctions des mots tels que: «ainsi, du moins, donc, cependant, seulement, d'ailleurs, etc. que nous avons déjà mentionnés. Pour ceux-là, l'antéposition représente la tendance la plus forte, mais non pas la seule place possible.

Cohésion: Les conjonctions composées telles que: «avant que, à moins que, sans que» etc. forment une unité qui n'est cependant pas complète puisqu'elles souffrent des intercalaisons de certains adverbes; plus rarement, et uniquement dans un style très personnel, de propositions entières:

... *quel fameux anarchiste naguère et alors même qu'il défendait l'intelligence!* (Massis: *Jugements II*, 219) — *Le fait est qu'il a trouvé des lecteurs en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, - - - avant même qu'il n'en eût chez nous* (*ibid.* 152) — ... *sans même qu'il ait demandé, au préalable, comme Figaro, «de quoi il est question»* (*Temps*, 11—8—26) — *De même d'ailleurs qu'il n'avait pas consulté son parti samedi dernier* (*Temps* 25—7—26) — *Du moment donc qu'on prononçait au nom de l'Etat des oraisons funèbres* (Maurras: *Musique* 60) — *A moins bien entendu que le sujet ne se re-*

tranche dans un sentiment de familiarité et d'habitude (Delacroix: Langage et Pensée 392) — Tandis, hélas, qu'un Léon Deubel se jette à l'eau par dénuement (Rouveyre: Merc. Fr. 15—10—1926, 396) — A moins encore, ce qui serait conforme aux usages, que ces jeunes gens ne nient que pour pouvoir ensuite s'affirmer eux-mêmes et qu'après avoir crié leur dégoût, ils se jettent sur tout avec un désir forcené de jouir? (Morand, Rev. Par. 15—5—27, 289) — De sorte, quand je dus partir pour Paris, que nous n'avions d'autres souvenirs de ces quinze jours (Giraudoux: Bella 77).

ABBREVIATIONS.

- Bainville: *Jaco* [et *Lori*].
 Barrès: *Amitiés* [françaises].
 Boulenger et Thérive: *Soirées* [du *Grammaire-Club*].
 Cambon: [*La France au travail*]. Lyon.
 Giraudoux: *Lectures* [pour une ombre].
 Gourmont: *Esthétique* [de la langue française].
 Hallays: [*En flânant*]. Touraine.
 Hourticq: *France* [Collection *Ars Una*].
 Marouzeau: *Ordre des mots* [dans la phrase latine. I. Les groupes nominaux].
 Maurois: [*Les Silences du colonel*] *Bramble*.
 Maurras: *Musique* [intérieure].
 Proust: [*Du côté de chez*] *Swann*.
 — : [*A l'ombre*] [*des jeunes filles en fleurs*].
 Voisins: [*Pour l'amour du*] *Laurier*.

Un Index et une Bibliographie accompagneront la II^e partie de cette étude (en préparation).

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Introduction: Remarques générales sur la phrase.	3
Définitions de la phrase	3
La phrase à terme unique	4
La phrase à deux termes	7
Coordination et subordination	12
La phrase complexe	12
La phrase disloquée	21
Rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical.....	27
Plan de l'étude et principes d'explication.....	32
Livres premier: Sujet et attribut.	
Chapitre I: Ordre habituel: sujet—attribut	36
A. La phrase simple	36
B. Cohésion et disjonction	38
C. Dislocation	40
I. Dislocation avec intercalaison	40
II. Dislocation sans intercalaison	41
III. Construction populaire avec soudure complète	41
IV. Sujet repris à l'aide de «ce»	41
Chapitre II: L'ordre attribut—sujet	42
A. Inversion de caractère plus ou moins impulsif	42
I. Inversion simple	42
II. Construction disloquée avec reprise du sujet.....	45
III. Reprise du «sujet» à l'aide de «comme».....	49
B. Inversion par rattachement.....	50
I. Inversion simple.....	50
II. Chiasme	54
III. Inversion dans les définitions, comptes rendus et avis .	56
IV. Inversion disloquée	57
C. Inversion par attraction, formation de groupe (Si, tout, com- bien, plus—plus, moins—moins, jamais, aujourd'hui, seul, à quoi bon).....	61

	Page
Chapitre III: Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou attribut	64
A. Proposition conjonctive	64
B. Infinitif	66
Chapitre IV: Mise en relief à l'aide de «c'est»	68
Remarque	73

Livres deuxième: Sujet et verbe.

Chapitre I: Ordre habituel: sujet—verbe	76
A. La phrase simple	76
B. Cohésion et disjonction	76
C. Dislocation	78
I. Dislocation avec intercalaison	78
II. Dislocation sans intercalaison	79
III. Construction populaire avec soudure complète	79
IV. Sujet repris à l'aide de «ça»	80
Chapitre II: Construction disloquée avec reprise du sujet	80
Chapitre III: Verbes introducteurs	81
A. Inversion avec sujet pronominal vide	81
I. Il y a	81
II. Si analyse il y a	84
III. Il existe, il se trouve, il vient, il arrive, il s'ensuit, il manque, il reste qch	85
IV. Un jour viendra	88
B. Inversion sans sujet pronominal	88
I. Reste(nt) les avoués	88
II. Arrive le général	89
III. Venait ensuite le janissaire	90
IV. Entre (sort) Albert	91
V. Peuvent voter toutes les personnes	91
VI. Vive(nt) les vacancés	93
VII. Sauve qui peut	94
Chapitre IV: Proposition conjonctive ou infinitif sujet ou complément	95
A. Proposition conjonctive	95
B. Infinitif	96
Chapitre V: Verbes de liaison	97
A. L'inversion dans les principales	99
I. Après un attribut	99
II. Après «seul»	100

	Page
III. Après un complément indirect.....	100
IV. Dans les incises.....	101
V. Après un adverbe.....	103
VI. Après une préposition avec régime.....	109
VII. Après une proposition subordonnée.....	113
B. L'inversion dans les subordonnées.....	114
I. Propositions relatives et interrogatives.....	114
II. Propositions comparatives.....	121
III. Propositions temporelles.....	123
IV. Autres subordonnées adverbiales.....	125
V. Propositions participiales.....	127
VI. Propositions conjonctives substantives.....	127
Chapitre VI: Inversion formelle, grammaticale.....	129
A. Inversion après les adverbes conjonctifs et subjectifs (Ainsi, aussi, aussi bien, du moins, au moins, à tout le moins, toujours, encore, encore moins, bien plutôt, tout au plus, tout juste, à plus forte raison, autant, à peine, sans doute, peut-être, en vain, inutilement, rarement, si peu).....	130
B. Phrases interrogatives.....	140
I. Questions sans pronom ou adverbe interrogatif.....	141
II. Particule interrogative «ti».....	142
III. Questions avec pronom ou adverbe interrogatif.....	143
a) Inversion simple et inversion composée.....	143
b) Antéposition absolue du sujet.....	147
c) Reprise du sujet.....	148
d) Mot interrogatif postposé.....	149
IV. Constructions périphrastiques.....	149
V. Interrogation marquée uniquement par le ton.....	150
VI. Formes populaires de l'interrogation.....	151
C. Phrases exclamatives.....	152

Livre troisième: Verbe et compléments.

Chapitre I: Le complément direct.....	158
A. Construction simple.....	158
I. Ordre habituel: verbe—complément.....	158
II. Cohésion et disjonction.....	160
III. L'ordre: complément—verbe.....	162
IV. Complément précédant un infinitif ou un participe... ..	164
B. Construction disloquée.....	166
I. L'ordre: verbe—complément.....	166
II. L'ordre: complément—sujet—verbe.....	167
a) Antéposition emphatique.....	167
b) Rattachement à une phrase précédente par un mot.....	167

	Page
qui répète ou représente un terme de celle-ci ou qui la résume dans sa totalité.....	168
c) Rattachement du complément à un terme qui précède et qui l'appelle par une association naturelle.....	169
d) Le complément est une proposition subordonnée.....	170
e) Le complément antéposé est repris dans une proposition subordonnée qui dépend d'une principale intercalée.....	170
Chapitre II: Le complément indirect.....	174
A. Construction simple.....	174
I. Ordre habituel: verbe—complément.....	174
II. Cohésion et disjonction.....	175
III. Complément indirect à l'intérieur de la phrase.....	175
IV. Complément indirect en tête de la phrase.....	176
B. Construction disloquée.....	178
I. L'ordre: verbe—complément indirect.....	178
II. L'ordre: «complément indirect»—sujet—verbe.....	178
Chapitre III: Rapports du complément direct avec le complément indirect.....	179
A. L'ordre: complément direct—complément indirect.....	179
B. L'ordre: complément indirect—complément direct.....	180
Chapitre IV: Complément composé formant proposition.....	183
A. Complément composé nominal.....	184
I. L'ordre: complément—attribut.....	184
II. L'ordre: attribut—complément.....	184
III. L'attribut du complément en tête de la phrase.....	187
IV. L'un des termes du nexus est régi par une préposition.....	187
V. Complément composé dépendant du verbe «avoir».....	189
B. Complément composé verbal.....	192
Chapitre V: Compléments pronominaux.....	199
A. Complément simple.....	199
B. Complément direct et indirect.....	201
C. Complément composé formant proposition.....	203
D. Datif éthique.....	207
E. Cohésion.....	207
Chapitre VI: Compléments circonstanciels simples.....	208
A. Complément circonstanciel en fin de phrase.....	209
B. Complément circonstanciel en tête de la phrase.....	211
I. Antéposition emphatique.....	211

	Page
II. Rattachement direct à une phrase précédente	212
III. Rattachement par association	213
IV. Chiasme	213
V. Place initiale sous emphase et rattachement	216
VI. Dislocation	216
C. Complément circonstanciel à l'intérieur de la phrase	217
I. Cas particuliers	217
II. Fonction normale: reprise et disjonction	218
III. Cas de limite	221
Chapitre VII: Place des propositions subordonnées adverbiales	224
A. La subordonnée suit la principale	226
B. La subordonnée précède la principale	227
C. La subordonnée s'intercale dans la principale	227
Livres quatrième: Adverbes subjectifs et phrases subjectives.	
Chapitre I: Adverbes subjectifs	230
A. Place initiale	231
B. Place finale	231
C. Place à l'intérieur de la phrase	232
Chapitre II: Phrases subjectives	232
A. Place initiale	232
B. Place finale	233
C. Place à l'intérieur de la phrase	233
Livres cinquième: Parties du discours à place privilégiée.	
Chapitre I: Pronoms et adverbes relatifs	235
Chapitre II: Pronoms et adverbes interrogatifs	237
Chapitre III: Conjonctions	239

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filosofiske Meddelelser
(Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk.)

Bind 38 (kr. 105.-)

- | | kr. ø. |
|---|--------|
| 1. BLINKENBERG, ANDREAS: Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntacto-sémantique. 1960..... | 60.- |
| 2. DIDERICHSEN, PAUL: Rasmus Rask og den grammatiske tradition. Studier over vendepunktet i sprogvidenskabens historie. Med tillæg fra Rasks og N. M. Petersens papirer. Mit einer deutschen Zusammenfassung. 1960..... | 45.- |

Bind 39 (kr. 97.-)

- | | |
|---|------|
| 1. NEUGEBAUER, O.: A New Greek Astronomical Table (P. Heid. Inv. 4144 + P. Mich 151). 1960..... | 3.- |
| 2. ASMUSSEN, JES PETER: The Khotanese Bhadracaryādeśanā. Text, Translation, and Glossary, together with the Buddhist Sanskrit Original. 1961..... | 18.- |
| 3. HJELHOLT, HOLGER: On the Authenticity of F. F. Tillisch' Report of November 24th, 1849, Concerning Conditions in Slesvig under the Administrative Commission. 1961..... | 3.- |
| 4. JOHANSEN, K. FRIIS: Ajas und Hektor. Ein vorhomerisches Heldenlied? 1961..... | 11.- |
| 5. JØRGENSEN, SVEN-AAGE: Johann Georg Hamann »Fünf Hirtenbriefe das Schuldrama betreffend«. Einführung und Kommentar. 1962..... | 26.- |
| 6. HAMMERICH, L. L.: Zwei kleine Goestudien. I. Der frühe West-östliche Divan. - II. Grossherzogin Louise von Sachsen-Weimar - eine politische, keine schöne Seele. 1962..... | 9.- |
| 7. HOLT-HANSEN, KRISTIAN: Oscillation Experienced in the Perception of Figures. 1962..... | 9.- |
| 8. SØRENSEN, HANS CHRISTIAN: Ein russisches handschriftliches Gesprächsbuch aus dem 17. Jahrhundert. Mit Kommentar. 1962 | 18.- |

Bind 40 (kr. 99.-)

- | | |
|---|------|
| 1. HANNESTAD, KNUD: L'évolution des ressources agricoles de l'Italie du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} siècle de notre ère. 1962..... | 18.- |
| 2. BRØNDUM-NIELSEN, JOHS.: Viggo Stuckenberg-Sophus Claussen. En Brevvevling. Med Indledning og Noter. 1963..... | 16.- |
| 3. MØRKHOLM, OTTO: Studies in the Coinage of Antiochus IV of Syria. 1963..... | 20.- |
| 4. BECH, GUNNAR: Die Entstehung des schwachen Präteritums. 1963 | 8.- |
| 5. RIIS, P. J.: Temple, Church and Mosque. 1965..... | 22.- |
| 6. GERLACH-NIELSEN, MERETE: Stendhal théoricien et romancier de l'amour. 1965..... | 15.- |

Bind 41 (kr. 96.-)

kr. ø.

1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part One. From the March Revolution to the November Government. 1965 40.-
2. BUKDAHL, ELSE MARIE: Diderot est-il l'auteur du «Salon» de 1771? 1966 30.-
3. JONES, SCHUYLER: An Annotated Bibliography of Nuristan (Kafiristan) and the Kalash Kafirs of Chitral. Part One. With a Map by LENNART EDELBERG. 1966 18.-
4. HAMMERICH, L. L.: An Ancient Misunderstanding (Phil. 2,6 'robbery'). 1966..... 8.-

Bind 42 (kr. 110.-)

1. HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part Two. From the November Cabinet until the Peace with Prussia and the London Protocol (the 2nd of July and the 2nd of August 1850). 1966 40.-
2. JONES, SCHUYLER: The Political Organization of the Kam Kafirs. A Preliminary Analysis. 1967..... 16.-
3. BIRKET-SMITH, KAJ: Studies in Circumpacific Culture Relations. I. Potlatch and Feasts of Merit. 1967..... 18.-
4. RUBOW, PAUL V.: Shakespeares Sonetter. 1967..... 12.-
5. RUBOW, PAUL V.: Goldschmidt og Nemesis. 1968..... 24.-

Bind 43

(uafsluttet/in preparation)

1. In preparation.
2. ØHRGAARD, PER: C. F. Meyer. Zur Entwicklung seiner Theematik. 1968 30.-

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser **XVII**, 2.

CONTRIBUTIONS À LA DIALECTOLOGIE IRANIENNE

DIALECTE GUILÄKĪ DE RECHT, DIALECTES
DE FÄRIZÄND, DE YARAN ET DE NATANZ

AVEC UN SUPPLÉMENT CONTENANT QUELQUES TEXTES
DANS LE PERSAN VULGAIRE DE TÉHÉRAN

PAR

ARTHUR CHRISTENSEN



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI A/S

1930

Pris: Kr. 14,00.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskabs videnskabelige Meddelelser udkommer fra 1917 indtil videre i følgende Rækker:

Historisk-filologiske Meddelelser,
Filosofiske Meddelelser,
Mathematisk-fysiske Meddelelser,
Biologiske Meddelelser.

Hele Bind af disse Rækker sælges 25 pCt. billigere end Summen af Bogladepriserne for de enkelte Hefter.

Selskabets Hovedkommissionær er *Andr. Fred. Høst & Søn*,
Kgl. Hof-Boghandel, København.

HISTORISK-FILOLOGISKE
MEDDELELSER

UDGIVNE AF

DET KGL. DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB

17. BIND



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL
BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI A/S

1930

INDHOLD

1. L'ordre des mots en français moderne. Première partie. Par ANDREAS BLINKENBERG.
 2. Contributions à la dialectologie Iranienne. Dialecte Guilākī de Reht, dialectes de Fārizānd, de Yaran et de Natanz. Avec un supplément contenant quelques textes dans le Persan vulgaire de Téhéran. Par ARTHUR CHRISTENSEN.
-
-

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.

Historisk-filologiske Meddelelser **XVII**, 2.

CONTRIBUTIONS À LA DIALECTOLOGIE IRANIENNE

DIALECTE GUILÄKĪ DE RECHT, DIALECTES
DE FÄRIZÄND, DE YARAN ET DE NATANZ

AVEC UN SUPPLÉMENT CONTENANT QUELQUES TEXTES
DANS LE PERSAN VULGAIRE DE TÉHÉРАН

PAR

ARTHUR CHRISTENSEN



KØBENHAVN

HOVEDKOMMISSIONÆR: ANDR. FRED. HØST & SØN, KGL. HOF-BOGHANDEL

BIANCO LUNOS BOGTRYKKERI A/S

1930

INTRODUCTION

Dans l'ouest et le sud de l'Iran, c'est-à-dire à l'ouest et au sud du grand désert, on trouve une foule de dialectes et de patois d'origine ancienne que l'on pourrait classer grossièrement en trois grands groupes, un groupe du sud-ouest (dialectes de Fārs et des tribus appelées Lor), un groupe de l'ouest (dialectes des Kurdes) et un groupe central, ou de nord-ouest selon la nomenclature d'Oskar Mann, comprenant les dialectes parlés entre le littoral de la mer caspienne, le grand désert et la chaîne des montagnes bakhtiāries, exception faite des grandes villes, où le persan a fait disparaître les dialectes originaux; le territoire des dialectes centraux correspond à peu près à la Médie de l'antiquité. Des migrations ont créé çà et là des enclaves de dialectes appartenant à un groupe dans le domaine géographique d'un autre groupe. Dans les autres parties du territoire occupé par les tribus iraniennes on constate l'existence de quelques groupes de langues est-iraniennes, qui comprennent le soghdien ancien, le yaghnōbī moderne et l'ossète, dernier reste de la langue des Alains émigrés de la Chorasmie, puis le sace ancien, les dialectes iraniens du Pamir, à l'exception du yaghnōbī, et les dialectes afghans. Tandis que des tribus saces immigrées, ancêtres des Afghans, ont fait disparaître d'autres dialectes

iraniens parlés à l'antiquité dans l'Areia et l'Arachosie, le Balutchistan a été occupé par des immigrants parlant des dialectes appartenant au groupe central; et dans l'Azerbeïdjan le turc a chassé les patois iraniens. A juger d'après les restes pauvres de la langue āzārī recueillis dans la littérature persane et dans le vocabulaire des Turcs de l'Azerbeïdjan par le Seyyed Aḥmad Kesrāvī de Tabrīz¹, cette langue s'est rattachée au groupe central, et probablement au sous-groupe caspien. On prétend d'ailleurs à Téhéran, que l'āzārī original est parlé encore dans quelques villages de l'Azerbeïdjan, mais des recherches sur cette matière n'ont pas eu lieu.

C'est un fait remarquable, qu'aucune trace de dialectes originaux n'est restée dans le Khorassan et les régions adjacentes du Kohestan, à l'est du kāvīr. Les recherches sur les parlers du Khorassan faites par M. W. Ivanow² montrent que ces »dialectes« représentent un persan vulgaire qui a conservé quelques traits archaïques. Les dialectes de Parachi et d'Ormuri, qui ont été récemment l'objet d'une étude approfondie de M. G. Morgenstierne³, sont, d'après la suggestion de M. Morgenstierne, les derniers restes de dialectes iraniens parlés dans l'Afghanistan avant l'immigration des Afghans. On pourrait supposer, que le Khorassan et une partie de l'Afghanistan ont formé, à l'antiquité, un domaine linguistique continue, dans lequel on pourrait placer, peut-être, la langue de l'Avesta, et que le Parachi, qui a quelques traits en commun avec le groupe

¹ *Ādārī yā zābān-e bāstān-e Ādārbāigān*, Téhéran, 1304, nouveau style.

² *Rustic Poetry in the Dialect of Khorasan*, JASB, 1925, p. 233 sqq.; *Persian as spoken in Birjand*, ib. 1928, p. 235 sqq.

³ *Indo-Iranian Frontier Languages*, vol. I, Instituttet for sammenlignende Kulturforskning, Oslo 1929.

central, représente une branche occidentale de ce groupe »est-central« ancien, ce qui serait à peu près le khorassanien ancien. En tout cas, la disparition du khorassanien original a eu lieu de très bonne heure, car la littérature néo-persane, qui apparaît au neuvième siècle de notre ère, prend naissance au Khorassan et en Transoxanie, mais la langue de cette littérature, la langue persane classique, est un dialecte du sud-ouest, tout comme l'était la langue officielle de l'époque des Sassanides. Les Persans, qui ont pour leur nationalité la désignation d'*Īrānī*, appellent leur langue *Fārsī*. La disparition des dialectes originaux du Khorassan est donc un fait qui date des temps pré-islamiques, et qui s'explique par les invasions consécutives de peuples barbares dans cette province.¹ Par suite de l'établissement de garnisons fortes de troupes perses dispersées sur tout le territoire, le Khorassan, déjà dénationalisé par les invasions des barbares, a été réduit, pendant la période des Sassanides, sous le domaine de la langue officielle, qui était la langue de la Perse proprement dite (*Persis*, *Fārs*²).

¹ »Die westliche Hälfte von Khorāsān, die heutige Provinz Khorāsān, war seit Mithradates I die östliche Grenzmark. Sie war der Schauplatz jahrhundertelange Kämpfe, fast ohne Unterbrechung, mit immer neuen Horden mittelasiatischer Barbaren« (E. Herzfeld, Khorāsān, *Der Islam*, XI, p. 119).

² Le fait que la littérature en langue persane a pris naissance au Khorassan a aussi attiré l'attention de M. Ivanow, qui en conclut avec raison que la langue parlée de nos jours à Khorassan est le descendant direct du dialecte dans lequel a été composée, dès le début, la littérature persane, mais en considérant le khorassanien de nos jours comme la langue originale du Khorassan, il est porté à croire, que le persan littéraire n'est pas, en réalité, un dialecte du *Fārs*, mais qu'il a ses origines à l'est de l'Iran (*Tabaqat of Ansari in the Old Language of Herat*, *JRAS*, 1923, p. 11—12, note 2; *Rustic Poetry etc.*, p. 242). Cependant, le persan littéraire appartient sans nul doute au groupe sud-ouest, tout comme le perse des inscriptions cunéiformes et le pehlvi sassanide. Si, à côté des traits caractéristiques de ce groupe-ci (voir Mann, *Die*

Les dialectes que j'étudie dans le présent volume appartiennent au groupe central, qui embrasse les dialectes »caspiens« et »centraux« de Geiger¹. A la bibliographie donnée par Geiger j'ajoute ici les ouvrages suivants, qui ont paru après la publication du GIPh :

E. G. Browne, *A Specimen of the Gabri Dialect of Persia*, JRAS, 1897, p. 103 sqq.

J. de Morgan, *Mission scientifique en Perse*, t. V (Études linguistiques), ouvrage dont l'exactitude laisse à désirer. Des dialectes étudiés par Morgan quelques-uns appartiennent au groupe central, à savoir sept dialectes mazenderaniens (parmi lesquels l'auteur compte le sèmnānī), deux dialectes guilākīs, deux dialectes tāliches, et l'awromānī et le ridjābī, que l'auteur classe à tort parmi les dialectes kurdes.

Arthur Christensen, *Le dialecte de Sæmnān*², suivi d'une notice sur les patois de Sängsar et de Lāsgird, D. Kgl. Danske Vidensk. Selsk. Skrifter, 7. Række, hist. og filos. Afd. II. 4 (Copenhague, 1915).

D. L. R. Lorimer, *Notes on the Gabri Dialect of Modern Persian*, JRAS, 1916, p. 423 sqq.

Les Dialectes d'Awromān et de Pāwā, textes recueillis par Åge Meyer Benedictsén, revus et publiés par Arthur

Tājik-Mundarten der Provinz Fārs, p. XXI sqq.), on trouve dans le persan littéraire des traits appartenant au groupe central (voir W. Lentz, *Die nordpersischen Elemente in der neupersischen Literatursprache bei Firdosī*, ZII, IV, p. 251 sqq.), c'est que l'influence de la civilisation arsacide sur celle de l'époque sassanide a amené, dès le commencement, une forte influence d'un certain dialecte central, qui était la langue officielle des Arsacides, sur le pehlvi sassanide. Cet état de choses ne diminue pas la valeur du recueil de textes khorassaniens de M. Ivanow, car ces textes nous font connaître le développement spécial de ce dialecte pārsī transplanté dans le Khorassan déjà avant l'islamisme, et duquel est née la littérature persane classique.

¹ Grundriss der iranischen Philologie, I, 2, pp. 344—406.

² La prononciation Sæmnān (Sèmnān) serait plus exacte.

Christensen, D. Kgl. Danske Vidensk. Selsk. hist.-filol. Meddelelser, VI, 2 (Copenhague, 1921).

A Short Anthology of Guran Poetry, by Major E. B. Soane, JRAS, 1921, p. 57 sqq.

V. Zhukovski, Материалы для изученія персидскихъ нарѣчій, II, Petrograd, 1922: dialectes des environs de Sēmnan (dial. de Sāngisār et de Chāmārzod), des environs d'Isfahan (dial. de Sede, de Gāz, de Kāwrōn), des environs de Chiraz (dial. de Sīvānd), dialecte gourānī de Talahedāchk; dialecte des juifs de Kachan.¹

V. Ivanow, Two Dialects Spoken in the Central Persian Desert (dial. d'Anarak et des villages de Khūr et de Mīhrdjān), JRAS, 1926, p. 405 sqq.

O. Mann, Kurdisch-persische Forschungen, Abt. III, Band I (Nordwestiranisch), bearbeitet von Karl Hadank (1926): dialectes de Khūnsār, de Mahallāt, de Natanz, de Nāyīn, de Sēmnan, de Sīvānd et de Sō-Qohrud.²

D. L. R. Lorimer, Is there a Gabri Dialect of Modern Persian? JRAS, 1928, p. 287 sqq. (contre Hadank).

V. Ivanow, Notes on the Dialect of Khūr and Mihrijān, AO, VIII, p. 45—61 (1929).

Le savant russe A. A. Romaskevitch a rassemblé des matériaux sur une série de dialectes, dont la plupart appartiennent au groupe central (dialectes de Mazenderan, de Natanz, de Kāshā, de Yāzd et des juifs d'Isfahan, voir les »Mélanges asiatiques«, 1919, p. 451 sqq.) mais ils sont, que je sache, inédits jusqu'à présent.

¹ Au dehors du groupe central: le dial. d'Abdou, qui est un dialecte kurde, et celui de Tadjrīch, qui est du persan vulgaire. Le tome III, publié la même année, contient des textes en bakhtiārī, qui est un dialecte lorī.

² Les matériaux de feu Oskar Mann concernant les dialectes gourānīs et le zāzā n'ont pas encore été publiés.

De mon avis, on pourrait établir quelques sous-groupes principaux du groupe central. Un sous-groupe distinct embrasserait les dialectes caspiens (ceux du Mazenderan et du Guilan, le *tāt* et le *tāliche*¹). Dans un autre se classeraient en général les dialectes de la région de *Sēm-nān*, des environs de *Kachan* et d'*Isfahan* et du territoire qui s'étend entre ces deux villes et à l'est d'*Isfahan* jusqu'aux confins du grand désert (*Nāyīn*). Les dialectes *gourānīs* avec l'*awromānī* formeraient un troisième sous-groupe, auquel se rattacherait peut-être le *zāzā*, mais pour nous former une idée plus exacte de ce sous-groupe supposé, nous attendons la publication des volumes prochains des recherches de *Mann* et les matériaux recueillis par *M. Minorsky*. Le *sēm-nānī* a une place à part dans le second sous-groupe.² Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à un tel classement; tel dialecte classé dans un sous-groupe a des traits qui le distinguent des autres dialectes du même sous-groupe, et que l'on retrouve dans tel dialecte d'un autre sous-groupe. Jusque-là je puis me ranger à l'avis de *M. Hadank*: »Jede Mundart ist gewissermassen ein Gewächs für sich, unter besonderen Bedingungen entstanden und entwickelt. Daher verträgt sie keine schematische Behandlung; man darf sie nicht in eine künstliche, im voraus

¹ Pour ces dialectes, voir la bibliographie donnée par *Geiger* (*GIPh*, I, 2, p. 344 sqq.) et l'article *Tāt* de *V. Minorsky* dans l'«*Enzyklopaedie des Islām*». Quant au *guilāki*, voir ci-après.

² S'il faut classer le *sāngsarī* (ou *sāngsārī*) et le *lāsgirdī* avec le *sēm-nānī*, comme je l'ai fait provisoirement dans mon étude sur le dialecte de *Sēm-nān* (voir la critique de *M. Hadank* dans sa préface du dernier volume des «*Kurdisch-persische Forschungen*», p. C sqq.) ou non, voilà ce qui ne se laisse pas décider, vu le peu de matériaux dont nous disposons, y compris les douze petits textes *sāngsārīs* données dans le tome II des «*Materiaux*» de *Zhukovski*. Le dialecte de *Chāmārzōd*, en tout cas, ne se rattache pas au *sēm-nānī*.

fertige Schablone pressen¹. Soit dit entre parenthèses: je ne puis pas voir dans l'existence ou la non-existence d'un suffixe déterminatif une marque distinctive de quelque importance, comme le veut M. Hadank²: dans quelques dialectes ce suffixe se trouve dans des cas rares, dans d'autres il s'est conservé, mais a perdu sa valeur déterminative³.

Lorsqu'au printemps de 1929 j'entrepris mon second voyage en Perse, j'avais l'intention d'étudier surtout deux dialectes trop peu connus jusqu'à présent, à savoir le guiläkī de Recht et le natanzī.

Quant on parle du guiläkī sans donner à ce mot une définition plus exacte, on désigne par là le dialecte de Recht, capitale de la province du Guilan. Les habitants des villages du Guilan parlent des patois divers, qui, pour la plupart, ne diffèrent pas beaucoup, à ce qu'il semble, du dialecte de Recht, exception faite de la langue parlée à Lāhīdjān, laquelle présente des particularités plus distinctes, tant pour la prononciation que pour le vocabulaire. Le

¹ Introd., p. LXI.

² Ibid., p. LVI.

³ Je saisis l'occasion de présenter quelques petites corrections au travail très soigneux, en général, de M. Hadank. P. 46, l. 22: *gidāī bālād gān* (*gīn*) est traduit p. 49: »werde Stadt-Bettler«; c'est l'expression persane *bālād šodān*, »être capable, comprendre«; il faudrait donc traduire: »apprends à faire le métier de mendiant«; de même la phrase finale du conte: *hātā bālād gīn gādāī ēī jūr-ū* ne signifie pas »Jetzt werde städtischer [Bettler]! Welcher Art ist [diese] Bettelei?« mais »Comprends maintenant ce que c'est que le métier de mendiant«. — P. 47, l. 2: *īnīzhūn mūn dū bārāshānī*; *dū* est sans doute une faute d'impression pour *dā*, v. p. 21 a. — P. 115, l. 25: *é khūnā khārāb* est traduit p. 116, l. 20: »Ein Leben ist vernichtet«; il faut traduire: »ô misérable!« (litt. »ô toi, dont la maison est détruite« ou »que ta maison soit détruite«); l'expression *khānā-khārāb* est commune en persan. — P. 206: Präs. sing. 2. *mūkhurāī*«, lire »Präs. sing. 3« (à comp. p. 221, l. 25). — P. 209: *گدشن* (fehlt bei Christensen)«; le verbe se trouve dans le § 45 de ma grammaire *sēmnanīe*.

dialecte de Recht est la langue, pour ainsi dire, »civilisée« des Guiläkīs, et les gens de Recht parlent avec un certain dédain des patois rustiques des villages. Or, bien que la ville de Recht soit située à l'entrée de la Perse, sur la grande route de Bakou à Téhéran, le dialecte parlé à cette ville a été singulièrement négligé. Le premier ouvrage à consulter sur le guiläkī est le livre d'Alexandre Chodzko intitulé »Specimens of the Popular Poetry of Persia« (Londres, 1842). L'auteur donne, p. 525—555, des spécimens de chansons guiläkies en lettres arabes, dont le dernier en lāhīdjānī, avec des notes et un vocabulaire. Bérézine, dans ses »Recherches sur les dialectes persans« (1—3, Casan, 1853), donne une esquisse sommaire et peu satisfaisante d'une grammaire guiläkīe (p. 121—141). Le tome III des »Beiträge zur Kenntniss der iranischen Sprachen« de B. Dorn contenait une exposition de la grammaire guiläkīe et une série de textes en prose et en vers; malheureusement tout le tirage de ce volume, qui était prêt pour la publication, a été anéanti après la mort de l'auteur, mais un des exemplaires très rares qui ont été sauvés a été utilisé par W. Geiger dans son exposition des »dialectes caspiens« dans le »Grundriss d. iran. Philologie«, I, 2, p. 344 sqq. L'anecdote du jugement de Salomon est donnée en guiläkī en lettres arabes dans le »Caspia« de Dorn (p. 217); elle a été reproduite par Geiger (l. c. p. 377) dans une transcription dont l'exactitude est limitée par l'insuffisance des moyens d'expression de l'alphabet arabe. Enfin, l'»Essai sur les dialectes de Mazenderan et de Ghilan« de G. Melgounof (ZDMG, t. 22, p. 195—224) contient un vocabulaire, une série de phrases et dix-sept chansons guiläkīs, dont une dans le dialecte de Lāhīdjān, le tout en lettres arabes avec une transcription approximative »d'après la pronon-

ciation locale». Les textes et vocables recueillis par J. de Morgan (voir ci-dessus) sont peu importants. En somme, les matériaux à notre disposition sont insuffisants et ne répondent pas aux exigences modernes d'une étude scientifique.

Quant au dialecte de Natanz, ville on grand village situé à peu près à mi-chemin entre Kachan et Isfahan, à l'est d'une chaîne de montagnes qui s'étend dans la direction Kachan-Nāyīn, le résultat des recherches faites jusqu'à présent sont très pauvres. J. E. Polak a donné, dans son livre »Persien. Das Land und seine Bewohner« (I, p. 265), une liste de 33 mots natanzīs. Zhukovski a voulu comprendre le natanzī dans ses recherches, mais le seul Natanzī qu'il avait à sa disposition était trop peu intelligent pour lui fournir les renseignements nécessaires, et ainsi il en résultait seulement une soixante-dixaine de mots natanzīs, que l'on trouve dans le vocabulaire du premier volume de ses »Matériaux«. O. Mann a noté, sur la communication d'un Natanzī dont il avait fait connaissance à Isfahan, deux petits textes, qui sont donnés par M. Hadank dans le nouveau volume des »Kurdisch-persische Forschungen« (p. 106—116) avec les notices grammaticales et le vocabulaire qu'on en puisse tirer¹. Dix-sept textes natanzīs recueillis par M. Romaskevitch sont encore inédits, que je sache.

A Recht, grâce à l'introduction de M. Nikitine, ancien consul russe, je fis la connaissance de M. Māhmād Agha Kēsmāī, grand-propriétaire, originaire du village de Kēsmā, à l'ouest de Recht, et possédant une belle maison à Recht.

¹ Voir aussi les remarques de Hadank, p. LXXXXII sq. du volume en question.

Ce Guilākī cultivé, homme d'une tournure d'esprit moderne, m'offrit gracieusement son assistance quant à l'étude du guilākī. Malheureusement, M. Kès-māī tomba malade trois jours après, ce qui mit fin à notre travail, et j'ai dû m'adresser ailleurs. A l'Hôtel d'Europe, où je logeais, il y avait deux garçons; un, qui était Guilākī de naissance, était peu disposé à s'occuper d'études linguistiques, mais l'autre, le plus âgé des deux, Zabīḥ-ollāh (Dabīḥ-ollāh), s'intéressa à l'affaire et consentit à me consacrer toutes les heures libres que lui laissaient ses occupations professionnelles. Zabīḥ-ollāh est un natif de Téhéran d'une famille mazeranienne, mais ayant vécu à peu près dix-huit ans à Recht, il prétendit posséder parfaitement le dialecte local. Sans beaucoup d'instruction, il se trouvait avoir un esprit assez éveillé pour comprendre ce que je désirais savoir, et il était toujours prêt à me rendre service. Il n'est pas nécessaire ici de m'étendre sur ma méthode d'interrogation, que j'ai expliquée dans l'introduction de mon livre sur le dialecte de Sèmnān; je me bornerai à dire que je dressais de jour en jour mon questionnaire, présentant à Zabīḥ-ollāh des séries de phrases d'où je pouvais déduire les phénomènes grammaticaux, revenant toujours aux phénomènes qui ne m'étaient pas parfaitement clairs, en formant de nouvelles phrases pour élucider les questions de toutes parts. Ayant constaté d'abord, que les renseignements que me donnait Zabīḥ-ollāh s'accordaient, en général, avec ceux que j'avais recueillis de la bouche de Māhmād Agha Kès-māī, je me suis appliqué à compléter le schème grammatical et à augmenter mon vocabulaire, puis je fis traduire à Zabīḥ-ollāh l'anecdote du jugement de Salomon et trois petites anecdotes tirées de mes »Contes persans en langue populaire«. J'ai demandé à Zabīḥ-ollāh, s'il savait des

contes qu'il pût me raconter en *guilākī*, et le lendemain il avait un texte tout préparé. C'était un conte assez long, qu'il s'obstinait à me dicter d'abord en persan, afin que je comprisse plus facilement les termes *guilākīs*. Ensuite il me dicta le texte *guilākī* phrase par phrase, mais lorsque j'en avais noté un peu plus que la moitié, notre collaboration fut brusquement interrompue. L'autre garçon d'hôtel partit pour une affaire de famille, et tout le travail de l'hôtel incombant à *Zabiḥ-ollāh*, il n'avait plus un moment libre. Comme l'absence de son collègue pouvait durer des semaines, j'ai résolu de quitter Recht pour ne pas perdre mon temps. J'avais en réserve un jeune *Guilākī*, qui faisait ses études à Berlin depuis un an, et qui m'avait offert son assistance avant mon départ pour la Perse.

Aussi, après mon retour, j'ai fait un séjour à Berlin pour compléter mes recherches sur ce dialecte. Le jeune homme en question, M. *Ismā'īl Djāvīd*, est un natif de Recht, qui a passé toute sa vie dans sa ville natale jusqu'à son départ pour l'Allemagne. L'assistance de cet homme très intelligent et possédant une instruction solide, étant au courant aussi de la grammaire des principales langues européennes, m'a été inappréciable. J'ai réexaminé d'abord, avec lui, tous mes matériaux recueillis à Recht. Quelques inexactitudes ont été corrigées. La prononciation de M. *Māhmād Agha Kèsmāī* était, dans de rares cas d'ailleurs, un peu influencée par celle du patois de *Kèsmāī* (il disait *vaporsæn*, »demander«, tandis que la prononciation à Recht est *va-pārsæn*). La langue de *Zabiḥ-ollāh*, d'autre part, présentait quelquefois des réminiscences de son origine mazenderanienne (*fāndāraesæ*, »il regarda«, au lieu de *fāndāraestæ*; *nātanæsæ*, »il ne pouvait pas«, pour *nātanæstæ*). M. *Djāvīd* m'a fourni, en outre, une quantité de mots et locutions et

de particularités grammaticales. Enfin il m'a dicté deux anecdotes, il m'a fourni quelques chansons guiläkies et traduit en guiläkī la dernière moitié du conte de Zabīh-ollāh d'après le texte persan que celui-ci m'avait dicté. Il ne s'est pas tenu strictement, cependant, au texte persan, mais il l'a redit de sa propre façon; c'est dire que sa reproduction guiläkie ne dépend pas de la phraséologie persane.

Arrivé à Téhéran, je me suis mis aussitôt en quête d'un Natanzī. Les Natanzīs sont, me dit-on, des gens actifs et entreprenants. Beaucoup d'entre eux vont à Téhéran ou à Isfahan pour s'engager comme jardiniers. Le jardinier du Grand Hôtel, où j'avais établi mon domicile, était un Natanzī. Je l'ai essayé, mais l'ai trouvé peu propre à m'aider dans mes recherches. Alors mon ancien ami, M. Mīrzā Yahya Dawlātābādī, poète distingué et auteur de romans et de manuels à l'usage des écoles, m'a mis en relation avec un théologien âgé, natif de la ville de Natanz et autrefois député de sa ville natale au parlement. Il s'appelle Şadru'l-ʿulāmā. A le juger par son extérieur, il serait la personnification de la vieille Perse, enturbanné, toujours couvert d'un ʿabā style ancien, portant des pantouffles et ayant la barbe et les ongles teints de henna; du reste il est un homme doux, aimable et content de peu, et dont la piété n'est nullement empreinte d'intolérance en matière de religion. Pendant une dizaine de jours, Şadru'l-ʿulāmā venait chaque jour me donner des leçons de natanzī. Il travaillait très soigneusement, répondant aux questions avec peu de spontanéité, réfléchissant longuement pour trouver la meilleure expression, quand il s'agissait d'une question un peu difficile. J'ai fait très vite l'observation, qu'il y avait des divergences notables entre le dialecte de Şadru'l-ʿulāmā et le natanzī des textes de Mann,

et aussi entre le vocabulaire de mon informateur et le vocabulaire natanzī de Zhukovski.

Un jour, Ṣadru'l-^ʿulāmā n'arriva pas au temps fixé, et puis je ne le revoyais pas pendant des semaines. Pour le moment, je ne fis pas d'efforts pour le retrouver, car une autre personne, qui se disait Natanzī, s'était présenté à moi. J'ai constaté aussitôt, que ce »Natanzī«, ^ʿAlī-Khān de son nom, n'était pas originaire de la ville de Natanz. On appelle Natanz tout un district, dont le centre est la ville ou qāṣbā de Natanz, et qui embrasse en outre environ soixante-dix villages.¹

^ʿAlī-Khān était natif de Fārizānd, village situé à cinq farsakh de distance de Natanz, d'après l'assertion unanime de ^ʿAlī-Khān, de Ṣadru'l-^ʿulāmā et d'un domestique natif du même village, dont je parlerai ci-après. En effet, tous les habitants du district en question s'appellent des Natanzīs, bien que les dialectes ou patois qu'ils parlent présentent, comme j'ai eu l'occasion de le constater, des différences considérables. Beaucoup des »Natanzīs« qu'on trouve à Téhéran et à Isfahan ne viennent pas de la ville de Natanz, mais de différents villages du district de Natanz. C'est ainsi, sans doute, que s'expliquent les divergences entre les mots et les formes grammaticales notés par

¹ Voici quelques-uns de ces villages mentionnés par mes informateurs: Hāndjān, Voulougārd, Tchimā, Tākiā, Fārizānd, Bidhānd, Ouchtā, Koundjoun. Tous, excepté Ouchtā, se trouvent dans l'énumération des villages voisins de Natanz et de Kāchā donnée par Zhukovski (Mat., I, p. VIII). Sur la carte la plus détaillé de ces régions-là que je connaisse, »Karte von Persien 8 d (Isfahān), herausgegeben von der kartogr. Abteilung der kön. preuss. Landesaufnahme, Aug. 1918, vergrößerter Nachdruck nach dem Blatte B VII der russischen Zwanzigwerstkarte von Persien 1 : 840.000«, je ne retrouve parmi ces noms-ci que celui de Hāndjān (Хенджентъ), situé au nord-ouest de Natanz, à une distance de 25 kil. ou environ 4—5 farsakh.

les auteurs divers comme natanzīs: les mots natanzīs de Zhukovski et les textes de Mann représentent probablement des dialectes parlés à différents villages du district de Natanz. 'Alī-Khān prétendit être un cultivateur aisé, possédant en commun avec ses frères un bien dont les revenus lui permettaient de vivre dix mois de l'année à Téhéran sans rien faire. Un mois après, il sollicita une place de domestique dans une des banques de Téhéran. Il était, en somme, quelque peu fanfaron, mais il venait toujours à l'heure, était bon travailleur pour ce qui est de notre besogne, et un informateur de premier ordre: il comprenait la portée de mes questions, et ses réponses étaient promptes et sûres, sans que je ne pusse jamais l'attraper en contradictions. Il me fournit une série de contes dans son dialecte, et une étude attentive de ces textes donna pour résultat bien des observations intéressantes sur des questions de grammaire.

D'un point de vue linguistique, le dialecte de Fārizānd est plus intéressant que celui de la ville de Natanz: il a conservé bien des traits anciens et caractéristiques qui, dans le natanzī proprement dit, ont été effacés sous l'influence du persan. Cette influence a été plus prononcée, sans doute, dans le langage de Ṣadru'l-'ulāmā, surtout dans le vocabulaire, qu'elle ne l'eût été dans le langage d'un Natanzī illettré; mais pour les phénomènes de grammaire, qui se rencontrent dans les textes de Ṣadru'l-'ulāmā, on pourrait difficilement y chercher des particularités individuelles. Du reste, les dialectes des villages du district de Natanz sont considérés par les vrais Natanzīs comme des patois corrompus, et c'est pour cela aussi que les villageois désignent leur parler comme du »natanzī«. 'Alī-Khān m'assurait que son dialecte à lui, pauvre patois de paysans aux yeux de Ṣadru'l-'ulāmā, était le plus pur natanzī.

Plus tard, j'ai fait la connaissance de deux autres personnes qui se disaient des Natanzīs, et qui étaient tous les deux des natifs de Fārizānd. Le premier en était un domestique dans la maison d'un persan riche, l'autre était jardinier. Je leur fis traduire des phrases pour contrôler les indications d'Alī-Khān, surtout quant aux particularités qui distinguent le fārizāndī du natanzī proprement dit. La langue natale de ces deux hommes était en effet celle d'Alī-Khān, sauf quelques petits traits individuels. Tous les deux connaissaient personnellement 'Alī-Khān.

J'ai trouvé, enfin, un jardinier qui s'appelait un Qoh-rūdī. Mais il en est de la désignation de «qohrūdī» comme de celle de «natanzī»: Qohrūd étant le plus grand et le plus important village d'un district, les habitants de tous les autres villages de ce district se disent des Qohrūdīs. Moḥammād Dja'far, le jardinier en question, était né dans le village de Yaran¹. M'étant assuré, par quelques questions préliminaires, de l'aptitude de Moḥammād Dja'far, qui, pour illettré qu'il fût, avait un esprit assez éveillé, je me suis mis à travailler avec lui. Comme cette sorte de travail lui était inaccoutumé, nous avons rencontré au commencement quelques difficultés. Si, par exemple, je lui demandais en persan la première ou la deuxième personne du pluriel d'un verbe, il me donnait invariablement les formes correspondantes du singulier en yaranī; pour apprendre les vraies formes il me fallait demander non pas l'équivalent yaranī de «nous allons», «vous allez», mais de «nous autres cinq personnes nous allons», «vous autres quatre personnes vous allez» etc. Autre surprise! Le dialecte «qohrūdī» de Moḥammād Dja'far était plus proche du dialecte «natanzī»

¹ C'est probablement le village qui porte le nom de Yerend dans l'énumération de Zhukovski (Mat. I, p. VIII).

d'Alī-Khān que du qohrūdī de Zhukovski (Mat. I) et de Mann-Hadank (Sō-Qohrūdī, p. 232 sqq.). Bien que Yaran soit séparé de Fārizānd par les montagnes, de sorte qu'un homme à pied a douze heures de marche à peu près pour venir d'un des deux villages à l'autre (d'après l'indication de Moḥammād Dja'far), leurs habitants parlent à peu près le même dialecte avec une prononciation un peu différente.

Moḥammād Dja'far n'était pas un conteur comme Alī-Khān. Pour me procurer des textes yaranīs, je lui fis donc traduire l'histoire du jugement de Salomon, un de mes »Contes persans« et deux des textes qu'Alī-Khān m'avait donnés en fārizāndī. Comme on trouvera dans les dernières deux pièces des correspondances frappantes entre le texte d'Alī-Khān et celui de Moḥammād Dja'far, et que même des irrégularités grammaticales dans le texte d'Alī-Khān se repètent dans celui de Moḥammād Dja'far, j'appuie sur le fait, que ce dernier n'a pas traduit les deux anecdotes d'après le texte fārizāndī, mais que je les lui ai racontées en persan; donc, il n'a pas été influencé par la phraséologie d'Alī-Khān.

J'avais repris en même temps les études du natanzī proprement dit. Un jour, j'ai rencontré Ṣadru'l-'ulāmā dans la rue. Il m'a dit que, le jour où je l'avais attendu en vain, il était venu, mais le portier lui avait dit que je n'étais pas chez moi. Il n'avait pas voulu revenir, parce que les domestiques de l'hôtel, auxquels l'extérieur peu moderne du molla avait déplu, l'avaient traité avec impolitesse. Comme à ce moment-là je ne logeais plus à l'hôtel, il consentit à revenir chez moi, et alors nous avons continué notre travail, jusqu'à ce qu'un jour il dut quitter Téhéran pour se rendre à Natanz. Je lui ai fait traduire

en natanzī l'histoire du jugement de Salomon¹, une des anecdotes que m'avait racontées 'Alī-Khān et cinq de mes »Contes persans«.

Les remarques suivantes serviront à établir la relation entre les trois dialectes en question:

Différences principales entre le fārizāndī et le yaranī:

Le yaranī a un ž pour le j fārizāndī dans le mot žan, »femme« (fār. jan).

Le yaranī a une tendance prononcée vers l'harmonie des voyelles, tendance qu'on retrouve dans le guilākī et, sporadiquement, dans d'autres dialectes centraux. Elle a été remarquée sous certaines conditions dans le dialecte de Nāyīn (Mann-Hadank, p. 130).

La formation fārizāndīe du futur au moyen du verbe auxiliaire *kāmon* est inconnue au yaranī.

Les pronoms indéfinis fārizāndīs *ilæj*, *jeile* n'existent pas en yaranī.

Différences principales entre le natanzī d'une part, le fārizāndī et le yaranī d'autres part:

Le fārizāndī et le yaranī expriment le plus souvent le génitif et la relation entre le substantif et l'adjectif déterminatif sans *izāfāt*. Le natanzī a toujours l'*izāfāt*. J'ai remarqué, cependant, que le domestique fārizāndī employait l'*izāfāt* dans bien des cas où 'Alī-Khān le supprimait.

Le natanzī désigne l'accusatif par la terminaison persane *-rā*, qui n'est pas employée dans les deux autres dialectes.

Le préfixe verbal fārizāndī-yaranī *a-* n'est pas d'usage en natanzī.

¹ Dans l'anecdote persane il s'agit d'un juge anonyme. D'après Šadru'l-'ulāmā ce juge était le calife 'Alī.

Les désinences de la 1^{ère} et de la 2^e personnes du pluriel (au dehors de la construction passive) est en *natanzī*, comme en persan, *-īm*, *-īd*, en fār. et yar. *-imæ*, *-iæ*.

Les pronoms suffixes de la 2^e pers. du singulier et du pluriel sont en *natanzī* *-d* (*-ī*) et *-dân* (*tân*) respectivement, en fār. et yar. *-i* et *-jân*. Les dialectes de Färizând et de Yaran se distinguent par là de tous les autres dialectes centraux que je connaisse.

Le *natanzī* fait un emploi constant du mot complémentaire *ta* avec les noms de nombre et, ce qui est plus remarquable, avec l'article indéfini (*i-ta*), tout comme le dialecte de Kächä (Zhukovski, Mat. I, p. 15, l. 12) et les dialectes *guiläkīs* et *mazenderanīs*.

Le *natanzī* ne semble pas connaître de postpositions, pas même la postposition *-de*, qui est très commune dans les deux autres dialectes en question.

Le pronom indéfini *färizândī-yaranī gone* est inconnu au *natanzī*.

Le *natanzī* ne connaissant pas la préposition *färizândī-yaranī* *χāj*, «avec», emploie toujours les prépositions persanes *bā* et *hämrah-e*.

Pour «vouloir» le *natanzī* a le thème *piä-*, le *färizândī* et le *yananī* le thème *gi-*.

Différence entre le *färizândī* d'une part, le *natanzī* et le *yananī* d'autre part:

Le *natanzī* et le *yananī* connaissent, comme l'*awromānī*, un passif à formatif *-i-* inconnu au *färizândī*.

Le *färizândī* et le *yananī* se rapprochent, par des traits isolés, tantôt à un, tantôt à un autre des dialectes parlés sur le territoire entre Kachan et Isfahan, surtout au *qoh-rūdī* d'une part, au *kächāi* d'autre part. En *khunsārī* *-dār*

est employé postpositionnellement comme la forme plus réduite *-de* en fārizāndī et yaranī.

Examen du natanzī de Polak, de Zhukovski et de Mann.¹

Polak. ²	Šadru'l- ulāmā.	Fāri- zāndī.	Yaranī.	Kāchāī.	Qohrudī.
<i>mune</i> , mère.	<i>māĵ.</i>	<i>mune.</i>	<i>mune.</i>	{ <i>māī.</i> <i>mōne.</i>	{ <i>mōne.</i> <i>mūne.</i>
<i>bena</i> , arbre.	<i>deraxl.</i>	<i>dəraxl.</i>	<i>dəraxl.</i>	<i>diraxl.</i>	<i>bena.</i>
<i>jena</i> , femme.	<i>ĵæn.</i>	<i>ĵan.</i>	<i>žan.</i>	{ <i>žen.</i> <i>ĵen.</i>	<i>jen(e).</i>
<i>haste</i> , cour.	<i>hājāt.</i>	<i>hājāt.</i>	<i>hājāt.</i>	?	?
<i>kæрге</i> , poule.	<i>morĵ.</i>	<i>karg.</i>	<i>karg.</i>	<i>karg.</i>	<i>karg(e).</i>
<i>auftau</i> , soleil.	<i>oxtov.</i>	{ <i>âftāw.</i> <i>âxtāw.</i>	<i>âxdāw.</i>	<i>ōxtōj.</i>	<i>ōftōj.</i>
<i>ruzar</i> , jour.	<i>rū.</i>	<i>rū.</i>	<i>rū.</i>	<i>rū.</i>	{ <i>rū.</i> <i>rūzōr.</i>
<i>schue</i> , nuit.	<i>šov.</i>	<i>šāw.</i>	<i>šæw.</i>	<i>šev.</i>	<i>šōj.</i>
<i>kemer</i> , pierre.	<i>sāγγ.</i>	<i>sāγγ.</i>	<i>sāγγ.</i>	<i>seng.</i>	{ <i>seng.</i> <i>kemer.</i>
<i>wid</i> , saule.	<i>vī.</i>	<i>vej.</i>	<i>vē.</i>	<i>vē.</i>	<i>vēt.</i>
<i>ispe</i> , chien.	<i>kujā.</i>	<i>kujā.</i>	<i>kujā.</i>	<i>kūva.</i>	<i>espa.</i>
<i>muldschun</i> , chat.	<i>meli.</i>	<i>malī.</i>	<i>malī.</i>	<i>meli.</i>	<i>molĵīn.</i>
<i>vischutsch</i> , petit.	<i>kāsālā.</i>	<i>kāslæ.</i>	<i>ĵūĵja.</i>	<i>kas.</i>	<i>vūĵūj.</i>
<i>haet</i> , main- tenant.	<i>hatōn.</i>	<i>hat(än).</i>	<i>halän.</i>	<i>hatū(n).</i>	<i>hat.</i>

¹ Je cite les mots indiqués dans les transcriptions individuelles des différents auteurs.

² Persien, I, p. 265.

Polak.	Şadru'l- 'ulāmā.	Fāri- zāndī.	Yaranī.	Kāchāī.	Qohrūdī.
raz, jardin.	bāġ.	bāq.	rāz.	raz.	raz.
behuzimè, je dormis.	ba-m'zoa.	bāhoton.	(hota òn).	bezulūn.	bōχūtūn.

Le «natanzī» de Polak est un dialecte très proche du qohrūdī.

Zhu- kovski. ¹	Şadru'l- 'ulāmā.	Fāri- zāndī.	Yaranī.	Kāchāī.	Qohrūdī.
ōu, eau.	ov.	āw.	āw.	ōu, ōv.	ōu.
Kartmun, faire.	(Inf. -dān).	kārdān.	kārdān.	Kardemūn.	karden.
oimīn, homme.	{ mira. mērd.	{ aχe. mārd.	mera.	uimīn.	ōdam.
Kartūna, nid.	?	qāšūn.	?	{ hüjāna. Kardōtūn.	{ šōχūne. kargedūn.
ōftōu, soleil.	oχtov.	{ āflāw. āχlāw.	āχdāw.	ōχtōj.	ōftōj.
ōndū, là.	noa, novā.	niē(-de).	nehan.	ū.	nīgī(da).
ūhūnde, de ce côté-là.	no vār.	?	?	ūla.	nūala.
ōsse, lente- ment, bas. (p. āhāstā).	āssā.	jāvāš.	jāvāš.	ōssa.	?
ōvī, gazelle.	āhū.	ošgār.	āhū.	ōhū.	ōhū.
īndūda, ici.	ænton.	ande(-de)	ahan.	īndj.	ānde.
kōī, où?	ko, kia.	ko, kiā.	kiā.	kōe.	kiġō.
asm, cheval.	asb.	asm.	asb.	asm.	asp.
istexōn, os.	ostāχan.	ossoχūn.	ostoχān.	ussuχūn.	ustuχūn.
eġgulī, doigt.	oġgošt.	aġgošt.	aġgošt.	aġguš.	eġgüš.

¹ Mat. I, vocabulaire.

Zhu- kovski.	Şadru'l- ‘ulāmā.	Färi- zāndī.	Yaranī.	Kächāī.	Qohrudī.
mass, grand.	<i>gōrd.</i>	<i>gōrd.</i>	<i>gōrd.</i>	<i>gurd.</i>	<i>gurd.</i>
<i>medihō,</i> ceux-ci.	<i>nehā.</i>	<i>nāhā,</i> <i>nūmīn.</i>	<i>neme.</i>	<i>medi.</i>	?
<i>ekče,</i> tant.	?	<i>neqadd.</i>	?	{ <i>īkzōr.</i> <i>ekdīja.</i>	<i>nendagar.</i>
<i>bōn,</i> toit.	<i>būm.</i>	<i>bōn.</i>	<i>bun.</i>	<i>būn.</i>	<i>būn.</i>
<i>berō,</i> frère.	<i>bārāj.</i>	<i>dade.</i>	<i>daje.</i>	<i>berāi.</i>	<i>dōdū.</i>
<i>Kasa,</i> petit.	<i>kāsālā.</i>	<i>kāslā.</i>	<i>jūχja.</i>	<i>kas.</i>	<i>vūjūj.</i>

Pour les mots *ōu*, *asm*, *bōn*, le *natanzī* de Zhukovski s'accorde le plus avec le *fārizāndī*, qui connaît aussi *āflāw* (*ōflōu*); l'adverbe *īndūda* est de même formation que *fār. andede*. Les formes *ōsse*, *berō*, d'autre part, s'accordent davantage avec celles du *natanzī* de Şadru'l-'ulāmā. Différent de tous les trois dialectes: la terminaison d'infinitif *-mun*, les formes pronominales *īn* (dans *īndūda*), *ōn* (dans *ōndū*) et *medihō* et les mots *oimīn*, *kartūna*, *ōvī*, *eygulī*, *mass*. Le mot *oimīn* (à comp. *kächāī uimīn*, *zāfrāī aimī*) n'existe pas dans nos trois dialectes, mais selon le domestique *fārizāndī* »homme« s'appelle *āimin* dans le dialecte de Bidhānd dans le district de Natanz.

Mann. ¹	Şadru'l- ‘ulāmā.	Färi- zāndī.	Yaranī.	Kächāī.	Qohrudī.
<i>dādē,</i> frère.	<i>bārāj.</i>	<i>dade.</i>	<i>daje.</i>	<i>berāi.</i>	<i>dōdū.</i>
<i>āzā,</i> je, moi.	<i>mūn.</i>	<i>mān.</i>	<i>mān.</i>	<i>mu(n).</i>	<i>me(n).</i>
<i>dī,</i> autre.	<i>bī.</i>	<i>abī, bī.</i>	<i>abī, bī.</i>	<i>ebī, 'bī.</i>	<i>abī, 'bī.</i>
<i>-jī,</i> aussi.	<i>-(ā)m.</i>	<i>-jī.</i>	<i>-jī, -ī.</i>	<i>jī, ham.</i>	<i>jī, hem.</i>

¹ Hadank, p. 106 sqq.

Mann.	Şadru'l- ‘ulāmā.	Färi- zāndī.	Yaranī.	Kächāī.	Qohrudī.
<i>hā</i> , main- tenant.	<i>hatōn</i> .	<i>hat(ān)</i> .	<i>hatān</i> .	<i>hatū(n)</i> .	<i>hat</i> .
- <i>mī</i> , pron. suff.	- <i>mūn</i> .	- <i>mūn</i> .	- <i>mūn</i> .	- <i>mūn</i> .	- <i>mūn</i> .
<i>nizān</i> , ainsi.	?	<i>nezān</i> .	<i>nezān</i> .	<i>ūzūn</i> .	<i>nezenī</i> .
<i>vār</i> , devant.	(<i>no-vār-e</i> , de l'autre côté de)	<i>vār</i> .	<i>vār</i> .	<i>vusse</i> .	<i>ver</i> .
<i>bāštōn</i> , j'allai.	<i>bašiōn</i> .	<i>bāštōn</i> .	<i>bōsiōn</i> .	<i>bešōjūn</i> .	<i>baštūn</i> .
<i>ētāmā</i> , il venait (imparf.).	(Imparf. = Prétérit).	<i>atemaōn</i> .	<i>atemiōn</i> .	<i>atemajūn</i> .	<i>atemūdūn</i> .
<i>nūnī</i> , tu n'ap- portas pas.	(thème <i>unī</i> - n'existe pas).	<i>bājuni</i> , tu ap- portas.	<i>bašūnuni</i> , ils ap- portè- rent.	<i>bomōnī</i> , j'appor- tai.	<i>bamhūnī</i> , j'appor- tai.
- <i>t būniā bo</i> tu avais apporté.					
<i>bāvret</i> , il s'en- fuit.	<i>fārār kœ</i> .	<i>bāvret</i> .	<i>bāvret</i> .	<i>bevrūtūn</i> , je m'en- fuis.	<i>baurītūn</i> , je m'en- fuis.

Le »natanzī« de Mann s'accorde plus, en général, avec le fārizāndī et le yaranī qu'avec le natanzī de Şadru'l-‘ulāmā; cependant il a de commun avec ce dialecte-ci le pronom suffixe de la 2^e pers. du sing. -*t*, tandis que le fārizāndī et le yaranī ont -*ī*. Il diffère de nos trois dialectes dans les particularités suivantes: *dī*, »autre«; *āzā*, »je, moi« (ancien cas sujet, forme absolument inconnue de tous mes informateurs); pronom suffixe de la 3^e pers. -*ī* (se retrouve dans le qohrudī); *i* final des pronoms suffixes de la 1^{ère} pers. du sing. (-*mī*) et de la 3^e pers. du sing.

et du plur. (-*shî*); le *v* du verbe »couper« (p. *borîdân*): 3^e pers. du sing. du prétérit -*î bâvirî* etc. (à comp. les formes du même verbe en *zâfrâi*, 1^{ère} pers. du sing. du prétérit. *bomvōnt*); les mots *kôsêbiâ*, »métier«, et *sâin*, »pourquoi« (*wieso?*), qui étaient inconnus à mes informateurs.

En *qohrûdî* et en *kâchâi* chacun des verbes »apporter, amener« (p. *āvordân*) et »porter« (p. *bordân*) a deux thèmes différentes, selon que le régime est un objet animé ou inanimé. Cette particularité (voir Zhukovski, *Mat.*, I, p. 58 et 73), dont il y a des traces dans le *sōi* (Hadank, p. 241), existe aussi en *fârizândî* et en *garanî*¹, mais non pas en *natanzî*.

Voici quelques notices sur les motifs qu'on trouve dans nos contes *guilâkîs* et *fârizândîs*:

Guilâkî, no. V. Voir Wesselski, *Der Hodscha Nasreddin*, no. 513 et notes.

No. VI. Variation du motif: l'arbitre s'empare de l'objet du litige.

No. VII. Femme enfermée dans une demeure souterraine: variation du motif de l'emprisonnement d'une jeune femme (généralement vierge) dans une tour (Grimm, no. 12, voir *Bolte-Polívka*, I, p. 97 sqq.). Dans les contes de ce type-ci l'amant grimpe dans le haut de la tour en s'accrochant aux tresses de la femme, trait qui est resté dans notre conte, bien qu'il soit absurde là où il s'agit d'une chambre souterraine. — L'examen de l'urine pour voir si elle est d'un homme ou d'une femme, est un trait que je n'ai trouvé autre part. — Le second derviche tire une femme d'une pomme. C'est une variation d'un motif connue du

¹ §§ 39 et 43.

prologue-cadre des 1001 nuits (Chauvin, V, 188—191, VIII, 59; Wesselski, *Märchen des Mittelalters*, p. 185 sqq.). Ici le motif a été amplifié.

Färizändī (-Yaranī), no. II. Motif d'un conte de sot, dont je ne connais pas de parallèles.

No. III. Motif de sottise (enfermer un ami dans l'étable, emmener un ennemi dans sa maison) employé pour ridiculiser les habitants d'un village voisin. Le personnage principal de cette histoire est un homme bien connu dans la région entre Qohrūd et Natanz. A cause des scrupules de Moḥammād Dja'far, à qui j'ai fait traduire le récit en yaranī, j'ai substitué au vrai nom de ce personnage un nom choisi au hasard.

No. IV. Conte de sot. Au premier motif (le sot, à qui on a dit que le corbeau est »comme son frère«, tue son frère en s'imaginant qu'il est un corbeau) je ne connais pas de parallèles exactes. C'est un cas spécial du thème »Ignorer la relation entre le nom et la chose nommée« (TA III, A. 10 d'après ma nomenclature¹. Le second motif (l'homme avait il une tête, oui ou non?) est très répandu; voir Wesselski, *Der Hodscha Nasreddin*, no. 374 et notes, Lorimer, *Persian Tales*, no. 23 (p. 148 sqq.), conte de »Molbo« danois.

No. VI. Un homme qui n'a pas d'enfants est attristé en regardant ses cheveux gris dans le miroir. Il a un enfant par la vertu des prières d'un homme pieux. Le jeune homme qui a hérité des richesses de son père, les gaspille avec ses amis. Ces trois traits sont des lieux communs dans les contes orientaux. Il semble, du reste, que l'histoire manque de fin.

¹ Voir mon mémoire »Motif et thème« (FF Communications, no. 59), p. 29.

No. VII. La possession d'une femme dépend de son habileté à trouver le mot d'une énigme. L'énigme badine dont il s'agit ne m'est pas connu d'autre part.

Pour les contes tirés de mes »Contes persans en langue populaire«, voir les notes de ce livre-là.

Comme un supplément, je présente cinq anecdotes dans le persan vulgaire de Téhéran. Ces textes-ci me donnent lieu à quelques remarques. Dans l'introduction du volume *Abt. III, I* des »Kurdisch-persische Forschungen«, M. Hadank fait la critique de mes »Contes persans en langue populaire« en écrivant¹: »Die Stücke sind, mit seltenen Ausnahmen, in einer nur wenig gemilderten Schriftsprache abgefasst; dementsprechend ist der grammatische Abschnitt über die Volkssprache, den Christensen den Erzählungen vorausschickt, überaus dürftig ausgefallen und berührt die wesentlichen Punkte gar nicht. Man vermisst eine Umschrift des persischen Textes«. Un peu plus loin², l'auteur mentionne les »Contes en persan populaire« publiés par M. Henri Massé dans le *JA*, t. 206: »Massé hat mit derselben Versuchsperson gearbeitet wie Arthur Christensen, bietet aber für die Erforschung des gewöhnlichen Volkspersisch ungleich mehr, weil seine Texte in phonetischer Umschrift aufgezeichnet sind.« M. Hadank s'est un peu trompé sur le but que je m'étais proposé en publiant mon recueil, et j'avoue que j'ai pu donner occasion à cette méprise en me servant des expressions telles que »persan

¹ p. XXXIV.

² p. XXXV.

populaire« et »langue vulgaire« sans préciser la portée de ces expressions. Du reste, j'ai rendu compte de mon intention en écrivant¹: »Je formai alors le dessein de mettre sur le papier ces historiettes d'après sa dictée², sans rien changer dans la forme, et d'augmenter ainsi d'une petite collection de textes faciles et caractéristiques le peu de matériaux qui existent pour l'étude de la langue persane de tous les jours.« Si j'avais voulu donner des spécimens de la langue des illettrés, je n'aurais pas reproduit les contes tels que le Seyyed me les racontait, car le Seyyed parlait le persan des gens cultivés, mais mon intention était de donner des matériaux d'exercice aux personnes qui désiraient s'habituer à parler le persan, et pour ce but tout pratique c'était justement des spécimens de la langue des classes bien élevées que je cherchais. Et comme les règles de la prononciation se trouvent dans toutes les grammaires pratiques du persan moderne, il m'a paru superflu d'ajouter une transcription phonétique de cette langue conventionnelle.

Quant aux textes donnés en transcription par M. Massé, il ne m'était pas toujours facile d'y reconnaître la prononciation des Téhéraniens. Or, pendant mon dernier voyage en Perse, j'ai eu le plaisir de renouveler mes anciennes relations amicales avec le Seyyed Faižollāh Nādīmu'l-molk, et il m'a dit que, selon la demande de M. Massé, il lui avait dicté la collection de contes en question dans le parler des habitants de Mehhèd, sa ville natale. C'est ce que M. Handank ne pouvait pas savoir, car M. Massé ne le dit pas expressément. La seule indication qui laisse deviner ce fait sont les deux mots placés entre parenthèses dans la re-

¹ Contes persans, p. 4.

² D'après la dictée de Sayyed Faižollāh.

marque introductive de M. Massé: »Les contes qui suivent ont été recueillis auprès de Sayyed Faizollah Nadîm ol Molk (de Mechhed) . . .« Mais je pense que la plupart des lecteurs se sont imaginés que les textes recueillis à Téhéran aient été présentés dans le parler vulgaire de Téhéran. Il va sans dire, que le persan parlé présente des différences locales, surtout quant à la prononciation¹.

En 1918, Mīrzā Yahya Dawlātābādī, le poète et littérateur persan susnommé, m'a fait visite en passant par Copenhague. Il me dicta alors l'histoire du jugement de Salomon et un de mes »Contes persans« dans la langue »bāzārie« de Téhéran. En 1929, il m'a dicté, à Téhéran, les trois autres petits textes qu'on trouvera dans le supplément, et dont les originaux sont tirés également de mes »Contes persans«.

Voici les principales particularités de ce »bāzārī« de Téhéran qu'on trouve dans les cinq textes. Nous y rencontrons bien des traits communs à la plupart des dialectes iraniens, traits que l'on ne doit donc pas considérer comme des marques caractéristiques de tel ou tel dialecte, mais comme des particularités qui distinguent le parler vulgaire, persan ou dialectal, de la langue littéraire.

¹ Je renvoie, quant à ce point, aux remarques données ci-dessus (p. 5) concernant le khorassanien. Pour le persan vulgaire parlé au-dehors du Fārs et de Téhéran, voir les textes dans le parler de Tadjrīch, au nord de Téhéran (renfermant quelques traits seulement d'un dialecte appartenant au groupe central), Zhukovski, Mat. II, p. 395 sqq., les mémoires de W. Ivanow sur le khorassanien rustique et le parler de Birdjānd, mentionnés ci-dessus, et »Some Poems in the Sabzawarī Dialect« du même auteur JRAS, 1927, p. 1 sqq.), l'exposition du parler de Badakhchan et de Madaghlacht chez D. L. R. Lorimer (»Phonology of the Bakhtiari, Badakhshani and Madaglashti Dialects of Modern Persian«, Londres 1922), et l'article »Persian Texts from Afghanistan« (AO, VI, p. 309 sqq.) de G. Morgenstierne.

Une syllabe longue à l'origine est ordinairement raccourcie, mais peut rester longue, tout selon la diction, *jé rūbā*, »un renard«, mais *rubā góf*, »le renard dit«.

Cas de l'harmonie des voyelles: *šāqāl* »chacal« (pers. litt. *šāqāl*); *čā-ärz kunām?* »que dirai-je?« (pers. litt. *če...*); *mukunā*, »il fait« (p. l. *mīkunād*); *nimiḡorī*, »tu ne manges pas« (p. l. *nā-miḡūrī*); *bekešām*, »je tire«, mais *bibinām*, »je vois«, *bigir*, »saisis«.

Le *t* des groupes *st*, *št* tombe généralement: *rās*, »droit, juste« (p. l. *rāst*); *as*, *ās*, *es*, »il est« (p. l. *āst*); *fersadām*, »j'envoyais« (p. l. *ferestādām*); *dāš*, »il avait« (p. l. *dāšt*). Dans *nī*, »il n'est pas« (p. l. *nīst*), tout le groupe *st* est tombé. Cependant nous trouvons aussi *nadāšt*, »il n'avait pas«. Entre voyelles *-st-* devient *-ss-*: *nissām*, je ne suis pas« (p. l. *nīstām*). Le *t* final tombe aussi après une autre consonne: *gof*, »il dit« (p. l. *goft*). Un *m* est tombé après l'*š* dans *čāš*, »œil« (p. l. *čāšm*).

Le *d* final tombe dans le groupe *nd*: *kārdān*, »ils firent« (p. l. *kārdānd*); mais nous trouvons aussi *bāšānd*, »qu'il soient«. Devant la conjonction enclitique *o*, le *t* et le *d* finaux après consonne se conservent: *gereft-o...*, »il saisit et...«; *zādānd-o...*, »ils frappèrent et...«.

D'autres exemples de consonnes finales tombées et de réduction de syllabes: *äge*, »si« (p. l. *āgār*); *dige*, »autre« (p. l. *dīgār*); *je*, »un« (p. l. *jāk*); *mīge* ou *mīgād*, selon la diction, »il dit« (p. l. *mīgūjād*); *mībād*, »il faut« (p. l. *mībājād*); *tunæs*, »il put« (p. l. *tuvānest*).

On emploie indifféremment les formes *guspānd* et *gusfāj*, »mouton« (p. l. *gūsfānd*).

Pour pers. litt. *bār dāšt*, »il enleva«, *bār dārīd*, »vous enlevez«, on a *vār dāst*, *vār darīd*.

Les formes verbales à préfixe *mī-* et les prétérits à préfixe *be-* n'ont, généralement, qu'un accent secondaire sur ces préfixes-là; au subjonctif et à l'impératif, au contraire, le préfixe *be* a toujours l'accent principal¹.

Le suffixe de détermination *-e*, *-æ* porte toujours l'accent: *morqé*, »la poule«; *zané*, »la femme«; *šāqālé*, »le chacal«; *dehātjé*, »le paysan«; *qannadé*, »le confiseur«; *ferāngjé*, »l'Européen«; *nowkāræ*, »le domestique«; *āqāæ*, »le monsieur«.

La terminaison du pluriel *-hā* est réduite à *-ā*, *-ā*, même après une voyelle: *širiniā*, »sucreries« (p. l. *šīrīnī-hā*).

La terminaison de l'accusatif *-rā* est souvent réduite à *-ā*, *-ā*, *-ā*. Pour *mārā*, »me«, on dit *mānā*. Mais l'*r* s'est conservé après une voyelle: *širiniārā*, »lés sucreries«.

Entre le substantif et l'adjectif déterminatif, l'*izāfāt* peut être supprimé: *je muš morde*, »une souris morte«; *morqā mān*, »mes poules«.

Le datif s'exprime quelquefois sans préposition: *bede mān*, »donne-moi«; mais *morqerā beš dād*, »il lui donna la poule« (pour ... *be-u dād*).

Le mot complémentaire *tā* employé avec un substantif qui désigne une personne; *do tā zān*, »deux femmes«.

Quelques vocables qui n'existent pas dans la langue littéraire: *paḡmā* »paresseux« (le même mot dans le persan vulgaire de Birdjānd, Ivanow); *jārū*, »celui-là (que tu connais)«; *vāsā*, »à cause de, pour« (fār. *vāsse*, nat. *vasā*); *gāhas*, »peut-être que« (= *gāh āst*).

¹ A comparer les règles du *guilākī* de Recht.

J'ai quelques mots à dire sur l'arrangement de mon livre. Le fārizāndī et le yaranī étant, comme je viens de l'expliquer, très proches l'un de l'autre, j'ai pu réunir ces deux dialectes dans une même description. Le natanzī, d'autre part, pour des raisons pratiques, a été traité séparément. Le vocabulaire spécial de chaque dialecte renferme les mots qui se trouvent dans les textes, à l'exception des verbes, qui ont été donnés en ordre alphabétique selon les équivalents persans dans l'esquisse de grammaire, et des vocables dont la forme ne diffère pas sensiblement de celle du persan; ces derniers n'y sont mentionnés que dans les cas où ils donnent lieu à des observations particulières. On trouvera aussi dans ces vocabulaires spéciaux quelques mots caractéristiques que mes informateurs m'ont fournis par occasion. A la fin du volume j'ai dressé un vocabulaire systématique d'après le schème employé dans mon livre sur le sēmnānī, et qui comprend tous les quatre dialectes qui font l'objet des recherches présentes.

Quant à la transcription des textes et des mots cités des quatre dialectes et du persan vulgaire, j'ai rendu les sons phonétiquement d'après un système expliqué ci-dessous. Pour les mots du persan littéraire, j'ai suivi la transcription graphique des consonnes employée dans la grammaire persane de Salemann-Zhukovski, tandis que j'ai rendu les voyelles d'une façon plus conforme à la prononciation actuelle. En ce qui concerne les noms propres de personnes, de localités etc., cités au-dehors des textes, j'ai cru pratique de modifier un peu la transcription d'après la prononciation française; j'écris par exemple »guilākī«, »le Guilan«, »yaranī«, »gourānī«, Zabīḥ-ollāh (pour Dabīḥu'llāh) etc. Des noms bien connus, tels que Téhéran, Kachan, le Khorassan,

le Mazenderan etc., ont été donnés dans la forme française ordinaire. Les mots tirés des différents dialectes centraux et cités d'après Zhukovski, Mann et autres, sont reproduits dans les transcriptions respectives de ces auteurs.

J'ai enfin le devoir agréable d'exprimer ma gratitude profonde envers la fondation Carlsberg, qui a fait les frais de mon voyage en Perse.

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

Voyelles longues ou demi-longues :

\bar{a} , $\bar{\alpha}$, \bar{e} , \bar{i} , \bar{o} , \bar{u} .

Voyelles brèves :

\acute{a} , a , \ddot{a} , æ , ϵ , e , \acute{i} , o , \ddot{o} , \acute{u} , u , \ddot{u} , \ddot{o} , ø , ø

Consonnes :

b , \check{c} , d , d' , f , g , \acute{g} , h , j , \check{j} , k , K , χ , l , t , m , n , η , \bar{n} ,
 p , q , r , s , \check{s} , t , v , w , z , \check{z} , $'$, \acute{c} .

L' \bar{a} est l' a du mot anglais »hall«, l' \acute{a} a le même son plus bref.

L' a est l' a du mot français »là«.

L' \ddot{a} est à peu près la voyelle du mot anglais »man«.

L' æ se prononce comme le premier e du mot français »reste«.

L' e est l' \acute{e} fermé français.

L' ϵ est un son intermédiaire entre æ et e .

L' o est l' o fermé français.

L' \ddot{o} est la voyelle nasale du mot français »long«.

L' \acute{u} est un son intermédiaire entre l' o fermé et l' ou français.

L' u est l' ou français.

L' \ddot{u} est un son intermédiaire entre l' ou et l' u français, à peu près l' u du mot »Hus« en norvégien ou dans le dialecte de l'île de Bornholm.

L'ö est la voyelle de »sœur«, l'ø celle de »feu«.

L'ə, à prononcer comme l'e de »devant«, s'entend occasionnellement entre deux consonnes adjacentes.

Les consonnes *b, d, f, k, l, m, n, p, t, v* se prononcent comme en français.

Le ě se prononce comme le *ci* italien, le *j* comme le *gi* italien, le *g* comme le *g* français dans »gare«, le *j* comme l'*y* consonne français (»yatagan«).

Le *d'* et le *k* se prononcent comme un *d* et un *k* suivis d'un *i* très bref¹; a comparer les consonnes russes dites »molles«. L'*t* est l'*l* vélaire slave (*t* polonais).

Le *χ* se prononce comme le *j* espagnol. Le *ġ* et le *q* sont le ħ et le ق arabes respectivement; c'est dans le nātanzī seulement que ces deux lettres ont leur valeurs originales, dans les trois autres dialectes, comme dans la prononciation téhéranienne du persan, le ħ est prononcé exactement comme le ق, et dans la transcription de ces dialectes-ci j'emploie donc le signe *q* pour tous les deux.

L'*h* se prononce comme l'*h* danois ou allemand.

L'*η* a le son vélaire du mot danois »Sanger« (allemand Sānger); l'*n̄* est l'*n̄* mouillé espagnol.

L'*r* se prononce toujours par le bout de la langue.

L'*s* est sourd comme le ç français. Le *z* est le sonore correspondant.

L'*š* a la prononciation sourde du *ch* français dans »chemin«. Le *ž* est le sonore correspondant (*j* français).

Le *w* est le *w* anglais, l'*ou* français dans »oui«.

¹ Parmi les consonnes ce sont surtout, d'ailleurs, le *k* et le *g* dont le lieu d'articulation, en persan et dans beaucoup de dialectes, se modifie d'après la voyelle suivante. Prononcées très avant du côté des dents, comme c'est le cas surtout devant un *ā*, un *e* ou un *i*, ces consonnes tendent à devenir *k'*, *g'*.

Les signes ʾ et ʿ rendent le hamza et le ع arabes respectivement et ne se trouvent que dans des mots arabes. Dans la plupart des cas, ces sons ont disparu complètement de la prononciation et ne seront pas indiqués dans la transcription.

Quant à l'accentuation, je n'indique pas l'accent secondaire. Dans les dialectes et le persan vulgaire, les règles de l'accent secondaire sont généralement les mêmes que celles du persan littéraire¹; seulement, dans les cas où les dialectes ou le persan vulgaire ont l'accent principal sur une syllabe qui, dans le persan littéraire, n'a qu'un accent secondaire, un accent secondaire frappe la syllabe qui porte l'accent principal dans le persan littéraire.

¹ »Persan conventionnel« serait peut-être une désignation plus exacte.

ABBRÉVIATIONS

- AO = Acta Orientalia.
- Awr. = Les dialectes d'Awromān et de Pāwā, par Å. Meyer
Benedictsen et Arthur Christensen.
- Chodzko = A. Chodzko, Specimens of the Popular Poetry
of Persia.
- Cont. pers. = Arthur Christensen, Contes persans en langue
populaire.
- GIPh = Grundriss der iranischen Philologie, par Geiger &
Kuhn.
- Had. = O. Mann, Kurdisch-persische Forschungen, Abt. III,
Band I, bearbeitet von K. Hadank.
- Ivanow, = V. Ivanow, Persian as spoken in Birjand, JASB,
1925.
- JA = Journal asiatique.
- JASB = Journal of the Asiatic Society of Bengal.
- JRAS = Journal of the Royal Asiatic Society.
- Lentz = W. Lentz, Die nordpersischen Elemente in der
neupersischen Literatursprache bei Firdosi, ZII, IV.
- MO = Le Monde oriental.
- RMM = Revue du monde musulman.
- Sämn. = Arthur Christensen, Le dialecte de Sämnān.
- Soane = E. B. Soane, A Short Anthology of Guran Poetry,
JRAS, 1921.

Zhuk. ou Zhuk. Mat. = V. Zhukovski, Материалы для изучения персидских нарѣчій, I—III, St. Pétersb. (Pétrograde), 1888—1922.

ZDMG = Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.

ZII = Zeitschrift für Indologie und Iranistik.

allem. = allemand.

anc. p. = ancien persan.

ar. = arabe.

av. = avestique.

awr. = awromānī.

chām. = chāmārzōdī.

fār. = fārizāndī.

fr. = français.

g. = dialecte de Gāz.

gour. = gourānī.

kā. = kāchāī.

kāw. = dial. de Kāwrōn.

khun. = khunsārī.

lāh. = lāhīdjānī.

lās. = lāsgerdī.

mah. = mahallātī.

nā. = nāyinī.

nat. = natanzī.

oss. = ossète.

p. = persan.

pā. = pāwāī.

pers. = persan.

phl. = pehlvī.

qohr. = qohrūdī.

se. = sedeī.

sèmn. = sèmnānī (sāmnānī).

sāng. = sāngisārī (sāngsarī).

sīv. = sīvāndī.

tal. = dial. de Talahedāchk.

vōn. = vōnichounī.

yar. = yaranī.

zāf. = zāfrāī.

DIALECTE GUILÄKĪ DE RECHT

GRAMMAIRE

Les sons.

§ 1. Voyelles longues ou demi-longues: \bar{a} , \bar{e} , \bar{i} , \bar{o} , \bar{u} .

Voyelles brèves: \acute{a} , a , \acute{e} , e , \acute{i} , i , \acute{o} , o , \acute{u} , u , $\acute{\partial}$.

Consonnes: b , \check{c} , d , f , g , h , j , \check{j} , k , χ , l , m , n , η , p , q , r , s , \check{s} , t , v , w , z , \check{z} .

Un w est prononcé quelquefois devant la conjonction enclitique o (»et«), si le mot qui la précède se termine par une voyelle.

Remarques sur les voyelles.

§ 2. La réduction d'une voyelle originairement longue est assez commune.

§ 3. Le guiläkī de Recht a une tendance marquée vers l'harmonie des voyelles: *qubul*, »acceptation« (ar.-p. qābūl); *siġgīn*, »lourd« (p. sāġgīn); *čū-to*, »comment« (p. če ʔōr) etc. Les préfixes verbaux *be* et *ne*, en quelque mesure aussi les préfixes *da* et *fa*, et la préposition *be*, prennent la couleur de la voyelle suivante (à comp. les §§ 21, 142).

§ 4. Dans la plupart des cas où deux voyelles se rencontrent par la disparition d'une consonne intervocalique, les deux voyelles se prononcent séparément: *pear*, »père«; *maār*, »mère«; *dean*, »voir«; *farāseam*, »j'arrivai«; *farāsee*

bum »j'étais arrivé«, etc. Si la dernière des deux voyelles est un *i*, un *j* se développe entre elles: *farāsejīm*, »j'arrivais«. Mais il y a des cas où les deux voyelles se sont fondues en une: $\bar{a} + \bar{a}$ est devenu \bar{a} dans *īsān* »être debout« (p. *īstādān*); \bar{a} (ou *ə*) + $\bar{a} > o$ dans *āmon*, »venir« (p. *āmādān*) etc.

§ 5. L' \bar{a} long se prononce comme un \bar{a} pur et n'a pas le son \bar{a} du persan. Dans quelques cas, l' \bar{a} est prononcé avec une telle longueur, qu'on l'entend comme une suite de deux *a* brefs distincts, ou un *a* bref et un *a* long: *maāzāndārān*, »le Mazenderan«; *golaābī*, »poire« (p. *golābī*). L' \bar{a} conserve son son original devant une consonne nasale et ne prend pas, comme en persan vulgaire et dans beaucoup de dialectes, le son *u*.

§ 6. Différences entre le vocalisme du guilākī de Recht et celui du persan:

a pour *o* persan: *vaaštān*, »laisser«, p. *godāštān*, anc. p. *vi-tar-*).

a pour \bar{a} persan: *-raa*, postposition, marque de l'accusatif et du datif des pronoms personnels (p. *-rā*, *berāje*).

i pour *e* persan: *šiš*, »six« (p. *šēš*); *χūsḡil*, »joli« (p. *χūsḡel*); *bādḡil*, »laid« (p. *bädgel*); *ins*, *insān*, »être humain« (ar.-p. *ens*, *ensān*); *jinn*, »esprit« (ar.-p. *jenn*) etc. Dans d'autres cas on entend un *e*.

i pour \bar{a} persan: *isā*, »est, existe« (p. *hāst*); *ahin*, »fer« (p. *āhān*); *sivā*, »séparé« (ar.-p. *sāvā*).

i pour *o* persan: *šime*, forme oblique de *šuma*, »vous« (p. *šomā*).

o pour \bar{a} persan, devant un *v*: *dovāstān*, »courir« (p. *dāvidān*).

\bar{o} , \bar{a} pour \bar{u} persan: *dōq*, »lait caillé« (p. *dūḡ*); *sūndoq*, »coffre« (p. *šandūq*, *šondūq*); *dūrāq*, »mensonge« (p. *dorūḡ*).

u pour *ā* persan: *čum*, »œil« (p. čäšm); *χāχur*, »sœur« (p. χāhār).

Elision d'une voyelle: *pirhän*, »chemise« (p. pīrahän); *šāzde*, »prince« (p. šāhzādā); *kārbla*, »ville de Kerbela«; *klāfæ*, »rouleau de ficelle« (p. kälāfā). Elision facultative: *jānglan* ou *jāngālan*, »les forêts«; *dūχtran* ou *dūχtæran*, »les filles«; *hajate-drun* ou *-dūrun*, »dans la cour«; *duχde* ou *duχadæ*, »il appela«; *faandræstandæ* ou *faanderæstandæ*, »il regardait«; *goftandri* ou *goftandāri*, »il parle«.

Une voyelle d'appui s'est développée dans *šukur*, »merci à Dieu« (ar.-p. šukr); *sābār*, »patience« (ar.-p. šābr).

Remarques sur les consonnes.

§ 7. 1. *q* est devenu *χ*, comme en persan vulgaire et dans la plupart des dialectes, dans *vāχt*, »temps« (ar.-p. vaqt); mais on dit aussi *vāqt*. — Le *q* final (*ġ* persan) est tombé dans *kālač*, »corbeau« (p. kälāġ + suffixe -č).

2. *χ* est devenu *h* dans *heæn*, »acheter« (p. χārīdān) et tombé dans *viriz*, »lève-toi« (p. bār-χīz).

3. *č* initial s'est maintenu: *či*, »que, quoi« (p. če). Après une voyelle il est devenu *j*: *jæ*, »de« (p. āz, anc.-p. hačā); *jīr*, »sous« (p. zīr, anc.-iran. hača + ađari); *suĵæm*, »je brûle« (intrans., p. mī-sūzām); *suĵanæm*, »je brûle« (trans., p. mī-sūzānām); *jūr*, »sur, au-dessus« (anc.-iran. hača + upari); *-pāj*, »celui qui cuit« (p. -pāz). Il est tombé dans *imru*, »aujourd'hui« (p. emrūz); *diru*, »hier« (p. dīrūz). — Le mot *pāžmårdæ*, »pâmé«, est emprunté au persan.

4. *t* ancien-iranien après voyelle, devenu final en moyen-iranien, s'est maintenu par exception dans *kābut*, »bleu« (p. kābūd).

5. Le moyen-iranien *ð*, provenant d'un *t* après voyelle, est tombé dans *pear*, »père« (p. pedār); *maār*, »mère« (p.

mādār); *bærar*, »frère« (p. berādār); *deæn*, »voir« (p. dīdān); *vaaštæn*, »laisser«, *vaal*, »laisse« (p. godāštān, godār, anc.-iran. vi-tar-). Dans *χû*, »son, sa, ses«, le *d* final est tombé dans la position proclitique, mais avec les pronoms suffixes on a *χûd*.

Un *d* initial, devenu intervocalique par l'adjonction d'un préfixe verbal, se maintient généralement: *faden*, »donner«; cependant, **nā-daštæn*, »ne pas avoir«, est devenu *naštæn*.

Dans le mot arabe qādār, le *d* est devenu *z*: *ûḡqāzār*, »tellement« (p. ān qādār).

6. *b* initial est devenu *v* dans *va-vēn*, »couper« (p. borīdān, racine bri-), par assimilation avec le préfixe *va*.

A un *b* persan correspond un *f* dans *aftafæ*, »aiguillère« (p. āftābā).

7. *r* est devenu *l* dans *fečal*, »pression« (p. fešār); *balg*, »feuille« (mot demi-persan, p. bārg); *vaal*, »laisse« (p. godār). Il est tombé dans *heæn*, »acheter« (p. χārīdān); *va-vēn*, »couper« (p. borīdān); et dans la position finale dans *čito*, *čūto*, »comment« (p. če-ṭōr).

rs est devenu *š* dans *vištæ*, *gušnæ*, »ayant faim« (p. gorosnā).

rt est devenu *rd* dans *pūrd*, »pont« (p. pol).

rz, devenu *l* en persan, s'est développé en *s* dans *vasæn*, »frotter«, pour **va-masæn* (p. mālīdān, av. marz-).

8. *j* initial, devenu *ǰ* en persan, s'est maintenu: *kāja*, »où« (p. kojā); *aja*, »ici« (p. īnjā); *uja*, »là« (p. ānjā). Des mots à *j* initial comme *jow*, »orge«, *jā*, »lieu«, *jan*, »vie âme, corps«, sont empruntés au persan.

9. *v* initial, devenu *b* ou *g* en persan, s'est maintenu dans les mots guilākīs purs: *var*, »fois« (p. bār); *varf*, »neige« (p. bārf, av. vafra-); *vaaštæn*, »laisser« (p. godāštān, anc.-iran. vi-tar-); *viš-tæ*, »ayant faim« (p. goros-nā). Mais

beaucoup de mots à *v* initial ont été remplacés par les équivalents persans: *bīd*, »saule«; *berenj*, »riz«; *gurg*, »loup«; *guzāštæn*, »passer« etc.

10. L's du mot arabe *dārs*, »leçon«, est devenu *z*: *dārz*. *st* est devenu *s* dans *īsān*, »être debout« (p. *īštādān*); *isā*, »est, existe« (p. *hāst*); *usadæn*, »enlever« (phl. *stādan*, p. *sitādān*); *dās*, »main« (à côté de *dāst*).

12. A un *š* persan correspond un *č* dans *fečal*, »pression« (p. *fešār*).

13. Pour *z* et *ž* ancien-iraniens nous n'avons pas d'exemples certains; les mots *dānestæn*, »savoir«, *zanu*, »genou«, *zāmīn*, »terre«, *zān*, »femme«, sont probablement tous empruntés au persan.

14. *h* initial tombe dans le mot *hām* en position enclitique; à la préposition persane *hāmrāh-e* correspond la postposition *-āmrā*. Devant une consonne, *h* est tombé dans *kānæ*, »vieux, ancien« (p. *kohnä*); *mērābān*, »aimable« (p. *mehrabān*), où la voyelle précédente est devenue longue par compensation, comme c'est le cas aussi dans le verbe *fāmāstæn*, »comprendre« (p. *fāhmīdān*, d'une racine arabe). Dans *sāb-žānæ*, »maître de la maison«, le *šāḥeb* ar.-p. a été réduit à *sāb*, réduction qu'on trouve aussi dans le persan vulgaire. Le *h* final tombe: *de*, village (p. litt. *deh*), *mā*, »lune, mois« (p. litt. *māh*). Par assimilation, *h* est devenu *χ* dans *χāzur*, »sœur« (p. *žāhār*).

Au préverbe *ha*, *hā*, commun dans les autres dialectes centraux, correspond *fa* dans le *gulākī* de Recht.

§ 8. Une consonne placée entre deux voyelles est quelquefois redoublée: *dālla*, »double« (pour **dū lā*). Il y a des cas, d'autre part, on le redoublement d'une consonne, résultant de la rencontre de deux mots dans la phrase, est

évité par l'élision d'une des deux consonnes: *pā-kunæm*, »je nettoie« (pour **pāk kunæm*), *kuči-kār*, »petite fille« (pour **kučik kār*). Pour **häft-häst dānæ*, »sept ou huit pièces«, on dit *häf-häs-dānæ*.

§ 9. Cas de métathèse: *varf*, »neige« (p. *barf*, av. *vafra*-); *sāfq*, »plafond« (ar.-p. *sāfq*). La forme négative de *vaalæm*, »je laisse« est *valanæm*; il y a là sans doute une métathèse de **va-nā-læm*, avec insertion de la particule de négation au milieu du thème, comme si *va* eût été préfixe verbal; puis on a formé l'infinitif négatif *valastæn*, le prétérit *valastæm* etc.

Accentuation.

§ 10. L'accent tonique repose en principe sur la dernière syllabe du mot, comme en persan. Une voyelle d'appui n'a pas d'accent: on prononce *sābār* (pour **sābr*), *šúkur* (pour *šukr*). Les suffixes *-ak*, *-aj*, *-ka*, *-læ* attirent l'accent: *mārdák*, *mārdáj*, *čāleká*, *jāqālé*.

Les terminaisons *ān* (du pluriel), *-tār* (du comparatif) et le *yā-ye-nesbāt* ont l'accent; le *yā-ye-vaḥdāt*, au contraire, ne l'a pas. Les terminaisons *-ā*, *-ε* des cas obliques sont inaccentuées, excepté dans le cas où elles se sont fondues dans un *-æ* final du substantif. Le mot complémentaire *tā* est inaccentué dans *í-tā*, »un«, *dú-tā*, »deux« etc., mais accentué parfois dans *u-i-tā* »celui-ci«. La conjonction *āqār*, »si«, a l'accent sur la première syllabe.

§ 11. Dépourvus d'accent sont les conjonctions *o*, *vā*, *jā*, *ki*, le pronom relatif *ki*, le pronom *či* comme dernier élément d'un pronom indéfini (*hār či*) etc., l'adverbe enclitique *-ām* (p. *hām*), les prépositions *be*, *ja*, *tā*, les postpositions monosyllabiques (*-rā*, *-ræ* etc.), excepté *-sær*, qui

porte quelquefois un accent à elle. Les postpositions à deux ou plusieurs syllabes portent quelquefois un accent plus ou moins fort (*-miján, -dúrún, -ru-be-rũ*).

Les pronoms possessifs de la première et de la deuxième personne du singulier, *mí, tí*, sont parfois atones; ils ont l'accent dans la combinaison *mí-šin, tí-šin*, »le mien, le tien«, et s'ils sont régis par une postposition (*tí-vastí*, »à cause de toi«). Les pronoms possessifs à deux ou trois syllabes portent toujours l'accent sur la dernière (*úní, amé, šimé, ušané*).

§ 12. Quant aux substantifs composés, le premier élément est atone ou porte tout au plus un accent secondaire très faible: *kādžūdā-mārdí*, »justice« (litt. »qualité d'homme juge«), *mūrqaŋə púst*, »coque d'œuf« (de *mūrqaŋə*, »œuf«), mais *mūrqaŋə púst*, »la peau des poules« (de *mūrqa*, »poule«). Si deux numéraux, qui se suivent dans la série, sont employés pour désigner une quantité approximative, le dernier seul porte l'accent: *hāf-hāš dānə*, »sept ou huit pièces«; *dū-sə rúz*, »deux ou trois jours«.

§ 13. Pour l'accentuation des formes verbales, on peut donner les règles suivantes:

L'infinitif et le participe passé portent le ton sur la dernière syllabe, le participe présent sur l'avant-dernière (*bārdān, bābārdé, bārdānde*). Dans les temps périphrastiques, le verbe auxiliaire a ordinairement un accent à lui (*bābārdé búm, bārdānde búm*).

A l'impératif et au présent du subjonctif, le ton repose sur le préverbe (*va, fa, də*), s'il y en a, ou autrement sur le préfixe *be, bā* (*vápārs, vápārsəŋ, bābār, bābārəŋ*).

Au présent de l'indicatif, la désinence ou la première

syllabe de la désinence, si elle en a plusieurs, est accentuée (*bārām*, *vapārsīdī*).

Au prétérit et à l'imparfait, la racine ou la dernière syllabe d'une racine polysyllabique porte l'accent (*bābārdæm*, *bārdīm*, *nivīštīm*). Dans les verbes dont le prétérit se termine en *-eām* (p. *īdām*), ou *-æstæm*, *-ostæm*, et l'imparfait en *-ejīm*, la première syllabe de ces terminaisons-là est considérée comme la syllabe finale du thème prétérit et porte l'accent. Si *-eām* est contracté en *-ēm* (*-aām* en *-ām*), cette syllabe, naturellement, porte l'accent (*vapārsēcæm*, *vapārsējīm*, *bāfāmæstæm*, *fāmæstīm*, *busuĵanēm*, *īsām*).

La particule de négation *ne*, *nā* attire toujours l'accent.

Quant à la prosodie, voir les remarques introductives des pièces de poésie (textes VIII—X).

Verbes.

§ 14. Comme en persan, le verbe a deux thèmes, un thème présentiel, au moyen duquel on forme le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif et l'imperatif, et un thème prétérit, dont dérivent l'infinitif, les participes présent et passé et les temps prétéritaux.

§ 15. L'infinitif se termine en *-æn*; si le thème se termine en une voyelle, on ajoute seulement *-n*.

§ 16. Le participe passé est le thème prétérit avec la terminaison *-ε*. Si le thème prétérit se termine en une voyelle, l'*ε* final manque. Si le participe passé doit être employé comme un adjectif, on peut ajouter *būbostε*, »devenu«: *dūxtær-e tāzæ bāzā būbostε*, »une fille nouveau-née«; dans une pièce de poésie nous trouvons *nāẖandε*, »n'ayant pas lu«.

§ 17. Le participe présent se forme en ajoutant *-de* à l'infinitif, dont l'*æn* final est changé, dans quelques verbes, en *an* ou *ēn*.

§ 18. L'impératif est le thème présentiel pur. Au pluriel (2^e personne) il se termine en *-īd*.

§ 19. Les désinences normales sont:

Présent.

1 ^{re} pers. du singulier	<i>-æm, -æmæ</i>
2 ^e „ „ „	<i>-i</i>
3 ^e „ „ „	<i>-ε (e, æ)</i>
1 ^{re} pers. du pluriel	<i>-im -imi</i>
2 ^e „ „ „	<i>-id, -idi</i>
3 ^e „ „ „	<i>-id, -idi</i>

Prétérit.

Imparfait.

	après consonne.	après voyelle.		
1 ^{re} pers. du singulier	<i>-æm</i>	<i>-m</i>	<i>-im</i>	<i>-ejim</i>
2 ^e „ „ „	<i>-i</i>	<i>-i</i>	<i>-i</i>	<i>-eji</i>
3 ^e „ „ „	<i>-ε</i>	-	<i>-i</i>	<i>-eji</i>
1 ^{re} pers. du pluriel	<i>-im, -imi</i>	<i>-im, imi</i>	<i>-imi</i>	<i>-ejimi</i>
2 ^e „ „ „	<i>-id, -idi</i>	<i>-id, idi</i>	<i>-idi</i>	<i>-ejidi</i>
3 ^e „ „ „	<i>-id, -idi</i>	<i>-id, idi</i>	<i>-idi</i>	<i>-ejidi</i>

Remarque 1. On emploie de préférence la désinence *-æmæ* à la 1^{re} pers. du sing. du présent, si ce temps-ci a la fonction d'un futur; mais souvent on se sert des formes en *-æm* et en *-æmæ* sans aucune différence.

Remarque 2. A l'origine, les désinences des trois personnes du pluriel ont été sans doute 1. *-im*, 2. *-id*, 3. *-idi*; puis une confusion est entrée entre la 2^e et la 3^e personnes, et enfin la terminaison *-idi*, étant employée pour la 2^e et la 3^e personnes, a amené une désinence *-imi* à côté de *-im* dans la 1^{re} personne.

Remarque 3. L'introduction d'un *n* devant les désinences, mentionnée par Geiger (GIPh I, 2, p. 363, § 132, 1) comme une particularité du *guiläkī* aussi bien que du *mazenderanī*, semble être un phénomène assez rare dans le dialecte de Recht. Je n'en connais qu'un seul exemple: *hinam*, »j'achète« (p. *mī-χārām*).

Remarque 4. Quelques thèmes prétéritaux sont amplifiés d'un *-st-* précédé d'une voyelle qui varie selon les cas: *būbost-*, thème prétérit de la racine *bu-* dans la signification de »devenir«; *färmæst-*, de la racine *färma-*, »commander«, etc. (à comp. Geiger, § 132,2).

§ 20. Comme le persan et tous les dialectes du Guilan et du Mazenderan, le dialecte de Recht a abandonné la construction passive.

§ 21. Il y a deux sortes de préfixes verbaux. Le préfixe *be* (*bæ*, *bā*, *bī*, *bo*, *bū*, *bu*), dont la voyelle prend la couleur de la voyelle, ou de la première voyelle, du thème, sert à exprimer des différences de temps et de mode. Il est employé à l'impératif, au prétérit, au plusqueparfait (mais non pas à l'imparfait) et au présent du subjonctif. Les préverbes *va*, *fa* (*fä*, *fū*), *dæ* (*dū*), *dær*, *vær* (*vir*), dont le dernier est assez rarement employé, sont attachés à tous les temps et modes de certains verbes. Ces verbes-ci ne prennent jamais le préfixe *be*.

Remarque 1. Les préverbes *va* (pers. $v\bar{a}$ = $b\bar{a}z$) et *dæ* (forme réduite de la préposition *dær*) se retrouvent dans la plupart des dialectes centraux. *Fa* accompagne les verbes qui, dans la plupart des dialectes centraux, ont le préverbe *ha*; il est sans doute étymologiquement identique avec celui-ci. *Vær* (*vir*) correspond au persan *bār*.

Remarque 2. L'*u* du verbe *usadæn* (§ 45) et le *ta* du verbe *tavādæn* (§ 38, 1) sont sans doute originellement des préverbes, car ces verbes-ci ne prennent pas la préfixe *be*. Je suppose, que l'*u* est une forme réduite de *va* et *ta* une modification de *dæ*.

§ 22. Comme nous avons vu (§ 13), le préfixe *be* est accentué à l'impératif et au présent du subjonctif, mais non pas au prétérit et au plusqueparfait. Les préverbes *va*, *fa* et *dæ* portent de même l'accent à l'impératif et au présent du subjonctif. Dans les verbes qui n'ont pas un préverbe, le présent du subjonctif se reconnaît par le *be* préfixé; quant aux verbes à préverbe, c'est seulement par l'accent que le présent du subjonctif se distingue du présent de l'indicatif.

§ 23. La particule de négation est *ne* (*næ*, *nä*, *nu*). Elle s'emploie également comme une particule de prohibition avec l'impératif, comme dans le persan vulgaire. Cette particule exclut l'emploi de *be*. Elle s'introduit entre les préverbes *va*, *fa*, *dæ* et le thème, et comme elle porte toujours l'accent, les formes négatives du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif sont absolument identiques dans les verbes à préverbe.

§ 24. Les Guiläkīs de Recht prétendent que le futur n'a pas de forme spéciale, le présent de l'indicatif étant employé avec le sens d'un futur. Dans ce cas, la désinence *-æmæ* de la 1^{re} pers. du sing. est préférée à *-æm*, théoriquement au moins. Dans un des textes fournis par M. Zabīh-ollāh, nous avons cependant un futur formé à la manière persane, qui trouve l'approbation de M. Djavīd: *χajæm amon*, »je viendrai« (p. *χāhām āmād*).

§ 25. L'imparfait exprime une action ou une situation qui se répète: *har rūz vapārsejīm*, »je demandais tous les jours«. On emploie parfois l'imparfait pour le prétérit.

§ 26. Du participe passé avec le préfixe *be* combiné avec le prétérit-imparfait du verbe substantif on forme le plusqueparfait. Un parfait (passé indéfini) spécial n'existe pas, le prétérit en remplissant la fonction. Le plusqueparfait est employé parfois avec la signification d'un imparfait.

Remarque. L'imparfait est sans doute, quant à la forme, un ancien parfait périphrastique, formé du participe passé avec le présent du verbe substantif.

§ 27. Le participe présent sert à former un présent et un imparfait périphrastiques que l'on pourrait appeler le présent et l'imparfait descriptifs. Le premier de ces deux temps a pour second élément *dāram*, présent du verbe *dāstæn*, »avoir« (p. *dāštān*); mais devant la syllabe *dā* de cette forme verbale, le *-de* final du participe présent est tombé. Ainsi p. ex. **amonde dāram* a abouti à la forme *amondāram*, qui a la signification du »I am coming« anglais.

§ 28. L'imparfait descriptif, qui correspond, pour la signification, à l'anglais »I was coming«, est formé en ajoutant au participe présent du verbe principal le prétérit-imparfait du verbe substantif: *amonde bum*.

Remarque. Le persan parlé connaît un présent et un imparfait descriptifs formés au moyen du verbe auxiliaire *dāštān*. »I am coming« s'appelle *dārām mīājām*; »I was coming« *dāštām mīāmādām*.

§ 29. L'équivalent du conditionnel ou imparfait du subjonctif persan *porsidā bāšām* est *vapārse bim* (participe passé + présent du subjonctif du verbe substantif). »S'il avait été« s'appelle *āgār būboste bī*. On dit aussi, cependant, *āgār vapārsam*, »si je demandais«, comme en persan *āgār mīporsidām*.

§ 30. Le dialecte de Recht emploie rarement le passif. Pour »j'ai été envoyé« on dit *māræ usee kudidi*, »on m'a (litt. ils m'ont) envoyé«. Cependant, on trouve dans nos textes un exemple d'un passif formé à la persane: *bākande būboste*, »il était rasé«. En outre les formes *nāhā*, »il est« (litt. »il a été placé«) et *nāā* (= *nāhā*) *bu*, »il était placé«, ne peuvent être autre chose qu'un parfait et un plusque-parfait du passif; le plusqueparfait de l'actif serait *bānā bu*.

§ 31. Il y a correspondance en nombre entre le sujet et le verbe. Si un sujet au singulier a pour complément un substantif régi par la postposition *-āmrā*, »avec«, le verbe est mis au pluriel: *i-tā zānaj i-tā mārdaĵ-āmrā dustī daštidi*, »une femme avait un rapport d'amitié avec un homme«.

Modèles de conjugaison.

§ 32. Le verbe »être, devenir«.

1. Signification »être«.

	Infinitif.	Participe passé.	Impératif.
	<i>boón</i>	<i>bûbosté</i>	<i>bóbo</i>
	Présent de l'indicatif.		Présent du subjonctif.
	formes suffixes.	formes pleines.	
sing. 1	<i>-æm</i>	<i>ĩsæm</i>	<i>bum (bæm), bim</i>
2	<i>-i</i>	<i>ĩsi</i>	<i>bi, behi¹</i>
3	<i>-æ</i>	<i>ĩsæ, dæraæ</i>	<i>bu, bĩ, be, bebehe²</i>
plur. 1	<i>-imi</i>	<i>ĩsimi</i>	<i>bim, bebehim</i>
2	<i>-idi</i>	<i>ĩsidi</i>	<i>bid</i>
3	<i>-idi</i>	<i>ĩsidi</i>	<i>bid</i>
	Prétérit-Imparfait.		Plusqueparfait.
sing. 1	<i>bum</i>		<i>ĩsa bum</i>
2	<i>bi</i>		<i>ĩsa bi</i>
3	<i>bu, nég. nu-bu</i>		<i>ĩsa bu</i>
plur. 1	<i>bim</i>		<i>ĩsa bim</i>
2	<i>bid, bídi</i>		<i>ĩsa bid</i>
3	<i>bid, bídi</i>		<i>ĩsa bid</i>

Remarque 1. Après un mot qui se termine par une voyelle, le présent suffixe a les formes *-jæm, -ji -jæ* etc.: *χastæ-jæm*, »je suis fatigué«.

Remarque 2. *Dæraæ* signifie »il y a« (dans ou sur quelque chose): *a ĵābε mian kibrit dæraæ*, »dans cette boîte il y a des allumettes«. C'est la 3^e pers. du sing.

¹ Forme négative *nebehi*.

² Formes négatives *nebe, nebi*.

du présent suffixe précédée de la préposition *dær*¹. Dans la forme négative, la particule de négation est introduite devant la consonne finale de la préposition: *dænæræ*. Les phrases »ce n'est pas«, »il n'est pas«, »il n'y a pas« etc. s'expriment différemment selon le cas: *hičči niæ*, »ce n'est rien«; *hičči nænæ*, »il n'y a rien«; *uĵa hičkæs nešæ* (= *ne īšæ*), »personne n'est là«; *a ĵābε mian kibrit dænæræ* ou *dihinæ*, »il n'y a pas d'allumettes dans cette boîte«. »Il y avait, il s'y trouvait« s'appelle *dubu*.

2. Signification »devenir«.

Infinitif. Participe passé. Impératif.

*bostæn**būbostε**bubu*

Présent de l'indicatif.

Présent du subjonctif.

*bæm**bæbæm**bi**bibi*, nég. *nebehi**be**bebe**bimi**bibim**bidi**bibid**bidi**bibid*

Prétérit-Imparfait.

Plusqueparfait.

*bæbæm**būbostæm**bibi**būbosti**bebe**būbostε*, *bostε**bibim**būbostim**bibid**būbostid**bibid**būbostid**būbostε**bum**bi**bu**bim**bid**bid*¹ A comp. Säm. § 27 C.

§ 33. Paradigme d'un verbe à préfixe *va*: *vapārsæn*,
 »demander« (p. *porsidān*).

Infinitif.	Part. présent.	Part. passé.	Impératif.
<i>vapārsæn</i>	<i>vapārsændε</i>	<i>vapārsé</i>	<i>vápārs</i> <i>vápārsid</i>

Présent de l'indicatif (Futur). Présent descriptif.

<i>vapārsæm</i> , - <i>æmæ</i>	<i>vapārsændāræm</i>
<i>vapārsí</i>	<i>vapārsændāri</i>
<i>vapārsé</i>	<i>vapārsændāre</i>
<i>vapārsím</i> , - <i>ími</i>	<i>vapārsændārim</i>
<i>vapārsíd</i> , - <i>ídi</i>	<i>vapārsændārid</i>
<i>vapārsíd</i> , - <i>ídi</i>	<i>vapārsændārid</i>

Prétérit (Parfait).

Imparfait.

<i>vapārsæm</i> ou <i>vapārsæstæm</i>	<i>vapārséjím</i>
<i>vapārséji</i> <i>vapārsæsti</i>	<i>vapārséji</i>
<i>vapārsée</i> <i>vapārsæstε</i>	<i>vapārséji</i>
<i>vapārséjim</i> , - <i>jimi</i> <i>vapārsæstim</i>	<i>vapārséjimi</i>
<i>vapārséjidi</i> <i>vapārsæstidi</i>	<i>vapārséjidi</i>
<i>vapārséjidi</i> <i>vapārsæstidi</i>	<i>vapārséjidi</i>

Imparfait descriptif.

Plusqueparfait.

<i>vapārsændε</i>	}	<i>búm</i>	<i>vapārsé</i>	}	<i>búm</i>
		<i>bí</i>			<i>bí</i>
		<i>bú</i>			<i>bú</i>
		<i>bím</i>			<i>bím</i>
		<i>bíd</i>			<i>bíd</i>
		<i>bíd</i>			<i>bíd</i>

Présent du subjonctif.

*vápārsæm**vápārsi**vápārse**vápārsim, -imi**vápārsid, -idi**vápārsid, -idi*

Avec la particule de négation:

Impératif.

vanépārs

Présent de l'indicatif.

vanépārsæm

Présent descriptif.

vanépārsændārsæm

Prétérit.

vanépārsæm, vanépārsästæm

Imparfait.

vanépārsejim

Imparfait descriptif.

vanépārsændæ búm

Plusqueparfait.

vanépārsē búm

Présent du subjonctif.

vanépārsām

Remarque 1. La prononciation *vavārsæn, vavārsæm* etc. pour *vapārsæn, vapārsæm* etc. est vulgaire, mais très répandue.

Remarque 2. »Je lui demande« s'appelle *ǰæ ûn vapārsæm* ou *ûnâ vapārsæm*.

§ 34. Paradigme d'un verbe sans préverbe: *bārdæn*, »porter, enlever«.

Infinitif.	Part. présent.	Part. passé.	Impératif.
<i>bārdæn</i>	<i>bārdānde</i>	<i>bābārdē</i>	<i>bābār</i>
			<i>bābārid</i>

Présent de l'indicatif (Futur). Présent descriptif.

<i>bāræm, -æmæ</i>	<i>bårdándærem</i>
<i>bāri</i>	<i>bårdándæri</i>
<i>bārê</i>	<i>bårdándære</i>
<i>bārim, -îmi</i>	<i>bårdándærim</i>
<i>bārid, -îdi</i>	<i>bårdándærid</i>
<i>bārid, -îdi</i>	<i>bårdándærid</i>

Prétérit (Parfait).

<i>bābårdem</i>
<i>bābårdi</i>
<i>bābårdε</i>
<i>bābårdim</i>
<i>bābårdid</i>
<i>bābårdid</i>

Imparfait.

<i>bårdim</i>
<i>bårdi</i>
<i>bårdi</i>
<i>bårdim</i>
<i>bårdid</i>
<i>bårdid</i>

Imparfait descriptif.

bårdandε búm etc.

Plusqueparfait.

bābårdε búm etc.

Présent du subjonctif.

<i>bābāræm</i>
<i>bābāri</i>
<i>bābāre</i>
<i>bābārim, -imi</i>
<i>bābārid, -idi</i>
<i>bābārid, -idi</i>

Avec la particule de négation:

Impératif:	<i>nābār</i>
Présent de l'indicatif:	<i>nābāræm</i>
Présent descriptif:	<i>nābårdandærem</i>
Prétérit:	<i>nābårdem</i>

Imparfait:	<i>nábārdīm</i>
Imparfait descriptif:	<i>nábārdandε búm</i>
Plusqueparfait:	<i>nábārde búm</i>
Présent du subjonctif:	<i>nábāræm</i>

Liste de verbes,
arrangés alphabétiquement selon leurs
équivalents persans.

§ 35. افتادن, »tomber«. Thème *kæf-*, thème ordinaire dans les dialectes centraux.

Inf. *kæftæn*.

Part. passé *kæftε*.

Impér. *bækæf*.

Prés. *kæfæm*.

Prét. *bækæftæm*; sing. 3 *bækæftε*, *dækæftε*.

Imparf. *kæflim*.

Imparf. descr. *kæftandε bum*.

Plusq. *bækæftε bum*.

Prés. du subj. *bækæfæm*.

§ 36. افشاندن, »disperser (rejeter)«.

Prés. du subj. plur. 1 *fišanim*.

§ 37. آمدن, »venir«.

Inf. *amon*.

Impér. *bijǎ*.

Prés. *ajæm*; sing. 3 *ajε*; plur. 3 *aīdi*.

Prés. descr. *amondāræm*.

Prét. *bamom*; sing. 3 *bamo*; plur. 3 *bamoīdi*.

Imparf. *amojim*.

Imparf. descr. *amondε bum*.

Plusq. *bamo bum*.

Fut. *χajæm amon*.

Prés. du subj. *bājæm*; sing. 3 *bāje*.

§ 38. انداختن, »jeter«. 1) Thème *vād-* (avec préverbe *ta-*), à comp. sèmn. *bāvandän* (Sämn. § 48); säng. *duvun*, »jette« (Zhuk. II, p. 108); awr. *wuzæj* (Awr. § 51). 2) Thème *gan-*, *gad-*, à comp. chäm. *bağg'an* (Zhuk. II, p. 108).

1) Inf. *tavädæn*.

Impér. *taväd*.

Prés. *tavädæm*.

Prét. *tavädeæm*.

Imparf. *tavädejim*.

Imparf. descr. *tavädandæ bum*.

Plusq. *tavädæ bum*.

2) Inf. *dær-gadæn*.

Impér. *dær-gan*.

Prés. *dær-ganæm*.

Prét. *dær-gadæm*; sing. 3 *dær-gadæ*.

Imparf. *dær-gadim*.

Imp. descr. *dær-gadandæ bum*.

Plusq. *dær-gadæ bum*.

§ 39. آوردن, »apporter, amener«.

Inf. *āvördæn*.

Impér. *bāvär*.

Prés. *āväræm*; sing. 2 *āväri*; 3 *āväre*.

Prét. *bāvördæm*; sing. 3 *bāvördæ*.

Imparf. *āvördim*.

Imparf. descr. *āvördandæ bum*.

Plusq. *bāvördæ bum*.

Prés. du subj. *bāväræm*.

§ 40. ایستادن, »être debout, rester«.

Inf. *īssān*.

Impér. *beīs, bēs*.

Prés. *īssæm, īssi, īsse, īssim, īssid, īssid*.

Prét. 1 *bēssæm*.

Prét. 2 (Parfait) *īssām, īssāi, īssā, īssāimi, īssāidi, īssāidi*.

Imparf. *īssājim*.

Imparf. descr. *īssandæ bum*.

Plusq. *īssā bum*.

§ 41. بالا رفتن, »monter, grimper«.

Inf. *vačukæstæn*.

Prés. *vačukæm*; sing. 2 *vačuki*; 3 *vačuke*.

Prét. sing. 3 *vačukæste*.

§ 42. بایستن, »falloir«.

Prés. sing. 3 *va¹, vasti²*; *mān vasti jæ ūn vapārsæm*,
»il me faut lui demander«.

§ 43. بر خاستن, »se lever«.

Inf. *virīštæn*.

Impér. *viriz*.

Prés. *virizæm*.

Prét. *virīštæm*; sing. 3 *virīšte*; plur. 3 *virīštidi*.

Imparf. *virīštim*.

Imparf. descr. *virīstandæ bum*.

Plusq. *virīšte bum*.

Prés. du subj. *virizæm*.

§ 44. بر خوردن, »frapper contre«; à comp. § 38, 2.

Prét. sing. 3 *bāgānæstæ* (seule forme du verbe qui existe).

¹ p. bājād. — ² p. bājest.

§ 45. بر داشتن, »lever, ramasser, enlever« (p. sitādān).

Inf. *usadān*.

Impér. *usān*.

Prés. *usanām*.

Prét. *usādām*; sing. 3 *usāde*.

Imparf. *usādīm*.

Imparf. descr. *usādānde bum*.

Plusq. *usādē bum*.

Prés. du subj. *úsanām*.

بردن, »porter, enlever«, voir § 34.

§ 46. برگشتن, »retourner«.

Prés. *vagārdām*.

Prét. sing. 3 *vagārdāste*.

§ 47. بریدن, »couper, trancher«.

Inf. *vavēn*.

Impér. *vavīn*.

Prés. *vavinām*.

Prét. *vavēm*, *vavēji*, *vavē*, *vavējim*, *vavējid*, *vavējid*.

Imparf. *vavējim*.

Imparf. descr. *vavēnde bum*.

Plusq. *vavē bum*.

§ 48. بستن, »lier«.

Inf. *dæbæstān*.

Impér. *dæbæd*.

Prés. *dæbædām*.

Prét. *dæbæstām*.

Imparf. *dæbæstim*.

Imparf. descr. *dæbæstānde bum*.

Plusq. *dabæsté bum*.

Prés. du subj. *débædæm*.

بودن, voir § 32.

§ 49. پوشیدن, »s'habiller (de), prendre un habit« (à comp. § 89).

Prét. sing. 3 *dukude*.

§ 50. ترسیدن, »craindre, avoir peur«.

Inf. *tärsēn*.

Impér. *bätärs*.

Prés. *tärsæm*.

Prét. *bätärsēm, bätärsēji, bätärsē, bätärsējim, bätärsējid*.

Imparf. *tärsējim*.

Imparf. descr. *tärsēnde bum*.

Plusq. *bätärsē bum*.

§ 51. توانستن, »pouvoir«.

Prés. *tanæm*.

Prét. *bätanæstem*.

§ 52. جستن, »chercher«. 1) Thème *mæj-*, peut-être p. *āmeχtān*, »mêler, se mêler dans«; 2) thème *čärχ-* (de *cärχ*, »roue«), »se tourner deçà et delà, fouiller«.

1) Inf. *vamæχtæn*.

Impér. *vamæj*.

Prés. *vamæjæm*; sing. 2 *vamæji*.

Prét. *vamæχtæm*.

2) Inf. *čärχæstæn*, voir § 94.

§ 53. چسپاندن, »coller«.

Inf. *dučækænæn*.

Prés. *dučækænæm*.

Prét. *dučækænēm*.

§ 54. چسپیدن, »se coller«.

1) Inf. *dučækæstæn*.

Prés. *dučækæm*.

Prét. *dučækæstem*.

Prés. du subj. sing. 3 *dučæke*.

2) Prés. sing. 3 nég. *nāčäspe*.

§ 55. حاضر کردن, »préparer« (*čakudæn* pour *čäq kudæn).

Inf. *čakudæn*.

Impér. *čakun*.

Prés. *čakunæm*.

Prét. sing. 3 *čakude*.

§ 56. حرف زدن, »parler«.

Inf. *gāb zææn*.

Prét. sing. 3 nég. *gāb neze*.

§ 57. حمله کردن, »attaquer«. Le verbe n'est employé qu'en parlant de bêtes féroces.

Inf. *futurkæstæn*.

Impér. *futurk*.

Prés. *futurkæm*.

Prét. *futurkæstem*.

Imparf. *futurkæstim*.

Imparf. descr. *futurkæstande bum*.

Plusq. *futurkæste bum*.

§ 58. خریدن, »acheter«.

Inf. *heæn*.

Impér. *bihin*.

Prés. *hinæm*.

Prét. *bihæm*.

Imparf. *hæjim*.

Imparf. descr. *heændæ bum*.

Plusq. *behee bum*.

§ 59. خم شدن, »se pencher«.

Impér. *fačäm*.

Prét. sing. 3 *fačämæste*.

§ 60. خوابیدن, »dormir«.

Prét. plur. 3 *buxuftidi*.

Prés. du subj. sing. 3 *buxuse*.

§ 61. خواستن, »vouloir«.

Prés. *χajæm*, nég. *nāχajæm*; sing. 2 *χaji*.

Prét. *bāχastæm*; sing. 2 *bāχasti*; plur. 3 *bāχastidi*.

Imparf. sing. 2 *χasti*.

§ 62. خواندن, »lire, réciter, chanter«.

Part. passé nég. *nāχandæ*.

Prés. *χanæm*; sing. 2 *χani*.

Prét. sing. 3 *bāχandæ*.

§ 63. خوردن, »manger, boire«.

Inf. *χûrdæn*.

Impér. *bûχûr*, nég. *nûχûr*.

Prés. *χûræm*, *χûræmæ* (Futur).

Prét. *bûχûrdæm*; plur. 3 *bûχûrdidi*.

Imparf. *χûrdim*.

Imparf. descr. *ẖûrdandε bum*.

Plusq. *bûẖûrdε bum*.

Prés. du subj. plur. 1 *bûẖûrim*.

§ 64. دادن, »donner«. — وا دادن, »rendre, rendre la liberté«.

Inf. *fadæw*.

Impér. *fadæ, fadæw, bædæw*.

Prés. *fadæw*, nég. *faandæw*; sing. 2 *fadi*; 3 *fadæ*.

Prét. *fadæw*, nég. *faandæw*; sing. 2 *fadi*; 3 *fadæ, bædæ*.

Imparf. *fadæjim*.

Imparf. descr. *fadāndε bum*.

Plusq. *fadā bum*.

Prés. du subj. *fadæw, bædæw*; sing. 3 *fadæ*; plur. 1 *fadæhim*, nég. *nedehim* (ces deux formes dans une pièce de poésie), *vā bedim* (»délivrons«).

Imparf. du subj. *fadā bim*.

§ 65. داشتن, »avoir«.

Inf. *daštæn*; nég. *naštæn*.

Impér. *bedar*.

Prés. *dāræw*, nég. *nāræw*; sing. 2 *dāri*, nég. *nāri*, 3 *dārε*, nég. *nārε*.

Prét.-Imparf. *daštīm*; sing. 3 *dašti*; plur. 3 nég. *naštidi*.

Imparf. descr. *daštandε bum* (rare).

Plusq. *daštε bum* (rare).

Prés. du subj. *bādāræw*; plur. 1 nég. *nādārim*.

§ 66. دانستن, »savoir«.

Inf. *dānestæn*.

Impér. *bedān*.

Prés. *dānæmæ*; sing. 2 *dāni*.

Prét. *bedānestæn*.

§ 67. دمیدن, »souffler«. Les thèmes 2 et 3 sont des onomatopées.

- 1) Inf. *dāmæstæn*.
Prét. sing. 3 *bādāmæstæ*.
- 2) Inf. *fut* (ou *fu*) *zææn*.
- 3) Inf. *pof kudæn*.

§ 68. دوآیندن, »faire courir«.
Inf. *dāvānæn*.
Impér. *būdovān*.
Prés. *dāvānæm*.
Prét. *bedāvānæm*.
Imparf. *dāvānejim*.
Imparf. descr. *dāvānēnde bum*.
Plusq. *bedāvānæ bum*.

§ 69. دویدن, »courir«.
Inf. *dovæstæn*.
Impér. *būdov*.
Prés. *dovæm*.
Prét. *būdovæstæm*; sing. 3 *būdovæstæ*.
Imparf. *dovæstim*.
Imparf. descr. *dovæstandæ bum*.
Plusq. *būdovæstæ bum*.

§ 70. دیدن, »voir«.
Inf. *deæn*.
Impér. *bidin*.
Prés. *dinæm*; sing. 2 *dini*; 3 *dinæ*.
Prét. *bideæm*, nég. *nedeæm*; sing. 3 *bidee*, *bide*.
Imparf. *dejim*.
Imparf. descr. *diændæ bum*.

Plusq. *bidee bum*.

Prés. du subj. *bidinæm*; plur. 1 *bidinim(i)*.

§ 70 a. راندن, »conduire, pousser, chasser«.

Inf. *furadæn*.

Prés. *furanæm, furani, 'furanε* etc.

Prét. *furadæm*.

Imparf. descr. *furadandε bum*.

Plusq. *furadε bum*.

§ 71. رسیدن, »arriver«.

Inf. *faräsæn*.

Impér. *faräs*.

Prés. *faräsæm*; sing. 3 *faräse*.

Prét. *faräseæm*; sing. 3 *faräsee*; plur. 3 *faräseidi*.

Imparf. *faräsejim*.

Imparf. descr. *faräseænde bum*.

Plusq. *faräsee bum*.

Prés. du subj. *fáräsæm*.

Imparf. du subj. *faräsee bim*.

§ 72. رفتن, »aller«. Thème persan شدن, »devenir«.

Inf. *šoân*.

Impér. *bušu*.

Prés. *šæm, ši, še, šimi, sidi*.

Prét. *büşom, büsoi, büšo, büšoimi, büšoïdi*.

Imparf. *šojim*.

Imparf. descr. *šoândε bum*: plur. 3 *šoândε bid*.

Plusq. *büşo bum*.

Prés. du subj. *bæšæm*; sing. 2 *biši*; plur. 1 *bišim*.

§ 73. ریختن, »verser, rejeter«; à comp. کردن.

Inf. *fukudæn*.

Impér. *fukun*.

Prés. *fukunæm*.

Prét. *fukudæm*; sing. 3 *fukudε*, *dukudε*.

Imparf. *fukudim*.

Imparf. descr. *fukudandε bum*.

Plusq. *fukudε bum*.

Prés. du subj. *fúkuncæm*; plur. 1 *fukunim*.

§ 74. زادن, »naître, mettre au monde«.

Inf. *zaan*.

Impér. *bāza*.

Prés. *zājæm*; sing. 3 *zajε*.

Prét. *bāzām*; sing. *bāzǎ*.

Imparf. *zājim*.

Imparf. descr. *zaandε bum*.

Plusq. *bāzā bum*.

Prés. du subj. *bāzajæm*.

§ 75. زدن, »battre, frapper«.

Inf. *zææn*.

Impér. *bæzææn*.

Prés. *zæænæm*.

Prét. *bezeæm*, *bezēji*, *bezē* (neg. *nezē*), *bezējim*, *bezējid(i)*.

Imparf. *zējim*.

Imparf. descr. *zæændε bum*.

Plusq. *bezē bum*.

Prés. du subj. *bæzæænæm*; sing. 2 *bæzæni*.

§ 76. سپردن, »livrer, confier«.

Inf. *ispurdæn*.

Impér. *bespur*.

Prés. *ispuræm*.

Prét. *bespurdæm*; sing. 3 *bespurdε*.

Imparf. *ispurdim*.

Imparf. descr. *ispurdandε bum.*

Plusq. *bespurde bum.*

Prés. du subj. *bespuræm.*

§ 77. سوختن, »brûler« (intrans.).

Inf. *soxtæn.*

Impér. *busuj.*

Prés. *sujaem.*

Prét. *būsoxtæm.*

Imparf. *soxtim.*

Imparf. descr. *soxtandε bum.*

Plusq. *būsoxtε bum.*

§ 78. سوزاندن, »brûler« (trans.).

Inf. *sujanæn.*

Impér. *busujan.*

Prés. *sujanæm.*

Prét. *busujanēm.*

Imparf. *sujanëjim.*

Imparf. descr. *sujanëndε bum.*

Plusq. *busujanē bum.*

شدن, »devenir«, voir § 32, 2.

§ 79. شستن, »laver«.

Inf. *šostæn.*

Impér. *būšor.*

Prés. *šoræm.*

Prét. *būšostæm*; sing. 3 *būšostε.*

Imparf. *šostim.*

Imparf. descr. *šostandε bum.*

Plusq. *būšostε bum.*

§ 80. شکافتن, »fendre, rompre, couper en deux, se fendre«.

Impér. plur. nég. *nāškafid*.

Prét. sing. 3 *vaškafte*.

Prés. du subj. sing. 3 *vaškafε*.

§ 81. شکستن, »briser, casser«.

Inf. *iškānēn*.

Impér. *bāškān*.

Prés. *iškānæm*.

Prét. *bāškānēm*; sing. 3 *bāškāne*.

Imparf. *iškānejim*.

Imparf. descr. *iškānandε bum*.

Plusq. *bāškānē bum*.

§ 82. شناختن, »connaître«.

Prés. *šenāsæm*; sing. 3 *šenāse*.

Plusq. sing. 3 nég. *nešnaste bu*.

§ 83. شنیدن, »entendre«.

Inf. *išnavæsten*.

Impér. *guš bæden* (rarement *bešnaw*).

Prés. *išnavæm*.

Prét. *bešnavæstæm*; sing. 2 *bešnavæstε*; plur. 3 *bešnavæstidi*.

Imparf. *išnavæstim*.

Imparf. descr. *išnavæstandε bum* (vulgaire: *išlavæstandε bum*).

Plusq. *bešnavæsté bum*.

Prés. du subj. *bešnavæm*.

§ 84. صدا کردن, »appeler«. A comp. § 62.

Inf. *duḡadân*.

Impér. *dúyan*.

Prés. *duzanæm*.

Prét. *duzádæm*; sing. 3 *duzáde*.

Imparf. *duzádim*.

Imparf. descr. *duzadándæ bum*.

Plusq. *duzadé bum*.

Prés. du subj. *dúzanæm*.

§ 85. عقب رفتن, »suivre de près«: *dumbāl dækæftæn*, voir § 35.

§ 85 a. فرستادن, »envoyer«: *useé (usié) kudæn*.

§ 86. فرمودن, »commander«.

Inf. *färmæstæn*.

Impér. *bäfärma*.

Prés. *färmajæm*.

Prét. *bäfärmæstæm*.

Imparf. *färmæstim*.

Imparf. descr. *färmæstandæ bum*.

Plusq. *bäfärmæstæ bum*.

§ 87. فروختن, »vendre«.

Inf. *füroxtæn*.

Impér. *bufruš*.

Prés. *furušæm*; sing. 2 *furuši*.

Prét. *büfüroxtæm*.

Imparf. *füroxtim*.

Imparf. descr. *füroxtandæ bum*.

Plusq. *büfüroxtæ bum*.

§ 88. فهمیدن, »comprendre«.

Inf. *fāmæstæn*.

Impér. *bäfām*.

Prés. *fāmæm*.

Prét. *bāfāmæstæm*; sing. 3 *bāfāmæstæ*.

Imparf. *fāmæstim*.

Imparf. descr. *fāmæstandæ bum*.

Plusq. *bāfāmæstæ bum*.

Prés. du subj. *bāfāmæm*.

§ 89. کردن, «faire»; وا کردن, «ouvrir».

Inf. *kudæn*.

Impér. *bukun, kun*, nég. *nākun, nukun*; *va kun*, «ouvre».

Prés. *kunæm*; sing. 2 *kuni*; 3 *kunæ*; plur. 3 *kunidi*.

Prés. descr. *kudandäræm*.

Prét. *bukudæm*; sing. 2 *bukudi*; 3 *bukudæ, kudæ*, nég. *nukudæ*; plur. 3 *bukudidi*.

Imparf. *kudim*; plur. 3 *kudidi*.

Imparf. descr. *kudandæ bum*.

Plusq. *bukudæ bum*.

Prés. du subj. *bukunæm*; sing. 2 *bukuni*; plur. 1 *bukunim*.

§ 90. کشتن, «tuer».

Inf. *kuštæn*.

Impér. *bukuš*.

Prés. *kušæm*.

Prét. *bukuštæm*.

Imparf. *kuštim*.

Imparf. descr. *kuštandæ bum*.

Plusq. *bukuštæ bum*.

§ 90 a. کشیدن, «tirer».

Prét. *bākāšæm*.

§ 91. كندن, »arracher, déraciner, détruire«.

Inf. *kändæn*.

Impér. *bäkän*.

Prés. *känæm*.

Prét. *bäkändæm*; sing. 3 *bäkändæ*.

Imparf. *kändim*.

Imparf. descr. *kändandæ bum*.

Plusq. *bäkändæ bum*.

§ 92. گذاشتن, 1) »mettre« (thème du verbe persan نهادن);
2) »laisser«.

1) Inf. *næhan*, *næan*.

Impér. *bænæ*.

Prés. *næhæm*.

Prét. *bänäm*; sing. 3 *bänǎ*.

Imparf. *nāim*.

Imparf. descr. *næhandæ bum*.

Plusq. *bänǎ bum*.

Prés. du subj. *bænæm*; plur. 1 *benim*, nég. *nenehim*.

Prés. du passif sing. 3 *nəhā*, *nəā* (»il a été placé =
il est«).

Prét.-Imparf. du passif sing. 3 *nəā bu*.

2) Inf. *vaaštæn*.

négatif *valaštæn*.

Impér. *váal*.

valán.

Prés. *vaalæm*.

valánæm.

Prét. *vaáštæm*.

valáštæm.

Imparf. *vaáštim*.

valáštim.

Imparf. descr. *vaaštándæ bum*.

valaštándæ bum.

Plusq. *vaašté bum*.

valašté bum.

Prés. du subj. *váalæm*.

Pour les formes négatives, voir § 9. Le métathèse a amené des irrégularités apparentes quant à l'accentuation à l'impératif et au présent.

§ 93. گذشتن, »passer«. Pour le thème 2 voir le § 90 de la grammaire fārizāndīe.

1) Inf. *guzæštæn*.

Impér. *bugzar*.

Prés. *guzāræm*.

Prét. *buguzæštæm*; sing. 3 *buguzæštæ*.

Imparf. *guzæštim*.

Imparf. descr. *guzæštandæ bum*.

Plusq. *buguzæštæ bum*.

2) Inf. *dāvaræstæn*.

Impér. *dāvār*.

Prés. *dāvāræm*.

Prét. *dāvaræstæm*.

Imparf. *dāvaræstim*.

Imparf. descr. *dāvaræstandæ bum*.

Plusq. *dāvaræstæ bum*.

3) *rād bostæn* (§ 32, 2), p. *rādd šodān*, »s'en aller«.

§ 94. گردش کردن, »se promener«, à comp. § 52, 2.

Inf. *čārčæstæn*.

Impér. *bāčārč*.

Prés. du subj. plur. 1 *bāčārčim*.

§ 95. گردیدن, »tourner, se tourner«.

Prés. sing. 3 *gārdæ*.

Prét. sing. 3 *bāgārdæste*.

§ 96. گرفتن, »saisir, prendre«.

Inf. *giftæn*.

Impér. *bigir*.

Prés. *giræm, fagiræm*.

Prét. *bigiftæm*; sing. 3 *bigiftæ, fagiftæ*.

Imparf. *giftim*.

Imparf. descr. *giftandæ bum*; plur. 3 *giftandæ bid*.

Plusq. *bigiftæ bum*.

Prés. du subj. *bigiræm*.

§ 97. گفتن, »dire«.

Inf. *goftæn*.

Imper. *bugu*.

Prés. *gæm, gi, ge, gimi, gidi, neg. negidi*.

Prés. descr. sing. 2 *goftandri*.

Prét. *bûgoftæm*; sing. 3 *bûgoftæ*.

Imparf. *goftim*; sing. 3 *gofti*; plur. 3 *goftidi*.

Imparf. descr. *goftandæ bum*.

Plusq. *bûgoftæ bum*.

Prés. du subj. *bægæm, bigi, bege, bigim, bigid*.

§ 98. 1) گم کردن, »perdre«. 2) گم شدن, »se perdre«.

1) Inf. *avîr kudæn*.

2) Inf. *avîr bostæn*.

§ 99. مالیدن, »frotter«.

Inf. *vasén*.

Impér. *vasîn*.¹

Prés. *vasinám*.

Prét. *vaséæm*; sing. 3 *vasé*.

¹ Chodzko, p. 554: *vassin*, nég. *va-massin*.

Imparf. *vaséjüm*.

Imparf. descr. *vasénde bum*.

Plusq. *vasé bum*.

Prés. du subj. *vásinæm*.

§ 100. ماندن, »rester, demeurer«.

Inf. *manæstæn*; *va manæstæn*, »rester en arrière«.

Impér. *bāmān*.

Prés. *manæm*.

Prét. *bāmanæstæm*.

Imparf. *manæstim*.

Imparf. descr. *manæstande bum*.

Plusq. *bāmanæste bum*.

Prés. du subj. *bāmanæm*.

§ 101. مانستن, »ressembler«.

Inf. *manēn*, *manæstæn*.

Prés. *manæm*.

Imparf. *manæstim*.

§ 101 a. مردن, »mourir«.

Inf. *mārdæn*.

Part. passé *bāmārdæ*; *dāmārdæ*, »noyé«.

Impér. *bimīr*.

Prés. *mīræm*.

Prét. *bāmārdæm*.

Imparf. *mārdīm*.

Imparf. descr. *mārdandæ bum*. } »je me mourais«.

Plusq. *bāmārdæ bum*.

Prés. du subj. *bimīræm*.

§ 102. نشستن, »s'asseoir«.

Inf. *ništæn*.

Impér. *biniš*.
 Prés. *nišinæm*.
 Prét. *biništæm*; sing. 3 *biništæ*; plur. 3 *biništidi*.
 Imparf. *ništīm*.
 Imparf. descr. *ništandæ bum*.
 Plusq. *binistæ bum*; sing. 3 *ništæ bum*.
 Prés. du subj. *binišinæm*.

§ 103. نگاه کردن, »regarder«. Le thème présential est probablement une forme très réduite de **niga dar* avec le pre-
 verbe *fa*; puis ou en a fait un thème prétérital nouveau
 à formatif *-st-*.

Inf. *fāndæræstæn*.
 Impér. *fāndær*.
 Prés. *fāndæræm*; sing. 3 *fāndæræ*.
 Prét. *fāndæræstæm*; sing. 3 *fāndæræstæ*.
 Imparf. *fāndæræstim*.
 Imparf. descr. *fāndæræstandæ bum*.
 Plusq. *fāndæræstæ bum*.
 Prés. du subj. *fāndæræm*.

§ 104. نوشتن, »écrire«.
 Inf. *nivištæn*.
 Impér. *binivis*.
 Prés. *nivisæm*.
 Prét. *binivištæm*.
 Imparf. *nivištīm*.
 Imparf. descr. *nivištandæ bum*.
 Plusq. *binivištæ bum*.

نهادن, »mettre«, voir § 92, 1.

§ 105. Des expressions verbales se forment, comme en persan, au moyen de verbes auxiliaires, tels que *kudæn*, *bostæn*, *daštæn*, *giftæn*, *zeæn* etc.

Suffixes.

§ 106. Les syllabes *-āk*, *-æk*, *-æke*, *-ka*, *-āj* se trouvent affixées, constamment ou facultativement, à quelques substantifs. Les formes *mārdak* (plus rarement *mārdeke*) ou *mārdaj* signifient »homme«, *zānak* (plus rarement *zānæke*) ou *zānaj* »femme«, tandis que les mots *mārd* et *zān*, ne sont employés que dans la signification de »mari« et »épouse« respectivement. Les mêmes suffixes existent dans les mots *zāak* ou *zāāj*, »enfant«, *kāræk* (à côté de *kār*), »jeune fille«, *čālæka*, »caverne, fossé«. De l'adjectif *pille*, »grand«, on forme un substantif *pilleækī*, »grandeur«.

§ 107. Un suffixe déterminatif *-ā* se trouve quelquefois : *dūyterā šāzdæ birun bāvārde*, »la fille fit sortir le prince«.¹ Un autre suffixe déterminatif plus rare est *-ta* : *kārta*, »la jeune fille (en question)«.

§ 108. Le suffixe diminutif *-læ* (*-lā* en awromānī, Avr. § 103) se trouve dans les mots *jāqālæ*, »enfant«, *čālæka*, »fossé« (de *čā*, »puits«), le suffixe *-č* dans *kālač*, »corbeau«.

Articles.

§ 109. Le numéral *i-tā*, »un«, est employé comme un article indéfini : *i-tā mārdak*, »un homme«. Le *yā-ye-vaḥdāt* s'ajoute à un adjectif attaché, au moyen de l'izāfāt, à un

¹ Ce suffixe ne se constate qu'au nominatif. Il disparaît devant les terminaisons des cas obliques.

substantif indéterminé: *čiz-e χûbi isa*, »voilà une bonne chose«. Mais on dit aussi: *û čiz-e χûb däre*, »il a une bonne chose«.

§ 110. Le pronom démonstratif et personnel *û* est souvent employé comme un article défini: *û šāzda û zānakā māčči bukude*, »le prince baisa la femme«.

Substantifs.

A. Genres et nombres.

§ 111. Une différence de genre grammatical n'existe pas.

§ 112. Le pluriel est toujours formé au moyen de la terminaison *-ān*. Les substantifs qui portent au singulier les suffixes *-ak* et *-aj* facultativement, ont le pluriel en *-akān*: *mārdakān*, *zānakān*, *zaākān*. Les mots qui se terminent en *-a* perdent cette voyelle devant la terminaison du pluriel: *kūča*, »rue«, *χāna*, »maison«, *jäqälä*, »enfant«, ont les pluriels *kūčān*, *χānān*, *jäqälān*.

B. Les cas.

§ 113. Le dialecte de Recht possède trois cas, un cas sujet ou nominatif et deux cas obliques, un accusatif-datif en *-ā* et un génitif en *-ε*, dont le dernier dérive du génitif du singulier des thèmes anciens en *-a*, et le premier, probablement, de l'accusatif du singulier des mêmes thèmes. Voici un paradigme de la déclinaison régulière.

	sing.	plur.
nom.	<i>mārd</i> , »mari«	<i>mārdān</i>
acc.-dat.	<i>mārdā</i>	<i>mārdānā</i>
gén.	<i>mārdε</i>	<i>mārdānε</i>

Le suffixe *-ak*, *-aj* forme les cas obliques du singulier de ces deux formes :

	sing.	plur.
nom.	<i>zānak</i> , <i>zānaj</i> , »femme«	<i>zānakān</i>
acc.-dat.	<i>zānakā</i> , <i>zānajä</i>	<i>zānakānā</i>
gén.	<i>zānakε</i> , <i>zānajε</i>	<i>zānakāne</i>

§ 114. Si le substantif se termine par une voyelle, certaines irrégularités se présentent. Après un *ū*, *ā* ou *e* final, les terminaisons des cas obliques sont *-jä*, *-jε* (*mu*, »cheven«, *mujä*, *mujε*; *pādesā*, »roi«, *pādesājä*, *-jε*; *mārdæke*, »homme«, *mārdækejä*, *-jε*). Nous trouvons, cependant, dans un de nos textes, la forme *čālæka*, »fossé«, avec la fonction d'un cas oblique. Si la voyelle finale est un *-æ*, la déclinaison est la suivante :

	sing.	plur.
nom.	<i>χānæ</i> , »maison«	<i>χānān</i>
acc.-dat.	<i>χānæ</i> ou <i>χānæjä</i>	<i>χānānā</i>
gén.	<i>χānæ</i> ou <i>χānæjε</i>	<i>χānāne</i>

§ 115. Le cas oblique en *-ä* a les fonctions suivantes :

1) Accusatif, si le substantif est déterminé : *mir-qazabä dūχadε*, »il appella le bourreau«; *fūndoqä usadε*, »il prit la noisette«. Si le régime direct est un substantif indéterminé, il ne prend pas la terminaison du cas oblique : *i-tä pesær dašti*, »il avait un fils«; *nāhar χūrdæn*, »prendre un déjeuner«; *kādχūda-mārdī bāχastidi*, »ils (elles) demandèrent justice«.

Un second régime n'a pas la marque du cas oblique : *ānā mi zān bukunæm*, que je la prenne pour femme« (litt. »... la fasse ma femme«).

2) Datif: *nisfä i-tä zānaǰä fādæ*, »donne [en] la moitié à [cette] une femme«; *ũ zaākä ũ dærvīšä fadé*, »il donna cette enfant à ce derviche«; *Maamudä nišan bædæ*, »il montra à Maḥmūd«.

§ 116. Le cas oblique en *-ε* exprime le génitif: *a pesæε maār*, »la mère de ce fils«; *pādešāje pesæε*, »le fils du roi«; *ti tānε mu*, »les cheveux (sing. collectif) de ton corps«; *a dūkanānε dæran*, »les portes de ces boutiques-là«. Le mot qui régit le génitif est toujours placé après le génitif.

Remarque 1. Si le substantif qui est mis au génitif se termine en *-ī*, il prend la terminaison *-jε* ou bien il reste sans terminaison: *i-tä maāzænderanijε pul* ou *i-tä maāzænderanī pul*, »l'argent d'un Mazenderanien«.

Remarque 2. La construction persane d'izāfāt est employée quelquefois, si les deux substantifs ou un d'eux sont des mots d'emprunts arabes ou persans: *be sen-e dā salægī*, »à l'âge de dix ans«; *baqi-je fūndoq*, »le reste de la noisette«; *sāfq-e χānæ*, »le plafond de la maison«. L'izāfāt est le plus commun dans les pièces de poésie, qui ont, en général, une tournure plus littéraire.

§ 117. Un substantif régi par une postposition prend l'*ε* du génitif: *jāngāle-mijan*, »dans la forêt«; *šāhrε-dārun*, »dans la ville«; *dære-værja*, »devant la porte«. Devant la voyelle initiale de la postposition *-āmrä* l'*ε* peut tomber: *zān-āmrä* ou *zānε-āmrä*, »avec [sa] femme«. Les substantifs en *ǎ* ou *ũ* final restent sans terminaison devant une postposition: *mā-værja i-tä sætāwæ deraχšæ*, »une étoile brille près de la lune«; *čā-læb*, »au bord du puits«; *mu-sæε*, »sur les cheveux«.

Remarque. Devant la postposition *-ra* la terminaison du substantif est parfois *-i* au lieu de *-ε*: *adāmirā* »pour l'homme«; *jāvananī-rā*, »pour les jeunes hommes«; *a dūxtarī-rā*, »à cause de cette jeune fille«.

§ 118. Après une préposition, qui n'a pas une postposition pour complément, le substantif reste sans terminaison: *tā Tehrān*, »jusqu'à Téhéran«; *ja šāhr*, »de la ville«.

§ 119. Le vocatif persan en *-ā*, *-jā* se rencontre parfois: *bārāra*, »ô frère«; *kāraḱa*, »ô jeune fille«, *χūdāja*, »ô Dieu«. Le plus ordinairement, le vocatif est exprimé au moyen de l'interjection *āj*, »ô«.

Adjectifs.

§ 120. L'adjectif déterminatif, placé devant le substantif, porte la terminaison *-ā*: *i-tā tizā kārd*, »un couteau tranchant«; *i-tā dorōštā seab*, »une grosse pomme«.

§ 121. Si un substantif est caractérisé par plusieurs adjectifs, on emploie la construction persane en plaçant le substantif en tête et en y rattachant les adjectifs au moyen de l'izāfāt: *dūxtar-e qāsəγγ-e maqbūl*, »la belle et agréable jeune fille«. Au cas où le substantif est indéterminé, avec ou sans *i-tā*, le *yā-ye-vaḱdāt* est ajouté au dernier adjectif: *i-tā pičə-je qāsəγγ-e siā-je kučikī*, »un joli petit chat noir«.

§ 122. L'adjectif attribut a souvent, comme en awromānī, la terminaison *-ā*, surtout si le substantif est à l'accusatif. On dit: *a golaābī dorōšt-ā*, »cette poire-là est grosse«, mais *χū dāsā derāzā kudε*, »il étendit (litt. rendit longue)

sa main«; *χānε dārā qajæmä kudε*, »il ferma (litt. rendit ferme) la porte de la maison«; *û dûχtærä hazirä kun*, »amène cette fille«; *dûχtær sūrχä bostε*, »la fille rougit (litt. devint rouge)«, où le substantif est en nominatif.

§ 123. Le comparatif se forme, comme en persan, au moyen de la terminaison *-tär*: *pilletär*, »plus grand«. Le comparatif de *χüb*, »bon«, est *bæhtär* (prononcé parfois *bæχtär*), celui de *bäd*, »mauvais«, *bættär*.

§ 124. Comme particule de comparaison on emploie la préposition *jæ*: *û märdaj jæ män kuçiktär æ*, »cette homme est plus petit que moi«.

§ 125. On exprime le superlatif en ajoutant *jæ hämæ*, »de tout, de tous«, au comparatif: *jæ hämæ pilletär*, »le plus grand«. On dit aussi: *Ræšt bäsäfatär-e tamäm-e šährän æ*, »Recht est la plus agréable de toutes les villes«.

Noms de nombre.

§ 126. Le nombre »un« s'appelle *ĩ*; tous les autres nombres cardinaux sont empruntés au persan ou ont, en tout cas, la même forme que ceux du persan, avec de petites différences dans la prononciation pour les nombres cinq, six et douze, qui se prononcent *pænĵ* (*pānj* en persan), *šiš* (*šeš* en p.) et *dōzdä* (p. *dāvāzdä*). Dans les nombres composés, la conjonction *û* peut être supprimée: *sī-pænĵ*, »trente cinq«.

§ 127. Comme en persan, le substantif est au singulier après un nom de nombre. On trouve parfois *dū näfäri, šiš*

nāfāri, »deux, six personnes« etc., ce qui pourrait être expliqué comme une analogie avec *i nāfāri*, »une personne«, où l'*i* est le *yā-ye-vaḥdāt*; on dit aussi *dū dāsti*, »les deux mains«.

§ 128. Si les objets énumérés sont des choses matérielles, des personnes, des animaux, des plantes etc., un complément ou »mot d'énumération« est de rigueur. Le plus ordinaire de ces mots d'énumération est *tā* (p. *tā̄*): *ī-tā*, *dū-tā*, *sā-tā*. Lorsqu'il s'agit de fruits et de choses semblables, on emploie aussi, et plus généralement, le mot *dānæ* (p. *dānā*), qui se fusionne avec les nombres »deux« et »trois«, d'où résultent les formes *dōnæ*, *sānæ*. Les objets non matériels s'énumèrent sans l'aide de mots complémentaires: *ī sāl*, *čāhār sāl*, »un an«, »quatre ans«. Ainsi on a les formes:

- 1 *ī*, *ī-tā*, *ī dānæ*
- 2 *dū*, *dū-tā*, *dōnæ*
- 3 *sæ*, *sæ-tā*, *sānæ*
- 4 *čāhar*, *čāhar-tā*, *čāhar dānæ*
- 5 *pænĵ*, *pænĵ-tā*, *pænĵ dānæ* etc.

Remarque 1. En *lāhīdjānī* le nombre »trois« est *su*, *su-tā*.

Remarque 2. Le nombre *pænĵā*, »cinquante«, est employé de la manière suivante: *ī pænĵā*, »50«, *dū pænĵā*, »100«, *sæ pænĵā*, »150« etc.; *dā pænĵā-ū bīst tā gāzār*, »520 carottes«.

§ 129. Les nombres ordinaux sont ceux du persan.

Pronoms.

Pronoms personnels, possessifs, réfléchis
et réciproques.

§ 130. Les pronoms personnels sont:

	sing.	plur.
1 ^{re} pers. cas sujet	<i>mān</i>	<i>ama</i>
cas oblique	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{mān} \\ \textit{māræ} \\ \textit{mi} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ama} \\ \textit{amāræ} \\ \textit{ame, ami} \end{array} \right.$
2 ^e pers. cas sujet	<i>tū</i>	<i>šuma</i>
cas oblique	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{tū} \\ \textit{tāræ} \\ \textit{ti} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{šuma} \\ \textit{šumāræ} \\ \textit{šime, šimi} \end{array} \right.$
3 ^e pers. cas sujet	<i>ūn, ū</i>	<i>ušan</i>
cas oblique	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ūn} \\ \textit{ūnā} \\ \textit{ūni, ūne} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{ušan} \\ \textit{ušanā} \\ \textit{ušane, ušani} \end{array} \right.$

§ 131. Les formes *mān*, *tū*, *ūn*, *ama*, *šuma*, *ušan*¹ sont employées comme cas oblique après une préposition: *mān ja tū hičči nāxajæm*, »je ne te demande rien à toi«.

Remarque. Avec l'adverbe enclitique *-ām*, »aussi« (p. *hām*), on dit *mān-ām*, »moi aussi«, et, par analogie, *tun-ām* (pour **tū-ām*).

§ 132. Si le pronom est le régime direct ou indirect, on emploie les formes *māræ*, *tāræ*, *unā*, *amāræ*, *šumāræ*, *ušanā*: *ūn amāræ šenāse*, »il nous connaît«; *mān ūnā šenā-sæm*, »je le connaît«; *ūn kitābā māræ fadæ*, »il me donne le livre«; *mān tāræ bægæm*, »que je te dise«.

¹ Phl. *ōšān*, *ōšān*.

§ 133. On se sert des formes *mi*, *ti*, *ûne* (*ûni*), *ame* (*ami*), *šime* (*šimi*), *ušane* (*ušani*) dans deux cas :

1) Génitif, les pronoms en question, placés avant le substantif régi, ayant la fonction de pronoms possessifs : *mī asp*, »mon cheval«, *ušane nowkārān*, »leurs domestiques«.

Si le pronom possessif se rapporte au sujet, ou emploie pour la 3^e personne *χû* (p. *χud*) : *ja χû peær fārār kunε*, »il s'enfuit de chez son père«; *ûni peær*, »son père«, c.-à-d. le père d'un autre.

Le pronom possessif substantif est exprimé par le substantif *šin*, qui correspond à l'arabo-persan *māl* (»propriété«), avec le génitif du pronom personnel : *û kitāb mī šin-ε*, »ce livre-là est le mien«.

2) Si le pronom est régi par une postposition : *ti ja*, »à ton lieu, au lieu de toi«; *šime mijan*, »parmi vous«; mais on dit aussi *ûn-ûmrā*, »avec lui«.

§ 134. Les pronoms personnels et possessifs enclitiques *-ām*, *-āt*, *-ās*, *-āmān*, *-ātān*, *-āsān* ne sont employés, à ce qu'il semble, qu'avec le pronom *χûd*, »même«, qui a, comme pronom isolé, la forme réduite *χû* (§ 133). Ainsi nous avons les formes suivantes, qui sont, cependant, d'un usage moins commun en *guilākī* qu'en persan : *χû-dām*, *χû-dāt*, *χû-dās*, *χû-dāmān*, *χû-dātān* *χû-dāsān*. Ces pronoms sont en même temps réfléchis (»moi-même« etc.) et possessifs (»mon propre« etc.). Pour la 3^e pers. du singulier on a aussi la forme réfléchie *χûdā*, cas obl. de *χûd*. On ajoute même parfois une terminaison de cas oblique au pronom enclitique : *χûdāsε dar*, »sa propre porte«; *χûdāsä derāzā kúε*, »il s'étira«.

Remarque. De $\chi\acute{u}$ avec la postposition *rae* on forme l'expression $\chi\acute{u}rae \chi\acute{u}rae$ (p. χud be- χud): $\chi\acute{u}rae \chi\acute{u}rae$ *gofti*, »il se disait à lui-même«.

§ 135. Le pronom réciproque est *hāmdigār*: *bā hām-digār* ou *hāmdigār-āmrä*, »l'un avec l'autre, ensemble«. Pour »l'un avec l'autre« on dit aussi *i-ĵanā*, »en même lieu, ensemble«.

Pronoms démonstratifs.

§ 136. Les pronoms démonstratifs sont:

1) *a*, *aitā* (= *a i-tā*), *ha*, ce . . ci, cette . . ci, ces . . ci.

2) *ū*, *ūitā* (= *ū i-tā*), *hū*, ce . . là, cette . . là, ces . . là; celui-là, celle-là.

3) *an*, »celui-ci, celle-ci«.

	sing.	plur.
nom.	<i>an</i>	<i>ašan</i>
acc.-dat.	<i>anā</i>	<i>ašanā</i>
gén.	<i>ane, ani</i>	<i>ašane, ašani</i>

4) *ūn*, »celui-là, celle-là«.

	sing.	plur.
nom.	<i>ūn</i>	<i>ušan</i>
acc.-dat.	<i>ūnā</i>	<i>ušanā</i>
gén.	<i>ūne, ūni</i>	<i>ušane, ušani</i>

5) *han*, »celui-ci même« (p. *hāmīn*).

	sing.	plur.
nom.	<i>han</i>	<i>hašan</i>
acc.-dat.	<i>hanā</i>	<i>hašanā</i>
gén.	<i>hani</i>	<i>hašani</i>

6) *hûn*, »celui-là même« (p. *hāmān*).

	sing.	plur.
nom.	<i>hûn</i>	<i>hušan</i>
acc.-dat.	<i>hûnā</i>	<i>hušanā</i>
gén.	<i>hûni</i>	<i>hušani</i>

§ 137. Les cas des pronoms démonstratifs sont employés de la même manière que ceux des pronoms personnels, la forme du cas oblique dont on se sert après une préposition étant identique ou nominatif: *ja ušan bæhtār*, »meilleur que ceux-là«.

Pronoms relatifs.

§ 138. Les pronoms relatifs sont *ki*, »qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles«, et *či*, »ce qui«. L'emploi du pronom *ki* comme régime direct et indirect, au génitif et avec une préposition ressortira des exemples suivants:

û mārdaēke ki bidē bum, »l'homme que j'avais vu«.

û mārdaēke ki ûni χāncē bidē bum, »l'homme dont j'avais vu la maison«.

û mārdaēke ki [ûnā] pul fada bum, »l'homme à qui j'ai donné l'argent« (*ûnā* peut être supprimé).

û mārdaēke ki ja ûn vapārsēm, »l'homme à qui je demande«.

§ 139. Le pronom *ki* est très souvent supprimé: *bāq dæraē misl-e bihešte manē*, »il y a un jardin qui ressemble au paradis«; *bidee i-tā mārdaē jāvan āspē-sær sāvarā χæjli be-tundī amondāre*, »elle vit un jeune homme à cheval, qui arrivait (litt. arrive) très rapidement«.

Pronoms interrogatifs.

§ 140. Les pronoms interrogatifs sont: *ki*, »qui, que«; *ko*, »quel, quelle, quels, quelles; lequel etc.«; *či*, »que, quoi«; *čan*, »combien«. Exemples: *ki aja isa*, »qui est là (ici)? y a-t-il quelqu'un?« *kó adäm-æ*, »quel(le espèce d')homme est-il?« *čisa* (= *či isa*), »qu'est-ce qu'il y a?« *čan nāfār isa bu*, »combien de personnes y avait-il?«

Pronoms indéfinis.

§ 141. Voici les pronoms indéfinis les plus importants: *ī nāfār*, »une personne, quelqu'un«: *i nāfārā vapārsæm*, »je demande à quelqu'un«.

čan ta, *čan nāfār*, »quelques«: *čan nāfār mārđak*, *dū-sæ mārđak* ou *sæ-čāhar mārđak*, »quelques hommes«.

har (hār) kæš, »chacun«.

har (hār) kæš [ki], »quiconque«.

hāmæ kæš, »tous«.

ičči, »quelque chose«: *mān xajæm ičči bæğæm*, »je veux dire quelque chose«.

har (hār) či, »tout ce qui (que), combien que«; *har či gidi*, »tout ce que vous dites«; *har či bāğārđæstæ*, »combien qu'il se tournât ça et là«.

hičkæš . . . nā, »personne«.

hičči . . . nā, »rien«; *hičči nænæ*, »il n'y a rien«.

hāmæ }
tamām-e } »tout«.

de, *digār*, »autre«: *i-tā de fadæn*, »donne [m'en] un autre«; *i-tā de mārđaj*, »un autre homme«; *aitā de mārđaj*, »cet autre homme«; *dū-sæ rūz-e digār*, »quelques jours après«.

Prépositions et postpositions.

§ 142. Prépositions, arrangées alphabétiquement:

be, (*bu*, *bä* etc.), »à, avec, de«.

bä šähr aje, »il vient à la ville«.

bušo bä xānæ, »il est allé à la maison«.

be sen-e dä salægī, »à l'âge de dix ans«.

bä a pilleæki, »de cette grandeur, étant si grand«.

bu-huš bamo, »il revint à lui«.

bā, »avec«.

bā i-lā zānaj dustī däre, »il a de l'amitié avec une femme«.

ba'd äz, *bādz*, »après«.

ba'd äz ũ rüz, »après ce jour«.

bādzūn, »après cela, ensuite«.

bī, »sans«.

bī peær maār, »sans père ni mère«.

ja, »de, par, pour, à« (p. äz).

ja šähr bamom, »je suis venu de la ville«.

ja Kūhdum dāwæræste, »passant par Kohdum«.

därdä ja mi del usan, »enlève la douleur de mon cœur«.

ja jūr tā jīr, »du haut en bas«.¹

mān ja sæg tārsæm, »j'ai peur du chien«.

äggūštār ja tela bu, »l'anneau était d'or«.

i-lā ja zānakān, »une des femmes«.

ja dur bidee, »il vit de loin«.

mān ja tū rāzī bæm, »je suis content de toi«.

mān ja ũn vapārsæm, »je lui demande«.

mahz-e, »à cause de, pour l'amour de« (ar.-p. maḥz-e).

mahz-e xūdā, »pour l'amour de Dieu«.

nazdik-e, »près de«.

nazdik-e šähr, »près de la ville«.

¹ On dit aussi: *bu-jūr tā bi-jīr*.

tā, »jusqu'à«.

ta Tehrān piadae bušo, »il alla à pied jusqu'à Téhéran«.

§ 143. Postpositions:

-*āmrā* (-*āmārā*, -*āmārā*), »avec«.

čarvadar-āmrā bušom, »je partis avec le tchārvādār«.

mī raχtanā āb-āmrā būšostæm, »je lavai mes vêtements avec de l'eau«.

dāst-āmrā χûre, »il mange avec la main«.

kālāškæ-āmrā Tehrān farāseæm, »j'arrivai à Téhéran en voiture«.

-*birun*, »au dehors de«.

šāhræ-birun, »au dehors de la ville«.

-*dæm*, »au bord de«.

û čālæke-dæm, »au bord de ce fossé«.

-*dōr*, »autour de«.

šāhræ dōr, »autour de la ville«.

-*dūrun* (*dūruni*), »dans, au dedans de«.

šišæ-dūrun, »dans la bouteille«.

ūtaqæ-dūrun, »dans la chambre«.

šāhræ-dūrun, »dans la ville«.

Ræštæ-dūrun, »dans la ville de Recht«.

ha χijālānæ-dūrun dubu, »il était plongé dans ces pensées«.

æmarāte-dūruni, »au dedans de l'édifice«.

ja, »au lieu de«.

aqūze-ja, »au lieu de la noisette«.

-*jīr*, »sous, au pied de«.

dāre-jīr, »sous l'arbre«.

kū-jīr, »au pied de la montagne«.

mī pā-jīr χāræš kunæ, »la plante du pied me dé-mange«.

-*jūlo*, »devant«.

aspε-jūlo, »devant le cheval«.

-*jūr*, »au-dessus de«.

dūkanε-jūr, »au-dessus de la boutique«.

-*kānār*, »au bord de«.

dārja-kānār, »au bord de la mer«.

-*kūn*, »sous, au pied de« (probablement différent de la postposition *-kun*, qui désigne le datif dans le parachi, Morgenstierne, Indo-Iran. Frontier Languages, I, p. 55).

dāre-kūn, »au pied de l'arbre«.

dīvāre-kūn, »au pied du mur«.

-*læb*, »au bord de«.

dārja-læb farāsee, »il arriva au bord de la mer«.¹

čā-læb, »au bord du puits«.

-*mijan*, »au milieu de, dans, parmi, entre«.

dārja-mijan, »en pleine mer«.

ūtaqε mijan, »dans la chambre«.

χū dāhāne-mijan dārgade, »il mit dans sa bouche«.

šime-mijan, »parmi vous, entre vous«.

-*pušt*, »derrière«.

aspε-pušt, »derrière le cheval«.

pārde-pušt, »derrière le rideau«.

-*rā*, »par, le long de«.²

kūčε-rā šoānde bīd, »ils passaient par la rue«.

-*ræ*, »pour, par« (p. -*rā*, berāje).

mi janε-ræ tārsæm, »je crains pour ma vie«.

māhābbātε-ræ, »par amitié«.³

a dūχteri-ræ, »à cause de cette jeune fille«.

¹ On dit aussi à la persane: *læb-e dārja*.

² Le *-rā* awromānī et guilākī dérive probablement du substantif *rāh*, »chemin«, et non pas de l'adverbe phl. *frāz*, comme j'ai supposé Awr. § 110.

³ On dit aussi: *jæ māhābbāt*.

-ru-be-ru, »vis-à-vis«.

mäsĵede-ru-be-ru, »vis-à-vis la mosquée«.

-sær, »sur, dans, à, au sujet de«.

binište taxtε-sær, »il s'assit sur le trône«.

dārja-sær, »à [la surface de] la mer, sur mer«.

ra-sær, »en route, à la route«.

zāmīne-sær bækæftε, »il tomba à terre«.

hāva-sær, »dans l'air, à l'air«.

i-tā ĵāqälε-sær daava bukididi, »elles ce querellèrent au sujet d'un enfant«.

-tārāf, »dans la direction de, vers«.

ku-tārāf, »vers la montagne«.

mājdane-tārāf, »vers la place publique«.

manzæle-tārāf, »vers la (sa) demeure«.

-vasli, »à cause de, par suite de« (p. *be-vāsetäje*).

tī-vasli bamom, »je suis venu à cause de toi«.

tarikī-vasli hičči nedeæm, à cause de l'obscurité je ne vis rien«.

-vasli-ræ, »sur, concernant«.

a kitāb či-vasli-ræ isæ? »ce livre de quoi traite-t-il?«

-væŕja, »près de, auprès de, à côté de«.

mi-væŕja biniš, »assieds-toi auprès de moi«.

dære-væŕja, »près de la porte«.

kādĵūda-væŕja bušo, »il alla devant le juge«.

pādešā-væŕja, »à la présence du roi«.

mā-væŕja i-tā satāræ deraxε, »à côté de la lune une étoile brille«.

ku-væŕja, »au pied de la montagne«.

§ 144. Préposition et postposition combinées:

be...ræ, »avec, à«.

bā a kučikī-ræ, »de cette petitesse, étant si petit«.

jæ . . . birun, »au dehors de«.

jæ šähr birun, »au dehors de la ville«.

jæ . . . pištār, »avant«.

jæ ũ rŭz pištār, »avant ce jour«.¹

jæ . . . sær, »du haut de«.

jæ bāmε-sær, »du haut du toit«.

§ 145. Le mouvement d'un endroit à un autre, le séjour à un endroit et, plus rarement, le moyen, s'expriment aussi sans l'aide d'une préposition ou d'une postposition:

hākimε χānε (ou *χānε-je hākim*) *isa bu*, »il était dans la maison du médecin«.

Ræšt ī nāfār isa, »il y a une personne à Recht«.

čaqu ũni dāst dera, »le couteau est dans sa main«.

čubε-sarā filli vasin, »frotte la pointe du bâton avec de la salive«.

Adverbes.

§ 146. Un adjectif employé adverbialement prend quelquefois la terminaison *-ā*, à l'instar de l'adjectif attribut: *jæ a adāmān durā bim*, »que nous soyons loin (éloignés) de ces hommes«.

§ 147. Voici quelques adverbes des plus usités:

hassā, »à présent«.

imšāb, »cette nuit«.

al'ān, »à présent, aussitôt«.

diru, »hier«.

badzŭn, »ci-après«.

fārdā, »demain«.

pās, »alors, puis«.

dēr, »tard«.

dŭvarde, »de nouveau«.

zud, »tôt, de bonne heure«.

i vār . . . i vār, »tantôt . . . tantôt«.

kāja }
ko } »où«.

i varæki, »tout à coup«.

aja, »ici«.

imru, »aujourd'hui«.

ŭja, hŭja, »là«.

¹ On dit aussi: *piš āz ũ rŭz*

<i>ušan</i> , »de ce côté-là«; com- paratif <i>ušan̄tār</i> .	<i>zudī</i> } »vite, en toute <i>be tundī</i> } hâte«.
<i>bū-dūrun</i> , »là-dedans«.	<i>jāvās̄s̄(ā)</i> , »lentement«.
<i>birun(ā)</i> , »dehors, au dehors«.	<i>χæjli</i> } »très, beaucoup«. <i>bišjar</i> }
<i>bu-jūr</i> , »au dessus, en haut«.	
<i>bi-jūr</i> , »au dessous, en bas«.	<i>bištār</i> , »plus«.
<i>pušte-sær</i> , »derrière«.	<i>i piče, ipče, i-tā pice</i> , »un peu«.
<i>jūr-ū-ru</i> , »sens dessus des- sous«.	<i>bās</i> , »assez«.
<i>ha-tārāfān</i> , »dans le voisi- nage«.	<i>tamām</i> , »complètement«.
<i>čī-to, čū-to</i> , »comment«.	<i>ūḡqāzār</i> (p. ān qādār), »telle- ment«.
<i>misl-e</i> } <i>-manāstæn</i> } »comme«.	<i>čiqāzār</i> , »combien«.
<i>māgār</i> , »est-ce que«.	<i>māsālān</i> , »par exemple«.
<i>čeræ</i> , »pourquoi«.	<i>či muχtāsār</i> , »bref«.
<i>bu-quvvāt</i> , »fort«.	<i>bali</i> , »oui«.
<i>qajæm</i> (p. qā'im), »fort, haut«: <i>qajæm gāb bæzæn</i> , »parle haut«.	<i>nā</i> } <i>naχæjr</i> } »non«.
	<i>ālbättā</i> , »vraiment, certaine- ment«.
	<i>jāqīn, jāqīnān</i> , »certaine- ment«.

Conjonctions.

§ 148. Les conjonctions les plus ordinaires.

<i>vā</i> } <i>ū</i> } »et«.	<i>tā</i> , »afin que, jusqu'à ce que«.
<i>jā</i> , »ou«.	<i>balki</i> , »peut-être que, afin que peut-être«.
<i>amma, ama</i> , »mais«.	<i>vāχli [ki]</i> , »quand, au mo- ment que«.
<i>āgār</i> , »si«.	<i>har vāχt [ki]</i> , »toutes les fois que«.
<i>kī</i> , »que, lorsque, afin que, de sorte que«.	

ha-to ki, »tandis que« (p. *īn i varæki*, »lorsque tout à
-*ṭōr ke*). coup«.

bäski, »comme... tant...«

Remarque. Si deux mots sont réunis par la conjonction *û*, celle-ci, comme en persan (*o*), est prononcée comme une particule enclitique, affixée au premier des deux mots.

§ 149. Les conjonctions »et« et »mais« sont très souvent supprimées: *bī peær maār*, »sans père et mère«. Une proposition complétive et même une proposition finale peuvent être exprimées sans conjonction: *dīne i-tā dærvīš ūja bā pā isæ*, »il vit qu'un derviche étais (est) debout là«; *mān χijāl bukudæm tu mi bæær i*, »je pensais que tu étais (es) mon frère«; *mān nātanæm bæšæm, χæjli barf-æ*, »je ne puis aller, parce qu'il y a trop de neige«.

Textes dans le *guiläkī* de Recht.I a.¹

Dú-tā zānāj dār jāqäläe nizá^c góftidi, híëkæs néšnaste bú.² Hār dú-tā būšóidi³ aχúndε-værjá⁴, rastí vápärséjidi. Aχúnd mir-qázábä duχádε⁵, būgófte: »Áítä jāqäléjā dú párae búkun, nísfä ánā fādæn⁶, nísfä únā fādæn. Ú á hárfä bešnavæste⁷, sākítä bóste⁸, ú zānāj färjád feqán⁹ bukúde: »Dær ráje¹⁰ χúdá á mi jāqäléjā dū líkā núkun; ágār á hárf rást-æ, á jāqäléje mán náχajæm«. Ú aχúnd jāqín bā-fāmæste, jāqäléje maár hán-æ, únā bespúrdε, uítä zānákä šállāq bezé¹¹, birúnā kúde.

I.

Deux femmes se querellaient au sujet d'un enfant; elles n'avaient pas de témoins. Toutes deux allèrent devant le juge et lui demandèrent justice. Le juge fit appeler le bourreau et lui dit: »Coupe cet enfant en deux morceaux et donne-en un à cette femme-ci, l'autre à cette femme-là«. Une des femmes, en entendant ce discours, demeura si-

¹ Cette anecdote a été traduite par Zabiḥ-ollāh (I a) et par Ismā'īl Djāwīd (I b). — ² »Personne ne savait [la vérité]»; *néšnaste bú* § 82. — ³ § 72. — ⁴ § 143. — ⁵ § 84. — ⁶ § 64. — ⁷ § 83. — ⁸ § 32.2. — ⁹ p. *feḡān*. — ¹⁰ p. *berāje*. — ¹¹ § 75. —

I b.

Dú-tä zánáj í-tä jâqâlê-sær daavá bukúdidí, šāhíd nâš-tidi¹². Hâr dú kâdχûdá-værjá büšóidi, kâdχûda-mârdí bâ-χástidi. Kâdχûdá mir-qâzábâ duχáde, bâfârmæste: »Jâqâlê váškafê¹³, nîsfâ í-tâ zánájâ, nîsfâ uítâ fádæ«. Í-tâ jæ zâna-kán, ki á hárfâ bešnavæste, híč gâb néze¹⁴, uítâ benâ kúde tšgârê kudæn vâ χû-sérâ zeæn¹⁵ ki: »Mâhze χûdá mi jâ-qâlê nâškafid; âgâr kâdχûda-mârdí hán-æ, mán mi jâqâlê nâχajæm. Kâdχûdá jâqín bukúde, ki hán jâqâlê maâr-æ; jâqâlê fadê húnâ, uítâ šállâq bezé vâ birúnâ kúde.

lencieuse; l'autre femme se mit à crier et à se lamenter: »Pour l'amour de Dieu ne fais pas couper en deux mon enfant; si c'est là la justice, je ne veux pas mon enfant«. Le juge sut [alors] pour sûr que »celle-ci est la mère de l'enfant«; il lui rendit l'enfant; quant à l'autre femme, il la fit flageller et la chassa.

¹² § 65. — ¹³ § 80; »qu'il coupe en deux...« (subj.). — ¹⁴ § 56. —

¹⁵ »et à se frapper la tête«.

II.¹

Í-tā mǎrdák bā í-tā zānáj χǎjli dustí dǎrε. Ú zānákā bǔgǒftε: »Mǎn tǎrε χǎjli dús dǎrém, mǎn χǎjém sǎfár bǎsǎem, ti āngǔštǎrā mǎrε fádǎen, hár vǎχt ú āngǔštǎrā mǎn dinēm, tǎrε jǎd āvǎrém«. Ún bǔgǒftε: »Mǎn āngǔštǎrā tǎrε faándǎem²: hár vǎχt ki āngǔštǎ nigá kuní, diní, mi āngǔštǎr ti dǎst dihinǎ³, mǎrε jǎd āvǎrǐ, tú mǎrε āngǔštǎr bǎχǎsti, mǎn tǎrε faándǎem«.

III.⁴

Í-tā dúz bǔšó í-tā χānǎε. Hárči bǎgǎrdǎstε⁵ híčči pǎjǎdá nǔkudε. Sǎb-χānǎε bídár bǔbǒstε, bǔgǒftε: »ǎj mǎrdáj, mǎn rǔz-e rǔšānǎí híčči nǎtanǎem⁶ pǎjǎdá kudǎen, tú χǎjí šǎb-e tarikí pǎjǎdá bǔkuni«.

IV.⁷

Í-tā maāzǎendǎerāní⁸ púl bǎkǎftε bú hówze-miján. Xú čúbā ábe-miján fǔrú kúde, bálki úne púl a čúbε-sǎr dúčǎke⁹, birún bǎjε¹⁰. Í-tā maāzǎendǎerānǐje digár únǎ bǔgǒftε: »Tú ājáb χǎr-i! híč vǎχt χǔšk í-tā χǔšk-e digárǎ nǎčǎspε; čúbε sǎrǎ fillí¹¹ vǎsin¹², bálki púl ti čúbε sǎr dúčǎke, birún bǎjε«.

V.¹³

Í var í-tā pířǎ mǎrdák í-tā aqūz-dǎrε-jīr ništε bú¹⁴. Í-tā pičé ušantǎr í-tā hindāvanǎε bǎq nǎǎ bú¹⁵. A mǎrdákε-

¹ Contes persans, no. 32, traduit par Zabīh-ollāh. — ² § 64. — ³ § 32, 1, rem. 2. — ⁴ Cont. pers., no. 38, trad. par Zabīh-ollāh. — ⁵ § 95. — ⁶ § 51. — ⁷ Cont. pers., no. 34, trad. par Zabīh-ollāh. — ⁸ § 116, rem. 1. — ⁹ § 54. ¹⁰ § 37. — ¹¹ § 145. — ¹² § 99. — ¹³ Communiqué par Ismāʿīl Djāvid. — ¹⁴ § 102. — ¹⁵ §§ 92, 30.

II.

Un homme aimait beaucoup une femme. Il dit à cette femme: »Je t'aime beaucoup, je vais aller en voyage, donne-moi ta bague, et chaque fois que je regarderai cette bague, je penserai à toi«. Elle répondit: »Je ne te donne pas la bague, et chaque fois que tu regarderas ton doigt et verras que la bague n'y est pas, tu penseras à moi [et te souviendras que] tu m'avais demandé la bague, et moi, je ne te l'ai pas donnée«.

III.

Un voleur entra dans une maison. Il avait beau se tourner partout, il ne trouva rien. Le maître de la maison se réveilla et dit: »Ô homme, moi [en cherchant] en plein jour je ne puis rien trouver [dans cette maison], et tu penses y trouver quelque chose pendant l'obscurité de la nuit!«

IV.

L'argent d'un certain Mazenderanien était tombé dans le bassin. Il plongeait son bâton dans l'eau [dans l'idée] que peut-être les pièces d'argent s'y colleraient-elles et sortiraient [ainsi du bassin]. Un autre Mazenderanien lui dit: »Tu es singulièrement bête! jamais chose sèche ne collera à une autre chose sèche. Trempe [d'abord] de salive le bout du bâton, [alors] peut-être les pièces d'argent colleront au bout de ton bâton et sortiront«.

V.

Une fois un vieillard était assis sous un noyer. Un peu plus loin il y avait un jardin de pastèques. En face

ru-be-rú hāf-hās dānē pille-pillé hindāvanān vājæ bíd. Pirā mǎrdák χûræ-χûræ¹ gófti: »Xûdāja, ti qûdrátā qûrbān bæšæm! a hindāvanānā bā á dūrūstí-ræ í-tā baríkā lú, á aqúzā bā á kučikí-ræ í-tā dāræ bā á pilleækí χálq bukúdi«. Ha-tó ki há χijalánε-dûrun dubú, í-tā aqúz jæ dārε-sær bækéftε, pirā mǎrdákε kállé bāgānæste², χún bāværdε³. Bičāræ pirā mǎrdák dû dāstí⁴ χû-særā bigíftε⁵, bûgóftε: »Xûdāja, ti hikmátā sūkur! ágār án, aqúzε-ja, hindāvanæ bûbostε bí, mi kállé máqzā vǎló kúdi«.

VI.⁶

Maamád-û Maamúd dú-tā bærārān i-tā kûčæ-rā šoándε bíd. Maamád bidé í-tā fûndóq zāmínε-sær kæftε, Maamúdā nišān bædæ. Maamúd dúllā bûbóste fûndóqā usáde⁷. Maamád bûgóftε: »Fûndóq mí-šin⁸-æ«. Maamúd bûgóftε: »Ná, fûndóqā mán jæ zāmínε-sær pæjda bukúdæm, tǎræ faándæm«. Ha-tó ki hašān daavā giftándε bíd, ašānε χalæ-pesær ašānā bidé, bûdovæste⁹, bamó, ašānā sivá bukúde, bûgóftε: »Í-tā pičé sǎbār búkunid, mán al'án šimé-mijan kǎdχûda-mǎrdí kunæm«. Xalæ-pesær fûndóqā χû-gáz-āmrrā bǎškāné¹⁰, fûndóqε pústε nísfā fadæ Maamádā, nísfā fadæ Maamúdā, fûndóqε máqzā dārgáde¹¹ χû-dāhānε-miján; bûgóftε: »Nísf-e púst tí-šin, nísf-e púst-ām úní-šin, baqíje fûndóq mi háq-e kǎdχûda-mǎrdí«.

¹ § 134, rem. — ² § 44. — ³ § 39. — ⁴ § 127. — ⁵ § 96. — ⁶ Communiqué par Ismā'íl Djāvid. — ⁷ § 45. — ⁸ § 133, 1. — ⁹ § 69. — ¹⁰ § 81. — ¹¹ § 38.

de cet homme sept ou huit pastèques très grandes se présentaient (litt. avaient poussé). Le vieillard se disait à lui-même: »Ô Dieu, que je sois (litt. que j'aïlle [devenir]) le sacrifice de ta puissance! Tu as créé pour ces pastèques, qui sont tellement grosses (litt. de cette grosseur), une tige mince, et pour cette noix-ci, qui est tellement petite, un arbre de cette grandeur«. Tandis qu'il était [plongé] dans ces pensées, une noix tomba de l'arbre et frappa la crâne du vieillard, [de sorte que] le sang jaillit (litt. elle fit venir le sang). Le pauvre vieillard prit sa tête dans ses deux mains (litt. saisit sa tête à deux mains) et dit: »Ô Dieu, louanges à ta sagesse! Si celle-ci, au lieu d'une noix, avait été une pastèque, elle eût dispersé la cervelle de ma tête«.

VI.

Moḥammād et Maḥmūd, deux frères, se promenaient (litt. allaient) dans une rue. Moḥammād vit une noisette, qui était tombée par terre, et la montra à Maḥmūd. Maḥmūd s'inclina et ramassa la noisette. Moḥammād dit: »La noisette est à moi«. Maḥmūd dit: »Non, j'ai aperçu la noisette sur le sol, je ne te la donne pas«. Tandis que ceux-ci se querellaient, leur cousin les vit, accourut, vint, les sépara et dit: »Ayez un peu patience, moi je rendrai aussitôt la justice entre vous«. Le cousin cassa la noisette avec ses dents; la moitié de la coque de la noisette, il la donna à Moḥammād, l'autre moitié il la donna à Maḥmūd, et l'amande de la noisette, il la mit dans sa propre bouche; il dit: »La moitié de la coque est à toi, la moitié est à lui, le reste de la noisette est mon salaire pour avoir rendu justice.

VII.¹

Í rūz bú, í rūz núbu, sær-e hamám-e kábút í-tā káčál ništé bú, áni sérā jáχ bezé bú. Í-tā tājær í-tā pesær dašti be sên-e dá salāgí. Jæ χû-peær fārār kunε, sé² jängäláne-miján, ujá zændāganí kunε; bá'd äz sī-pænĵ sal χû-peær maárā jád āvārε. Jæ jängäláne-miján lebás-e dærvísi-ämrrā bā šähr ajε. Hämæ já gärdε, faräsε í-tā källápájí dükáne-værjá. Xæjli nigá kunε, dinε i-tā gûsfänd-källá χæjli tamíz-æ, í-tā dānæ mú dihínæ. Dükandár û märdákä fändærε³, dinε i-tā dærvís ujá bā pá ísæ. Únä bûgófte: »Äĵ jäván, çi χají?« Ú dærvís bûgófte: »Mán jæ tú híççi náχajæm; mán tamašá kudándäræm; mán χájæm jæ tú vápärsæm, tú á källánä çi-tó pākuni⁴«. Bûgófte: »Bíĵa bû-júr, ta mán täré bægæm«. Ú dærvís bûšó dükáne-jür, ún-ämrrā dás fadé, bûgófte: »A källánä χúb furusi!« Ú källápáj únä bûgófte: »Äĵ jäván, ti muhäbbát mi délε-miján já bigífte; mán χijál bukúdæm tú mi bærár-i.« Ú dærvís bûgófte: »Älbättá amá bærár-im; mán çæl sál-æ ābādí nédeæm; mán híç adámán nédeæm, mán jängälε-miján hæĵvanán-ämrrā dustí dáštīm; ba'd-e çæl sál-e digár bamóm insanáne-miján dustí búkunæm«.

¹ La première partie de ce conte m'a été communiquée par Zabih-ollāh, la dernière partie à été traduit par Ismā'il Djāvid d'après le texte persan de Zabih-ollāh, voir l'introduction, p. 14. La phrase introductive a été ajoutée par Ismā'il Djāvid, qui m'a dit que les contes de fées guilākis commencent toujours par cette formule stéréotype. — ² § 72. — ³ § 103. — ⁴ § 8.

VII.

Il y avait un jour, il n'y avait pas un jour . . . , au haut de la maison de bain bleue un chauve était assis, dont la tête avait pris froid (litt. la glace avait frappé sa tête). Un marchand avait un fils âgé de dix ans. [Celui-ci] s'enfuit de chez son père, s'en va dans les forêts et y passe la vie. Trente-cinq ans après il se souvient de son père et de sa mère. Du milieu des forêts il vient à la ville, vêtu d'un habit de derviche. Il se promène partout et arrive devant la boutique d'un källäpāz (homme qui cuit des têtes [de moutons]). Il regarde beaucoup, il voit une tête de mouton qui est très bien nettoyée, [de sorte qu'il n'y a [sur elle] un seul poil. Le boutiquier regarde cet homme-là, il voit que voilà un derviche qui se tient debout. Il lui dit: »Ô jeune homme, qu'est-ce que tu veux?« Le derviche dit: »Je ne veux rien de toi. Je regardais [seulement]. Je veux te demander, comment tu fais pour nettoyer ces têtes-ci«. L'autre dit: »Monte, que je te le dise«. Le derviche monta dans la boutique, lui tendit la main et dit: »Tu vends joliment ces têtes-ci!« Le källäpāz lui dit: »Ô jeune homme, l'amour de toi est entré dans mon cœur; je me suis imaginé que tu es mon frère«. Le derviche dit: »Vraiment nous sommes frères. Quarante ans durant je n'ai pas vu un pays habité; je n'ai pas vu aucun être humain; j'ai vécu en amitié avec les bêtes fauves dans les forêts. Après [une absence de] quarante ans je suis revenu au milieu des hommes pour me lier d'amitié [avec eux]«.

Û dærvîš binîštε, bená bukúde nāhár χúrdæn, ta šáb búbóste¹. Û källápáj únā bābárdε bā χánæ. Imsāb ù dærvîš källápájε χānæ zændāganí bukúde. Û dærvîš jæ källápáj vapārsée²: Mān χajēm a källánε manāstæn māræ pák búkuni«. Û källápáj búgóftε: »Ti raχtánā hāmæ bākān«. Û dærvîš χû-raχtánā hāmæ bākānde. Û källápáj fāndæræstε; tamām-e áne ján misl-e gûsfānd hāmæ mú dæré. Û källápáj virîštε³, búšó, í-tā pillé díkā áb dukúde, díkε-jir ātās bukúde. A áb gārm behé. Í-tā pičé zārníχ, i-tā pičé āhák dukúde í-tā zārfe-mijan, áb dukúde, bā-hām bezé. Ûn virîštε, bamó dærvîšε-værja, búgóftε: »Víríz, bíja mí-værja, ta ti tānε mújā mān fúkunæm«. Búgóftε: »Bisjár χúb, hássā ājēm«. Û källápáj vājibí usúde, úní jánā vasé. Bá'd-e bís daqqæ ù dærvîšε ján misl-e mûrqanæ-púst bākāndε búbóste. Áb-e-gārmā-āmra úne jánā búšóste, χúšk bukúde; χû-raχtánā hāmæ dukúde. Í-tā čāji hāmdigār-āmra búχúrdidi, bā hāmdigār bená kúdidi so'bāt kudæn.

Û källápáj jæ dærvîš vapārsée⁴: »Í-tā zān χajēm tāræ bædæm, í-tā zān-e χûšgíl-e maqbúl tāræ bædæm.« Û dærvîš búgóftε: »Áj bærár! mān pænjá fārsáχ jæ šáhr birún zir-e zāmín í-tā æmarát-e χúb dāræm; tamām-e áne sængán sæng-e märmár-æ, bāq dæræ misl-e bihéštæ mané. Mān χajēm í-tā dūχtær-e tázæ bāzā búbóste⁵ úsanæm, bābāræm, pillé kunæm, únā mi zān búkunæm«. Källápáj búgóftε: »Áj bærar-ján, mān tí-ræ⁶ fārāhām kunæm. Mi hāmsájæ

¹ ou: *ta šáb dækafté*. — ² Expression contaminée: le derviche demanda: »Veux-tu me nettoyer...?« et: le d. dit: »Je voudrais que tu me nettoyasses...« — ³ § 43. — ⁴ Expression contaminée, à comp. note 1. — ⁵ § 16. — ⁶ *tāræ*, »te, à toi«; *tí-ræ*, »pour toi, à cause de toi«.

Le derviche s'assit, commença de prendre le déjeuner [et resta] jusqu'à ce que la nuit tombât. Le källäpâz l'amena dans sa maison. Cette nuit-là le derviche demeura dans la maison du källäpâz. Le derviche dit (litt. demanda) au källäpâz: »Je voudrais que tu me nettoyasses de la même manière que [tu nettoies] ces têtes-là. Le källäpâz dit: »Ôte tous tes vêtements«. Le derviche ôta tous ses vêtements. Le källäpâz [le] regarda: tout son corps était couvert de poils comme [le corps d']un mouton. Le källäpâz se leva, s'en alla, versa de l'eau dans une grande marmite, alluma le feu sous la marmite. L'eau fut chaude. Il mit un peu d'arsenic et un peu d'onguent dans un vaisseau, y versa de l'eau et le mélangea. Il se leva, s'approcha du derviche et dit: »Lève-toi, viens près de moi, afin que j'éloigne les poils de ton corps«. L'autre dit: »Fort bien, je viens à l'instant«. Le källäpâz prit la pâte épilatoire et lui en frotta le corps. En vingt minutes le corps du derviche était nettoyé [et poli] comme une coque d'œuf. Il lui lava le corps avec l'eau chaude et l'essuya, et [le derviche] revêtit tous ses vêtements. Ils prirent une tasse de thé l'un avec l'autre et commencèrent à s'entretenir entre eux.

Le källäpâz dit (litt. demanda) au derviche: »Je veux te donner une femme, je te donnerai une femme jolie et agréable«. Le derviche dit: »Ô frère, hors de la ville, à une distance de cinquante färsâkh, j'ai sous la terre une jolie maison; toutes les pierres en sont de marbre, et il y a un jardin qui ressemble au paradis. Je veux prendre et emmener une fille nouveau-née, l'élever et la prendre pour femme«. Le källäpâz dit: »Ô mon cher frère, je te [la]

zán šákám däre; dü rúz-e digár zaj¹. Ägár düxtær bübóste, mán tí-ræ fagiræm«. Ú dærvís bügöfte: »Mán jæ tú xæjli rāzī bæm«.

Bá'd äz dü-sæ rúz-e digár ú zänāj i-tā düxtær bāzá. Ú káræ peær faqír bú; ú källäpāj í-tā múšt-e púl únä fadæ, ú zaákā ú kāsafāt-ämrä fagífte, ú dærvísä fadæ. Ú dærvís usáde, pænjà färsáz jæ šáhr birún büšó, æmarátæ dúrúni zaákā bi-jír bāná, í-tā zárfe-miján bāná, únä xæjli xúb büšóste, únä raytānā hāmæ dukúde.

Bá'd-e-dúazdá sál-e digár í-tā düxtær-e qāšæng-e maq-būli bübóste. Únā usáde, xúdá áqd bukúde.

Bá'd äz sæ sál-e digár jänggæ janävārān únä bā xatær bamó. Xú-zānā bügöfte: »Mán xajæm gärdēš bæšæm, dü-sæ rúz-e digár xajæm amón«. Tamām-e zændäganije dünjá úne-ræ färähām bú, xú-zān-ämrä xúda-hafíz bukúde, büšó. Bügöfte: »Tū kó xají bíši?« Bügöfte: »Tū cí kár dāri mi karānā? Mán xajæm bæšæm, dü-sæ rúz-e digár vagärdæm«. Í-tā pælläkān bāná, bamó büjúr, xúdáše² dærä xák fukúde, ki ma'lúm nébi, büšó jängälān-e-miján.

Í-tā piçé so'bat búkunim jæ ú düxtær. Dú má jæ dærvíse šoán buguzæšte, í dáfa í-tā pillé múrq pärváz bukúde, xæjli bu-quvvát bezé, sáfq-e xānæjā suláx bukúde, aftáb bamó büdürún. Ú kár bügöfte: »Çi rüşānāije xúbi ísæ?« Pælläkānā bavárdæ, bāná, büšó bü-júr, bidée, dünjá úja ísæ; tamām-e sābzāzārā nigá bukúde. Bidée jæ dúr í-tā āhú amóndāre. Bidée í-tā mærdáj jävān äspe-sær sävārā

¹ § 74. — ² § 134, vers la fin.

procurerai. La femme de mon voisin est enceinte, elle accouchera dans deux jours. Si c'est une fille, je la prendrai pour toi». Le derviche dit: »Je suis très content de toi«.

Deux ou trois jours après, cette femme-là mit au monde une fille. Le père de cette fille était pauvre; le källâpâz lui donna une poignée d'argent, il prit la fille avec [toute] cette impureté (c.-à-d. l'arrière-faix, le sang etc.) et la donna au derviche. Le derviche la prit, s'en alla au dehors de la ville, à une distance de cinquante fârsâkh, déposa l'enfant dans la maison [souterraine], la mit dans un vaisseau, la lava très soigneusement et la revêtit de tous ses vêtements à elle.

Au cours de douze ans elle devenait une jeune fille jolie et agréable. Il la prit et l'épousa.

Trois ans après, il se souvint des bêtes de la forêt. Il dit à sa femme: »Je veux faire une promenade; dans deux ou trois jours je reviendrai«. Il possédait toutes les commodités de la vie qui existe au monde (litt. toute la vie du monde était réunie pour lui), [néanmoins] il dit adieu à sa femme et s'en alla. Elle dit: »Où veux-tu aller?« Il dit: »Qu'as-tu à faire avec mes affaires? Je veux m'en aller, et dans deux ou trois jours je retournerai«. Il dressa une échelle, monta en haut, couvrit de terre sa porte à lui, afin qu'on ne s'en aperçoive pas, et s'en alla dans les forêts.

Parlons un peu de la jeune femme. Deux mois s'étaient écoulés après le départ du derviche, que tout à coup un grand oiseau qui volait [dans l'air] heurta très violemment [contre la terre et] fit un trou dans le plafond de la maison [souterraine, de sorte que] le soleil y entra. La jeune femme dit: »Qu'est-ce que cette belle lumière?« Elle apporta l'échelle, la dressa, monta en haut et vit que le monde

χέjli be-tündí amóndäre. Váχti faräsée ú čälæká-dæm, í-tā kārā bidée. Jæ ásb bi-jír bækéftε, bihús bubú. Bá'd äz dü sa'át-e digár buhúš bamó. Búgóftε: »Áj qäséyngä zánáj! tú íns-i, tú jinn-i¹?« Búgóftε: »Mán insán-æm. Ú márdáj í-tā pādesájε pesær bú. Búgóftε: »Šekár jæ áne bæhtár nébe. Ú düχtær ú márdákä duχáde. Búgóftε: »Mán ču-tó bájæm? Rismán dāri, māræ fádæ«. Búgóftε: »Mán rismán nāræm²; mi mújā bigir, qajæm bédar³.« Ú márdáj χúdášā⁴ derázä kúde, áne mújā bigíftε, χέjli jävášā bamó. Ú suláχε sērā χák fukúde, ki ma'lúm nébe. Bā hāmdigár farāséidi. Ú šāzdæ úηqázár ú zánákā máčči bukúde, fečál bædæ, bú bukúde, ki ú zánák pāzmúrdæ búbóste. Bā há so'bát bídi, bešnavæstidi, sādaje páje dærvís ajε. Zúdi ú zánáj ú šāz-dæjā bāná súndóqε-mijan.

Ú dærvís χánæ-dúrun bamó. Nigá bukúde; tamám-e úni surát kábút-æ. Xú-dāstā derázä kúde, ú zánákε sinæ bigíftε, bidée χέjli nārm-æ. Únā híčči so'bát núkude. Bamó báqε-dór bāgārdæstε. Bidée, í-tā márdáj úja šáš bukúde, káf dæræ⁵.

Búdúrún bamó, búšó, düχtærā duχáde, únā búgóftε: »Bíja mí-ämrä, i pičé hajátε-drun⁶ báčärχim⁷«. Bādzún

¹ Zabīh-ollāh m'avait dicté: *tū ins-i, tū jins-i*, barbarisme du guilāki vulgaire. — ² § 65. — ³ Sur ce trait absurde, voir l'introduction, p. 25. — ⁴ § 134, vers la fin. — ⁵ On croit que l'urine de l'homme jette de l'écume, contrairement à celle de la femme. Ici finit le récit de Zabīh-ollāh, le reste est raconté par Ismā'il Djāvid. — ⁶ § 6, vers la fin. — ⁷ § 94.

était là. Elle regarda toute la verdure. Elle vit une gazelle qui arrivait de loin. Elle vit un jeune homme monté à cheval qui arrivait très rapidement. Au moment où il arrivait au bord de cette caverne, il vit une jeune fille. Il tomba du cheval et s'évanouit. Deux heures après, la conscience lui revint. Il dit: »Ô belle femme, es-tu un être humain [ou] es-tu une fée?« Elle dit: »Je suis un être humain«. Cet homme était un fils de roi. Il dit: »Aucune proie n'est meilleure que celle-ci«. La jeune fille appela l'homme. Il dit: »Comment puis-je venir? [Si] tu as une corde, donne-la moi«. Elle dit: »Je n'ai pas de corde, saisis ma chevelure et accroches-y toi solidement«. L'homme s'étira, saisit la chevelure de la femme et monta très lentement. Il couvrit de terre l'entrée de la cavité, afin que personne ne s'en aperçoive. Ils se réunirent. Le prince baisa tellement la femme, l'étreignit et la flaira tellement que la femme se pâmail. En s'entretenant ainsi, ils entendirent le bruit du pas du derviche. Vite la femme fit entrer le prince dans un coffre.

Le derviche entra dans la maison. Il regarda [la femme]: tout son visage à elle était bleuâtre (par suite des caresses du prince). Il étendit sa main et saisit le sein de la femme; il constata qu'il était très mou. Il ne lui parla pas. Il alla se promener par tout le jardin. Il vit qu'un homme y avait uriné, [car] il y avait de l'écume là-dessus.

Il entra (, alla), appela la jeune femme et lui dit: »Viens avec moi, que nous nous promenions un peu dans la cour«.

dūxtērā bûgóftε: »Áj ná-šænáq! híç dāní, mán çì-qázár ti zahmátā bākāšéæm? án insáf-e tú dārí?« Ú kártá¹ vapārsée: »Mán māgār çì bukúðæm?« Dærvíš bûgóftε: »Mí-āmṛā híja, tíræ² bægæm«. Dū nāfāri bamóidi bāqçæ-kún. Dærvíš vapārsée: »Á šāsā ája ki bukúðε?« Kār bûgóftε: »Mán«. Dærvíš bûgóftε: »Diní çu-tó dūróq goftándri³! á šās mār-dákε kār-æ. Ágār bāvār nāri⁴, hája biniš, šās bükun«. Dūxtér húja biništε šās bukúðε. Dærvíš façāmæstε⁵, ipçé⁶ nigá bukúðε, kārā bûgóftε: »Fáčām! fándær! bídin! çéræ ú šās káf dærε, áma tí-šin nārε?« Dūxtér súrçā bóstε, çû-siērā bi-jir dārgádε⁷.

Dærvíš vagārdæstε, jæ dær birún bamó, dūvārde çānæ dærā qajæmā kúðε. Bādžún çúræ bezé bā jānglānε-mijan. Šābúrúz rá bûsó, ta í rúz farāsée be i jigáje çúš ab-û-hāváje çúbi. Dærvíš, bās ki rá bamó bú, çastæ hûbostε bú; çásti i piçé búçuse; vaçukæstε⁸, bûsó í-tā dærε-jūr, húja çúræ buçúftε. Sóbh-e zúd rûšanāi beze-nezé⁹ dærvíš bidée, í-tā qālándár bamó dærε-kún biništε, ú jæ çû-julbāndí í-tā seæb birún bavárde çúræ-çúræ íççi bûgóftε seæbā bādāmæstε¹⁰. I varæki seæb vaškáftε¹¹ í-tā dūxtér jæ úja birún bamó, qālándárε-værja biništε. Qālándár çû siērā bāná dūxtère zanú-sær, buçúftε. Há-to ki qālándár bā çāb bûsó, dūxtér únε siērā bāná zāmínε-ru, bûsó çæšmε-læb, çû-siēr-ú dínmā hûšóstε, bamó qālándárε julbāndā usádε vakúðε, í-tā suzán jæ úja birún bavárde, ícci bāçándε, ú suzānā póf bukúðε; í-tā jāván-e çúšgíl jæ úja birún bamó, dūxtērā bāqál bi-

¹ § 107. — ² *tiræ* = *tāra*. — ³ § 6, vers la fin. — ⁴ § 65. — ⁵ § 59. — ⁶ *ipçé* = *i piçé*. — ⁷ § 38, 2. — ⁸ § 41. — ⁹ § 75. — ¹⁰ § 67, 1. — ¹¹ § 80.

Puis il dit à la jeune femme: »Ô ingrate! ne sais-tu pas combien je me suis mis en peine à cause de toi? est-ce là la justice que tu me rends (litt. que tu as)?« La jeune femme demanda: »Qu'est-ce que j'ai fait?« Le derviche dit: »Viens avec moi, je te le dirai«. Tous les deux sortirent dans le jardin. Le derviche demanda: »L'urine que voilà, qui l'a faite?« La jeune fille dit: »Moi«. Le derviche dit: »Voilà (litt. vois-tu), comment tu mens! Cette urine-ci est l'affaire d'un homme. Si tu ne le crois pas, assieds-toi ici et urine«. La jeune femme s'assit là et urina. Le derviche se pencha, regarda un peu et dit à la jeune femme: »Penche-toi! regarde! voilà! pourquoi cette urine-là a-t-elle de l'écume, tandis que la tienne n'en a pas?« La jeune femme rougit et baissa la tête.

Le derviche retourna, sortit par la porte, referma la porte de la maison. Puis il s'en alla (litt. se jeta) dans les forêts. Il marcha nuit et jour, jusqu'à ce qu'un jour il arriva à un endroit joli et d'un bon climat. Le derviche, ayant tant marché, était devenu fatigué. Il voulut dormir un peu; il grimpa au haut d'un arbre et se mit à dormir là. De bon matin, avant qu'il ne fasse clair (litt. la clarté commença, ne commença pas), le derviche vit qu'un qäländär (membre d'un ordre de religieux mendiants) venait et s'asseyait au pied de l'arbre, tirait de son sac une pomme, murmurait quelque chose et soufflait sur la pomme. Tout à coup la pomme se fendit, et une jeune fille en sortit et s'assit à côté du qäländär. Le qäländär mit la tête sur les genoux de la jeune fille et s'endormit. Aussitôt que le qäländär s'était endormi, la jeune fille en posa la tête sur la terre, alla au bord d'une source d'eau, se lava la tête et le visage, [puis] alla soulever le sac du qäländär, en tira une aiguille, récita quelque chose et souffla sur l'aiguille;

gíftε, aláfánε-sær i-janái¹ buχúftidi. Dû-sæ sa'át de² virí-
štidi, dûχtær duá bāχándε, pesærä suzân čakúde³, bänä
julbändi-durun. Bādzún qäländära dúχde⁴, búgóftε: »Víríz!
bísim!« Qäländär viríštε, duá bāχándε, dûχtær seéb bú-
bóstε, seébä bänä julbändi-mijan, rá dækæftε.

Dærvís, ki jæ däre-jûr fändræstándε bú, jæ däre-sær
bi-jír bamó, qäländärä duχáde, búgóftε: »Mán χajæm tí-
ämrä räféq bébæm«. Qäländär qubúl bukúde, ún-ämrä dást
fadæ. Dærvís qäländärä búgóftε: »Mi χānæ há-tārāfān nəhá⁵,
mí-ämrä bíja, tí-ræ íčči χajæm bægæm«. Dærvís-û qäländär
dû-nāfāri bamóidi dærvísε χānæ. Dærvís dûχtærä duχáde,
búgóftε: »Imšāb šís nāfāriræ nāhār čakun«. Dûχtær bú-
góftε: »Amá ki sæ nāfār-imi, čéræ šís nāfārä nāhārā ča-
kuném?« Dærvís búgóftε: »Sæ nāfār-ām⁶ hássā aidi⁷«.
Dûχtær šís nāfāriræ nāhār čakúde. Nāhārε vāqt búbóstε,
sæ nāfāri bamóidi, sufræ-sær biníštidi. Dærvís qäländärä
búgóftε: »Ú seébä birún bāvār, û dûχtærä hazírä kún«.
Qäländär duá bāχándε, bā seéb bādāmæstε, dûχtær birún
bamó. Dærvís jæ dûχtær χāhís bukúde ki: »Ú jāvānā birún
bāvār«. Dûχtær û jāvānā jæ suzân birún bavárdε. Dærvís
û jāvānā búgóftε: »Ú dûχtærä bāqāl bígir, sufræ-sær bínis«.
Bādzun rú bukúde bā χû-zān, búgóftε: »Tún-ām⁸ sändúqε
særä vākun, û šāzdæ birún bāvār«. Dûχtærä šāzdæ birún
bāvárdε. Dærvís šāzdæ búgóftε: »Tún-ām a dûχtærä bāqāl

¹ § 135. — ² = digār. — ³ § 55. — ⁴ = duχade. — ⁵ § 92, 1. —
⁶ -ām = p. hām, »aussi«. — ⁷ § 37. — ⁸ § 131, rem.

un beau jeune homme en sortit, prit la jeune fille dans ses bras, et ils dormirent ensemble sur le gazon. Quelques heures après ils se levèrent, la jeune fille récita une incantation, changea le jeune homme en aiguille et mit celle-ci dans le sac. Puis elle appela le qäländär en disant: »Lève-toi! allons!« Le qäländär se leva et récita une incantation; la jeune fille fut [changée en] pomme; il mit la pomme dans le sac et se mit en marche.

Le derviche, ayant observé du haut de l'arbre [ce qui se passait], descendit de l'arbre, appela le qäländär et dit: »Je veux me lier d'amitié avec toi«. Le qäländär accepta et lui tendit la main. Le derviche dit au qäländär: »Ma maison est situé de ce côté-ci. Viens avec moi, je veux te dire quelque chose«. Le derviche et le qäländär allèrent tous les deux à la maison du derviche. Le derviche appela la jeune femme et dit: »Prépare pour cette nuit un repas pour six personnes«. La jeune femme dit: »Mais nous ne sommes que trois personnes, pourquoi faut-il que je prépare un repas pour six personnes?« Le derviche dit: »Trois autres personnes viendront tout-à-l'heure«. La femme prépara le repas pour six personnes. [Lorsque] l'heure du repas fut venue, les trois personnes vinrent et s'assirent à table. Le derviche dit au qäländär: »Tire la pomme [du sac] et fais apparaître la jeune fille«. Le qäländär fit une incantation et souffla sur la pomme, et la jeune fille en sortit. Le derviche demanda à la jeune fille: »Fais sortir le jeune homme«. La jeune fille fit sortir le jeune homme de l'aiguille. Le derviche dit au jeune homme: »Prends la jeune fille dans tes bras et assieds-toi à table«. Puis il se tourna vers sa propre femme et dit: »Et toi, ouvre le couvercle du coffre et fais-en sortir le prince«. La jeune femme fit sortir le prince. Le derviche dit au prince: »Et

bígir, sufré-sær biniš«. Ušán-äm dü näfári sufré-sær biniš-tidi. Dærviš qäländärä bügöftε: »Híc dāní či-qāzār á düχ-tæri-ræ zahmát bākäséæm?« Qäländär bügöftε: »Dāném či gí¹ Havvá Adāmi-ræ vāfā nukúde; ašán amí-ræ či vāfā kunídi? bæχtār² án-æ, ki a düχtránā³ a jāvanáni-ræ bānim⁴, mán-û tú jæ a adāmán dūrā bím«.

Či muχtāsār, dærviš-û qäländär i-šanái jæ χāné birún bamóidi. Ta zändε bíd jæ adāmizād durí kúdidí. Sæng-û sufál ušaní-sær χák-e Kärblá amí-sær⁵.

VIII—X.⁶

Poésies.

On reconnaît dans ces poésies les mètres arabo-persans; les deux premières sont dans le mètre *Rāmāl* et la dernière dans le mètre *Hāzāj*. Mais on n'observe pas strictement les règles de la métrique persane. Une syllabe ouverte à voyelle brève a souvent la valeur d'une syllabe longue. Une syllabe à voyelle originairement longue peut figurer

¹ *či gi*, »qu'en dis-tu?« »n'est-ce pas?« »pour sûr«. — ² § 123. —

³ § 6, vers la fin. — ⁴ § 92, 1. — ⁵ La dernière phrase est la formule finale des contes de fée guilākīs. Au Guilan, toutes les maisons ont des toits en tuile (*sufal*). Que la terre de Kerbela soit sur notre tête, c.-à-d. que nous reposions, après la mort, dans la terre sainte de Kerbela. —

⁶ Communiqués par Ismā'īl Djāvīd.

toi, prends cette jeune femme dans tes bras et assieds-toi à table». Ces deux personnes prirent place aussi à table. Le derviche dit au qäländär: »Ne sais-tu pas combien je me suis mis en peine à cause de cette jeune personne?« Le qäländär dit: »Je sais que, vraiment, Ève n'a pas été fidèle envers Adam: comment celles-ci pourraient-elles nous être fidèles? Mieux vaut, que nous donnions (litt. mettions) ces jeunes femmes à ces jeunes hommes, et que moi et toi nous nous éloignons de ces gens-là».

Bref, le derviche et le qäländär sortirent ensemble de la maison. Toute leur vie durant, ils se tenaient loin (litt. faisaient éloignement) des hommes. Que des pierres et des tuiles [tombent] sur leurs têtes, que la terre de Kerbela soit sur la nôtre.

comme une syllabe brève, ce qui n'est pas surprenant, vu que les voyelles longues sont souvent raccourcies en *guiläkī*; mais même une syllabe fermée peut avoir la valeur d'une syllabe brève. On remarquera surtout les vers 1 a et 5 b de la première pièce, les commencements desquels ne se laissent nullement scander d'après les règles persanes

du mètre Rämäl. Dans toutes les trois pièces nous avons à vrai dire des vers de quinze syllabes, adaptés tant bien que mal aux mètres Rämäl et Hāzāj. Quelquefois une syllabe fait défaut, mais dans ces cas on pourra restituer

VIII.

Rämäl: —○—— —○—— —○—— —○——

1. Bija, bišim kuhanε-jūr, dur jæ ādām, kāræka;
dukunim Gālæš¹-jūr kisvāt-e mātām, kāræka.
2. Būχūrim sābzε-mijan qullāje ku, šām-ū sāhār,
āb² mušt-āmra jæ ū čæšmæje Zæmzæm, kāræka.
3. Bidinim³ dūr-næmāje vætæn-e māst-ū χærāb
misl-e ū klāfæ⁴ kæj dær-hām-ū-bær-hām, kāræka.
4. Vā bedim jins-e-dū pā, dūr fišanim⁵ a qæjdanā;
nādārim kār be mūkællaw⁶-ū muammām, kāræka.
5. Fadehim jumlæje dūnjajā a dūnja-daranā,
i vār be riš-ū i vār rišε musällām, kāræka.
6. Bākān a pirhānā ta mūhtāj-e suzān nebehi,
vavin⁷ āngūštā, nūχūr qussæje⁸ χatām, kāræka.

¹ Endroit dans les montagnes, où les paysans mènent paître leurs troupeaux; à comp. les notices sur les »Gālech« ou bergers montagnards, pp. 30 et 282 du livre de H.-L. Rabino: Les provinces caspiennes de la Perse (RMM, Paris 1917). — ² Il faut lire, à cause du mètre, *ābā* ou bien *aab*. — ³ Le mètre exige *bidinimi*. — ⁴ Il faut lire *klāfæje* (avec l'izāfāt) ou bien *kālāfæ* (§ 6, vers la fin). — ⁵ § 36. — ⁶ § 1. — ⁷ § 47. — ⁸ *qussæ*, ar.-p. ğuṣṣā.

le nombre des syllabes en substituant à la prononciation guiläkīe ordinaire une prononciation plus littéraire (*klāfa*, vers 3 b; *frahām*, vers 7 b etc.).

VIII.

1. Viens, allons au haut des montagnes, loin des hommes, ô jeune fille;

mettons, là-haut, à Gāleche, l'habit de deuil, ô jeune fille.

2. Buvons, au milieu de la verdure, au sommet de la montagne, soir et matin,

l'eau, [puisée] de nos mains, de cette source de Zēm-zēm, ô jeune fille.

3. Regardons l'image lointaine de la patrie ivre et sans connaissance,

comme le rouleau de ficelle tortu et enchevêtré, ô jeune fille.

4. Délivrons l'espèce humaine (litt. l'espèce à deux pieds), rejetons loin ces chaînes,

n'ayons affaire ni aux gens portant le kolāh, ni à ceux qui portent le turban, ô jeune fille.

5. Laissons tout le monde à ces mondains-là,

qui sont tantôt barbus, tantôt dépourvus de barbe, ô jeune fille.

6. Arrache cette chemise, afin que tu n'aies pas besoin d'aiguille,

coupe [ton] doigt, afin que tu n'aies pas à te soucier (litt. ne te soucies pas) de bague, ô jeune fille.

7. Ta chevelure charmante est ta cuirasse, ta taille bien proportionnée est ton drapeau,

si tu désires des jouissances, nuit et jour sont prêts, ô jeune fille.

8. Soyons de bonne intelligence (litt. un cœur et un visage), renonçons à toute parole (litt. ces paroles),

n'employons (litt. ne mettons) ni *kāsrā*, ni *fāṭḥā*, et n'employons (litt. ne donnons) pas de *dāmm*, ô jeune fille.

IX.

Il faut que tu frappes des pieds [dans] la cuve, afin que je jus de raisin soit [produit].

Il faut que tu souffles sur [le feu sous] le chaudron, afin que le repas soit [prêt] pour nous.

Le petit chien de Kārbālāi étant à l'agonie (litt. dans son dernier souffle) nous a dit:

»Dresse la tente, toi, afin que la »hourī renfermée« soit [prête pour nous]«.

X.

O frère! celui qui ne fait pas des études, on ne l'appelle pas molla.

Tant que tes yeux ne sont pas bleus, on ne les appelle pas »nārges-e šāhlā«.

Tant que l'homme ne connaît pas la science, il ne sera pas un [homme] unique et savant;

le rustre ridé à faux-col, on ne l'appelle pas »altesse royale«.

Vocabulaire du *guiläkī* de Recht.

- a*, »ce . . . ci« etc.
- aftāb*, »soleil«; *āftāb beze*, »le soleil se lève«; *āftāb qurūb bukude*, »le soleil se couche«.
- āhāk*, »chaux, plâtre, onguent dépilatoire«.
- aḡūnd*, »juge«.
- alāf*, »herbe« (p. ^ʿalāf).
- ām*(enclit.), »aussi« (p. hām).
- āmṛā*, postp., »avec« (p. hāmṛāh).
- an*, »celui-ci« etc.
- aqūz*, »noix«; *aqūz-dār*, »noyer«.
- avistī*, »co-épouse«. Si un homme a plusieurs femmes, chacune d'elles appelle chacune des autres son *avistī*.
- bāq*, »jardin« (p. bāḡ).
- bārār*, »frère«.
- bōq*, »la vapeur« (p. boḡār).
- būjūr*, »en haut, là haut«.
- čālwa*, »fossé, caverne«.
- čičilās*, »espèce de sauterelle«.
- čičir*, »lézard«.
- daava*, »querelle« (p. da^ʿva);
d. kudæn ou *giftæn*, »se quereller«.
- daqqa* (= *daqīqa*), »minute«.
- dār*, »arbre«.
- dārz*, »leçon« (ar.-p. dārs).
- de*, »autre«.
- dōnæ* (= *dū dānæ*), »deux pièces«.
- dūlla* (= *dū lā*), »replié, double«; *d. bostæn*, »se replier, s'incliner«.
- dūnja-dar*, »homme qui s'occupe du monde, mondain«.
- dūrun*, postp., »dans«.

- dūrūštī*, »grosneur, grandeur« (p. *doroštī*).
- dūvarde*, »de nouveau« (p. du *bārā* + *de* = *digār*).
- filli*, »salive«.
- fūkūle*, »homme bien vêtu, petit-maître«, litt. »homme portant le faux-col« (p. *fokolī*, du français faux-col).
- gāb*, »mot« (p. vulg. *gāp*); *g. zeān*, »dire«.
- gāz*, »dent« (p. *gāz*, »des ciseaux, les dents«).
- geišæ*, »poupée« (en forme d'une petite fille parée).
- golaābi*, »poire«.
- ha*, »ce . . . ci (même)« etc.
- han*, »celui-ci (même)« etc.
- hassā*, »maintenant«.
- ha-to-ki*, »tandis que«.
- hičči . . . nā*, »ne . . . rien«.
- hun*, »celui-là (même)« etc.
- ī*, *i-tā*, »un, une«.
- ičči*, »quelque chose«.
- ipče*, *i piče*, »un peu«.
- išgāræ*, »lamentation«; *ī. ku-dæn*, »se lamenter«.
- jāqāle*, »enfant«.
- jān*, »âme, personne, corps; cher« (p. *jān*).
- ja*, prép. »de« etc.
- jīgā*, »endroit«.
- jīr*, postp., »sous«.
- julbāndi* (*julbānd*), »sac«.
- jūr*, postp., »sur, au dessus de«.
- kādχūda*, »juge«; *kādχūda-mārdi*, »justice«.
- kāllāpāj*, »homme qui cuit des têtes [de moutons]« (p. *kāllāpāz*).
- kælm*, »ver« (p. *kerm*).
- kardeχālæ*, perche recourbée à laquelle on suspend un seau pour le descendre dans le puits (*kerdi*, chez Chodzko, Spécimens, p. 552).
- kas*, »couleur bleue«.
- kāškārāt*, »corneille«.
- klāfæ*, »rouleau de ficelle« (p. *kālāfā*).
- kār*, *kāræc*, »fille, jeune fille« (à comp. awr. *kurrā*, »garçon«).
- ko*, »quel« (p. *koḏām*).

χalæ-pesær, »cousin« (du côté de la mère) (p. *pesär-e-χālā*).

χû, »son, sa, ses«.

χûræ-χûræ, »à lui même, en son for intérieur«.

χûrom, »joyeux, charmant« (p. *χorräm*).

lät, »rustre« (p. vulg. *lät*, »vagabond, rustre«).

Maamäd, Muḥammäd.

Maamud, Maḥmūd.

maār, »mère«.

mačči, »le baiser« (p. vulg. *māč*); *m. kudæn*, »baiser«.

mahz, »seulement« (ar.-p. *maḥž*).

manæstæn, »égal à, comme« (à comp. § 101).

maqz, »cervelle« (p. *mağz*).

märd, »mari«.

märdak, *märdaj*, »homme«.

mî, »mon, ma, mes«.

mûkælla, »portant le *kûlā*« (p. *kolāh*, chapeau persan).

mûrqanæ, »œuf«; *mûrqanæ-pust*, »coque d'un œuf«.

nā-šænāq = *haq-nā-šænāq*, »ingrat«. Cette expression

a l'air d'une forme corrompue du persan *ḥaqq-nā-šenās*, la consonne finale ayant été transformée sous l'influence du mot *ḥaqq*(q).

närkæs, »narcisse« (p. *när-ges*).

nov, »cuve, pressoir« (voir p. 118, note 6).

peær, »père«.

pille, »peu«.

pille, »grand« (se., g., *kāw. bale, bele*); *pille-pille*, »très grand«; *pilleækī*, »grandeur«.

pirhän, »chemise« (p. *pīrāhän*).

qajæm, »ferme, solide, solidement« (ar.-p. *qā'im*).

-rā, postp., »par, le long de«.

-ræ, postp., »pour, à cause de«.

sāb-χānæ, »maître de la maison« (p. *sāḥeb-χānā*).

sāfq, »plafond« (ar.-p. *sāqf*).

sakudæ, »petit d'un chien«.

sānæ (= *sæ dānæ*), »trois pièces«.

- seæb*, »pomme« (p. *sīb*).
- sivā kudæn*, »séparer« (p. *sāvā kârdân*).
- sufāl*, »tuile«.
- sulāχ*, »trou« (p. *sūrāχ*).
- sur*, »repas« (p. *sūr*, »banquet, fête«).
- šāzda*, »fils de roi, prince« (p. *šāhzādā*).
- šin*, »propriété« (= p. *māl*), voir § 133, 1.
- tā*, »pièce, personne« (p. *tā*), voir § 128.
- ti*, »ton, ta, tes«.
- ū*, »ce . . . là, celui-là, il« etc.
- ūtā* = *ū-i-tā*, »cet un-là« etc.
- uja*, »là«.
- ūn*, »celui-là, il« etc.
- āḡqāzār*, »tellement« (p. *ān qādār*).
- ušan*, »ceux-là, ils« etc.; »de l'autre côté«; *ušantār*, »plus loin«.
- vājæ*, »poussé« (se dit des fleurs et des fruits).
- vājibī*, »pâte dépilatoire« (dont on se sert dans le bain).
- vālo*, »dispersé«; *v. kudæn*, »disperser«.
- var*, »fois«.
- vastī*, postp., »à cause de, par suite de« (ar.-p. *vā-seḡā-je*).
- væŕja*, postp., »près de, auprès de, à côté de«.
- zān*, »épouse«.
- zānak*, *zānaj*, »femme«.
- zārniχ*, »arsenic« (p. *zernīq*, *zerniχ*, *zerni*).

DIALECTES DE FÄRIZÄND ET DE YARAN

Grammaire.

Les sons.

§ 1. Voyelles longues ou demi-longues: \bar{a} , $\bar{ā}$, \bar{e} , \bar{i} , \bar{o} , \bar{u} .
 Voyelles brèves: \acute{a} , a , $\acute{ā}$, $\acute{æ}$, e , i , o , \acute{o} , \acute{u} , u , $\acute{ū}$, $\acute{ö}$, $\acute{ø}$, $\acute{\varepsilon}$.
 Consonnes: b , \check{c} , d , f , g , h , j , \check{j} , k , χ , l , m , n , η , \tilde{n} , p ,
 q , r , s , \acute{s} , t , v , w , z , \acute{z} .

Les voyelles \acute{o} et $\acute{\varepsilon}$ existent seulement dans le yaranī.

Remarques sur les voyelles.

§ 2. Une voyelle originalement longue est très souvent raccourcie.

§ 3. Dans les deux dialectes, comme en persan vulgaire, l' $\bar{ā}$ devient u ou \acute{u} devant un n ou un m , même dans des mots d'origine arabe: fär. *rāχunā*, yar. *rāχuna*, »rivière« (persan littéraire *rūdχānā*), fär. *dandūn*, yar. *dandun*, »dent« (pers. litt. *dandān*), fär. *nun*, »pain« (pers. litt. *nān*), yar. *pāsebuni*, »garde«, *dakun*, »boutique« etc.

§ 4. Le yaranī connaît la tendance vers l'harmonie des voyelles. Très souvent la qualité d'une voyelle brève est changée sous l'influence d'un $\bar{ā}$ ou \bar{o} (resté long ou devenu bref) dans la syllabe suivante: *dorāz*, »long« (p.

derāz); *ossāra*, »étoile« (p. estārā); *koṭāb*, »livre« (p. ketāb); *mānār*, »minaret« (p. mānār); *jāvāb*, »réponse« (p. jāvāb); *konār*, »bord« (p. kār); *godāi*, »mendicité« (p. gādāi); *tolā*, »or« (p. telā); *ve-bāfā*, »infidèle« (p. bi-vāfā); *bonā-š-ka*, »il commença« (p. benā kār). La couleur changeante de la voyelle des préfixes verbaux (voir § 22) est due surtout à cette tendance.

§ 5. Différences entre le vocalisme fārizāndī et celui du persan:

ā pour ū persan: *rāḡunā*, »rivière« (p. rūdḡānā); pour ā persan: *šāw*, »nuit« (p. šāb).

a, ā pour o ou ow persan: *ostaḡan*, »os« (p. ostoḡān); *ḡarus*, »coq« (p. ḡorūs); *pāš*, »dos« (p. pošt); *ja*, »orge« (p. jow); pour ū persan: *ḡarbāzā*, »melon« (p. ḡārbūzā).

æ pour ī persan: *æči*, »rien« (p. hič); *æšgi*, »personne« (p. hič kās).

Remarque. Devant un *ĩ* ou *j*, l'*ā* prend généralement le son d'un æ plus prononcé: *uštā-de*, »dans (le village d')Ouchtā, mais *uštæi*, »un habitant d'Ouchtā«.

æ pour e persan: *šækuḡa*, »fleur« (p. šegūḡā); *mæhmān*, »hôte« (p. mehmān); *hækājāt*, »conte« (p. hekājāt); *æšārā*, »signe« (p. ešārā); *ḡærs*, »ours« (p. ḡers); *ænzāḡ*, »justice« (p. enzāḡ) etc.

e pour ī persan: *rāḡeq*, »ami« (p. rāḡiq); pour o persan: *peṭā*, »cuit« (p. poṡtā).

ĩ pour ū persan: *kovi*, »citrouille« (p. kāddū); *zānī*, »genoux« (p. zānū).

o pour a, ā persan: *kovi* (p. kāddū); *dohon*, »bouche« (p. dāhān, dāhān).

ũ pour ū persan: *ābrū*, »honneur« (p. ābrū); *āḡḡūr*,

»raisin« (p. äŋgūr); *mūš* »souris« (p. mūš); *mī*, »cheveu« (p. mū); *χūn*, »sang« (p. χūn); *kūzā*, »cruche« (p. kūzā); *pūl*, »argent« (p. pūl); *tū*, »tu« (p. tū); *dūr*, »loin, lointain« (p. dūr); *zū*, »vite« (p. zūd); *pūr*, »fils« (p. pūr, ancien emprunt d'un dialecte central); aussi dans quelques mots arabes: *tūl*, »longueur, durée« (ar.-p. ṭūl); *qabūl*, »action d'accepter« (ar.-p. qābūl); *sūrāt*, »forme, cas« (ar.-p. sūrāt); pour *o* persan: *sūr*, »rouge« (p. sorχ).

Le *yā-ye-majhūl* s'est maintenu dans *šēr*, »lion« (p. šīr); *pēron*, »chemise« (p. pīrāhān); *dēr*, »tard« (p. dīr); *jēr*, »sous, au-dessous«, à côté de *ĵir* (p. zīr), *pěš*, »avant«, à côté de *piš*.

Dans quelques cas isolés j'ai constaté le développement d'un *ə* très bref après la consonne finale d'un mot, si le mot suivant commence par une consonne: *vāĵə bāka*, »il appela«.

Elision d'une voyelle dans le mot arabe ḥārākāt devenu *hārkāt*.

§ 6. Différences entre le vocalisme *yanāi* et celui du persan:

ā pour *ū* ou *ow* persan: *rāχunā*, »rivière« (p. rūdχānā); *ĵā*, »orge« (p. ĵow).

a, *ā*, *æ* pour *e* persan: *zēmassun*, »hiver« (p. zāməstān); pour *o* persan: *paš*, »dos« (p. pošt); *dakun*, »boutique« (p. dokān); *dērū*, »mensonge« (p. dorūġ); pour *ū* persan: *harbāza*, »melon« (p. χārbūzā).

æ pour *ī* persan: *æč*, »rien« (p. hīč); *æšgi*, »personne« (p. hīčkās).

i pour *ū* persan: *kādi*, »citrouille« (p. kāddū).

o pour *a*, *ā* ou *e* persan, *nomak*, »sel« (p. nāmāk), voir en outre § 4; pour *ī* persan: *sabol*, »moustache« (p. sābīl).

ü pour ū, *ow* ou *o* persan: *mü*, »cheveu« (p. *mū*); *χün*, »sang« (p. *χūn*); *šū*, »mari« (p. *šū*); *küčā*, »rue« (p. *kūčā*); *küzā*, »cruche« (p. *kūzā*); *pül*, »argent« (p. *pül*); *χüb*, »bon« (p. *χüb*); *dür*, »éloigné« (p. *dür*); *sür*, »rouge« (p. *sorχ*); *rüan*, »huile« (p. *rowgän*); *zū*, »vite« (p. *zūd*); mais *kūr*, »aveugle« (p. *kūr*).

ø pour *o* persan: *pøl*, »pont« (p. *pol*).

Un *ə* s'est développé, parfois, entre deux consonnes: *sär tütī zaχmə ma*, »la tête du perroquet fut blessée«.

Le *yā-ye-majhül* s'est conservé dans *kavēr*, »désert salé« (p. *kävīr*); *jēr*, »au-dessous« (p. *zīr*); *vēštār*, »plus« (p. *bīš-tār*); *dēr*, »longtemps« (p. *dīr*).

Remarques sur les consonnes.

§ 7. 1. *k* est devenu *q* en *färizändī* dans *qälā*, »corbeau« (p. *kelāg*, yar. *kolā*).

En *yanānī* le *k* final du suffixe ancien *-ak*, qui est devenu *ā*, réapparaît sous la forme d'un *q* devant le *yā-ye-vaḥdāt*: *vačā*, »enfant«, *vačāgī*, »un enfant«.

2. *q* est devenu *χ*, dans les deux dialectes, dans le mot *vaχt* (ar.-p. *vāqt*). Le *q* final (= *ġ* persan) tombe généralement: *fär.*, yar. *dərū*, »mensonge« (p. *dorūg*); *fär.* *qälā*, yar. *kolā*, »corbeau« (p. *kelāg*); *fär.* *čərā*, »lampe« (p. *čərāg*); *du*, »petit lait« (p. *dūg*). En *yanānī* *q* entre voyelles est tombé dans *rüan*, »huile« (p. *rowgän*).

3. *g* entre voyelles est tombé en *färizändī* dans *maš*, »mouche« (p. et yar. *māgās*).

4. Pour persan *χ* on a *h* dans *fär.* *hošk*, yar. *hoškā*, »sec« (p. *χošk*); *fär.* *həria*, yar. *hāria*, »acheté« (p. *χārīdā*); *fär.*, yar. *hota*, »endormi« (p. *χoftā*); yar. *harbāzā*, »melon« (p. *χar-būzā*, *fär.* *χarbāzā*); *harūs*, »coq« (p. *χorūs*, *fär.* *χarus*). Il est tombé devant une consonne dans *fär.* *dotā*, yar. *dote*,

»fille« (p. doxtār); fär. *petā*, »cuit« (p. poxtā). Le χ final après une consonne tombe généralement: fär., yar. *tal*, »amer« (p. tal χ); fär., yar. *sūr*, »rouge« (p. sor χ).

5. Pour persan χt on a j dans yar. *pāja*, »cuit« (p. poxtā).

6. \check{c} s'est maintenu dans fär. *vāčar*, »bazar« (p. bāzār). Il est devenu j dans fär., yar. *jēr*, »au-dessous« (p. zīr), \check{s} dans fär., yar. *ašgi*, »personne« (p. hičkās). Il est tombé dans fär., yar. *rū*, »jour« (p. rüz).

7. t est devenu d dans fär. *kāfdār*, »pigeon« (p. et yar. kāftār); *bādrāfdār*, »mauvaise conduite« (p. bād-rāftār); fär. et yar. *āxdāw*, »soleil« (p. āftāb). Après une voyelle, t ancien, étant devenu δ , s'est changé, comme le d original, en j ou est tombé. Dans fär. *pās*, yar. *paš*, »dos« (p. pošt), le t est tombé.

8. d initial est devenu t dans fär. *tājā*, »nourrice« (p. dājā). Le moyen-iranien δ , provenant d'un t après voyelle ou d'un d original, est devenu j dans fär., yar. *vāj*, »vent« (p. bād); fär. *nāvaj*, yar. *nāvaj*, »feutre« (p. nāmād); fär. *vej*, »saule« (p. bīd); *čājūr*, »voile de femme« (p. et yar. čāder); *bijār*, »éveillé« (p. bīdār); *vājamjūn*, »aubergine« (p. et yar. bādenjān); yar. *dājā*, »donné« (p. dādā); fär. *ašpej*, »blanc« (p. sefīd); il est tombé dans fär., yar. *kea*, »maison« (p. kādā); fär., yar. *zū*, »vite« (p. zūd); fär. *miun*, *mūn*, »place publique« (p. māidān); *χām*, »moi-même« (p. χud-ām, yar. χājām); *dāa*, »donné« (p. dādā); yar. *ašpæ*, »blanc« (p. sefīd); *vē*, »saule« (p. bīd). Devant une consonne il est tombé dans fär. *rāχunā*, yar. *rāχunā*, »rivière« (p. rūdχānā); fär., yar. *nazīk*, »proche« (p. nasdik); *doz*, »voleur«.

9. dv initial est devenu b dans fär., yar. *bār*, »porte, dehors« (p. dār, av. dvar-, anc. perse duvar, à comp. Lentz, p. 264) et fär., yar. *bī*, »autre« (p. dī-gār, anc. perse duvitīya-, av. bitya-).

10. *p* après un *s* est devenu *m* dans fār. *asm*, »cheval« (p. et yar. *asp*). Un ancien *p* après voyelle s'est maintenu dans fār. *čupān*, »berger« (p. *čūbān* et *čūpān*). Un *p* initial est devenu *b* dans yar. *bañj*, »cinq« (p. *pānj*).

11. Le β moyen-iranien après une voyelle, *b* en persan, est devenu *w* dans les deux dialectes: fār. *šāw*, yar. *šaw*, »nuit« (p. *šāb*); fār., yar. *āw*, »eau« (p. *āb*); *sāwz*, »vert« (p. *sābz*); *χāw*, »sommeil« (p. *χāb*); fār. *awrišān*, yar. *awrišām*, »soie« (p. *ābrišom*); fār. *āχtāw*, yar. *āχdāw*, »soleil« (p. *āftāb*); fār. *law*, »lèvre« (p. *lāb*); yar. *sāwok*, »léger« (p. *sābok*). Il est devenu *v* dans fār. *āftāvā*, yar. *āχdāvā*, »aiguère« (p. *āftābā*), fār. *golāvi*, »poire« (p. *golābī*), *sovuk*, »léger« (p. *sābok*); yar. *tav*, »fièvre« (p. *tāb*; fār. *tāw*); et tombé dans yar. *ču*, »bâton« (p. *čūb*).

12. *f* est devenu *h* dans fār., yar. *a-hrušōn*, »je vends« (p. *mī-forūšām*), fār. *a-hrāsinōn*, »j'envoie« (p. *mī-ferestām*). A un *f* persan correspond un *w* dans fār., yar. *kawš*, »soulie« (p. *kafš*), et un χ dans fār. *āχtāw*, yar. *āχdāw*, »soleil« (p. *āftāb*). L'*f* est tombé dans yar. *rāsnājā*, »envoyé« (p. *ferestādā*), et devant un *t* dans fār. *kāt*, yar. *kat*, »tombe« (pour **kāft*). En fārīzāndī, l'arabo-persan *neṣf*, »moitié«, est devenu *naesm*, peut-être sous l'influence du synonyme *nīm*.

13. *fr*, devenu par métathèse *rf* en persan dans le mot *bārf*, »neige« (av. *vafra-*), s'est maintenu dans ce mot, qui est *vāfr* dans les deux dialectes; en fārīzāndī on a pourtant aussi la forme *varf*.

14. *m* est devenu *v* dans fār. *nāvaj*, yar. *nāvāj*, »feutre« (p. *nāmād*). A un *m* persan correspond un *n* dans fār. *bōn*, yar. *bun*, »toit« (p. *bām*).

15. *n* final s'est nasalisé dans fār. *hajvuṅ*, »animal« (ar.-p. *hājvān*).

16. *r* est devenu *l* dans fär., yar. *valg*, »feuille« (p. bārg); fär. *ænjil*, »figue« (p. enjīr), *lu*, »renard« (p. rūbāh). Il est tombé dans fär. *taw*, »façon« (ar.-p. ṭawr, ṭōr).

17. Le groupe *rs* est devenu *ś* dans fär. *vaśā*, yar. *waśā*, »ayant faim« (p. gorosnā, gošnā, phl. gursaγ). Le groupe *rs* s'est développé en *j* dans fär., yar. *tajna*, »ayant soif« (av. taršna-, »soif«, p. tešnā, »ayant soif«).

18. *j* initial est resté: fär., yar. *jā*, »orge« (p. jow). Correspondant à un *j* persan, le färizändī a un *j* aussi dans *jā*, »endroit« (p. jā).

19. *v* (*u*) initial est *v* dans les deux dialectes: fär., yar. *vāj* »vent« (p. bād), *vafr*, »neige« (p. bārf), *valg*, »feuille« (p. bārg), *vačā*, »enfant« (p. bāčā), *vēštār*, »plus« (p. bištār), *ve*, »sans« (p. bī); fär., yar. *vārūn*, »pluie« (p. bārān); fär. *vej*, yar. *vē*, »saule« (p. bīd); fär. *vās*, yar. *vas*, »assez« (p. bās); fär. *vājemjūn*, »aubergine« (p. bādenjān), *væraņj*, »riz« (p. berenj), *vāčar*, »bazar« (p. bāzār), *vājom*, »amande« (p. bādām), *Veänd*, le village Bīdhānd; fär., yar. *a-vinōn*, »je vois« (p. mī-bīnām); fär. *bā-i-vašt*, yar. *bā-viašt*, »il est passé« (p. godašt). Yar. *lādenjun*, »aubergine«, *beraņj*, »riz«, *bāzār*, »bazar«, sont empruntés au persan.

Pour *v* ou *a w* dans fär., yar. *wretā*, »s'étant enfui« (p. gorextā) et yar. *waśā*, »ayant faim« (p. gorosnā, fär. *vaśā*). Le *v* est tombé dans fär. *gā*, »bœuf« (p. gāv). Dans fär. *tabilā*, »étable«, on a *b* pour *v* (pers. ṭavilā).

20. Le groupe *st* est devenu *ss* ou *s* comme en persan vulgaire: fär. *tāvassūn*, yar. *tābessūn*, »été« (p. tābestān); fär. *zāmassūn*, yar. *zemassūn*, »hiver« (p. zāmeštān); fär. *āssārā*, yar. *ossārā*, »étoile« (p. estārā, selārā); fär. *ossoxūn*, »os« (p. ostoxān), fär. *das(s)*, yar. *das*, »main« (p. dāst); fär. *dus(s)*, yar. *dūs*, »ami« (p. dūst); fär. *rass*, yar. *rās*, »droit,

juste« (p. *rāst*); fār. *dorūss*, yar. *doros*, »juste« (p. *dorost*); fār. *mas*, »ivre« (p. *māst*); *mās*, »lait caillé« (p. *māst*).

21. *š* ancien s'est conservé dans fār. *maš*, »mouche« (p. *māgās*, mais av. *maχši-*). Dans le thème »s'asseoir«, *š* est devenu *č*: fār., yar. *hā-čīn*, »assieds-toi« (p. *be-nšīn*). Il est tombé devant un *m* dans fār., yar. *čām*, »œil« (p. *čāšm*).

22. *št* s'est réduit à *š* dans fār. *pāš*, yar. *paš*, »dos« (p. *pošt*).

23. *z* iranien s'est maintenu: fār., yar. *zonōn*, »je sais« (p. *mī-dānestām*); fār. *zānī*, yar. *zānū*, »genou« (p. *zānū*); fār. *hæzæ*, yar. *heze*, »hier« (p. *dī-rūz*); fār. *zumāj*, »beau-fils, marié« (av. *zāmātar*, p. *dāmād*). Le mot *del*, »cœur«, dans les deux dialectes, est emprunté au persan.

24. *ž* iranien, s'étant maintenu en *yanī*, est devenu *ǰ* en *fārizāndī* dans yar. *žane*, fār. *ǰān*, »femme« (p. *zān*) et dans le thème verbal yar. *žan-*, fār. *ǰan-* (p. *zan-*), »frapper (les cordes d'un instrument de musique)«.

25. *h* est tombé dans fār. *pērōn*, yar. *pīrūn*, »chemise« (p. *pīrāhān*), et dans la position finale: fār., yar. *mā*, »lune, mois« (p. *māh*) etc. Le *h* initial, qui s'est développé en persan dans les mots *hič*, »rien«, *hič kās*, »personne«, n'existe pas dans les deux dialectes: fār. *æči*, yar. *æč*, fār., yar. *æšgi*; et pour persan *hīzom*, »du bois à brûler«, le *fārizāndī* a *izom*.

ḥ du mot arabo-persan *ḥāl* est tombé dans la composition fār. *χošāl*, »joyeux, heureux« (p. *χūšḥāl*).

§ 8. Assimilation: fār. *bā-bāfā*, yar. *bā-bāfā*, »fidèle« (p. *bā-vāfā*), mais fār. *ve-vāfā*, »infidèle« (p. *bī-vāfā*, yar. *ve-bāfā*).

Une consonne sonore devient sourde après une sonore: fār. *bā-š-tī*, »il vit«, yar. *na-š-tī*, »il ne vit pas« (pour **bā-*

š-dī, *na-š-dī); fār. *bugâ-š-te*, »de son père« (pour *bugâ-š-de), *das-âš-te*, »de sa main« (pour *das-âš-de) etc.

Autres cas de sandhi: fār. *nēm pūlhā*, »cet argent« (pour *nēm . . .*), *nēm batārse*, »que celui-ci ait peur« (pour *nēm . . .*), *māḡ qabūl dārōn*, »j'accepte« (pour *mān . . .*), *jā-mānəj čærā bayāšt*, »pourquoi as-tu pris ma femme« (*jā* pour *jān*); yar. *be nōm baspārd*, »il remit à lui (elle)« (pour *be nōn . . .*).

§ 9. Métathèse: fār. *sohb*, »matin« (ar.-p. *šoḅḥ*); yar. *sohl*, »paix« (ar.-p. *šoḥḥ*), *dævreš*, »derviche« (p. *dārviš*).

§ 10. Dans fār. *lu*, »renard«, la syllabe finale est tombée (p. *rūbāh*).

Accentuation.

§ 11. Les principes de l'accentuation dans les deux dialectes sont en général les mêmes qu'en persan. Les détails qui suivent sont tirés des textes fārizāndī, mais les mêmes règles s'appliquent, à ce qu'il semble, à nos textes yaranī, trop peu nombreux en soi pour en déduire des règles détaillées quant à l'accentuation.

Le suffixe fārizāndī *-īkā* attire l'accent. Le suffixe déterminatif *-ā*, *-e*, *-əj* (yar. *-ā*) peut avoir l'accent ou non, selon la diction. Le suffixe diminutif fārizāndī *-læ*, *-le*, *-ləj* porte l'accent dans *jeļlé*, *iləj*, »quelqu'un«, mais non pas dans *kāslæ*, »petit«. Les pronoms suffixes n'ont pas d'accent; si, à côté de *doté*, »fille«, nous trouvons *dótās*, »sa fille«, l'explication en est sans doute celle, qu'il existe une forme *dot*, qu'on emploie avec le pronom suffixe.

§ 12. Les formes verbales portent généralement l'accent sur la désinence ou, si la désinence a plusieurs syllabes, sur la dernière, à l'exception de la désinence de la 3^e personne du féminin du singulier *-éā*. Cependant un thème

dont la voyelle était originairement longue peut être accentué. Les préfixes et préverbes *bā* (*be*), *a*, *āt*, *de*, *vā* (*va*, *vā*), *hā*, *bār*, *dār*, *ār*, *nā* attirent l'accent. Si une forme verbale est précédée en même temps de la particule de négation et d'un autre préfixe, c'est la particule de négation qui reçoit l'accent (*hā-nā-kāmon-dā*, »je ne donnerai pas«). Le verbe auxiliaire *kāmon* est souvent dépourvu d'accent. Si le préfixe est séparé du verbe par un pronom suffixe (*á-sūn-vā*, »ils dirent«) ou par *kāmon*, le préfixe et le thème ont l'accent tous les deux.

§ 13. Non accentués sont: le pronom relatif *ke*, la conjonction *vā*, souvent aussi les conjonctions *āgār*, *tā*, *čūn*, *jā*, l'adverbe *hām* et le *-ji* enclitique, les prépositions (ordinairement) et la postposition *-de*. Les mots d'énumération, tels que *nāfār*, *dūnā* etc., n'ont pas d'accent non plus. Du reste, l'accentuation ou la non-accentuation d'un mot dans la phrase dépend quelquefois de la diction; on trouve par exemple dans les textes *jé ru*, »un jour«, *je bí*, »un autre«, *í bīe*, »une autre«. Le pronom démonstratif *hāmīn* est prononcé parfois *hāmīn*; le mot »pourquoi« se prononce tantôt *čārā*, tantôt *čerā*. Dans l'expression *kām kām*, »peu à peu«, le premier *kām* est toujours dépourvu d'accent.

Verbes.

§ 14. Les formes du verbe dérivent des deux thèmes d'après le schème ordinaire des langues iraniennes modernes.

§ 15. L'impératif est le thème présential pur. En *fāri-zāndī* il a parfois une forme très réduite. La désinence du pluriel (2^e personne) est *-iæ* dans les deux dialectes.

§ 16. Pour le *färizändī* et le *yanarī*, comme pour d'autres dialectes et patois iraniens, il est difficile de constater l'infinitif. Là où j'ai réussi à le constater en *färizändī*, c'est l'infinitif persan qu'on emploie (*kärdän*, *didän*, *χündän*), ou l'on a construit, d'un thème verbal inconnu en persan ou différant en forme de l'équivalent persan, un infinitif à la manière persane (*vātän*, p. *goftän*, »dire«, *herutän*, p. *foroxtän*, »vendre«). Le seul exemple d'un infinitif *yanarī* que je puisse présenter est *kärdän*, »faire«.

L'infinitif est, le plus ordinairement, remplacé par une proposition complétive au subjonctif, comme c'est souvent le cas aussi en persan moderne: »il commença de déjeuner«, fär. *šorū-äš ka nahār bāχāre* (litt. »il commença, qu'il déjeuner«). Même après une préposition on remplace l'infinitif substantif par une proposition complétive: fär. *qāter äz berāj bār bebāre hāzer a*, »le mulet est prêt pour porter le fardeau« (litt. »pour qu'il porte . . .«).

Exemples de l'infinitif abrégé en *färizändī*: *bai ka*, »il faut faire« (p. *bājād känd*), *nabu ka*, »il n'était pas possible de faire«.

§ 17. Les désinences sont :

	fär.	yar.
1 ^{re} pers. du singulier	-ōn	-ōn
2 ^e „ „ „	-e	-e, -i, -æ
3 ^e „ „ „	-e, fém. -eä	-e, ä
1 ^{re} „ du pluriel	-imæ	-imæ
2 ^e „ „ „	-iæ, ijæ	-iæ
3 ^e „ „ „	-ändæ	-ändæ

Remarque 1. Dans la première personne du singulier on entend ordinairement la prononciation -ōn,

sauf pour le présent du verbe auxiliaire qui sert à former le futur en *fārizāndī*, où j'ai toujours entendu la prononciation *kāmon*, sans nasalisation de la voyelle.

Remarque 2. Pour la troisième personne du singulier, le *fārizāndī* a une forme féminine en *-eā*, dont on se sert quelquefois, si le sujet est une personne du sexe féminin; mais l'emploi de cette forme n'est pas obligatoire. Le *səmnānī* connaît également une forme féminine spéciale de la troisième personne du singulier (*biāmā*, «il vint», *biāmīe*, «elle vint»).

Remarque 3. Dans le verbe auxiliaire *fārizāndī* *kāmon*, les désinences des deux premières personnes du pluriel sont *-im*, *-ij*.

§ 18. Avec ces désinences on forme, du thème présential, le présent de tous les verbes, et, du thème prétérital, le prétéril des verbes intransitifs, dont, cependant, la troisième personne du singulier présente souvent le thème prétérital pur, sans désinence.

§ 19. Pour le prétéril des verbes transitifs, on emploie la construction passive, dont j'ai expliqué l'origine dans ma grammaire *səmnānie* (§ 23). Les schèmes suivants montreront la place du pronom suffixe (voir le § 124), qui désigne le sujet logique dans la construction passive, en *fārizāndī*. En *yanānī* la construction et l'arrangement des mots sont absolument les mêmes.

*mām*¹ *bā-m kōšt*, je tuai (litt. «moi, par moi tué»).

tū bā-i-kōšt (*tū bāj-kōšt*), tu tuas.

nōn bā-š-kōšt, il tua.

¹ Pour *mān*, voir § 8.

hamá bá-mún kóšt, nous tuâmes.

šūmá bá-jūn kóšt, vous tuâtes.

nāhā bá-šūn kóšt, ils tuèrent.

nón-ām bá-košt, je le tuai *nón-mún bá-košt*, nous le
(»lui, par moi tué«). tuâmes.

nón-āj bá-košt, tu le tuas. *nón-jūn bá-košt*, vous le

nón-ās bá-košt, il le tua. tuâtes.

nón-šūn bá-košt, ils le tuèrent.

(*mān*) *nāhā-m bá-košt*, je les tuai, etc.

(*mān*) *kujá-m bá-košt*, je tuai le chien, etc.

nón mān-ās bá-košt, il me tua *nón hamá-š bá-košt*, il nous
(»lui, moi par lui tué«). tua.

nón tó-š bá-košt, il te tua. *nón šūmá-š bá-košt*, il vous

nón nón-ās bá-košt, il le tua. tua.

nón nāhā-š bá-košt, il les tua.

Comme on voit, le participe est invariable, que le sujet grammatical (le régime logique) soit au singulier ou au pluriel.

Remarque 1. Le pronom suffixe peut être séparé du verbe par un pronom relatif: *ävval kār-ās ke bākā*, »la première chose qu'il fit« (fär.).

Remarque 2. Le pronom suffixe de la 3^e personne du singulier est employé parfois pour la 3^e personne du pluriel: *do jān dār vačæī mānāzaāt-ās aka*, »deux femmes se querellèrent au sujet d'un enfant« (fär.). A comp. Awr. § 121, remarque 2.

Remarque 3. Le prétérit (imparfait) du verbe »vouloir«, fär., yar. *a-m-gā* a l'air d'un imparfait construit passivement, mais est en réalité celui d'un verbe

impersonnel: »il m'était nécessaire«. Aussi le présent a-t-il une forme analogue, *a-m-gī*, dans les deux dialectes. Le cas est le même dans les dialectes de Vōnišūn, de Khunsār, de Mahallāt, de Qohrūd et de Sō.

§ 20. On trouve quelques cas isolés de formes de verbes transitifs à construction active: *zonāstām*, »je savais, je sus« (fār.); *rījīe*, »tu versas« (fār.). Il y a aussi, dans nos textes fārizāndīs, quelques exemples d'une construction contaminée: *bā-šūn-uniānda*, »ils ont amené«; *-šūn bāss ānda*, »ils ont lié«; *ār-āšūn girālānda*, »ils ont pris avec eux«. La phrase suivante, à construction contaminée: *hār če... ru tāvilā-m akārdānda*, »tous ceux qui..., je les ai enfermés dans l'étable«, m'a été donnée dans la même forme extraordinaire par mon informateur yaranī, qui la traduisait, non pas du fārizāndī, mais du persan: *har če... ru tāvilā-m akārdānda*.

Remarque. Le verbe »regarder«, dans les deux dialectes, est conjugué, en apparence, comme un intransitif; mais la forme *bāggašton*, »je regardais«, signifie littéralement »j'étais regardant«: c'est comme si l'on disait en persan »be-nigāh istādām«.

§ 21. La transition de la construction passive à la construction active peut être observée dans le prétérit du verbe »avoir«. Ici, si le régime n'est pas exprimé, on ajoute les formes suffixes du pronom au thème prétérit, et on a:

fār.	yar.
<i>dardām</i>	<i>dardām</i>
<i>dardāī</i>	<i>dardā</i>
<i>dardāš</i> etc.	<i>dardāš</i> etc.

§ 22. Les préfixes verbaux sont en färizändi: *bā* (*be*, *b-*), *a*, *i*, *de* (*-t-*), qui sont les marques caractéristiques de certains temps et de certaines modes, *vā* (*vā*, *vā*) et *hā* (*ha*), qui, préfixés à tous les temps et à toutes les modes de certains verbes, sont en réalité des préverbes comme *bār*, *dār*, *ār* etc.

En *yananī* nous retrouvons les préfixes *ba* (*bā*, *be*, *bo*, *bā*, *bø*), *a*, *i*, *de* (*-t-*), *va* (*vā*, *væ*, *ve*, *vo*, *vā*) et *hā*. La voyelle qui suit le *b-* et le *v-* est très changeante dans ce dialecte. Le premier de ces deux préfixes a généralement la forme *bæ* devant le *i*, *j* de la 2^e personne dans la construction passive, *bā* et *bo* devant un thème dont la voyelle est *ā* et *o*, et *bø* si la voyelle du thème est *ø*, *ö* ou *ü*: *ba-m-ka*, »je fis«, *bæ-j-ka*, »tu fis«, *bā-vāj*, »dis«, *bo-hos*, »dors«, -š *bø-χūs*, »il frappa«, *bø-šø*, »il s'en alla«, *bø-šöa*, »il est allé«. Le préfixe *v-* a également la voyelle *æ* devant le *i*, *j*, de la 2^e personne, mais dans d'autres cas les règles du changement de la voyelle sont difficiles à fixer.

§ 23. Le préfixe *a* est la marque distinctive du présent de l'indicatif dans les deux dialectes. L'imparfait est formé, de quelques verbes, par l'*a*, préfixé au thème prétérit; d'autres verbes n'ont pas de forme spéciale pour l'imparfait.

§ 24. La syllabe *bā* (*ba* etc.) est préfixée ordinairement, dans les deux dialectes, à l'impératif. Avec le thème présentiel il forme le présent du subjonctif, avec le thème prétérit le prétérit (passé défini). Les temps prétéritaux périphrastiques ont également ce préfixe. Cependant il ne se trouve pas dans les verbes composés avec *vā*, *hā*, *dār*, *bār*, *ār* etc.

Remarque. Le présent du subjonctif se forme quelquefois sans préfixe.

§ 25. Les préfixes *i* et *de* (-*t*-) sont assez rares. Ils sont combinés parfois avec *a* ou *bā*. Nous constatons l'*i* en fārizāndī dans le présent et le prétérit du verbe »passer« : *a-i-vārōn*, *bā-i-vašt*, et dans le prétérit *ba-i-šust*, »il lava« ; en yaranī dans les présents *a-i-košōn*, »je tue«, et *a-i-ġgā-šōn*, »je regarde«. J'ai trouvé le *de* (-*t*-) en fārizāndī dans les présents *a-t-ōn*, »je viens«, *a-t-ārōn*, »j'apporte« et *de-ġā-š-anōn*, »je le mets sur place«, et les prétérits *de-ret*, »il versa«, *de-hossinā*, »il fit coucher«, *-šūn de-pet*, »ils enveloppèrent«, en yaranī dans le présent de l'indicatif *ār-a-t-ainōn*, »j'entends«, le présent du subjonctif *ba-t-ārōn*, »que j'apporte«, et les formes prétéritales *be-de-bō*, »il y avait«, *a-te-miōn*, »je venais«, et *-m a-t-uni*, »j'amenais«.

§ 26. La négation s'exprime, en fārizāndī, par la particule *nā*, qui, préfixé à l'impératif, a la fonction d'une particule de prohibition.

En yaranī on a deux particules de négation, *n-* et *m-*, dont la dernière est préfixée à l'impératif. La voyelle de ces deux particules est aussi variable que celle des préfixes *b-* et *v-* : nous trouvons *na*, *nā*, *nā*, *no* et *ma*, *mā*, *mā*, *mo* (*vo-pars*, »demande«, *be-mo-pars*, »ne demande pas«, *mā-kāriæ*, »ne faites pas«, *mā-vāġ*, »ne dis pas«, etc.). Parfois *n-* remplace *m-* dans la fonction de particule prohibitive (*no-ras*, »n'arrive pas«, *no-ka*, »ne fais pas«).

§ 27. Le parfait (passé indéfini) se forme en ajoutant au participe passé, qui est assez rarement employé comme forme verbale indépendante, le verbe substantif suffixe (-*ōn*, persan -*ām*). Dans les verbes transitifs, la construction passive exige naturellement la troisième personne du verbe substantif (-*ha*, -*a*) pour toutes les personnes.

§ 28. Le plusqueparfait est formé en ajoutant le prétérit-imparfait du verbe substantif au participe passé.

§ 29. Le futur s'exprime, en fārizāndī, à l'aide de *kāmon*, »je veux«, présent d'un verbe qui n'existe que dans cette fonction. Il est suivi du thème présential qui correspond à l'infinitif abrégé du persan.¹

En yaranī le futur n'a pas de forme spéciale, mais le présent de l'indicatif a pris la fonction du futur.

Un futur passé est formé au moyen de *kāmā* en fār., *koma* en yar. (participe passé de *kāmon*) avec le prétérit-imparfait du verbe substantif.

§ 30. L'emploi de l'ancienne construction passive pour les temps prétéritaux des verbes transitifs a rendu difficile la formation d'un vrai passif. Ainsi, si une phrase persane où le verbe se trouve au passif doit être traduite en fār. ou en yar., on lui donne régulièrement la forme active: on traduit »je suis envoyé par mon frère« par »mon frère m'a envoyé«.

Cependant il y a dans nos textes fārizāndīs quelques cas isolés qui présentent des formes verbales à fonction d'un passif: *nevištā ha*, »il est écrit«; *babu dā*, »soit donné« (p. *dādā mī-šāvād*), *hā-š-babu dā*, »soit donné à lui«. Et dans les textes yaranīs nous constatons un exemple du passif formé avec un *i* devant la désinence: *bahmarīā*, »fut cassé«. C'est évidemment la même formation que nous retrouvons en awromānī (Awr. § 41).

¹ A comp. § 16, vers la fin.

§ 31. Si le pronom *šûma* désigne une seule personne, le verbe se trouve quelquefois au singulier: fâr. *šûma-ji čun duss-e mǎn ī*, yar. *čûn ke šûma-ji dūs mǎn e*, «vous aussi, comme vous êtes mon ami».

§ 32. Proposition conditionnelle hypothétique au futur passé avec l'imparfait dans la proposition principale: fâr. *(šûma-ji) āgār došmǎn kāmā bo, a-m-ši ru kea*, yar. *(šûma-ji) āgār došmǎn koma bī, to-m a-t-unī ru kea*, «si tu avais été (litt. aurais été) un ennemi, je t'aurais (litt. t'avais) amené (amené) à la maison».

Modèles de conjugaison.

§ 33. Le verbe «être, devenir».

1. Signification «être».

Fārizāndī.

Yaranī.

Impératif.

bā

bā

Présent de l'indicatif.

formes suffixes.

sing. 1 *-ōn*

-ōn

2 *-æ, ī, e*

-e

3 *-a, -ha*

-a, -ha

plur. 1 *-imæ*

-imæ

2 *-ijæ, -iæ*

-iæ

3 *-āndæ, -dāndæ*

-āndæ

Färizändī.

Yaranī.

Présent de l'indicatif.

formes pleines.

sing. 1 *hōn, bāhōn*2 *he*3 *ha, dārā, fém. hea, ahea,*
*haja, dārea*plur. 1 *himæ*2 *hiæ, dāriæ*3 *händæ, bāhändæ, dārändæ*

formes négatives.

sing. 1 *naōn*2 *næā, nāhe*3 *nea, næja* *nāha*plur. 1 *næimæ*2 *næijæ*3 *neändæ*

Prétérit-Imparfait.

sing. 1 *baōn, bōn**biōn*2 *bæi, bāhæ**biī, bī*3 *bā, bō, fém. bā, bæ**bø, be-debø*plur. 1 *bæjmæ**bīmæ*2 *bæijæ**bīæ*3 *bändæ**beändæ*

Parfait.

sing. 1 *beaōn**beaōn*2 *beæ*3 *beaha**bebeaha*plur. 1 *beaimæ*2 *beaijæ*3 *beajändæ*

Färizändī.

Yaranī.

Plusqueparfait.

sing. 1 *bea baōn**bea biōn*2 *bea bāi*3 *bea bo*plur. 1 *bea bāimæ*2 *bea bāijæ*3 *bea bāndæ*

Présent du subjonctif.

sing. 1 *bōn, bābeaōn**bōn*2 *bā, bāhæ**be*3 *bū, bebu, babu, bābo, bāhe**bo, bābo*plur. 1 *bīmæ**bīmā*2 *bīæ**biā*3 *bāndæ**bāndā*

Futur.

sing. 1 *kāmon bo*

= Présent de

2 *kāme bo*

l'indicatif

3 *kāme bo*plur. 1 *kāmin bo*2 *kāmij bo*3 *kāmāndæ bo*

Futur passé.

sing. 2 *kāmā bo**koma bi*

Remarque 1. Pour les formes du présent fär. *dārā*, *dāriæ*, *dārāndæ* comp. la grammaire guilākī § 32, rem. 2. *Dārā* signifie »il est« et »il y a«. Sous forme d'interrogation on emploie en fär. le thème du verbe »aller«, thème du verbe persan *šodān* (»devenir«, voir § 72):

pour »où est mon chien?« on dit »où est allé mon chien?« Mais c'est un fait curieux que, selon mon informateur, on se sert au singulier du prétérit *šo* avec un sujet qui n'est pas du sexe féminin, tandis qu'on emploie le parfait au pluriel des deux genres et au singulier avec un sujet du genre féminin. On a ainsi les formes suivantes :

<i>pür-äm</i>	} <i>ko-šo?</i>	où est	} mon fils?				
<i>dad-äm</i>				} mon frère?			
<i>âw-äm</i>					} mon eau?		
<i>kujä-m</i>						} mon chien?	
<i>mali-m</i>							} mon chat?
<i>jän-äm</i>	} <i>ko-štä?</i>	où est	} ma femme?				
<i>dot-äm</i>				} ma fille?			
<i>dâdâ-m</i>					} ma sœur?		
<i>tâjâ-m</i>						} ma nourrice?	
<i>mun-äm</i>							} ma mère?
<i>çal-äm</i>							
<i>pürhā</i>	} <i>ko-štändæ?</i>	où sont	} les fils.				
<i>munhā</i>				} les mères.			
<i>pür-äm</i>	} <i>ande dārā.</i>	mon fils	} est ici.				
<i>dad-äm</i>				} mon frère			
etc.					} etc.		
<i>jän-äm</i>	} <i>ande dārēa.</i>	ma femme	} est ici.				
<i>dot-äm</i>				} ma fille			
etc.					} etc.		
<i>pürhā</i>	} <i>ande dārändæ.</i>	les fils	} sont ici.				
<i>munhā</i>				} les mères			

Remarque 2. Le prét.-imparf. *yanarī be-debø* signifie »il y avait«.

Remarque 3. Formes négatives notées au-dehors du présent: fār. prét.-imparf., 1^{re} pers. du sing. *nābaōn*, 3^e pers. *nābo*, 2^e et 3^e pers. du sing. du présent du subj.: *nābe*, *nābu*, yar. prét.-imparf. 3^e pers. du sing. *nobo*.

2. Signification »devenir«.

Fārizāndī.

Yaranī.

Impératif.

vabā

bā

Présent de l'indicatif et du subjonctif.

sing. 1 *vabōn*

bobōn, *abōn*

2 *vabā*

bebā

3 *vabu*

bābo

plur. 1 *vabimæ*

bābimæ

2 *vabiæ*

bābiæ

3 *vabāndæ*

bābāndæ

Prétérit.

sing. 1 *vabaōn*

bebiōn, *biōn*

2 *vabæi*

bebi

3 *vabo*, *bābo*, nég. *nābo*

bøbø, *bābo*, *vobo*

plur. 1 *vabæjmæ*

bebimæ

2 *vabæijæ*

bebiæ

3 *vabāndæ*, *bābāndæ*

bebiāndæ

Imparfait.

plur. 3 *abandæ*

Färizändī.	Yaranī.
Parfait.	
sing. 1 <i>vabeaōn</i>	<i>bebeaōn</i>
2 <i>vabeaē</i>	
3 <i>vabeaha, vabeaja, vabejaha</i>	
Plusqueparfait.	
sing. 1 <i>vabeabaōn</i>	<i>bebeabiōn</i>

§ 34. Paradigme d'un verbe transitif à préfixe *va*: thème *pārs-*, »demander« (p. *porsidān*).

Färizändī.	Yaranī.
Impératif.	
<i>vapārs</i>	<i>vopars</i>

Participe passé.	
<i>pārsāa</i>	<i>parsāja</i>

Présent de l'indicatif.	
<i>vapārsōn</i>	<i>vaparsōn</i>
<i>vapārse</i>	<i>vaparse</i>
<i>vapārse</i> , fém. <i>vapārseä</i>	<i>vaparse</i>
<i>vapārsimæ</i>	<i>vaparsimæ</i>
<i>vapārsiæ</i>	<i>vaparsiæ</i>
<i>vapārsändæ</i>	<i>vaparsändæ</i>

Prétérit.	
<i>va-m-pārsā</i> , -m <i>vapārsā</i>	<i>va-m-parsā</i> , -m <i>voparsā</i>
<i>va-j-pārsā</i> , -i <i>vapārsā</i>	<i>væ-j-parsā</i> , -i <i>voparsā</i> etc.
<i>va-š-pārsā</i> , -š <i>vapārsā</i>	<i>va-š-parsā</i>
<i>va-mūn-pārsā</i> , -mūn <i>vapārsā</i>	<i>va-mūn-parsā</i>
<i>va-jūn-pārsā</i> , -jūn <i>vapārsā</i>	<i>væ-jūn-parsā</i>
<i>va-šūn-pārsā</i> , -šūn <i>vapārsā</i>	<i>væ-šūn-parsā</i>

Färizändī.

Yaranī.

Imparfait.

<i>va-m-apärsâ</i>	= Prétérit.
<i>va-j-apärsâ</i>	
etc.	

Parfait.

<i>va-m-pärsâa ha</i>	<i>va-m-parsâja ha</i>
<i>va-j-pärsâa ha</i>	<i>va-j-parsâja ha</i>
etc.	etc.

Plusqueparfait.

<i>va-m-pärsâa bo</i>	<i>va-m-parsâja bo</i>
<i>va-j-pärsâa bo</i>	<i>va-j-parsâja bo</i>
etc.	etc.

Futur.

<i>va kâmon pärsâ</i>	= Présent de l'indicatif.
<i>va kâme pärsâ</i>	
<i>va kâme pärsâ</i>	
<i>va kânim pärsâ</i>	
<i>va kâmij pärsâ</i>	
<i>va kâmändæ pärsâ</i>	

Présent du subjonctif.

<i>vapärsôn</i> etc.	<i>voparsôn</i>
= Présent de l'indicatif.	<i>voparsi</i>
	<i>voparsæ</i>
	<i>voparsimæ</i>
	<i>voparsie</i>
	<i>voparsandæ</i>

	Färizändī.	Yaranī.
	Avec négation.	
Impératif:	<i>vanäpärs</i>	<i>ve-mopars</i>
Prés. de l'indicatif et du subjonctif:	} <i>vanäpärsōn</i>	} <i>ve-naparsōn</i>
Prétérit:		
Parfait:	<i>va-m-näpärsâa ha</i>	<i>va-m-nâparsâja ha</i>
Plusqueparf.:	<i>va-m-näpärsâa bo</i>	<i>va-m-nâparsâja bo</i>
Futur:	<i>va-nä-kâmon parsâ</i>	= Présent de l'indic.

Remarque. La phrase »je demande à l'homme« se traduit en färizändī *be* (ou *âz*) *açe vapärsōn*, en yaranī *be mera vaparsōn*.

§ 35. Paradigme d'un verbe transitif sans préverbe: thème *koš-*, »tuer« (p. *koštän*).

	Färizändī.	Yaranī.
Impératif:	<i>bäkoš</i>	<i>bokoš</i>
Part. passé:	<i>koštä</i>	<i>koštä</i>
Présent:	<i>akošōn</i>	<i>aikošōn</i>
Prétérit:	} <i>bä-m-košt, -m bakošt</i>	} <i>ba-m-košt, -m bakošt</i>
Imparfait:		
Parfait:	<i>bä-m-koštä ha</i>	<i>ba-m-koštä ha</i>
Plusqueparf.:	<i>bä-m-koštä bo</i>	<i>ba-m-koštä bo</i>
Futur:	<i>kâmon košt</i>	= Présent de l'indic.
Prés. du subj.:	<i>bäkošōn</i>	?

§ 36. Paradigme d'un verbe intransitif: thème *ras-*, »arriver« (p. *räsīdän*).

Fārizāndī.

Yaranī.

Impératif.

bāras,
 nég. *nāras*

boras,
 nég. *noras*

Présent de l'indicatif.

*arasōn**barasōn**arase**barasæ**arase, fém. araseā**barasā**arasimæ**barasimæ**arasīæ**barasīæ**arasānde**barasānde*

Prétérit-Imparfait.

*bārasāōn**borasājōn**bārasāe**borasāi**bārasā**borasā**bārasāimæ**borasāimæ**bārasāijæ**borasājæ**bārasāānde**borasāānde*

Parfait.

*barasāa ōn**barosāja ōn*

etc.

etc.

Plusqueparfait.

*bārasāa baōn**borasāja biōn*

etc.

etc.

Futur.

kāmon rasā

= Présent de

etc.

l'indicatif.

Färizändī.

Yaranī.

Présent du subjonctif.

*bārasōn**borasōn**bārase**borasæ**bārase**borasä**bārasimæ**borasimæ**bārasiaæ**borasiaæ**bārasändæ**borasändæ*

Liste de verbes,

arrangés alphabétiquement selon leurs
équivalents persans.

§ 37. افتادن, »tomber«, 1) thème *kä(f)*-, voir la grammaire *guiläkī*, § 35. — 2) (yar.) thème *val*- (persan *gärd*-, »tourner, devenir«).

Färizändī.

Yaranī.

1) Pres. *där akōn*.Prés. *där akōn*.Prét. *där kätōn*; sing. 3 *där*
kät; plur. 3 *kätändæ*.Prét. *där katōn*; sing. 3
där kat.

2) »tomber sur le côté«.

Prés. *valōn*; sing. 3
vale; plur. 3 *valändæ*.

§ 38. آمدن, »venir«. L'impératif *b + jūr, ūr* se retrouve dans les dialectes de *Khunsār*, de *Mahallāt*, de *Natanz*, de *Nāyīn*, de *Qohrūd*, de *Sō*, de *Vōnišūn*, de *Käsä*, de *Zäfrä*, de *Sede*, de *Gäz*, de *Käwrōn*, de *Sängisär* et de *Sīvänd*.

Impér. *burä*, plur. *burjæ*.Impér. *burä*.Prés. *atōn*; sing. 3 *ate*.Prés. *bajōn*; sing. 3 *aje*.

Färizändi.

Prét. *bāmaōn*; sing. 2 *bā-mae*; 3 *bāma*, nég. *nāma*; plur. 3 *bāmandæ*. — *bār āmaōn*, »je sortis«; sing. 3 *bār āma*.

Imparf. *atemaōn*.

Parf. *bāmea ōn*.

Plusq. *bāmea baōn*; sing. 3 *bāmea bo*.

Yaranī.

Prét. *bemiōn*; sing. 3 *ma, boma*; plur. 3 *beme-āndæ*.

Imparf. *atemiōn*.

Plusq. *bemea biōn*; sing. 3 *bemea bo*.

Prés. du subj. sing. 3 *beje*.

§ 39. آوردن, »apporter, amener«. Deux thèmes différents comme en qohrūdī et kāsāī, voir l'introduction, p. 25. Le thème *ši-* correspond originairement au persan bordān, mais il est employé par occasion, dans les deux dialectes, avec la signification du persan āvordān.

1) »apporter« (régime inanimé).

Impér. *bārā*.

Prés. *atârōn*.

Prét. *bā-m-ârd, bā-m-â*; sing.

2 -i *bâ*; 3 -š *bâ*.

Parf. *bā-m-ârdä ha*; sing. 2 -i *bârdä ha*.

Plusq. *bā-m-ârdä bo*; *bār-ām ârdä bo*, »j'avais tiré«.

Prés. du subj. *bârōn*; plur. 3 *bârändæ*.

Parf. *ba-m-ârdä ha*.

Plusq. *ba-m-ârdä bo*.

Prés. du subj. *batârōn*.

2) »amener« (régime animé).

Impér. *buni*, plur. *buniæ*.

Prét. *bā-m-uni*; sing. 2 *bā-j-uni*, -i *buni*; 3 *bā-š-uni*, -š *buni*.

Prét. plur. 3 *ba-šân-uni*.

Färizändī.

Parf. sing. 2 *bā-j-uni ā*; plur.

3 *bā-šān-uniānda* (construction contaminée).

Prés. du subj. plur. 1 *bu-nimæ*.

Yaranī.

Prés. du subj. plur. 1 *ba-š-unimæ*; 3 *ba-š-unānda* (l'*š* étant, dans les deux cas, le régime direct).

3) »amener«, thème *šī-*, voir بردن.

§ 40. ایستادن, »être debout, demeurer«.

Prés. *vahæštōn*.

Prés. sing. 3 *æštā*.

Prét. sing. 3 *īšte*; plur. 3 *īštānda*.

Prét. sing. 3 *æštā*.

Parf. *vahæštā ōn*; plur. 3 *vahæštāānda*.

§ 41. بایستن, »falloir« (verbe impersonnel). Le thème *gi-*, *gu-* se retrouve dans les dialectes de Khunsār, (de Mahallāt), de Qohrūd, de Sō, de Zāfrā, de Gāz et de Sēmnan.

Prés. *agi*, *aji*, *bagi*, *baī*; nég. *nagi*.

Prés. *agi*.

Prét. *agā*.

Prét. *agā*.

§ 42. بر خاستن, »se lever«.

1) A comp. les dialectes de Kāsā, de Zāfrā, de Sede, de Gāz et de Kāwrōn.

Impér. *ār-has*, *ārā*.

Prés. *ār-hasōn*, *ārāsōn*, *ār ahasōn*.

Färizändī.

Prét. sing. 3 *ârāse*.Parf. *âr-hasa òn, ârāsa òn*;sing. 3 *ârāsâ*, fém. *ârāsââ*.Fut. sing. 3 *âr-kāme hasâ*.Prés. du subj. sing. 3 *ârāse*.

Yaranī.

2) Pers. بلند شدن.

Impér. *bûlând vabâ*.Prés. *bûlând vabôn*.Prét. *bûlând vabaôn*.

3) Pers. پیا شدن.

Impér. *pâ bâ*.Prés. *pâ abôn*.Prét. *pâ biôn*.

§ 43. بردن, »porter, emmener, enlever«. En färizändī on a deux thèmes, comme dans les dialectes de Qohrūd et de Kāšā: *bār-*, si le régime est un objet inanimé, et *št-*, si le régime est un être animé. A comp. cependant § 39.

1) Thème *bār-*.Impér. *bāba*.Part. passé *bārdā, bordā*.Prés. *abārôn*.Prét. *bā-m-ba*.Imparf. *a-m-ba*.Parf. *bā-m-bārdā ha*; sing. 2*-i bordā ha*.Plusq. *bā-m-bārdā bo*.Prés. du subj. sing. 3 *bebāre*.Impér. *bobar*.Part. passé *bardā*.Prés. *abārôn*.Prét. *ba-m-ba*.Imparf. *a-m-ba*.Parf. *ba-m-bardā*.Plusq. *ba-m-bardā bo*.Prés. du subj. plur. 3
be bārānda.

Färizändī.

Yaranī.

2) Thème *ši-*.Prés. *ašinōn*.Prét. *be-m-ši*, *-m beši*; fém. Prét. plur. 3 *-šūn boši*.*-m bešiā*¹*be-i-ši**be-š-ši*, *-š beši**be-mūn-ši**be-jūn-ši**be-šūn-ši*, *-šūn beši*, fém.*-šūn bešiā*, *-šūn šiā*¹.Imparf. *a-m-ši*.Prés. du subj. sing. 3 *bāše*,
š; plur. 1 *bešinimæ*.

§ 44. بریدن, »couper, trancher«.

Prét. sing. 3 *-š bebrī*.Parf. sing. 3 *-š bebrīa*.

§ 45. بستن, »lier, fermer, (frapper)«.

دربستن, »lier, enchaî-

ner, fermer«.

Impér. *dār bānd*.Impér. *dār band*.Prés. *dār abāndōn*.Prés. *dār abandōn*.Prét. *dār-ām-bās*; sing. 3 Prét. *dār-ām bas*; sing.
dār-ās-bās; plur. 1 *-mūn dār* 3 *-š bas*; plur. 1 *-mūn*
bās; plur. 3 *-šūn dār bās*. *hābas*.Imparf. *dār-ām-abās*.Imparf. *dār-ām-abas*.

¹ Le sujet logique étant du genre féminin: *pūr-ām beši*, »j'enlevai le fils«, *dote-m bešiā*, »j'enlevai la fille«. A remarquer: *-m bār ši*, »je portai au-dehors«, *bar-šūn-ši*, »ils portèrent au-dehors«, *bar-šūn-šiā*, »ils portèrent au-dehors« (une personne du sexe féminin). Mais on dit aussi: *dotešūn beši*, »ils enlevèrent la fille«.

Färizändī.

Parf. plur. 3 *-šūn bāssāndæ*
(construction contaminée).

Prés. du subj. plur. 1 *bān-*
dimæ.

بودن, »être«, voir § 33.

پرسیدن, »demander«, voir § 34.

§ 46. پریدن, »voler dans l'air«.

Prét. sing. 3 *boparâ*.

§ 47. پسندیدن, »approuver«.

Prét. sing. 3 *bāpesāndā*.

§ 48. پیچیدن, »envelopper«.

Prét. plur. 3 *-šūn depet*.

§ 49. پیدا کردن, »apercevoir, trouver«. Thème *juz-* (p. *jostān*, »chercher«) à comp. le *mahallāti*, Had. p. 136 b, et le *zāfrāi*, Zhuk. I, p. 98). Le même thème en *natanzī*. L'autre verbe est composé avec *dī* du thème de *didān*.

1) Infin. abrégé *jušt*.

Impér. *bejuz*.

Prés. *ajuzōn*.

Prés. *ajuzōn*.

Prét. *bā-m-jušt*; sing. 2 *-i*
bājušt; 3 *bā-š-jušt*.

Prét. *ba-m-juštā*.

2) Prét. sing. 3, nég. *dī nāka*.

Prés. du subj. sing. 3 *dī kāre*.

Färizändī.

Yaranī.

§ 50. ترسیدن, »avoir peur«.

Impér. *bātārs*.Prés. *atārsōn*.Prét. sing. 3 *botarsā*.Parf. *bātārsāa ōn*.Plusq. *bātārsāa baōn*.

§ 51. ترکیدن, »se rompre, se casser«.

Prés. sing. 3 *atrake*.Prét. sing. 3 *bātrakā*.

§ 52. تکان کردن, »secouer«.

1) Impér. *bālāvin*.Prés. *alāvinōn*.Prét. sing. 3 *-š alāvā*.2) Prés. *takun akorōn*.

§ 53. توانستن, »pouvoir«. Le thème *šo-*, *ša-* se retrouve dans les dialectes de Nāyīn, de Kāšā, de Sede, de Gāz et de Kāwrōn; c'est le thème du šājestān (»être convenable«) persan; en pehlevi, šājastan a aussi la signification de »pouvoir«. Le second thème est en persan *bālād šodān*.

1) Prés. *bāšōn*.Prés. *šōn*.Prét. sing. 3 *bāši*, nég. *nāši*.2) Prés. *bālād ōn*.Prét. *bālād baōn*.

§ 54. جَستَن, »sauter«. Le même thème pour les verbes »sauter« ou »courir« (p. *dāvīdān*) dans les dialectes de Khunsār, de Mahallāt, de Nāyīn, de Natanz, de Vōnišūn, de Qohrūd, de Kāšā, de Zāfrā, de Sede, de Gāz et de Kāwrōn. A comp. دویدن.

Prét. sing. 3 *vāšt*.

Färizändī.

Yaranī.

§ 55. جنگ کردن, »faire la guerre«.

Prés. du subj. plur. 1 *bā-jäggimæ*.

§ 56. حرف زدن, »parler«. 1) A comp. § 99. 2) *gap* (pers. *gäp*) avec verbe auxiliaire (pers. *käšīdän*).

1) Prés. *ahäggarôn*.

Prét. *ba-m-häggâšt*;
sing. 3 *ba-š-häggâšt*.

2) Prét. sing. 3 nég. *gap-eš nakisâ*.

Prés. du subj. sing. 3
nég. *gap nakise*.

§ 56 a. حمله کردن, »assaillir«, voir § 69.

§ 57. خریدن, »acheter«.

Prés. *ahrinâ*.

Prét. *bā-m-hæri*.

Plusq. *bā-m-hæria bo*.

Prés. du subj. sing. 3 *behrine*.

Prét. *ba-m-häri*.

Plusq. *ba-m-häria bo*.

Prés. du subj. *bahrinôn*.

§ 58. خندیدن, »rire«.

Prét. plur. 3 *be-çanda-jändæ*.

§ 59. خوابانیدن, »faire dormir, faire coucher«.

Prét. sing. 3 *dehossinâ*; plur.

3 *-šün bähossinâ*, *-šün vāhos-sinâ*.

Prét. plur. 3 *-šün vo-*

hosna.

Färizändī.

Yaranī.

§ 60. خواب رفتن, »aller dormir, s'endormir, se coucher«.

Prés. *χáwašōn*.

Prés. *χáwašōn*.

Prét. *χáwāštōn*; plur. 3 *χáwāštānda*.

Prét. *χáw šīōn*.

§ 61. خوابیدن, »dormir«.

Impér. *bāhos*.

Impér. *bohos*.

Prés. *ahosōn*.

Prés. *ahosōn*.

Prét. *bāhotōn*; sing. 3 *bāhōt*.

Parf. sing. 3 *hotā ha*.

Parf. *hotā ōn*.

Plusq. *bāhotā baōn*; sing. 3 (fém.) *hotā bā*.

Plusq. *hotā biōn*.

§ 62. خواستن, »vouloir, désirer«. Comme en färizändī et en yaranī, le thème *gi-*, *gu-* (voir *بايستن*) est employé dans le sens de »vouloir« dans les dialectes de Sëmnān, de Lās-gird, de Khunsār, de Mahallāt, de Vōnišūn, de Qohrūd, de Sō, de Zāfrā, de Sede, de Gāz, de Kāwron et de Sīvānd: »je veux« s'exprime par l'expression »il me faut, il m'est nécessaire«.

Prés. *a-m-gi*.

Prés. *a-m-gī*.

a-j-gi.

a-j-gī.

a-š-gi (masc. et fém.).

a-š-gī.

a-mūŋ-gi.

a-mūŋ-gī.

a-jūŋ-gi.

a-jūŋ-gī.

a-šūŋ-gi.

a-šūŋ-gī.

Prés. nég. *na-m-agi*, *na-m-gi*, *na-m-aī*, *nāī*.

Prés. nég. *na-m-aqī*, *-m-nagi*.

Prét.-Imparf. *a-m-gā*.

Prét.-Imp. *a-m-gā*.

a-j-gā.

a-j-gā.

a-š-gā etc.

a-š-gā etc.

Färizändī.

Yaranī.

§ 63. خواندن, 1) »lire«, 2) »appeler«.

1) Infin. *χūndān*.

Impér. *bāχūn*.

Prés. sing. 2 *aχūnā*.

Prét. sing. 3 *a-š-χūnd*.

Parf. *ba-m-χūndaha*.

Prés. du subj. *bāχūnōn*; sing.

3 *bāχūne*.

2) Prét. sing. 3 *-š kāvāš*.

§ 64. خوردن, »manger, boire«; بر خوردن, »heurter«.

Dans ce sens dernier on se sert du thème *gan-*, à comp.

Sāmn. § 58.

1) »manger, boire«.

Impér. *bāχα*.

Prés. *aχārōn*; sing. 3 *aχārā*.

Prét. *ba-m-χα*; sing. 3 *-š bāχα*; plur. 3 *bā-šūn-χα*.

Imparf. *a-m-χα*; sing. 3 *-š aχα*.

Parf. *ba-m-χārdā ha*.

Prés. du subj. *baχārōn*: plur. 1 *bāχārimæ*; 3 *bāχārāndæ*.

Impér. *boχα*.

Prés. *aχorōn*; sing. 3 *aχorā*.

Prét. *ba-m-χα*.

Imparf. *a-m-χα*.

Prés. du subj. plur. 1 *bo-χorimæ*.

2) »heurter«.

Prés. *aganōn*.

Prét. sing. 3 *-š ganā* (construction passive).

Parf. *gana ōn* (construction active).

Prés. *agonōn*.

Parf. *gonajōn* (construction active).

Färizändi.

§ 65. دادن, »donner«.

Impér. *hâda, vaddâ, dâ.*Prés. *hâadôn, hâjadôn, hâdôn, adôn*; sing. 2 *hâade.*Prét.-Imparf. *hâ-m-dâ, -m hâadâ*; sing. 3 -*š hâdâ, bejâdâ, bädâ, dâ*, nég. *hâ-š-nädâ*; plur. 3 -*šûn hâdâ.*Parf. *hâ-m-dâa, hâ-m-dâa ha*; sing. 3 -*š hâdâa*, nég. -*š hânädâa.*Plusq. *hâ-m dâa bo, -m hâdâa bo, dâa bo.*Fut. *kâmon dâ*, nég. *hâ-nâ-kâmon dâ.*

Prés. du subj.	}	<i>dôn, bedôn.</i>
		<i>de.</i>
		<i>de, fém. deä, hâdeä.</i>
		<i>dimæ.</i>
		<i>dijæ.</i>
		<i>dandæ badandæ.</i>

Prés. du	}	<i>sing. 3 babu dâ,</i>	
subj. du			<i>hâ babu dâ.</i>
passif			

§ 66. داشتن, »tenir, avoir«.

Impér. *da.*

Yaranî.

Impér. *da, hâdâ*, nég. *hâmedâ.*Prés. *hâadôn*; sing. 2 *hâadâ*; plur. 1 *hâadimæ*; 3 *hâadändæ.*Prét. *hâ-m-dâ*; sing. 2 *hâ-i-dâ*; 3 *hâ-š-dâ*, nég. -*š venodâ*; plur. 3 -*šûn bodâ.*Parf. *hâ-m-dâjâ.*Plusq. *hâ-m-dâja bo.*Prés. du subj. *hâdôn.*Impér. *da, dâr, vodâr-na(?)*; nég. *modâr.*

Färizändī.

Prés. *dârôn*.
dâre.
dâre, fém. *dâreä*.
dârimæ.
dâriæ.
dârändæ.
Prét. *dardäm*, -*m dā*.
dardäi.
dardäs, -*š ta*, nég. *nä-
šta*, -*š nädä*.
dardämûn.
dardæjûn.
dardäšûn.

Yaranī.

Prés. *darôn*, *adorôn*.
dare.
dare.
darimæ.
dariæ.
darändæ.
Prét. *dardäm*.
dardä.
dardäš.

dardämûn.
dardüûn.
dardäšûn.

§ 67. دانستن, »savoir«.

Impér. <i>bezôn</i> .	Impér. <i>zôn</i> .
Prés. <i>zonôn</i> ; nég. <i>nezonôn</i> .	Prés. <i>zônôn</i> .
Prét. <i>zonâštäm</i> (construct. active); sing. 3 nég. <i>nâzonâšt</i> .	Prét. <i>zônâjäm</i> , - <i>m zō-nâ</i> ; sing. 2 <i>zônâjæ</i> , - <i>i zō-nâ</i> ; 3 <i>zônâjæš</i> , - <i>š zōnâ</i> .

§ 68. دزدیدن, »voler, enlever furtivement«.

Prés. du subj. sing. 3 <i>bādo-ze</i> , plur. 1 <i>bādozimæ</i> .	Prés. du subj. sing. 3 <i>bodoze</i> .
---	--

§ 69. دوآندیدن, »faire courir« (un cheval), »assaillir«. Le verbe fār. correspond au verbe persan *tāzānīdān*. En yaranī on emploie le causatif du thème *vaz-*, voir § 70.

Prés. <i>atājinōn</i> .	Prés. <i>avāznōn</i> .
Prét. - <i>m bātājinā</i> .	Prét. - <i>m bovāznā</i> .
Parf. sing. 3 <i>bā-š-tājināa ha</i> .	

Färizändī.

Yaranī.

§ 70. دویدن, »courir«. En färizändī ce verbe a aussi la signification de »se lever«, en parlant du soleil. Comp. § 54.

Prés. *avāzōn*.

Prés. *avāzōn*.

Prét. *bāvastōn*; *bālā vaštōn*, »je montai en courant«, *jēr vaštōn*, »je descendai en courant«.

Prét. *bovaštōn*.

Prés. du subj. *bāvāzōn*.

§ 71. دیدن, »voir«.

Impér. *bevin*.

Prés. *avinōn*, sing. 3 *avine*, fém. *avineä*.

Prés. *avinōn*.

avine.

avine.

avinimæ.

aviniaæ.

avinändæ.

Prét. *dīām*, -*m bedi*, *bā-m-di*; sing. 3 *dīāš*, *dīeš*, *bā-š-ti*; plur. 3 *dīe-šûn*, -*šûn bedi*.

Prét. *bā-m-di*, -*m-di*; sing. 2 *bā-i-di*, 3 *dīāš*, nég. *na-š-ti*; plur. 3 *dīāšûn*.

Imparf. *a-m-di*.

Imparf. *a-m-di*.

Plusq. *be-m-dia bo*, -*m be-dia bo*.

Plusq. *ba-m-dia bo*.

Fut. *kāmon di*.

Prés. du subj. plur. 3 *bāi-nändæ*.

Prés. du subj. plur. 3 *bebinändæ* (forme demipersane).

رسیدن, »arriver«, voir § 36.

Färizändi.

Yaranī.

§ 72. رفتن, »aller«. Comme dans tous les dialectes centraux, on emploie dans le sens d'»aller« le thème du verbe persan šodän, »devenir«.

Impér. *bäšæ*.Impér. *bešæ*.Prés. *ašön*.Prés. *ašön*.*aše*.*aše*.*aše*.*aše*.*ašimæ*.*ašijæ*.*ašändæ*.Prét. sing. 3 *šo*, *bäšo*, *väšo*,
nég. *näšo*; plur. 1 *bešmæ*.Prét. *bəšiön*; sing. 3
bəšø.Imparf. *aštön*, nég. *naštön*.Imparf. *ašöön*; sing. 3
ašo.Parf. *bäštön*, *bäšta ön*; sing.
3 *štä*, *bäštä*, *bäštä ha*; plur. 1
bäštimæ, 3 *štändæ*, *bäštändæ*.Parf. *bəšöön*.*bəšöai*.*bəšöaa*.*bəšöaimæ*.*bəšöaijæ*.*bəšöändæ*.Plusq. *bäštä baön*; sing. 3
bäštä bu, *bäštä beaha*.Plusq. *bəšöa biön*; plur.
3 *bəšöa beändæ*.Prés. du subj. *bäšön*.

Prés. du subj. plur. 1

bäše.*bešimæ*.*bäše*.*bäšmæ*, *bešmæ*.*bäšicæ*.*bäšändæ*.

§ 73. رنجانیدن, »affliger, tourmenter, faire souffrir«.

Prét. -m *beränjenä*.

Färizāndī.

Yaranī.

§ 74. ریختن, »verser; se jeter sur«.

Prés. *arejōn*; sing. 3 fém.

arejeā.

Prét. I. -*m rijîā*; sing. 2

rijie (construction active).

Prét. II. sing. 3 -*š deret*, -*š*

ret.

Parf. -*m rijîā aha*.

Prés. du subj. plur. 1 *rijî-*

mæ; 3 *rijîandæ*.

§ 75. زدن, »battre, frapper«. Le thème *jan-*, *žan-* (p. *zan-*, *zadān*) a, dans les deux dialectes, la signification de »jouer« (d'un instrument à cordes). Autrement le verbe »battre, frapper« est exprimé, comme dans les dialectes de Nāyīn, de Kāšā et de Zāfrā, par le thème *bānd-*, *bāst* (voir بستن), ou bien, comme dans les dialectes de Khunsār, de Vōnišūn, de Natanz, de Qohrūd, de Kāšā, de Sede et de Gāz, par le thème *χus-* *χos-* (qui a, dans quelques dialectes, aussi le sens de »jeter«). Dans ce dernier cas, on ajoute souvent le mot *kotak* (ou, en yaranī, *čū*), »bâton«. Le färizāndī, enfin, connaît un thème *kōs-*, employé dans le sens de »chasser à coups« ou de »fermer brusquement« (une porte, un couvercle).

1) »battre, donner des coups de bâtons«. (Voir § 45).

thème (*dār*) *bānd-*, *bāst*. thème (*dār*) *bānd-*, *bāst*.

2) »battre, donner des coups de bâtons«. Avec *dār* ce thème en färizāndī a la signification de »couper«.

Impér. *beχos*.

Prés. *aχosōn*, *beaχosōn*.

Prés. *beaχūsōn*.

Fārizāndī.

Prét. -*m beχos*; sing. 3 -š
 χos; plur. 3 -šūn dār χos.

Prés. du subj. dār χosōn.

Yaranī.

Prét. *bā-m-χūs*; sing. 3
 -š *bə-χūs*.

Prés. du subj. plur. 1
boχosimæ.

3) »jouer« (d'un instrument à cordes).

Impér. *bājan*.

Prés. *aĵanōn*.

Prét. -*m bājāj*.

Imparf. sing. 3 *a-š-jāj*.

Impér. *bežan*.

Prés. *ažanōn*.

Prét. -*m ažā*.

4) »chasser à coups«; »fermer brusquement«.

Prét. sing. 3 -š *bākōs*; plur.

3 -šūn *bākōs*.

§ 76. زن بردن, »prendre (une femme) en mariage«.

Prés. *jan aχāzōn*.

Prét. *jan bāχāst*.

Prés. *žan aχāzōn*.

Prét.-Imparf. *žan a-m-
 χāsta*.

§ 77. سپردن, »livrer, confier«.

Prét. sing. 2 -*i bāspārd*.

Prés. du subj. *bāspārōn*.

Prét. sing. 3 -š *bāspārd*.

§ 78. سوختن, »brûler« (verbe intransitif).

Prés. sing. 3 *asuĵe*.

Prét. plur. 3 *bāsutandæ*.

Prés. du subj. plur. 3 *besu-
 jāndæ*.

§ 79. سوزانیدن, »brûler« (verbe transitif).

Prét. -*m besuĵinā*.

Färizāndī.

Yaranī.

§ 80. شدن, »devenir«.

1) thème *bu-* thème *bu-*
(voir § 33, 2).

2) thème persan *gārd-* (*gāštān*); signification »devenir«
ou »être possible«. Avec préverbe *vā*, »retourner«.

Prés. *agālōn*.*agāle*.nég. *nāgāle*.*agālimæ*.*agāliæ*.*agālāndæ*.

Prét. sing. 3 *gālā*, *bāgālā*,
nég. *nāgālā*.

Parf. *gālāāōn*, *bāgālāāōn*,
nég. *nāgālāāōn*.

Plusq. *gālāa baōn*; sing. 3
gālāa beaha.

Prés. du subj. *gālōn*; plur. 1
vā gālimæ.

§ 80 a. شستن, »laver«.

Prét. sing. 3 *baišust*.Prét. sing. 3 *bušust*.

§ 81. شکستن, »rompre, casser«. Le thème *hamar-* se re-
trouve ordinairement dans les dialectes de la région entre
Kachan et Isfahan, à savoir ceux de Khunsār, de Mahallāt,
de Qohrūd, de Sō, de Natanz, de Vōnišūn, de Kāšā, de
Zāfrā, de Sede, de Gāz et de Kāwrōn.

Part. passé *hamardä*.Impér. *bāhma*.Impér. *bahma*.

Färizändī.

Prés. *ahmarôn*.Prét. *ba-m-hama*.Plusq. *ba-m-hamardä bo*.Prés. du subj. sing. 2 nég. *nähmare*; 3 *bähma*.

Yaranī.

Prés. *ahmarôn*.Prét. *ba-m-homa*.Parf. sing. 2 (-i) *bahmardä ha*.Plusq. *ba-m-hamardä bo*.Prés. du subj. plur. 3 *bahmarändæ*.Prét. du passif sing. 3 *bahmaria*.

§ 82. شنیدن, »entendre«. Pour le thème *yaranī*, comparer § 101.

Impér. *bäšno*.Impér. *âr-aïna*.Prés. *âr-at-aïnôn*.Prét. *âr-âm-aïnâ*; sing. 3 -š *âr-aïnâ*; plur. 3 *âr-äšün-aïnâ*.

§ 83. فرستادن, »envoyer«.

Part. passé *räsnâjâ*.Impér. *bähräsîn*.Prés. *ahräsînôn*.Prét. *ba-m-häräsînâ*; sing. 3 -š *bähräsînâ*, plur. 3 *bä-šün häräsînâ*.Imparf. plur. 3 -šün *ahräsînâ*.Plusq. *ba-m-häräsînâa bo*.Prés. du subj. sing. 2 *bähräsîne*.Impér. *borasnä*.Prét. sing. 3 -š *borasnâ*; plur. 3 -šün *borasnâ*.Parf. *ba-m-rasnâja ha*.Plusq. *ba-m-rasnâja bo*.Prés. du subj. *barasnôn*.

Färizändī.

Yaranī.

§ 84. فرمودن, »commander, ordonner«.

Impér. *bäfärmâ*.

§ 85. فروختن, »vendre«.

Inf. *hærutän*.

Impér. *behruš*.

Impér. *bahruš*.

Prés. *ahrušön*; plur. 3 *ahru-*

Prés. *ahrušön*.

šändæ.

Prét. *bä-m-hærut*.

Prét. *ba-m-horut*.

Plusq. *bä-m-hærutä bo*.

Plusq. *ba-m-horuta bo*.

Prés. du subj. *behrušön*, sing.

3 *behruše*.

§ 86. فهمیدن, »comprendre, savoir«.

Prét. sing. 3 *bä-m-fahmâ*;

Prét. sing. 3 *bä-š-fahmâ*.

sing. 3 *bä-š-fahmâ*, nég. *nä-š-*

fahmâ.

§ 87. کردن, »faire«. Comme en persan et dans tous les dialectes, ce verbe sert à former un grand nombre de verbes composés.

Inf. *kärdän*.

Inf. *kärdän*.

Impér. *bäka*; plur. *käriæ*.

Impér. *boka, voka*, nég.

maka, noka, ve-ma-ka;

plur. nég. *mäkäriæ*.

Prés. *akärön*.

Prés. *akorön*.

akäre.

akärä.

akäre.

akärä.

akärimæ.

akärimæ.

akäriæ.

akäriæ.

akärändæ.

akärändæ.

Färizändi.

Prét. *ba-m-ka*; sing. 2 -i
bäka; 3 -š *ka*, -š *bäka*, -š *väka*;
 plur. 3 -šün *ka*.

Imparf. -m *väka*¹; plur. 3
 -m *akärdändæ* (construction
 contaminée).

Parf. *ba-m-kärdä ha*, -m
kärdä ha, -m *kärdä*.

Plusq. *ba-m-kärdä bo*.

Fut. sing. 2 nég. *nä-käme*
ka; plur. 3 *kämändæ ka*.

Prés. du subj. *bäkärôn*.

bäkäre, käre.

bäkäre, väkäre.

kärimæ.

käriæ, väkäriæ.

kärändæ.

Yaranī.

Prét. *ba-m-ka*; sing. 2
bæ-j-ka; 3 *ba-š-ka*, -š *bo-*
ka; plur. 3 -šün *ka*.

Imparf. *ba-m-aka*; sing.
 2 *bæ-j-aka*; 3 -š *aka*; plur.
 3 -m *akärdändæ* (constr.
 contaminée).

Parf. *ba-m-kärdä*, -m
kärdä; sing. 3 -š *kärdä*
ha.

Plusq. *ba-m-kärdä bo*.

Prés. du subj. *bakorôn*.

bakärä.

bakärä.

bakärimæ,
kärimæ.

bakäriæ.

bakärändæ,
kärändæ.

کشتن, «tuer», voir § 35.

§ 88. کشیدن, «tirer».

Impér. *bäkiš*.

Prés. *akišôn*.

Impér. *bekiš*.

Prés. *akišôn*; sing. 3
 nég. *na-kiša*.

¹ *Har rū läbäs-äm päk väka*, «je nettoyait chaque jour les habits».

Färizändi.

Prét. *bā-m-kišā*, *-m bekišā*;
sing. 3 *-š kišā*¹, nég. *nākišā*².

Imparf. *a-m-kišā*.

Parf. sing. 3 *bākišāa ha*.

Yaranī.

Prét. sing. 3 nég. *nā-*
kišā.

Imparf. *a-m-kišā*, *bār*
a-m-kišā.

§ 89. گذاشتن, »mettre«. Comp. notre grammaire guiläkīe,
§ 92, 2, et le dialecte de Vönišün. Voir aussi نهادن.

Impér. *vāhal*.

Impér. *vahal*.

Prés. *vāhalōn*.

Prés. *vahalōn*.

Prét. *vā-m-hašt*; sing. 3 *vā-*
š-hašt, *-š vehašt*.

Prét. *va-m-hašt*.

Plusq. *vā-m-haštä bo*.

Plusq. *va-m-hašta bo*.

§ 90. گذشتن, »passer«; »se lever« (en parlant du soleil).
Le thème 1 a à peu près la même forme dans les dialectes
de Zāfrā, de Kāsā, de Sede, de Gāz, de Kāwrōn, de Sēm-
nān et d'Awromān; à comp. le § 93, 2 de la grammaire
guiläkīe.

1) Prés. *āvārōn*; sing. 3 *āvārä*.

Prés. sing. 3 *aviärä*.

Prét. sing. 3 *bāivašt*, *bāvašt*³.

Prét. sing. 3 *bāviašt*.

2) Prét. sing. 3 *gozārūn-ās-bā-*
*ka*³.

§ 91. گردیدن, »tourner, se tourner«. A comparer (?) le
thème *jīg-*, *jūg-*, *jūg-* en qohrūdī et sōī.

¹ *Je nāfār dār ru guš-ām-ās kišā*, »quelqu'un me donna un soufflet«
(»me frappa sur mon oreille«).

² *tüle nākišā*, »il ne dura pas longtemps, il ne passa pas un long
temps que . . ., il ne tarda pas à . . .«.

³ *āylāw bāvašt*, »le soleil se leva«; *šow bāivašt*, »la nuit passa«;
mais *ēan rūe gozārūn-ās bāka*, »quelques jours passèrent«.

Färizändī.

Yaranī.

Prés. *ažiōn*.Prét. *božiājōn*.Plusq. *božiāja bion*.

§ 92. گرفتن, »saisir, prendre«. Avec *ār*, le thème signifie »soulever, ramasser, prendre avec soi« (p. bār dāštān).

Impér. *hāgi, ār gi*.Impér. *hāgir*.Prés. *hā-agirōn*.Prés. *agirōn*.

Prét. *hā-m-girā*; sing. 3 *be-š-girā, ār-ās-girā, -š ār-girā*; plur. 1 *-mān ārgirā*; 3 *-šūn girā, -šūn begirā*.

Prét. *ba-m-gira*; sing. 3*-š begira*.

Parf. plur. 3 *ār-āsūn girāt-ānda* (constr. contaminée).

Plusq. *hā-m-girātā bo, ār-ām-girātā bo*; sing. 3 *ār-ās-girātā bo*.

Plusq. *ba-m-girita bo*.

Prés. du subj. *ār girōn*; sing. 3 *ār-gire*; plur. 2 *ār-giriæ*; 3 *ār-girānda*.

§ 93. گریختن, »fuir, s'enfuir«.

Impér. *bāwrej*.Impér. *bāwrej*, nég. *māwrej*.Prés. *awrejōn*.Prés. *awrejōn*.*awreje*.*awrejā*.*awreje, fém. awrejeā*.*awrejā*.*awrejimæ*.*awrejimæ*.*awrejiaæ*.*awrejiaæ*.*awrejāndaæ*.*awrejāndaæ*.

Färizāndī.	Yaranī.
Prét. <i>bāwretōn.</i>	Prét. <i>bāwretōn.</i>
<i>bāwrete.</i>	<i>bāwreti.</i>
<i>bāwret.</i>	<i>bāwret.</i>
<i>bāwretimæ.</i>	<i>bāwretimæ.</i>
<i>bāwretiaæ.</i>	<i>bāwretiaæ.</i>
<i>bāwretāndæ.</i>	<i>bāwretāndæ.</i>
Parf. <i>bāwretā ōn.</i>	Parf. <i>bāwretā ōn.</i>
Plusq. <i>bāwretā baōn.</i>	Plusq. <i>bāwretā biōn.</i>

گشتن, voir شدن, § 80, thème 2.

§ 94. گفتن, »dire«. Thème *vaj-* comme dans tous les dialectes centraux à l'exception de ceux des provinces caspiennes.

Impér. <i>bāvā</i> , nég. <i>nāvā</i> .	Impér. <i>bāvāj</i> , nég. <i>nāvāj</i> .
Prés. <i>avājōn</i> ; sing. 2 <i>avāje</i> .	Prés. <i>avājōn</i> ; sing. 2 <i>avājā</i> .
Prét.-Imparf. <i>be-m-vât (-vâ)</i> , <i>a-m-vât (-vâ)</i> , <i>-m avât</i> ; sing. 3 <i>-š bāvâ</i> , <i>a-š-vâ</i> , <i>ašâ</i> ; nég. <i>-š</i> <i>nāvâ</i> ; plur. 3 <i>be-šün-vâ</i> , <i>a-šün-</i> <i>vâ</i> , <i>ašvân</i> (sic!).	Prét.-Imp. <i>a-m-vâ</i> , <i>-m bavâ</i> . <i>a-j-vâ</i> . <i>a-š-vâ</i> , <i>āšâ</i> , <i>be-š-avâ</i> , <i>š-beavâ</i> , nég. <i>-š novâ</i> . <i>a-mûn-vâ</i> . <i>a-jûn-vâ</i> . <i>a-šün-vâ</i> .
Parf. <i>ba-m-vâtâ ha</i> ; sing. 3 <i>bâ-š-vâta</i> .	Parf. <i>ba-m-vâta</i> . <i>bæ-j-vâta</i> . <i>ba-š-vâta</i> . <i>ba-mûn-vâta</i> . <i>bæ-jûn-vâta</i> . <i>ba-šün-vâta</i> .

Färizändī.

Plusq. *ba-m-vātā bo*; sing. 3
be-š-vātā bo.

Fut. *kāmon vā*.

Prés. du subj. *bāvājōn*, sing.
2 *bāvāje*.

§ 95. ماندن, »rester, demeurer«.

Part. passé *mundā*.

Prés. *bāmandōn*.

Parf. sing. 3 *bāmandā ha*.

Plusq. sing. 3 *bāmandā bo*.

§ 96. مردن, »mourir«.

Impér. *bāmār*.

Prés. *amārōn*.

Prét. *bāmardōn*; sing. 3 *bā-
mard*; plur. 3 *bāmardāndæ*.

Imparf. *amardōn*.

Plusq. *bāmardā baōn*; sing.
3 *bāmardā bo*.

Prés. du subj. plur. 3 *bāmā-
rāndæ*.

Yaranī.

Plusq. *ba-m-vāta bo*.

Prés. du subj. *bāvājōn*.

Impér. *bemār*.

Prés. *amerōn*.

Prét. *bomardōn*; plur.
3 *bomardāndæ*.

Plusq. *mardā biōn*.

§ 97. نشستن, »s'asseoir«. Comp. les formes de ce verbe dans les dialectes de Khunsār, de Mahallāt, de Vōnišūn, de Kāsā, de Qōhrūd et de Sō.

Impér. *hāčīn*, plur. *hāčīniæ*.

Prés. *hāāčīnōn*; sing. 2 *hā-
ačīne*.

Prét. *hāčāštōn*; sing. 3 *hā-
čāštā*; plur. 3 *čāštāndæ*, *hā-
čāštāndæ*.

Impér. *hāčīn*.

Prés. *hāāčīnōn*.

Prét. *hāčāštōn*.

Fārizāndī.

Parf. *hāčastā ōn*.
 Plusq. *hāčastā baōn*.
 Prés. du subj. *činōn, hāčinōn*;
 sing. 3 *čine*.

Yaranī.

Parf. *hāčasta ōn*.
 Plusq. *hāčasta biōn*.

§ 98. نگاه داشتن, »conserver, garder«. Littéralement »tenir oreille«, »écouter attentivement« (p. *gūš dāštān*). La même expression verbale dans les dialectes de Natanz, de Vōnišūn, de Kāšā, de Zāfrā, de Sede, de Gāz et de Kāwrōn.

Impér. *gušta* (= **guš da*). Impér. *gūš-eš dār* (»conserve-le«); nég. *gūš-eš modār*.
 Prés. *guš dārōn*. Prés. *gūš adorōn*.
 Prét. *guš-ām da*; sing. 3 -š. Prét. *gūš-ām da*.
gušta.
 Fut. plur. 1 *guš kāmim da*.

§ 99. نگاه کردن, »regarder«. Le qohrūdī et le sōī ont le même thème. Pour le yaranī comp. § 56. Quant à la construction des temps prétéritaux, voir § 20, remarque.

Impér. *bāḡgās, bāḡgā*. Impér. *bāḡgas*.
 Prés. *aḡgāsōn*. Prés. *aḡgāsōn*.
 Prét. *bāḡgāstōn*. Prét. *bāḡgāstōn*; sing. 3 *aḡgāst*.
 Plusq. *bāḡgāstā baōn*. Plusq. *bāḡgāstā biōn*.
 Prés. du subj. sing. 3 *bāḡgāse*.

§ 100. نوشتن, »écrire«.

Parf. sing. 3 (fonction du passif) *nevištā ha*.

Fārizāndī.

Yaranī.

§ 101. نهادن, »mettre, déposer«; avec *âr*: »placer«, en yaranī aussi »constater, comprendre, entendre« (voir § 82).

Impér. *âr-nâ*.

Prés. *âr-anôn*, *de-jâ-š-anôn*

(«je le mets sur place»).

Prét. *âr-ām-nâ*, *jâ-š-ām-nâ*

(«je le mis sur place»); plur.

3 *-šân nâ*.¹

Plusq. *âr-ām-nâa bo*.

Prés. du subj. sing. 3 nég.

nane, *âr-nane*; plur. 1 *nimæ*.

Suffixes.

§ 102. En fārizāndī le suffixe *-ikā*, exprimant le mépris, existe dans les deux mots *mārdikā*, »homme«, et *jānikā*, »femme«, employés comme des injures.

§ 103. Le suffixe déterminatif *a* en fārizāndī les formes *-e*, *-i*, *-ä*, *-æj*. On dit par exemple: *bāšno äz tājārā*, »écoute [l'histoire] du marchand«. Ce suffixe est souvent ajouté à un substantif précédé des démonstratifs *nēn* et *non*: *nēn kælāb* ou *nēn kælābe*, »ce livre-ci«, *nē āw* ou *nē āwe*, »cette eau«. Si le substantif est suivi du mot *bī* »autre«, le suffixe est de rigueur: *aχeī bī*, »l'autre homme«, *jānæj bī*, »l'autre femme«, *pūræj bī*, »l'autre garçon«, *doteī bī*, »l'autre fille«, *dæraχte bī*, »l'autre arbre«.

De *ī*, forme réduite du nom de nombre *je*, »un«, on a formé un pronom indéfini *īe*, »quelqu'un, personne«.

¹ *-šun tāq nâ*, »ils ouvrirent«.

§ 104. Même après *je*, employé comme un article indéfini, on peut mettre le substantif dans la forme déterminée: *je jän*, *je jāne* ou *je jāneje* (à suffixe double), »une femme«, *je pür* ou *je pürä*, »un garçon«. On dit aussi *ī bie*, »une autre«.¹

Remarque 1. Un cas curieux se trouve dans un de nos textes: *jā-mänæj čærā baχāšt*, »pourquoi as-tu pris ma femme en mariage?« Le *j* de *manæj* est le pronom suffixe de la 2^e personne, sujet logique dans la construction passive, et le *-æ-* qui le précède est le déterminatif du substantif *jā(n)*, mais placé après le pronom possessif.

Remarque 2. Devant le pronom relatif *ke*, la forme déterminée remplace le *yā-ye-ešārät* persan: *non aχiä ke . .*, »l'homme qui . .«.

§ 105. En *yāranī*, le suffixe déterminatif est plus rare. On dit cependant *hamo deraxtā*, »tous les arbres«, la forme déterminée remplaçant ici le pluriel; et dans un de nos textes nous trouvons l'expression *šišä rüanä*, »bouteille d'huile« (*rüan*, »huile«).

Dans le mot *žane*, »femme«, le suffixe ancien s'est soudé au thème est en est devenu une partie inséparable. Le mot *kea*, »maison«, au contraire, perd ordinairement son *-a* devant l'*izāfät*; c'est le cas aussi en *färizändī*.

§ 106. Le suffixe diminutif *-lä*, *-läe*, *-le* (à comp. la grammaire *guiläkīe* § 108) se trouve en *färizändī* dans l'adjectif *käslæ*, »petit«, et dans le pronom indéfini *jeile* ou *ilæj*, »une personne, quelqu'un«.

¹ Je ne saurais dire, si l'*e* de *bie* est une marque du genre féminin, ou si c'est le suffixe déterminatif.

Articles.

§ 107. On emploie le numéral »un«, fār. *je, ja*, yar. *ī*, comme un article indéfini, ou bien on se sert du *yā-ye-vaḥdat*: *χūdā vacæj-š be non dā* (fār.), »Dieu lui donna un enfant«; *čāræj nādarimæ* (fār.), »nous n'avons pas d'autre moyen« (litt. »... pas un moyen«).

Le pronom *nōn* sert souvent d'article défini dans les deux dialectes.

Substantifs.

A. Genres et nombres.

§ 108. Une différence de genre n'existe pas, à ce qu'il paraît, en *yaranī*. En *fārizāndī*, la 3^e personne du singulier du présent des verbes, ou de quelques verbes au moins, et du prétérit de quelques verbes intransitifs possède une forme spéciale du féminin (voir § 17, remarque 2, et § 33, remarque 1), mais cette forme n'est employée que dans les cas où le sujet est une personne du sexe féminin. Ainsi, si l'on voulait établir, pour les substantifs *fārizāndīs*, une différence de genre, tous les substantifs qui ne désignent pas une personne du sexe féminin seraient du masculin.

§ 109. Le pluriel est formé, dans les deux dialectes, au moyen de la terminaison *-hā*, souvent réduite à *-ā*: fār. *mārd*, »homme«, au pluriel *mārdhā*, *mārdā*; *mārdā-m bedī*, »je vis les hommes«; *deraxthā*, »les arbres«, *deraxtā bū-m-dī*, »je vis les arbres«; *kea*, »maison«, au plur. *keahā*; yar. *vacāhā*, »les enfants«; *deraxthā*, »les arbres«, *deraxtā-m-dī*, »je vis les arbres«. En *fārizāndī*, la terminaison *-ūn* (pers. littéraire *-ān*) se rencontre quelquefois, mais rarement, lorsqu'il s'agit d'êtres humains: *mārdūn*, »hommes«; *jānūn*, »femmes« (à côté de *jānhā*, *jānā*). En *yaranī*, *žane*, »femme«, est au

pluriel *žaneā*, et *mera*, »homme«, au pluriel *merā* ou *merē*, seul exemple que j'aie pu constater du pluriel en *-ē*, commun en *pāvāī*, et dont on a des exemples en *awromānī* (*-i* en *sēmnanī*).

§ 110. En *färizändī* un substantif formé avec le *yāye-nesbāt* et désignant l'habitant d'une certaine localité, est employé en sens collectif: *Uštæī*, un habitant ou les habitants du village d'Ouchtā. Autre exemple d'un singulier collectif employé au lieu du pluriel: *fär. χāšūn χāj čarvāšūn bāmarāndæ*, »ils moururent eux-mêmes avec leurs ânes«, *yar. χājāšūn χāj χarāšūn bomardāndæ*. Le singulier à suffixe déterminatif remplace le pluriel en *yanānī* dans *hamo deraxtā*, »tous les arbres«. Dans un de nos textes nous trouvons dans les deux dialectes le singulier *farrāš* avec la fonction du pluriel.

B. Les cas.

§ 111. L'accusatif n'a pas de signe caractéristique, le régime direct étant marqué par sa place dans la phrase: *fär. dotē bešinimæ*, »que nous emmenions la fille«; *mārdām bedī*, »je vis l'homme«; *došmān-āš bākošt*, »il tua l'ennemi«; *yar. vačā avinōn*, »je vois l'enfant«; *kotāb-ām bedī*, »je vis le livre«.

Remarque. Une seule fois dans nos textes *färizändīs* nous trouvons la terminaison persane *-rā*: *ke jān-ām-rā . . . be šūma bāspārōn*, »que je vous confie ma femme«.

§ 112. Le datif est exprimé, en *färizändī*, au moyen des prépositions *be* et *berā* (p. *be-rāje*): *katāb-ām be bugā-m dā*, »je donnai le livre à mon père«; *be dūs mān-āš bāvā*,

»il dit à mon ami«: *pül-äšûn berâ-š ahrâsinâ*, »ils lui envoyèrent de l'argent«; quelquefois la préposition est supprimée: *kädžädâ deldârî bädânde*, »qu'elles fassent des caresses au maire«.

En *garanî*, on emploie également la préposition *be*, ou bien le régime indirect est indiqué simplement par sa place dans la phrase: *be dūs mân-äš beavâ*, »il dit à mon ami«; *kotâb-âm buâ-m dâ*, »je donnai le livre à mon père«; *i tika-š non žane da*, »donnes en un morceau à cette femme-là«.

§ 113. Le génitif peut s'exprimer, dans les deux dialectes, par l'*izāfāt* ou, très souvent, par simple juxtaposition, le mot régi étant placé après le mot régissant. Avec *izāfāt*: *fär. bugâj nēn pūr*, »le père de ce garçon«; *asm-e bāqvûn*, »le cheval du jardinier«; *keahāj mârđ*, »les maisons de l'homme«; *yar. ke-je mera*, »la maison de l'homme«; *guš-e dājâ*, »l'oreille du frère«; *maqz-e tūti*, »la tête (cervelle) du perroquet«; *ahl-e Kūnjūn*, »les gens de Koundjoun«. Sans *izāfāt*: *fär. māl bugâ*, »la propriété du père«; *žar tâjâr*, »l'âne du marchand«; *kal šâhr*, »la muraille de la ville«; *valq deraxt*, »la feuille de l'arbre«; on dit *toxm morq* et *toxm-e morq*, »œuf«; *yar. bun kea*, »le toit de la maison«; *buâ nēn javûn*, »le père de ce jeune homme«; *sâr tūti*, »la tête du perroquet«; *pâ čopon*, »le pied (les pieds) du berger«.

Remarque 1. Le mot *kea*, »maison« devient quelquefois *ke* en *garanî*, *kæ* en *färizändî*, devant l'*izāfāt*.

Remarque 2. Le domestique *färizändî*, dont j'ai parlé dans ma préface, employait constamment l'*izāfāt*, même dans les cas où l'*izāfāt* était supprimé dans le langage d'Ali-Khān. — La suppression de l'*izāfāt*

se rencontre occasionnellement dans le dialecte d'Awromān (Awr. § 112).

§ 114. Le vocatif en $-\bar{a}$, $-\bar{j}\bar{a}$ existe dans $\chi od\bar{a}j\bar{a}$ (fär.), »ô Dieu!« Autrement on exprime le vocatif, dans les deux dialectes, au moyen de l'interjection $\bar{a}j$, »ô!«

Adjectifs.

§ 115. L'adjectif déterminatif est placé après le substantif, le plus souvent sans $iz\bar{a}f\bar{a}t$ (à comp. Awr. § 115): fär. *deraxt g\bar{o}rd*, »l'arbre haut«; *asm \u00easpej*, »le cheval blanc«; *p\u00fcr d\bar{a}n\bar{a}, »le fils savant«; avec $iz\bar{a}f\bar{a}t$: fär. *bug\bar{a}-je d\bar{a}n\bar{a}, »le père savant«, *j\bar{a}n-e si\bar{a}, »la femme noire«; yar. *deraxt g\bar{o}rd*; *asb \u00easpe*; *bu\bar{a} dun\bar{a}.****

§ 116. L'adjectif attribut prend parfois en $f\bar{a}riz\bar{a}nd\bar{i}$ le suffixe déterminatif, si le substantif est déterminé: *n\bar{e}ne j\bar{a}neje si\bar{a}je hea*, »cette femme-ci est noire«. Dans la phrase *yanan\bar{e} d\bar{a}vres\bar{s} ke s\bar{a}r-\u00eas\bar{s} ber\bar{a}hn\bar{a} bo k\bar{a}c\bar{a}li bo*, »un derviche dont la tête était nue et (était) chauve«, l'*i* de *k\bar{a}c\bar{a}li* s'explique de la même manière. Même l'adjectif déterminatif a quelquefois le suffixe déterminatif en $yanan\bar{i}$: *mal\bar{i} g\bar{o}rd\bar{a}, »le gros chat« (fär. *mal\bar{i} g\bar{o}rd*).*

§ 117. Le comparatif est formé, comme en persan, au moyen de la terminaison $-t\bar{a}r$: fär., yar. *g\bar{o}rdt\bar{a}r*, »plus grand«; fär. *k\bar{a}sl\bar{e}t\bar{a}r*, »plus petit«; *\chi ob\bar{t}\bar{a}r*, »meilleur«.

§ 118. Comme particule de comparaison on emploie en $yanan\bar{i}$, comme en persan, la préposition $\bar{a}z$, qui peut être remplacée par l' $iz\bar{a}f\bar{a}t$: *non g\bar{o}rdt\bar{a}r \bar{a}z m\bar{a}n a* ou *g\bar{o}rdt\bar{a}r-e m\bar{a}n a*, »il est plus grand que moi«. En $f\bar{a}riz\bar{a}nd\bar{i}$ la der-

nière méthode seule est en usage: *non kāsletār-e mǎn a*, »il est plus petit que moi«; *asm gōrdtār-e ẓar a*, »le cheval est plus grand que l'âne«.

§ 119. En fārizāndī *ẓob*, »bon«, a le comparatif *væhtār* à côté de *ẓobtār*; *vättār* est le comparatif de *bād*, emprunté au persan. En yaranī *ẓūb*, »bon«, a pour comparatif *væh*: *kārd mǎn væh āz kārd šūma ha*, »mon couteau est meilleur que le tien«.

§ 120. Le superlatif a en fārizāndī la terminaison persane *-tārīn*: *bāsāfātārīn šāhrhā*, »la plus agréable des villes«, »la ville la plus agréable«. Mais on exprime aussi le superlatif par le comparatif avec l'izāfāt: *væhtār-e hamā šāhrhā*, »la meilleure de toutes les villes«. En yaranī, le superlatif est rendu par le comparatif suivi de la préposition *āz* ou de *āz hamo*, »de tout«: *nēn gōrdtār āz hamo*, »celui-ci [est] le plus grand (de tous)«.

Noms de nombre.

§ 121. Voici les noms de nombre dans les deux dialectes:

Nombres cardinaux.		Nombres ordinaux.	
Fārizāndī.	Yaranī.	Fārizāndī.	Yaranī.
1 <i>je, jæ, jæk, jeki</i>	<i>ī, jæ, jæk</i>	<i>avval</i>	<i>avval</i>
2 <i>do</i>	<i>dø</i>	<i>dojum, dojām</i>	<i>dojām</i>
3 <i>se</i>	<i>sæ</i>	<i>sæjum, sæjām</i>	<i>sæjām</i>
4 <i>čār</i>	<i>čāhār</i>	<i>čārām</i>	<i>čāhārām</i>
5 <i>pañj</i>	<i>bañj</i>	<i>pāñjām</i>	<i>bañjām</i>
6 <i>šesš</i>	<i>šæsš</i>	<i>šesšām</i>	<i>šæsšām</i>
7 <i>haft</i>	<i>haft</i>	<i>haftām</i>	<i>haftām</i>
8 <i>hašt</i>	<i>hašt</i>	<i>haštām</i>	<i>haštām</i>

Nombres cardinaux.		Nombres ordinaux.		
Färizändī.	Yaranī.	Färizändī.	Yaranī.	
9	<i>no</i>	<i>nø</i>	<i>nohäm</i>	<i>nøhäm</i>
10	<i>däh</i>	<i>däh, dä</i>	<i>dähäm</i>	<i>dähäm</i>
11	<i>yâzæ</i>	<i>yâzæ</i>	<i>yâzæhäm</i>	<i>yâzæhäm</i>
12	<i>dävâzæ</i>	<i>duazæ</i>	<i>dävâzæhäm</i>	<i>duazæhäm</i>
13	<i>sezæ</i>	<i>sezæ</i>	<i>sezæhäm</i>	<i>sezæhäm</i>
14	<i>čārdæ</i>	<i>čārdæ</i>	<i>čārdæhäm</i>	<i>čārdæhäm</i>
15	<i>punzæ</i>	<i>punzæ</i>	<i>punzæhäm</i>	<i>punzæhäm</i>
16	<i>šunzæ</i>	<i>šunzæ</i>	<i>šunzæhäm</i>	<i>šunzæhäm</i>
17	<i>hevde</i>	<i>hawde</i>	<i>hevdehäm</i>	<i>hawdehäm</i>
18	<i>hejde</i>	<i>hažde</i>	<i>hejdehäm</i>	<i>haždehäm</i>
19	<i>nōzæ</i>	<i>nunzæ</i>	<i>nozæhäm</i>	<i>nuzæhäm</i>
20	<i>vīs</i>	<i>vīs</i>	<i>vissäm</i>	<i>vīsäm</i>
21	<i>visæjæ</i>	<i>vīseī</i>	<i>vissæjekäm</i>	<i>vīsejekäm</i>
22	<i>visædo</i>	<i>vīsedø</i>	<i>vissædojäm</i>	<i>vīsedojäm</i>
30	<i>sī</i>	<i>sī</i>	<i>sīäm</i>	<i>sīäm</i>
40	<i>čæl</i>	<i>čæl</i>	<i>čæläm</i>	<i>čæläm</i>

Le reste des nombres sont ceux du persan, seulement les ordinaux ont tous la terminaison *-äm*.

Pronoms.

Pronoms personnels, réfléchis et réciproques.

§ 122. Les pronoms personnels isolés ont les formes suivantes:

		Färizändī.	Yaranī.
1 ^{re} pers. du sing.,	nominatif	} <i>män</i>	} <i>män</i>
	cas oblique		
2 ^e „ „ „	nominatif	} <i>tü, to</i>	} <i>tü</i>
	cas oblique		

		Fārizāndī.	Yaranī.
3 ^e pers. du sing.,	nom.	} <i>nōn</i> , fém. <i>nōne</i>	<i>nōn</i>
	cas obl.		
	nom.	} <i>nēn</i> , fém. <i>nēne</i>	<i>nēn</i>
	cas obl.		
1 ^{re} „ du plur.,	nom.	} <i>hamā</i>	<i>hama</i>
	cas obl.		
2 ^e „ „ „	nom.	} <i>šūmā</i> , <i>šumā</i>	<i>šūma</i>
	cas obl.		
3 ^e „ „ „	nom.	} <i>nāhā</i> ou <i>nūmin</i>	<i>nome</i> , <i>neme</i>
	cas obl.		

§ 123. Dans la 2^e pers. du sing. le yaranī a conservé la différence entre le nominatif *tū* (ancien perse *tuvam*) et le cas oblique *to* (génitif ancien perse *tava*). En fārizāndī les deux formes ont été confondues; *to* y est la forme la plus usitée, mais nous trouvons *tū* après une préposition (*bā tū*, «avec toi»). Dans toutes les autres personnes du singulier et du pluriel, les deux dialectes n'ont qu'une seule forme, employée pour le nominatif et l'accusatif et après une préposition. En yaranī et, plus rarement, en fārizāndī cette forme, sans préposition, sert aussi de datif. Pour le génitif, voir les pronoms possessifs. Quant aux formes de la 3^e personne, nous y reviendrons dans le chapitre des pronoms démonstratifs.

Remarque. Le fārizāndī emploie quelquefois le pronom persan *ū* au lieu de *nōn*.

§ 124. Les pronoms suffixes ont les mêmes formes dans les deux dialectes:

	après une voyelle	après une consonne
1 ^{re} pers. du sing.	-m	-ām
2 ^e „ „ „	-j, -i	-æj
3 ^e „ „ „	-š (-ši)	-ās, -eš, -iš
1 ^{re} „ „ plur.	-mûn	-āmûn -emûn
2 ^e „ „ „	-jûn	-æjûn
3 ^e „ „ „	-šûn	-āsûn, -ešûn

§ 125. Les pronoms suffixes peuvent avoir la fonction de pronoms possessifs. En outre ils expriment le sujet logique dans la construction passive (§ 19). Ils sont employés quelquefois pour désigner le régime direct: fār. *âzâdæj* (= *âzâdæ-i*) *akârôn*, »je te rends libre«; yar. *rû tâvilä-m kârdä-i*, »je t'ai enfermé dans l'étable«; ou le régime indirect: fār. *qorbunæ-i bešmæ*, »que nous soyons ton sacrifice« (litt. sacrifice à toi); et même avec une préposition: fār. *be-i kâmon vâ*, »je te dirai«.

Remarque. Pour *mân-ās* nous trouvons une fois dans un texte fārizāndī la contraction *mās*.

§ 126. Le mot **χâ* (p. *χud*), »même«, forme avec les pronoms suffixes les pronoms réfléchis suivants:

Fārizāndī.	Yaranī.	
<i>χām</i>	<i>χājām</i>	moi-même
<i>χāj</i>	<i>χājæj</i>	toi-même
<i>χās</i>	<i>χājās</i>	soi-même, lui-même, elle même
<i>χāmûn</i>	<i>χājāmûn</i>	nous-mêmes
<i>χājûn</i>	<i>χājæjûn</i>	vous-mêmes
<i>χāsûn</i>	<i>χājāsûn</i>	eux-mêmes, elles-mêmes

Remarque. Comme pronom isolé * $\chi\acute{a}$ n'existe pas, à ce qu'il paraît. Il est remplacé, en fārizāndī, par le pronom persan $\chi\acute{u}$, prononcé $\chi\acute{o}$ d: *be $\chi\acute{o}$ d nāhā-i-buni*, »tu les as apportés toi-même«.

§ 127. Comme pronom réciproque on emploie en fārizāndī *jā* (= subst. *jā*, »endroit, lieu«): *bā jā* (ou *χājā*) *bāmande*, »ils vinrent l'un avec l'autre«; *dār jā-šūn abās*, »ils se frappaient l'un l'autre (ou les uns les autres)«. En yaranī on dit *jā bī* (*bī*, »autre«) ou *ī bī*: *χāj ī bī beme-ānde*, »ils vinrent l'un avec l'autre«: *jā bī-šūn kotak bodā*, »ils se frappèrent l'un l'autre (les uns les autres)«.

Pronoms possessifs.

§ 128. Les pronoms possessifs sont exprimés par les pronoms personnels isolés, placés après le substantif, le plus souvent sans *izāfāt*, ou bien, ce qui est rare en fārizāndī, mais plus commun en yaranī, par les pronoms suffixes: fār. *nowkār mān*, »mon domestique«, *nowkār to*, »ton domestique«, yar. *nowkār mān* ou *nowkār-ām*, *nowkār to* ou *nowkār-aej*. Si le pronom possessif renvoie au sujet, on emploie ordinairement fār. *χām*, yar. *χājām* etc. A remarquer cependant la phrase fār. *sāvārhā asmhā-ši-šūn bātājīnā*, »les cavaliers firent courir leurs chevaux« (pour **asmhā χāsūn-šūn . . .*).

Exemples des pronoms possessifs substantifs: fār. *nēn ketābā ō* (ou *nō*) *mān a*, »ce livre est le mien«; *on to*, »le tien«, *on nōn*, »le sien« etc.; *kārd-e mān vahtār-e nōn-e to a*, »mon couteau est meilleur que le tien«; yar. *nen kotāb on mān a*; *on to* etc.

Pronoms démonstratifs.

§ 129. Les pronoms démonstratifs sont:

Fārizāndī.	Yaranī.
<i>nēn</i> , <i>nē</i> , ce ... ci, cette ... ci, ces ... ci.	<i>nēn</i> , <i>nē</i> , ce ... ci, cette ... ci, ces ... ci.
<i>nēn</i> , celui-ci. <i>nēne</i> , celle-ci.	<i>nēn</i> , celui-ci, celle-ci.
<i>nōn</i> , <i>nō</i> , ce ... là, cette ... là, ces ... là.	<i>nōn</i> , <i>nō</i> , ce ... là, cette ... là, ces ... là.
<i>nōn</i> , celui-là. <i>nōne</i> , celle-là.	<i>nōn</i> , celui-là, celle-là.
<i>nāhā</i> , <i>nūmin</i> , ceux-ci, celles- ci, ceux-là, celles-là.	<i>neme</i> , ceux-ci, celles-ci. <i>nome</i> , ceux-là, celles-là.
<i>nāhan</i> , <i>hāmin</i> , celui-ci (mê- me), celle-ci (même), ceci.	<i>hāmi-nēn</i> , celui-ci (même), celle-ci (même), ceci.
<i>nohon</i> , <i>hāmūn</i> , celui-là (mê- me), celle-là (même), cela.	<i>hāmo-nōn</i> , celui-là (même), celle-là (même), cela.
<i>nezæñī</i> (p. <i>hāmčunīn</i>), tel, un tel.	

§ 130. En fārizāndī *nē* est souvent employé devant un substantif qui commence par une voyelle, un *n* ou un *m*: *nē aḡe* ou *nē mārd*, »cet homme«; *nē āw*, »cette eau«; *nē nun*, »ce pain«; *nē mali*, »ce chat«; mais *nēn kaṭāb*, »ce livre«, *nēn dæ*, »ce village« etc. On dit *nō aḡe* ou *nōn aḡe*, »cet homme-là«: autrement la forme *nō* est, semble-t-il, peu employée. Pour le yaranī, je ne suis pas à même de donner des règles pour l'emploi des formes avec et sans *n* final.

§ 131. Pour le féminin, le fārizāndī se sert des formes *nēne* et *nōne*, si le pronom est substantif, quelquefois même s'il est adjectif: *nēn dot kāsłæ*, »cette petite fille«; *nēn jāne bāma*, *nōne qāšāyg bo*, »cette femme vient, elle était jolie«; *nēne je vačā-š ta*, »elle avait un enfant«; *do jān bāndæ*, *nēne gōrd vā nōne kāsłæ*, »il y avait deux femmes, celle-ci était grande, celle-là petite«; *nēne jāneje siāje hea*, »cette femme est noire«.

Remarque 1. Une forme *na* est employée alternativement avec *no* dans l'expression *no qonje... na qonje* (voir les pronoms indéfinis).

Remarque 2. Pour *nōn* on emploie parfois le pronom persan *ūn* (ān).

§ 132. Pronom démonstratif substantif avec un génitif: *ūn* (pers. litt. ān); fār. *nēn ketāb ūn bugā-mān a*, yar. *nēn kotāb ūn buā mān a*, »ce livre-ci est celui de mon père«.

Pronoms relatifs.

§ 133. Les pronoms relatifs sont dans les deux dialectes: *ke*, »qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles«, et *či*, *če*, »ce qui«. La façon dont on s'y prend, si le pronom relatif doit être employé comme régime direct ou indirect, mis au génitif ou régi par une préposition, ressortira des exemples suivants:

Fārizāndī.

Yaranī.

nōn ažiā ke mān be-m-dī, *nōn mera-m-bedī*,

»l'homme que j'ai vu«.

nōn ažiā ke pūl-ām hādā, *nōn mera ke pūl-ām hādā*,

»l'homme à qui j'ai donné l'argent«.

Fārizāndī.	Yaranī.
<i>nōn aḫiä kea-š-ām bedi,</i>	<i>nōn mera kea-š-ām bedi,</i>
»l'homme dont j'ai vu la maison«.	
<i>nōn aḫiä ke be-m-vapārsā,</i>	<i>nōn mera ke be-m voparsā,</i>
»l'homme à qui j'ai demandé«.	

Le pronom relatif, comme on voit, est supprimé au génitif dans les deux dialectes et à l'accusatif dans le yaranī. Dans l'exemple yaranī *nōn mera-m bedi*, c'est le contexte seul qui montrera s'il faut traduire »j'ai vu cet homme« ou »l'homme que j'ai vu«.

Pronoms interrogatifs.

§ 134. Voici les pronoms interrogatifs.

Fārizāndī.	Yaranī.
<i>ki</i> , qui, que.	<i>ko</i> , qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
<i>kom</i> , lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, quel, quelle, quels, quelles.	
<i>če, čī</i>	ce qui, ce que, quel, quelle, quels, quelles. <i>če</i>
<i>če čī, čī čī</i>	quoi, qu'est-ce qui, qu'est-ce que. <i>če čī</i>
<i>čan, čand</i>	combien. <i>čan</i>

Exemples: fār. *kom adām a?* »quel(-le espèce d')homme est-il?«; *čan nāfār āndæ?* »combien de personnes y a-t-il?«; yar. *ko kār-āš bokārdā a?* »qui a fait [cette] chose?«; *čan*

nāfār bo? »combien de personnes y avait-il?«; *fār*. et *yar*.
če čī a? »qu'est-ce qu'il y a?«

Remarque. *Čand* au lieu de *čan* surtout devant le verbe substantif *a*.

Pronoms indéfinis.

§ 135. Les pronoms indéfinis les plus importants sont:

Färizändī.		Yaranī.
<i>jeki, jeki</i>	un	
<i>jeile</i> } <i>ilaj</i> }	une personne, quelqu'un (p. <i>jäk nāfār</i>)	{ <i>ī nāfār</i> { <i>ætan</i>
<i>qona</i> } <i>qone</i> } <i>qonje</i> }	cet un, ce quelqu'un	{ <i>qona</i> { <i>qone</i>
<i>čan</i>	quelques	<i>čan</i>
<i>čan nāfār</i>	quelques-uns, -unes	<i>čan nāfār</i>
<i>hār ki</i>	chacun	<i>har kīn</i> (sémn. hār kīn)
<i>hār ki ke</i>	quiconque	<i>har kīn ke, har ke</i>
<i>hār če (či)</i>	tout ce qui	<i>har če</i>
<i>či</i>	quelque chose	<i>či, če</i>
<i>īe...nā</i> } <i>æšgī...nā</i> }	personne...ne	<i>æšgi...nā</i>
<i>či...nā</i> } <i>æči...nā</i> }	rien...ne	{ <i>če...nā</i> { <i>æč</i> ou <i>æče...nā</i>
<i>abī</i> } <i>bī</i> }	autre	{ <i>abī</i> { <i>bī</i>
<i>hāmā</i> } <i>tamām-e</i> }	tout, toute, tous, toutes	{ <i>hamo, hama</i> { <i>tamām-e</i>

Exemples: fär. *yæki kuhå*, »une des montagnes«; fär. *īe niāde nabo*, yar. *æšgi nehan-ow nobo*, »personne n'était là«; fär. *æči-m nādi*, yar. *æč-ām nedi*, »je ne vis rien«; fär. *æči nea*, yar. *æče nāha*, »il n'y a rien«; fär. *čī-ās nāvå*, yar. *če-š novå*, »il ne dit rien«; fär. *hāmå donjå*, »tout le monde, yar. *hamo če*, »toutes les choses, tout«, *hamo mardom*, »tous les hommes«.

Quant aux deux pronoms *gone* et *abi*, quelques explications sont nécessaires.

§ 136. Pour l'emploi des formes *gone*, *qona* et *qonje* en färizändī je n'ai pu établir des règles absolument fixes, mais il semble que *qonje* soit la forme la plus ordinaire, qui peut être employée dans tous les cas, tandis que *qona* n'est employé que lorsqu'il s'agit d'une personne du sexe masculin et *gone* quelquefois, mais rarement, en parlant d'une personne du sexe féminin.

Exemples: *do mård bo, na qonje-š* (ou *na qona*) *gōrd bo, no qonje-š* (ou *no qona*) *kåslæ*, »il y avait deux hommes, un d'eux (p. ān jækī) était grand, l'autre (p. vā ān jækī) petit«; *do pūr bāndæ, na qona... no qona...*, »il y avait deux garçons, l'un... l'autre...«. Avec *do jån*, »deux femmes«, *do dot*, »deux filles«, et avec tous les substantifs qui ne désignent pas des êtres humains on a généralement *na qonje-š... no qonje-š*, mais on peut dire aussi *na gone... no gone*, ou bien *nēne vačå-š ta, no qonje* (ou *no gone*) *na-š-ta*, »celle-ci avait un enfant, celle-là n'en avait pas«. On dit encore *je qonje* (= *je nāfår*), »une personne, quel qu'un«, *do qonje tājår*, »deux marchands«, *do qonje jån*, »deux femmes«, *do qonje aze*, »deux hommes«; dans ces cas-ci on n'emploie pas *gone*, *qona*. Au contraire on dit *nēn do gone, non do qona* ou bien *nēn do qona, non do*

gone, »en faisant alterner les deux formes, si le sexe n'est pas expressément indiqué.

En *yananī*, la forme *qonje* n'existe pas. On dit *no ja qona*, »cette personne-là«, *ne ja qona*, »cette personne-ci«, *nēm banj qone*, »ces cinq personnes«.

§ 137. »Autre« s'appelle *abī* devant le substantif, *bī* (*bie*) après: *fär. abī čī nea*, *yar. abi če-je nāhā*, »il n'y a autre chose«; *fär. je bī* ou *ī bī*, *ī bie*, *yar. ī bī*, »un (ou une) autre«; *fär. je ru-je bī*, »un autre jour«, *far. je aχeī bī*, *yar. ī merāi bī*, »un autre homme«; *fär. je jāneī bī*, *yar. žanā-je bī*, »une autre femme«; *yar. če-je bī*, »une autre chose«; *fär. keaj bī-š bāhri*, *yar. kea-je bī-š bāhri*, »il acheta une autre maison«; *yar. ne ja qona bī žane*, »cette autre femme«.

Prépositions et postpositions.

§ 138. Prépositions, arrangées alphabétiquement.

Färi zändi.

Yaranī.

āz, »de, pour«.

āz bālā, »d'en haut«.

āz kujā atarse, »il a peur du chien«.

āz jun χāš atarse, »il craint pour sa vie«.

āz berā-je, *āz berāi*, »à cause de«.

āz berā-je nēn, »par cette raison«.

āz rāh-e, »par, par suite de«.

āz rāh-e χobī, »par bonté«.

bā, »avec«.

*tājār bā sāvār hāšūn bāmande
jaelāw*, »le marchand s'avance avec les cavaliers«.

Fārizāndī.

ba'd āz, »après«.

ba'd āz no rū, »après ce jour«.

bālā, »en haut sur«.

bālā mánár, »en haut sur le minaret«.

bār (p. *bīrūn*), »au dehors de«.

bār šāhr, »au dehors de la ville«.

be, bā, »à, en, pour, de la part de«.

bāšo bā Natanz, »il alla à N.«; *be-mādrāsā ašo*, »il alla au collègue«; *pañj sandoq-ām be-to aji*, »cinq coffrets sont à me livrer (§ 41) de ta part«.

berā, »à«, prép. qui exprime le datif (§ 112); *berā-je*, »à cause de«.

berā-je ḡodā, »pour l'amour de Dieu«.

Yaranī.

ba'd āz. ba'd-e.

ba'd āz no rū, »après ce jour«.

ba'd-e ja rū, »un jour après«.

be.

be kujā atarse, »il a peur du chien«; *be-jun ḡājāš atarse*, »il craint pour sa vie«.

be-jāhāt-e, »à cause de«.

be-jāhāt-e nēn ke tārik bø æč-ām nedī, »à cause de l'obscurité (litt. de ce qu'il faisait sombre) je ne vis rien«.

borā-je, »à cause de«.

borā-je to bemiön, »je suis venu à cause de toi«.

Färizändī.

dām, »près de, au pied de«.

dām dārvāzā, »tout près de la porte«; *dām ku*, »au pied de la montagne«.

dār, »dans, en, à, au sujet de«.

dāxel dār qār bābo, »il entra dans la caverne«; *čām-ās dār jeile ganā*, »ses regards tombèrent sur une personne«; *dār jāvāb-ās bāvā*, »il dit pour réponse«; *dār vačevī mánāzā-āt-ās aka*, »elles se querellèrent au sujet d'un enfant«.

dawr, »autour de«.

dawr šāhr, »autour de la ville«.

de, forme affaiblie de *dār*.

de kal ganā, »il se heurta contre le mur«.

düm, *de düm*, »sur, à«.

düm dārjā, »sur la mer«; *χol düm ātās dārā*, »il y a de la cendre au-dessus du feu«; *čām-ās-te düm dotās gānā*,

Yaranī.

berā, »par« (p. āz rāh-e).

berā mohābbāt, »par amitié«.

dām.

dām dārvāzā, »tout près de la porte«; *dām aemārāt*, »au pied de l'édifice«.

dār.

dār hāvā, »en l'air, à l'air«; *dār šāhr*, »dans la ville«; *dār Tehrān*, »à Téhéran«; *dār hozūr-e šā*, »en présence du roi«; *dār vačāgī dā vā-šūn aka*, »elles se querellèrent au sujet d'un enfant«.

dawredawr-e.

dawredawr-e-šāhr, »autour de la ville«.

düm, *be düm*.

düm dārjā, »sur la mer«; *ī saegg-āsūn düm sinā-s-nā*, »ils lui placèrent une

Farizändī.

»ses regards tombèrent sur sa fille«.

jā, »au lieu de«.

jā dot-ām, »au lieu de ma fille«.

ǰælāw, »devant«.

ǰælāw asm, »devant le cheval«.

ǰēr, ǰīr, de ǰēr, dār ǰēr, »sous, au dessous de«.

ǰīr deraǰt, »sous l'arbre«.

de ǰēr ǰos, »jette bas«.

kānār, »au bord de«.

kānār dārǰā bārāsā, »il arriva au bord de la mer«.

kāvā, »après, derrière«.

kāvā mām, »derrière moi«.

kæj (*kea*, »maison« + *izāfāt*), »chez«.

kæj qāzī, »chez le juge«.

ǰāǰ, »avec«.

ǰāǰ dast aǰārā, »il mange avec la main«; *ǰāǰ kālāskā be Tehrān bārāsōn*, »j'arrivai à Téhéran en voiture«; *ǰāǰ qāǰilā bāštōn*, »je partis avec la caravane«.

Yaranī.

pierre sur la poitrine«; *bār-āmūn be dūm nōn hābas*, »nous avons fermé la porte derrière (sur) lui«.

ǰēr, ǰīr.

ǰēr deraǰt, »sous l'arbre«.

konār.

konār dārǰā borasā, »il arriva au bord de la mer«.

ǰāǰ.

ǰāǰ das-ās aǰorā, »il mange avec la main«; *ǰāǰ kālāskā be Tehrān borasajōn*, »j'arrivai à Téhéran en voiture«; *ǰāǰ qāǰilā*

Fārīzāndī.

miun, »au milieu de«.

miun dārjā, »en mer, en pleine mer«.

nazdik-e, nazīk, »près de«.

nazdik-e šāhr, »près de la ville«;
nazīk čerā, »près de la lampe«.

pā, »au pied de«.

pā kea, »au pied de la maison«.

pās āz, »après«.

pās āz je sāl, »après un an«.

pāš, »derrière«.

pāš pārdā, »derrière le voile«;
pāš kal, »derrière le mur«.

pej sār, »derrière«.

pej sār asm, »derrière le cheval«.

piš-e, peš āz, »avant«.

piš-e no ru, »avant ce jour«;
peš āz χās, »avant lui-même«.

ru, »dans, à«.

ru šišā, »dans la bouteille«;

Yaranī.

bōšīōn, »je partis avec la caravane«; *raχt-ās χāj āw bušust*, »il lava les vêtements avec de l'eau«.

mā bəjn, »entre«.

mā bəjn mən vā non, »entre moi et lui«.

miun-e.

miun-e dārjā, »en mer, en pleine mer«.

nazīk-e.

nazīk-e šāhr, »près de la ville«.

pesār.

pesār pardā, »derrière le voile«.

pēš āz.

pēš āz no rū, »avant ce jour«.

rū, ru.

rū šišā, »dans la bou-

Fārizāndī.

ru otaq, »dans la chambre«;
ru šāhr, »à la ville«.

ru be, »vers«.

ru be kea, »vers la maison«.

ru-be-ru-je, »vis-à-vis de, devant«.

ru-be-ru-je māsjid, »vis-à-vis la
 mosquée«; *ru-be-ru-je šā*, »de-
 vant le roi«.

sār, »sur, dans«.

sār rā, »en chemin, sur la
 route«.

tā, »jusqu'à«.

tā Tehrūn piādā bāšo, »il alla
 à pied jusqu'à Téhéran«.

tārāf, »vers, dans la direction de«.

tārāf ku, »vers la montagne«.

vār, »vers, devant«.

vār tājār, »vers le marchand«;
vār āzun bāšo, »il alla de-
 vant le juge«.

vāsse, »à cause de, pour«.

vāsse tārikī ačī-m nādī, »à
 cause de l'obscurité je ne
 vis rien«; *vāsse χām*, »pour
 moi-même«.

Yaranī.

teille«; *ru kea*, »dans
 la maison«.

rū-be.

rū-be mār, »en face
 du minaret«.

sār.

sār rāh, »en chemin,
 sur la route«.

tā.

tā Tehrān piādā bāšo,
 »il alla à pied jus-
 qu'à Téhéran«.

tārāf(-e).

tārāf-e ku, »vers la
 montagne«; *tārāf*
 (ou *tārāf-e*) *māidūn*,
 »vers la place pu-
 blique«.

vār.

vār āzon, »devant le
 juge«.

Färizändī.

ve, »sans«.

ve buḡā vā munā bo, »il était sans père et mère«.

§ 139. Postpositions:

-dārā, »dans, à«.

havā-dārā, »en l'air, à l'air«.

Natanz-dārā, »à Natanz«.

-de, »à, dans, de, avec« (à comparer la préposition *de*).

keā-de, »à la maison«; *kəj*

hakim-de, »chez le médecin«;

Uštā-de, »à Ouchtā«; *ləbās*

āw-de bašust, »il lava les

vêtements avec de l'eau«;

non kəj vāzīr-de bo, »il

était chez le ministre«; *jāi*

bī-de, »dans un autre en-

droit«; *kārd dast non-de ište*,

»le couteau est dans sa

main«.

Yaranī.

ve.

ve mune buā bo, »il était sans mère et père«.

-āndārōn, »au dedans de«.

otāq-e āndāron, »dans la chambre«.

-de.

kəj hakim-de bo, »il

était chez le méde-

cin«; *šāhr-de boma*,

»il venait de la ville«;

nōn kəj vāzīr-de bo,

»il était chez le mi-

nistre«; *Uštā-de*, »à

Ouchtā«; *kārd dast*

non-de āštā, »le cou-

teau est dans sa

main«.

-ow (à comp. Awr. § 128),

»à«.

āšḡī nehan-ow nobo,

»personne n'était là

(à cet endroit-là)«.

§ 140. Une préposition a souvent pour complément la postposition *-de* (*-te* généralement après une consonne sourde).

Färizändī.

bār . . . de, »à«.

bār mün-de, »à la place publique«.

dār . . . de, »dans, à«.

dār Natanz-de, »à Natanz«;
dār xejāl-e bugā-š-te, »dans la pensée de (en se souvenant de) son père«.

düm . . . de, »sur«.

düm taḫde (pour **taḫt-de*), »sur le trône«; *pālūn düm asmā-de ište*, »la selle est (mise) au cheval«.

dawr . . . de, »autour«.

dawr-āš-te, »autour de lui«.

jâ . . . de, »au lieu de«.

jâ dote-de, »au lieu de la fille«.

Yaranī.

düm . . . de.

zīn düm asb-de æštā, »la selle était (mise) au cheval«; *ḫākestār düm ālāš-te æštā*, »il y a de la cendre au-dessus du feu«; *düm bun-de*, »du haut du toit«; *düm taḫte* (pour **taḫt-de*), »sur le trône«; *dard düm del mātān-de ārgi*, »éloigne la douleur de mon cœur«.

Fārizāndī.

kəj . . . de, voir § 139 (-*de*).
miun . . . de, »entre, parmi«.
miun-e se nāfār-de, »entre trois
 personnes«.
pahlu . . . de, »à côté de«.
pahlu mǎn-de hāčīn, »assieds-
 toi à côté de moi«.

pāš . . . de, »du haut de«.
pāš bon-de ĵir kat, »il tomba
 du haut du toit«.

ru . . . de, »sur, à«.
ru ku-de, »sur la montagne«.

ru-be-ru . . . de, »vis à vis de«.
ru-be-ru mǎnār-de, »en face du
 minaret«.

sār . . . de (ou *sār . . . dār*), »au
 sujet de«.
sār če cī-de? ou *sār če cī dār?*,
 »au sujet de quoi«.

vār . . . de, »devant, auprès de«.
vār mǎn-de, »auprès de moi«;
vār hākə̄m-de, »devant le
 gouverneur«.

Yaranī.

ĵelāv . . . de, »devant«.
ĵelāv asb-de, »au de-
 vant du cheval«.
kəj . . . de.

pesār . . . de, »derrière«.
pesār asb-de, »derrière
 le cheval«.

vār . . . de.
vār hākə̄m-de, »devant
 le gouverneur«.

§ 141. Le mouvement d'un endroit à un autre, le séjour dans un endroit, la matière de laquelle une chose est faite, s'expriment souvent sans l'aide d'une préposition ou d'une postposition:

Färizändī.

bāstōn Esbāhān, »j'allai à Isfahan«; *bāšā kea*, »va-t-en à la maison«; *kārd dast non deište*, »le couteau est dans sa main«; *āḡ-gōštār tālā bo*, »l'anneau était d'or«.

Yaranī.

bōšiōn Esfahōn, »j'allai à Isfahan«; *manzāl bō-šiōn*, »j'allai au quartier«; *bešā kea*, »va-t-en à la maison«; *mānār bebār-rāndæ Uštā*, »afin qu'ils apportent le minaret à Ouchtā«; *atemeāndæ dæh*, »ils venaient au village«; *āḡgōštār tolā bo*, »l'anneau était d'or«.

Adverbes.

§ 142. Parmi les adverbes les plus usités nous pouvons citer les suivants:

Färizändī.		Yaranī.
<i>ko</i>	}	»où«
<i>kiā, kiā-de</i>		
<i>andæ</i>	}	»ici«
<i>andæ-de</i>		
<i>niæ</i>	}	»là«
<i>niæ-de</i>		
<i>jelāw</i>		»au devant«
<i>kāvā</i>		»derrière«
<i>bālā</i>		»en haut«
		<i>kiā</i>
		<i>ahan</i>
		<i>nehan</i>
		<i>jelāw</i>
		<i>pesār</i>
		<i>bālā</i>

Färizändī.		Yaranī.	
<i>jēr, jīr</i>	}	»en bas«	<i>jēr</i>
<i>dār jīr</i>			
<i>jēr o dūm</i>		»sens dessus dessous«	
<i>bār</i>		»au dehors«	<i>bār</i>
<i>hat, had</i>	}	»maintenant«	<i>hatān</i>
<i>hatān</i>			
<i>īrū</i>		»aujourd'hui«	<i>irū</i>
<i>hæzæ</i>		»hier«	<i>heze</i>
<i>hæšâw</i>		»hier soir«	
<i>hājâ</i>		»demain, le lendemain«	<i>heâ</i>
<i>pās</i>	}	»alors«	<i>pas</i>
<i>ba^cd</i>			
		»tout à coup«	<i>jāk nazbūrī</i>
<i>tā kæj</i>		»jusque quand«	
<i>honi</i>		»encore«	<i>hanīn</i>
<i>ba^cd āz nēn</i>		»ci-après«	<i>ba^cd-e ne</i>
<i>zū</i>		»vite, aussitôt«	<i>zū</i>
<i>dēr</i>		»tard«	<i>dēr</i>
<i>belaxārā</i>		»enfin«	
<i>fowrī, fowran</i>		»aussitôt«	<i>fowran</i>
<i>če taw</i>	}	»comment«	<i>če tawr</i>
<i>či jur</i>			
<i>mæsl-e</i>		»égal à, comme«	<i>mæsl-e</i>
<i>nezæn</i>		»ainsi«	<i>nezæn</i>
<i>čærā</i>		»pourquoi«	<i>čērā</i>
<i>χæjle</i>	}	»beaucoup, très«	<i>χelā</i>
<i>besjār</i>			
<i>vās</i>		»assez«	<i>vas</i>
<i>vēštār</i>		»plus«	<i>vēštār</i>
<i>kām</i>		»peu«	<i>kām</i>
<i>abī</i>		»autrement«	<i>abī</i>

Färizändi.		Yaranī.
<i>abī . . . nā</i>	»ne plus«	<i>abī . . . nā</i>
<i>tamām</i>	} »entièrement«	<i>tamām</i>
<i>hāmā</i>		
<i>ne qadr</i>	} »tellement«	
<i>ne qadd</i>		
<i>hāmāi</i>	»généralement«	
<i>-ji</i> (enclitique)	»aussi«	<i>-ī, -ji</i> (enclitique)
<i>jāvāš</i>	»lentement, doucement, bas«	<i>jāvāš</i>
<i>bale</i>	»oui«	<i>bale</i>
<i>nā</i>	»ne pas, non«	<i>nā</i>
<i>naχæj</i>	»non, pas du tout«	<i>naχær</i>
<i>balke</i>	»peut-être«	
<i>jāqīn</i>	»certainement«	<i>jāqīnān</i>

Conjonctions.

§ 142. Les conjonctions les plus ordinaires :

Färizändi.		Yaranī.
<i>vā</i>	} »et«	{ <i>vā</i>
<i>o</i>		
<i>jā</i>	»ou«	<i>jā</i>
<i>hām . . . hām</i>	»et . . . et«	
<i>vāli, ammā</i>	»mais«	<i>amma</i>
<i>ke</i>	»que, vu que, comme, lorsque, afin que«	<i>ke</i>
<i>ke balke</i>	»afin que peut-être«	<i>balke</i>
<i>vāsse nēn (non) ke</i>	} »parce que«	<i>mā'ze nēn ke</i>
<i>āz niāke</i>		
<i>čūn</i>	»quand, lorsque, comme«	<i>čūn</i>
<i>čūn, čūn ke</i>	»vu que«	<i>čūn ke</i>

Färizändi.		Yaranī.
<i>vaxte</i>	} «quand, lorsque»	{ <i>vaxte</i>
<i>vaxte ke</i>		
<i>mowqæ'e ke</i>	»au moment que«	
<i>tā</i>	»jusqu'à ce que, afin que, aussi longtemps que«	
<i>nezæke</i>	»tandis que«	
<i>ägär</i>	»si«	<i>ägär</i>
<i>be šarte nēn ke</i>	»à condition que«	
<i>här či</i>	»combien que«	

§ 144. La conjonction est souvent supprimée dans une proposition complétive et parfois dans une proposition conditionnelle: fār. *χob bā qālā-m sār bebrī*, »il serait bon si je tranchais la tête au corbeau«; fār. *dīe-š jæki je dunä ār-girändæ, do dūnä zijād ate*, »il vit que si chacun en prenait une pièce, il y aurait deux pièces de trop«.

Textes färizändīs et yaranīs.

I.¹

Färizändī.

Do ján dār vačēī mānāza²āt-ās áka vā nāzonāšt.² Hār dó vār qāzī bāštāndæ³ vā ænzāfā-sūn ágā.⁴ Qāzī mir-qazáb-āš kāvās⁵, bārāse⁶. Bāma⁷, vā bēšvā⁸ ke nēn vačā dó tikā bāka⁹ vā bæ hār dó ján dá. Jānī, čūn né hārf-āš bāfahmā, æči-š návā, háčaštā¹⁰, vā jāni bí bānā-š ká be-girjá kār-dān¹¹, ke: »Berāje χodā vačē mān do nīm náka! āgār ænzāf nezæní-a, mān vačā-m-ām nāi⁴«. Qāzī bāšfahmā, ke múne vačā néne-a; vačā-š be-néne dā, vā jāni bí-š koták béχos¹² vā rá-š χós¹³.

II.

Färizändī.

Hækājātā-há²⁰: Yæ ru Uštæi²¹ bāšo bæ Natánz. Díā-š, jáe mānār-ha; ášvā ke: »Čærā Uštā-de néa?« Bád čán

II.

Il y a le conte [que voici]: Un jour les habitants d'Ouchtā allèrent à Natanz. Ils virent qu'il y avait [là]

¹ Pour la traduction, voir p. 96—97. — ² »et on ne le savait pas« (§ 67). — ³ § 72. — ⁴ § 62. — ⁵ § 63. — ⁶ »qu'il vienne« (§ 36). — ⁷ § 38; le sujet est le bourreau. — ⁸ § 94; le sujet est le juge. — ⁹ § 87. — ¹⁰ § 97. — ¹¹ On dit aussi *būromā kárdān*. — ¹² § 75. — ¹³ »la jeta sur le chemin«, c.-à-d. la chassa. — ¹⁴ »Personne n'avait vu (§ 71) qu'elles se

I.¹

Yaranī.

Dó žané dār vačāgī da^čvā-šūn áka, ášgi násti ke néme da^čvā ákārāndæ¹⁴. Har dó bóšöändæ³ vār āžón, vā á-šunvā: »Mā bæjn mán vā nón sóhl vódârna«¹⁵. $\bar{A}\bar{z}\bar{o}\bar{n}$ jällād-äš béavā⁸: »búrā!«⁷, be jällād-äš béavā: »Nén vačā dó tiká-š vóka, í tiká-š nón žané dá, í tiká-š nén žané dá«. Í žané váχte nén-äš ár-aíná¹⁶, áče-š nóvā, né jæ-qona¹⁷ bí bonā-š ká šivān kárdān ke: »Ma^če rezāje χodā vačé mán do tiká-š vémaka! ägār nezæn ænsāf-á, mán vačé-m-äm nági⁴«. $\bar{A}\bar{z}\bar{o}\bar{n}$ bá-š-fahmā ke jäqīnān nē múne vačā-há; vačā-š be nóm¹⁸ bāspārd, né jæ-qóna bí žané šallāq-äš bóχüs¹², bār-äš ká.¹⁹

II.

Yaranī.

Jé rú áhl-e Uštā bóšöabéändæ Natānz. Díā-šūn í mánár-há. Ášunvā: »Čéra Uštā-de náha?« Pás čán náfār χāj

un minaret. Ils disaient: »Pourquoi n'est-il pas à Ouchtā?« Puis quelques personnes allèrent avec dix ânes afin d'ap-

querellaient«. — ¹⁵ »Fais la paix (*vodârna*, § 66) entre moi et elle«. — ¹⁶ § 82. — ¹⁷ § 136. — ¹⁸ § 8. — ¹⁹ p. bīrūn kârd. — ²⁰ Cette formule introductive, particulière au fârizāndī, fait défaut dans la version yaranīe. — ²¹ § 110; Ouchtā, village du district de Natanz.

Färizändi.

nāfār bá dáh dūnā čārvā bāštāndæ mánār bārāndæ¹. Dáh čārvā-šūn bésī², qatār-āšūn ká ru-be-ru mánār-de, ke bálke mánār Natanz³ bārāndæ Uštá. Dó nāfār bāšo χáj kuléng, pá mánār-es báhma⁴. Mánār dār kāt⁵, χāšūn χáj čārvā-šūn bāmardāndæ.

porter le minaret. Ils amenèrent dix ânes, les placèrent à la file en face du minaret [en pensant] que peut-être réussiraient-ils à transporter le minaret de Natanz à Ouchtá.

III.

Färizändi.

Hækājātā-a: Huséjn-Xānā⁶ ke gālā dārē gālā-s-āš bési biábūn Konjūn⁷. Konjūnī bāšūnfahmá, ru dæh-de járešūn ká, ke: »Hār ki bā hamá até⁹, báhe¹⁰, bāšmæ gālā Huséjn-Xān jír kārīmæ vā dār χāš vā čupún-āš bāndimæ¹¹ vā gālā-s būnimæ, bāžārimæ«. Áhl-e Konjūn hāmá hāzér bābāndæ. Bāmāndæ¹², gālāšūn bākos¹³, bésunši Konjūn, vā cupúnāšūn pás dārbās, pásūn¹⁴ vāhossinā¹⁵ vā jé sēngesūn dūm sināš ná. Non váχt bāšūnhārasinā¹⁶, Huséjn-Xān-āšūn būni, dār rú tābilāšūn ka. Vāješ bāka ke: »Mān aziāt náka!«

III.

Il y a le conte [que voici]: Huseïn-Khān, qui avait un troupeau [de moutons], son troupeau s'en était allé dans le désert de Koundjoun. Les gens de Koundjoun le surent et crièrent dans le village: »Que tous ceux qui veulent venir (litt.: chacun qui vient) avec nous, se présentent, que nous allions faire descendre le troupeau de Huseïn-Khān, et que nous battions [les animaux] eux-mêmes et le berger

¹ § 39. — ² § 43. — ³ Le génitif sans izāfāt. — ⁴ § 81; les verbes au singulier après *do nāfār*. — ⁵ § 37. — ⁶ § 104, rem. 2. — ⁷ Village dans le district de Natanz. — ⁸ § 110. — ⁹ § 38. — ¹⁰ § 33.

Yaranī.

dā ẓár bósöändæ mânár bébärändæ Uštá. Dá ẓár-äšûn qa-tár kârdahâ rû be mânár, bálke mânár Natánz bébärändæ Uštá. Dó nâfâr bósöändæ ẓâj kulæŋg, ke pâ mânár báh-marändæ. Mânár dâr kát, ẓâjâšûn ẓâj ẓár-äšûn bómardändæ.

Deux personnes allèrent avec une pioche casser la base du minaret. Le minaret tomba; eux-mêmes avec leurs ânes moururent.

III.

Yaranī.

Huséjn-Xân ke gälâ dâré gälâ-š bósø be sahrâ Kûnjûn. Áhl-e-Kûnjûn ârâšûnainâ, rû dâh-de vâj-äšûn bóka: »Hâr ke ẓâj hamâ ajé⁹, béje⁹, bésimæ, gälâ Huséjn-Xân jírâš kârimæ, ẓâjâš vâ çopónâš çû-š bóçosimæ¹¹, haivúnâš bášunimæ, bóçorimæ«. Áhl-e Kûnjûn hamâ hâzér bébiändæ. Bémeändæ¹², gälâšûn çû-sûn bóçüs, bášununi Kûnjûn, pâ çopónâšûn dâr bas, nónâšûn páš vóhosna¹⁵, í sêŋgâšûn düm sinâš nâ. Un váçt í nâfârešûn bórasnâ¹⁶, ke Huséjn-Xân bášunändæ, nónâšûn rû tävilâ kâ. Vâjâš bóka ke:

et ramenions et mangions son troupeau«. Les gens de Koundjoun se présentèrent tous. Ils vinrent, chassèrent le troupeau, le ramenèrent à Koundjoun, et au berger ils lièrent les pieds, ils le couchèrent sur le dos et lui posèrent une pierre sur la poitrine. Alors ils envoyèrent [yar.: une personne] pour amener Huseïn-Khân et enfermèrent celui-ci dans l'étable. Il cria: »Ne me fais (yar. faites) pas de

¹¹ § 75. — ¹² § 38. — ¹³ § 75.4 — ¹⁴ = päs-šûn. — ¹⁵ § 59. — ¹⁶ § 83.

Färizändi.

Nóŋ ke χájās¹ dús bó ášvā: »Huséjn-Xān! mán hár çe dússām dá, vāréd-e dæ hamá ke ábándæ ru tábilám ákär-dándæ²; šúmá-ji, çün dúss-e-män í³, ru tábilám kárdá; ágär došmán kāmâ bó, ámsí ru keé⁵. Bá'd äz jé rú χabár be gús dadé Huséjn-Xān bārasâ, ke Konjūnî dadés jā kárdähâ. Fowrî bâšo Kāšān, vār hokumâtâ⁶ áræz bâbo. Hokumât dó farrāšes bâhrāsina⁷ Konjūn ke tahqiqât kārändæ, bāinändæ⁸ qāzājâ cí béaha. Farrāš⁹ ke bâšo Konjūn, Konjūnihâ ášūnvâ ke: »Né šaxs dóz-a, bāmeabó χár bādoze; hamá bāremūn dúmes dārbās. Farrāshâ Huséjn-Xān-ešūn búni Kāšān. Hokumât hábseš ká. Honi tāklifeš¹⁰ ma'lūm néa.

mal!« Celui qui était son ami dit: »Huseïn-Khān! Chacun que j'aime (litt.: j'aimais), au moment qu'il arrive à notre village, je l'enferme dans l'étable; vous aussi, comme vous êtes (litt.: tu es) mon ami, je t'ai enfermé dans l'étable; si tu avais été un ennemi, je t'aurais emmené à la maison«. Le lendemain, la nouvelle arriva aux oreilles du frère de Huseïn-Khān, que les Koundjouniens avaient (litt.: ont) enfermé son frère dans l'étable (fär.: ont installé quelque part son frère). Aussitôt il alla à Kachan porter plainte

IV.

Färizändi.

Hækájātâ-há: Jeilé bâšo Veänd¹¹ ke qāšūná árgiré. Péš äz χáš dadé-š bāštâ bú. Nón dadés ke bâšo, dad-e

¹ »avec lui«. — ² § 20. — ³ § 31. — ⁴ L'i final est le pronom suffixe de la 2^e personne, désignant ici le régime direct, voir § 125. — ⁵ § 32: la voyelle finale de *keā* est étrange; c'est probablement le suffixe déterminatif qui a transformé l'*a* de *keā*. — ⁶ Dans la langue persane parlée aussi, on emploie souvent le substantif abstrait *hokumāt*,

Yaḡanī.

»Mán aziát nákarīæ!« Nón ke dúsāš bó béšavá: »Huséjn-Xān! mán hár çe dúsām dá, vázte átemeändæ dáeh, rú tävilám ákárdändæ; čún ke šúmá-ji dús mán é², rú tävilám kárdái⁴; ägár došmán koma bí, tó-m átuní ru keá«. Ba^cd-e jæ rú žābār be gúš-e dāje Huséjn-Xān bórāsā ke Kúnjūnihā dāéšeš ru tavilā kárdā há. Fowrán bóšø Kāšún ke vār hākém-de āráz bábo. Hākém dó farrāsāš bórasnā⁷ Kúnjún, ke tahqíq kārändæ, bébinändæ⁸ morafaá sār çe čí-dār bé-beaha. Farrās⁹ ke bémeändæ Kúnjún, Kúnjūnihā ášūnvā ke: »Nén šáχs dóz-á, bémeabo žár bódoze; hamá bārāmún be dūm nón hábas«. Farrās Huséjn-Xān-āšún bóši Kāšún. Hākém nónāš hábs ká. Hanín táklífās¹⁰ ma^clūm náha.

devant le gouverneur. Le gouverneur envoya deux ferraches à Koundjoun, afin qu'ils examinent [l'affaire] et voient ce qu'il en est de ce litige. Lorsque les ferraches furent allés (yar.: venus) à Koundjoun, les Koundjouniens disaient: »Ce personnage est un voleur, il était venu pour voler des ânes; nous avons fermé la porte derrière lui«. Les ferraches emmenèrent Huseïn-Khān à Kachan. Le gouverneur le mit en prison. Jusqu'à ce moment on ne sait pas ce qu'il faut faire [dans le cas].

IV.

Il y a le conte [que voici]: Une personne alla à Bidhānd afin de prendre des nids. Avant lui son frère était allé. Ce frère qui était allé [le premier], le petit frère, voulut se

»gouvernement«, au lieu de hākem, »gouverneur«. — ⁷ § 83. — ⁸ § 71. — ⁹ Singulier collectif au lieu du pluriel, § 110. — ¹⁰ Persan táklif, »duty, the right thing to do, what is incumbent« (Steingass). — ¹¹ Bidhānd, village du district de Natanz.

káslæ, ášgá χás qájæm bákäre. Dád-e gōrdá nešzonášt ke dadé-š bámeaha ánde; χejáláš báká, kallé dadé-š ke bášti¹, ášvâ: »Jaqín nén kallé vačá qälá-a«. Čún munés ášgá ke ném bātarse qášún-e qälá dástáš árnáne², ke gunáh nákäre, ášvâ, qälá mäsl-e dadé-a. Nén be nén χejál ášvâ, dádäšes ke bédī: »Jaqín qälá-a«. Dadés-ji báhōt, ke nén dadés nésvine¹. Nén dadés bášti, je náfár hota há, ášvâ: »Jaqín qälá-a«. Bášo keá, čaquš árgira, báma. Čún munés béšvâta bó, qälá mäsl-e dadé a, nén dádešes sár bébrī³, ášvâ: »Muném ášvâ ke qälá mäsl-e dadé-a; χób bú, qälám sár bébrī.«⁴

Munés báma, be munéšes bávâ ke: »Írū qälám sár bébrī. Bá'd váχte ke bášfahmá dádáš náma keá, bášfahmá ke dádäšes sár bébrīa. Báma, be munéšes váparsâ ke: »Dadém sárâš dá⁵ já nášta⁶?« Munés ášvâ: »Nézonōn⁶; hámin ámdí, núnâš ke áχa⁷, ríšes álâvâ⁸«. Váχte ke báštândæ, ášúnvá: »Né šuxí ákäre; χás belaxárâ ár-kámé hasá⁹«. Dó rú mūntazér bände, árase⁹, váχte ke bášun-fahmá, bāmárdâ bó.

V.

Fārizāndī.

Hækājātā-a, ke jé rú äz rühá jé náfár bā je bí be mā-drāsá ášo; díâš ke jæk šāgérđ mašqúl-e dārs χundān-a.

¹ § 71. — ² § 101. — ³ § 44. — ⁴ Voici l'explication de ce récit maladroit: afin que le fils ne fasse pas mal aux corbeaux, sa mère lui a dit, que le corbeau est »comme son frère«. Il croit donc que le corbeau est un être qui ressemble à son frère, et, voyant son frère couché, il s' imagine que c'est un corbeau, et lui tranche la tête. — ⁵ § 66. — ⁶ § 67. — ⁷ § 64. — ⁸ § 52. — ⁹ § 42.

cacher. Le grand frère ne savait pas que son frère était venu à cet endroit-là. Il s'imagina, lorsqu'il vit la tête de son frère [, que c'était la tête du petit d'un corbeau] et dit: »Pour sûr, ceci est la tête du petit d'un corbeau«. Comme sa mère voulait l'empêcher de mettre (litt.: voulait qu'il eût peur [et] qu'il ne mit pas) la main sur les nids des corbeaux, afin qu'il ne commit pas de péché, elle avait dit (litt.: disait): »Le corbeau est comme [ton] frère«. Celui-ci (le grand frère), dans cette idée fausse, dit en voyant son frère: »Pour sûr, c'est un corbeau«. Son frère, cependant, s'était couché, afin que ce frère ne le voie pas. Ce frère vit qu'il y avait (litt.: a) une personne couchée, il dit: »Pour sûr, c'est un corbeau«. Il alla à la maison prendre un couteau et revint. Comme sa mère avait dit: »Le corbeau est comme [ton] frère«, il trancha la tête à son frère et dit: »Ma mère avait dit que le corbeau est comme [mon] frère: il est (litt.: était) bien que j'ai tranché la tête au corbeau«.

La mère arriva; il dit à sa mère: »Aujourd'hui j'ai tranché la tête à un corbeau«. Plus tard, comme il vit (litt.: comprit) que son frère ne revenait pas à la maison, il comprit, qu'il avait tranché la tête à son frère. Il alla à sa mère et lui demanda: »Mon frère avait-il une tête ou n'en avait-il pas?« Sa mère répondit: »Je ne sais pas; j'ai vu ceci: lorsqu'il mangeait son pain, il remuait sa barbe«. Quand ils s'en étaient allés [à l'endroit où était le cadavre], ils dirent: »Il plaisante; il se lèvera [pourtant] à la fin«. Deux jours durant ils attendirent, qu'il se levât, et alors enfin (litt.: lorsqu') ils comprirent, qu'il était mort.

V.

Il y a le conte [que voici]: Un jour parmi les jours un homme alla à l'école avec un autre; il vit qu'un élève [y]

Äz nónäš váparsá ke: »Čán sál-a, dárs áχúnā?« Dār jā-vábāš bāvā: »Šés sál-a, vā bāqí-ji jái bí-de bāmχúndaha; vā sabáb-e dárs χúndán-e mán äz beráje nén béaha, ke bugám be mán-äš ávā: »Färzán-de qal'áje ha, ke ún se sád sál-e pēs-a, vā äz beráje nén tó dárs báχún, ke áelm-e tó šájäd jái jái báräse ke hár çe antík ru nón qal'á dārā to bášjušt¹«. Äz berāi nén mánäš be mädräsá báhräsinā vā hoqúq-e mo'allám-e mán bugám hášnádá, vā mán äz beráje nén χæjälátäm békisā², vā äz Färzán-de bárämaön³, vā ábi⁴ náštön dárs báχúnön; vássé nén hām mán vé-kār bámandön vā hām bugám gädá gälá⁵, vássé nén ke agár hoqúq-e mo'allám-e mäš⁶ hádáa bó, agá⁷ mán antíq jír qal'á bárämárdä bó⁸, hām χám dáráje amvál bón vā hām bugám. Äz beráje nén ke dárs mán tamám nábo hām χām vā hām bugám miún-de béštímæ⁹«.

VI.

Färizändi.

Hækájätä-ha, ke kädχädáje bó dār Natánz-de. Xodá mál vā sárvát-e ziadäs be nón dáa bó, välí vačäs nádä. Rúje äz rühá äjiná áräsgirätä bó¹⁰ ke düm χás bánģäse¹¹. Díäš mühäš æspéj vábeja ha vā qošún-e márg bār sáräs báštájināa há¹². Äjiná däsäs-te dár kät, bánäs ka be búromá kárdán. Jänúnäš bámandæ, dáwräs-te váhæštáändæ¹³,

¹ § 49. — ² § 88. — ³ § 38. — ⁴ § 137. — ⁵ § 80, 2. — ⁶ § 125, rem. — ⁷ § 41. — ⁸ § 39, 1. — ⁹ pers. äz miän ráftim. — ¹⁰ § 92. — ¹¹ § 99. — ¹² § 56 a, § 69. — ¹³ § 40.

était occupé de faire des études. Il demanda à celui-ci: »Combien d'années y a-t-il que tu fais des études?« [L'autre] dit pour réponse: »Il y a six ans, et le reste [du temps] (aussi) j'ai étudié à un autre endroit. Et la raison pour laquelle je fais des études est celle-ci (litt.: a été à cause de ceci), que mon père m'a dit: A Fārizānd il y a une forteresse qui date de trois cents ans avant [le temps présent]; fais donc des études, afin que ta science atteigne peut-être à un [tel] point, que tu puisses découvrir tout ce qu'il y a d'antique dans cette forteresse! Par cette raison il m'envoya à l'école, mais mon père ne me donna pas l'argent nécessaire pour payer le professeur (litt.: les appointements du professeur), et à cause de cela j'eus honte, et je sortis de Fārizānd et n'y allais plus faire des études; par suite de cela, et moi je restais sans travail, et mon père devint un mendiant, parce que, s'il m'avait donné l'argent nécessaire pour payer le professeur, j'aurais pu (litt.: il m'aurait fallu) extraire les objets antiques de dessous la forteresse, et moi-même j'aurais été possesseur de richesses, et mon père aussi. Parce que mes études n'ont pas été terminées, moi-même et mon père aussi nous avons été réduits à rien«.

VI.

Il y a le conte [que voici]: Il y avait un bailli à Natanz. Dieu lui avait donné beaucoup de biens et de richesses, mais il n'avait pas d'enfants. Un jour parmi les jours il avait pris le miroir pour regarder son visage. Il vit que ses cheveux étaient devenus blancs et l'armée de la mort avait fait attaque à sa tête. Le miroir tomba de sa main, et il commença de pleurer. Les femmes vinrent, elles se mirent debout autour de lui et commencèrent de lui faire des caresses [en disant]: »Que nous soyons ton

bānāšūn ká kädχādā deldārī bādāndæ ke: »Qorbúneī¹ béš-mæ! čærá né qadr vé-tābí ákäre? χodā ke hāmá júr as-bāb-e rāhātīš äz berāī tó färāhām kárdā«. Jāvābāš hādā ke: »Äfsūs áχārön ke ba'd äz mán ma'lúm néa, ke né riāsāt vā dārāī be ké kāmé rasā«. Rāfeqānāš jām vābāndæ vā nónešūn deldārī bādā ke: »Dār nén nazikihāje šähr ābæde-ha ke äz mardóm-e nén šähr dūr-a vā dāsāš äz nén dünjā bākīsāaha vā dār jæki kuhā-de mašqúl be ābā-dāt ha. Agí báše dās be dāmán-e ú gälé, šájäd äz düāje nón ābæd χodā vačā be šumā kārāmāt käre«. Vā kädχādā ráj-e nāhá-š bāpesāndā. Hājá jé sāt be áftāw mundā hārkātāš ká, ke dār hār jái-de há ābæd dí käre². Bānās ká be gārdēs kárdān. Bá'd äz čār rú bārasā pāje küh-e azíme, bālā só, díāš jæ qāre ha. Dāχél dār qār bābo, čāmās dār jeilé gānā³ ke mašqúl bó be nāmāz χündān. Kädχādā sábrāš ka, tā nāmāz-e ābæd tamām bābo, bāšo nazík, sālāmāš ka. Ābæd sārāšeš bolānd váka, æšārāš báka ke: »Hāčín⁴«. Kädχādā bāšo jælāw, dās ābædāš máč ka, vā bāšvā ke: »Mán hāštād-o pāñj sāl äz ómrām áivārā⁵; hād-ji nazík-a dünjárā vādā bāvājön, vā ba'd äz nén-ji já-nešín nádārön, átarsön æsmām pá-mál bébu. Äz niāke χodā vačāš be mán hánádaa, bá nén mál vā sārvtát be márg-e χám rāzī bābeaön«. Vā ba'd äz nāmāz ābæd χāhæš-e nónāš qabúl ká, vā be dārgāh-e ahadijāt esteqāsāš báka.

Päs äz jé sāl χodā vačæjš be nón dá. Kädχādā χæjle χosšál vábo, jé häftā hār či gādā dār dáeh-de bó, das-girīš

¹ § 125. — ² § 49, 2. — ³ § 64, 2. — ⁴ § 97. — ⁵ § 90.

sacrifice! pourquoi es-tu tellement désespéré (litt.: sans force)? Dieu a mis, cependant, toutes sortes d'aménités à ta disposition (litt.: a rassemblé pour toi toutes sortes d'aménités). Il répondit: »Je regrette qu'il soit incertain, à qui reviennent après moi cette puissance et ces possessions«. Ses amis se rassemblèrent et lui firent des caresses [en disant]: »Ici dans le voisinage de la ville il y a un dévot qui vit (litt.: est) loin des hommes de cette ville et a retiré sa main de ce monde et s'occupe d'actes de dévotion dans une des montagnes. Il faut aller saisir (litt.: devenir un qui a la main sur) le pan de sa robe; il se peut que par suite des prières de ce dévot Dieu vous accordera la grâce d'[avoir] un enfant«. Et le bailli approuva leur conseil. Le lendemain, une heure avant le [lever du] soleil, il se mit en marche afin de trouver le dévot dans quelque endroit que ce fût. Il commença le voyage (litt.: il commença de se promener). Quatre jours après il arriva au pied d'une montagne immense; il [y] monta et vit qu'il y a [là] une caverne. Il entra dans la caverne; ses yeux tombèrent sur une personne qui était occupée de faire ses prières. Le bailli eut patience, jusqu'à ce que les prières du dévot fussent finies, [puis] s'approcha et salua. Le dévot leva la tête et [lui] fit signe: »Assieds-toi«. Le bailli s'avança, baisa la main du dévot et dit: »Quatre-vingts ans de ma vie ont passé; maintenant (aussi) [le temps] est près où je dirai adieu au monde, mais alors (litt.: ci-après aussi) je n'ai pas de successeur; je crains que mon nom ne soit ruiné. Si Dieu ne me donne pas un enfant, je préfère la mort (litt.: je serai content de ma mort) malgré ces biens et ces richesses«. Et après la prière, le dévot accepta sa demande et pria au trône de Dieu (litt.: à la cour de l'Unité).

Après un an, Dieu lui donna un enfant. Le bailli fut très joyeux; pendant une semaine il donna du secours à

báka¹, vā bášo je tājás búni, vačášš be nóne dá, šírš hádeā. Kām-kām vačá górd bábo, básúnhārāsíná mādrāsá dārs báχūne. Kām-kām dārseš tamám bábo. Bugáš χejjálš báka ke: »Tā χám čak-ōn agí vačám jánš bédōn«. Ámmā rūzegār mosaedātš náka; bānāī bādrāfdārīš véhašt². Túle nákišā ke kādχādā bāmard; ba'd āz nēn ke bāmardā bó, púrāš jé muddāte keā-de bār námā; šāw-o-rú dār χejjāl-e bugāš-te bār nášo; vā rāfeqāš jām vābāndæ nónešūn del-dārī hādā. Bésūnvā ke: »Tā kēj ru keā-de háačine? fāidāje nádāre, čūn bugāj ke ne qāddāš zahmāt békišā, tá χodā tōš hādā, ke bāmard«. Kām-kām gúsāšešūn pór vaká, ášūnvā: »Māl-o sārvtāt āz bugāī³ χæjle bāmandā-há, vā to hát agí æjš bākāre, vā hājā-šāw mæhmún hamāī«. Hājā-šāw bášo bāq nāhā. Díšš ke ajáb havāje χóbe dārē, vā lūtí-ji ašjāj⁴ vā bolbol-ji ášχúnd, vā be-kullí márg-e bugāšš vír vāšo. Čūn bāqāš bedí, ášvā ke: »Če væhtār hār šāw ánde-de æjš bākārōn?« Ajáb mānzārējš bedí, vā hār šāw bā rāfeqāš æjš-e nūs mašqúl bó. Túle nákišā ke māl bugāš tamám bábo, vā kām-kām bānāš ká be asbāb keā hærutān⁵.

Čán rúe be hāmīn náu gozārūnāš báka. Vā jé rū keā-de be χejjāl-e gārdés bārāma⁶, bārasā hār mún-de. Díšš mardóm dawr jā-de ištāndæ; vāšpārsā ke: »Andé čē χā-

¹ Pers. dāstgīr kārd. — ² § 89. — ³ L'i final est le pronom suffixe de la 2^e pers., indiquant le régime indirect (§ 125). — ⁴ § 75, 3. — ⁵ § 85. — ⁶ § 38.

tous les mendiants qui étaient dans le village, et il alla amener (litt.: il alla, il amena) une nourrice et lui confia l'enfant à elle, afin qu'elle l'allaitât. Peu à peu l'enfant grandissait; on l'envoya à l'école, afin qu'il fasse ses études. Peu à peu ses études prenaient fin. Le père pensa ainsi: »Pendant que je suis en vie (litt.: bien portant), il faut que je donne à mon enfant une femme«. Mais le sort ne lui fut pas favorable [au fils]; il commença de mener une mauvaise vie (litt.: il jeta les fondements d'une mauvaise conduite). Peu de temps après, le bailli mourut. Après qu'il fut mort, son fils pendant quelque temps ne sortait pas de la maison; nuit et jour, en pensant à son père, il ne sortait pas; et ses amis se rassemblèrent et lui firent des caresses. Ils lui dirent: »Jusque quand seras-tu assis à la maison? cela n'est utile à rien, vu que [ton] père, qui a fait tant d'efforts pour que Dieu te donne à lui, est mort«. Peu à peu ils lui en remplissaient les oreilles; ils disaient: »Beaucoup de biens et de richesses sont restés de ton père, et maintenant il te faut jouir de la vie; et demain soir tu seras (litt.: es) notre hôte«. Le lendemain soir il alla dans le jardin de ces gens-là. Il vit qu'il y avait [là] un air merveilleusement frais, que les musiciens jouaient, et les rossignols aussi chantaient, et il oublia complètement la mort de son père. Lorsqu'il vit le jardin, il dit: »Qu'est-ce qu'il y a de mieux que de jouir de la vie chaque nuit à cet endroit-ci?« Il vit une vue merveilleuse, et [après cela] chaque nuit il était occupé de jouissances avec ses amis. En peu de temps les biens de son père avaient disparu, et peu à peu il commença de vendre le mobilier de la maison.

Il passa quelques jours de cette façon. Et un jour il sortit de la maison dans l'idée de [faire une] promenade; il arriva à la place publique. Il [y] vit les gens en groupe

bār-a?« Ášūnvá ke: »Jé ján-e siá áhrušāndæ«. Ášvā:
 »Qāimátāš cánd-a?« Ášūnvá: »Víst tūmán«. Vā fékrāš báka,
 díeš ná abí mál bugá daré vā ná asbāb. Fékrāš báka, díeš
 jé āṅguštār bugāš bāmandā ha; árášgirá, háše béhruse,
 jáne béhrine¹. Bášo bār dokún, nešún dé. Áján béšgira.
 Ášván: »Nēnæj² kiá-de bārdā há?« Ášvā: »Nón bugám-a«. Ášūnvá ke:
 »Agí bāhæ³ vār hokumát, niæ-de bāvaje«. Ášvā: »Xæjle ḡób«. Bášo vār hokumát⁴. Hokumátāš vā:
 »Nēnæj kiá-de bārdā há?« Ášvā ke: »Mán púr kādḡādā
 baón, ke bugám āz vās máleštá⁵ hāmišā doās áka, ke ḡodā
 váčāš hādā. Non váḡt ba'd āz mán ḡāš bāmard, vā rā-
 feqā bāmandæ dawr mānešūn bégira, hamāje mál bugám-
 ešūn tamám báka, hāmín nē āṅguštāré bāmandā bó, ke
 ámgā béhrušōn, ke āján mánāš bégira, bāšuni andé«. Ho-
 kumát ášvā ke: »To dóz-e, dærú ávāje, vāssé nón ke nón
 kādḡādái ke tó ávāje né qádrāš mál dá, ke sád sāl bí⁶
 tamám nábo; pás ma'lúm-a, to dóz-e, vā agí dāsæj dār
 ḡosón«. Fowrán jāllādāš ḡābār ká, dāssāšešūn dār ḡos⁷.
 Vā ba'd āz nēn fāmílāš bāmandæ, díešūn dās nádāre. Hār
 če be nōnāšūn vāparsā, ke »šúmá čērā dās nádāre?« ášvā
 ke: »Mán owlád-e bādbáḡt-ōn, vā rāfeqhā mál mānešūn
 hām tamám báka vā hām dāssāmešūn dār ḡos«.

¹ § 57. — ² *nén* (avec le suffixe déterminatif *ā*) + pronom suffixe de la 2^e personne. — ³ § 33, 1. — ⁴ Voir p. 208—9, note 6. — ⁵ = *māt-āš da*. — ⁶ Pers. *dīgār*. — ⁷ § 75, 2.

(litt.: debout les uns autour des autres); il demanda: »Qu'y a-t-il ici?« Ils dirent: »On vend une femme noire«. Il dit: »Quel en est le prix?« Ils dirent: »Vingt toumans«. Et il réfléchit; il vit qu'il n'avait plus rien, ni de l'argent ni du mobilier de son père. Il réfléchit; il vit qu'une bague de son père [lui] restait; il la prit pour aller la vendre et acheter la femme. Il sortit [et alla] à [une] boutique pour montrer [la bague]. L'agent [de police] le saisit. On dit: »D'où l'as-tu enlevée?« Il dit: »C'est celle de mon père«. On dit: »Il faut que tu ailles devant le gouverneur pour y dire [ce que tu as à dire].« Il dit: »Très bien«. Il alla devant le gouverneur. Le gouverneur dit: »D'où l'as-tu enlevée?« Il dit: »Je suis le fils du bailli; comme mon père avait beaucoup de richesses (litt.: mon père, du beaucoup de richesses qu'il avait), il faisait toujours des prières, afin que Dieu lui donnât un enfant. Alors, après ma naissance (litt.: après moi) il mourut, et les amis vinrent et se mirent en cercle autour de moi; ils mirent fin à tout l'argent de mon père; cette bague seule était restée, laquelle je voulais vendre, lorsque l'agent me saisit et m'emmena ici«. Le gouverneur dit: »Tu es un voleur, tu dis [un] mensonge, car ce bailli dont tu parles possédait une telle quantité d'argent qu'elle n'aurait pris fin dans cent ans encore; il est donc évident que tu es un voleur, et il faut que je te coupe la main«. Aussitôt il donna avis au bourreau, et on lui coupa la main. Et après cela [les membres de] sa famille vinrent et virent qu'il n'avait pas de main. Toutes les fois qu'ils lui demandèrent: »pourquoi n'as-tu pas de main?« il répondit: »Je suis un enfant de malheur, et [mes] amis m'ont dissipé mon argent et m'ont aussi fait couper la main«.

VII.

Färizändī.

Hækājāt-a: Rúje äz rühā jé nāfār qāzī bó ke mardóm púlāšún berāš áhrāsínā, ke be faqīrhā dé. Čün ādām-e dorússe bó, jé nāfār Hānjānī¹ ášgā bāše Xorāsún, báma vār qāzī, ášvā: »Jānāb-e qāzī, mán xejāl-e Xorāsún dārōn, vā čün vačəj gōrd jā fāmīl-e márd nādārōn, majbúr-ōn ke jānām-rā bā amvāl-e xām be šumá bāspārōn². Āgār qabúl ákäre, jānām vā mālām bārōn kæj šumá«. Qāzī ášvā: »Mān qabúl ákārōn; āgār šumá tā jé sāl náhe, jānæj be faqír kāmōn dā«. Hānjānī jāvābāš hādā ke: »Jānāb-e qāzī, māgār dār šār‘ā jān be faqír bábudā³?« Qāzī jāvābāš hādā ke: »Āgār jān mæjldār bō šū sé⁴, ālbättā hās-babudā³«. Hānjānī ášvā: »Pās exťjār bā tú-a⁵, vāli mán bálke zūtār báhōn«. Jānāšāš béši kæj qāzī vā xodā-hāfezīs báka, bášo.

Nón vaxt ke bášo, hājā-š qāzī jānāšāš vājə báka ke: »Búrā ánde!« Váxte ke báma, be jānāš bāvā ke: »Meráj tōš táláq bādā, mánāš vākíl ka vā bášo; vā mán šumám vāssé xām áqd ká; äz írú to jān mán-e«. Jāne qabúlāš ka, čün čārəjš nādā. Bá‘d äz jé sāl meráš báma. Díeš jānāš jān qāzī héa vā jé pūr dārəā. Meráš bášo vār qāzī, ášvā: »Tāklíf-e mán či cí a? Jā-mānæj⁶ čərā bāxāšt⁷?« Jāvābāš hādā qāzī ke: »Mán ādām-e dorússe baón, vāli äz berāje púl baón. To golāvī⁸ bá, dás mānæj⁹ bāspārd,

¹ Habitant de Händjān, village du district de Natanz. — ² § 77. ³ § 30. — ⁴ § 43, 2. — ⁵ § 123. — ⁶ § 104, rem. — ⁷ § 76. — ⁸ Le pronom suffixe de la 2^e pers. s'est fondu dans l'i final de *golāvī*. — ⁹ Le *j* est le pronom suffixe de la 2^e personne.

VII.

Il y a un conte [que voici]: Un jour parmi les jours il y avait un juge, à qui les gens envoyaient de l'argent, afin qu'il le donnât aux pauvres. Comme il était un homme comme il faut, un certain habitant de Händjān, qui désirait aller au Khorassan, se rendit au juge et dit: »Monsieur le juge, j'ai l'intention [d'aller] au Khorassan, et comme je n'ai ni fils adultes ni parents mâles, je suis forcé de confier à vos soins ma femme et mes biens. Si vous y consentez, je vous apporterai ma femme et mon argent«. Le juge dit: »J'y consens. Si vous n'êtes pas [de retour] dans un an, je donnerai ta femme à un homme pauvre«. Le Händjānī répondit: »Monsieur le juge, est-il permis d'après (litt.: est-il [ainsi] dans) la sainte loi, qu'une femme [mariée] soit donnée à un homme pauvre?« Le juge répondit: »Si la femme désire prendre un [autre] mari, certainement elle lui sera donnée«. Le Händjānī dit: »Alors la décision repose sur toi, mais peut-être que je serai de retour plus vite.« Il amena sa femme au juge, dit adieu et partit.

Lorsqu'il fut parti, le juge, le lendemain, fit appeler sa femme [en faisant dire]: »Viens ici!« Quand elle fut arrivée, il dit à la femme: »Ton mari a divorcé [d'avec toi], m'ayant fait son avoué, et est parti; et moi je te prends pour ma propre épouse. A partir d'aujourd'hui tu es ma femme«. La femme consentit, parce qu'il n'y avait pas moyen [de l'éviter]. Un an après, son mari retourna. Il vit que sa femme était la femme du juge et qu'elle [en] avait [eu] un fils. Son mari alla devant le juge et dit: »Qu'est-ce que je dois faire? Pourquoi as-tu épousé ma femme?« Le juge répondit: »J'étais un homme de bien, mais je l'étais [seulement] à cause de l'argent. Tu m'as apporté une poire et me l'as confiée (litt.: l'as livrée dans mes mains); quant à moi, mon cœur désirait la manger; et maintenant ne

mān dælām ášgá bāmχa: vā hād-ji æci návā, hām ābrú-e mān áše vā hām tó. Vā nēn jān dó sāl jān tó bæ, vačæj dí náka¹, vā jé sāl há já-mān héa, jé púr dārón, vā dār kætáb-de nevištāhá², ke bāndá-je χodá agí bāndá zijád kārāndæ, vā mān zijádām kárdá, ún χám. Vā je māsále ávājōn, āgār tó nēn kārēi báka, vačá ū-mān, jān ūn-tó«. Hānjānī ášvā: »Bāvā!« Qāzī ášvā: »Āgār bālād nábe, jānæj hānākāmon dá«. Ášvā: »Xæjle χób, bāvā«. Qāzī páñj dūnā toχm-e mórqāš bá, ášvā: »Hānjānī, já nāhā miún-e sé nāfār-de qæsmāt ka, jānæj árgi, bāšæ, já nāhā qæsmāt ákārón, jānæj hānākāmon dá; be šárt-e nēn ke toχm-e morqhā náhmare³, vā qæsmāt kārē«. Hānjānī hār kārās báka, díeš, jækí je dūnā árgirāndæ, do dūnā zijád áte, vā jækí do dūnā árgirāndæ, jé dūnā kām áte. Qāzī-ji bāšvāta: »Agí náhmare vā qæsmāt kārē«. Díeš nāgāle⁴, ášvā: »Qāzī! to qæsmāt ká va jān ūn-tó«. Fékrāš áka, qāzī-ji qæsmāt náši⁵ ká, jān ūn-χās kāme bó. Qāzī toχm-mórqāš árgirá, se-š be jāne dá, jæš be Hānjānī dá vā jæš χās guštá⁶. Hānjānī ášvā: »Nēn ke qæsmāt nāgālā, hamá jékí jé dūnā dārimæ, jāné sé dūnā«. Qāzī ášvā: »Xodá hamás jékí dó dūnā hādāa, vā jāné æci nádāreä; hamá jékí dó dūnā dārimæ, jé mún-ji árgirā, bāgālā sé dūnā, vā jāné-ji æciš nádā, sém hādāa«.

Hānjānī díeš dorús ávājé, ášvā: Jān ūn-tó, χodá-hāféz-e šúmā!«

¹ § 49, 2. — ² § 30. — ³ § 81. — ⁴ § 80, 2. — ⁵ § 53, 1. — ⁶ § 98.

dis donc rien, [parce qu'alors] et mon honneur et le tien s'en iront [en fumée]. Et cette femme était ta femme pendant deux ans, et n'obtint (litt.: ne trouva) pas un enfant, et il y a un an qu'elle est ma femme, et j'ai [avec elle] un enfant; et dans le livre (le coran?) il est écrit que les serviteurs de Dieu doivent procréer bien d'autres serviteurs, et [comme] j'[en] ai procréé bien d'autres, moi, elle est la mienne. Et je vais [te] proposer un énigme (litt.: un parable); si tu sais trouver le mot de cet énigme (litt.: faire cette chose), l'enfant sera à moi, la femme à toi«. Le Händjānī dit: »Dis!« Le juge dit: »Si tu ne sais pas [trouver le mot de l'énigme], je ne te la donnerai pas«. [L'autre] dit: »Très bien, dis!« Le juge apporta cinq œufs et dit: »Ô homme de Händjān, distribue ceux-ci entre [nous] trois personnes [et puis] prends la femme et va-t-en [avec elle], ou bien je les distribuerai et ne te donnerai pas la femme; [mais c'est] à condition que tu distribues les œufs sans les casser«. Le Händjānī, de quelque manière qu'il s'y prenait, vit que [si] l'on en prenait un pour chaque personne, il y en avait (litt.: il en venait) deux de trop, et [si] l'on en prenait deux pour chaque personne, il en manquait un. Mais le juge dit: »Il faut les partager sans les casser«. [L'autre] vit que cela n'allait pas et dit: »Ô juge, fais le partage, toi, et la femme [sera] à toi«. Il pensait que le juge ne savait pas les partager non plus, et que la femme serait à lui-même. Le juge prit les œufs, en donna trois à la femme, un au Händjānī, et en garda un pour lui-même. Le Händjānī dit: »Mais ce partage ne va pas (litt.: n'allait pas): nous avons un œuf chacun, la femme en a trois«. Le juge dit: »Dieu a donné à chacun de nous deux œufs, et la femme n'en a aucun; nous avons deux œufs, et nous en avons pris un encore, cela en fait trois; et la femme d'autre part n'en avait aucun, et je lui en ai donné trois«.

Le Händjānī vit qu'il disait vrai et dit: »La femme est à toi. Adieu!«

VIII.

Fārizāndī.

Hækājāt-a: Jé šáyse bó dæhātí, xejálās-tá ke beráje tājārát mosāfārát bákāre. Ettefāqán jé nāfār dārvēš be nēn bārāsā, ášā: »Xejál-e kiá dāré?« Jāvábāš hādā: »Bāndá xejál dārón, bāšōn be Čimá¹«. Ášvā: »Āz berāī ċe kār-a?« Jāvábāš hādā: »Āz beráje tājārāte vājóm«. Ášvā: »Besjār xób, mán-ji bā šumá hāmsāfār-ōn«. Ášvā: »Besjār xób, vālí be šárt-e nēn ke dást-e bārādārí be mán dé; non váxt mosāfārát kārímé«. Váxte ke vírāš āmá, díeš nēn rā dóz dāré. Ášvā: »Væhtār nohón a, ke mán dotém bā xām ár-girōn vā púl be nóne dōn, ke, āgār dóz bāma, mánāš lóxt vāka, dás dār dótām náne«. Xejálās bāka, ke dorús gālā. Nón váxt ášvā: »Kālāsgā xābār kāríe, bāhe, mán sāvār ċinón, bāšōn«. Kālāsgā hāzér bābo, ke sāvār ċiné. Hār ċi montazér-e dārvēš gālā, dārvēš nāma. Nāvā ke² dārvēš xāš rāféq dóz béaha! Hāmún hæšāw ke bā nēn dāss-e-bārādāríšūn bējādā³, bāštāha, rāfeqāš ke dóz-āndæ xābārāš kārda-há ke: »Hāyā tājār áte xāj dótāš, vā šumá agí nezæn lóxtešūn vākāríe ke ášgi nāfahme«. Ášūnvā: »Xájle xób«. Vā xejálāsūn bāka, ke: »Váxte bāhāndæ jé ján gúš-kāmím-dá⁴ ke xāj dót nón æváz kārímé«.

¹ Village du district de Natanz. — ² »Ne dis pas que...«; le conteur s'adresse ici à l'auditeur. — ³ § 65. — ⁴ § 98.

VIII.

Il y a un conte [que voici]: Il y avait un paysan; il eut l'idée de faire un voyage dans le but de faire le commerce. Par hasard un derviche vint à lui et dit: »Où as-tu l'intention [d'aller]?« [L'autre] dit: »Moi, j'ai l'intention d'aller à Tchimā« [Le derviche] dit: »Pour quelle affaire?« [Le marchand] répondit: »Pour faire le commerce d'aman-des«. [Le derviche] dit: »Très bien! moi, je serai votre compagnon de voyage«. [Le marchand] dit: »Très bien! mais à condition que tu agisses envers moi comme envers un frère (litt.: me tendes la main de la fraternité), et alors nous ferons le voyage [ensemble]«. En réfléchissant, il fit l'observation (litt.: lorsque le souvenir lui en vint, il vit) qu'il y avait (litt.: qu'il y a) des voleurs dans ce chemin. Il dit: »Il vaut mieux, que je prenne ma fille avec moi et lui confie l'argent à elle, car si les voleurs viennent pour me dévaliser, ils ne mettront pas la main sur ma fille«. Il pensait que ça avait tourné bien. Alors il dit: »Avertissez la voiture, qu'elle vienne, que j'y prenne place et m'en aille«. La voiture fut prête, pour qu'il y prenne place. Combien de temps qu'il attendît le derviche, celui-ci ne vint pas. Il faut savoir, que le derviche lui-même était l'ami des voleurs. Le dernier soir, le soir même qu'il avait tendu la main de la fraternité à celui-là (litt.: que lui avec celui-ci se tendirent l'un à l'autre la main de la fraternité), il était allé et avait averti ses amis, qui étaient des voleurs, [en disant]: »Demain le marchand viendra avec sa fille, et il faut que vous les dévalisiez de telle manière que personne ne le sache«. Ils avaient dit: »Très bien!« Et ils eurent l'idée que voici: »Lorsqu'ils viennent, nous aurons une femme toute prête, afin que nous la substituions à la fille [du marchand]«.

Bášno äz tājārā. Kālāsgāsūn būni. Váxte díeš dārvēs nāmá, χáj jánāš χodá-hāfezís ká, vā χáj dótāš kālāsgá sāvār čáštāndæ, vā hārkātešūn ká. Bāmandæ, šāw be man-zál bārasāandæ, otāqešūn bégirā, vā rús-te¹ rāhātāšūn ká. Mowqæ'e ke χáwāštāndæ², dozhā bāmandæ, bárešūn tāq-ná³, dótāšūn baqál girá, nezæke χáw-de bæ, bárešūn síá⁴, vā nón jānešūn būni, jā doté-de bá-hossinā⁵, vā dotéšūn béši⁴. Næsm⁶-e šāw tājār árāsá⁷, vāješ báka, ke: »Kālāsgá búnia, hamá básmæ. Kālāsgāci kālāsgāš būni, ášvā: »Hā-zérām«. Tājār nášfahmā, dotéšūn béšiā. Nén jāné ke já dotéš-te hotābā⁸ bijārā-š kārdā, ášvā: »Bésmæ, kālāsgá hāzér a«.

Ettefāqán nén jāné síá bæ. Árāsā, χáj tājār hārkātās ká. Tājār bášo, tā sóhb bábo, nášfahmā ke nén jāné dótāš nāja. Sóhb ke áχdāw bávašt⁹, čámāš-te dūm dótāš gānā¹⁰, díeš nēne jānéje síáje hea. Dār máqz χášš bás¹¹, ášvā: »Xodājā! čærā dót mán síá vábeaja?« Dār nén χejāl-de bó, ášvā: »Væhtār nén-a, ke nén jān-e síá gús dārōn vā be χáš vāpārsōn ke: če táw bábo, to bámae já dótām?« Be jān-e síáš vāpārsā ke: »To rāsšes bāvā ke to dót mán-e já í bie¹²?« Jāné ášvā ke: »Mán dót tó-ōn; vā šāw árāsāōn, áw báχārōn, áw dār dūmām ríjiā, vā hát tó ávāje, mán síá vábeaōn, vā mán taajúb ákārōn, ke áw čærā agí síá vākāre«. Né aχé tājār ášvā ke: »Xæjle χób! māj qabúl dārōn, dār sūrāte ke áw dār dūm ríjie, āgār síá bu æspěj vākāre; vā tó če táw ávāje, ke »áw dūmām ríjiā ahá síáš

¹ = ru-š-de, »là-dedans«. — ² § 60. — ³ § 101, note 1. — ⁴ § 43, 2, note 1. — ⁵ § 59. — ⁶ § 7, 12. — ⁷ § 42, 1. — ⁸ § 61. — ⁹ § 90. — ¹⁰ § 64, 2. — ¹¹ § 75, 1, § 45. — ¹² § 104, note 1.

Écoute [maintenant ce que nous allons raconter] sur le marchand. On amena la voiture. Quand il vit que le der- viche ne venait pas, il dit adieu à sa femme et prit place avec sa fille dans la voiture, et ils partirent. Ils arrivèrent, le soir ils atteignirent l'auberge, prirent possession d'une chambre, et, là, ils allaient se reposer. Au moment où ils s'étaient couchés, les voleurs arrivèrent, ouvrirent la porte, prirent la fille dans leurs bras, pendant qu'elle était endormie, et l'enlevèrent au-dehors; et cette [autre] femme, ils l'amènèrent et la couchèrent au lieu de la fille, et enlevèrent la fille. A minuit le marchand se leva et cria: »Amenez la voiture, afin que nous partions«. Le cocher amena la voiture et dit: »Je suis prêt«. Le marchand ne savait pas qu'on [lui] eût enlevé [sa] fille. Il réveilla la femme qui dormait à la place de sa fille et dit: »Allons, la voiture est prête«.

Par hasard, cette femme était noire. Elle se leva et partit avec le marchand. Le marchand alla [en voiture] jusqu'à ce qu'il fût matin; il ne savait pas que cette femme n'était pas sa fille. Le matin, lorsque le soleil se leva, ses yeux tombèrent sur le visage de la fille; il vit que cette femme était noire. Il se frappa le front et dit: »Ô Dieu! pourquoi ma fille est-elle devenue noire?« Il était occupé de cette pensée, et il [se] dit: »Il vaut mieux que je garde [chez moi] cette femme noire et lui demande à elle-même: comment est-il arrivé que tu es venue au lieu de ma fille?« Il demanda à la femme noire: »Dis la vérité: es-tu ma fille ou une autre femme?« La femme dit: »Je suis ta fille. Et la nuit je me suis levée pour boire de l'eau; j'ai versé de l'eau sur mon visage, et maintenant tu dis, que je suis devenue noire; et moi je me demande avec étonnement, pourquoi il faut que l'eau [me] rende noire«. Ce marchand dit: »Fort bien! j'admets que, dans le cas où tu verses de

vákärdä«? mäñ qabúl dārõn, tó dót män-e, pás nēm pülhá ke vār tó-de vāmhaštābo¹, ke tājārāt bākārõn, pás kóšo²?« Jävábāš hādā ke: »Ägär tó män aziāt nākāme-ká, beí³ kāmõn vá, ke púl kóšo vä dót to kósdä²«. Ášvā: »Män vāsse šúmá qasām ážārõn, ägär rāsseš bāvājé, je änāmäj³-ji háadõn, vä äzādäj³ ákārõn«. Jävábāš hādā: »to çáj tñhá nágāle, agí dó náfār sävār çáj tofæñg kävā män báhrāsine tá bášmæ mänzál dozhá. Män básõn, næšún dõn, ke, ägär zädäçúrde väbo, tofæñg-vä-fäšæñg-dár bímæ, ke bájäñgimæ«. Non tājār qabúlāš ka, bášo, do sé náfārāš sävār bā çāš árgirā bā fäšæñg vä tofæñg vä hám çáj ásm. Jän-e siá ášvā: »Agí je ásm jadák árgiriæ, ke ägär bágälé jññg nākärdä doté bádozimæ; çün män çáj dozhá dúss-õn, šā-jád bágāle doté bádozimæ vä vágālimæ«. Tājār ášvā: »Besjár çób!« Hämā nāhāsün mohajā ka, vä asmhāsün sümbeš nävājšün dépet⁴ vä hārkātešün ká.

Bāmandæ tã je farsaçí, díešün šáv bábo, áššvā: »Væhtár ke šáv-a«. Bá'd äz muddāte ke rá báštāndæ, jæ çærā-sün bédī ru kú-de ásuje⁵. Báštāndæ tã nazík çærā, díešün doté ahéa, šārāb árejéä. Díešün hatán vaçt néa; áššvā: »Sábr bát⁶ ka, tã nāhā, dorús ke más vābāndæ, dār

¹ § 89. — ² § 33, 1, rem. 1. — ³ § 125. — ⁴ § 48. — ⁵ § 78.

⁶ § 41.

l'eau sur ton visage, cela le rende blanc, s'il était noir [auparavant]; mais comment peux-tu dire: »j'ai versé de l'eau sur mon visage, et cela m'a rendue noire? J'admets que tu sois ma fille, [mais] alors cet argent que je t'avais confié pour faire le commerce, où est-il?« Elle lui répondit: »Si tu me promets de ne pas me faire mal (litt.: si tu ne me feras pas mal), je te dirai où est l'argent et où est ta fille«. Il dit: »Je te jure que, si tu dis la vérité, je te donnerai même un don d'argent et te rendrai libre«. Elle répondit: »Il ne convient pas, que tu [ailles] seul; il faut que tu envoies deux cavaliers avec des fusils après moi, jusqu'à ce que nous arrivions à la demeure des voleurs. Moi j'irai, je [vous] indiquerai [l'endroit], afin que, si l'on en vient aux mains, nous disposions de fusils et de patrons, de sorte que nous puissions combattre«. Le marchand accepta [la proposition], se mit en route, prit avec lui deux ou trois cavaliers armés de patrons et de fusils et ayant aussi des chevaux. La femme noire dit: »Il faut que vous emmeniez un cheval mené à la main pour le cas qu'il nous serait possible de voler la fille sans coup férir; comme je suis l'amie des voleurs, il se peut (qu'il soit possible) que nous volions la fille et retournions [avec elle]«. Le marchand dit: »Très bien!« Ils firent, tous, leurs préparatifs, et enveloppèrent de feutre les sabots des chevaux et se mirent en route.

Ils marchèrent (litt.: vinrent) jusqu'à [la distance d']un farsakh; ils virent qu'il faisait nuit; ils dirent: »Il vaut mieux qu'il fasse nuit«. Ayant marché quelque temps, ils virent qu'une lampe brûlait sur la montagne. Ils s'approchèrent de la lampe (litt.: marchèrent, jusqu'à [ce qu'ils furent] près de la lampe). Ils virent que la fille était assise et versait du vin [dans les coupes]. Ils virent qu'il n'était pas

sáresûn ríjimæ¹, háam náhá bákošimæ vā háam doté béšimæ«. Piadá vābāndæ vā háčastāndæ, ke náhá ke mas vābāndæ dār sáresûn ríjiāndæ. Hār če montazār bābāndæ, díesûn náhá mās-āndæ, va kārā nábo ká. Ášúnvā: »Væhtār nēn-a ke hamá fāšēy dār tofēyng nimæ² vā jehó dār sáresûn ríjimæ«. Jān-e siā ášvā ke: »Šūmá háčiniæ, tá mám bāšōn jælāw; vā čūn náhá χāj mán āšnā-āndæ, tāróf kāmāndæ ká, ke mán háčīnōn. Váχte ke mán háčastōn, dāvā vehuší dārōn dār rú šārābešūn árejōn, vā hášun-adōn bāχārāndæ«. Ášúnvā: »Xæjle χób, to bāšæ jælāw«.

Jān-e siā bāštā jælāw, sālāmāš ká. Dozhā jāvābešūn hádā ke: »Bārikallāh, dúss-e mæhrebūn-e hamá, vā če táw bābo ke dās tājār-de rāhāt vābæi?« Jān-e siā ášvā: »Tā-jārām vael ká, vā bāmaōn«. Dozhā ášúnvā ke: »Če táw bābo andēi bājušt³?« Jāné ášvā ke: »Mán dūr-de čærā šūmá bēdi, bāmfahmā, šūmá ánde dāriæ«. Ášúnvā: »Xób, bāfārmā, šārāb bāχa«. Jāné háčastā, jé gəlāsās šārāb bāχa vā bāqīsās dāvā vehuší déret¹, vā be náhās dā, bāšūnχā; tá bāšūnχā fowrī hāmāšūn ālá kātāndæ. Jān-e siā árāsāā, bāma vār tājār, ášvā: »Búrjæ, hād váχtes-a. Tājār bā sāvārhasūn bāmandæ jælāw, dāss-o-pā dozhāšūn dār-bās, vā dōtesiš-ji χāš árgirā, vā dozhā-ji sāvārā árāsūn-gírātāndæ, dār dūm ásmešūn bāssāndæ. Bāšūn-uniāndæ Čimā. Váχte ke bārāsāāndæ, ávvāl kārās ke bāka, náhās dār rúje otāq rét¹. Fowrī nājārāš būni, ášvā: »Mán do sāt há pāñj

¹ § 74. — ² § 101. — ³ § 49, 1.

encore temps; ils dirent: »Que tu aies patience, jusqu'à ce que, juste au moment où ils seront ivres, nous tomberons sur leurs têtes, nous les tuerons, et nous enlèverons aussi la fille«. Ils mirent pied à terre et s'assirent afin de tomber sur eux, lorsqu'ils seraient ivres. Combien qu'ils attendissent, ils virent que [les voleurs] étaient ivres, [il est vrai,] mais qu'il n'était [pourtant] pas possible de rien faire [parce que les voleurs n'étaient pas endormis]. Ils dirent: »il vaut mieux que nous mettions des patrons dans les fusils et tombions sur eux tout d'un coup«. La femme noire dit: »Asseyez-vous, tandis que je m'avance; et comme ils sont de mes connaissances, ils m'inviteront à m'asseoir. Lorsque je me serai assise, je verserai dans leur vin un soporifique que j'ai [chez moi] et le leur donnerai à boire«. Ils dirent: »Très bien! va en avant, toi«.

La femme noire s'avança, salua. Les voleurs répondirent: »Bravo, notre chère amie! et comment se fait-il que tu t'es échappée des mains du marchand?« La femme noire dit: »Le marchand m'a rendu la liberté, et je suis venue [ici]«. Les voleurs dirent: »Comment se fait-il que tu as trouvé cet endroit-ci?« La femme dit: »J'ai vu de loin votre lampe et j'ai compris que vous étiez ici«. Ils dirent: »Bon! bois du vin, s'il te plaît«. La femme s'assit, but un verre de vin et versa le soporifique dans le reste du vin et le leur donna à boire; au moment qu'ils l'avaient bu, tout de suite tous tombèrent sur le côté. La femme noire se leva, alla auprès du marchand et dit: »Venez, maintenant c'est le temps«. Le marchand s'avança avec les cavaliers; ils lièrent mains et pieds aux voleurs et [le marchand] emmena aussi sa fille à lui; et les voleurs aussi, les cavaliers les emmenèrent et les lièrent sur leurs chevaux. Ils les emmenèrent à Tchimā. Lorsqu'ils [y] étaient arrivés, la première chose que fit [le marchand, fut qu']il

sandóqām be-tó aji. Fowrí nājár dorússās ka. Tājár hár sandóqās jé dóz déhossinā¹ vā bārāšes qājæm bākos², vā hājá sóhb nāhās bār ka, bāšo Natánz. Vāræd-e Natánz ke bābo, sandoqhāšūn bār-māl-de bégirā vā χās bāšo kæj hokumát. Be hokumátāš bāvā ke: »Kæj mán-de mār-e ziad bó. Mán hāmám rú sandóq kárdä há, bāmunia χædmát-e šúmá. Šúmá cí jur æjázá háade, nāhá bākošimæ?« Hokumát ášvā: »Be-χód nāhái búni ánde, hát ke bājuni á, čāræj nádarimæ: dáwr mánár-de vís χarvār izóm jám ká, vā χáj vādā sandoqhā bābārändæ bālā mánár: χáj-ji bāšæ ru mánár, vā vāj bāka, izomhá rušáj kārändæ; χáj nén sandoqhā de jér χós, ke hām mārhá bāmārändæ vā hām bésujändæ³«. Tājár bāšo bālā, vājās bāka: »Ātās rušáj káriæ!« Váχte rušánešūn ká, nāhās dār jér χós, tamám bāsutändæ³, ke æšgi nášfahmā ru sandoq-de če cí bo. Tājár ášvā: »Alhámdu-lillá! hám moqässér-e hokumát ná-galāön⁴, vā hám dozhām bésujinā⁵, æšgi nášfahmā«.

IX.⁶

Yaranī.

Ī náfár baqqāl tūtíš dá; váχte ke baqqāl ášo keáš, nén tütí pāsebuní dakúnāš áka. Jæ rú baqqāl bóšø⁷; tütí mészle

¹ § 59. — ² § 75, 4. — ³ § 78. — ⁴ Pers. moqässær šodän, »to be remiss, to do less than one ought to do« (Steingass). — ⁵ § 79. — ⁶ Cont. pers. no. 7. — ⁷ § 72.

les jeta dans une chambre. Aussitôt il fit venir un charpentier et [lui] dit: »moi, au courant de deux heures, il me faut de ta main (litt.: de toi) cinq caisses«. Aussitôt le charpentier les prépara. Le marchand fit mettre un voleur dans chaque caisse et ferma solidement le couvercle, et le lendemain matin il les chargea [sur des bêtes de somme] et s'en alla à Natanz [avec elles]. Quand il était arrivé à Natanz, il déchargea les caisses des bêtes de somme et alla lui-même à la maison du gouverneur. Il dit au gouverneur: »Dans ma maison il y avait beaucoup de serpents. Je les ai mis, tous, dans des caisses et les ai apportés en votre présence. De quelle façon permettez-vous que nous les tuions?« Le gouverneur dit: »Tu les as apportés ici toi-même; maintenant que tu les as apportés, nous n'avons [d'autre] moyen [que celui-ci]: rassemble autour du minaret vingt kharvâr de bois et délivre toi-même les caisses, qu'on les porte au haut du minaret; monte toi-même sur le minaret et crie qu'on mette le feu au bois; jette toi-même les caisses en bas, de sorte que les serpents meurent et qu'en même temps ils soient brûlés«. Le marchand monta en haut et cria: »Allumez le feu!« Au moment où ils allumèrent le feu, il les jeta en bas (c.-à-d. jeta en bas les voleurs); ils brûlèrent tous, de sorte que personne n'apprit ce qui avait été dans les caisses. Le marchand dit: »Dieu soit loué! d'une part je n'ai pas exposé le gouverneur à des reproches (litt.: je ne suis pas devenu celui qui ait entraîné le gouverneur à un manquement à ses devoirs), et d'autre part j'ai fait brûler les voleurs, et personne ne le sait (litt.: sut).

IX.

Un épicier avait un perroquet; quand l'épicier s'en allait à la maison, ce perroquet faisait la garde dans la boutique.

hāmišā āngāšt¹. Jáek nazbūrī malī pēš vāšt, vā tūtī bó-tarsā, bóparā; čan šišā ke rūánāš bédebo dār kat, bāhmariā². Váχte ke baqqāl bóma, díāš, šišā ālá-de valāndæ³ hamardā⁴. Qājzāš bégira, χāj čú máqz-e tūtīs bás⁵; sār tūtí záχmə má⁶, mése sār káčāl vārí bábo; abí gápeš nákišā.⁷ Hár če sahæbāš χāj nōn mehrebunīš bóka vā bás-hāngāšt⁸, nōn jāvābāš vénodā. Sahæbāš χéla pašimún vóbo, ke »cérā nén šīrīn-āzmúnā be-χājām bérānjenā⁹ ke abí gáp nákiše?«

Já rū bí dævrēš, ke sārāš berāhnā bó vā káčāli¹⁰ bó, bar dakún nēm baqqāl má, ke godāí békāre. Jáek nazbūrī tūtí ášvā: »Áj merá! tú-í māgār šišā rūánā bāhmardāha, ke mése mán káčāl-e?« Tamām-e mardóm béχandajāndæ, vā baqqāl χelá χošhāl vóbo, ke tūtí nōn bás-hāngāšt.

¹ § 99. — ² § 30, vers la fin. — ³ § 37, 2. — ⁴ § 81. — ⁵ § 75, 1, § 45. — ⁶ § 38 (»une blessure vint à la tête du perroquet«). — ⁷ § 56, 2. — ⁸ 56, 1. — ⁹ § 73. — ¹⁰ § 116.

Un jour l'épicier s'en alla, et le perroquet, comme toujours, fit la garde. Tout à coup un chat sauta là-dedans, et le perroquet eut peur et vola deçà et delà; une quantité de flacons, qui contenaient de l'huile, tombèrent [à terre] et se cassèrent. Quand l'épicier vint, il vit les flacons tombés à terre et cassés. Il se mit en colère (litt.: la colère le saisit), et d'un bâton il frappa la tête (litt.: la cervelle) du perroquet; la tête du perroquet en reçut une blessure, [par suite de quoi] elle devint chauve comme la tête d'une personne chauve. Dès ce moment il ne proférait plus un mot. Son maître avait beau le caresser et lui parler, il ne donnait aucune réponse. Son maître regrettait beaucoup [son action et disait:] »pourquoi ai-je moi-même fait du mal à cet oiseau à la langue douce, de sorte qu'il ne parle plus?«

Un autre jour un derviche, dont la tête était nue et chauve, passa devant la porte de la boutique de cet épicier pour demander l'aumone. Tout d'un coup le perroquet dit: »Ô homme! as-tu aussi cassé des flacons d'huile, puisque tu es [devenu] chauve comme moi?« Tous les hommes rirent, et l'épicier fut très content de ce que son perroquet avait parlé.

Vocabulaire färizändī.

- abī* (voir *bī*), »autre, autrement«; *abi* . . . *nā*, »ne plus« (qohr., sō., k̄ä., zāf., nat., se., g., k̄āw. *abī*, *ābī*, *ebī*).
- āftāw*, »soleil« (p. *āftāb*, voir *āxdāw*).
- ājān*, »agent de police« (p. *azān*, du français »agent«).
- āxdāw*, *āxtāw*, »soleil« (k̄ä. *ōxtōw*, nat. *oxtov*).
- aḡe*, »homme« (zāf. *aḡe*, se., g. *aḡen*, k̄āw., k̄ä. *aḡy*).
- āla*, »de l'autre côté«, »(tombant) sur le côté« (k̄ä. *ūla*, tal. *alō*, sō. *āladā*).
- ande*, »ici« (qohr. *ānde*, sō. *āndār*, k̄ä. *īndy*, zāf. *ōndō*).
- antik* (fr.), »antique, objet antique«.
- ārez* (ar.-p. *ārez*, événement) *bābo*, »il porta plainte«.
- asm*, »cheval« (k̄ä., zāf., nat., se., g., k̄āw. *asm*).
- āw*, »eau«.
- āw-ja*, »de la bière« (p. *āb-e jow*).
- bādrāfdārī*, »mauvaise conduite« (p. *bād-rāftārī*).
- bār*, »porte; au dehors«.
- bār-māl*, »bête de somme, mulet«.
- bī*, »autre« (voir *abī*).
- bijār*, »éveillé« (p. *bīdār*).
- bol*, »(tombant) en avant«; *bol katōn*, »je donne du nez en terre«.
- bolbol*, »rossignol; pupille (de l'œil)«.
- būromā*, »pleurs« (nat. *borombā*, k̄ä. *burumba*, von. *burma*, qohr. *būrma*, sēm̄n., mah. *burmā*, zāf.,

- kāw. *berme*, sāng. *börma*).
- bugā*, »père« (sīv. *buō*, khun. *bôûa*).
- čāk*, »bien portant, en vie« (p. vulg. *čāk*).
- čām*, »œil« (nat., mah., von., *kā*, *zāf.*, awr. *čam*, *čām*, *čam*).
- čan*, »quelques, combien«.
- čaqu*, »couteau« (turc-p. *čā-qū*).
- čærā*, »lampe« (p. *čerāg*).
- čārvā*, »âne« (p. *čārpā*, à comp. *čārvādār*).
- čī*, »chose« (p. *čīz*, vulg. *čī*).
- čupân*, »berger« (p. *čübān*, *čüpān*).
- dad*, *dade*, »frère« (qohr. *dō-dū*, sō. *dâdû*, lās. *dadā*).
- das*, *dass*, »main« (= p. vulg.).
- de*, postposition, § 139.
- dæru*, »mensonge« (p. *do-rūg*).
- dī kârdân*, »découvrir, trouver« (*kā. dī*, *zāf. dū* = p. *pādīd*).
- dorûs*, *dorûss*, »juste, bien« (= p. vulg.).
- dot*, *dote*, »fille« (qohr., *kā.*
- se.*, *g.*, *kāw.*, sèmn. *dut*, *dute*, *duti*, *duta*).
- doz*, »voleur« (= p. vulg.).
- düm*, »visage«, prép. §§ 138, 140 (nat., khun., mah., qohr., sō., vōn., *kā.*, *zāf.*, *se.*, *g.*, *kāw.*, sīv., sèmn. *dum*, *düm*, *dim*).
- dünā*, »pièce« (= p. vulg.).
- duss*, »ami« (= p. vulg.).
- æči*, »rien« (*kā.*, *zāf.*, *kāw.* *ēc*).
- æspej*, »blanc«.
- esteqāsā*, »prière à Dieu« (ar.-p. *esteqālā*).
- æšgi*, »personne«.
- fāmīl*, »famille« (fr.).
- gālās*, »verre« (allem. Glas).
- golāvi*, »poire« (p. *golābī*).
- gōrd*, »grand, gros« (nat. *gōrd*, qohr., sō., *kā. gurd*, awr. *gāwrā*).
- had*, voir *hat*.
- hājā*, »demain« (qohr. *hijō*, sō. *hiyâ*, *kā. hūjō*).
- hāmā*, »tout, tous« (p. *hāmā*).
- hârkât*, »mouvement« (ar.-p. *ḥârākât*).

- hæ-šâw*, »hier soir, la nuit d'hier« (à comp. *hæzä*).
hat, *hatän*, »maintenant« (qohr., sō. *hat*, nat. *hatôn*, kâ. *hatū*, *hatūn*, vōn. *etūn*, mah. *hêtôn*).
hæzä, »hier« (nat. *hæzä*, khun. *hezä*, mah. *hizi*, nā. *hîzî*, sō. *hêzî*, vōn., qohr. *eze*, kâ., zäf. *heze*, se., g. *eze'î*, kâw. *hezze'î*, sēmn. *izi*).
honî, »encore, jusqu'à présent« (qohr. *henî*, zäf. *enūm*, sāng., lās., sīv. *hanî*, tal. *hanū*).
î, »un«.
iləj, »quelqu'un«.
irū, »aujourd'hui«.
izom, »du bois« (p. *hîzom*).
jâ, »lieu, endroit; l'un l'autre; prép. §§ 138, 140 (p. *jā*).
je, *ja*, »un«.
jeho, »une fois, tout à coup«.
jeîle = *iləj*.
jän, »femme«.
jār, »cri, appel«.
-ji (enclit.), »aussi« (vōn., qohr., kâ., zäf., se., g., kâw., khun., nā. *jî*).
ĵir, *jēr*, »sous«.
ĵur, »sorte, espèce«; *hāmā ĵur*, »toutes sortes de«.
kāslæ, »petit« (p. *keh* du phl. *kas*).
kašgezānî, »rotule«.
kāvâ, »après, derrière« (zäf. *kuvō*, kâw. *kua*).
kea, »maison« (p. *kādä*; *kija*, *kî*, *kē* etc. dans la plupart des dialectes centraux).
kom, »lequel, quel« (p. *ko-dām*).
künârænĵ, »coude«.
χâ- (avec pronom suffixe), même« (p. *χud*).
χâĵ, »avec« (nā. *χoi*, qohr. *hū*, *χū*, kâ. *how*, zäf., se., kâw. *hō*, *how*, *hū*; persan vulg. de Birjānd *khud*, *khot*, Ivanow).
χošâl, »content, heureux« (p. *χuš-hâl*).
χâw, »sommeil« (p. *χâb*).
χol, »cendre« (qohr., kâ., se., g. *χūl*, sō. *khul*, nā. *khōl*, zäf. *χōl*, tal. *hūlakū*).

- lūti*, »chanteur« (p. *lūṭi*, *næsm*, »moitié« (kâ., zâf., nâ. »bouffon«). *nism*, tal. *nesm*, sâng. *nysme*).
- māč*, »baiser« (= p. vulg.). *næšûn*, »signe, indication«
mas, »ivre« (= p. vulg.). (p. *nešân*).
- mæhmûn*, »hôte, invité« (p. *nezæke*, »tandis que«.
mehmân). *nezæn*, »de telle manière,
ainsi« (qohr. *næzenî*, sō. *nizân*).
- mæhrebûn*, »aimable, bien-
veillant; cher« (p. *mehr-
bân*). *nezani*, »tel, celui-ci (même)«.
- mera*, »mari« (nat. *mirâ*, qohr. *niâ*, »là«; *âz niâ ke*, »au cas
mera, sō. *mêra*, nâ. *mêr*, que, si« (qohr. *nîgî*, sō. *mêrâ*, »homme«; vôn. *nigâ*, »là«).
mira, kâ. *mera*, zâf., g. *no*, *nôn*, »il, lui, celui-là,
mere, se., kâw. *mire*, »ma- ce . . . là« (qohr. *nû*, *nûn*,
ri«). sō. *nû*, *nuñ*, sâng. *nõ*; nat. *nõ*, *nõn*).
- miun*, »place publique« (p. *nohon*, »celui-là (même)«
māidân). (sâng. *nehûn*).
- mune*, »mère« (qohr., kâ., *nûmîn*, plur. de *non*.
zâf. *mōne*, sō., khun. *mu-
nî*).
- mûn* = *miun*. *owlâd* (plur. arabe), »enfant«.
- nâhâ*, plur. de *non*. *pâš*, »dos«; prép. §§ 138, 140
nâhan, »celui-ci (même)«. (p. *pošt*).
- nâvaj*, »feutre« (p. *nāmâd*). *pava(katôn)*, »(je tombe) en
nažik (= *naždik*), »proche, arrière, à la renverse«.
- près«; *nažikî*, »voisinage«. *pelakâ*, »côte« (os des parties
nē, *nēn*, »celui ci, ce . . . ci« latérales de la poitrine).
(qohr. *nō*, *nūm*, nat. *nē*, *pür*, »fils« (phl. arsacide,
nēn). — dial. centr., »Nord-
ne qadr, *ne qadd*, »tellement«. dialekt« — *puhr*).

- qâjæm*, »caché; ferme, solidement« (ar.-p. *qâ'im*).
- qâlâ*, »corbeau« (khun., *sō. qālâ, kâw. gelō*).
- qâlqâliš*, »pomme d'Adam«.
- qona, qone, qonje*, »une personne, quelqu'un«, § 136.
- qâr*, »caverne« (dans les montagnes), (p. *ġār*).
- qâšûn(â)*, »nid« (sâ., g. *Kar-tûne, zâf. kerkōne*).
- râss*, »vrai, juste« (= p. vulg.).
- rû*, »jour« (p. *rûz*).
- sohb*, »matin« (kâw. *sûχb*, de l'arabo-persan *sohb*).
- šâw*, »nuit« (p. *šâb*).
- šû*, »mari, époux« (p. *šû*).
- tâbilâ*, »étable« (p. *tâvîlâ*).
- tâjjâ*, »nourrice« (p. *dâjjâ*).
- tâq*, »ouvert« (p. *ṭâq*).
- târof* (ar.-p. *ta'arrof*) *kârdân*, »inviter«.
- taw*, »manière« (p. *ṭôr*); *če taw*, »comment«.
- tûl nâkišâ ke* (p. *ṭul nâkâšid ke*), »il ne tarda pas à«.
- vačâ*, »enfant« (p. *bâčâ*).
- væhtâr*, »meilleur« (p. *behtâr*).
- vâjom*, »amande« (p. *bâdâm*).
- vâj*, »cri, appel« (phl. *vâč. »prière«*).
- vaxt*, »temps« (= pers. vulg.).
- vâr*, »vers, devant«, §§ 138, 140.
- vâs*, »beaucoup, assez« (p. *bâs*).
- vâsse*, »à cause de, pour« (khun. *vâsâ*, mah. *vâsi*, gil. *vasti*; p. *be-vâseṭâje*, ou bien, selon M. Minorsky, anc. p. *vašnâ*, phl. Turfan *vasnâd*).
- ve*, »sans« (p. *bî*).
- vehuš*, »sans connaissance, évanoui« (p. *bî-huš*); *dāvâ vehušî*, »soporifique«.
- væl kârdân*, »lâcher, laisser échapper« (p. *vel kârdân*).
- vetâbî*, »désespoir« (p. *bitâbî*).
- vîr*, »mémoire, souvenir« (p. *vîr*, »esprit, mémoire«); *vîrâš âma*, »il se souvint«; *-š vîr vâšo*, »il oublia«.
- vîs, vîst*, »vingt« (p. *bîst*).
- zâdâxûrde*, »mêlée, bataille« (p. *zâd-o-xûrd*).
- zânî*, »genou« (p. *zânû*).
- zû*, »vite« (p. *zûd*); *zûtâr*, plus vite, avant«.
- zumâj*, »beau-fils, marié«

(p. *dāmād*; khun. *zûmâ*, *mōd*, *kā. zōmōi*, *sāng. zū-*
nā. zûmâ, *vōn.*, *zâf.*, *chām.*, *me*, *tal. zōmō*).
kâw., *g. zūmō*, *qohr. zū-*

Vocabulaire yaranī.

- abī*, »autre, autrement« (à comp. le fār.). *æšgī*, »personne« (à comp. le fār.).
āxon, »juge« (p. *āxūnd*). *atan*, »quelqu'un«.
āla, »(tombant) sur le côté« (à comp. le fār.). *godāi*, »mendicité« (p. *gādāi*).
āzmun, »langue« (*kā. uzmun*). *gōrd*, »gros, grand« (= fār.).
- bī*, »autre« (à comp. le fār.). *-ī*, »aussi« (fār. *-ji*).
bonā, »commencement« (ar.-p. *benā*). *ī*, »un«.
buā, »père« (fār. *bugā*). *ī bī*, »l'un l'autre«.
- čan*, »quelques, combien«. *jā*, »endroit« (à comp. le fār.).
čopon, »berger«. *jā bī*, »l'un l'autre«.
čū, »bâton« (p. *čūb*); *čū bo-χosimæ*, »que nous bat-tions«.
keā, »maison« (voir le fār.).
kotāb, »livre« (p. *ketāb*).
- dājā*, *dāæ*, »frère« (fār. *dade*).
dakun, »boutique« (p. *do-kān*).
dævreš, »derviche«.
doz, »voleur«.
čāj-, »-même« (fār. *čā-*).
čāj, »avec« (= fār.).
čela, »très, beaucoup« (p. *čāilī*).
- æč*, »rien« (fār. *æči*).
ænsāf, »justice« (ar.-p. *ensāf*).
mali, »chat« (fār. *mali*, *nat.*, *kā.*, *se.*, *g.*, *kāw. melī*, *se.*

<i>mili</i> , <i>sō. mālji</i> , qohr. <i>mol-jīn</i>).	<i>qona</i> , »une personne, quelqu'un« (voir le <i>fär.</i>).
<i>mera</i> , »homme« (voir le <i>fär.</i>).	<i>rū</i> , »jour«.
<i>mun</i> , »mère« (voir le <i>fär.</i>).	<i>rūan</i> , »huile« (p. <i>rowjān</i>).
<i>naχbürī</i> , »fois«; <i>jæk naχbürī</i> , »tout à coup«.	<i>sohl</i> , »paix« (ar.-p. <i>ṣoḥ</i>).
<i>nē</i> , <i>nēn</i> , »celui-ci, ce ... ci« (voir le <i>fär.</i>).	<i>šæw</i> , »nuit«.
<i>nēme</i> , plur. de <i>nēn</i> .	<i>vacā</i> , »enfant«.
<i>nezæn</i> , »ainsi« (= <i>fär.</i>).	<i>væh</i> , »meilleur« (p. <i>beh</i>).
<i>no</i> , <i>nōn</i> , »celui-là, ce ... là« (voir le <i>fär.</i>).	<i>vāj</i> , »cri, appel« (voir le <i>fär.</i>).
<i>nōme</i> , plur. de <i>no</i> .	<i>vaxt</i> , »temps«.
<i>paš</i> , »dos« (<i>fär. päs</i>).	<i>vār</i> , »vers, devant«.
	<i>vāri</i> , »chauve«.
	<i>vas</i> , »assez, beaucoup«.
	<i>žane</i> , »femme« (<i>fär. jān</i>).

DIALECTE DE NATANZ

Grammaire.

Les sons.

§ 1. Voyelles longues ou demi-longues: \bar{a} , \bar{a} , \bar{e} , \bar{i} , \bar{o} , \bar{u} .

Voyelles brèves: \bar{a} , a , \bar{a} , \bar{e} , e , i , o , \bar{o} , \bar{u} , u , \bar{u} .

Consonnes: b , \check{c} , d , d' , f , g , \acute{g} , h , j , \check{j} , k , k , χ , l , t , m , n , η , p , q , r , s , \acute{s} , t , v , w , z , \acute{z} .

§ 2. Le son flotte souvent, non seulement entre a et \bar{a} , mais aussi entre \bar{a} et \bar{a} . Ainsi, par exemple, le préfixe verbal $v\bar{a}$ ou $v\bar{a}$ peut avoir les deux prononciations dans les mêmes formes d'un même verbe.

§ 3. Quant aux consonnes patalisées d' et k , je les ai entendues distinctement, dans la prononciation de mon informateur, dans quelques mots seulement, à savoir dans $d'e$, »dix«, $ket\bar{a}b$, »livre«, $hokm$, »ordre, arrêt«, $k\bar{a}m$, »peu«, $d\bar{a}r k\bar{a}t$, »il tomba«, $k\bar{a}$, »il fit«, et $k\bar{e}$, conjonction et pronom relatif. — Le son mouillé l , je l'ai remarqué seulement dans le mot arabe χulk , »tempérament«. — Des deux sons arabes \acute{g} et q , chacun a conservé sa prononciation distincte.

Remarques sur les voyelles.

§ 4. Une voyelle originalement longue s'entend, comme dans tous les dialectes, tantôt demi-longue, tantôt brève, dans le même mot.

§ 5. L' \bar{a} est devenu u ou \hat{u} devant un n et un m , comme dans le persan vulgaire: *dandun*, »dent«, *dokûn*, »boutique«, *bûm*, »toit«, *nun*, »pain«, pronoms suffixes *-mûn*, *-dûn*, *-sûn*. Mais, par suite de l'influence du persan littéraire, qui est sans doute plus marquée dans le langage de mon informateur qu'elle ne l'eût été dans celui d'un Natanzî illettré, ou trouvera souvent, dans ces cas, un \bar{a} ou \hat{a} .

§ 6. Différences entre le vocalisme natanzî et celui du persan.

\hat{a} pour \bar{a} persan: *sâwz*, »vert« (p. *sâbz*).

\bar{a} pour *ow* persan: *jâ*, »orge« (p. *jow*).

\bar{a} pour *o* persan: *bâlând*, »haut« (p. *bolând*).

$\bar{æ}$ pour *e* persan: *dærâz*, »long« (p. *derâz*) etc.

$\bar{æ}$ pour \bar{u} persan: *χâb*, »bon« (p. *χûb*).

\bar{e} pour \bar{a} persan: *mêrd*, »homme«, (p. *mârd*).

o, \hat{u} pour \bar{a} persan: *dohon*, »bouche« (p. *dâhân*); *šoġâl*, »chacal« (p. *šâġâl*); *low*, »lèvre« (p. *lâb*); *tow*, »fièvre« (p. *tâb*); *šow*, »nuit« (p. *šâb*); *mûn*, »je« (p. *mân*).

o pour \bar{a} persan: *χow*, »sommeil« (p. *χâb*).

u pour \bar{a} persan: *čâvur*, »voile de femme« (p. *čâdâr*).

Remarques sur les consonnes.

§ 7. 1. q est devenu χ dans *vaχt*, »temps« (ar.-p. *vaqt*).

2. \dot{g} final est tombé dans *kâlâ*, »corbeau« (p. *kelâġ*); *čærâ*, »lampe« (p. *čerâġ*); *du*, »lait caillé« (p. *dûġ*); *dorû*, »mensonge« (p. *dorûġ*).

3. χ est tombé après consonne dans *tal*, »amer« (p. *talχ*); *sūr*, »rouge« (p. *surχ*); et devant consonne dans *dot*, »fille« (p. *doχt(ār)*). Au persan *puχtā*, »cuit« correspond *pečīā*.

4. \check{c} ancien-iranien est devenu *j* dans *tājā*, »frais, neuf« (p. *tājā*); *jīr*, »sous« (p. *zīr*). Le \check{c} final est tombé dans *rū*, »jour« (p. *rūz*).

5. *d* après voyelle (moyen-iranien δ) est devenu *j* dans *pəj*, »père« (p. *pedār*); *bəraj*, »frère« (p. *berādār*), *māj*, »mère« (p. *mādār*); *vāj*, »vent« (p. *bād*); *nāvəj*, »feutre« (p. *nāmād*). Il est tombé dans *əsbī*, »blanc« (p. *safīd*), *kiā*, »maison« (p. *kādā*); *zū*, »vite« (p. *zūd*), et dans les participes *diā*, »vu« (p. *dīdā*), *dāī*, »donné« (p. *dādā*) etc. — A un *d* persan correspond un *v* dans *čāvur*, »voile de femme« (p. *čādār*).

d est tombé dans *mirā*, »homme« (p. *mārd*); *ruzanā*, »rivière« (p. *rūdχānā*).

dv est devenu *b* dans *bar*, »porte« (p. *dār*); *bī*, »autre« (p. *dī-gār*).

6. *w* après une voyelle (moyen-iranien β) s'est maintenu: *low*, »lèvre« (p. *lāb*); *χow*, »sommeil« (p. *χāb*); *tow*, »fièvre« (p. *tāb*); *āvrišūn*, »soie« (p. *abrišom*); *sāwz*, »vert« (p. *sābz*). Il est devenu *v* dans *ov*, »eau« (p. *āb*); *oχtov*, »soleil« (p. *āftāb*); *mātov*, »clair de lune« (p. *māhtāb*); *šov*, »nuit«; et il a disparu dans *ba-m-χoa*, »je dormis« (p. *χābidām*) etc.

7. *f* est devenu *h* dans *hæræsənōn*, »j'envoie« (p. *mīferestām*) et *horušōn*, »je vends« (p. *mī-forušām*). Il est tombé devant le *t* dans *gereta*, »saisi« (p. *gereftā*); *kæt*, »tomba« (< **kæft*). — A un *f* persan correspond un *w* dans *kowš*, »soulier« (p. *kāfš*) et un χ dans *oχtov*, »soleil« (p. *āftāb*).

8. *m* est devenu *v* dans *nāvæj*, »feutre« (p. *nāmād*).

9. *r* est devenu *l* dans *dīfāl*, »mur« (p. *dīvār*). Le groupe *rs* est devenu *š* dans *vašā*, »ayant faim« (p. *gorsnā*). L'*r* est tombé dans *lāw*, »façon« (ar.-p. *ṭawr*, *ṭor*).

10. *j* initial s'est maintenu: *jā*, »orge« (p. *ḵow*); un *j* se trouve aussi dans *ja*, »endroit« (p. *ḵā*). Des compositions de *ja* sont *kia*, »où?« (de **ku-ja*) et *noa*, »ici« (de **no-ja*).

11. *v* (*u*) initial est *v*: *vāj*, »vent« (p. *bād*); *vīst*, »vingt« (p. *bīst*); *verenj*, »riz« (p. *berenj*); *vačā*, »enfant« (p. *bāčā*); *vāčār*, »bazar«; *vašā*, »ayant faim« (p. *gorsnā*); *vās*, »assez, beaucoup« (p. *bās*); *vīštār*, »plus« (p. *bīštār*); *viāštōn*, »je passai« (p. *godāštām*); *vī*, »saule« (p. *bīd*); *vī*, »sans« (p. *bī*); *varan*, »pluie« (p. *bārān*); *varf*, »neige« (p. *barf*). Il est devenu *g* comme en persan dans *vā golā*, »il retourna« (p. *bār gārdīd*). — Le *v* après voyelle est devenu *f* dans *dīfāl*, »mur« (à côté de la forme *dīvār*, empruntée au persan). — Après consonne le *v* est tombé dans *ozon*, »langue« (av. *hizva-*, p. *zābān*). — Le *v* final est tombé dans *gā*, »bœuf« (p. *gāv*).

12. Le groupe *st* s'est réduit à *ss* ou *s*: *āssarā*, »étoile« (p. *setārā*); *das*, »main« (p. *dāst*); *dūs*, »ami« (p. *dūst*); mais la prononciation littéraire existe parfois: *ostāḵan*, »os«. — Pour *st* persan on entend *št* dans *ḵākeštār*, »cendre« (p. *ḵākestār*).

13. L'*š* est tombé dans *čām*, »œil« (p. *čāšm*).

14. *z* iranien s'est maintenu: *zānū*, »genou« (p. *zānū*); *zonōn*, »je sais« (p. *mī-dānām*); *hæzā*, »hier« (p. *dī-rūz*).

15. *ž* iranien est devenu *j*: *jæn*, »femme« (p. *zān*); *jānōn*, »je joue« (ancien-iranien *jan-*, p. *zādān*).

16. *h* est tombé dans *piron*, »chemise« (p. *pīrāhān*); *āssā*, »bas« (p. *āhāstā*); *-m nā*, »je plaçai« (p. *nehādām*).

§ 8. Cas de sandhi: *χow wašōn*, »je m'endors« (pour **χow vašōn*); *nem baqqâl*, »cet épicier« (pour **nen baqqâl*).

§ 9. Métathèse: *dowriš*, »derviche«.

Accentuation.

§ 10. Les règles de l'accentuation, en tant qu'il m'a été possible de les constater, diffèrent à peine de celles du *fārizāndī* et du *yaranī*. Le suffixe déterminatif *-ā* est accentué seulement s'il est suivi du pronom relatif et remplace ainsi le *yā-ye-ešārāt* persan: *mīrā ke*, »l'homme qui«. La terminaison *-rā* et les pronoms suffixes n'ont pas d'accent.

§ 11. Quant aux verbes, l'accent semble reposer sur la désinence où la première syllabe d'une désinence dissyllabique, s'il n'y a pas de préfixes ou de préverbes (*kārōn*, »je fais«; *pāid*, »il garda«). Dans les temps composés, l'accent, ou en tout cas l'accent principal, repose sur le verbe auxiliaire (*-š gereta bó*, »il avait saisi«). Les préfixes et préverbes attirent l'accent. Si le pronom suffixe s'introduit entre le préfixe et le thème, on entend quelquefois deux accents presque également forts, un sur le préfixe et l'autre sur la désinence ou, s'il n'y en a pas, sur le thème (*vā-š-porsá*, »il demanda«).

§ 12. Non accentués sont: les prépositions — excepté les cas où l'on appuie sur la préposition (*āyā bā dālíl há-girānd jā vī dālíl?*, »est-ce qu'ils saisissent (les gens) avec un argument ou sans argument?«) —, l'*izāfāt*, le pronom relatif *ke*, les conjonctions *ke*, *vā*, *o* — *jā* et *ägār* sont quelquefois accentués — et le mot complémentaire *ta*, ajouté

aux noms de nombre. L'adverbe *čerǎ*, »pourquoi«, peut avoir l'accent sur la première ou la seconde syllabe selon la diction.

Verbes.

§ 13. On forme les modes et les temps du verbe des deux thèmes de la manière ordinaire.

§ 14. L'impératif est le thème présential pur. Au pluriel (2^e pers.) la désinence est *-īd*.

§ 15. Je n'ai noté qu'un seul exemple de l'infinitif: *mardān*, »mourir«.

§ 16. Les désinences au moyen desquelles on construit le présent de tous les verbes et le prétérit des verbes intransitifs sont:

singulier	pluriel
1. <i>-ōn</i>	1. <i>-īm</i>
2. <i>-æ, -e</i>	2. <i>-īd</i>
3. <i>-ǎ</i>	3. <i>-ǎn, ānd, -ānde</i>

§ 17. Le prétérit des verbes transitifs se forme par la construction passive, le sujet logique étant désigné par le pronom suffixe. L'ordre des mots dans cette construction est le même qu'en *fārizāndī* et en *yananī*. Le sujet logique, exprimé par un substantif ou un pronom au nominatif, est placé en tête et suivi par le régime logique, puis le sujet logique est repris par le pronom suffixe, qui précède immédiatement le verbe: *nōn jān Ketāb-rā be-mān-ās dā*, »la femme me donna le livre«. Si le verbe est composé d'un substantif et d'un verbe auxiliaire, ces deux éléments sont

séparés par le pronom suffixe: *nōn mērd-e dehāti χijāl-ās kārđ ke . . .*, »ce paysan s'imaginait que . . .« Dans le cas où le sujet logique est exprimé par le pronom suffixe seul, celui-ci peut précéder toute forme verbale avec ou sans préfixe: *χāilī zārdāk-ās be-vel*, »il arracha beaucoup de carottes«; mais le pronom suffixe s'introduit souvent entre le préfixe (*ba, be*) ou le préverbe (*vā, hā* etc.) et le verbe: *ba-m-ārd*, »j'apportai«, *va-d-porsa*, »tu demandas«, et si le verbe n'a ni préfixe ni préverbe, le pronom suffixe est parfois placé après lui: *piāst-ās bāsā*, »il voulait aller«. C'est ainsi que s'explique la formation d'un prétérit en apparence actif d'un verbe transitif (à comp. Fār-Yar. § 21):

dārdom, j'avais
dārdet, tu avais
dārdās, il avait etc.

Remarque 1. Le pronom suffixe peut être séparé du verbe par une préposition avec son régime: *rūbā morġ-ās be dandun bageret*, »le renard saisit la poule avec les dents«.

Remarque 2. Quelquefois, le pronom suffixe se trouve placé entre le substantif qui désigne le régime direct et la particule *-rā*: *d'e tā χar-āsūn-rā qatār kārđ*, »ils placèrent dix ânes à la file«.

§ 18. Exceptionnellement, un verbe intransitif est construit au prétérit, comme s'il était transitif: *ba-m-χoa*, »je dormis«. On trouve d'autre part des verbes transitifs construits, au 3^e personne du singulier du prétérit, comme des intransitifs, c.-à-d. sans pronom suffixe: *bašnova*, »il entendit«, *bīχūst*, »il chassa«. Dans nos textes, nous constatons même un cas de 3^e personne du pluriel d'un verbe tran-

sitif avec la désinence d'un verbe intransitif: *vāporsajānd*, »ils demandèrent«.

§ 19. Une construction contaminée se rencontre parfois, le régime logique (sujet grammatical) étant mis à l'accusatif et le pronom suffixe de la construction passive étant placé devant la terminaison *-rā*: *mūn-ās-rā dār miān-e bāḡ-e to χūst*, »il me jeta dans ton jardin«.

§ 20. Le préfixe verbal *ba*, (*bā*), *be* est employé de la même manière qu'en *fārizāndī* et en *yananī* (Fār.-Yar. § 22). Comme dans ces dialectes-ci il est supprimé, si le verbe est précédé d'un des préverbes *vā* (ou *vā*, les deux prononciations semblent d'usage facultatif), *hā*, *ār* etc. Du préfixe *i* je ne connais qu'un seul exemple, à savoir quelques formes du thème verbal *χūs-*, »frapper«: *bīχūsōn* (= *be-i-χūsōn*), »que je frappe«, *bī-m-χūs(t)*, »je frappai« (à côté de *ba-m-χūs*).

Remarque 1. Le préfixe *a*, d'un usage régulier en *fārizāndī* et en *yananī*, se trouve rarement dans la conjugaison *nātānzīe* (*dār akōn*, »je tombe«). L'*o* de *bī-š-oχūsōn*¹, »que je le frappe«, est peut-être une variation du préfixe *a* (harmonie des voyelles).

Remarque 2. Şadru'l-^culamā m'a donné quelques formes verbales portant le préfixe persan *mī-*, comme *mī-borōn* (à côté de *borōn*), »je porte«, *mījōn* (à côté de *jōn*), »je viens«, mais dans les textes qu'il ma dictés il ne se trouve aucun exemple de ce préfixe, qui est certainement étranger au dialecte de Natanz comme à ceux de Fārizānd et de Yaran.

¹ Cette forme m'a été donnée par mon informateur; elle ne se trouve pas dans les textes.

§ 21. Le parfait est formé du participe passé avec le présent du verbe substantif. Mais le plus souvent le prétérit prend la fonction d'un parfait.

§ 22. Le plusqueparfait se forme en ajoutant le prétérit-imparfait du verbe substantif au participe passé.

§ 23. Le *natanzī* ne possède pas de formes spéciales pour le futur. Le présent sert aussi de futur.

§ 24. Comme dans tous les dialectes centraux, l'emploi de formes passives est rare. Nous trouvons, cependant, deux fois dans nos textes un passif de la même formation que celui du *garanī* (Fär.-Yar. § 30) et de l'*awromānī*: *bah-maria*, »il fut cassé«; *âr-vejiâjân*, »ils furent arrachés«.

Modèles de conjugaison.

§ 25. Le verbe »être, devenir«.

1. Signification »être«.

Présent de l'indicatif.

formes suffixes.	formes pleines.
sing. 1 - <i>ōn</i>	<i>hōn, vâhon, nég. nahōn</i>
2 - <i>æ</i>	<i>hæ, væhæ</i>
3 - <i>a, -ä</i>	<i>ha, nég. nâha</i>
plur. 1 - <i>īm</i>	<i>hīm</i>
2 - <i>īd</i>	<i>hīd</i>
3 - <i>ân, -ände</i>	<i>hând</i>

Prétérit-Imparfait-Parfait.	Plusqueparfait.
sing. 1 <i>biõn</i> 2 <i>biæ, babiæ</i> 3 <i>bã, bo, biã</i> ; nég. <i>nabo</i>	<i>babia</i> { <i>biõn</i> <i>biæ</i> <i>bo, biã</i> <i>bijim</i> <i>bijid</i> <i>biän</i>
plur. 1 <i>bijim</i> 2 <i>bijid</i> 3 <i>biän, biänd</i>	

Présent du subjonctif.

sing. 1 <i>bõn</i> 2 <i>bi, be</i> 3 <i>bo, bu</i>
plur. 1 <i>bim</i> 2 <i>bid</i> 3 <i>bänd</i>

2. Signification »devenir«.

Impératif.

babã.

Présent de l'indicatif et du subjonctif.	Prétérit-Imparfait- Parfait.
sing. 1 <i>bõn</i> 2 <i>bi, be</i> 3 <i>bo, bu</i>	<i>babiõn</i> <i>babiæ</i> <i>babo</i>
plur. 1 <i>bim</i> 2 <i>bid</i> 3 <i>bänd</i>	<i>babijim</i> <i>babijid</i> <i>babiän</i>

Plusqueparfait.

babia biõn etc.

§ 26. Paradigmes des verbes transitifs: persan porsīdān, »demander« (le préverbe étant prononcé *vā* ou *vā*³ facultativement) et koštān, »tuer«.

Impératif.

sing. 2 <i>vā-pors</i>	<i>ba-koš</i>
plur. 2 <i>vā-porsīd</i>	<i>ba-košīd</i>

Participe passé.

<i>porsaī, porsā</i>	<i>koštā</i>
----------------------	--------------

Présent de l'indicatif-Futur.

<i>vā-porsōn</i>	<i>košōn</i>
<i>vā-porsæ</i>	<i>košæ</i>
<i>vā-porsä</i>	<i>košä</i>
<i>vā-porsīm</i>	<i>košīm</i>
<i>vā-porsīd</i>	<i>košīd</i>
<i>vā-porsän</i>	<i>košän</i>

Prétérit-Imparfait-Parfait.

<i>vā-m-porsa</i>	<i>-(o)m vāporsa</i>	<i>ba-m-košt</i>	<i>-(o)m bakošt</i>
<i>vā-d-porsa</i>	<i>-(ä)d vāporsa</i>	<i>ba-d-košt</i>	<i>-(ä)d bakošt</i>
<i>vā-š-porsa</i>	<i>-(ä)š vāporsa</i>	<i>ba-š-košt</i>	<i>-(ä)š bakošt</i>
<i>vā-mûn-porsa</i>	<i>-(ä)mûn vāporsa</i>	<i>ba-mûn-košt</i>	<i>-(ä)mûn bakošt</i>
<i>vā-dûn-porsa</i>	<i>-(ä)dûn vāporsa</i>	<i>ba-dûn-košt</i>	<i>-(ä)dûn bakošt</i>
<i>vā-šûn-porsa</i>	<i>-(ä)šûn vāporsa</i> ¹	<i>ba-šûn-košt</i>	<i>-(ä)šûn bakošt</i>

¹ Une fois dans les textes, avec construction active: *vāporsajänd*.

Plusqueparfait.

<i>vā-m</i>	}		<i>ba-m</i>	}	
<i>vā-d</i>			<i>ba-d</i>		
<i>vā-š</i>		<i>porsaī bo</i>	<i>ba-š</i>		
<i>vā-mūn</i>		ou <i>porsā bo</i>	<i>ba-mūn</i>		<i>koštā bo</i>
<i>vā-dūn</i>			<i>ba-dūn</i>		
<i>vā-šūn</i>			<i>ba-šūn</i>		

Présent du subjonctif.

<i>vā-porsōn</i> etc.	<i>ba-košōn</i>
= présent de l'indicatif.	<i>ba-košē</i>
	<i>ba-košā</i>
	<i>ba-košim</i>
	<i>ba-košid</i>
	<i>ba-košan</i>

Avec négation:

Impératif:	<i>vā-na-porš</i>	<i>na-koš</i>
Prés. de l'ind.		
et du subj.:	<i>vā-na-porsōn</i>	<i>na-košōn</i>
Prét.-Imparf.-		
Parf.:	<i>vā-m-na-porsa</i>	<i>na-m-košt, -(o)m na-košt</i>
Plusqueparf.:	<i>vā-m-na-porsaī bo</i>	<i>na-m-koštā bo</i>

Liste de verbes,
arrangés alphabétiquement selon leurs
équivalents persans.

§ 27. افتادن, »tomber«. Pour le thème 2, voir Fär.-Yar. § 37.

1) Prés. *ĵir oflōn*.

Prét. sing. 3 *bajofta*.

2) Prés. *dār akōn*.

Prét. *dār kætōn*; sing. 3 *dār kæt*.

انداختن, voir *zdn* (thème *χûs-*).

§ 28. آمدن, »venir«. (Fär.-Yar. § 38).

Impér. *burä*.

Part. passé *bamia*.

Prés. *jōn*; sing. 2 *jæ*; 3 *ja*.

Prét. *bamiōn*; sing. 3 *bamä*, *bamæj*; plur. 3 *bämiänd*.

Plusq. *bamia biä*.

§ 29. آوردن, »apporter, amener«.

Impér. *bārä*.

Prés. *ārōn*.

Prét. *ba-m-ârd*, *-m bajârd*.

Plusq. *ba-m-ârdä bo*, *-m bajârdä bo*.

Prés. du subj., plur. 3 *bajâränd*.

§ 30. بایستن, »falloir« (verbe impersonnel).

Prés. }
Prét. } *piä*, nég. *napia*.

piä bäsōn, »il faut que je m'en aille, il fallait que je m'en allasse«.

§ 31. بر جستن, »sauter«. (Fär.-Yar. § 54).

Prét. sing. 3 *âr-väst*.

§ 32. برخاستن, »se lever«. Thème 1: persan *istādän*,
thème 2 voir Fär.-Yar. § 42, 1.

1) Impér. *be-ist*, *vâ-ist* (*vā-ist*).

Prés. *vā-istōn*.

Prét. *vā-istājōn*.

2) Prés. *ârasōn*.

- § 33. بردن, »porter, emmener, enlever«.
 Impér. *ba-bär*.
 Prés. *borōn*.
 Prét. *ba-m-bärd*, *ba-m-bord*; sing. 3 -š *babärd*.
 Plusq. *ba-m-bordä bo*.
 Prés. du subj., sing. 3, nég. *na-bärä*; plur. 3 *ba-bäränd*.
- § 34. برگشتن, »retourner«. (Fär.-Yar. § 80, 2).
 Prét. sing. 3 *vā gola*.
- § 35. بریدن, »couper, trancher«.
 Prét. sing. 3 *beberī*.
 Part. passé *beria*.
- § 36. بستن, »lier; frapper«.
 Impér. *hābānd*.
 Prés. *hābāndōn*.
 Prét. *hā-m-bast*, -m *hābast*; plur. 3 -šūn *bast*.
- پرسیدن, »demander«, voir § 26.
- § 37. پریدن, »voler dans l'air«.
 Prét. sing. 3 *bāpāra*.
- § 38. پیدا کردن, »découvrir, trouver«. (Fär.-Yar. § 49).
 Impér. *vājuz*.
 Prés. *vājuzōn*.
 Prét. *vā-m-jušt*.
- § 39. ترسیدن, »craindre«.
 Prét. sing. 3 *bātārsa*.

§ 40. توانستن, »pouvoir«.

Prés. *tonōn*.

Prét. *ba-m-tonest*.

§ 41. چیدن, »cueillir, rassembler«.

Parf. plur. 3 *čīā ānde*.

§ 42. حرف زدن, »parler« (Fär.-Yar. § 56, 1).

Prét. sing. 3 *ba-š-hāṅgāšt*, *-š harf bavāt*; nég. *harf-āš nāvāt*.

§ 43. خریدن, »acheter«.

Prés. *hāṅārōn*.

Prét. *ba-m-ḡārī*; sing. 3 *-š bahrī*.

Plusq. *ba-m-ḡāria bo*.

§ 44. خندیدن, »rire«.

Prét. plur. 3 *baḡandājānd*.

§ 45. خواب رفتن, »se coucher«.

Prés. *ḡow wašōn* (à comp. § 8).

§ 46. خوابیدن, »dormir, être couché«.

Impér. *ba-ḡow*.

Prés. *ḡowōn*.

Prét. *ba-m-ḡoa*.

Plusq. *ba-m-ḡoa bo*.

§ 47. خواستن, »vouloir, demander, exiger«. Pour le thème 2 comp. بایستن. Le thème 2 se retrouve dans les dialectes de Kāšā (= ḡāstān et bāještān) et de Nāyīn (= ḡāstān).

1) Impér. *ba-ḡā*.

Prét. *-š ba-ḡast*; plur. 3 *-šān ba-ḡast*.

- 2) Prés. sing. *piam*; nég. -*m na-pia* plur. *piamûn*
piad *piadûn*
pias̄ *piasûn*
 Prét. sing. 3 *piâst-âš*.

§ 48. خواندن, »lire«.
 Prét. sing. 3 -*š çond*.

§ 49. خوردن, »manger, boire«.
 Impér. *ba-çor*.
 Prés. *çorôn*; sing. 2 nég. *na-çoraæ*.
 Prét. *ba-m-çârd*, -*m çâ*.

§ 50. دادن, »donner«.
 Impér. *hādæ*, *de*.
 Prés. sing. *hādōn* plur. *hādīm*
hādæ *hādīd*
hādä *hādänd*.
 Prét. *hā-m-dā*; sing. 3 -*š dā* (*dā*), nég. -*š na-dā*.
 Plusq. *hā-m-dāi bo*.
 Prés. du subj. *hādōn*.

§ 51. داشتن, »tenir, avoir«.
 Impér. *dār*.
 Prés. sing. *dārōn*, *dārōn* plur. *darīm*
dare, *daræ* *darīd*
darä, nég. *na-darä* *daränd*.
 Prét. sing. *dārdom* plur. *dārdāmûn*
dārdet *dārdätûn*
dārdäš, -*š dā* *dārdäsûn*, -*šûn dā*;
 nég. -*šûn nā-dārt*.

§ 52. دانستن, »savoir«.

Impér. *bā-zōn*.

Prés. *zonōn*.

Prét. *zonajōn*.

§ 53. دوانیدن, »faire courir« (Fär. § 69).

Prés. *tāzōn*.

Prét. -*m* *bā-tāzānā*.

§ 54. دویدن, »courir« (Fär.-Yar. § 70).

Prés. *vozōn*.

Prét. *bāvāstōn*; sing. 2 *bāvāšte*; 3 *bāvāštā*.

§ 55. دیدن, »voir«.

Impér. *be-vin*, *beīn*.

Prés. *vinōn*; sing. 2 *vinæ*, nég. *na-vinæ*.

Prét. *ba-m-dī*; sing. 3 -š *bedī*, *be-š-dī*; plur. 3 *bā-šūn-dī*.

Plusq. *be-m-dia bo*, nég. *na-m-dia bo*.

§ 56. رسیدن, »arriver«.

Impér. *vārās*.

Prés. sing. *rāsōn* plur. *rāsīm*

rāse *rāsīd*

rāsa *rāsānd*.

Prét. } sing. *barāsājōn* plur. *barāsājūn*

Parf. } *barāsāje* *barāsājīd*

barāsā *barāsājān*.

Prés. du subj. *barāsōn*.

§ 57. رفتن, »aller« (Fär.-Yar. § 72).

Impér. *bā-ši*, *bā-šæ*; plur. *bā-šīd*, nég. *na-šīd*.

Prés. sing. <i>šōn</i>	plur. <i>šīm</i>
<i>ši</i>	<i>šīd</i>
<i>šu</i>	<i>šānde.</i>
Prét. sing. <i>bā-šīōn, šiōn</i>	plur. <i>bā-šīm</i>
<i>bā-šiæ</i>	<i>bā-šīd</i>
<i>bā-šiā, šā</i>	<i>bā-šiān.</i>
Plusq. <i>bā-šā-biōn.</i>	
Prés. du subj. sing. 2 <i>bā-šæ.</i>	

§ 58. رنجانیدن, »affliger«.

Prét. sing. 3 -š *ba-rāñjūnä.*

§ 59. زدن, 1—3) »battre, frapper«, 4) »jouer« (d'un instrument à cordes). Le thème 2 se retrouve dans le qoh-rūdī (thème *bōg-*). Pour les thèmes 1, 3 et 4, voir Fär.-Yar. § 75.

1) Impér. *bī-š-χūs* (»frappe-le!<«).

Prét. *bī-m-χūs(t)*, plus rarement *ba-m-χūs*; sing. 3 *bī-χūst, χūst.*

Prés. du subj. *bī-χūsōn; bī-š-oχūsōn*, »que je le frappe«.

2) Prét. *ba-m-voğa*, sing. 3 *ba-š-voğa.*

3) Thème *bast, bānd*, voir § 36.

4) Impér. *bā-jān.*

Prés. *jānōn.*

Prét. *-m jāj.*

§ 60. شکستن, »rompre, casser« (Fär.-Yar. § 81).

Part. passé *bahmardä.*

Impér. *ba-hmar.*

Prés. *hamarōn.*

Prét. *ba-m-hamard*; sing. 2 -d *bahmard.*

Plusq. *ba-m-hamardä bo.*

Prés. du subj. sing. 3 (?) *ba-hmanä*¹.

Prét. du passif, sing. 3 *ba-hmaria.*

§ 61. شنیدن, »entendre«.

Prés. sing. 2 *šänāve.*

Prét. sing. 3 *ba-šnovā.*

§ 62. فرستادن, »envoyer«.

Prés. *hæræsænōn.*

Prét. *ba-m-hæræsæna.*

Plusq. *ba-m-hæræsnaï bo.*

§ 63. فروختن, »vendre«.

Impér. *ba-hruš.*

Prés. *horušōn.*

Prét. *ba-m-horut.*

Plusq. *ba-m-horuta bo.*

§ 64. فهمیدن, »comprendre, savoir«.

Prés. nég. *nä-fahmōn*; sing. 3 nég. *näfahmä.*

Prét. plur. 3 nég. *nä-šün-fahmä.*

§ 65. کردن, »faire«.

Impér. *ba-kær, kæ, kër*; nég. *na-kër.*

Prés. *korōn*; sing. 2 *kære*; 3 *kärä.*

Prét. *ba-m-kärd, ba-m-kæ*; sing. 2 *-d bakärd*; 3 *-š käre*,
-š bakärd.

Parf. *ba-m-kärdä a.*

Plusq. *ba-m-kärdä bo.*

Prés. du subj. sing. 3 *bakärä.*

¹ A comp. (?) la grammaire guiläkîe, § 19, rem. 3.

کشتن, »tuer«, voir § 26.

§ 66. کشیدن, »tirer; peser«.

Impér. *ba-kiš*.

Prés. *kišōn*.

Prét. *ba-m-kišâ*.

Parf. *ba-m-kiši a*.

Prés. du subj. *ba-kišōn*.

§ 67. کندن, »arracher«. Le thème se retrouve dans les dialectes de Qohrūd, de Sō, de Mahallāt, de Kāšā, de Zāfrā, de Sāngsar, de Gāz, de Kāwrōn et de Sēmnān. Le persan āvīxtān signifie »suspendre«.

Impér. *be-vej*.

Prés. *vojōn*.

Prét. *-m bevet*; sing. 3 *-š bevet*.

Parf. sing. 2 *-d beveta*.

Prét. du passif, plur. 3 *âr-vejîjân*.

گذاشتن, »mettre«, voir نهادن.

§ 68. گذشتن, »passer« (Fär.-Yar. § 90).

Prét. *viāštōn*.

»La nuit passe, la nuit passa« se disent *šow šu, šow bāšîâ* (§ 57).

§ 69. گرفتن, »saisir, prendre«.

Impér. *hāgīr*.

Prés. *hāgīrōn*; plur. 3 *hāgīrānd*.

Prét. *hâ-m-geret, -m geret*; sing. 3 *-š bageret*; plur. 3 *-šûn geret*.

Plusq. *hâ-m-gereta bo*; sing. 3 *-š gereta bo*.

§ 70. گفتن, »dire«.

Impér. *bavâj*.

Prés. sing. <i>vâjōn</i>	plur. <i>vâjīm</i>
<i>vâjæ, vâje</i>	<i>vâjīd</i>
<i>vâjā, vajā</i>	<i>vâjānd.</i>

Prét. *ba-m-vât*, *-m bavât*: sing. 3 *ba-s-vât*, *be-s-vât*, *-s bavât*, *-s vât*, nég. *-s nāvât*; plur. 3 *-sūn vât*, *ba-sūn-vât*, *va-sūn-vât*.

Plusq. *ba-m-vâta bo*.

Prés. du subj. *bavâjōn*; sing. 3 *bavâjā*.

§ 71. ماندن, »rester, demeurer«.

Prét. sing. 3 *ba-mūnd*.

§ 72. مردن, »mourir«.

Infin. *mardān*.

Impér. *ba-mar*.

Prés. *morōn*.

Prét. *ba-mardōn*; plur. 3 *ba-mardānd*.

Plusq. *bamardā biōn*.

§ 73. نشستن, »s'asseoir«.

Part. passé *hānešistā*.

Impér. *hānin*, *hāčīn*.

Prés. *hāniōn*; sing. 2 *hāniæ*; 3 *hāniä*.

Prét. sing. 3 *be-nšästā* (vocalisation persane).

Parf. *hānešistā ōn*.

Plusq. *hānešistā biōn*.

§ 74. نگاه داشتن, »garder, conserver« (Fär.-Yar. § 98).

Impér. *gūš dār*.

Prés. *gūš dārōn*.

Prét. *gūš-om da*.

§ 75. نگاه کردن, »regarder«. Thème 2: p. pājīdān, »rester ferme, regarder fixement, observer«.

- 1) Prés. *negāhə kārōn*; sing. 3 *negāhə kārā*.
Prét. sing. 3 *negāh-āš kaē*.
- 2) Prét. sing. 3 *-š pāid*.

§ 76. نهادن, »mettre, déposer«.

Prés. *nōn*.

Prét. *-m nā*.

Suffixes.

§ 77. Le suffixe *-ā*, provenant d'un *-ak* originel, forme un élément constant du mot *mirā*, »homme«, dont on a un doublet dans le mot *mērd*. — Avec la fonction d'un suffixe déterminatif, l'*-ā* est assez commun: *non tutiā*, »ce perroquet«; *non pūrā*, »ce garçon«; *čīā nā*, »aucune chose ne . . . , rien ne . . .« etc.

§ 78. Le suffixe diminutif *-lā* se trouve dans *kāsālā*, »petit«.

Articles.

§ 79. L'article indéfini est exprimé par le *yā-ye-vaḥdāt* ou par le numéral »un«: *je, i-ta*. L'*i-ta* prend l'*izāfāt* dans *i-tai bī*, »un autre«.

Comme article défini on emploie le pronom *nōn*.

Substantifs.

A. Genres et nombres.

§ 80. Le *natanzī* ne connaît pas de différence de genre.

§ 81. Le pluriel se forme au moyen de la terminaison *-hā* (*hā̄*): *mirāhā̄*, »les hommes«; *deraxthā̄*, »les arbres«.

§ 82. Comme en persan, le singulier est employé collectivement après *χāilī*, »beaucoup« (par analogie avec l'emploi du singulier après un nom de nombre): *χāilī zārdāk*, »beaucoup de carottes«. Comme en *fārizāndī* et en *yananī* nous trouvons le singulier collectif dans la phrase *χājāšūn bā̄ χar-āsūn bamardānd*, »ils moururent eux-mêmes avec leurs ânes«.

B. Les cas.

§ 83. L'accusatif est formé, généralement, au moyen de la particule persane *-rā* (*rā̄*), si le régime est déterminé. Un régime indéterminé n'a pas de terminaison: *i-ta pīr-e jān i-ta morǰ-ās̄ da*, »une vieille femme avait une poule«; et même si le régime est déterminé, la marque de l'accusatif n'est pas de rigueur: *i-ta šoǰāl morǰ-e nōn-ās̄ bageret*, »un chacal saisit la poule de celle-ci«.

§ 84. La préposition *be* sert à exprimer le datif: *ketāb-rā̄ be-mūn de*, »donne-moi le livre«; *be-dūs-e mūn-ās̄ vāt*, »il dit à mon ami«.

§ 85. Le rapport du génitif s'établit toujours au moyen de l'*izāfāt*: *bām-e kiā*, »le toit de la maison«; *kiā-je mirā*, »la maison de l'homme«; *kiahā̄-je mirā*, »les maisons de l'homme«.

§ 86. L'interjection *āj* marque le vocatif.

Adjectifs.

§ 87. L'adjectif déterminatif, placé après le substantif, y est attaché au moyen de l'izāfāt: *asb-e æsbī*, »le cheval blanc«; *sār-e gjarī*, »la tête d'une personne chauve«. Après un substantif qui se termine en *ī* l'izāfāt peut être supprimée: *mālī gōrd*, »le gros chat«.

§ 88. Le comparatif se termine en *-tār*, le superlatif en *-tārīn*. Le comparatif héréditaire *vättār*, »pire«, s'est conservé, tandis que le positif *bād*, »mauvais«, est emprunté au persan. L'adjectif *χæb*, »bon« a deux comparatifs: *χæb-tār* et *vēhtār*.

§ 89. La particule de comparaison est *āz*, comme en persan: *nōn kāsālātār āz mūn ā*, »il est plus petit que moi«. — »La meilleure des villes« se traduit *vēhtārīn-e šāhrhā*.

Noms de nombre.

§ 90. Les cardinaux sont:

1 <i>jæk, je, i-ta</i>	12 <i>dāvāzæ(-ta)</i>
2 <i>do, do-ta</i>	13 <i>sizæ(-ta)</i>
3 <i>se(-ta)</i>	14 <i>čārdæ(-ta)</i>
4 <i>čahar(-ta)</i>	15 <i>punzæ(-ta)</i>
5 <i>pānj(-ta)</i>	16 <i>šunzæ(-ta)</i>
6 <i>šæš(-ta)</i>	17 <i>howdæ(-ta)</i>
7 <i>haft, haf-ta</i>	18 <i>hijdæ(-ta)</i>
8 <i>hašt, haš-ta</i>	19 <i>nowzæ(-ta)</i>
9 <i>noh(-ta)</i>	20 <i>vīst, vīs-ta</i>
10 <i>d'e(-ta)</i>	21 <i>vīst-o i-ta</i> ou <i>vistejæk</i>
11 <i>yāzæ(-ta)</i>	Le reste comme en persan.

Les ordinaux sont ceux du persan, excepté le 20^{ième}, *vīstom*, et le 40^{ième}, qui se prononce *čālom*.

§ 91. Comme en *guilākī*, on emploie le mot complémentaire *ta* dans l'énumération des objets matériels, des personnes, des animaux, des plantes etc. On dit *je ru*, mais aussi *i-ta ru*, »un jour«; *je šow*, »une nuit«; *do-ta jān*, »deux femmes«, mais *har do jān*, »toutes les deux femmes«; *do nīm* ou *do nesfā*, »les deux moitiés«. Si l'on veut appuyer sur le nombre »un«, on dit *jæk: jæk man*, »un man« (poids).

Pronoms.

Pronoms personnels, possessifs, réfléchis
et réciproques.

§ 92. Pronoms personnels isolés:

Sing. 1. nom. <i>mūn</i>	Plur. 1. <i>hamā̄, mahā̄</i>
accus. <i>mūnrā̄, morā̄, morā̄</i>	<i>mahārā̄</i>
2. nom. <i>to</i>	2. <i>šomā̄</i>
accus. <i>torā̄, torā̄</i>	<i>šomārā̄</i>
3. nom. <i>on, nōn</i>	3. <i>nohā̄</i>
accus. <i>onrā̄, nōnrā̄</i>	<i>nohārā̄</i>

§ 93. Pronoms suffixes exprimant le sujet logique dans la construction passive:

Sing. 1 <i>-m, -ām, -om</i>	Plur. 1 <i>-mūn, āmūn</i>
2 <i>-d, -ād, -et</i>	2 <i>-dūn, -ādūn, -etān</i>
3 <i>-š, -āš, -eš</i>	3 <i>-šūn, -āšūn, -ešūn</i>

Remarque. Il semble que la prononciation *-et, -eš* etc. soit d'usage surtout, par une sorte de dissimilation,

si ces pronoms sont affixés à un mot qui porte déjà le pronom suffixe possessif de la même personne: *dār dāmān-e χājās-ēs kæ*, »il le[, les] mit dans le pan de sa robe«.

§ 94. Employés comme des pronoms possessifs, ces suffixes ont les formes suivantes:

Sing. 1	-m, -om	Plur. 1	-mûn -āmûn
2	-t, -ät	2	-tûn, -ätûn, -ätân
3	-š, -äs	3	-šûn, -äsûn

§ 95. Avec **χâ* les pronoms suffixes forment des pronoms réfléchis comme en *färizändi* et en *yanani*:

<i>χâjom</i>	<i>χâjämûn</i>
<i>χâjät</i>	<i>χâjätûn</i>
<i>χâjäs</i>	<i>χâjäsûn</i>

§ 96. Comme pronoms possessifs on emploie les pronoms suffixes, les pronoms isolés (*nõn* pour la 3^e personne du sing.) avec l'izäfät ou, si le pronom possessif se rapporte au sujet, les formes réfléchis: *pæj-om*, *pæj-e mûn* ou *pæj-e χâjom*, »mon père«.

§ 97. Les pronoms possessifs substantifs sont formés à l'aide du substantif arabo-persan *māl*: *nën ketāb māl-e mûn ä*, »ce livre est le mien«. Pour »mon couteau est meilleur que le tien« on dit: ». . . meilleur que celui que tu as«: *kārd-e mûn vēhtār ä äz non ke to daræ*.

§ 98. Le pronom réfléchi s'exprime des manières suivantes: *bā hām bamiänd*, »ils venaient l'un avec l'autre«; *be hām-äsûn bast*, »ils se frappèrent l'un l'autre«.

Pronoms démonstratifs.

§ 99. Les pronoms démonstratifs, sont: *nēn*, *nē*, *nēn i-ta*, *nē i-ta*, »ce . . . ci, cette . . . ci, ces . . . ci, celui-ci« etc.; *nōn*, *nō*, *nōn i-ta*, *nō i-ta*, »ce . . . là, cette . . . là, ces . . . là, celui-là« etc.; *nehā*, »ceux-ci« etc.; *nohā*, »ceux-là« etc.; *hāmīn*, »celui-ci même«, *hāmūn*, »celui-là même«.

§ 100. Les pronoms *nēn*, *nē*, *nōn*, *nō* sont adjectifs et substantifs. Il ne m'est pas possible d'établir des règles pour l'emploi respectif des formes avec et sans *n* final. On dit le plus généralement *nēn jān(ā)*, »cette femme«, *nēn dot(ā)*, »cette fille«, *nēn māli*, »ce chat«, *nēn ow*, »cette eau«, *nēn de*, »ce village«, mais *ne vačā*, »cet enfant«, *ne harf*, »cette parole«. On dit *nōn mērd*, plus rarement *no mērd*, mais ordinairement *no mirā*, »cet homme-là«; *nōn iān(ā)*, »cette femme-là«, *nōn ketāb*, »ce livre-là«, mais *ne vaχt*, *no vaχt*, »à ce temps-ci, -là«, *no rū*, »ce jour-là«. Comme substantifs les deux pronoms ont toujours la forme pleine: *māj-e vāčā nēn a*, »la mère de l'enfant est celle-ci«; *morǰ-e nōn*, »la poule de celui (ou celle)-là«; *bā non-aš harf bavāt*, »il parla avec lui«; *vēhtār āz nōn*, »meilleur que celui-là (lui)«.

§ 101. Avec un génitif on exprime le rapport démonstratif de la manière suivante: *nēn deraxt māl-e hāmsājā-je mūn ā* ou bien *nēn deraxt āz hāmsājā-je mūn ā*, »cet arbre est celui de mon voisin«.

Pronoms relatifs.

§ 102. Les pronoms relatifs sont: *ke*, »qui, lequel« etc.; *či*, »ce qui«. Exemples de l'emploi de *ke*:

mirā ke non-om bedī, »l'homme que j'ai vu«.

mirā ke ḡānā-š-om bedī, »l'homme dont j'ai vu la maison«.

mirā ke be-nōn pūl-om hādā, »l'homme à qui j'ai donné l'argent«.

mirā ke āz nōn-om vāporsa, »l'homme à qui j'ai demandé«.

Pronoms interrogatifs.

§ 103. Les pronoms interrogatifs sont: *ki*, »qui, que, lequel« etc.; *če*, *či*, »que, quoi«; *čan*, *čand*, »combien«.

Exemples: *nēn ki ā?* »celui-ci qui est-il?« *nēn či-ā?* »qu'est-ce que c'est?« *če či ā?* »qu'est-ce que c'est? qu'y a-t-il?« *can nāfār biān?* »combien de personnes y-avait-il?«

Pronoms indéfinis.

§ 104. Voici les pronoms indéfinis les plus importants: *i-ta*, »un, une«: *i-ta jānhā*, »une des femmes«; *i-tā bī*, »un autre«.

čan, *čan-ta*, »quelques«: *čan sāl*, »quelques années«; *čan-ta šišā*, »quelques bouteilles«.

har ki, »chacun, quiconque«: *har ki novā bo*, »quiconque était là«.

har či, »tout ce qui (que)«: *har či vāje*, »tout ce que tu dis«.

či, »quelque chose«.

či (čiā) nā, »rien«: *čiā-š-nāvāt*, »il ne dit rien«; *čiā bī nāha*, »il n'y a rien d'autre«.

hæčki nā, *i-ta nā*, »personne ne . . .«; *hæčki novā nabo*, »personne n'était là«; *i-ta nāfahmā* ou *hæčki nāfahmā*, »personne ne comprend«.

hač nā, »aucun ne . . .« : *hač jāvāb-ās nādā*, »il ne donna aucune réponse« ; *hač-om nādi*, »je ne vis rien«.

hači nā, »rien« : *hači nāha*, »ce n'est rien, il n'y a rien«.

bī, »autre« ; placé après le substantif, avec l'izāfāt : *pūr-e bī*, »l'autre garçon« ; *deraχt-e bī*, »l'autre arbre« ; l'izāfāt supprimée après un ĩ : *či bī*, »autre chose« . La forme *æbī* n'est employée que comme un adverbe, »autrement«.

hama, »tout, tous«.

Prépositions.

§ 105. Liste de prépositions, arrangées alphabétiquement. *aqab-e*, »derrière« . — *aqab-e asb*, »derrière le cheval«.

āz, »de, pour« . — *dard āz del-e mūn babār*, »enlève la douleur de mon cœur« ; *āz šāhr bamāj*, »il venait de la ville« ; *āz kujā tarsā*, »il a peur du chien« ; *āz jān-e χājās tarsā*, »il craint pour sa vie«.

āz bālā-je, »du haut de« . — *āz bālā-je būm jir ket*, »il tomba du haut du toit«.

bā, »avec« . — *bā kālāskā be Tehrān barāsājōn*, »j'arrivai à Téhéran en voiture« ; *bā dast χarā*, »il mange avec la main« ; *lebāsās bā ow bašost*, »il lava les vêtements avec de l'eau« ; *χājāsūn bā χarāsūn bamardānd*, »ils moururent eux-mêmes avec leurs ânes« ; *bā non-ās mehrebānī bakārd*, »il lui fit des caresses«.

bād āz, »après« . — *bād āz no ru*, »après ce jour«.

bārābār-e, »devant« . — *bārābār-e čām*, »devant les yeux«.

be, »à, sur, pour« . — *ba-š-voja be gārdān-e āχon*, »il frappa sur la nuque du théologien« ; *bāšīā be Māšhād*, »il alla à Mechhed«.

be jähät-e, »à cause de«. — *be jähät-e tārīkī čī-om nedi*, »à cause de l'obscurité je ne vis rien«.

be-samt-e, »à la direction de, vers«. — *be samt-e meī-dān*, »vers la place publique«.

dām-e, »tout près de«. — *dām-e dārvāzā*, »tout près de la porte«.

dāmūn-e, »au pied de«. — *dāmūn-e ku*, »au pied de la montagne«.

dār, »dans, à, sur«. — *dār havā*, »dans l'air«; *dār šāhr*, »dans la ville«; *dār Natanz*, »à Natanz«; *dār kiæ-je vāzīr*, »dans la maison du ministre«; *dār rā dozd ā*, »il y a des voleurs sur le chemin«; *dār vājār rāhə šā*, »il se promenait au bazar«.

dār huzūr-e, »à la présence de«. — *dār huzūr-e pādešā bāšīā*, »il alla à la présence du roi«.

dowr-tā-dowr-e, »autour de«. — *dowr-tā-dowr-e šāhr*, »autour de la ville«.

dum-e, »à, sur«. — *dum-e dārjā*, »à la mer«; *dum-e taχt benšāstā*, »il s'assit sur le trône«; *zīn dum-e asb bo*, »la selle était (mise) au cheval«; *χākestār dum-e ātās ā*, »il y a des cendres au-dessus du feu«.

hāmrah-e, »avec«. — *hāmrah-e qāfelā bāšīōn*, »je partis avec la caravane«.

jīr-e, »sous, au-dessous de«. — *jīr-e deraxt*, »sous l'arbre«; *jīr-e æmārāt*, »au pied de l'édifice«.

kānār-e, »au bord de«. — *kānār-e dārjā barāsā*, »il arriva au bord de la mer«.

miān-e, dār miān-e, »au milieu de«. — *miān-e dārjā*, »en pleine mer«; *dār miān-e bağ*, »au milieu du jardin«; *dār miān-e rā*, »sur la route«.

nāzdīk-e, »près de«. — *nāzdīk-e šāhr*, »près de la ville«.

no-vār-e, »de l'autre côté de, derrière«. — *no-vār-e pārdā*, »derrière le rideau«. (A comp. Fār.-Yar. *vār*).

pā, »au pied de«. — *pā mānār*, »au pied du minaret«.

pahlū-je, »à côté de«. — *pahlū-je mūn hānin*, »assieds-toi à côté de moi«.

pīs āz, *pīs-e*, »avant, devant«. — *pīs āz no ru*, »avant ce jour-là«; *pīs-e qāzī bāšīā*, »il alla devant le juge«; *pīs-e asb*, »devant le cheval«.

ru-be-ru-je, »vis-à-vis«. — *ru-be-ru-je mašjed*, »vis-à-vis la mosquée«.

sār-e, »sur, au sujet de«. — *sār-e rā*, »en chemin, sur la route«; *sār-e vačāī*, »au sujet d'un enfant«.

tā, »jusqu'à«. — *tā Tehrān piādā bāšīā*, »il alla à pied jusqu'à Téhéran«; *tā aenton*, »jusqu'ici«.

taraf-e, »à la direction de, vers«. — *taraf-e ku*, »vers la montagne«; *taraf-e mānzāel*, »vers la demeure«.

tū, *tū-je*, »dans«. — *tū-je šīšā*, »dans la bouteille«; *tu jūrdā*, »dans la chambre«; *bamāj tu šāhr*, »il vint à la ville«.

vasā, »à cause de«. — *vasā to bamīōn*, »je venais à cause de toi«; *vasā nēn*, »à cause de cela«; *vasā ḡodā*, »pour l'amour de Dieu«.

vī, »sans«. — *vī dālīl*, »sans argument«.

§ 106. Expressions sans prépositions: *bāši kiā*, »va à la maison«; *bāšiōn Esfahān*, »j'allai à Isfahan«; *kiā-je hakīm bā*, »il était dans la maison du (chez le) médecin«; *kard dast-e nōn ā*, »le couteau est dans sa main«.

Adverbes.

§ 107. Voici quelques adverbes des plus ordinaires:

<i>kia</i> } <i>ko</i> }	»où«.	<i>æbi</i> ,	»autrement«.
<i>ænton</i> ,	»ici«.	<i>æbi...ne</i> ,	»ne plus«.
<i>novā</i> } <i>noa</i> }	»là«.	<i>pas</i> ,	»puis«.
<i>bar</i> ,	»au dehors«.	<i>če tāw</i> ,	»comment«.
<i>jaelow</i> ,	»au devant«.	<i>χāilī, χāile</i> ,	»beaucoup, très«.
<i>aqab</i> ,	»derrière«.	<i>kæm</i> ,	»peu«.
<i>bālā</i> ,	»en haut«.	<i>vās</i> ,	»assez«.
<i>jīr</i> ,	»en bas«.	<i>vīštār</i> ,	»plus«.
<i>jīr-o-bālā</i> ,	»sens dessus des- sous«.	<i>hāmā</i> } <i>tamām</i> }	»entièrement«.
<i>hatōn</i> ,	»maintenant«.	<i>hām, -ām, -m</i> ,	»aussi, d'autre part«; <i>i-ta bo, i-ta-m nabo</i> ,
<i>emrū</i> ,	»aujourd'hui«.		»l'un y était, l'autre n'y était pas«.
<i>hæzā</i> ,	»hier«.	<i>šājjād</i> ,	»peut-être«.
<i>sāba</i> ,	»demain«.	<i>ājjā</i> ,	»est-ce que«.
<i>ba^cd āz nēn</i> ,	»ci-après«.	<i>bale</i> ,	»oui«.
<i>jalde</i> ,	»vite«.	<i>naχāir</i> ,	»non«.
<i>zū</i> ,	»tôt«.	<i>čera</i> ,	»pourquoi«.
<i>dēr</i> ,	»tard«.	<i>āssā</i> ,	»lentement, bas«.
<i>je martābā</i> ,	»tout-à-coup«.		

Conjonctions.

§ 108. Les conjonctions les plus ordinaires:

<i>vā</i> } <i>o</i> }	»et«.	<i>jā</i> ,	»ou«.
		<i>amma</i> ,	»mais«.

<i>ägār</i> , »si«.	<i>čün</i> , »lorsque, comme«.
<i>ke</i> , »que, afin que«.	<i>no vaχt ke</i> } »lorsque«.
<i>balke</i> , »afin que peut-être«.	<i>vaχtike</i> }
<i>hāmīn ke</i> , »aussitôt que«.	<i>čīrake</i> , »parce que«.

§ 109. Les conjonctions conjonctives et adversatives sont souvent supprimées.

Textes nātānzīs.

I.¹

Do-ta jān sār-e vačāī dā⁶vāšūn kārd, šāhādešūn nādārt. Har dó bāšiān pīš-e qāzī, ensāfāsūn bāχast. Qāzī jällād-ās bāχast, béšvāt ke: »Né vačārā do nesfā kēr, be hār do jānhā hādā«. Í-ta jānhā, hāmín ke ne hárfāš bášnovā, háčeš návāt, vā nón jānā borombāš kārd ke: »Vasā χodā vačā-je mórā do ním náker! āgār hók māš nén-á, vačām nápia²«. Qāzī jaqínāš kārd, ke máj-je vačā nén-ā; vačāšrā bā májāš dá, vā nón jānrā tāziānā bíχūst vā bárāš kārd.

II.³

Jé rú áhl-e Uštā bāšiān Natānz. Bāšūndi, í-ta mánār há. Bāšūnvāt: »Cera dār Uštā náha?« Pás čán nāfār bā d'é ta χár bāšiān mánārrā bājārānd be Uštā. D'é ta χárāšūnrā qatār kārd pā mánār, bálke mánār-e Natānzrā bābārānd Uštā. Dó nāfār bāšiān bā kulāng ke páje mánār bāhmanā⁴. Mánār dār kæt, χájāšūn bā χárāšūn bāmardānd.

¹ = Textes fār.-yar., no. I. — ² § 47. — ³ = Textes fār.-yar., no. II. — ⁴ § 60; cette forme étrange est probablement un singulier (à comp. le texte fār. I, note 6), bien que le verbe de la proposition principale soit au pluriel.

III.¹

Í-ta baqqál í-ta tūtíš dá, ké no váxt ke baqqál be kiá šá, non tūtíā dokúnāšrā pāid. Í-ta rú baqqál bášiā, vā tūtí bár-e dokún mesle píš negáhāš kæ. No váxt melí ár-vāšt, vā tūtí bátārsa, bápāra, čán-ta šišá, ke rügánāš dá, bájofra vā báhmaria². No váxt ke baqqál bāmæj, ši-šāhāšrā bāhmardā bédī, χútqāš tæng bábo, básvoğa³ bā čú be šár-e tūtí. Sár-e tūtí záhm vā mesle sár-e gjarí bábo. Æbí hárfāš návāt. Hár če ke sáhæb-e nón bā nónāš mehrebāní bákārd vā bā nónāš hárf bāvāt, hæç jāvábāš nádā. Sáhæb-e nón χáilī pāšimún bábo, ke čéra nén širín-ozónāšrā bárānjūnā, ke æbí hárfāš návāt. Í-ta rú i-ta dowriš ke sár-e nón berehná vā gjár bó, bár-e dokún-e ném baqqál bāmā, ke gādāi bákārā. Jé martābā tūtí básvāt ke: »Áj mérd, ájā tó hām šišāhāje-rügánād bāhmard, ke mésle mún gjar bábæ?« Tamām-e mardóm bāχandājānd, vā baqqál χáilī χōšhāl bábo, ke tūtí-je nón bāšhāngāšt⁴.

IV.⁵

Í-ta pír-e jæn í-ta mórğāš dá. Jé šow í-ta šogál mórğ-e nónāš bágeret be dandún vā færarāš kæ. Pír-e jæn færijādāš¹ kæ, ke: »Šogál í-ta mórğ, ke vázn-e nón jæk mán⁶

IV.

Un vieille femme avait une poule. Une nuit un chacal prit la poule avec ses dents et s'enfuit. La vieille se mit à crier: »Le chacal m'a volé une poule qui pèse un *man*«.

¹ = Texte yar. no. IX. — ² § 24; les deux verbes sont au singulier. — ³ § 59, 2. — ⁴ § 42. — ⁵ Contes persans, no. 4. — ⁶ Un *man* de Tābriz équivaut à peu près à trois kilo.

bó, äz múnäš bábärd«. Í-ta rubá bāräsā be šogāl. Šogāl béšvāt: »Äj rübā, äjā šānāvé, ke nēn pír-e jān če-tāw dorú vājā; mórġ-e nōn d'é sír¹ ġúšt nádarā, vājā: mórġ-e mún jāek mán ġúšt darā«. Rübā béšvāt: »Mórġ be mún dé, ke mún bákišōn; šájād pír-e jān rást bāvājā«. Šogāl mórġāš be nōn dá. Rübā mórġāš be dandún bágeret vā bašvāt: »Jāek mán qabúl dārōn«, vā færaráš káe.

V.²

Í-ta mérd dār í-ta bāġ šá, ġáilī zārdākāš bévet³ vā dār dāmún-e ġájāšeš káe. Dār né váxt sáhæb-e bāġ bāmā, vāš-porsá ke: »Dār bāġ-e mún čé kāré?« Bášvāt: »Mún äz póšt-e bāġ ráhə šión, í-ta vāj-e sáxt bāmā, vā múnāšrā dār miān-e bāġ-e tó ġúst«. Sáhæb-e bāġ bášvāt: »ġáile ġæb, čéra zārdākhā dāveta?« Bášvāt: »Čun vājā sáxt bó, mún be dástom nēn äläfhāje zārdākhām gerét ke móra vāj ná-bārā; zārdākhā árvejiājān⁴«. Sáhæb-e bāġ bášvāt: »Ææb, čéra zārdākhā dār dāmún-e tóst?« Bášvāt: »Mún ġájom hár če ġijālə korōn náfahmōn«.

VI.⁵

Í-ta dehātí bāmæj tu šáhr, dār vājār ráhə šá. Bāräsā be dokún-e qannādí, béšdī šīrīnīhāje rāngárāng bar-e dokún čiā-ānde⁶, nēn šīrīnī-forúš hānešistā vā negáhə kārā. Nōn mérd-e dehātí ġijālāš kárd, ke qannād kúr-ä. Píš šá, dó-ta āngoš-t-e ġájāšrā bārābār-e čām-e qannād ešārāš kárd vā bášvāt: »Hú!« Qannād be nōnāš vāt: »Čerā nēn káred

¹ Un sīr est $\frac{1}{40}$ d'un man de Täbriz. — ² Cont. pers., no. 27. — ³ § 67. — ⁴ § 24. — ⁵ Cont. pers., no. 10. — ⁶ § 41.

Un renard s'approcha du chacal. Le chacal [lui] dit: »Ô renard, tu entends, comment cette vieille femme ment? sa poule n'a pas dix *sîr* de chair, et elle dit: Ma poule a un *man* de chair«. Le renard dit: »Donne-moi la poule, que je la pèse; peut-être que la vieille femme dit vrai«. Le chacal lui donna la poule. Le renard la prit entre ses dents et dit: »Je l'accepte comme ayant le poids d'un *man*«, et s'enfuit.

V.

Un homme entra dans un jardin, y arracha beaucoup de carottes et les fourra dans le pan de sa robe. A ce moment le maître du jardin arriva et demanda: »Que fais-tu dans mon jardin?« L'homme répondit: »Je passais derrière le jardin, qu'un coup de vent violent me jeta dans ton jardin«. Le maître du jardin dit: »Fort bien, mais pourquoi as-tu arraché les carottes?« L'autre dit: »Comme le vent était violent, je saisis avec la main les feuilles des carottes, afin que le vent ne m'emportât pas; alors les carottes furent arrachées«. Le maître du jardin dit: »Bien, mais pourquoi les carottes sont-elles dans le pan de ta robe?« L'homme répondit: »Moi-même, combien que je me creuse la tête, je ne parviens pas à le comprendre«.

VI.

Un paysan arriva à la ville et passa par le bazar. Il arriva à la boutique d'un confiseur et vit que des sucreries de toutes les couleurs étaient étalées devant la boutique, et que ce vendeur de confiseries était assis [là] et regardait [ce qui se passait]. Le paysan s'imagina que le confiseur était aveugle. Il s'approcha et étendit (ses) deux doigts vers les yeux du confiseur en disant: »Hou!« Le confiseur lui demanda: »Pourquoi fais-tu comme ça?« L'autre dit:

bákärd?« Bášvát: »Mún χijálām kæ, ke tó kúr-æ, návínæ«. Bášvát: »Mún kúr náhōn, vinón«. Dehātí bášvát: »Āgār vinæ, čérā āz širīnīhá názoræ?«

VII.¹

Í-ta māzāndārānī bášīā be Mæšhæd. Čán sāl dār nová bāmūd, dārsāš χónd. Báčd ke ejázāš bágeret, í-ta χárāš báhrī² vā ketābhāje χájāšrā bār-e χárāš kæ vā bášīā be taráf-e velājāt-e χájāš. Dār miān-e rá bārāsā be í-ta déh, piástāš³ āz nōn déh be déh-e bí hášā. Mardóm be nōnešūn vát ke: »Ā⁴, nášīd, ke dār rá dózd-ä«. Bášvát: »Dózd čé kārā⁵?« Bášūnvát: »Raχthāje šomā, χár-e šomā, ketābhāje šomā hágirānd«. Vášporsā: »Ājā bā dālíl hágirānd jā ví dālíl?« Dehātīhā nášūnfahmā ke nōn čé vajā, bášūnvát: »Bášā, har váχt piád³«.

Bášīā. Dār miān-e dārrāje kú ke bārāsā, dozdhá bá-miānd, vāšūnvát: »Āχón, piādā bábā, ráχtetān⁶ bār kæ⁷«. Āχón bášvát: »Be čé dālíl?« Dózd bā nōn čúje kolóft ke bā dástāš⁸ gereta bó bášvoğa be gārdān-e āχón. Āχón jálde piādā bābo vā ráχtāš bār kárd vā bā ketābhā vā χár be dozdháš dá, berehnā vágolá⁹. Mardóm-e déh montazér biānd. Váχtike āχón bārāsā, āz nōn vāporsajānd¹⁰ ke: »Xár ko? ketāb ko? lebāset ko?« Bášvát: »Dozdháššūn gerét«. Bášūnvát: »Ājā dozdhá dālīlešūn dá?« Béšvát: »Í-ta dālíl-e kolóft-e górdešūn dá ke mún dār ómr-e χájom nám-dia bó«.

¹ Cont. pers. no. 33. — ² § 43. — ³ § 47, 2. — ⁴ = āqā. — ⁵ Sing. collectif, voir § 82. — ⁶ § 93. — ⁷ Pers. *bīrūn kon*. — ⁸ Pour *bā dast-e χájāš*. — ⁹ § 34. — ¹⁰ § 26, note 1.

»Je croyais que tu étais aveugle et ne voyais pas«. [Le confiseur] dit: »Je ne suis pas aveugle, je vois«. Le paysan dit: »Si tu vois, pourquoi ne manges-tu pas des sucreries?«

VII.

Un natif du Mazenderan alla à Mechhed. Il y resta quelques années et s'occupait de faire des études. Après avoir reçu son certificat [de molla], il acheta un âne, le chargea de ses livres et se mit en route pour son pays natal. Chemin faisant, il arriva à un village, [d'où] il voulut aller à un autre village. Les habitants lui disaient: »Monsieur, n'[y] allez pas, car il y a des voleurs sur la route«. Il dit: »Les voleurs, qu'est-ce qu'il font?« [Les villageois] répondirent: »Ils vous dépouilleront de vos hardes, de votre âne et de vos livres«. [L'homme] demanda: »Ont-ils un argument pour dépouiller [les gens], ou le font-ils sans argument?« Les paysans ne comprenaient pas ce qu'il voulait dire [par celà] et reprirent: »Va, s'il te plaît«.

Il se mit en route. Quand il arriva à une vallée dans les montagnes, les voleurs se présentèrent et dirent: »Descends, docteur, et ôte tes habits«. Le théologien demanda: »Selon quel argument?« Un des voleurs (litt.: le voleur), d'un gros bâton qu'il avait saisi de sa main, lui asséna un coup sur la nuque. Le théologien descendit en hâte et ôta ses habits et les donna aux voleurs avec l'âne et les livres, et tout nu il rebroussa chemin. Les habitants du village l'attendaient. Quand le théologien arriva, ils lui demandèrent: »Où est [ton] âne? ou sont [tes] livres? où sont tes habits?« Il dit: »Les voleurs les ont pris«. [Les paysans] demandèrent: »Les voleurs, avaient-ils un argument?« Il répondit: »Ils avaient un argument [tellement] gros et grand que jamais de ma vie je n'en ai vu [de semblable]«.

Vocabulaire natanzī.

- ā* (= *āqā*) »monsieur«. *jalde*, »vite« (mah. *jāldī*, p. vulg. *jald*, p. vulg. de Birjānd *jaldak*, *jāldāku*, Ivanow).
bar, »porte, au dehors«. *jæn*, »femme« (fär. *jān*).
bī, »autre« (= fär., yar.). *kiā*, »maison« (fär., yar. *kea*).
borombā, »pleurs« (voir fär. *būroma*).
čām, »œil« (= fär.). *čāj-*, »même« (= yar.).
čan, »quelques, combien«. *čæb*, »bon« (p. *čub*).
čū, »bâton« (= yar.). *mâj*, »mère« (mah. *mô*, se., g., *kāw. mō*, *nā. mā*, *mai*, *kā. māi*, sāng. *mūi*).
dowriš, »derviche« (yar. *dæv-reš*). *meli*, »chat« (fär., yar. *malī*).
æbī, »autrement« (fär., yar. *abī*; à comp. *bī*). *mērd*, »homme« (mah., *nā. mērd*, von., *zāf.*, *kā.*, se., *kāw. merd*, khun., awr. *mird*, voir Awr. § 6, remarque).
gjar (ou *g'ar*), à comp. peut-être yar. *vārī*. *mīrā*, »homme« (*nā. mērā*, *mīr*, sō. *mēra*, qohr. *mera*, *mere*).
gōrd, »gros, grand« (= fär., yar.).
ī, *ī-ta*, »un«. *ně*, *něn*, »celui-ci, ce . . . ci« (= fär., yar.).
je, *jæk*, »un«.

- nō̄, nō̄n*, »celui-là, ce . . . là« *tow*, »manière« (fär. *taw*).
 (= fär., yar.)
- novā̄, dār novā̄*, »là« *vačā̄*, »enfant« (= fär., yar.).
- ozon*, »langue« (zäf. *ozō̄*, se., *vāj*, »vent« (= fär., yar.).
 g. *ozūn*, *uzūn*). *vaxt*, »temps«.
- rū̄*, »jour« (= fär., yar.). *vās*, »assez« (= fär.).
- šov*, »nuit« (fär. *šāw*, yar. *vasā̄*, »à cause de« (fär. *vāsse*).
šæw). *vēhtār*, »meilleur« (fär. *væhtār*).
- vī*, »sans« (fär., yar. *ve*).
vīst, »vingt« (fär., yar. *vīs*).
-

VOCABULAIRE SYSTÉMATIQUE

Guiläkī. Fārizāndī. Yaranī. Natanzī.

سال	an	sāl	sāl	sāl	sāl
ماه	mois	mā	mā	mā	mā
روز	jour	rūz	rū	rū	rū
شب	nuit	šāb	šāw	šæw	šov
صبح	matin	sobh	sohb	sobh	sobh
ظهر	midi	zohr	pišim ¹	pišīn ¹	pišīm ¹
عصر	après-midi	asr	asr	pasīn	asr
شام	soir	šām ²	šām	šum	šām
بهار	printemps	bæhār	bæhār	bæhār	pišīm
تابستان	été	tābæstān	tāvassūn	tābessūn	tābestān
پایز	automne	χāzān	pāiz	χazūn	pāiz
زمستان	hiver	zæmæstān	zæmassūn	zemassūn	zæmestān
وقت	temps	vāχt	vaχt	vaχt	vaχt
دنیا	monde	dūnjā	donjā	donjā	donjā
زمین	terre	zāmīn	zāmīn	zāmīn	zāmīn
آسمان	ciel	āsmān	āsəmūn	āsmūn	āsmān
آتش	feu	ātāš	ātāš	ātāš	ātāš
آب	eau	āb	āw	āw	ov
هوا	air	hāvā	hāvā	hāvā	hāvā

¹ Von., k̄ā., sāng., se., g., kāwr., sō. pišīn, qohr. pišīm, zāf. pišīm.— ² Lah. sōn.

Guiläkī. Färizändī. Yaranī. Natanzī.

باد	vent	bād	vāj	vāj	vāj
خاک	terre (poussière)	χāk	χāk	χāk	χāk
آفتاب	soleil	χūršīd, āftāb	āftāw, āχtāw	āχdāw	oxlov
ماه	lune	mā	mā	mā	mā
ماهتاب	clair de lune	mahtāb	māhtāw	māhtāw	mātov
ستاره	étoile	sətaræ	ässärä	ossärä	æssärä
نور	lumière	nur	nūr	nūr	nūr
تاریکی	obscurité	tarikī	tārikī	tārikī	tārikī
باران	pluie	bāræš	vārūn	vārūn	varan
برف	neige	varf, barf	vafr, varf	vafr	varf
یخ	glace	jæχ	jäχ	jäχ	jäχ
غوبار	poussière	qubār	gärd-e χāk	qūbār	gūbār
سرما	froid	sārma	särmā	särmā	särmā
گرما	chaleur	gärma	gärmā	gärmā	gärmā
دریا	mer	dārja	därjä	därjä	därjä
کوه	montagne	ku	ku	ku	ku
رودخانه	rivière	ruχān	rāχunā	rāχunā	ruχanā
دره	vallée	dærræ	hāmūn	därrä	därrä
سنگ	pierre	sæŋg	sāŋg	sāŋg	sāŋg
ویرانه	désert	veiranā	χärāba	biābun	χärāba
کویر	désert salé	kāvīr	dašt gjāl sūr	kavēr	kāvīr
طلا	or	tela	tälā	tolā	tälā
نقره	argent	noqrā	noqrā	noqrā	noqrā
آهن	fer	āhin	āhan	āhan	āhon
میس	cuivre	mis	mæs	mæs	mes
جوهر	pierre précieuse	jowhær	jowhär	jowhär	jowhär
درخت	arbre	dār, dæräχt	dæräχt	deräχt	deräχt

Guiläkī. Fārizāndī. Yaranī. Natanzī.

بید	saule	bid	vej	vē	vī
برگ	feuille	balg	valg	valg	valg
شکوفه	fleur	šækūfæ	šækūfā	væšgu ¹	šukūfā
میوه	fruit	mīvæ	bār	mīvā	mīvā
انگور	raisin	āṅgūr	āṅgūr	āṅgūr	āṅgūr
پرتگال	orange	pūrtāḡal	portaḡāl	portoḡāl	portoḡāl
ليمو	citron	limu	limu	limu	limu
الجیر	figue	ænjīr	ænjīl	ænjīr	ænjīr
انار	grenade	ānār	ānār	ānār	ānār
خربوزه	pastèque	ḡarbūzæ	ḡarbāsā	harbāzā	ḡarbūzā
کدو	citrouille	kuji, kāddu	kovi	kādi	kudu
گردو	noix, noisette	aqūz	ūz	ūz	ūz
خيار	concombre	ḡijār	ḡæjjār	ḡijār	ḡijār
بادلجان	aubergine	bādenjān	vājæmjūn	bādenjun	bādenjun
زردک	carotte	gāzār ²	zārdāk	zārdāk	zārdāk
دانه	grain, graine	dānæ	dūnā	dūnā	dānā
چمن	prairie, pré	čāmān	ḡarmarḡā	marḡ	sāwzizār
صحرا	désert	sāhrā	sahrā	sahrā	sohrā
گندم	froment	gāndom	gāndom	gāndom	gāndom
جو	orge	jow	ja	jā	jā
گیاه	herbe	ālāf	alāf	gijā	gijā
برنج	riz	berenj	værænj	berænj	verenj
کاه	paille	kolāš, kah	kāh	kāh	kāh
سبزی	verdure	sābzi	sāwzī	sāwzī	sāwzī
گل	rose	gol	gol	gol	gol
باغ	jardin	bāḡ	bāḡ	rāz ³	bāḡ
پنبه	coton	pæmbæ	čola ⁴	čolla ⁴	čolla ⁴

¹ A comp. pers. *beškūfā*. — ² pers. *gāzār*. — ³ Von., qohr., kā, sāng. *raz*; sèmn. *rāz*; khun., mah., sō. *rāz*; zāf. *rez*; voir Sāmn. p. 274 note 1. — ⁴ Von. *čulla*; kā. *čūla*; zāf. *čōte*.

Guiläkī. Färizändī. Yaranī. Natanzī.

حيوان	animal	häivun	häivun	häivun	häivun
اسب	cheval	äsb	asm	asb	asb
الاغ	âne	zar	zar	zar	zar
قاطر	mulet	qäter	qäter	asar ¹	qäter
فيل	éléphant	fil	fil	fil	fil
شتر	chameau	šotor	oštor	oštor	oštor
گاو	bœuf	gāv	gā	gāv	gā
میش	mouton	mīš	vārrā ²	mīš	mīš
بز	chèvre	boz	boz, vāj	boz	boz
خوک	cochon	zük	zük	(animal inconnu)	(?)
سگ	chien	sæg	kujā ³	kujā ³	kujā ³
گره	chat	pičæ ⁴	mali ⁵	mali ⁵	māli ⁵
موش	souris	mūš	mūš	(?)	mūš
شیر	lion	šīr	šēr	šīr	šīr
پلنگ	panthère	pālæng	pālæng	pālæng	pālæng
گرگ	loup	gorg	varg	varg	gorg
خرس	ours	zers	zærs	zers	zers
روباه	renard	rübā	lu	rübā	rubā
أهو	gazelle	āhū	ošgār ⁶	āhū	āhū
مار	serpent	lanti ⁷ , mār	mār	mār	mār
دم	queue	dom	dom, domb	dom	dom
پرندہ	oiseau	pārvāz	pārändä	pārändä	morǵ
مرغ	poule	mūrq	karg ⁸	karg	morǵ
خروس	coq	zorus	zarūs	harūs	zorūs
کبوتر	colombe	kābotār	kāfdār	kāftār	kāftār
کلاغ	corbeau	kālač	qalā	kolā	kālā

¹ Kā. *asar* (p. *āstār*). — ² p. *bārrā*, »agneau«. — ³ Nā. *kūyā*; sō *kūyā*; kā. *kūva*; zāf. *kue*; se. *kue*; g. *kue*, *kuve*; kāw. *kue*, *kučū*, *kuve*; oss. *kudz*. — ⁴ *pičā*, *piče*, »petit, peu«. — ⁵ Voir p. 241. — ⁶ Kā. *eškōr*; zāf. *šegōr*; tal. *šikōr* (p. *šekār*, »chasse«). — ⁷ Dériv. de *la'nāt* (»maudit«). — ⁸ Khun., nā. *kār*k; sō. *kārg*e; qohr., lās. *karg*; kā.. *kāw*. *k'arg* sēmn. *karga*.

Guiläkī. Färizändī. Yaranī. Natanzī.

طوطی	perroquet	tūtī	tūtī	tūtī	tūtī
بلبل	rossignol	bolbol	bolbol	bolbol	bolbol
گنجشک	moineau	gonješk	mārenje ¹	murja ¹	maronji ¹
پر	plume, aile	par	par	par	par
تخم	œuf	morqānæ	toχm	toχm	toχm
ماهی	poisson	mahi	mahī	mahī	mahī
مگس	mouche	māgās	maš	māgās	māgās
مردم	les hommes, les gens	mardom	mardom	mardom	mardom
مرد	homme	mārd	aχe ² , mard	mera	mirā
زن	femme	zān	jan	žane	jaen
طفل	enfant	jāqālæ, zaaj ³	vačā	vačā	vačā
سر	tête	sær	sār	sār	sār
تن	corps	tān	bādān	tān	tān
مو	cheveu	mu	mū	mū	mū
چشم	œil	čum	čām	čām	čām
بینی	nez	dāmāq	dāmāq	bīnī	dāmāg
گوش	oreille	gūš	gūš	gūš	gūš
دهن	bouche	dāhān	dāhūn	ājn ⁴	dohon
لب	lèvre	læb	læw	pot	low
رو	visage	rū	rū, dūm	dūm	dum
خون	sang	χūn	χūn	χūn	χun
زبان	langue	zābān	azbon	āzmun	ozon
دندان	dent	gaz ⁵	dāndūn	dāndūn	dandun
ریش	barbe	rīš	rīš	rīš	rīš
سبیل	moustache	sæbīl	sæbel	sæbel	sæbīl
بازو	bras	bāzū	bāzū	bāzu	bāzu

¹ Khun. *millè*; sō. *mārji*; qohr. *morjī*; kã. *merenjī*; sāng. *marāžo*; lās. *marquje*; tal. *melūček*. — ² Voir p. 236. — ³ Enfant nouveau-né (p. *zādā*). — ⁴ Kã. *ei, ein*; zãf. *ein*; se., g., kãw. *ain*. — ⁵ p. *gez*.

Guilākī. Fārizāndī. Yaranī. Natanzī.

دست	main	dāst	das	das	das
انگشت	doigt	āngūšt	aŋgošt	aŋgošt	oŋgošt, āŋgošt
سینه	poitrine	sīnā	sīnā	sīnā	sīnā
شکم	ventre	šekām	(del)	aškam	āškām
پا	jambe, pied	pā	pā	pā	pā
زانو	genou	zānū	zānī	zānī	zānū
دل	cœur	del	del	del	del
استخوان	os	ostāχān	ossoχūn	ostoxān	ostāχan
خواب	sommeil	χāb	χāw	χāw	χow
عمر	vie	omr	omr	omr	omr
وفات	mort	vāfāt	marg	(?)	mardān
بیماری	maladie	naχuši	nāχoši	nāχōši	nāχōši
تب	fièvre	tāb	tāw	tæv	tow
شوهر	mari, époux	mārd	mera	šū	šū
زوجه	épouse	zān	jan	žane	jānā
پدر	père	peār	bugā ¹	buā ¹	pæj
مادر	mère	maār	mune ²	mune ²	māj
پسر	fils, garçon	pesær	pūrā	pūrā	pūr
دختر	filie	dūχtær, kār ³	dotā	dote	dot
برادر	frère	bærār	dade ⁴	daje ⁴	bærāj
خواهر	sœur	χāχur	dādā ⁵	dājā ⁵	χāhār
دوست	ami	dust	dūs	dūs	dūs
دشمن	ennemi	došmān	došmān	došmān	došmān
شهر	ville	šāhr	šāhr	šāhr	šāhr
ده	village	deh	dæh	dæh	deh
دروازه	porte d'une ville	dārvāzæ	dārvāzā	dārvāzā	dārvāzā

¹ Voir p. 237. — ² Voir p. 239. — ³ Voir p. 121. — ⁴ Voir p. 237.— ⁵ Qohr. *dōdō*; zāf. *dōd*; lās. *dūdū*; sèmn. *dudu*; sīv. *dadu*.

Guilākī. Fārīzāndī. Yaranī. Natanzī.

کوچه	rue	kūčæ	küčä	küčä	küčä
میدان	place publique	mæjdān	miun, mün	mäjdûn	mäjdun
چاه	puits	čā	čâ	čá	čâ
دكان	boutique	dūkān	dokûn	dakûn	dokûn
بازار	bazar	vāčar	bāzār	bāzār	vāčār
خانه	maison	žānæ	kea ¹	kea ¹	kiä ¹
بام	toit	bām	bōn	bun	bûm
دیوار	mur	dīvār	kal ²	kal ²	dīfāl, dīvār
اوقات	chambre	ūtāq	otāq	otāq	jürd ³
حیات	cour	hajāt	hājāt	hājāt	hājāt
پله	escalier	pællākan	pellä	pellä	ōrčīn
در	porte	dār	bar	bār	bar
حوض	bassin	howz	howz	howz	hāwz
قالی	tapis	qālī	qālī	qālī	qālī
نمد	tapis de feutre	nāmād	nāvaj	nāvæj	nāvæj
چراغ	lampe	čærāq	čærā	čærā	čærā
صندوق	caisse, coffre	sūndoq	sandoq	sandūq	sandūq
پياله	coupe, gobelet	piālæ	piālā	piālā	piālā
بشقاب	assiette	bušqāb	bušqāb	bušqāb	bušqāb
کارد	couteau	kārd	kārd	kārd	kārd
کوزه	cruche	küzæ	küzä	küzä	küzä
آفتابه	aiguillère	aftafæ	âftāvā	âzdāvā	âftāvā
نان	pain	nān	nun	nun	nun
نمک	sel	nāmāk	nāmāk	nomak	nāmāk
روغن	huile, beurre	rowqān	rowqān	rūan	rowgān
شیر	lait	šīr	šīr	šīr	šīr

¹ Voir p. 238. — ² Qohr. *kal*; *kä. k'ala*. — ³ *Kä. jurt* (turc *jurt*).

Guilākī. Fārizāndī. Yaranī. Natanzī.

ماست	lait caillé	māst	mās	māst	māst
دوغ	petit lait	dōq	du	dūq	du
پنیر	fromage	pānīr	pānīr	pānīr	pānīr
گوشت	viande	gūšt	gūšt	gūšt	gūšt
شراب	vin	šārāb	šārāb	šārāb	šārāb
لباس	vêtement	lebās	raẓt, lebās	raẓt	lebās
پیراهن	chemise	pīrhān	pērōn	pīrūn	piron
عبا	manteau	abā	abā	abā	abā
کلاه	chapeau persan	kula	kālā	kolā	kola
عمامة	turban	āmāmæ	amāmā	amāmā	amāmā
کفش	soulier, bottine	kāfš	kawš	kawš	kowš
گیوه	soulier persan	gīvæ	gūvā	gjeva	gīvā
چادر	voile de femme	neqāb, ru-bānd ¹	čājūr	čādār	čāvur
شلوار	pantalon	tūmān ²	tambūn ²	tambun ²	tammūn ²
ابریشیم	soie	abrišūm	awrišūn	awrišām	āwrišūn
چکش	marteau	čäkuš	čakoš	(?)	čakoš
تبر	hache	tābār	tavar	(?)	tavar
سفر	voyage	sāfār	sāfār	sāfār	sāfār
قافله	caravane	qāfelæ	qāfelä	qāfelä	qāfelä
خرجین	bissac	ẖorjīn	ẖorjīn	ẖorjīn	ẖorjīn
مفرش	sac à bagages	māfrāš	māfrāš	māfreš	māfrāš
پل	pont	pūrd	pol	pøl	pol
پول	argent, monnaie	pūl	pūl	pūl	pūl
کالسکه	voiture	kālāskæ	kālāsgā	kālāskä	kālāskä

¹ neqāb est le voile noir, rū-bānd le voile blanc. — ² p. *tombān*.

Guiläkī. Färizändī. Yaranī. Natanzī.

کشتی	bateau	käšti, käräji ¹	kašti	kašti	kašti
خوب	bon	χob	χob	χüb	χæb
بد	mauvais	bād	bad	bad	bād
دانا	sage	dānā	dānā	dūna	dānā
نادان	ignorant	nādān	nādān	nādūn	nādān
بزرگ	grand	pillæ, pille ²	görd ³	görd ³	görd ³
کوچک	petit	kuček, kuči	käslæ ⁴	jüχja	käsälä ⁴
سنگین	lourd	seŋgin	sæŋgīn	säŋgīn	säŋgīn
سبک	léger	sobok	sovuk	sävok	sävuk
پر	plein	por	por	por	por
خالی	vide	χali	χālī	χālī	χālī
شیرین	doux	širīn	širīn	širīn	širīn
تلخ	amer	zärχ	tal	tal	tal
پاک	pur	pāk	pāk	pāk	pāk
ناپاک	impur	nāpāk	nāpāk	nāpāk	nāpāk
ناخوش	malade	naχuš	nāχoš	nāχoš	nāχoš
تندرست	bien portant	tāndorost	tāndoros	tāndoros	tāndorost
راست	vrai, droit	rāst	rāss	rās	rāst
دروغ	mensonge	dūrāq	dærū	dærū	dorū
خوشحال	joyeux	χūšhāl	χošāl	χošhāl	χošhāl
کلفت	gros	koloft	koloft	koloft	koloft
باریک	mince	bārik	bārik	bārik	bārik
بلند	haut	bolānd	bolānd	bolānd	bālānd
پست	bas, profond	pāst	gāwd ⁵	pas	past
دراز	long	derāz	dærāz	dorāz	dærāz
کوتاه	court, petit	kūtā	kutā	kutā	kuta

¹ *käräji*, petit bateau des pêcheurs guiläkīs. — ² Voir p. 122. —³ Voir p. 237. — ⁴ Voir p. 238. — ⁵ P. *gāwd*, »profond«.

		Guiläkī.	Färizändī.	Yaranī.	Natanzī.
نزدیک	proche, près	nazdik	nazik	nazik	nāzdk
دور	éloigné, loin	dur	dūr	dūr	dūr
تنگ	étroit	tāng	tæng	tæng	tāng
گشاد	large	fal	gošād	ferax	gošād
گرم	chaud	gārm	gārm	gārm	gārm
سرد	froid	sārd	sārd	sārd	sārd
خشک	sec	xošk	hošk	hoškā	xošk
تر	humide	hist	tār	tār	tār
قوی	fort, gros	qoçak ¹	čāk	qāvi	gondā ²
لاغر	maigre	lāqer	lāqār	lāqer	lāgār
قشنگ	beau, joli	qāšæng, xušgil	qāšāng	qāšāng	æb
زشت	laid	bādgil	bad	zešt	zešt
کور	aveugle	kur	kūr	kūr	kūr
کر	sourd	kār	kār	kār	kār
دیوانه	fou	dīvanæ	devûna	dīvuna	dīvānā
مست	ivre	māst	mas	mas	māst
ترسو	peureux	tārsū	tārsū	tārsū	tārsū
ترسان					
مهربان	aimable, hospitalier	mēræbān	māhrebûn	mehrebûn	mehrebān
تازه	frais, neuf, récent	tazæ	tāzā	tāzā	tājā
قدیم	ancien	kānæ ³	kuhnā	qadīm	qadīm
جوان	jeune	jāvan	jāvûn	jāvûn	jāvān
پیر	vieux	pir	pīr	pīr	pīr
گرسنه	ayant faim	vištæ, gušnæ	vašā	vašā	vašā
تشنه	ayant soif	tæšnæ	tajnā	tajnā	tāšnā

¹ Pour *qoç-çak*, »bélîer aux cornes fortes«. — ² P. *gondā*. — ³ P. *kohnā*.

G u i l ä k i . F ä r i z ä n d i . Y a r a n i . N a t a n z i .

مالدار	riche	dāra	dārā	māldār	māldār
فقير	pauvre	gādā	gadā	faqīr	faqīr
باوفا	fidèle	bā-vāfa	bā-bāfā	vāfādār	bā-vāfā
بيوفا	infidèle	bī-vāfa	ve-vāfā	ve-bāfā	bī-vāfā
تنبل	paresseux	tāmbāl	tāmbāl	tāmbāl	tāmbāl
سياه	noir	sia	siā	siā	siā
سفيد	blanc	sefid	æspej	æspæ	æspi
سرخ	rouge	sūrχ	sūr	sūr	sūr
زرد	jaune	zārd	zārd	zārd	zārd
سبز	vert	sābz	sāwz	sāwz	sāwz
كبود	bleu	kābut	nilī	nilī	nilī
خاكستری	gris	χolī	χākestāri	χākestāri	χākestāri
تيره	sombre	tīræ	terä	tīrā	tīrā
روشن	clair	rōšān	rūšān	rūšān	rūšān
گران	cher	gæran	gærūn	gærūn	gerān
ارزان	bon marché	arzan	arzūn	arzūn	arzūn
خام	cru, grossier	kāl ¹	χom	nāras	χām
پخته	cuit, poli, bien élevé	bāpāχtæ	petä	pājä	pečiä

¹ Sèmn. *kāl*.

SUPPLÉMENT

Contes racontés dans le téhéranien vulgaire.

I.¹

Dó tá zán sār-e jé bāčé da'vá mīkārdān², šāhādī-jām³ nādāštān. Da'várā búrdān pís-e qāzī. Qāzī góf: »Bāčéerā do nesfé kuníd, nésfīša⁴ be-ín bādāid, nésfīša be-ún«. Jekí āz zānā hārfi nāzād, jekí digé be-girjé oftād ke: »Bāra-zodā bāčémā nesfé nákoníd, mán āzās gozéstām⁵«. Qāzī fa'míd, ke ún mādar-e bāčāst; góf, bāčāša be-ās dādān⁶, ún jekírā tāziuné zādānd-o birúnāš kārdān.

II.⁷

Pír-e zāni jé mórq dāšt. Jé šābí šāqāl morqerā be dān-dúneš geréft-o ferār kārd. Pír-e zāné ferjād mīkārd ke: »Šāqāl mórqi mánā⁸ ke jé mán gūš dās⁹ bórd«. Jé rūbā be-šāqāl¹⁰ rāsíd. Šāqāl góf: »Á¹¹ rubā, mībini pír-e zāné¹⁰ čitó durúq mīgé¹²: mórqāš dá sír gūšt-ām³ nādāšt, mīgād: ,mórqām jé man gūš dāšt'. Rubā góf: »Morqerā béde

¹ Voir p. 96. — ² Ou *da'vá-šun búd*. — ³ -jām, -ām = hām. — ⁴ = *nesf-ās-rā*. — ⁵ »Je l'ai abandonné« (j'y renonce). — ⁶ »il dit (c.-à-d. donna ordre) [et] on lui donna son enfant«. — ⁷ Voir p. 277. — ⁸ L'i de *morqi* est le *yā-ye-vaḥdāt*; *mānā* = *mārā*. On dit *morqā mān*, »mes poules«, sans *ižāfāt*. — ⁹ = *dāšt*. — ¹⁰ L'é accentué est le suffixe déterminatif. — ¹¹ = *āqā*. — ¹² = *mīgūjād*, on prononce aussi *mīgād*.

mán¹, békešām, bíbinām čándi gúš daré; gáhās² pír-e zāne rās bége«. Šāqāl morqérá bés dād; rubā morqérá be-dān-dúnāš geréft-o góf: »Jé mán qabúleš dárām«, o párá³ gozáš bedów⁴.

III.⁵

Jé ferāṅgī dār Īrún dá-tā guspānd be-nowkār-e ĩrúnīš dād, bebārād vāsá⁶ dúsāš. Nowkārē jēki āz unārā vāsā xodāš vār-dāšt, nó-tārā bórd berá dús-e ārbábāš bá jé kâqâz ke tūš nevištā būd: »dá-tā guspānd fersádām, tahvīl bígir«. Ferāṅgijē kâqâza xūnd, díd novēstes »dá-tā«. Guspāndārā šumúrd, díd nó-tānde⁷. Be-nowkārē góf: »Guspāndá mí-bād dá-tā bāsānd; čērā nó-tānd?« Nowkārē góf: Čā-ārz kunām, āqá? hār-če hās hāmin-ā«. Góf: »Āχér tu kâqâz nevēstes »dá-tā«, ĩnā ke nó-tānd«. Góf: »Čā-ārz kunām, āqá? ĩn taχsír⁸-e mán nīs, kā ún nevēstes dá-tā«. Ferāṅgijē xijāl kárd ke nowkārē gáhās dá-tā-o nó-tārā nímifa'mād. Dā-tā āz nowkārāša sādā kárd, be-nowkār-e rāfiqāš góf: »Inārā bāšmār, bíbin čán tānd«. Nowkārē góf: »Dā-tānd«. Bá'd bā-nowkārāš góf: »Jekí jé gusfāy⁹ vār-darīd!« Nowkārē jekí jé gusfāy vār-dāštānd. Jekí-šun dāse xalí mūd. Āqāē be-nowkārē góf: »Míbiní ún nó-tā jekí jé gusfāy dārānd, í jekí híči nádāre?« Nowkārē góf: »Čā-ārz kunām, Āqá? ĩn taχsír-e mán ní: ún nó-tā zārāṅg búdān, jekí jé gusfāy vār-dāštān, í jekí pazmá¹⁰ bú, ná-tunæs vār-dārē«.

¹ Pour *bede be-mān*. — ² = *gāh āst*, avec la signification de »peut-être«. — ³ = »sur ses pieds«. — ⁴ = *bedāvīd*. — ⁵ Cont. pers., no. 1. — ⁶ »Pour«, à comp. les dialectes de Fārizānd, de Yaran et de Natanz. — ⁷ = *no-tā ānd*. — ⁸ Pers. litt. *taχsír*. — ⁹ *gusfāy* et *guspānd*, tous les deux se disent. — ¹⁰ »Paresseux«; le mot n'existe pas dans le persan littéraire.

III.

Un Européen, qui habitait la Perse, livra dix moutons à son domestique avec l'ordre d'aller les présenter à l'ami de l'Européen. Le domestique prit un mouton pour lui-même et mena les neuf autres à l'ami de son maître avec une lettre dans laquelle [le maître] avait écrit: »Je t'envoie dix moutons; prends-les comme un dépôt«. L'[autre] Européen lut la lettre et remarqua qu'on y avait écrit »dix moutons«. Il compta les moutons et constata qu'il n'y en avait que neuf. Il dit au domestique: »Il devrait y avoir dix moutons; pourquoi n'y en a-t-il que neuf?« Le domestique dit: »Que dirai-je, Monsieur? en voilà tout ce qu'il y a«. L'homme dit: »Mais enfin, on a écrit dans la lettre »dix moutons«, et voilà qu'il n'y en a que neuf«. »Que dirai-je, Monsieur?« reprit le domestique, »ce n'est pas ma faute qu'il a écrit »dix«.« L'Européen pensa, que ce domestique ne savait peut-être pas combien est dix et combien neuf. Il appela dix de ses domestiques à lui et dit au domestique de son ami: »Compte ceux-ci et vois combien il y en a«. Le domestique dit: »Voilà dix personnes«. Puis le maître dit à ses propres domestiques: »Que chacun saisisse un mouton!« Chacun des domestiques saisit un mouton, mais un d'eux resta les mains vides. Le maître dit au domestique [de son ami]: »Vois-tu que ces neuf hommes tiennent chacun un mouton, mais que celui-là seul n'en a pas?« Le domestique répondit: »Que dirai-je, Monsieur? Ce n'est pas ma faute: ces neuf personnes ont été adroites, et ont pris chacun un mouton, mais celui-là seul a été paresseux et n'a pas pu en saisir un«.

IV.¹

Jéki ráf qāvāḡāné, jé fenjúm qāvá ḡás. Qavérá ke bés dádānd, dás bórd qāšúkešā bígirād, hám-bézanād, díd dó-mi² múšæ. Kāšíd, jé múš mordé³ āz tu fenjúm dār umād. Be qāvāčī góf ke: »Múš mordé čéra tu fenjúm āndaḡtéi?« Qāvāčī góf: »Dó šáj ke bištār nádādeī, míḡāí šotór āz tús birún biād?«

V.⁴

Jé dehātí ūmád šāār, ráf tu bāzār. Rāsíd be-dokún-e qannadí, díd širiniáje ráḡg-o vārāḡg⁵ tu dokún čídes⁶-o širini-furušæ nišésses⁷, nigā mukuná. Dehātié ḡijálāš rāsíd, qannadé kúr-æ; ráf píš, āḡgoštāšā píš-e čāš-e qannadé bórdā góf: »Hú!« Qannadé góf: »Čéra hámči kárdi?« Góf: »Xijál kárdām tó kúr-i«. Qannadé góf: »Ná, kúr nišsām«. Dehātié góf: »Āge kúr nissí, čéra in širiniārā nímiḡori?«

¹ Cont. pers., no. 5. — ² Yā-ye-vaḡdāt. — ³ Suppression de l'izāfāt. — ⁴ Voir p. 279. — ⁵ ráḡg-o vārāḡg, »de différentes couleurs«. Comme préfixe verbale *vā* existe dans le téhéranien vulgaire, comme dans les dialectes centraux; on dit p. ex. *harfā mānā vā ḡū kárd*, »il a redit mes paroles (à d'autres)«; *yārú bemā vā rú zād*, »celui-là (que tu connais) nous a trompé«. — ⁶ -es = *äst*. — ⁷ = *nešästā äst*.

IV.

Un homme alla dans un café et commanda du café. Quand on lui apporta le café, et qu'il avança la main pour prendre la cuillère et la mettre dedans, il vit la queue d'une souris. Il tira, et une souris morte apparut de dedans la tasse. Il dit au cafetier: »Pourquoi as-tu jeté une souris morte dans la tasse?« Le cafetier répondit: »Tu n'as donné que deux chahis; veux-tu qu'[à ce prix] un chameau sorte de dedans?«

Corrections.

Page 42, ligne 25, lire: Un *j* correspond au *ǰ* persan dans: *kâja*, ...

Page 42, ligne 29, lire: *v* initial (*u*) devenu *b* ou *g* en persan, est *v*.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	3
Aperçu sur la dialectologie iranienne	3
Les dialectes centraux	6
Recherches sur le dialecte guilākī de Recht et les dialectes de Fārizānd, de Yaran et de Natanz	9
Notices folkloristiques	25
Remarques sur le persan vulgaire de Téhéran	27
Sur l'arrangement du livre et la transcription	32
Système de transcription	34
Abbreviations	37
Dialecte guilākī de Recht	39
Grammaire	39
Textes	96
Vocabulaire	120
Dialectes de Fārizānd et de Yaran	124
Grammaire	124
Textes	204
Vocabulaire fārizāndī	236
Vocabulaire yaranī	241
Dialecte de Natanz	243
Grammaire	243
Textes	276
Vocabulaire	282
Vocabulaire systématique	284
Supplément	295
Contes racontés dans le téhéranien vulgaire	295
Corrections	299

HISTORISK-FILOLOGISKE MEDDELELSER

UDGIVNE AF

DET KGL. DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB

9. BIND (KR. 12.75):

	Kr. Ø.
1. Glossae medicinales. Edidit J. L. HEIBERG. 1924	3.00
2. BLINKENBERG, CHR.: Le temple de Paphos. 1924	1.25
3. ISAAC TZETZAE de metris Pindaricis commentarius. Edidit A. B. DRACHMANN. Adiecta est tabula phototypica. 1925	4.60
4. NYROP, KR.: Etudes de grammaire française (20. Une rime de J.-M. de Heredia. 21. Accord fautif. 22. Pronoms réfléchis. 23. Pronoms allocutoires). 1924	1.15
5. KRISTENSEN, MARIUS: „ <i>Nokkur blöð úr Hauksbók</i> “. Et færøsk håndskrift fra o. 1300. Undersøgt og bestemt med hensyn til dets sprogform. 1925	2.50
6. CHRISTENSEN, ARTHUR: Le règne du roi Kawādh I et le communisme Mazdakite. 1925	4.00

10. BIND (KR. 12.20):

1. SARAUW, CHR.: Niederdeutsche Forschungen II. Die Flexionen der mittelniederdeutschen Sprache. 1924	9.00
2. SARAUW, CHR.: Zur Faustchronologie. 1925	3.00
3. Papyrus Lansing. Eine ägyptische Schulhandschrift der 20. Dynastie. Herausgegeben und erklärt von AD. ERMAN und H. O. LANGE. 1925	4.25

11. BIND (KR. 13.20):

1. CORTSEN, S. P.: Die etruskischen Standes- und Beamtentitel, durch die Inschriften beleuchtet. 1925	5.00
2. Das Weisheitsbuch des Amenemope aus dem Papyrus 10,474 des British Museum herausgegeben und erklärt von H. O. LANGE. 1925	4.50
3. PEDERSEN, HOLGER: Le groupement des dialectes indo-européens. 1925	2.00
4. BLINKENBERG, CHR.: Lindiaka II—IV. 1926	2.50
5. PEDERSEN, HOLGER: La cinquième déclinaison latine. 1926	3.60

12. BIND (KR. 19.80):

1. PALLIS, SVEND AAGE: The Babylonian <i>akitu</i> Festival. With 11 plates. 1926	15.60
2. NYROP, KR.: Études de grammaire française. (24. Notes lexicographiques et morphologiques. 25. <i>Folie</i> , maison de plaisance. 26. Préposition et régime. 27. La locution <i>avec ça</i> . 28. La préposition <i>en</i>). 1927	2.25
3. POULSEN, FREDERIK: Aus einer alten Etruskerstadt. Mit 51 Tafeln. 1927	8.50

13. BIND (KR. 21.00):

1. BLINKENBERG, CHR.: [Lindiaka V] Fibules grecques et orientales. 1926 15.00
2. ÞÓRÐARSON, ÓLÁFR: Málhljóða- og Málskrúðsrit. Grammatisk-retorisk afhandling udgiven af FINNUR JÓNSSON. 1927 6.00
3. Mathematici Graeci minores ed. J. L. HEIBERG. 1927 7.00

14. BIND (KR. 22.50):

1. CHRISTENSEN, ARTHUR: Critical-Studies in the Rubá'iyát of 'Umar-i-Khayyám. A revised Text with English Translation. 1927 .. 9.00
2. Der magische Papyrus Harris. Herausgegeben und erklärt von H. O. LANGE. 1927 5.50
3. POULSEN, FREDERIK und RHOMAIOS, KONSTANTINOS: Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griechischen Ausgrabungen von Kalydon. Mit 127 Abbildungen (90 Tafeln). 1927 15.50

15. BIND (KR. 24.25):

1. Anonymi Logica et Quadriium, cum scholiis antiquis edidit J. L. HEIBERG. 1929 9.50
2. CHRISTENSEN, ARTHUR: Études sur le Zoroastrisme de la Perse antique. 1928 2.50
3. OLSEN, HEDVIG: Étude sur la Syntaxe des pronoms personnels et réfléchis en roumain 3.85
4. POULSEN, FREDERIK: Porträtstudien in norditalienischen Provinzmuseen. Mit 185 Abbildungen (117 Tafeln). 1928 16.50

16. BIND (KR. 14.80):

1. HJELMSLEV, LOUIS: Principes de grammaire générale. 1928... 15.00
2. NYROP, KR.: Études de grammaire française. (29. Notes lexicographiques. 30. L'imparfait du subjonctif. 31. Négation explétive. 32. Étymologie de *Gord*. 33. Tutoiement). 1929 2.25
3. WESTRUP, C. W.: On the Antiquarian-Historiographical Activities of the Roman Pontifical College. 1929 2.50

17. BIND (KR. 17.25):

1. BLINKENBERG, ANDREAS: L'ordre des mots en français moderne. Première partie. 1928 9.00
2. CHRISTENSEN, ARTHUR: Contributions à la dialectologie Iranienne. Dialecte Guilākī de Reht, dialectes de Fārizānd, de Yaran et de Natanz. Avec un supplément contenant quelques textes dans le Persan vulgaire de Téhéran. 1930 14.00